This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

UNIVERSITY LIBRARIES · STANFORD UNIVERSITY LIBR
LIBRARIES · STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES · STA
STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES · STANFORD UNIV
S · STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES · STANFOR
RD UNIVERSITY LIBRARIES · STANFORD UNIVERSI
TY LIBRARIES · STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
UNIVERSITY LIBRARIES · STANFORD UNIVERSITY LIBR
LIBRARIES · STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES · STA
STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES · STANFORD UNIV
S · STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES · STANFOR
RD UNIVERSITY LIBRARIES · STANFORD UNIVERSI
TY LIBRARIES · STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES

NFORD UNIVERSITY LIBRARIES · STANFORD UNIVER
VERSITY LIBRARIES · STANFORD UNIVERSITY LIBRA
RARIES · STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES · STANF
LIBRARIES · STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES · ST
S · STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES · STANFORD UN
UNIVERSITY LIBRARIES · STANFORD UNIVERSITY LI
NFORD UNIVERSITY LIBRARIES · STANFORD UNIVER
VERSITY LIBRARIES · STANFORD UNIVERSITY LIBRA
RARIES · STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES · STANF
LIBRARIES · STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES · ST
STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES · STANFORD UN
UNIVERSITY LIBRARIES · STANFORD UNIVERSITY LI
FORD UNIVERSITY LIBRARIES · STANFORD UNIVE

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

DE PARIS

Volume 7
(1888–1892)

Bulletins Nos. 33–36

Réimprimé par
DAWSON-FRANCE S. A.
PARIS

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

DE PARIS

Volume 7
(1888–1892)

Bulletins Nos. 33–36

Réimprimé par
DAWSON-FRANCE S. A.
PARIS

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

Reproduit par offset
avec la permission de la

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE DE PARIS

pour

DAWSON-FRANCE, S.A.
4, Faubourg Poissonnière
PARIS, 10e. FRANCE

Imprimé aux Pays-Bas

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

DE PARIS

TOME SEPTIÈME

(1888-1892)

Ce bulletin est publié exclusivement *pour les Membres de la Société et n'est pas mis dans le commerce.)*

PARIS

1892

Library of Congress Catalog Card Number: 6-8201.

STACK

406
S678b
v.7
1888/1892

Vol. 7, 1888/92

N° 33 – Juillet 1889
N° 34 – Septembre 1890
N° 35 – Octobre 1891
N° 36 – Décembre 1892

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

N° 33

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

DU 10 NOVEMBRE 1888 AU 25 MAI 1889

SÉANCE DU 10 NOVEMBRE 1888.

Présidence de M. BONNARDOT, vice-président.

Présents : MM. le prince Alexandre Bibesco, Bonnardot, Sudre, Ploix, R. Duval, Bréal, Berger, Bauer, Möhl.

Assistant étranger : M. A. Malmstedt.

En l'absence de M. de Saussure, M. Möhl occupe au bureau la place du Secrétaire adjoint.

La séance est ouverte à huit heures et demie.

Nécrologie. M. le Président annonce en termes émus la perte douloureuse que la Société a faite durant les vacances en la personne de M. Abel Bergaigne, arraché par un accident tragique aux grands ouvrages de philologie et de critique védiques qu'il préparait depuis de longues années ; la Société remercie M. Bréal d'avoir bien voulu reproduire dans notre Bulletin le discours prononcé par lui aux obsèques de l'illustre savant. — M. Bréal insiste sur l'intérêt qu'Abel Bergaigne prenait aux travaux de la Société, dont il avait été président en 1879.

Présentation. M. Bréal présente, avec M. V. Henry, pour être membre de la Société: M. Richard T. Elliott, New Inn Hall street, 23, à Oxford.

Échange de publications. Le bureau communique une lettre de la Société royale des Sciences, de Naples, qui demande à entrer en échange de publications avec la Société de Linguistique. Celle-ci, considérant que les études de la Société des Sciences sont trop étrangères à la linguistique, se décide à refuser l'échange.

Nouvelles. Il est donné lecture d'une circulaire du Ministère de l'Instruction publique invitant la Société à prendre part au prochain Congrès des Sociétés savantes, dont le programme renferme un certain nombre de questions concernant la linguistique.

Hommages. Voir p. xxx.

M. le Secrétaire lit une lettre de M. Léon Douay qui offre à la Société une étude manuscrite sur les *Affinités lexicographiques du qechua et du maya,* lue par l'auteur au Congrès des Américanistes réuni à Berlin.

Communications. M. Bréal présente quelques observations sur l'origine de la désinence verbale *-ons* en français, que l'on s'accorde généralement, depuis les travaux de M. Thurneysen, à rapporter à l'analogie de *sumus* = *somes, sommes* (*sons*), d'où *amomes, aimons*. Tout en reconnaissant le rôle important que l'analogie joue dans la vie du langage, M. Bréal doute qu'un verbe isolé et d'un mécanisme aussi délicat que le verbe *sum* ait pu exercer sur la conjugaison entière l'influence considérable qu'on lui prête; nous voyons au contraire que le verbe « être », dans les langues romanes comme ailleurs, tend plutôt à faire rentrer ses formes dans les cadres réguliers. Il faudrait admettre en outre, dans l'hypothèse qu'on nous propose, que cette influence se serait exercée à une époque particulièrement récente, puisque le fait est étranger à tous les autres membres de la famille et même au provençal. En conséquence, c'est peut-être agir avec sagesse que d'écarter l'explication analogique et de reconnaître simplement ici un traitement spécial de la désinence *-ámus,* dont les recherches à venir détermineront sans doute avec précision les conditions phonétiques. — MM. Bibesco,

Duval et Bonnardot constatent qu'effectivement les voyelles devant nasales sont sujettes à une foule de perturbations encore mal élucidées et qu'en outre leur traitement varie de dialecte à dialecte.

M. Möhl expose une conjecture sur le pluriel μέσαι νύκτες qui est, en grec, l'expression classique pour dire « minuit » et qui conserve peut-être le souvenir de la locution primitive *μέσαι νυκτί, au locatif singulier. L'emploi du pluriel, en tout cas, est ancien : on en trouve déjà un exemple dans Sappho (fragm. 52, Bergk).

M. Möhl communique ensuite un passage d'un manuscrit inédit du XIVe siècle, destiné à confirmer, par la forme *ruire*, l'étymologie du français *bruire* = lat. *rugire*. — Le même texte dit *racher* au lieu de *cracher*. Dans l'un et l'autre cas, la langue du manuscrit ne permet pas de considérer ces formes comme mutilées. — Des observations sont faites par MM. Bauer, Bréal et Bonnardot.

M. Möhl termine en soumettant à la Société les conclusions auxquelles l'a conduit une étude historique du génitif singulier en *-ago* des adjectifs déterminés dans la langue russe. Cette désinence, calquée sur celle du slavon, n'aurait qu'une valeur orthographique. D'après les exemples recueillis par M. Möhl dans les textes du moyen âge, la véritable forme, dans l'ancien russe, est *-ogo*, flexion empruntée au pronom. Dans la langue moderne, l'orthographe *-ago* couvre en réalité une prononciation *-ova*, *-eva*, introduite d'après les génitifs des adjectifs possessifs en *-ov*, *-ev*. C'est là un exemple remarquable d'un suffixe de dérivation utilisé comme flexion casuelle. — M. Bréal rappelle que, dans beaucoup de langues indo-européennes, le pronom personnel s'est refait un génitif à peu près de la même façon, à l'aide de l'adjectif possessif, par exemple en gotique *meina*, en latin *mei*, etc.

A propos de la même communication, M. Ploix pose une question sur la valeur du slavon russe comme idiome usuel. Une discussion s'engage à ce sujet entre MM. Ploix, Bauer et Möhl ; il s'agit de déterminer dans quelle mesure le terme de *langue vivante* peut s'appliquer à un idiome plus ou moins conventionnel et parlé seulement par les clercs. — D'autres observations sont faites par M. Bréal.

M. Bréal fait l'étymologie du latin *invītare* qui dériverait de *invītus*. — Des observations sont faites par MM. Duval et Bauer. Répondant à une question de M. Ploix, M. Bréal ajoute que *invītus* lui-même a été interprété par **in-vicitus*; cf. grec ἀ-Ϝέκων.

Au moment de lever la séance, la Société décide d'adresser des remerciements à M. O. Gréard, vice-recteur de l'Académie de Paris, qui a bien voulu mettre dès aujourd'hui à la disposition de la Société la salle de l'ancienne Faculté de Théologie, à la Sorbonne. Les travaux de reconstruction de la Sorbonne ayant nécessité la démolition des bâtiments Gerson, c'est en effet dans cette salle (Sorbonne, escalier 3, au premier étage) que se tiendront dorénavant les séances.

La séance est levée à dix heures.

Séance du 24 Novembre 1888.

Présidence de M. Halévy.

Présents : MM. Bonnardot, Psichari, Bréal, Halévy, de Berchem, Guieysse, Bauer, Möhl, de Saussure, Ploix, prince Bibesco, Berger.

Assistant étranger : M. Boyer.

Le précédent procès-verbal est lu et adopté.

Élection. Est élu membre de la Société : M. Elliott.

Présentation. MM. Bréal et Havet présentent pour être membre de la Société : M. Boyer, 85, boulevard de Port-Royal, à Paris.

Hommages. Voir p. xxx.

Nécrologie. M. le Président annonce la mort de M. Arsène Darmesteter et se fait l'interprète des sentiments qu'inspire à la Société la perte de ce savant de haute valeur enlevé à la fleur de l'âge aux études romanes.

Communications. M. Bréal traite de l'origine de la distinction du féminin et du masculin dans la grammaire indo-européenne, s'attachant particulièrement à réfuter la conjecture de M. Brugmann, d'après laquelle la finale *-ā* serait devenue le signe, et aurait engendré l'idée d'un genre opposé au masculin simplement par accident et par analogie

de quelques mots typiques, tels que *gnā* « femme », *māmā* « maman ». M. Bréal pense que la distinction des genres masculin et féminin a ses premières origines dans le pronom, où elle est naturelle et presque indispensable.

Des observations sont présentées par M. Halévy, qui regarde soit le pronom soit l'adjectif comme appartenant à une période du langage déjà très avancée, la parole ayant probablement commencé par de simples impositions de noms aux objets, et non par la dénomination des qualités qu'on pouvait abstraire de ces objets.

M. Bréal présente l'idée opposée. Tout semble nous enseigner que l'adjectif a précédé le substantif, au moins quand on s'en tient à la période des langues à grammaire, la seule accessible à notre investigation.

M. Berger fait une communication relative à une habitude de l'écriture sémitique, qui est d'écrire simple une consonne double. On ne pensait pas que cette règle fût applicable au cas où la consonne double se répartit sur deux mots. Mais M. Berger trouve, dans les inscriptions carthaginoises, qu'après *nadra'*, forme féminine du verbe, on a un seul aleph au lieu de deux si le mot suivant commence lui-même par aleph, — sans qu'on ait le droit cependant de lire *nadar,* qui serait la forme masculine correspondante.

Des observations sont faites par MM. Bréal, Ploix, Halévy. M. Halévy objecte que l'aleph n'apparaît que dans la période punique ; primitivement les voyelles ne sont aucunement exprimées, ce qui empêche toute distinction entre *nadra'* et *nadar*. M. Berger répond que cette circonstance est indifférente, puisque, dans des inscriptions contemporaines, *nadra'* est constamment muni de son aleph dans les cas décisifs, c'est-à-dire quand le mot suivant commence par une consonne.

M. Halévy fait une communication sur un mot assyrien, *pilaku*, qui désigne une sorte de hache portée par les dieux. C'est de là que serait venu le grec πέλεκυς, peut-être par l'intermédiaire des Phéniciens. — M. Bréal dit qu'on ne saurait oublier le sanscrit *paraçu*. Il faut vraisemblablement admettre que l'objet a voyagé, en gardant son nom, dans toute la région comprise entre l'Inde et la Grèce.

M. Halévy mentionne ensuite l'assyrien *pilegeš* « concubine » comme un mot probablement emprunté au grec πάλλαξ, et indiquant un très ancien commerce d'esclaves entre les deux pays. Des observations sont faites par MM. Bréal, Ploix.

M. Halévy identifie enfin le *Tarsis* biblique avec la ville de *Tarrha* en Crète, la première ville grecque où devaient aborder les navigateurs phéniciens venant de la Cyrénaïque.

Séance du 8 Décembre 1888.

Présidence de M. Bonnardot, vice-président.

Présents : MM. Bréal, Berger, Boyer, Bonnardot, Bauer, Dottin, Möhl, Guieysse, Psichari, Ploix, de Saussure.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Election. M. Boyer est élu membre de la Société.

Hommages. Voir p. xxx.

Nécrologie. M. Bréal annonce la mort de notre confrère M. Schœbel. Il s'occupait de philologie sanscrite et spécialement de philosophie indienne. Ses mémoires ont été plusieurs fois récompensés par l'Institut.

Communications. M. Psichari communique les observations qu'il a faites au sujet de la suppression connue d'un *r* ou d'un *l* final dans le parler français actuel, et qui fait que *quatre jours,* par exemple, se prononce *kat ʒur*. M. Psichari fait remarquer que de là naissent des groupes de consonnes insolites, ainsi *p-p* dans *exemp(le) probant*. Il cherche à fixer d'autre part sous quelles influences le sujet parlant restitue de temps en temps la forme pleine pour la forme écourtée.

Une conversation s'engage à ce sujet entre plusieurs membres. M. Ploix et M. de Saussure disent que la chute de *l r* n'est qu'un contre-coup de la non-prononciation d'*e* muet, et que la question devient ainsi beaucoup plus vaste.

M. Bréal présente une étymologie du grec ἁμαρτάνω, où l'esprit rude n'a pas de valeur étymologique, et que l'on peut rapprocher de ἀμπλακίσκω, parent lui-même de μαλακός. L'idée première de ἁμαρτάνω « manquer le but » est celle de la flèche qui s'aplatit au lieu de pénétrer. Des observations sont faites par M. de Saussure.

M. Guieysse fait une communication sur le patois anglais des nègres du Missouri, tel qu'il a été recueilli par M. Twaine. Un certain nombre de faits phonétiques d'une grande constance peuvent y être relevés. Le *th* doux devient *d*; le *th* dur intérieur devient *f*; les groupes *ld, nd* à la fin du mot perdent la seconde consonne : *en=and, chile=child,* etc. Des observations sont faites par MM. Ploix, de Saussure, Bonnardot.

Commission. Sont désignés comme membres de la Commission de vérification des comptes : MM. Bauer, Dottin, Möhl.

Séance du 22 Décembre 1888.

Présidence de M. Halévy.

Présents : MM. de Rochemonteix, R. Duval, Halévy, Bréal, Bauer, Berger, Bonnardot, Dottin, Guieysse, Möhl.

Assistant étranger : M. Ssaineano.

La séance est ouverte à neuf heures.

M. Möhl remplace au bureau M. le Secrétaire adjoint, absent de Paris, et donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Motions. M. Möhl, au nom de M. James Jackson, appelle l'attention de la Société sur l'état des tomes III et IV de notre *Bulletin,* qui sont dépourvus de titres, et propose de faire imprimer ces titres afin de satisfaire aux demandes de nos confrères.

Cette première proposition est adoptée. Une seconde proposition, tendant à abandonner les chiffres romains pour les chiffres arabes dans la pagination du *Bulletin,* ne saurait être accueillie sans enfreindre l'article 42 des Statuts, qui prescrit une pagination différente pour les *Mémoires* et le *Bulletin.*

Hommages. Voir p. xxx.

Nécrologie. M. le Président annonce trois pertes nouvelles que la Société vient de faire et qui seront douloureusement ressenties. La Société, encore toute pleine des sentiments de regret que lui ont causés les morts si soudaines de MM. Bergaigne, A. Darmesteter et Schœbel, est

en effet de nouveau atteinte par celles de MM. le comte Riant, Nigoles et Georgian. M. Halévy rappelle les travaux de nos confrères et l'intérêt qu'ils prenaient tous à l'œuvre commune de la Société. Leur perte laisse dans nos rangs des vides pénibles et termine l'année de la façon la plus douloureuse.

Nouvelles. M. Bréal annonce que notre confrère, M. Monseur, vient d'être nommé professeur de sanscrit à l'Université libre de Bruxelles. M. le Président se fait l'interprète des sentiments sympathiques que cette nomination inspire à la Société.

M. Halévy ajoute qu'au moment de quitter le fauteuil de président, il tient à remercier la Société de la marque d'estime qu'elle lui a donnée en l'appelant à présider cette année ses discussions scientifiques.

Quoique porté plus particulièrement par ses travaux personnels vers l'étude des idiomes sémitiques, il se réjouit d'avoir pu présider des démonstrations où la philologie indo-européenne, plus avancée, devait avoir la plus grande part, et il veut voir surtout dans le choix de la Société un encouragement adressé à la philologie sémitique. M. Halévy termine en félicitant ses confrères de la précision et de la méthode de plus en plus rigoureuse qu'ils ont su apporter à des études d'un caractère si élevé et si désintéressé.

Rapport. M. Bauer donne lecture du rapport de la Commission de vérification des comptes :

Messieurs,

La Commission de vérification des comptes s'est réunie le vendredi 21 décembre, à cinq heures et demie, chez votre trésorier ; elle a examiné la tenue des livres et vérifié les comptes.

Les recettes se sont élevées, pour l'exercice 1888, à la somme de 8,923 fr. 21, qui se décomposent de la manière suivante :

Reliquat de l'exercice 1887.....	3.617 fr.	60
Legs Ascoli.....	1.500	»
Allocation du ministère.....	1.200	»
Intérêts et rentes.....	600	60
Vente de publications.....	61	45
61 cotisations arriérées.....	731	56
101 cotisations de l'exercice courant.....	1.212	»
	8.923 fr.	21

D'autre part, les dépenses ont été de 4,466 fr. 10 ; soit :

Frais de publication.....	2.308 fr.	05
Achat de 50 fr. de rentes 3 0/0..	1.376	45
Indemnité à l'Administrateur adjoint.....	400	»
Frais d'administration.....	120	40
Entretien de la salle, chauffage, éclairage, gages du concierge et étrennes.....	161	60
Frais de garde et d'échange de titres.....	11	»
Envois de publications.....	5	25
Frais de poste et de recouvrement.	83	35
	4.466 fr.	10

Recettes.....	8.923 fr.	21
Dépenses.....	4.466	10
En caisse.....	4.457 fr.	11

La Commission a donc arrêté les comptes à la somme de 4,457 fr. 11 en caisse. Si de cette somme on déduit les 1,500 fr. du legs Ascoli, qui ont une destination spéciale, il reste en caisse une somme disponible de 2,957 fr. 11, sur laquelle la Commission vous demande d'autoriser le trésorier à acheter un titre de 50 fr. de rentes 3 0/0 au porteur, ce qui portera les rentes que possède la Société à 750 fr., dont 600 fr. en un titre nominatif, 50 fr. en un titre au porteur

déposé à l'Imprimerie Nationale, et 100 fr. de rentes 3 0/0 au porteur déposés à la Société Générale.

Signé : BAUER, DOTTIN, MOHL.

M. Berger prend ensuite la parole :

« Messieurs, le rapport que vous venez d'entendre réclame quelques explications que je demande la permission de présenter à la Société.

« Deux faits ont marqué, cette année, l'existence financière de la Société : le legs Ascoli, dont M. le Secrétaire vous a entretenus, et le placement des fonds de la Société à la Société Générale. Conformément à la résolution prise par la Société de Linguistique, il y a bientôt un an, votre trésorier a déposé les titres de rentes qu'il avait entre les mains à la Société Générale ; puis il s'est mis en mesure de faire convertir les 600 fr. de rentes au porteur qui étaient disponibles en un titre nominatif. Après des négociations qui ont duré un certain temps, cette opération a abouti, et je puis vous annoncer aujourd'hui que la Société possède un titre nominatif de 600 fr. de rentes 3 0/0. D'autre part, j'ai acheté cette année 50 fr. de rentes au porteur qui ont également été déposés à la Société Générale ; j'y ai enfin aussi déposé les 1,500 fr. provenant du legs Ascoli, ainsi que diverses autres sommes dont le détail se trouve sur le carnet de comptes visé par la Société Générale. Les titres de rentes de la Société se trouvent ainsi placés à l'abri des accidents qui peuvent atteindre les individus. Il sera facile, si on le désire, de généraliser cette mesure et de déposer à la Société Générale la totalité ou la presque totalité des sommes qui forment la caisse de la Société.

« D'autre part, grâce au recouvrement des cotisations par la poste, le nombre des cotisations touchées s'est sensiblement accru. Des 200 membres dont se compose la Société de Linguistique, 40 sont membres perpétuels, 160 seulement paient des cotisations annuelles. Sur ces 160 membres ordinaires, il a été perçu cette année 162 cotisations, dont 61 cotisations arriérées et 101 pour l'exercice courant. Ce nombre, qui pourra encore être dépassé par l'extension, à

l'étranger, des recouvrements postaux, est supérieur à celui des années précédentes. On remarquera en particulier le grand nombre des cotisations arriérées qui sont rentrées cette année. Ce résultat, dont il faut se réjouir, a eu pour contre-partie la radiation de quatre ou cinq membres de la Société, dont on avait perdu la trace ou qui ne payaient plus depuis longtemps leurs cotisations. Nous avons eu en outre à enregistrer trois démissions ; enfin la mort nous a atteints cette année plus cruellement qu'aucune des années précédentes ; elle nous a enlevé sept de nos confrères depuis la clôture du dernier exercice : MM. Marcel Devic, Chassang, Darmesteter, Georgian, Nigoles, Schœbel et le comte Riant. Nous nous trouvons ainsi ramenés momentanément au nombre de 200 que nous avions dépassé depuis deux ou trois ans. Malgré cette diminution qui nous est doublement sensible, je crois que la situation financière de la Société peut être envisagée sans crainte.

« En remerciant la Société de la confiance qu'elle m'a toujours témoignée, je viens la prier aujourd'hui de vouloir bien me décharger des fonctions de trésorier. Il y a quinze ans qu'elle me les a confiées ; quand je les ai acceptées, je ne pensais pas les conserver aussi longtemps. Je crois qu'il est bon que d'autres prennent aussi leur part de la tâche commune. D'ailleurs, le développement qu'ont pris les finances de la Société, et qui est dû, je n'ai pas besoin de le rappeler, à d'autres qu'à moi, exige des aptitudes qui me manquent et un temps dont il m'est de plus en plus difficile de disposer. Les mesures financières qui ont été prises cette année faciliteront la transmission des fonctions de trésorier et me permettront de les quitter avec plus de tranquillité.

« J'emporterai un souvenir profondément reconnaissant de l'honneur que m'ont fait mes confrères et plus encore de leur affection, et je ne cesserai d'être trésorier que pour participer, plus activement que par le passé, je l'espère, aux travaux de la Société. »

M. Halévy et M. Bréal, sans chercher à faire revenir M. le Trésorier sur sa détermination, expriment les sentiments de profond regret que sa démission inspire à la So-

ciété, qui trouvait en lui un auxiliaire puissant et qui, depuis tant d'années, admirait l'activité et le zèle qu'il déployait dans ses difficiles fonctions. M. Bréal insiste sur les grands services que M. Berger a rendus à la Société qui lui est redevable, pour une large part, de l'état de prospérité qu'elle a atteint aujourd'hui; il espère du moins que M. Berger voudra bien continuer quelques semaines encore à s'occuper des intérêts de la Société jusqu'à ce qu'elle ait pu lui trouver un successeur. M. Berger répond qu'il est profondément touché des sentiments de ses confrères à son égard et qu'il ne saurait abandonner son poste qu'après avoir remis ses livres entre les mains du nouveau Trésorier.

L'achat d'un titre de 50 fr. de rentes 3/0 au porteur, proposé par la Commission, est adopté.

Bibliothèque. M. Dottin, bibliothécaire, signale à la Société les conditions désavantageuses où se trouve notre bibliothèque qui, prenant de jour en jour du développement, est de plus en plus à l'étroit dans la salle de l'École libre des Sciences politiques où nos volumes sont déposés.

La Société répond que l'observation de M. le Bibliothécaire sera prise en considération et qu'on s'efforcera d'adopter d'autres dispositions. Le bureau est chargé d'examiner la question et de prendre des mesures en conséquence.

Election du bureau. M. Bonnardot, vice-président, tout en remerciant la Société de l'avoir appelé aux fonctions qu'il a occupées cette année, décline toute candidature à la Présidence pour l'année 1889.

Le scrutin est ouvert pour l'élection du bureau de 1889. Sont élus :

Président : M. Ch. Ploix.

1er Vice-Président : M. F. Bonnardot.

2e Vice-Président : M. M. de Rochemonteix.

Secrétaire : M. Michel Bréal.

Secrétaire adjoint : M. F. de Saussure.

Administrateur : M. Jean Psichari.

Trésorier : M. N...

Bibliothécaire : M. G. Dottin.

Membres du Comité de publication : MM. d'Arbois de

Jubainville, Rubens Duval, Louis Havet, Louis Léger, G. Paris, Renan.

M. Ph. Berger remplira provisoirement les fonctions de trésorier.

La séance est levée à 10 heures.

Séance du 12 Janvier 1889.

Présidence de M. Bonnardot, vice-président.

Présents : MM. de Rochemonteix, Baize, prince Bibesco, Bréal, Berger, Bonnardot, Bauer, Boyer, Dottin, Möhl.

Assistant étranger : M. Ssaineano.

La séance est ouverte à huit heures et demie.

M. Möhl donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Présentation. M. Bréal présente, avec M. V. Henry, pour être membre de la Société. M. Jean-Baptiste Dutilleul, 23, rue Leverrier, à Paris.

Nouvelles. M. le Secrétaire annonce que notre confrère, M. Victor Henry, vient d'être nommé professeur de sanscrit et de grammaire comparée à la Faculté des Lettres de Paris, en remplacement du regretté Abel Bergaigne. — En même temps, notre confrère, M. Louis Duvau, succède à M. Henry auprès de la Faculté de Lille.

M. le Président se fait l'interprète des sentiments de satisfaction que cause à la Société cette double nomination.

Hommages. Voir p. xxx.

Communications. Il est donné lecture de deux communications de M. Duvau : la première touchant le vieil irlandais *cúach* « coupe » = **cōcos* ou **concos,* identifié avec le grec κόγχος, sanscrit *çaṅkha* ; — la seconde sur le latin *crūdus* = **crovĭdos, *crevidos,* tiré d'un mot correspondant au sanscrit *kravis*, au grec κρέας.

En ce qui concerne le vieil irlandais *cúach*, M. Dottin remarque que la diphtongaison de *ō* en *úa* est douteuse, s'il faut supposer la perte d'une nasale.

M. Bréal fait également certaines réserves au sujet du développement de *crūdus* en latin. L'analogie de *caleo:*

calidus, *tumeo: tumidus*, etc., montre en effet que les adjectifs de cette formation proviennent plutôt de verbes que de substantifs ; ainsi, *crūdus* remonterait directement à **crueo*, *cruēre*, de la même racine que *cruor* et que *crus*, *cruris* « la partie charnue de la jambe ».

M. Berger entretient la Société des difficultés nombreuses que présente l'interprétation des inscriptions phéniciennes découvertes en Algérie sur des urnes funéraires. Ces inscriptions sont précieuses à plus d'un titre et leur déchiffrement fournira certainement d'importants documents à l'épigraphie sémitique. Dès maintenant, on peut y reconnaître çà et là des formules curieuses, par exemple les mots *mahašan ozamīm*, placés en tête d'un certain nombre de ces monuments et que M. Berger croit pouvoir traduire par « boîte à ossements ». Ailleurs, on lit le mot *bĕhajjō'* qui représente sans doute *bĕχajjō'* « pendant sa vie » et qui atteste la confusion des gutturales dans l'orthographe de ces textes.

Ces inscriptions présentent encore un autre intérêt : en effet, elles montrent une écriture intermédiaire entre le paléo-punique et le néo-punique qui apparaissent seuls sur les monuments de Carthage. Il faut en conclure que, contrairement à l'opinion de quelques savants, les inscriptions paléo-puniques de Carthage sont bien réellement antérieures à sa destruction par les Romains et que sa restauration n'a commencé qu'avec le néo-punique, puisque ses monuments sont muets sur l'époque intermédiaire.

M. Bréal fait l'étymologie du latin *caelum* « ciel », qui semble tiré du verbe *caedo* « couper » et qui s'employa d'abord comme terme d'architecture pour désigner une « voûte ». L'histoire est à peu près la même pour les mots germaniques qui désignent le « ciel » et pour le zend *asman* qui signifie à la fois « pierre » et « ciel ». — M. Berger compare en hébreu le mot *raqia'* « firmamentum », du verbe *rāqa'* « repousser au marteau ».

M. Bréal traite ensuite de l'*irradiation grammaticale*, phénomène par lequel un suffixe adopte dans la langue une signification spéciale due aux radicaux avec lesquels il fut tout d'abord employé. C'est ainsi qu'en grec les verbes en *-ιάω*,

comme χειριάω « avoir mal à la main », μολυβδιάω « avoir le teint plombé », ἐλλεβοριάω « avoir besoin d'hellébore », etc., se sont étendus dans le vocabulaire médical grâce à quelques termes primitifs tels que μανία, βουλιμία, ναυτία, etc. De même les verbes en -ιάζω, employés dans le langage religieux, par exemple θυσιάζω « offrir un sacrifice », ἰσθμιάζω, ἐνθουσιάζω, etc., doivent leur origine à des primitifs comme πυθιάζω, de πυθιάς. Ainsi encore, en latin, les verbes en *sco*, qui ont reçu leur développement d'après *adolesco*, *senesco*.

Séance du 26 Janvier 1889.

Présidence de M. de Charencey.

Présents: MM. Bréal, Boyer, Dottin, de Charencey, de Saussure, Möhl, prince Bibesco, Bauer, Dutilleul.

Assistants étrangers: MM. Ssaineano, Meillet.

Le précédent procès-verbal est lu et adopté.

Hommages. Voir p. xxxj.

Élection. Est élu membre de la Société: M. Dutilleul.

Présentations. MM. Bréal et Maspéro présentent pour être membre de la Société: M. Terrien de Lacouperie, 54, Bishop's Terrace, Walham Green, Londres. — MM. Bréal et Guieysse présentent: M. Marcel Schwob, 1, rue de Seine, Paris.

Communications. M. Boyer traite du vieil irlandais *bri* « montagne ». On indique comme accusatif *brigh* et *breg*, comme gén. sing. *breg*, etc. Mais les textes très anciens ne connaissent pas de *g*; on trouve accusatif *bri*. M. Boyer suppose, en conséquence, que *bri* est le mot correspondant au scr. *giri* « montagne », slavon *gora*, et que son *b* représente *g* vélaire primitif. Des observations sont faites par MM. Bréal, de Saussure, Dottin. M. Dottin élève une objection au nom du gaulois *briga*, où le *g* est manifeste, et qu'on s'accorde à comparer au germanique *burg* (hauteur fortifiée). M. Boyer insiste à nouveau sur le fait que les premiers textes irlandais ne montrent pas le *g*.

M. Bréal développe devant la Société cette thèse qu'une forme grammaticale, ainsi que l'a affirmé M. Schuchardt, peut fort bien s'emprunter d'une langue à l'autre. Sur ce

principe, il est permis de voir dans les féminins du vieux haut allemand en *-ĭn* désignant des personnes, *cuningin* « reine », etc., une imitation du lat. *regina, gallina.* — Il est possible aussi d'interpréter le passif celtique en *-r* comme un emprunt fait aux langues italiques, à une époque où les deux domaines linguistiques se reliaient entre eux par une série de transitions insensibles. Des observations sont faites par MM. de Charencey, de Saussure, Dottin. M. Dottin dit que le passif en *-r* irlandais n'est au fond qu'un verbe impersonnel, où le sens passif même est douteux.

M. de Saussure fait une communication sur certains détails de la versification homérique. En dehors de la *césure,* qu'il n'examine pas, il faudrait selon lui reconnaître une valeur à la *fin de mot.* En effet, le troisième pied contient une *fin de mot* 99 fois sur 100, ce qui ne peut être dû au hasard; mais, de l'aveu même des théoriciens de la *césure,* celle-ci ne saurait expliquer le fait, puisqu'ils la placent continuellement ailleurs qu'au troisième pied. Ainsi le vers homérique ne réclame pas évidemment une *césure,* mais réclame évidemment une *fin de mot* au troisième pied, et il devient légitime d'opérer, d'une manière générale, avec le principe de la *fin de mot,* que cette fin de mot constitue ou non une césure selon l'appréciation toute personnelle et précaire des métriciens. Ce principe posé, il devient intéressant de constater que le premier pied doit autant que possible finir avec une fin de mot (ὡς φάτο, etc.), ce qui arrive en moyenne 55 fois sur 100; le chant A est unique à cet égard avec 46 0/0 et presque comparable à la Batrachomyomachie qui tombe à 44 0/0. — D'autre part, on constate ce fait bizarre que le nombre des vers où le premier pied finit avec un mot est dans chaque chant *en raison inverse* de ceux où le quatrième pied finit ainsi. Quand le premier chiffre dépasse 52 1/2 0/0, l'autre tombe au-dessous de 61 1/2 0/0, et réciproquement sans exception.

Des observations sont faites par M. Bréal.

Séance du 9 Février 1889.

Présidence de M. de Charencey.

Présents: MM. Psichari, Dottin, Bréal, Möhl, de Charencey, Guieysse, Boyer, prince Bibesco, Berger, Nommès, R. Duval, Bauer, de Saussure, Schwob.

Assistants étrangers: MM. Meillet, Ssaineano.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Hommage. Voir p. xxxj.

Élections. Sont élus membres de la Société: MM. Terrien de Lacouperie et Marcel Schwob.

Présentations. MM. Michel Bréal et Louis Havet présentent pour être membre de la Société: M. Meillet, 24, boulevard Saint-Michel, à Paris. — MM. Bréal et Loth présentent: M. Audouin, professeur au lycée de Rennes.

Nouvelles et vote. M. Psichari annonce que notre confrère, M. l'abbé Rousselot, s'occupe en ce moment de jeter les bases d'une Société qui prendra le nom de *Société des Parlers de France*. Le but de cette association est défini dans un prospectus auquel M. Psichari demande à la Société d'accorder la publicité de son *Bulletin*. La proposition est adoptée par vote à main levée.

Communications. M. Bréal fait une communication sur le latin *rabies* qui lui paraît être un terme médical d'importation grecque. Il faut probablement chercher le mot qui a pu servir de modèle dans la famille de ῥέμβω « tourner sur soi-même ». M. Berger fait remarquer toutefois que la course du chien enragé ressemble plutôt à un zig-zag désordonné qu'à un mouvement circulaire.

M. Bréal étudie ensuite dans sa formation le grec προνωπής et montre qu'il repose sur une simple imitation d'ἐνωπής. Pollux dit qu'on distingue au théâtre trois sortes d'objets: τὰ ἐνώπια les objets en vue, c'est-à-dire placés sur la scène, τὰ ἀνώπια ceux qui sont dans la coulisse, et τὰ προνώπια ce qui entre en scène. Ce sont les emplois de ce genre qui ont pu conduire à affubler προνωπής d'un ν que l'étymologie n'explique pas.

En dernier lieu, M. Bréal traite du nom romain *Sallustius* ou *Sallustus;* c'est une formation semblable à *onustus,* et qui indique un ancien neutre **sallus* « santé ». — Parlant à ce propos de *tellus,* M. Bréal dit que le masculin *Tellumo,* avec la même finale que dans *Lucumo,* doit faire soupçonner une origine étrurienne au culte si archaïque de Tellus.

M. de Charencey, cédant le fauteuil à M. Rubens Duval, communique une nouvelle série d'étymologies basques, montrant à nouveau que le lexique de cet idiome est en grande partie composé d'emprunts aux langues romanes.

M. Guieysse entretient la Société du pronom *īdem,* dont les éléments ne sont pas, selon lui, à l'origine *is* + *dem,* mais *is* + *em*. Le *d* serait parti de quelques formes comme l'ablatif *eōd-em eād-em,* et le nomin.-acc. sing. neutre *ĭd-em,* ce dernier identique au sanscrit *id-am*. Des observations sont faites par M. de Saussure.

M. de Saussure présente quelques remarques sur le grec πολλός alternant avec πολύς. Notre confrère, M. Wackernagel, a montré qu'il était phonétiquement impossible de ramener cette forme à *πολϝός, et proposé comme remède un primitif *πολνός = scr. *pūrnás* « plein ». Mais à son tour le groupe λν n'est pas ordinairement traité de cette façon, et la seule solution satisfaisante est en réalité de poser *πολjός. Au point de vue morphologique, il y a lieu peut-être de rapprocher la flexion des adjectifs en *-u* lituaniens: *gražùs,* dat. *gražiám,* et gotiques: *hardus,* dat. *hardjamma.*

M. Möhl pose une question à M. Psichari sur le néo-grec φοῦχτα « le poing » = πυκτή (χείρ), d'après l'étymologie proposée dans les *Mémoires,* t. VI, p. 303. Au point de vue de la voyelle finale aussi bien qu'au point de vue de l'accent, il y aurait peut-être lieu de comparer l'attique ἡ πρύμνα « la poupe » en regard de l'homérique πρυμνὴ νηῦς, — ou encore γῦρος « cercle », substantif, à côté de γυρός « rond », adjectif, etc.

La question est discutée entre MM. Psichari et Möhl et divers membres.

Séance du 23 Février 1889.

Présidence de M. Bonnardot, vice-président.

Présents : MM. Nommès, Dutilleul, de Charencey, Bonnardot, Bréal, Bauer, de Rochemonteix, Boyer, Schwob, Meillet, Möhl.

La séance est ouverte à huit heures trois quarts. M. Möhl occupe au bureau le fauteuil de M. le Secrétaire adjoint, qui se fait excuser de ne pouvoir assister à la séance.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Élections. MM. Audouin et Meillet sont élus membres de la Société.

Présentation. M. Möhl présente, au nom de MM. de Saussure et Psichari : M. Gasc-Desfossés, élève de l'Ecole des Hautes-Etudes, 76, rue de la Pompe, à Paris.

Hommage. Voir p. xxxj.

Correspondance. M. Bréal donne lecture d'une lettre dans laquelle M. Pasteur interroge notre confrère sur la possibilité de substituer au mot *bactériologie* un terme plus avantageux, par exemple *microbie*. La Société, consultée par M. Bréal, examine les droits que l'expression nouvelle peut avoir à l'existence, en tant que signifiant « science des microbes ». Malgré l'analogie de *pharmacie* et de *chimie*, M. Möhl fait remarquer que le suffixe *-ie* a perdu aujourd'hui la faculté de désigner une science ; il paraît mort dans cette signification. M. de Charencey, appuyé par plusieurs voix, propose *microbique*, d'après *botanique*, *obstétrique*, etc. D'autre part, M. Boyer constate qu'un mot *microbiologie* n'aurait guère chance de supplanter *bactériologie* qui, bien que peu exact et d'une compréhension trop restreinte, semble déjà s'être complètement acclimaté dans l'usage courant de la médecine.

Communication. M. Schwob entretient la Société des méthodes erronées qui ont été suivies jusqu'ici dans l'étude de l'argot par la plupart des personnes qui s'en sont occupées, notamment par M. Francisque-Michel. Généralement, on néglige complètement l'histoire des formes

argotiques que, par une tendance fâcheuse, on s'efforce d'expliquer systématiquement par des métaphores plus ou moins imagées. En réalité, depuis les premiers monuments que nous possédons du « jargon » français, par exemple les ballades bien connues de Villon, jusqu'à nos jours, la langue verte a eu, comme toute espèce de langage, un développement historique dont il faut tenir compte ; à côté des déformations volontaires et conscientes des mots, dans lesquelles l'anagramme joue le principal rôle, il y a donc dans l'argot une série de faits phonétiques, analogiques, sémantiques ou de dérivation, qu'il faut séparer des formations artificielles. Enfin, les formations artificielles elles-mêmes prennent dans la langue un rôle spécial toutes les fois que, pour une raison ou pour une autre, on vient à en perdre la clé et que leur origine n'apparaît plus avec clarté.

Des observations sont faites par MM. de Charencey, Bréal, Bonnardot.

La séance est levée à dix heures.

Séance du 9 Mars 1889.

Présidence de M. Bonnardot, vice-président.

Présents : MM. Zvetaïev, V. Henry, de Charencey, Nommès, Bréal, Bauer, Bonnardot, R. Duval, Gasc-Desfossés, Boyer, Psichari, Dutilleul, Meillet, Guieysse, Schwob, Möhl.

Assistant étranger : M. Auguste Bréal.

La séance est ouverte à huit heures et demie.

M. Möhl remplace au bureau M. le Secrétaire adjoint, empêché, et donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Correspondance. M. Bréal lit une lettre par laquelle notre Président, M. Ploix, en ce moment absent de Paris, annonce qu'il vient d'être informé de son élévation à la présidence et envoie ses remerciements à la Société.

Élection. M. Gasc-Desfossés est élu membre de la Société.

Hommage. Voir p. xxxj.

Communications. M. Schwob, continuant ses observations sur l'argot, lit un travail qu'il a rédigé en collaboration avec M. Guieysse sur les suffixes argotiques considérés spécialement comme éléments de déformation. Ce caractère particulier explique les fréquentes substitutions de suffixes qu'on remarque dans l'argot, ainsi que les altérations profondes que subissent les racines, réduites parfois à la lettre initiale, par ex. *m-oche,* de *mal; fr-usquin,* de *froc;* etc. — M. Schwob passe ensuite en revue un certain nombre de mots et de locutions qui ont passé de l'argot dans la langue ordinaire : *chiquenaude,* de *chiquer* = *choquer;* — *emmitoufler,* de *mitoufle* « gant », et *mitaine,* d'un mot *mitte* qu'on retrouve peut-être dans la locution : *faire chatte mitte;* tirés probablement l'un et l'autre du mot *main.* — M. Schwob termine par l'étymologie du mot *argot* qui désigna d'abord une des trois tribus des truands : Egypte, Bohême et *Argot,* c'est-à-dire *Arabie.*

Des observations sont faites par MM. Bréal, R. Duval, Dutilleul, de Charencey, Bonnardot.

M. Bréal communique deux nouvelles inscriptions osques ; sur l'une d'elles se trouve l'expression *postreí ioklei* « le lendemain », variante intéressante du *zicolom* (= **dieculum*) « jour » de la Table de Bantia.

Des observations sont faites par M. Zvetaïev.

M. Bréal fait ensuite l'étymologie des mots latins *mūnus,* dont le sens primitif est « fondation, institution » et qui se rattache à *mūnia, moenia,* et *mūrus;* — *studeo,* emprunté au grec σπεύδω ; — *forda* ou *horda* « vache pleine », doublet de *gravida* et de *gurda, gurdus,* français *gourd, dégourdir.*

Des observations sont faites par M. de Charencey.

La séance est levée à dix heures.

Séance du 23 Mars 1889.

Présidence de M. Bonnardot, vice-président.

Présents : MM. Zvetaïev, V. Henry, Nominès, Bonnardot, Dutilleul, Boyer, Schwob, Bauer, Gasc-Desfossés, Meillet, Guieysse, Möhl.

La séance est ouverte à huit heures et demie.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Correspondance. M. le Président donne lecture d'une lettre par laquelle notre confrère, M. Guimet, invite la Société à venir visiter, avant l'ouverture au public, le Musée des Religions dont il est le fondateur.

La Société, acceptant l'invitation de notre confrère, décide de se rendre en corps au Musée Guimet; après une courte discussion, la visite est fixée au dimanche 7 avril, à 2 heures de relevée. Le bureau est chargé d'exprimer à M. Guimet les remerciements de la Société et de l'informer de la décision prise.

Communications. M. V. Henry donne lecture d'un article de notre confrère, M. Audouin, sur la prothèse de ο dans le grec ὄνομα ; la voyelle prothétique aurait été amenée par la nasale sonnante des cas obliques, p. ex. **nmn-ós* ou **nm̥nt-ós* = **enmn-os*, **enm̥nt-os*, ὀνόματος. — Le mot ὄνυξ doit son ο à la même cause, soit génitif **nqh-ós*, **enqh-os*, ὄνυχος; mais ici la forme avec prothèse vocalique apparaît aussi en latin (*ungvis*) et en v. irl. (*inga*), en regard du sanscrit *nakha*, du v. slave *nogŭtĭ*, etc.

M. Henry communique en second lieu une note de M. Duvau sur la latin *vimulus* « doux, flexible », dérivé de **vimus*, qui est proprement un ancien participe passé de *vieo* « courber l'osier ».

M. Meillet fait une communication sur la nature des gutturales indo-européennes après *u*. L'arménien, se comportant sur ce point comme les idiomes du groupe européen, dénonce plutôt en cette position une gutturale non vélaire. — En sanscrit, du reste, on constate quelques hésitations entre les deux classes de gutturales après *u*; ainsi *vahāmi*, lat. *veho*, avec g_1, en regard de *ogha*, avec g_2; — *ruç* en regard de *ruč*, etc. Ces exemples doivent nous faire conclure, ce semble, que les gutturales de l'indo-européen se rapprochaient après *u* de la série palatale plutôt que de la série vélaire et que, en cette position, k_2, g_2, gh_2, dans les idiomes du groupe oriental, sont simplement développés de k_1, g_1, gh_1.

Des observations sont faites par M. Dutilleul.

M. Bonnardot pose une question à M. Schwob sur l'origine argotique de l'expression *à tire-larigot;* l'étymologie en paraît décidément obscure. M. Nommès signale, à ce sujet, le grand nombre de mots allemands qui, à l'heure actuelle, semblent vouloir s'introduire dans l'argot de Paris.

La séance est levée à dix heures.

Séance du 6 Avril 1889.

Présidence de M. Bonnardot, vice-président.

Présents: MM. Baize, Berger, Bréal, Bonnardot, Bauer, R. Duval, Halévy, Nommès, Möhl.

La séance est ouverte à huit heures et demie.

M. Möhl donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Correspondance. M. le Président lit une lettre dans laquelle MM. Schwob et Guieysse, répondant à une question qui leur avait été posée dans la précédente séance, font l'historique de l'expression *à tire-larigot.* L'argot du XVIIe siècle donne le mot *le rigo* « le gosier », qui suppose un simple **got, *go,* se rattachant à *gouailler, bagout* et *rigoler.* Cf. *rire à gorge déployée.*

M. Bréal communique une lettre de M. Céloron de Blainville, directeur du service local de la Cochinchine française, qui annonce l'ouverture prochaine à Saïgon d'une bibliothèque coloniale et demande pour elle l'échange des publications de la Société avec les *Excursions et Reconnaissances,* publiées par l'administration de la Cochinchine, et avec le *Journal Officiel* de la colonie. — Le bureau est chargé d'examiner les avantages que cet échange peut offrir pour la Société.

Hommage. Voir p. xxxj.

Communication. M. Berger entretient la Société d'une importante inscription en hébreu carré découverte à Palmyre et contenant deux passages du Deutéronome. Le premier a déjà été publié; le second (VII, 15) est inédit; M. Berger en met un estampage sous les yeux de la Société. L'inscription devait surmonter la porte d'une très vaste synagogue; d'après M. Berger, elle remonterait à l'époque

de la grande prospérité de Palmyre; elle ne lui paraît pas en tout cas postérieure au xe siècle.— Cette inscription est intéressante au point de vue philologique par la multiplication des lettres de direction *jod* et *vav,* notamment dans le mot *Adonai,* où l'usage du *vav* n'est pas ordinaire et qui du reste, comme on sait, est généralement remplacé dans l'écriture par son synonyme *Jehovah.*

M. Halévy pense que l'emploi des lettres de direction, ainsi que les formes relativement modernes du *tav,* du *he* et du *hheth,* dénoncent une époque assez récente; il ne croit pas en conséquence que l'inscription soit antérieure aux premiers khalifes. Peut-être même est-elle d'origine caraïte et non talmudique.

D'autres observations sont faites par MM. R. Duval et Bréal.

M. Bréal traite du latin *tergorare* « mettre une cuirasse », formé de *tergum* comme *armare* de *armus,* — et de *strenae* « les étrennes », qui nous présente peut-être une prononciation populaire pour **saturnuae* (*feriae*), les Saturnales coïncidant primitivement avec le commencement de l'année. De même, *strenuus* ne signifie peut-être pas autre chose à l'origine que « né sous les auspices de Saturne ».

Des observations sont faites par MM. Bonnardot et Berger.

La séance est levée à dix heures.

Séance du 27 Avril 1889.

Présidence de M. Ploix.

Présents: MM. Ploix, Bréal, V. Henry, Bonnardot, Möhl, de Charencey, Halévy, de Saussure, Nommès, Bauer, de Rochemonteix, Psichari, Berger, Joret.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président prononce une courte allocution, où il exprime le regret d'avoir été jusqu'à présent retenu loin de nos séances par un séjour en province.

Hommage. Voir p. xxxj.

Nouvelles. M. Bréal annonce que notre confrère, M. Speijer, est nommé professeur à l'Université de Groningue.

M. Bréal donne lecture d'une lettre du Ministère de l'Instruction publique invitant la Société à nommer des délégués pour le Congrès annuel des Sociétés savantes. Sont désignés : MM. Berger, Bonnardot, V. Henry, Möhl.

Présentation. MM. Bréal et Schwob présentent pour être membre de la Société : M. le docteur Antonio Peñafiel, membre de l'Académie de médecine de Mexico.

Communications. M. de Rochemonteix lit la préface d'un travail qu'il vient d'entreprendre sur la langue des tribus Bedah répandues à l'orient de l'Egypte, entre le 30e et le 16e degré de latitude nord. Il fait l'analyse de la conjugaison bichari, dont les affixes présentent une analogie remarquable avec ceux du sémitique : 1e pers. *-an, -a, -n ;* 2e pers. *-ta* (fém. *-ti*) ; 3e pers. *-i* (fém. *-t*) ; plur. *-na.* Ces affixes, dans certains verbes, sont placés devant le radical au lieu de lui être ajoutés par la fin.

M. Bréal présente une observation touchant le caractère de fixité extraordinaire que M. de Rochemonteix vient de revendiquer pour les idiomes en question ainsi que pour les idiomes berbères : à ce point qu'il ne considère pas comme impossible que les soldats de Jugurtha, s'ils revivaient, fussent compris à l'heure qu'il est de certaines peuplades africaines. Le renouvellement continuel du vocabulaire que nous observons dans nos langues (comparer le fr. *tomber, aller* aux verbes synonymes du latin) n'existerait donc pas chez ces peuples. — M. de Rochemonteix fait observer que, la détérioration phonétique des mots étant très faible dans ces idiomes, le lien étymologique qui relie entre eux tous les vocables de même famille reste vivant et visible, ce qui est une première garantie de leur intégrité; mais à cela s'ajoute sans doute que le cercle d'idées où se meut l'individu dans les tribus en question est éternellement le même, très restreint et très précis. Enfin, quelle que puisse être l'explication définitive, il est de fait que les gens d'Assouan et de Dongola, séparés depuis le règne de Dioclétien, se comprennent aujourd'hui très facilement. D'autres observations sont faites par MM. Ploix, de Charencey.

Il est donné lecture de deux notes de M. Louis Havet concernant le latin *canaba* = κελύβη, et *curculio*, *gurgulio*, formes redoublées pour * *culculio*, * *gulgulio*. Des observations sont faites par M. Bauer.

M. Bréal traite de l'étymologie de *cervix*. C'est un mot composé, où entre *cer-* = κάρα, et *-vīx* parent de *vincio*. C'est ce qui explique qu'on emploie le mot de préférence au pluriel : *cer-vīces* « les attaches de la tête ». Des observations sont faites par MM. Halévy, Bonnardot.

M. Halévy fait une communication destinée à fixer soit le nom, soit la position géographique, jusqu'à présent également douteux, de la localité chananéenne appelée dans la Bible *Qaṭṭât* et *Qitrôn*. Le nom de *Qaṭṭât* s'accordant avec celui des Septante Καθτκνάθ, et celui du Talmud *Qiṭinat*, il devient certain que *Qitrôn* est une forme défigurée de *Qaṭṭât-on* (le second *tav* ayant été lu comme *resh* plus *vav*). La ville s'appelait donc *Qaṭṭât* (pour *Qaṭṭanat*) ou *Qaṭṭât-on* (pour *Qaṭṭanat-on*). Nul doute que la ville chananéenne mentionnée à propos du meurtre d'un ambassadeur sous le nom de *Qiḥinatuna*, dans la correspondance en langue babylonienne du roi d'Egypte Aménophis IV (xve siècle avant notre ère), ne soit précisément cette localité de *Qaṭṭanaton* ; car le signe qu'on a lu *ḥi* peut également se lire *ti*. Et comme il est dit que cette ville est située dans le voisinage d'Acca, il ne reste plus qu'à constater l'existence actuelle, près d'Acca, d'un village arabe *Quteina*, pour avoir le droit de considérer la question comme vidée.

Séance du 11 Mai 1889.

Présidence de M. Ploix.

Présents : MM. Antonio Peñafiel, Nommès, Halévy, Ploix, de Rochemonteix, V. Henry, de Charencey, Bréal, Bauer, Schwob, Möhl.

Élection. M. le docteur Antonio Peñafiel est élu membre de la Société.

Hommages. Voir p. xxxj.

Communications. M. Bréal communique une inscription

grecque boustrophédon, récemment découverte. — Il fait ensuite l'étymologie du grec ἑορτή « fête », dont le sens primitif paraît être celui de « réjouissance » et qui se rattache ainsi au verbe ἀείρω, αἴρω « exalter, enthousiasmer ».

M. de Rochemonteix continue la lecture de son mémoire sur les origines du verbe bichari. Il étudie la formation des temps et examine le jeu des divers affixes flexionnels qui se placent tantôt à la fin, tantôt au début de la racine, ce qui semble prouver que dans l'état primitif de la langue ces éléments jouissaient encore d'une certaine indépendance vis-à-vis du thème verbal. — Répondant à une observation de M. Bréal, notre confrère fait remarquer qu'à l'heure actuelle la signification temporelle des trois temps simples du bichari n'est pas encore absolument fixée et que souvent le présent, le passé et le futur sont employés l'un pour l'autre. — En terminant, M. de Rochemonteix résume ses observations sur le verbe bichari comparé avec l'égyptien antique où le système verbal paraît avoir eu à l'origine la même structure. On y retrouve les indices personnels *t* et *k*, qui servent d'ailleurs également de flexions personnelles dans le verbe sémitique. M. de Rochemonteix conclut à une parenté primitive entre le bichari, le berbère et l'égyptien d'une part, entre ces langues et les langues sémitiques d'autre part.

M. Halévy souscrit à la première partie de l'hypothèse, mais fait ses réserves par rapport à la seconde, bien que lui-même, dans le temps, ait cru à la parenté directe des idiomes chamitiques et sémitiques. Il lui paraît aujourd'hui que les indices *t* et *k* diffèrent essentiellement de nature dans le chamitique, où on ne saurait les considérer que comme de simples affixes et comme des éléments primitifs, — et dans le sémitique où ce ne sont que des débris de pronoms parfaitement reconnaissables et où la formation se dénonce comme relativement récente; il n'y a donc entre les langues chamitiques et sémitiques d'autre analogie que celle d'une homophonie partielle et purement fortuite.

M. de Rochemonteix objecte que précisément le caractère récent du parfait sémitique est un fait à démontrer : dans

les chapitres suivants de son mémoire, il s'attache au contraire à prouver l'ancienneté des indices *t* et *k* en sémitique comme en chamitique.

Séance du 25 Mai 1889.

Présidence de M. Ploix.

Présents : MM. Bréal, Halévy, de Charencey, Bauer, V. Henry, Boyer, Schwob, Möhl, Ploix, de Saussure, Nommès, Dutilleul, Meillet.

M. Berger s'excuse par lettre de ne pouvoir assister à la séance.

Il est donné lecture des procès-verbaux des 27 avril et 11 mai, qui sont adoptés.

Nécrologie. M. Bréal annonce deux pertes sensibles que la Société vient de faire dans la personne de M. Merlette et dans celle de M. Georges Guieysse.

M. Merlette, un des deux auteurs qui signaient *Larive et Fleury*, a rendu de grands services à l'instruction primaire par des publications où il ne craignait pas de semer çà et là, toujours avec art et mesure, quelques indications de grammaire historique. Son *Dictionnaire des mots et des choses* est un livre utile et très exact, qu'il ne lui a pas été donné d'achever.

La Société a perdu en M. Georges Guieysse un jeune linguiste dont l'avenir était plein de promesses. Un goût déclaré le portait dès l'âge de quatorze ans vers les études linguistiques : c'était chez lui une véritable vocation. Il avait le don particulier de s'assimiler très facilement par l'usage les langues vivantes et d'y saisir les moindres détails de la prononciation. Un premier travail de lui, sur l'argot, fait en collaboration avec M. Schwob, paraîtra comme œuvre posthume dans le prochain fascicule de nos Mémoires. Assidu à nos séances, il emporte les sympathies de tous ceux qui l'y ont connu.

Présentations. La Bibliothèque de l'Ecole française de Rome demande à être reçue au nombre des membres de la

Société. M. Bréal transmet cette demande, sur laquelle il sera voté à la prochaine séance. — MM. Möhl et de la Grasserie présentent : M. l'abbé Grégoire-Henri Schils, curé de Torgny (Belgique).

Communications. M. Bréal traite de l'allemand *wahr* « vrai », qu'il soupçonne d'être emprunté au latin, de même que l'est le terme opposé *falsch*. Le gotique ne connaît pas le mot en question. Des observations sont faites par MM. de Saussure, Möhl.

M. Bréal développe ensuite une nouvelle étymologie de *suesco*, tendant à rattacher ce mot à *suus* « sien ». — M. Henry formule une objection portant sur l'*u* consonne de *svesco* en regard de l'*u* voyelle de *suus*. M. Bréal rappelle que *suas* se trouve comme monosyllabe (*svas*) à la fin d'un vers d'Ennius.

M. de Charencey traite de la conjugaison dans les langues maya et quiché, où l'on remarque la structure tout à fait différente du verbe transitif et du verbe intransitif. En phonétique, le groupe maya se distingue du groupe quiché notamment par la substitution de *n* à *k* final, à laquelle participe la langue mam, autrement intermédiaire entre les deux groupes. Des observations sont faites par M. Halévy.

M. Henry fait une communication relative à l'*s* inorganique de ἥκου-σ-ται, γνω-σ-τός et autres formations grecques de ce genre. Le point de départ de ces formations peut être cherché dans les racines en *s* et à dentale : γνωστός, d'après σχιστός, par suite de l'apparente conformité entre σχίσω : γνώσω. M. Henry découvre toutefois un autre foyer de l'*s* beaucoup plus rapproché, dans l'hypothèse qu'il développe de l'existence d'un aoriste passif grec en -σ-θην jusqu'ici méconnu, et concurrent à l'aoriste en -θην. La théorie de l'aoriste en -σ-θην est liée intimement à l'explication nouvelle de l'aoriste en -θην, dans laquelle M. Henry s'est rencontré avec M. Wackernagel, et qu'il faut supposer connue au préalable pour voir ensuite sans difficulté comment ἐγνώσθης peut logiquement s'identifier avec l'indien *a-ǵñā-s-thās*. Des observations sont faites par M. de Saussure.

M. Halévy traite de la formation de la 2e personne du parfait en sémitique, montrant que l'affixe -*k* des idiomes

méridionaux et l'affixe *-t* des idiomes du nord procèdent tous les deux d'un pronom *ka-tu* « toi ». Des observations sont faites par MM. Schwob, de Charencey, Henry.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

10 Novembre 1888.

Suomalais-Ugrilaisen Seuran Aikakauskirja. Journal de la Société finno-ougrienne ; t. III, fasc. 5. Helsingfors, 1888.

Kuhn's Zeitschrift. Nouvelle série, t. VIII, fasc. 4 — t. X, fasc. 1-3. Gütersloh, 1887-88.

Les Affinités lexicographiques du Qechua et du Maya, par M. L. Douay. Etude manuscrite présentée au Congrès des Américanistes, à Berlin, et offerte par l'auteur à la Société.

24 Novembre.

Annual Report of the board of Regents of the Smithsonian Institution. Juillet 1885. Partie II. Washington, 1886.

Revue de l'Histoire des Religions, publiée par le Musée Guimet. Neuvième année, t. XVIII, fasc. 2. — De la part de M. Emile Guimet.

8 Décembre.

La Nature des Dieux, étude de mythologie gréco-latine, par Ch. Ploix. Paris, Vieweg, 1888. — Offert par l'auteur.

Internationale Zeitschrift für Sprachwissenschaft, publiée par F. Techmer ; t. IV, fasc. 1. Leipzig, Barth, 1888.

Dictionnaire de l'ancienne langue française, par F. Godefroy. Livraisons 31-51. — De la part du Ministère de l'Instruction publique.

22 Décembre.

Annales du Musée Guimet, t. XIII : *Le Rāmāyana au point de vue religieux, philosophique et moral*, par Ch. Schœbel, P. O. Ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Paris, Leroux, 1888. — De la part du Ministère de l'Instruction publique.

12 Janvier 1889.

Discursos leidos ante la Real Acçademia de la Historia, por D. A. Sanchez Moguel (8 décembre 1888). Madrid, 1888. — Offert par l'auteur.

Rasmus Kristian Rask, von Wilhelm Thomsen. Traduction allemande. — Offert par l'auteur.

26 Janvier.

Substituty otdélnyh zvukov i zvukovyh sočetanii normalinoï russkoï réči, par A. Aleksandrov. Varsovie, 1884. — Offert par l'auteur.

Rapport sur une mission à Luxembourg et à Clairvaux d'Ardennes, par Fr. Bonnardot. Paris, Leroux, 1888. — Offert par l'auteur.

Actes de la Société Philologique, t. XVI-XVII. Alençon, 1888.

Vocabulaire des Indiens de la Vallée de Napa et du Clear-Lake, en Californie, par F. Berton. — Offert par M. de Saussure.

9 Février.

L'Œuvre d'Abel Bergaigne, par Victor Henry. Leçon d'ouverture du Cours de sanscrit et grammaire comparée à la Faculté des Lettres de Paris. Extrait des Annales de la Faculté des Lettres de Lille, 1889. — Offert par l'auteur.

23 Février.

Deux ans de séjour en Abyssinie, par le R. P. Dimothéos, légat de Sa Béatitude le Patriarche Arménien auprès de Théodore, roi d'Abyssinie. Jérusalem, au Couvent de St-Jacques, 1871. — Déposé par M. de Charencey de la part de la Société philotechnique arménienne de Paris.

9 Mars.

University Studies, published by the University of Nebraska. Vol. I, fasc. 2. Octobre 1888. Lincoln, 1888. — Déposé par M. Bréal de la part de l'Université de Lincoln.

6 Avril.

Excursions et Reconnaissances, publiées par le service local de la Cochinchine Française, t. XIII, n° 30. Janvier-fév. 1887. Saïgon, Impr. Coloniale, 1887. — De la part de la Direction du service local de la Cochinchine.

27 Avril.

Esquisses morphologiques, par V. Henry. Cinquième fascicule : *Les infinitifs latins*. Paris, 1889. — Offert par l'auteur.

11 Mai.

Catálogo alfabético de los nombres de lugar pertenecientes al idioma nahuatl. Estudio jeroglífico, por el Dr Antonio Peñafiel. Méjico, 1885. Avec album. — Offert par l'auteur.

Suomalais-Ugrilaisen Seuran Aikakauskirja. Journal de la Société finno-ougrienne; t. VI. Helsingfors, 1889.

SOMMAIRE DES PÉRIODIQUES REÇUS PAR LA SOCIÉTÉ.

JOURNAL DE KUHN, nouvelle série, t. X, fasc. 1-3 ; année 1888 :

H. Zimmer : *Keltische Studien* (6. *Zum mittelirischen Wortschatz ;* 7. *Schicksale des indogermanischen s-Aorits im Irischen;* 8. *Ueber das italo-keltische Passivum und Deponens*) ; — J. Wackernagel : *Miscellen zur griechischen Grammatik ;* — W. Meyer : *Quantität und Qualität der lateinischen Vokale ;* — K. F. Johansson : *Etymologische Beiträge ;* — R. Thurneysen : *Vocalisches* z *im Indogermanischen.*

REVUE INTERNATIONALE DE LINGUISTIQUE, fondée et publiée par F. Techmer ; tome IV, fasc. 1-2.

F. Bopp : *Analytical comparison of the sanskrit, greek, latin and teutonic languages, shaving the original identity of their grammatical structure* (1820) ; W. v. Humboldt : *Brief an F. Bopp über die « Analytical comparison »* (1821) ; — A.-F. Pott : *Zur Litteratur der Sprachenkunde Amerikas ;* — F. Müller : *Die Entstehu g eines Wortes aus einem Suffixe ;* — K. Brugmann : *Das Nominalgeschlecht in den idg. Sprachen ;* — F. Techmer : *Zur Lautschrift mittels lateinischer Buchstaben und artikulatorischen Nebenzeichen ;* — J. Balassa : *Phonetik der ungarischen Sprache.*

VARIÉTÉ

TIRE-LARIGOT.

Le *Bulletin* a inséré en juillet 1885 une explication de cette locution par M. Jean Fleury. Si nous revenons sur *tire-larigot,* c'est que la question a été soulevée de nouveau à la Société de linguistique. On verra d'ailleurs que, sur l'interprétation du sens, nous nous accordons avec M. Jean Fleury.

Nous avons montré ailleurs que l'argot se sert d'un suffixe de déformation *go* (*Parisien, Parigo; sergent, sergot*). La langue populaire a interprété « tire-larigot », comme s'il fallait y reconnaître ce suffixe, puisqu'on a le doublet « tire-lari*rette* ». Mais diverses considérations amènent au contraire à considérer *go* comme la partie essentielle du mot.

Au XVIe s. *tire-larigot* existait sous sa forme actuelle. « Et, pour l'appaiser, luy donnerent à boire à tyrelarigot... » (Rabelais, *Garg.*, I. c. 7.)

Mais dans un opuscule intitulé « Response et complaincte au grand Coesre sur le Jargon de l'Argot reforme... Paris, Jean Martin, 1630 » on trouve une expression qui doit être rapprochée de *tire larigot*. « L'Archisuppost: Ne veux-tu point te resjouyr et *chanter le rigo*... ? »

Le mot *rigo*[1] existait donc séparément. Nous pourrons dès lors écrire « tire-la-rigo ». La prononciation parisienne a dû développer l'*a;* de sorte qu'on a « tire-le-rigo ».

1. Il ne s'agit pas ici d'une *danse* (*Rigaudon*, autrefois *rigo*), mais bien d'un chant. Les deux mots *rigaudon* et *rigo* sont d'origine différente, selon toute probabilité.

Qu'est-ceque le mot *rigo ?* M. Bijvanck, qui s'occupe en ce moment d'un ouvrage sur les langues secrètes chez les peuples romans au xv° siècle, nous a communiqué dans une lettre particulière diverses observations relatives à la prothèse de certaines syllabes en argot. « *Re*bigner » et « bigner », « *re*bonne » et « bonne », « remoucher » et « moucher » présentent la syllabe *re*. C'est précisément cette prothèse que nous rencontrons dans *rigo* (**rego*). L'affaiblissement de *re* en *ri* se retrouve dans *ritournelle* (cf. *retourner*).

Rego présente donc une syllabe prothétique. Le mot *go* dont *rego* est le doublet signifiait *gueule, gosier*. Une pièce du théâtre burlesque (1747-1754) porte le titre de « Madame *Engueule* ou les accords poissards ». Il faut reconnaître ici le nom de Madame Angot. Cette Madame Angot est « forte *en gueule* ». Le *Catéchisme poissard* de Baudot (Troyes, s. d.) contient les dernières volontés de *Fort-en-gueule* et un discours du même à « *une* mère Angot ». Le *Nouveau Catéchisme poissard* (Noblet, s. d.) contient « l'Aimable conversation de mam'zelle *Gotot* la mal-chiquée ». C'est une poissarde : il faut traduire *Gueuleteau* ou *Gueule-tôt*. Le mot *go* se prononçant aussi *gou*, l'argot traduit « dé*gou*tant » par « dé*bec*quetant » et « dé*gueu*lasse ». Ces traductions partielles de mots sont fréquentes en argot. Le *Jargon de l'Argot réformé* donne *démorfier* (démanger). En effet *manger* = *morfier*.

Le sens de **go, *rego, *rigo* bien établi, on voit que l'expression « boire, chanter à tire-le-rigo », dérive de la même idée que l'expression « chanter à gorge déployée ».

Si maintenant nous considérons les mots **go, *gou* et **rego* au point de vue sémantique, nous verrons qu'ils ont donné naissance à un grand nombre d'expressions. La bouche sert à manger, à avaler gloutonnement; à rire ; à sourire ; à railler ; à chantonner ; à chanter ; à parler ; elle exprime l'étonnement et le dédain ; enfin, comme l'a reconnu M. Bijvanck en étudiant le mot *baffe*, elle exprime « une attitude de l'inférieur envers le supérieur, soit qu'il se fasse plus niais qu'il ne l'est en réalité, soit qu'il ruse quand il voit la force de l'autre côté, soit qu'il se montre inconvenant ».

Le mot *gogo*, d'abord, a été faussement interprété par

gaudium. « Boire à *plein* guoguo » (Rab., *Pantagruel*) ne peut s'expliquer que par le sens *gosier*[1]. Au radical *go* s'est ajouté le suffixe artificiel déjà mentionné. — Le sens de *jobard* est justement la garantie de cette étymologie. Le *gogo* est celui qui écoute, bouche bée, les *boniments*. La métaphore n'est pas particulière à la langue française. Dans la parabase des *Acharniens*, Aristophane appelle les Athéniens χαινοπόλιτας (χαίνω, être bouche bée) parce qu'ils « font tout quand ils écoutent les ambassadeurs étrangers qui les bernent ». Ce sont proprement des *gogos*. Les doublets de *gogo*, *gogue*, *goguette*, *gogaille*[2], nous ramènent au premier sens, tandis que *goguenard* montre la bouche railleuse.

Rigo donne *rigoler* et **rigougner*, *rigolo* et *rigougnard*. Rabelais écrit d'ailleurs *rigouller*. Le mot *regou* avec le suffixe *bille* (trinque*biller*, etc.) avait donné déjà *reguoubillonner*, avec le sens de *manger*. L'inverse de *reguoubillonner*, c'est *dégobiller*.

Avec le suffixe argotique *berge* (*ni* et *niberge* = *flamme* et *flamberge*) *go* a donné le verbe *goberger*.

Go-infre présente le suffixe *infe*, *inve* ou *invre* sur le modèle *sinfe*, *sinve* ou *sinvre*. Dans l'édition Pellerin (1836) du *Jargon*, ce mot signifie *chanteur*, ce qui démontre son origine.

Goualer (chanter) est un doublet de *gouailler* (railler). C'est ainsi que *escale* donne *écaille*. On disait au XVIIIe s. « ficher la gouaille » pour *gouailler* (*Cat. poiss.*, Baudot). Le même mot sert ainsi à représenter deux mouvements différents de la bouche.

Bagout (parole), *bagouler* (parler, nommer), offrent la syllabe *ba* prothétique en argot (cf. *babigner*). C'est à un mot de cette famille **bagou-iner* qu'on peut rattacher *baragouiner*. Le même phénomène d'adjonction de la syllabe *ra* s'est produit dans *tarabuster*, doublet de *tabuster* (Rabelais). — *Balagoinfre* (H. de Balzac, *Corr.*, I, 22) que nous signale

1. *Gogo* (Villon, *Ballade Margot*) doit être une formation double sur un autre radical.

2. *Gargot* (gargote) présente un redoublement initial suivi du développement *ar*. M. Bijvanck nous a communiqué de curieuses études au sujet de ce phénomène.

M. Bijvanck, présente sous le rapport de la forme une analogie complète avec *baragouiner*. Le développement prothétique *ba* se retrouve sans doute avec des modifications vocales dans *bigot*, équivalent désormais à *bégueule*.

Nous arrêtons ici la famille de mots qui remontent à *go, gou, rego, regou, rigo, rigou* et *bagou*. Il y a d'autres expressions qui se rattachent à cette famille[1]. Mais il serait trop long d'énumérer ici tous les dérivés et sous-dérivés. Le fait intéressant qui paraît ressortir de cette courte étude, au point de vue sémantique, c'est que, suivant l'expression de M. Bijvanck « le *bec* ou la *tête* a servi souvent de symbole aux sentiments » et que les différents mouvements de la bouche se sont pour ainsi dire personnifiés dans le langage.

MARCEL SCHWOB et GEORGES GUIEYSSE.

1. M. Bijvanck rapproche *jobelin* (*go-belin*, parler inintelligible), *jargon* (*gargon*, cf. *gargote*), etc. *Jobard* (*gobard, gobeur*) doit s'ajouter à cette liste.

NÉCROLOGIE

DISCOURS PRONONCÉ

PAR

M. GASTON PARIS

AUX OBSÈQUES

D'ARSÈNE DARMESTETER

(18 NOVEMBRE 1888)

[C'est en 1870 qu'Arsène Darmesteter, à peine âgé de vingt-quatre ans, devint membre de la Société de Linguistique. Les *Bulletins* publiés à cette époque mentionnent fréquemment son nom et attestent la part active qu'il prit tout de suite à l'œuvre commune. Son ardeur scientifique, ce besoin d'étudier et de méditer qui l'occupa toute sa vie, trouvèrent dans les discussions à la fois savantes et familières de la Salle Gerson leur premier champ d'exercice. Depuis, des entreprises plus vastes le contraignirent peu à peu à espacer ses apparitions aux séances et même il dut y renoncer tout à fait : mais, jusqu'à la fin de sa vie et au milieu de ses grands travaux, il ne cessa de s'intéresser aux études de ses confrères ; on était toujours sûr de trouver découpés sur sa table les fascicules de nos *Mémoires* et les numéros de nos *Bulletins* dès le jour de leur distribution. De son côté, la Société, qui avait vu se former et grandir sa renommée scientifique, suivait le développement de son œuvre avec un intérêt d'autant plus vif que des liens étroits, presque des attaches de famille, l'unissaient au savant romaniste. C'est en effet parmi nos confrères qu'Arsène Darmesteter comptait ses amis les plus chers, ses élèves préférés, tous les intimes confidents et les conseillers de ses travaux : son frère, M. James Darmesteter, a été notre Président

en 1887 ; MM. Gaston Paris et Paul Meyer, après avoir été ses maitres, étaient restés les familiers de sa maison ; M. Hatzfeld, dans une collaboration de seize années, partagea ses labeurs et ses succès. D'autres de nos confrères avaient été associés à ses études, notamment M. Möhl et M. Baize, qui s'étaient faits ses auxiliaires dans ses recherches lexicographiques. Aussi la Société de Linguistique était-elle largement représentée à ses obsèques ; notre confrère M. Gaston Paris, parlant au nom de l'Ecole des Hautes Etudes, a retracé dans le discours suivant la vie d'Arsène Darmesteter :]

Messieurs,

Arsène Darmesteter a trop longtemps appartenu à l'École des Hautes Études, il en a trop bien représenté l'esprit, il l'a trop aimée, il lui a fait trop d'honneur, pour qu'elle puisse le laisser partir si tôt et si soudainement sans lui adresser un suprême adieu. Si je m'acquitte avec douleur de ce pieux devoir, que je ne pensais guère avoir à remplir envers lui, je puis du moins me dire que l'amitié et l'attention avec lesquelles j'ai suivi Darmesteter pendant toute sa carrière me désignaient pour parler de lui. J'ai vu, il y a vingt ans, notre cher ami venir s'asseoir à la table des élèves dans les premières conférences ouvertes dans nos petites salles, conférences si vivantes, si joyeusement menées et suivies, et où, dès son entrée, il prenait la première place ; j'ai eu le plaisir, quatre ans après, de l'installer moi-même à la table du maître, d'où, pendant douze ans, avec le charme sympathique de sa parole et l'autorité de son savoir, il a entretenu, dirigé, fécondé la vocation d'élites successives ; j'ai partagé avec lui, avec nous tous, il y a quatre ans, le regret de le voir quitter ce laboratoire où il avait tant travaillé pour lui d'abord, puis pour les autres, et où l'on ne passe guère sans y attacher pour toujours beaucoup de sa pensée et un peu de son cœur. Dans les premiers temps de son enseignement, sur sa demande et pour rassurer sa défiance de lui-même, j'assistai souvent à ses conférences : je n'en entendis pas une sans y recueillir des faits nouveaux, des suggestions précieuses, des vues ou des coordinations importantes. Que de fois, au sortir d'une de ces leçons familières pour lesquelles il puisait à pleines

mains dans le trésor de ses connaissances et de ses idées, nous avons arpenté longuement la cour de la Sorbonne ou les trottoirs des rues voisines, discutant quelques-uns de ces aperçus à la fois larges et ingénieux, hardis et circonspects, qu'il émettait avec réserve devant son auditoire et qu'il se plaisait alors à développer librement! Heures inoubliables et chères entre toutes, que donne seul le commerce de l'intelligence uni aux épanchements de l'amitié, et qui mêlent à la plus noble des jouissances, la poursuite de la vérité entrevue et devinée, la douceur de l'aimer ensemble et de s'aimer en elle! Dans ces controverses amicales, comme dans l'appréciation des livres qu'il eut souvent à juger, Arsène Darmesteter portait autant d'aménité que d'ardeur et sa sincérité n'était dépassée que par sa modestie. Toujours émerveillé des découvertes des autres, toujours hésitant sur les siennes, bien souvent, pour mettre en lumière ce qu'il avait trouvé de nouveau dans une idée ou dans un ouvrage, il ajoutait du sien plus que n'avait mis l'auteur, et sa généreuse incubation développait et faisait éclore un germe à peine doué de vie.

Ce n'est pas à l'École que je l'ai vu pour la première fois. En 1867, je faisais à la salle Gerson un de ces cours libres qu'avait inaugurés M. Duruy, comme il fonda l'année d'après notre École. Je vis un jour venir à moi un de mes plus jeunes auditeurs : il me raconta qu'il suivait ces leçons avec un dessein tout particulier et pour l'accomplissement d'une tâche, à ce qu'il croyait, passagère. Il avait étudié la théologie rabbinique et il se proposait de pénétrer autant que possible, avec une science à la fois profondément sympathique et hautement indépendante, les mystères à peine explorés du Talmud et de ses appendices. Il avait même écrit un exposé sommaire du sujet, destiné au grand public, dont il me donna connaissance et qui me fit voir tout de suite la force et la clarté de cet esprit encore aux débuts de son activité : il ramenait à une logique secrète et rigoureuse les épanouissements les plus étranges d'une fantaisie qui au premier abord déroute tous les calculs et déconcerte tous les raisonnements. La théologie critique est la meilleure des gymnastiques intellectuelles, la préparation la plus fé-

conde au travail purement scientifique. Par la nature même des problèmes qu'elle agite, par l'effort qu'il faut faire pour y être à la fois libre et respectueux, par le tremblement pieux qui retient la main de l'opérateur au moment d'attaquer les fibres les plus sensibles et les plus sacrées de l'âme humaine, par le contrôle sévère auquel on se sent soumis en touchant à des questions toujours brûlantes, par la portée considérable que prennent les recherches les plus minutieuses et par l'importance que tous attachent aux moindres détails, elle enseigne à l'esprit la hardiesse et la réserve, la précision et en même temps ce juste degré d'indécision où il faut souvent savoir s'arrêter ; elle apprend à donner de l'attention aux plus petits faits et à les rattacher toujours à une vue générale. Darmesteter fut un exemple de plus de l'heureuse influence que ces études peuvent exercer sur une pensée bien organisée pour la science. Par une singulière rencontre, ce fut la théologie même qui le mit, sans qu'il s'en doutât, sur sa vraie voie. Dans le célèbre commentaire que Rashi de Troyes, à la fin du XIe et au commencement du XIIe siècle, écrivit sur la Bible et le Talmud, se trouvent en grand nombre des gloses françaises, altérées de la façon la plus étrange dans les éditions et déjà dans les manuscrits. Darmesteter voulut les comprendre, puis essaya de les restituer, et, s'apercevant qu'il lui fallait pour y réussir une connaissance plus intime de l'ancien français, il vint à la rue Gerson, puis à l'École des Hautes Études, pour se préparer à cette tâche. Mais insensiblement ce qui n'avait été pour lui qu'un moyen devint un but, le but de toute sa vie. Il s'attacha avec un intérêt toujours plus vif à la philologie française et abandonna le Talmud. Les gloses de Rashi n'en restèrent pas moins l'objet constant de son étude et de ses recherches : c'était leur publication qu'il regardait comme devant être son meilleur titre scientifique et il n'attendait que l'achèvement de son *Dictionnaire* pour s'y consacrer tout entier. L'inexécution de ce grand projet est un véritable malheur pour la science. Du monument si longtemps rêvé, notre ami ne laisse que les matériaux, et Dieu sait si, lui parti, quelqu'un sera capable de les mettre en œuvre !

C'était par une recherche lexicographique que Darmesteter avait abordé la philologie française : cet ordre d'études fut toujours celui qui l'attira le plus et il avait à un rare degré tout ce qu'il faut pour y exceller. Tandis que beaucoup de philologues ne s'intéressent qu'aux langues mortes et ne se sentent pour ainsi dire à leur aise que devant le cadavre, un scalpel et un microscope en main, il avait le goût et le sens du vivant. Son esprit philosophique lui faisait parfaitement comprendre l'identité des phénomènes des époques passées et de ceux de l'époque présente, et il trouvait aux seconds l'avantage de pouvoir être observés directement dans leur jeu complexe et changeant. Il ne percevait pas moins nettement l'évolution constante du langage, faite d'imitation et de création, et la solidarité qui rattache indissolublement ce qui a été, ce qui est et ce qui sera. Profondément versé dans les études phonétiques, c'est cependant l'histoire des idées qu'il cherchait surtout dans l'histoire des mots, et c'est là que trouvait à s'exercer sa logique serrée et pénétrante, affinée par un long commerce avec les plus subtils des scolastiques. Il se plaisait à suivre le lexique français depuis ses origines jusqu'à son état actuel, ramenant à des lois les écarts en apparence les plus capricieux, épiant les infinies variétés de forme et de sens de chaque mot, rattachant les faits épars à des causes générales, jouissant en penseur, en artiste et souvent en poète, de la fécondité, de l'invention, parfois de l'*humour* que déploie à travers les siècles ce qu'on appelle à si juste titre le génie de la langue. Ses deux beaux livres sur les *Mots composés* et sur la *Formation des mots nouveaux en français* montrèrent avec quelle étonnante rapidité le débutant avait passé maître. Je n'en dirai pas ici les mérites : je n'ai voulu que mettre en relief ce qu'on peut appeler la physionomie scientifique de notre ami, qui fut un philologue érudit, un phonéticien profond, et peut-être avant tout un psychologue.

Avec ce goût particulier pour la lexicographie historique, on conçoit qu'il accepta sans hésitation la proposition si honorable que lui fit M. Hatzfeld de collaborer à la rédaction d'un *Dictionnaire* qui devait être, avec celui de Littré, le plus digne hommage rendu par la science française du

XIXe siècle à la langue française, notre vraie patrie. Depuis lors, depuis seize ans, les deux collaborateurs n'ont pas cessé un jour de travailler à cette grande œuvre, qu'ils avaient cru d'abord pouvoir terminer en trois années. Ils y ont apporté chacun, avec la même ardeur, la contribution de leurs recherches, de leur critique, de leurs méditations solitaires, de leurs longues et fructueuses discussions. Enfin l'œuvre est terminée ; l'introduction, ouvrage capital à elle seule, est écrite ; déjà on passe à l'exécution, de nombreuses feuilles sont imprimées et ont à peu près subi la longue série de corrections que leur impose une conscience toujours inquiète ; dans quelques semaines, le dictionnaire tant attendu va commencer à paraître... Pauvre ami ! si la mort, par la seule grâce qu'elle lui ait faite, n'avait pas en le frappant enveloppé son âme de son voile, à côté du déchirement qu'il aurait éprouvé en quittant ceux qu'il aimait, ses amis, ce frère si chéri, cette épouse qui lui avait donné pendant onze années un bonheur sans mélange, l'idée de ne pas voir paraître ce livre, auquel il avait donné une si large part de sa vie, auquel il avait fait tant de sacrifices, aurait été celle à laquelle il aurait pu le plus difficilement se résigner ! Heureusement l'œuvre est là, prête à voir le jour, sous la surveillance fidèle de celui qui en a partagé la longue et laborieuse préparation, et grâce à cette œuvre capitale, le nom d'Arsène Darmesteter sera mentionné avec admiration et reconnaissance par tous ceux qui s'occuperont après lui de l'histoire externe et intime de notre langue.

J'ai dit qu'il avait fait à cette œuvre des sacrifices ; il s'est en effet interdit pour y travailler bien des recherches qui l'attiraient et qu'il se promettait toujours de reprendre quand elle serait achevée. Il lui donnait tout le temps que lui laissait son enseignement, auquel il apportait une conscience et un soin incomparables. C'est ainsi qu'il a laissé de côté, pensant y revenir plus tard, ses études sur la curieuse littérature judéo-française du moyen âge, non sans avoir donné dans quelques notices préliminaires une idée des richesses qu'il avait accumulées sur ce sujet dans divers voyages en Angleterre et en Italie, et sans avoir publié un admirable et unique monument, le « regret » funèbre, écrit

en français, mais en caractères hébreux, à l'occasion du martyre de quelques Juifs brûlés à Troyes au XIIIe siècle. Fort versé dans la littérature du moyen âge, il ne l'a cependant abordée qu'une fois, dans sa thèse latine sur *Floovent*, où, appliquant dans un autre domaine la rigueur de sa méthode et la finesse de son goût, il a marqué une trace profonde dans l'histoire des études sur notre épopée nationale. Il a trouvé encore le temps de donner, en collaboration avec M. Hatzfeld, cet excellent *Manuel de la langue et de la littérature du* XVIe *siècle*, qui mérite de servir de modèle à tous les travaux du même genre. Mais en général tout ce qu'il écrivait se rapportait au *Dictionnaire :* c'est pour éclaircir une des données fondamentales de la lexicographie française, la distinction entre les mots traditionnels et les mots empruntés, qu'il a fait sur le système et l'évolution du vocalisme français cette petite dissertation, célèbre dès son apparition, où il a découvert et établi ce qu'on appelle à juste titre la *loi de Darmesteter*. C'est à l'aide des observations faites au cours de son grand travail qu'il a écrit une magistrale étude sur le lexique de l'ancien français. Enfin, c'est presque un simple fragment détaché de l'introduction du *Dictionnaire* que le charmant et profond volume sur *la Vie des Mots*, où une imagination si aimable est guidée par une logique si précise et éclairée par une si riche érudition. Il a sacrifié à cette œuvre maîtresse ses œuvres accessoires ; hélas ! il lui a peut-être sacrifié plus encore. Sans cesse hanté par l'appel de cette fournaise qui chauffait toujours et réclamait sans relâche de nouveaux matériaux, il y jetait toutes ses heures de loisir, toutes celles où il aurait pu se reposer, se délasser, se renouveler, et celles du jour, dérobées entre deux leçons, et celles de la nuit, arrachées au sommeil, toutes ses pensées, toutes ses forces, toute sa vie, et au moment où la fournaise était enfin comble, où la statue allait sortir du moule ardent et se dresser sur la place publique, il est tombé, vaincu, épuisé, mort, sans l'avoir vue !

Depuis trois ans sa santé donnait aux siens des inquiétudes. Une affection du cœur l'avait obligé de consulter les médecins, de prendre, bien malgré lui, des précautions, de mettre à son activité quelque mesure. Grâce aux soins d'une

tendresse toujours en éveil, il semblait avoir pris le dessus ; il était revenu de vacances plein de courage et d'entrain, voyant avec confiance s'ouvrir une nouvelle campagne de travail. Un accident, un refroidissement auquel il avait à peine fait attention et qui pendant plusieurs jours sembla peu grave même aux yeux les plus anxieusement attentifs, prit soudain un caractère funeste : le mal se porta sur l'organe depuis longtemps atteint qui ne pouvait supporter le choc. Le péril ne se manifesta que lundi soir (12 novembre), mais aussitôt il fut extrême. A partir de mercredi, notre ami perdit à peu près toute conscience et, dans la nuit du jeudi au vendredi, il expira au milieu de sa famille atterrée. Ses amis les plus chers avaient à peine eu le temps d'apprendre sa maladie : ils accoururent auprès de lui pour recevoir la foudroyante nouvelle de son agonie et de sa mort. Je ne veux rien dire du deuil ineffaçable où sont plongés ceux qui vivaient dans son intimité quotidienne ; mais les regrets qu'il laisse à tous ceux qui l'ont approché seront aussi durables qu'ils sont profonds. Une exquise bonté, une douceur constante, une droiture ignorante de tout détour, une modestie qu'aucun succès ne diminuait, une simplicité de cœur et de manières qui, jointe à une telle supériorité d'esprit, donnait à son commerce un charme indicible, un dévouement absolu à la science, au devoir, à l'amitié, une obligeance toujours prête, une charité aussi active que délicate, telles étaient les principales qualités qui le faisaient chérir de ses amis anciens et nouveaux, de ses collègues et de ses élèves. L'École des Hautes Études le pleure comme elle a pleuré Bergaigne, qu'elle avait donné en même temps que lui à la Sorbonne. Tous deux y avaient apporté l'esprit du milieu scientifique où ils s'étaient formés ; tous deux avaient allumé dans cet illustre et antique foyer de lumière de nouveaux et brillants flambeaux ; tous deux joignaient aux mérites les plus éminents de l'intelligence les dons les plus rares du cœur. En quelques mois notre École et la Faculté des lettres ont deux fois à porter un deuil commun. Si quelque chose peut alléger notre douleur, c'est de penser que Darmesteter, comme Bergaigne, a vaillamment rempli sa tâche aussi longtemps qu'il l'a pu, qu'il a fait beaucoup de

bien pendant son trop court passage parmi nous, qu'il laisse après lui un monument impérissable, que, par son exemple autant que par son enseignement, il a exercé sur la jeunesse française une action salutaire et féconde, qu'il a honoré son temps et son pays.

DISCOURS PRONONCÉ

PAR

M. MICHEL BRÉAL

AUX OBSÈQUES DE

GEORGES GUIEYSSE[1]

(20 MAI 1889)

MESSIEURS,

Il y a huit mois, quand nous étions réunis à cette même place pour rendre les derniers devoirs à M. Eugène Guieysse, qui de nous aurait pensé que nous devions nous y retrouver si tôt pour un deuil plus cruel encore et plus poignant? Au père il avait été donné du moins de remplir une partie de sa destinée : mais comment exprimer notre douleur, quand c'est le fils, à peine âgé de vingt ans, que nous mettons aujourd'hui au tombeau? Avec lui, sont emportées les plus belles, les plus chères espérances : une vie dont on croyait entrevoir déjà la direction et les étapes principales disparaît subitement, ne laissant après elle qu'affliction et regrets.

La nature et le sort semblaient avoir comblé Georges Guieysse de leurs dons. Il était né dans la famille la plus honorable, où il avait sous les yeux les exemples les plus fortifiants et les meilleurs : dans cette famille d'élite,

1. Sur la demande de quelques confrères, nous reproduisons ce discours *in extenso*, quoiqu'il contienne des faits étrangers à la Société.

chacun cherchait son bonheur dans celui des autres. Le devoir accompli était la règle de tous. Sa mère l'adorait : elle épiait ses goûts pour les diriger vers le bien ; elle voyait avec joie se développer ses rares facultés, prête à tout subordonner aux études et à la carrière de cet enfant. Sa sœur, son jeune frère, ne songeaient qu'à lui rendre l'existence plus heureuse et plus douce. Son père, M. Eugène Guieysse, lui a montré, jusqu'à la dernière heure, le modèle d'une vie de travail et de dévouement. La mort du chef de famille n'avait fait que resserrer les liens d'affection : les grands-parents s'étaient réunis aux parents pour mieux veiller sur leurs chers enfants.

Tel est le milieu où a grandi et vécu Georges Guieysse. Il avait fait de brillantes études au collège Rollin et au lycée Henri IV. Une vocation particulière, qui se révéla de bonne heure, semblait le destiner à l'étude des langues. Il ne pouvait qu'y être encouragé par l'exemple d'un oncle qui, après être sorti de l'Ecole polytechnique et tout en suivant avec honneur sa carrière d'ingénieur, s'est fait une place éminente dans l'égyptologie.

Dès l'âge de quatorze ans, Georges Guieysse, poussé par son désir d'apprendre, avait suivi quelques cours de l'enseignement supérieur. Une fois bachelier, et après avoir songé d'abord à l'Ecole normale, il se tourna de plus en plus vers les études de linguistique. Les occasions de s'instruire ne manquaient pas : il en profita largement, et partagea son temps entre le Collège de France, la Sorbonne, l'Ecole des hautes études. Par une nomination en date du 8 août 1887, il devint à cette dernière école élève titulaire de la section des sciences philologiques et historiques. En janvier 1889, il y joignit le titre d'élève de la section des sciences religieuses. A la conférence de sanscrit dirigée par M. Bergaigne et M. Sylvain Lévi, il fit des progrès si rapides, qu'il se trouva bientôt en état d'expliquer des textes difficiles à livre ouvert, et qu'il fut chargé d'une façon officieuse d'un cours supplémentaire de sanscrit. Tout le monde s'accordait à reconnaître en lui un esprit fécond et inventif servi par une mémoire excellente et le don des combinaisons. M. de Saussure et moi, nous l'avions fait entrer à la Société de Lin-

guistique[1] : à peine entré, et cédant à l'invitation de ses patrons, il se fit remarquer par des communications intéressantes et curieuses, sur la langue pali, sur le patois nègre du Missouri, sur divers points de la grammaire latine. Un travail plus étendu, fait en collaboration avec un de ses amis, mérita d'être inséré aux Mémoires de la Société. Cette publication, qui (il est triste de le penser) sera posthume, conservera toujours le souvenir de ce jeune confrère accueilli avec tant d'empressement, et qui, amenant après lui ses amis, avait apporté à la Société comme un nouveau rayon de jeunesse et de joie.

C'est surtout à l'étude vivante et instantanée des langues que semblaient le préparer ses aptitudes naturelles. Il avait un talent particulier pour saisir les mots au passage dans la conversation parlée et pour en reproduire exactement jusqu'aux plus délicates inflexions. Non seulement il parlait et écrivait l'anglais comme une seconde langue maternelle, mais un court voyage avait suffi pour le familiariser avec deux patois de l'Angleterre. L'Exposition universelle lui avait suggéré l'idée de converser avec quelques-uns des hôtes asiatiques qui campent à l'Esplanade des Invalides et il avait fait venir dans cette intention des grammaires et des manuels.

Cette aptitude, jointe au goût des voyages, lui fit concevoir un projet dont on pouvait se promettre les résultats les plus importants pour la science. Dans ces dernières années, la découverte d'une civilisation indienne au Cambodge a amené l'attention des savants sur une question presque intacte encore et où tout reste à faire. La civilisation brahmanique n'est pas restée enfermée dans l'Inde, mais elle s'est répandue, à une époque encore mal déterminée, sur les pays circonvoisins et sur les îles de l'Océan Indien. Non seulement le Cambodge, mais Sumatra, Java, Bornéo, contiennent des monuments et présentent des traces de la culture indienne. C'est à l'exploration de ce monde nouveau que notre ami se préparait avec ardeur. Nous le voyions déjà, comme un nouveau Csoma de Kōrōs, s'établissant en hôte

1. Le 11 février 1888.

au milieu des populations asiatiques, pour nous rapporter leurs livres sacrés, leurs usages, leurs idées, leurs langues...

Comment toutes ces espérances, tous ces projets se sont-ils écroulés en un moment? Hélas! il s'est trouvé une heure où cette tête toujours en travail n'a pu résister à la pression de tant d'idées. Il était quelquefois en proie à une surexcitation nerveuse dont la première cause doit être cherchée dans une chute faite à l'âge de treize ans, et après laquelle il est demeuré pendant cinq à six heures sans connaissance et pendant plusieurs semaines partiellement privé de mémoire. Il en était resté une faiblesse du système nerveux incapable de résister à l'impulsion du moment. La mort de son maître chéri, M. Bergaigne, l'avait plongé il y a un an dans un désespoir qui effraya sa famille. C'est par une abolition momentanée de la conscience que s'explique cette mort tragique, survenue en plein bonheur, six semaines après que le seul obstacle qui se trouvait sur sa route, la licence, avait été heureusement franchi, au retour d'un voyage en Angleterre où il avait reçu partout le plus affectueux accueil, quand tout l'invitait à prendre possession du genre de vie qu'il avait toujours désiré et rêvé.

Pour moi, pour les miens, qui, demeurant dans la même maison, le voyions tous les jours, cette perte est comme la perte d'un membre de la famille. Mon fils perd en lui son ami le plus cher. Après la mort de Bergaigne, qui représentait la science dans toute sa force et sa maturité, ce coup nouveau frappe la moisson de l'avenir. Mais je ne veux pas me laisser aller à mes impressions personnelles, et j'aime mieux, pour finir, vous citer les paroles d'un autre de ses maîtres, M. James Darmesteter :

« Votre pauvre enfant, écrit-il à la mère, était une de nos espérances les plus chères. Je l'aimais pour sa générosité, sa franchise, sa grâce, pour tout ce qu'il promettait à la science de son pays. Il y a deux jours à peine, nous nous entretenions ensemble de ses projets d'avenir; ils étaient grands et nobles et l'on sentait qu'il avait l'âme et le talent qu'il fallait pour les réaliser. Nous comptions sur lui pour réparer tant de pertes cruelles qui ont éclairci nos rangs; et à présent, de tant de jeunesse, d'espérance et

d'avenir, il ne nous reste qu'un souvenir douloureux. La place qu'il laissera éternellement vide à votre foyer, reste aussi vide dans nos rangs. »

N. MERLETTE

Le nom de Merlette est sans doute inconnu à la plupart de nos confrères : mais ils reconnaîtront l'homme studieux et l'auteur fécond que nous avons perdu, quand ils sauront le pseudonyme sous lequel il a publié ses écrits.

Auguste-Nicolas Merlette, né à Saint Gervais-de-Pontpoint (Oise), le 4 août 1827, entra le premier en 1843 à l'école normale de Versailles.

Pendant son séjour à l'Ecole, il fut mis, par le Ministre, à la disposition de M. Domingo Sarmiento [1]. Celui-ci était envoyé par le gouvernement chilien pour étudier l'organisation de l'enseignement en France. M. Merlette fut sur le point d'aller au Chili comme directeur de l'Ecole normale que le gouvernement de ce pays allait fonder ; mais son père s'y opposa. Il rédigea alors pour M. Sarmiento un livre sur l'*Enseignement populaire* qui fut imprimé en Amérique. Son temps d'étude terminé, il resta à l'Ecole normale comme professeur.

En 1848, il est nommé Directeur de l'Ecole primaire supérieure annexée au Collège de Provins (Seine-et-Marne). C'est là qu'il s'unit d'amitié avec un jeune homme qui fut d'abord son élève, puis son collaborateur, et dont la vie est toujours restée inséparable de la sienne. Nous voulons parler de notre confrère, M. Hauvion.

En 1856, M. Merlette prend un congé pour venir étudier à Paris. Il apprend à la fois, et d'une façon approfondie, les mathématiques, les sciences physiques et naturelles, les antiquités préhistoriques, l'histoire des arts, la linguistique.

1. M. Sarmiento fut plus tard président de la République Argentine.

Une rare capacité de travail lui permet de pousser de front ces études diverses, en même temps qu'il fait un cours de chimie à l'Association philotechnique et qu'il dirige un journal d'enseignement : *L'Encyclopédie des écoles.*

En 1865, il commence, avec son ami et collaborateur Hauvion, cette série de livres signés : *Larive et Fleury,* qui sont aujourd'hui répandus aussi loin qu'il y a des écoles françaises. Une parfaite clarté de l'exposition, le choix judicieux des exemples, l'emploi dans une juste mesure des méthodes nouvelles, ont fait le succès de ces ouvrages[1]. Les deux auteurs, ayant au même degré le don de l'enseignement et possédant une égale connaissance de ce qui convient à la jeunesse, ont toujours confondu leur travail : l'association était si étroite et l'habitude de penser ensemble si grande, que quand l'un était malade l'autre ne travaillait pas.

En 1887, ils commencent à publier leur grand *Dictionnaire des mots et des choses* (3 vol. in-4°), fruit du travail de quinze ans, sorte d'encyclopédie où l'on trouve exposés en un langage claire et simple, à côté des notions usuelles les plus exactes, les résultats les plus récents de la science. La linguistique, en particulier, est traitée avec autant de sûreté que de sobriété.

La fortune, qui était venue récompenser les efforts de notre confrère, ne changea rien à sa vie laborieuse. Etabli à vingt lieues de Paris, à la campagne, il faisait deux fois par semaine le voyage à Paris pour suivre le cours de grammaire comparée au Collège de France : c'était sa principale distraction, qui n'a pas duré moins de vingt-deux ans. La mort est venue le prendre le 13 mai 1889, au milieu de ses livres.

Notre Société, si elle a peu vu M. Merlette, ne lui en doit pas moins un bon et fidèle souvenir : c'est grâce aux ouvrages de *Larive et Fleury,* qu'une parcelle de la méthode historique appliquée aux langues a pénétré jusque dans l'école primaire.

Michel Bréal.

1. *Cours de Grammaire et de Langue française en trois années.* — *Histoire de France.* — *Géographie*, etc.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

N° 34

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

DU 8 JUIN 1889 AU 28 JUIN 1890

SÉANCE DU 8 JUIN 1889.

Présidence de M. PLOIX.

Présents : MM. de Charencey, Möhl, Nommès, V. Henry, Schwob, Dutilleul, Boyer, Meillet, de Saussure, de Rochemonteix, Ploix.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Élections. M. l'abbé Schils est élu membre de la Société. Est également reçue au nombre des membres de la Société : la Bibliothèque de l'École française de Rome.

Communications. M. de Saussure fait une communication sur l'accent lituanien, dans laquelle il cherche à montrer que les deux formes du ton, distinguées par Kurschat sous les noms de *gestossen* et *geschliffen,* sont en relation avec de très anciennes différences, non d'accent, mais de quantité principalement.

M. V. Henry donne lecture d'une note de M. Audouin, relative à l'interprétation phonétique des formes comme ὄνομα,

got. *namô;* ἀμφί, scr. *abhi*, où il n'y a pas concordance exacte entre les idiomes pour le groupe nasal initial.

M. Ploix, traitant du nom de *Vulcanus,* s'inscrit en faux contre les étymologies qui supposent dans ce mot l'idée de « lumière » et de « clarté » comme le rapprochement avec scr. *varcas* « splendeur ». Le feu céleste seul pourrait être ainsi désigné, le feu terrestre personnifié dans Vulcain étant au contraire selon l'idée antique un feu éminemment impur à cause de sa fumée. M. Ploix appuie cette opinion de divers arguments, comme le nom de *Caeculus,* fils de Vulcain, et la description virgilienne de l'antre de Vulcain, où sont accumulés tous les mots qui désignent la nuit, l'obscurité, les ténèbres. Sans vouloir comparer directement l'allemand *wolke* « nuage », M. Ploix croit pouvoir admettre pour *Vulcanus* une racine *vel-* « couvrir, cacher ». — Des observations sont faites par divers membres. M. de Rochemonteix, interrogé sur la parenté possible du nom de Ἥφαιστος avec le *Phtah* égyptien, la rejette, en montrant que *Phtah* n'est point à l'origine un dieu du feu.

Séance du 22 Juin 1889.

Présidence de M. Bréal, secrétaire.

Présents: MM. Bréal, V. Henry, Dutilleul, Nommès, Berger, Bauer, Schwob, Gasc-Desfossés, de Saussure.

Le précédent procès-verbal est lu et adopté.

Communications. M. V. Henry étudie devant la Société les adverbes grecs πάγχυ et πάνυ, deux mots qu'il est porté à regarder comme étymologiquement sans lien avec πᾶς. Il faut reprendre pour πάγχυ le vieux rapprochement avec παχύς, en expliquant la nasale par les formes fortes comme *πέγχιστος. Quant à πάνυ, M. Henry est tenté d'y retrouver le védique *panvā* « merveilleusement », rac. *pan-* « admirer ». Dans plusieurs de ses emplois πάνυ doit se traduire par « beaucoup, à merveille » plutôt que par « tout à fait ». — Des observations sont faites par M. de Saussure et par

M. Bréal qui se demande si πάνυ ne contiendrait point la particule enclitique νύ.

M. Schwob traite de quelques familles de mots de l'argot français. *Tricher* est parent de *trique :* l'association des idées de « battre » et de « tromper » se vérifie dans une série de verbes ; *trinquer* « choquer le verre » serait le même mot que *tricher ;* — d'autre part, ces verbes ont une variante par *o* dans *troquer* et dans *trocher,* qui, au XIVe siècle, signifie « trinquer ». — *Guigner,* que Littré renonce à rapprocher de l'allemand *winken* à cause du vieux français *femme guignée* (femme fardée), peut s'expliquer par le mot *guigne* « cerise » d'où, par le même développement que dans *prunelle,* le sens d' « *œil* », qui est à la base du mot *guigne, guignon* « la mauvaise chance, le mauvais œil ». *Guigner* serait donc « jouer de l'œil », proprement « de la prunelle ». — Le mot *guignol,* qu'on sait être venu de Lyon en 1795, a sans doute d'abord signifié « spectacle, théâtre ».

M. Schwob cite ensuite, en confirmation du radical *go* « gueule, bouche » qu'il avait précédemment invoqué pour expliquer l'expression *à tire-larigot,* le nom de Madame *Angot* qui n'est pas autre chose que Madame *Engueule.* Il admet le même élément dans *bagout* (cf. *bagouler, débagouler*), d'où par un intermédiaire **bagouiner* on serait arrivé à *baragouiner,* comme *tarabuster,* dans Rabelais *tabuster* — contre l'étymologie connue, breton *bara gwin* « du pain et du vin ». — Diverses observations sont faites par tous les membres présents.

Séance du 16 Novembre 1889.

Présidence de M. Bonnardot, vice-président.

Présents : MM. Baize, Bauer, Berger, Bonnardot, Bréal, Dottin, R. Duval, Halévy, V. Henry, Meillet, Ploix, Psichari, Schwob.

Présentations. MM. Bréal et Möhl présentent pour

être membre de la Société : M. le chevalier Charles Schlemmer de Bányavőlgy, directeur de la Chancellerie des finances, consul de Perse, via Sant' Andrea, 573, à Fiume (Hongrie).

MM. Bréal et Rudy présentent : M. Montague, professeur à Amherst College, Amherst (Massachussets, États-Unis d'Amérique).

MM. V. Henry et R. de la Grasserie présentent : M. le Dr Henri Winkler, Neudorfstrasze, Gartenhaus 34, à Breslau (Prusse).

Hommages. Voir p. lxxv.

Communications. M. Psichari fait une communication sur le mot *Taïn* qu'il a vu, dans le parler enfantin, remplacer le nom de *Clarisse*. Il montre la régularité de cette substitution.

M. Halévy fait connaître les dernières découvertes épigraphiques faites en Arabie, au nord de l'Hedjaz et en Égypte.

M. Bréal donne l'explication de la métaphore contenue dans le mot grec τύχη « la fortune », métaphore empruntée aux armes de jet, telles que le javelot ou la flèche. Le verbe est τυγχάνω « atteindre ».

La séance est levée à dix heures.

Séance du 30 Novembre 1889.

Présidence de M. Bonnardot, vice-président.

Présents : MM. Bonnardot, Bauer, Bréal, Dottin, V. Henry, Meillet, Schwob.

Assistant étranger : M. Grammont.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Elections. MM. Ch. Schlemmer de Bányavőlgy, Montague et Winkler sont élus membres de la Société.

Présentation. MM. Bréal et Meillet présentent pour être membre de la Société : M. Grammont, 24, rue Bonaparte, à Paris.

Nécrologie. M. le Président annonce la perte que la Société vient de faire dans la personne de M. de Queux de Saint-Hilaire. Il fait l'éloge de ce confrère, qui, parmi beaucoup d'autres connaissances, touchait à la linguistique par ses études sur le grec moderne et sur le français du moyen âge.

Hommage. Voir p. lxxv.

Communications. M. Bonnardot fait une communication sur le nom de *Malmédy,* dont les anciennes formes sont *Malmundarium, Malmendier, Malmendie, Malmédy,* et en patois *Mâmdi.*

Il explique également les noms comme *Lambin, Robin,* par d'anciennes formes *Lambier, Robier,* qui se sont réduites à *Lamby, Roby*, et ensuite nasalisées.

M. Meillet signale des racines indo-européennes, identiques ou analogues par la forme et par le sens, mais commençant les unes par g_2 ou gh_2, les autres par *w,* par exemple gh_2er- et *wer-* « chauffer » ; — g_2erd- et *werd-* « dire, célébrer », ce qui suppose pour le g_2 indo-européen une prononciation *gw*.

M. Schwob propose une explication nouvelle des mots français : *travail* (cf. angl. *travel ; trimer* est à la fois « travailler » et « voyager ») ; — *biffin,* et *Tartuffe* (cf. *tuffe,* lat. *tuber*). — Des observations sont présentées par MM. Bréal, V. Henry, Grammont.

La séance est levée à dix heures.

Séance du 14 Décembre 1889.

Présidence de M. de Rochemonteix, vice-président.

Présents : MM. Bauer, Bonnardot, Bréal, V. Henry, Meillet, Schwob, Grammont.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Election. M. Grammont est élu membre de la Société. M. O. Gréard, vice-recteur de l'Académie de Paris, membre de l'Académie française, devient membre de la Société.

Présentations. MM. Bréal et de Rochemonteix présentent pour être membre de la Société : M. Imbert, receveur de l'enregistrement à Tence (Haute-Loire), et Mlle Hélène Webster, 37, Nahont Street, Lynn (Massachussets, États-Unis d'Amérique).

MM. Bréal et Meillet présentent : M. Horace Micheli, licencié ès lettres, 50, rue Jacob, Paris.

MM. Schwob et Bonnardot présentent : M. Bijvanck, docteur ès lettres, 37^a^, Laarderweg, Hilversum, près Amsterdam (Pays-Bas).

MM. V. Henry et Meillet présentent : M. Sabbathier, agrégé de l'Université, 15, rue du Cardinal-Lemoine, Paris.

Communications. M. Bonnardot complète sa communication sur le nom de *Malmédy*.

M. V. Henry donne une explication de la correspondance sanscrit *ā* = indo-eur. *ŏ*. L'*ŏ* indo-européen est la forme de *ĕ* quand *ĕ* se trouve après la syllabe tonique ; or, l'accent sanscrit de la syllabe posttonique est le *svarita,* dont la prononciation semble s'accommoder mieux d'une longue que d'une brève.

Quelques faits de prosodie védique semblent justifier cette théorie. — Des observations sont présentées par MM. Bauer, Meillet, de Rochemonteix.

M. Bréal communique à la Société une inscription latine en caractères grecs découverte récemment dans un tombeau, en Tunisie. Cette inscription renferme des formules magiques en égyptien. — M. de Rochemonteix présente quelques observations.

M. Schwob cite un nouveau cas de dérivation synonymique.

Commission. Sont élus membres de la Commission de vérification des comptes : MM. V. Henry, Meillet, Schwob.

La séance est levée à dix heures.

Séance du 28 Décembre 1889.

Présidence de M. Bonnardot, vice-président.

Présents : MM. Bauer, Bréal, Berger, de Rochemonteix, Meillet, Grammont.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Elections. Mlle Webster et MM. Imbert, Micheli, Sabbathier et Bijvanck sont élus membres de la Société.

Élection du bureau. Le scrutin est ouvert pour l'élection du bureau de 1890. Sont élus :

Président : M. F. Bonnardot.
1er Vice-Président : M. M. de Rochemonteix.
2e Vice-Président : M. Ph. Berger.
Secrétaire : M. Michel Bréal.
Secrétaire-adjoint : M. F. de Saussure.
Administrateur : M. F. George Möhl.
Trésorier : M. N...
Bibliothécaire : M. G. Dottin.

Membres du Comité de publication : MM. H. d'Arbois de Jubainville, Rubens Duval, Louis Havet, Louis Leger, Gaston Paris, Renan.

L'élection du trésorier est renvoyée à une prochaine séance. M. Ph. Berger continuera provisoirement à remplir ces fonctions auprès de la Société.

Rapport. La Commission de vérification des comptes, nommée dans la dernière séance, n'ayant pu se réunir, remettra son rapport dans la prochaine séance.

M. Ph. Berger expose brièvement la situation financière de la Société et se réjouit de la prospérité où elle se maintient.

Communications. M. Meillet fait l'historique de l'indo-européen **mēns* « lune » et « mois ». — Il montre ensuite que les datifs arméniens *inj* « à moi », *mez* « à nous », etc., présentent la même désinence que le sanscrit *mahyam* et que le latin *mihi*. — Des observations sont faites par M. Bréal.

M. Bréal justifie l'opinion ancienne que Θρινακία « la Sicile » signifie « les trois pointes ». — M. Bréal indique, dans une seconde communication, que c'est le latiniste Döderlein qui a, le premier, reconnu que l'italique *subocau* est une forme du parfait ; il rappelle à ce propos que l'helléniste Buttmann s'était rendu compte de la parenté du grec et du sanscrit longtemps avant la publication de la grammaire de Bopp. — Notre confrère termine par une rectification au *Dictionnaire étymologique* de Kluge : l'allemand *Zelter* « haquenée », reproduit le latin *tolutarius*.

La séance est levée à dix heures.

Séance du 11 Janvier 1890.

Présidence de M. Halévy.

Présents : MM. Halévy, Grammont, Bréal, Schwob, R. Duval.

M. Bréal donne lecture du procès-verbal de la séance du 28 décembre 1889. Le procès-verbal est adopté.

Rapport. M. Schwob, au nom de la Commission de vérification des comptes, donne lecture du rapport sur la gestion des finances de la Société pendant l'exercice 1888-1889 :

Messieurs :

La Commission de vérification des comptes devait déposer le présent rapport dans la dernière séance de l'année 1889. La maladie d'un de ses membres, l'absence d'un autre, s'étant opposées à sa réunion, votre trésorier, M. Philippe Berger, a donné les chiffres d'arrêt de comptes dans le cours de la séance du 28 décembre 1889.

Ces chiffres étaient :

Recettes : 7,688 fr. 26.
Dépenses : 5,071 fr. 45.

La Commission de vérification, composée de MM. Victor

Henry, Meillet, Schwob, s'est réunie le 10 janvier chez M. Philippe Berger, où elle a opéré l'arrêt définitif des comptes pour l'année 1889. Des rentrées de fonds s'étant produites depuis le 28 décembre, ainsi que quelques dépenses, la Commission a l'honneur de présenter à la Société les chiffres suivants qui sont définitifs :

Recettes : 8,144fr. 20, soit une augmentation de 455fr. 94 sur le chiffre du 28 décembre, représentant 38 cotisations et 4 francs rentrés en surplus ;

Dépenses : 5,083fr. 50, soit une augmentation de 12fr. 05, dépenses effectuées depuis le 28 décembre.

L'excédent des recettes sur les dépenses est donc de 3,060fr. 70, chiffre qui doit être porté à l'actif de la Société à la date du 10 janvier 1890.

Pour la Commission,

Le Rapporteur,

M. Schwob.

Correspondance. M. Bréal donne lecture d'une lettre de M. V. Henry, déclinant les fonctions de trésorier, qui lui avaient été proposées par la Société.

Communications. M. Bréal se propose de montrer les rapports de l'alphabet étrusque et de l'alphabet latin. L'alphabet étrusque aurait dominé à une certaine époque dans toute l'Italie et son influence se serait étendue sur la notation des langues italiotes ; diverses particularités des alphabets osque et ombrien seraient ainsi expliquées. C'est à l'alphabet étrusque qu'il faut attribuer l'incertitude qui existe aux origines latines entre le *c* et le *g* par exemple ; l'incertitude a existé aussi entre le *d* et le *t :* on en trouve la preuve dans diverses notations osques. Une autre preuve que l'osque a emprunté son alphabet à l'alphabet étrusque, c'est ce qui s'est passé pour le son *o*. Le son *o* a été représenté par un V muni d'un point diacritique, preuve que l'*omicron* grec était inconnu en Italie à cette époque. — Des observations sont présentées par MM. Rubens Duval et Halévy.

M. Halévy attire l'attention sur un fait signalé par M. Clermont-Ganneau dans une inscription grecque de Sidon, qui porte le nom de *Baal-Markod;* le dieu en question est le Baal du deuil, analogue à Adonis. — M. Halévy signale ensuite une erreur commise dans l'interprétation de l'épisode de la fille de Jephté. On a traduit : « Ce qui sortira de mes portes, je l'offrirai à Jahveh *et* je le sacrifierai en holocauste », exemple unique d'un sacrifice humain à Jahveh. La conjonction est *séparative,* au contraire ; elle a le sens de *ou,* double sens fréquent en hébreu. L'une des alternatives s'appliquait à un être humain, qui appartiendrait au temple ; l'autre, à un animal. Les larmes des compagnes de la fille de Jephté sont répandues sur sa virginité. — Des observations sont faites par MM. R. Duval et Schwob.

Séance du 25 Janvier 1890.

Présidence de M. Bonnardot.

Présents : MM. Bauer, Berger, Bonnardot, Bréal, Grammont, V. Henry, Meillet, Schwob.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Présentation. MM. Bréal et V. Henry présentent pour être membre de la Société : M. Georges Cousin, maître de conférences à la Faculté des lettres, 59, boulevard Stanislas, Nancy (Meurthe-et-Moselle).

Hommage. Voir p. lxxv.

Communications. M. Meillet montre que *n̥ m̥* ne sont devenus *en, em* en latin, qu'après l'affaiblissement des voyelles en syllabe finale. — M. Meillet signale ensuite, dans une période ancienne du latin, une crise dans la prononciation des sonores. Il explique par là la prononciation du *d* voisin de *l,* qui a laissé sa trace notamment dans certaines dissimilations : *meridies, grando* (= **glando*), etc.

M. Schwob rattache le mot *bourde* à l'ancien verbe *behourder* « heurter » ; la suite des sens est : « heurter — rencontrer un obstacle — hésiter — mentir — tromper ». —

Il explique aussi les expressions *arpion, uile-sermentine,* etc. — Il cite enfin des mots composés argotiques, formés d'une phrase entière.

M. Berger entretient la Société d'ex-votos néo-puniques. Les auteurs de ces ex-votos portent des noms latins. M. Berger indique les lois de la transcription de ces noms dans les inscriptions en question et en signale diverses particularités.

Séance du 8 Février 1890.

Présidence de M. Bonnardot.

Présents : MM. Berger, Bonnardot, Bréal, Grammont, Halévy, V. Henry, Meillet, Sabbathier.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Election. M. Cousin, maître de conférences à la Faculté des lettres de Nancy, est élu membre de la Société.

Hommage. Voir p. lxxv.

Communications. M. Bréal signale dans une *tabula devotionis* en grec, trouvée en Tunisie, le mot μᾶλλον avec le sens du français « mais ». — M. Bréal indique ensuite comment *ūber,* autrefois substantif, est devenu adjectif : *uber* est à *ubertas* ce que *liber* est à *libertas.*

M. Berger lit sur une inscription punique *roš Melkarth,* au lieu de *bēth Melkarth ;* on trouve ainsi, dans un texte sémitique, un *caput Herculis* depuis longtemps supposé. — MM. Halévy et de Rochemonteix présentent à ce sujet diverses observations.

M. de Rochemonteix s'appuie sur des faits tirés de la langue copte pour montrer que l'υ et l'η grecs n'avaient pas encore, au IVe siècle, la prononciation *i.* L'iotacisme ne s'est répandu que tard en Egypte. — M. Halévy présente des observations.

Séance du 22 Février 1890.

Présidence de M. Halévy.

Présents : MM. Bauer, Berger, Bréal, Dutilleul, Grammont, Halévy, V. Henry, Sabbathier, Schwob.

Assistant étranger : M. Mélèse.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Présentations. MM. Bréal et V. Henry présentent pour être membres de la Société : M. W. Thomas, professeur au lycée de Dijon ; M. Mathieu, traducteur juré aux établissements Schneider, au Creusot, et M. Mélèse, professeur de l'Université, 30, rue de Vaugirard, Paris.

MM. Berger et Halévy présentent : M. l'abbé R. Graffin, 47, rue d'Assas, Paris.

Communications. M. Halévy fait diverses remarques sur les noms des pierres précieuses dans les langues sémitiques et dans les langues européennes : ces mots ont passé des unes aux autres par voie d'emprunt. L'émeraude, le jaspe, le saphir portent des noms sémitiques ; au contraire le *sardonyx,* du grec a passé en sémitique. — M. Halévy fait aussi remarquer que, dans toutes les langues sémitiques, il y a association étroite entre le nom de la « perle » et l'idée de « substance ».

M. Bréal critique la théorie ordinairement enseignée que le *k* latin est resté pur devant *jod* et devant *i* jusqu'à une date assez basse. L'ombrien et aussi l'osque avaient certainement altéré le *k* devant *i* et *j* au Ier siècle avant J-C. ; dès le IIe siècle de l'ère chrétienne, on trouve sur les inscriptions latines des confusions entre *ci* et *ti;* pour que la confusion fût possible, il fallait que l'altération eût commencé depuis longtemps. On oppose les transcriptions étrangères présentant *k* pur : mais ce peuvent être des transcriptions d'après des textes écrits, non d'après la prononciation. — Des observations sont présentées par MM. Henry et Halévy.

M. Meillet indique que la loi généralement admise : indo-européen k_2i = grec π est incertaine.

La séance est levée à dix heures.

Séance du 8 Mars 1890.

Présidence de M. Bonnardot.

Présents : MM. Bauer, Bonnardot, Bréal, Grammont, V. Henry, Meillet, Sabbathier.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Élections. MM. Thomas, Mathieu, Mélèse, Graffin, sont élus membres de la Société.

Communications. M. Meillet essaye de confirmer que, dans les cas où g_1 européen répond à gh_1 indien, nous sommes autorisés à poser un phonème indo-européen distinct et de g_1 et de gh_1.

M. Schwob communique à la Société le texte d'un glossaire de l'argot de la bande des Coquillars. Le texte date de 1455 ; il est ainsi l'un de nos plus anciens monuments argotiques. Il a une très grande importance : en effet, Villon prononce dans ses ballades argotiques le nom des Coquillars ; et, en fait, plusieurs passages des ballades sont expliqués par les mots du glossaire. On obtient ainsi des preuves : 1°) de l'authenticité de plusieurs ballades discutées ; — 2°) du caractère réel de la langue argotique de Villon ; — 3°) des rapports de Villon avec la bande des Coquillars.

M. Bréal montre qu'en ancien latin *invideo* se construisait avec l'accusatif et avait le sens de « jeter le mauvais œil sur quelqu'un ».

M. V. Henry indique que nous manquons d'un point de départ pour nous expliquer les datifs homériques et béotiens en -εσσι. Il en indique deux qui lui paraissent vraisemblables : 1°) le datif singulier se forme dans χείρ en ajoutant le désinence -ι au nominatif singulier ; on a pu former la datif pluriel en ajoutant à χεῖρες la désinence -σι : χείρεσσι ; 2°) le datif pluriel homérique de λόγος est λόγοισι, en face du nomi-

natif pluriel λόγοι : du nominatif pluriel πόδες, on a pu tirer de même πόδεσ-σι. — M. Bréal présente des observations.

La séance est levée à dix heures.

Séance du 22 Mars 1890.

Présidence de M. Bonnardot.

Présents : MM. Bauer, Berger, Bonnardot, Bréal, Dottin, Dutilleul, Grammont, V. Henry, Mélèse, Meillet, Schwob.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Présentation. MM. G. Paris et Bréal présentent pour être membre de la Société : M. Svedelius, rue Victor-Massé, 21, Paris.

Communications. M. Dutilleul fait diverses observations sur l'origine de l'interjection *pae* en latin ; il lui assigne une origine grecque. — M. Dutilleul explique ensuite l'adverbe *interdius* et voit dans *-dius* un ancien génitif. — Dans une troisième communication, notre confrère donne une explication du mot *laserpitium*. — Des observations sont présentées par MM. Bonnardot, Bréal, V. Henry et Meillet.

M. Dottin lit, au nom de M. Loth, une note sur l'irlandais *cúach :* ce mot est emprunté au latin *caucus*.

M. Dottin indique un certain nombre de cas où des mots gallois ont été déformés par étymologie populaire. Il rattache ensuite le vieil-irlandais *conecim* à la racine *enc* « porter ».

M. Schwob explique l'expression argotique : *As-tu vu la rue Michel?* c.-à-d. « As-tu vu le comte? », d'après la rue Michel-Lecomte, à Paris. — Il fait ensuite l'étymologie de *abasourdir*, qui dériverait de *basourdir* « tuer », qu'on trouve dans l'argot dès le XVIe siècle, et qui dérive lui-même de *basir* « tuer » (Glossaire de la *Coquille,* 1455). Cf. *chap-er, chap-arder*.

La séance est levée à dix heures.

Séance du 19 Avril 1890.

Présidence de M. Halévy.

Présents : MM. Bauer, Grammont, Halévy, V. Henry, Mélèse, Meillet, de Rochemonteix, Schwob.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Présentations. MM. V. Henry et Duvau présentent pour être membres de la Société : M. Gustave Lecocq, 7, rue du Nouveau-Siècle, à Lille, et M. Charles Lambert, licencié ès lettres, à Lille (Nord).

Hommage. Voir p. lxxv.

Communications. M. V. Henry rappelle la théorie de M. Seymour Conway, que la présence ou l'absence du rhotacisme latin dépend de certaines conditions d'accent ; notre confrère montre que cette théorie est fondée sur des raisons peu solides et que la théorie que les *s* subsistent en latin entre deux voyelles sont d'anciens *ss* paraît préférable. Elle se trouve confirmée par des formes de noms propres telles que *Nasso, Nassius,* etc., qui rendent compte de *nāsus,* en regard de *nāres.* — MM. Halévy et Meillet présentent des observations.

M. Halévy indique que l'υ grec est rendu dans le Talmud de trois manières différentes : 1°) par *u ;* — 2°) par *i ;* — 3°) par *iu.* — Il parle ensuite du mot éthiopien *ḥaçe* « roi », qui ne se retrouve dans aucune autre langue sémitique ; mais, si l'on remarque que les mots qui veulent dire « gouverner » sont, dans les langues sémitiques, les mêmes que ceux qui veulent dire « diviser », on pourra rattacher *haçe* à une racine qui a le sens de « briser, partager ».

M. Meillet parle des verbes grecs en -νυμι. Le type ζεύγνυμι est de formation récente ; il a été formé sur l'aoriste ζεῦξα, d'après l'analogie de δαίνυμι-ἔδαισα, sous l'influence d'une ancienne formation à nasale (scr. *yunakti,* lat. *jungo*). — De même le type στορέννυμι a été refait sur l'aoriste

ἐστόρεσα, sous l'influence d'autres formes nasalisées: στόρνυμι, etc.

La séance est levée à dix heures.

Séance du 3 Mai 1890.

Présidence de M. Bonnardot.

Présents: MM. Psichari, Svedelius, Bréal, Bonnardot, Bauer, Dottin, Halévy, V. Henry, Meillet, R. Duval, Ploix, de Rochemonteix, Grammont, Schwob, Sabbathier, Möhl.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Élections. Sont élus membres de la Société: MM. Lambert et Lecocq.

Présentation. MM. Bréal et Rousselot présentent pour être membre de la Société: M. l'abbé Lejay, 74, rue de Vaugirard, à Paris.

Échange de Publications. La Société, après une courte discussion, décide de refuser l'échange de publications proposé par l'Université impériale de Kazan.

Communications. M. Bréal entretient la Société des adverbes latins en *-ē*, qui représenteraient pour la plupart d'anciens ablatifs de la 3e déclinaison. On peut s'étonner de voir cette formation presque universellement adoptée par les thèmes de la 2e déclinaison, p. ex. *certus* donnant *certē* à côté de *certō*. Dans l'hypothèse qui nous est proposée, il faudrait rechercher la cause de ce changement de déclinaison dans la tendance bien connue des adjectifs latins à passer, en composition, de la 2e déclinaison dans la 3e, p. ex. *inermis* et *inermus, exanimis* et *exanimus, bijugis,* de *jugum,* etc.

M. Bréal termine par une étymologie de *cruentus* « sanglant », qui devrait son origine à des expressions telles que *cadavera cruenta,* mot-à-mot « cadavres qui saignent »,

où *cruenta* serait proprement un ancien nominatif du participe présent d'un verbe * *crueo* « saigner ».

M. Meillet recherche les lois de l'alternance des aspirées et des sonores en grec après nasale, p. ex. ἄγχι à côté de ἐγγύς, ou encore λαμβάνω à côté de εἴληφα. Il faudrait attribuer ces alternances aux déplacements de l'accent, agissant ici dans des conditions assez semblables à celles que la loi de Verner a mises en lumière pour le germanique. On explique ainsi d'une manière satisfaisante les rapports depuis longtemps entrevus entre ἄνθρωπος et ἀνδρός. — Des observations sont faites par MM. V. Henry et Bauer.

M. Svedelius communique quelques observations sur la sémantique, particulièrement en ancien français et dans les langues romanes, et expose une classification des causes susceptibles d'amener des modifications dans les significations d'un mot. Ces causes sont intérieures ou extérieures, et de natures très diverses ; les métaphores les plus exceptionnelles aussi bien que les épithètes homériques les plus habituelles peuvent devenir des faits de sémantique; parfois de simples raisons d'euphonie font substituer une locution à une autre, enrichissant ainsi le domaine de la science sémantique. — Une série d'observations sont présentées par MM. Bréal, Schwob, Bonnardot, Henry et Ploix.

Séance du 17 Mai 1890.

Présidence de M. Bonnardot.

Présents : MM. Bauer, Berger, Bonnardot, Bréal, Dottin, Grammont, V. Henry, Meillet, Schwob, Svedelius, Möhl.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Élection. M. l'abbé Lejay est élu membre de la Société.

Présentation. MM. Bréal et Henry présentent pour être membre de la Société : M. Laray, capitaine d'infanterie de marine, à la Réunion.

Hommage. Voir p. lxxv.

Communications. M. Bréal entretient la Société d'un son voisin du *w* labio-dental qui aurait existé dans les dialectes italiques et que les monuments transcrivent généralement par *f*; c'est cette valeur qu'il faut accorder notamment au *f* éphelcystique des nominatifs *fruktatiuf, uitiuf,* etc., lesquels n'avaient sans doute à l'origine d'emploi que devant voyelle. C'est aussi vraisemblablement ce même *f* = *w* qu'il convient de reconnaître dans les prétérits osques en *-afed* = lat. *-āvit*; *-ufed* = lat. *-uit,* par ex. *aamanaffed, aikdafed, pruffed,* etc. De même *andersafust* à côté de *vestikaust.* — Des observations sont faites par M. V. Henry et par M. Schwob, qui cite, à propos de cette communication, un mot *fardis,* employé par Villon et qu'il faut lire *verdis* « la campagne », selon notre confrère M. Bijvanck.

Le passage cité par M. Schwob attire l'attention de la Société sur le français *échec,* qui combinerait, dans ses deux significations, deux étymologies distinctes : le persan *šāḥ* d'une part, et le germanique *skiuwan* « craindre, reculer, se dérober ». Cf. *eschequer* ou *eschever,* aujourd'hui *s'esquiver.*

M. Meillet ajoute aux exemples de *in, im* latin pour *n̥, m̥* devant *i* l'adjectif *similis* = * *sm̥lis,* v. irl. *samail.* — Notre confrère cherche ensuite à identifier le grec ἅμα avec les particules *smat* en védique et *maḍ* « avec », en zend. — En dernier lieu, M. Meillet, comparant directement le grec χιών à l'arménien *jiun* « neige », fixe comme prototype * *gh₁ien-* et non * *gh₁iem-*; les langues qui présentent *m* au lieu de *n* en seraient redevables à des dérivés de la rac. * *gh₁i,* tels que * *gh₁ei-mā* ou * *gh₁i-mos,* etc. — Des observations sont faites par MM. V. Henry et Bréal.

M. Bonnardot, revenant une fois encore sur l'expression *à tire-larigot,* qui a si souvent occupé notre Société, signale dans un vieux dictionnaire hollandais-français le mot *larigot* employé au sens de « registre de la flûte », dans le jeu d'orgue.

La séance est levée dès neuf heures et demie.

Séance du 31 Mai 1890.

Présidence de M. Ph. Berger, vice-président.

Présents : MM. Halévy, V. Henry, Mèlèse, Schwob, de Charencey, Berger, Grammont, Bauer, Meillet, Sabbathier, Dutilleul, de Rochemonteix, Bonnardot, Möhl.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Élection. M. le capitaine Laray est élu membre de la Société.

Hommages. Voir p. lxxv.

Communications. M. de Charencey fait l'étymologie du français *gourgan* « fève de marais », qui dériverait du breton *gour* « beaucoup » et *ghenn* « marais » ; — le mot *gourgandine* serait également d'origine bretonne, de même que beaucoup d'autres termes populaires ; — peut-être le mot *sapin* est-il également un dérivé direct du breton *sapr*. M. de Charencey termine par une hypothèse concernant le mot *dada*. — Des observations sont faites par M. Schwob.

M. de Rochemonteix développe certaines considérations touchant les langues ou dialectes de l'Afrique orientale dont M. Borelli a rapporté récemment des vocabulaires. Ces idiomes appartiennent tous au groupe koushique, les uns se rapprochant du type somali, les autres, comme le koullo par exemple, rappelant plutôt certaines particularités du bishari. Les langues étudiées par M. Borelli mettent en lumière un fait extrêmement remarquable : c'est l'excessif morcellement dialectal et les divergences profondes qui séparent les membres de cette division du groupe koushique ; au contraire, le rameau du Nord, le bishari et les langues congénères, se distinguent précisément par une étonnante stabilité des formes et du vocabulaire. Les causes d'une différence aussi essentielle mériteraient d'être recherchées. — Une conversation s'engage à ce sujet entre MM. de Rochemonteix, de Charencey, Berger, V. Henry, qui examinent quelques exemples typiques, souvent cités, de l'instabilité de certaines langues.

M. Halévy expose une théorie nouvelle sur l'origine des consonnes emphatiques dans la famille sémitique. Notre confrère montre d'abord que ces consonnes, bien que beaucoup plus anciennes que les fricatives de l'hébreu par exemple, ne portent point le caractère de sons primitifs et sont souvent dues à des causes phonétiques qu'il est facile de dégager; ainsi dans l'hébreu *qāṭal,* en regard de l'arabe *qatal,* le *ṭeth* n'est dû manifestement qu'à une répercussion du *qōf.* S'inspirant ensuite de la transcription des aspirées indiennes dans l'écriture açoka par exemple, M. Halévy examine les origines paléographiques des emphatiques dans les types les plus anciens de l'alphabet phénicien, et il y reconnaît, comme dans les aspirées de l'açoka, des éléments composés : le *ṭeth* notamment n'est pas autre chose qu'un *tav* inscrit dans un *ʿajīn.* Dès lors, on doit admettre que les emphatiques ne sont que des aspirées d'une espèce particulière, issues d'explosives immédiatement suivies d'un *ʿajīn,* et, de fait, la phonétique sémitique semble confirmer cette vue. C'est ainsi que le *ṣade,* perdant en araméen le premier élément, conserve le second sous sa forme de *ʿajīn,* lequel est susceptible secondairement de se renforcer en *gʿajīn*; par exemple dans un verbum primae gutturalis, soit *ṣāḥaq* « rire », nous verrons le *ṣ* aboutir à un *gʿ* en araméen : *gʿāḥaq.*

M. de Rochemonteix se propose de présenter, dans une prochaine séance, quelques objections à cette importante communication.

Séance du 14 Juin 1890.

Présidence de M. Bonnardot.

Présents : MM. Svedelius, Grammont, Berger, V. Henry, Mélèse, Halévy, Sabbathier, de Rochemonteix, Psichari, Bonnardot, Meillet, Möhl.

Assistant étranger : M. le Dr Uesseling.

Au début de la séance, le fauteuil du président est occupé par M. Ph. Berger, vice-président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Communication. M. Grammont traite de certaines formes de l'impératif grec. Dans les types τιθέντων, λυόντων, λυσάντων, etc., il ne faudrait point reconnaître, suivant une opinion généralement admise, des formes pluralisées construites sur le singulier τιθέτω, λυέτω, λυσάτω, etc. ; l'identité morphologique de ces formes avec les génitifs pluriels des participes correspondants couvre peut-être, à l'origine, une identité sémantique, et, dans des locutions telles que ἔστε τῶν ἀκουόντων « écoutez », il y aurait lieu de retrouver une trace de cet emploi impératif du génitif partitif. Du reste, la formation est indo-européenne, puisque l'on a en sanscrit, à la voix moyenne il est vrai, la 3e personne pluriel *bōdhantām,* autre forme du génitif pluriel du participe *bōdhatām.* — La forme ἔστων, en regard de ὄντων, est un simple emprunt au duel. — Quant au type λυέτωσαν, cette formation est toute moderne ; elle date du IVe siècle et doit son origine au singulier λυέτω, de même que ἔδησαν est refait sur ἔδη. — Enfin le type λῦσον, à l'impératif aoriste, n'est, lui aussi, qu'un participe ; mais, cette fois, il faut partir d'une locution telle que ἴσθι λύσων, λύσουσα, λῦσον.

Des observations sont faites par MM. Psichari et V. Henry.

Correspondance. M. Bonnardot communique un passage d'une lettre où notre confrère, M. le chanoine Hingre, signale à l'attention des romanistes le mot *lai jósêne,* qui désigne, dans les Hautes-Vosges, le vent du nord-ouest. M. le Président y joint un autre nom de vent, le *téheut,* usité dans la Lorraine de la Meuse.

Séance du 28 Juin 1890.

Présidence de M. Bonnardot.

Présents : MM. de Rochemonteix, Halévy, Bonnardot, V. Henry, Nommès, Mélèse, Meillet, Dottin, Möhl.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Hommages. Voir p. lxxv.

Communications. M. de Rochemonteix présente quelques objections à la théorie exposée par M. Halévy dans la séance du 31 mai dernier (voir p. lxxij) au sujet de l'origine des emphatiques sémitiques, et bientôt une longue discussion s'engage entre nos deux confrères. Le débat porte presque exclusivement sur la nature physiologique des sons en question et sur leur prononciation, particulièrement dans les dialectes arabes ; M. de Rochemonteix d'une part ne saurait reconnaître le caractère emphatique ni au *'ajīn* ni au *qōf*, et d'autre part il nie la présence de l'articulation *'ajīn* dans les emphatiques proprement dites ; M. Halévy, au contraire, soutient ces deux points. — M. V. Henry pose une question relative à un rapprochement entre les cérébrales indiennes et les emphatiques sémitiques.

M. Meillet, examinant certains caractères non indo-européens communs aux groupes germanique et italo-celtique, propose d'y reconnaître un héritage de populations plus anciennement établies dans le domaine géographique de ces deux groupes. Ces caractères sont : 1° l'accent d'intensité et la prononciation des initiales intenses ; 2° l'harmonie vocalique, au moins partielle ; 3° certains troubles du consonantisme, par exemple la production des fricatives et la tendance des sonores à se durcir en sourdes ; 4° la gémination des consonnes. — Des observations sont faites par M. Halévy.

La séance est levée à dix heures un quart.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ

16 Novembre 1889.

Mecherne i Assam og deres sprog, af L. O. Skrefsrud. Copenhague, 1889.

Ost-tscheremissische Sprachstudien, von Dr Arvid Genetz. Helsingfors, 1889.

De la part de la Société finno-ougrienne.

30 Novembre.

Rapport sur une mission à Luxembourg et ès pays adjacents, par Fr. Bonnardot. Paris, 1889. — Offert par l'auteur.

25 Janvier 1890.

Dictionnaire de l'ancienne langue française, par Fréd. Godefroy. Livraisons publiées dans l'année 1889. — De la part du Ministère de l'Instruction publique.

8 Février.

Annual Report of the board of Regents of the Smithsonian Institution. Année 1886. Washington, 1887.

19 Avril.

Annales du Musée Guimet, t. XV : *Histoire des Religions de l'Inde*, par M. de Milouè. Paris, 1890. — De la part du Ministère de l'Instruction publique.

17 Mai.

Annales du Musée Guimet, t. XVI : *Les Hypogées royaux de Thèbes*, par M. Lefébure, Ire et IIe parties. Paris, 1889. — De la part du Ministère de l'Instruction publique.

31 Mai.

Divisions, Subdivisions, Langues et Races des régions Amhará, Oromo et Sidama, par M. Borelli. Lecture faite à la Société de géographie. Paris, 1890. — Déposé de la part de l'auteur par M. de Rochemonteix.

Cartulaire de l'Abbaye de Notre-Dame de la Trappe, publié par M. le comte H. de Charencey. Alençon, 1889. — Offert par l'auteur.

Etudes sur la langue mam, par M. de Charencey. Extrait du compte rendu du Congrès international des Américanistes. Berlin, 1888.

28 Juin.

Suomalais-ugrilaisen Seuran Aikakauskirja. Journal de la Société finno-ougrienne, t. VIII. Helsingfors, 1890.

Suomalais-ugrilaisen Seuran Toimituksia. Mémoires de la Société finno-ougrienne, t. I : *Lule-lappisches Wörterbuch*, von K. B. Wiklund. Helsingfors, 1890.

Extrait de l'*Ephemeris epigraphica*, t. VII. Berlin (Reimer), 1890. — Déposé par M. Dottin, de la part de M. F. Haverfield.

LISTE DES MEMBRES

DE

LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE DE PARIS

AU 1er SEPTEMBRE 1890

LISTE DES MEMBRES PERPÉTUELS.

M. ASCOLI, MEMBRE DONATEUR.

MM. BEAUDOUIN DE COURTENAY.
BERGER (Ph.).
BIBESCO (le prince).
BONNARDOT.
BRÉAL.
DELAIRE.
DERENBOURG (Hartwig).
DURAND-GRÉVILLE.
ERNAULT.
FLEURY.
GONNET.
GUIMET.
HAVERFIELD.
HAVET (Louis).
HÉRIOT (l'abbé).
JACKSON.
JORET.
KIRSTE.
LABORDE (le marquis de).
LEGER.
MM. MELON.
MENAGIOS (de).
MEYER (Paul).
OLTRAMARE.
PARIS (Gaston).
PARMENTIER (le général).
S. M. dom PEDRO II.
MM. PEÑAFIEL.
PLOIX.
RHYS.
ROLLAND.
ROSAPELLY.
SAYCE.
SÉBILLOT.
STORM.
SUDRE.
TEGNER.
VOGÜÉ (le marquis de).
WILBOIS.
WIMMER.

LISTE GÉNÉRALE.

MM.

ABBADIE (Antoine-*Thomson* D'), membre de l'Institut (Académie des sciences, section de géographie et navigation), 120, rue du Bac, Paris. — Membre de la Société depuis l'origine et son premier président.

ADAM (Lucien), président de Chambre à la Cour d'appel, Rennes (Ille-et-Vilaine). — Élu membre de la Société le 7 février 1885.

ANIART (Jules), chargé du cours de grammaire au lycée, Saint-Pierre (Martinique). — Élu membre de la Société le 7 mars 1885.

ARBOIS DE JUBAINVILLE (*Marie*-Henry D'), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de langues et littératures celtiques au Collège de France, directeur de la *Revue celtique*, 84, boulevard Montparnasse, Paris.— Membre de la Société en 1867 ; vice-président en 1881 et 1882 ; président en 1883.

ASCOLI (Graziadio *I.*), correspondant de l'Institut de France (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à l'Institut royal, Milan (Italie). — Élu membre de la Société le 22 juillet 1876 ; membre perpétuel.

Audouin, maître de conférences à la Faculté des lettres, Aix (Bouches-du-Rhône). — Élu membre de la Société le 23 février 1889.

Aymonier (Etienne-*François*), capitaine d'infanterie de marine, administrateur des affaires indigènes de Cochinchine, en mission au Cambodge, Phnom Penh (Cambodge).— Élu membre de la Société le 4 février 1882.

Badareû, ancien élève de l'École des hautes études, Bucarest (Roumanie). — Élu membre de la Société le 26 avril 1884.

Bailly (Anatole), professeur au lycée, Orléans (Loiret). — Admis dans la Société en 1868.

10. Baize (Louis), professeur au lycée Condorcet, 20, rue des Écoles, Paris.— Élu membre de la Société le 22 janvier 1881 ; bibliothécaire de 1882 à 1888.

Barbier de Meynard, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France et à l'École spéciale des langues orientales vivantes, 18, boulevard de Magenta, Paris. — Membre de la Société depuis le 2 février 1884.

Baron (Charles), maître de conférences à la Faculté des lettres, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). — Élu membre de la Société le 22 janvier 1887.

Barth (Auguste), 6, rue du Vieux-Colombier, Paris. — Élu membre de la Société le 10 mars 1873.

Barthelemy (Adrien), drogman-chancelier du Consulat général de France, Zanzibar (Côte Orientale d'Afrique).— Élu membre de la Société le 16 février 1884.

Basset (René), professeur de langue et de littérature arabes à l'École supérieure des Lettres, 22, rue Randon, Alger. — Élu membre de la Société le 2 juin 1888.

Baudat (Émile), professeur à l'Académie, Lausanne (Suisse).— Élu membre de la Société le 5 janvier 1878 ; bibliothécaire en 1879.

Baudouin de Courtenay (J.), professeur de grammaire comparée des langues slaves à l'Université, Dorpat (Russie). — Élu membre de la Société le 3 décembre 1881 ; membre perpétuel.

Bauer (Alfred), 17, rue Tournefort, Paris. — Élu membre de la Société le 9 janvier 1875.

Baunack (Docteur Jean), 32, Hospitalstrasze, Leipzig (Saxe). — Élu membre de la Société le 26 juin 1880.

20. Beljame (Alexandre), maître de conférences de langue et littérature anglaises à la Faculté des lettres, 29, rue de Condé, Paris. — Membre de la Société en 1867.

Benloew (Louis), 48, rue Copernic, Paris.— Admis dans la Société en 1868.

Bercher (Maximilien de), 16, rue des Granges, Genève (Suisse). — Élu membre de la Société le 14 avril 1883.

Berger (Philippe), sous-bibliothécaire de l'Institut, chargé du cours d'hébreu à la Faculté de théologie protestante, 1, rue de Seine, Paris. — Élu membre de la Société le 1er juin 1872 ; trésorier depuis le 11 avril 1874 ; vice-président en 1890 ; membre perpétuel.

Bezsonov (Pierre), professeur à l'Université, Kharkov (Russie).— Élu membre de la Société le 23 novembre 1878.

Bianu (Jean), bibliothécaire de l'Académie roumaine, Bucarest (Roumanie). — Élu membre de la Société le 3 mars 1883.

Bibesco (Le prince Alexandre), 69, rue de Courcelles, Paris.— Élu membre de la Société le 6 juin 1874 ; membre perpétuel.

LISTE DES MEMBRES

DE

LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE DE PARIS

AU 1er SEPTEMBRE 1890

LISTE DES MEMBRES PERPÉTUELS.

M. ASCOLI, MEMBRE DONATEUR.

MM. BEAUDOUIN DE COURTENAY.
BERGER (Ph.).
BIBESCO (le prince).
BONNARDOT.
BRÉAL.
DELAIRE.
DERENBOURG (Hartwig).
DURAND-GRÉVILLE.
ERNAULT.
FLEURY.
GONNET.
GUIMET.
HAVERFIELD.
HAVET (Louis).
HÉRIOT (l'abbé).
JACKSON.
JORET.
KIRSTE.
LABORDE (le marquis de).
LEGER.
MM. MELON.
MENAGIOS (de).
MEYER (Paul).
OLTRAMARE.
PARIS (Gaston).
PARMENTIER (le général).
S. M. dom PEDRO II.
MM. PEÑAFIEL.
PLOIX.
RHYS.
ROLLAND.
ROSAPELLY.
SAYCE.
SÉBILLOT.
STORM.
SUDRE.
TEGNER.
VOGÜÉ (le marquis de).
WILBOIS.
WIMMER.

LISTE GÉNÉRALE.

MM.

ABBADIE (Antoine-*Thomson* D'), membre de l'Institut (Académie des sciences, section de géographie et navigation), 120, rue du Bac, Paris. — Membre de la Société depuis l'origine et son premier président.

ADAM (Lucien), président de Chambre à la Cour d'appel, Rennes (Ille-et-Vilaine). — Élu membre de la Société le 7 février 1885.

ANIART (Jules), chargé du cours de grammaire au lycée, Saint-Pierre (Martinique). — Élu membre de la Société le 7 mars 1885.

ARBOIS DE JUBAINVILLE (*Marie*-Henry D'), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de langues et littératures celtiques au Collège de France, directeur de la *Revue celtique*, 84, boulevard Montparnasse, Paris.— Membre de la Société en 1867 ; vice-président en 1881 et 1882 ; président en 1883.

ASCOLI (Graziadio *I.*), correspondant de l'Institut de France (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à l'Institut royal, Milan (Italie). — Élu membre de la Société le 22 juillet 1876 ; membre perpétuel.

Audouin, maître de conférences à la Faculté des lettres, Aix (Bouches-du-Rhône). — Élu membre de la Société le 23 février 1889.

Aymonier (Etienne-*François*), capitaine d'infanterie de marine, administrateur des affaires indigènes de Cochinchine, en mission au Cambodge, Phnom Penh (Cambodge).— Élu membre de la Société le 4 février 1882.

Badareü, ancien élève de l'École des hautes études, Bucarest (Roumanie). — Élu membre de la Société le 26 avril 1884.

Bailly (Anatole), professeur au lycée, Orléans (Loiret). — Admis dans la Société en 1868.

10. Baize (Louis), professeur au lycée Condorcet, 20, rue des Écoles, Paris.— Élu membre de la Société le 22 janvier 1881 ; bibliothécaire de 1882 à 1888.

Barbier de Meynard, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France et à l'École spéciale des langues orientales vivantes, 18, boulevard de Magenta, Paris. — Membre de la Société depuis le 2 février 1884.

Baron (Charles), maître de conférences à la Faculté des lettres, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). — Élu membre de la Société le 22 janvier 1887.

Barth (Auguste), 6, rue du Vieux-Colombier, Paris. — Élu membre de la Société le 10 mars 1873.

Barthelemy (Adrien), drogman-chancelier du Consulat général de France, Zanzibar (Côte Orientale d'Afrique).— Élu membre de la Société le 16 février 1884.

Basset (René), professeur de langue et de littérature arabes à l'École supérieure des Lettres, 22, rue Randon, Alger. — Élu membre de la Société le 2 juin 1888.

Baudat (Emile), professeur à l'Académie, Lausanne (Suisse).— Élu membre de la Société le 5 janvier 1878 ; bibliothécaire en 1879.

Baudouin de Courtenay (J.), professeur de grammaire comparée des langues slaves à l'Université, Dorpat (Russie). — Élu membre de la Société le 3 décembre 1881 ; membre perpétuel.

Bauer (Alfred), 17, rue Tournefort, Paris. — Élu membre de la Société le 9 janvier 1875.

Baunack (Docteur Jean), 32, Hospitalstrasze, Leipzig (Saxe). — Élu membre de la Société le 26 juin 1880.

20. Beljame (Alexandre), maître de conférences de langue et littérature anglaises à la Faculté des lettres, 29, rue de Condé, Paris. — Membre de la Société en 1867.

Benloew (Louis), 48, rue Copernic, Paris.— Admis dans la Société en 1868.

Bercher (Maximilien de), 16, rue des Granges, Genève (Suisse). — Élu membre de la Société le 14 avril 1883.

Berger (Philippe), sous-bibliothécaire de l'Institut, chargé du cours d'hébreu à la Faculté de théologie protestante, 1, rue de Seine, Paris. — Élu membre de la Société le 1er juin 1872 ; trésorier depuis le 11 avril 1874 ; vice-président en 1890 ; membre perpétuel.

Bezsonov (Pierre), professeur à l'Université, Kharkov (Russie).— Élu membre de la Société le 23 novembre 1878.

Biasu (Jean), bibliothécaire de l'Académie roumaine, Bucarest (Roumanie). — Élu membre de la Société le 3 mars 1883.

Bibesco (Le prince Alexandre), 69, rue de Courcelles, Paris.— Élu membre de la Société le 6 juin 1874 ; membre perpétuel.

Des Michels (Abel), professeur de langue annamite à l'École spéciale des langues orientales vivantes, 36, rue de l'Ermitage, Versailles (Seine-et-Oise.) — Admis dans la Société en 1868.

Dieulafoy (*Auguste*-Marcel), 2, impasse Conti, Paris. — Élu membre de la Société le 28 décembre 1884.

Donner (O.), professeur de sanscrit et grammaire comparée à l'Université, Helsingfors (Finlande). — Élu membre de la Société le 19 juin 1869.

Dosson (S.), professeur à la Faculté des lettres, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). — Élu membre de la Société le 14 mai 1887.

Dottin (Georges), licencié ès lettres, 5, rue du Sommerard, Paris. — Élu membre de la Société le 6 décembre 1884 ; bibliothécaire depuis 1888.

Drême (H.), président de la Cour, Agen (Lot-et-Garonne). — Membre de la Société en 1867.

70. Durand-Gréville (Émile-*Alix*), 68, rue Blanche, Paris. — Élu membre de la Société le 1er avril 1882 ; membre perpétuel.

Dussouchet (J.), professeur au lycée Henri IV, 46, rue Madame, Paris. — — Élu membre de la Société le 2 décembre 1876.

Dutens (Alfred), 50, rue François Ier, Paris. — Élu membre de la Société le 19 juillet 1879.

Dutilleul (Jean-Baptiste), 23, rue Leverrier, Paris. — Élu membre de la Société le 26 janvier 1889.

Duval (*Paul*-Rubens), membre de la Société asiatique et de la Société des études juives, 18, boulevard de Magenta, Paris. — Élu membre de la Société le 18 février 1882 ; vice-président en 1885 ; président en 1886.

Duvau (Louis), professeur à la Faculté des lettres, 275, rue de Solférino, Lille (Nord). — Élu membre de la Société le 6 décembre 1884.

Édon, professeur au lycée Henri IV, 21, rue de Vaugirard, Paris. — Élu membre de la Société le 29 mai 1880.

Elliott (Richard-*T.*), professeur à Trinity college, Melbourne (Australie). — Élu membre de la Société le 24 novembre 1888.

Ernault (Émile-*Jean-Marie*), professeur à la Faculté des lettres, 2, rue de Saint-Maixent, Poitiers (Vienne). — Élu membre de la Société le 18 décembre 1865 ; administrateur de 1882 au 24 mai 1884 ; membre perpétuel.

Estlander (Karl-*G.*), professeur à l'Université, Helsingfors (Finlande). — Membre de la Société en 1867.

80. Fécamp (Albert), bibliothécaire de la Bibliothèque universitaire, 15, rue du Manège, Montpellier (Hérault).— Élu membre de la Société le 13 janvier 1877.

Fleury (Jean), lecteur à l'Université impériale, 33, rue des Officiers, Saint-Pétersbourg (Russie).— Élu membre de la Société le 21 décembre 1878 ; membre perpétuel.

Gaidoz (Henri), directeur pour les langues et littératures celtiques à l'École pratique des hautes études, professeur à l'École des sciences politiques, l'un des directeurs de la revue *Mélusine*, 22, rue Servandoni, Paris. — Membre de la Société en 1867 ; administrateur de 1870-1871 au 27 janvier 1877 ; vice-président en 1879 et 1880 ; président en 1881.

Gasc-Desfossés, professeur au lycée, Guéret (Creuse). — Élu membre de de la Société le 9 mars 1889.

Gilliéron (Jules), maître de conférences de langues romanes à l'École pratique des hautes études, l'un des directeurs de la *Revue des Patois gallo-romans*, 3, rue Saucié-Leroy, Paris. — Élu membre de la Société le 28 avril 1877.

Godefroy (Frédéric), 20, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris. — Élu membre de la Société le 24 mai 1879.

Gonnet (L'abbé), maison Sainte-Catherine, Écully (Rhône). — Élu membre de la Société le 12 juin 1875; membre perpétuel.

Grappin (L'abbé R.), professeur à l'Institut catholique, 47, rue d'Assas, Paris. — Élu membre de la Société le 8 mars 1890.

Grammont, 24, rue Bonaparte, Paris. — Élu membre de la Société le 14 décembre 1889.

Grandgent (Charles), professeur à l'Université de Harvard, Cambridge (Massachussets, États-Unis d'Amérique). — Élu membre de la Société le 29 mai 1886.

90. Grasserie (Raoul de la), juge au Tribunal, 4, rue de Bourbon, Rennes (Ille-et-Vilaine). — Élu membre de la Société le 14 mai 1887.

Gréard (O.), membre de l'Académie française, vice-recteur de l'Académie de Paris, à la Sorbonne. — Membre de la Société depuis le 14 décembre 1889.

Guimet (Émile), place de la Miséricorde, Lyon (Rhône), et au Musée Guimet, avenue d'Iéna, Paris. — Élu membre de la Société le 22 janvier 1881; membre perpétuel.

Gustafsson (Docteur Fridolf-*Vladimir*), professeur de littérature latine à l'Université, 1, Andreeg, Helsingfors (Finlande). — Élu membre de la Société le 16 mai 1885.

Halévy (Joseph), maître de conférences de langues éthiopienne et himyarite et de langues touraniennes à l'École pratique des hautes études, 26, rue Aumaire, Paris.— Élu membre de la Société le 13 janvier 1872; vice-président en 1886 et 1887; président en 1888.

Harlez (C. de), professeur à l'Université, Louvain (Belgique). — Élu membre de la Société le 18 novembre 1876.

Hasdeŭ (Bogdan-*Petriceicŭ*), membre de l'Académie roumaine, de la Société littéraire serbe, etc., professeur de philologie comparée à l'Université de Bucarest, directeur général des Archives royales, membre du Conseil supérieur de l'instruction publique, directeur de la revue *Columna lui Traianŭ*, rue Mihaïuvodă, Bucarest (Roumanie). — Élu membre de la Société le 4 février 1882.

Hatzfeld (Adolphe), professeur au lycée Louis-le-Grand, ancien professeur à la Faculté des lettres de Grenoble, 7, rue de l'Odéon, Paris.— Élu membre de la Société le 1er février 1873.

Hauvion, Laqueux-lès-Yvelines (Seine-et-Oise).— Élu membre de la Société le 20 novembre 1886.

Haverfield (F.), professeur à Lancing College, Shoreham (Sussex, Grande-Bretagne). — Élu membre de la Société le 18 novembre 1882; membre perpétuel.

100. Havet (*Pierre-Antoine*-Louis), professeur de philologie latine au Collège de France, professeur de philologie latine à la Faculté des lettres, 16, place

Vendôme, Paris. — Élu membre de la Société le 20 novembre 1869; secrétaire adjoint de 1870 à 1882; membre perpétuel.

HENRY (Victor), professeur de grammaire comparée à la Faculté des lettres, 105, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris. — Élu membre de la Société le 22 janvier 1881.

HÉRIOT (L'abbé *Etienne-Eugène*-Louis), professeur à l'École libre de l'Immaculée-Conception, 391, rue de Vaugirard, Paris. — Élu membre de la Société le 19 novembre 1887; membre perpétuel.

HINGRE, chanoine de la cathédrale, Saint-Dié (Vosges). — Élu membre de la Société le 23 novembre 1878.

HOVELACQUE (Abel), président du Conseil municipal, professeur à l'École d'anthropologie, 38, rue de Luxembourg, Paris. — Élu membre de la Société le 4 décembre 1869.

IMBERT, receveur de l'enregistrement, Tence (Haute-Loire). — Élu membre de la Société le 14 décembre 1889.

JACKSON (James), archiviste-bibliothécaire de la Société de Géographie, 15, avenue d'Antin, Paris. — Élu membre de la Société le 22 juin 1879 ; membre perpétuel.

JOB (Léon), professeur au lycée, 2, rue de la Hache, Nancy (Meurthe-et-Moselle). — Élu membre de la Société le 21 novembre 1885.

JORET (Charles), professeur à la Faculté des lettres, 5, rue Saint-Michel, Aix (Bouches-du-Rhône).— Élu membre de la Société le 10 janvier 1874 ; membre perpétuel.

KERN, professeur de sanscrit à l'Université, 41, Noordeinde, Leyde (Pays-Bas).— Élu membre de la Société le 15 mars 1873.

110. KIRSTE (Docteur *Ferdinand-Otto*-Jean), 2, Enge Gasse, Graz (Autriche). — Élu membre de la Société le 7 janvier 1872 ; membre perpétuel.

KLEFSTAD-SILLONVILLE, professeur à l'École des hautes études commerciales, 63, boulevard Péreire, Paris. — Élu membre de la Société le 20 décembre 1884.

LABORDE (Le marquis Joseph DE), archiviste aux Archives nationales, 8, rue d'Anjou, Paris. — Élu membre de la Société le 29 décembre 1873 ; membre perpétuel.

LAMBERT (Charles), licencié ès lettres, Lille (Nord). — Élu membre de la Société le 3 mai 1890.

LARAY, capitaine d'infanterie de marine, en garnison à la Réunion, 4e régiment, 38e compagnie. — Élu membre de la Société le 31 mai 1890.

LAURENT, professeur au Collège Stanislas, 44, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris.— Élu membre de la Société le 14 avril 1883.

LECOCQ (Gustave), 7, rue du Nouveau-Siècle, Lille (Nord).—Élu membre de la Société le 3 mai 1890.

LEDRAIN (Eugène), conservateur adjoint des antiquités orientales au Louvre, professeur d'épigraphie sémitique et d'archéologie assyrienne à l'École du Louvre, 16, passage Dulac, Paris. — Élu membre de la Société le 15 avril 1882.

LEGER (Louis-*Paul*), professeur de langues et littératures slaves au Collège de France, professeur à l'École spéciale des langues orientales vivantes, à l'École de guerre et à l'École libre des Sciences politiques, 157, boulevard Saint-Germain, Paris. — Membre de la Société depuis l'origine.

administrateur vice-président de [illegible] à [illegible] et [illegible] à [illegible] président en [illegible] membre honoraire.

Lévy Lambert, [illegible] rue de Vaugirard, Paris. — En mémoire de la Société le 17 mai [illegible].

(2) Lévy Israël, secrétaire de la rédaction de la Revue des cours [illegible], rue Bachelier, Paris. — En mémoire de la Société le 9 février [illegible].

Lévy Sylvain, maître de conférences de langue sanscrite à l'École pratique des hautes études, 7, rue Simon-Le-Franc, Paris. — En mémoire de la Société le 10 janvier [illegible].

Lezaud (le marquis), Pommiers (Vosges). — Membre de la Société en [illegible].

Lias (Isaac), professeur au séminaire israélite, professeur libre à la Faculté des lettres, 9, rue des Rosiers, Paris. — En mémoire de la Société le 23 novembre [illegible].

Lieb (Joseph), professeur à la Faculté des lettres, Besançon (Haute-Saône). — En mémoire de la Société le 5 mai 1872.

Liégard (A.), maître de conférences à la Faculté des lettres, 4, rue Chaude-Bernard, Paris. — En mémoire de la Société le 2 mars 1872.

Lindenbrog (Sigismond), agent de l'Université, Institut, Bonn. — En mémoire de la Société le 19 décembre [illegible].

Maspero (Gaston), professeur de philologie au Collège de France. — Membre de la Société en [illegible] bibliothécaire en 1 février [illegible] à la fin de [illegible].

Maspero (Camille-Charles-Gaston), membre de l'Institut, académie des inscriptions et belles-lettres, professeur de philologie égyptienne et archéologie égyptienne au Collège de France, directeur d'études pour la philologie et les antiquités égyptiennes à l'École pratique des hautes études, 3, avenue de l'Observatoire, Paris. — Membre de la Société en [illegible] vice-président en [illegible] à [illegible], président en [illegible].

Massieu de Clermont, 12, boulevard de la Reine, Versailles (Seine-et-Oise). — Membre de la Société en [illegible].

(3) Mathieu, conducteur aux chemins de fer, Bordeaux (Gironde). — En mémoire de la Société le 6 mars [illegible].

Maury (Louis-Ferdinand-Alfred), membre de l'Institut, académie des inscriptions et belles-lettres, professeur d'histoire et morale au Collège de France, directeur d'études à l'École pratique des hautes études, ancien directeur des archives nationales, 11, rue de Lille, Paris. — Membre de la Société en [illegible].

Meller (A.), agrégé de grammaire, 2, boulevard Saint-Michel, Paris. — En mémoire de la Société le 2 février [illegible].

Meleg, professeur de l'Université, 3, rue de Valmont, Paris. — En mémoire de la Société le 6 mars [illegible].

Meles (Paul), 34, rue des Jouffroy, Paris. — En mémoire de la Société le 19 novembre 1870, membre honoraire.

Menaud (docteur Hermitte de), docteur en droit à en philosophie. — En mémoire de la Société le 14 janvier 1[illegible], membre honoraire.

Menvard (docteur L.), professeur au collège du 1er arrondissement, 11, Bourbonnaise, 5, Vienne (Autriche). — En mémoire de la Société le 23 juin 1[illegible].

Mercier (Louis), trésorier, Bellac. — En mémoire de la Société le 5 mai 1[illegible].

Meyer (Alphonse), professeur au lycée, 43, rue des Facultés, Bordeaux (Gironde). — Élu membre de la Société le 6 février 1875.

Meyer (*Marie*-Paul-*Hyacinthe*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de langues et littératures de l'Europe méridionale au Collège de France, directeur de l'École des Chartes, 26, rue de Boulainvilliers, Paris.— Membre de la Société en 1867; membre perpétuel.

140. Meyer (Docteur Wilhelm), professeur à l'Université, 2, Spitzweidenweg, Iéna (Saxe). — Élu membre de la Société le 21 novembre 1885.

Michel, professeur au lycée, 4, rue Nau, Marseille (Bouches-du-Rhône). — Élu membre de la Société le 16 décembre 1876.

Michel (Charles), professeur à l'Université, 2, rue de Nassau, Gand (Belgique).— Élu membre de la Société le 16 février 1878.

Micheli (Horace), licencié ès lettres, 50, rue Jacob, Paris. — Élu membre de la Société le 28 décembre 1889.

Möhl (*F.*-George), 68 *bis*, avenue de Châtillon, Paris. — Élu membre de la Société le 21 novembre 1885 ; administrateur en 1890.

Monseur, professeur à l'Université libre, Bruxelles (Belgique). — Élu membre de la Société le 9 janvier 1885.

Montague, professeur à Amherst College, Amherst (Massachussets, États-Unis d'Amérique). — Élu membre de la Société le 30 novembre 1889.

Morteveille (Stanislas), 15, rue Vineuse, Paris. — Élu membre de la Société le 11 janvier 1879.

Mowat (Robert), chef d'escadrons d'artillerie en retraite, 10, rue des Feuillantines, Paris. — Membre de la Société depuis l'origine ; président en 1878.

Nicole (Jules), professeur à l'Université, 16, rue de Candolle, Genève (Suisse). — Élu membre de la Société le 7 mars 1874.

150. Noel (Charles), professeur au lycée, 1, place Sainte-Claire, Grenoble (Isère). — Élu membre de la Société le 10 janvier 1885.

Nommès (P.-*H.*), 68, rue Saint-André-des-Arts, Paris.— Membre de la Société en 1867.

Oltramare (Paul), professeur au gymnase, 12, rue Bonivard, Genève (Suisse).— Élu membre de la Société le 27 mai 1876 ; membre perpétuel.

Oppert (Jules), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de philologie et archéologie assyriennes au Collège de France, directeur d'études à l'École pratique des hautes études, 2, rue de Sfax, Paris. — Membre de la Société en 1867 ; vice-président en 1868 et 1869.

Paris (Gaston-*Bruno-Paulin*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de langue et littérature françaises du moyen-âge au Collège de France, président de la Section des sciences historiques et philologiques à l'École pratique des hautes études, 110, rue du Bac, Paris. — Membre de la Société en 1867 ; vice-président en 1869, en 1870-1871 et en 1872 ; président en 1873 ; membre perpétuel.

Parmentier (Léon), élève diplômé de l'École normale supérieure de Liège, 22, avenue Léopold, Ostende (Belgique). — Élu membre de la Société le 5 décembre 1885.

Parmentier (Le général de division *Joseph-Charles*-Théodore), 5, rue du

Cirque, Paris. — Élu membre de la Société le 17 mars 1883 : membre perpétuel.

Pascal (Ch.), professeur au lycée, Reims (Marne). — Admis dans la Société en 1886.

Paul (Docteur Charles), II, Elisenstrasse, 50, Leipzig (Saxe). — Élu membre de la Société le 3 mars 1883.

Paysant, professeur au lycée Henri IV, 5, rue Bréa, Paris. — Admis dans la Société en 1868.

10. Pedro II (S. M. dom), membre de l'Institut de France. — Membre de la Société depuis le 12 mai 1877 : membre perpétuel.

Pelletan (Charles-Camille), député, 7 et 9, rue Niepce, Paris. — Admis dans la Société en 1868.

Peñafiel (Docteur Antonio), professeur de médecine et de chirurgie à l'Université, directeur général du bureau de Statistique, Mexico (Mexique). — Élu membre de la Société le 11 mai 1889.

Pierret, conservateur du musée égyptien, au Louvre, Paris. — Était membre de la Société le 1er février 1870.

Plessis (Frédéric), professeur à la Faculté des lettres, 6, place de la République, Caen (Calvados). — Élu membre de la Société le 26 avril 1884.

Ploix (Charles-Martin), ingénieur hydrographe, 1, quai Malaquais, Paris. — Membre de la Société en 1867 : vice-président en 1873 et en 1888 ; président en 1874 et en 1889 : membre perpétuel.

Pognon (H.), consul suppléant de France à Beyrouth (Syrie). — Élu membre de la Société le 16 février 1884.

Pouquet (L.), licencié en droit, Hôtel de Valparaiso, passage du Pont-Neuf, 45, rue de Seine, Paris. — Élu membre de la Société le 10 janvier 1885.

Psichari (Jean), maître de conférences de langue néo-grecque à l'École pratique des hautes études, 26, rue Gay-Lussac, Paris. — Élu membre de la Société le 15 février 1884 : administrateur de 1885 à 1889.

Reinach (Salomon), 31, rue de Berlin, Paris. — Élu membre de la Société le 21 février 1880.

20. Renan (Joseph-Ernest), membre de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, directeur du Collège de France, au Collège de France, Paris. — Président de la Société en 1867.

Rhys (Prof. John), ancien fellow de Merton College, 47, Banbury road, Oxford (Grande-Bretagne). — Élu membre de la Société le 9 janvier 1887 ; membre perpétuel.

Riemann (Othon), maître de conférences à l'École normale supérieure et à l'École pratique des hautes études, l'un des directeurs de la *Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes*. — Élu membre de la Société le 3 décembre 1891.

Robiou (Félix), professeur de littérature et institutions grecques à la Faculté des lettres, 15, quai Chateaubriand, Rennes (Ille-et-Vilaine). — Membre de la Société depuis l'origine.

Rochemonteix (Frédéric-Joseph-Maxence-René de Chalvet, marquis de), professeur libre à la Faculté des lettres, 11, rue des Beaux-Arts, Paris. — Élu membre de la Société le 7 juin 1873 : vice-président en 1880 et 1890.

Roger (Maurice), professeur au lycée, Laon (Aisne). — Élu membre de la Société le 20 mars 1886.

Rolland (Eugène), l'un des directeurs de la revue *Mélusine*, château de

Grantmont, à Aunay-sous-Auneau, par Auneau (Eure-et-Loir), et à Paris, 6, rue des Fossés-Saint-Bernard. — Admis dans la Société en 1868 ; membre perpétuel.

Rosapelly (Le docteur), ancien interne des hôpitaux, 10, rue de Buci, Paris. — Élu membre de la Société le 27 mai 1876 ; membre perpétuel.

Rousselot (L'abbé Jean), l'un des directeurs de la *Revue des Patois gallo-romans*, 74, rue de Vaugirard, Paris. — Élu membre de la Société le 17 avril 1886.

Royer, professeur à la Faculté des lettres, Dijon (Côte-d'Or).— Élu membre de la Société le 21 mars 1885.

180. Rudy (Charles), 7, rue Royale, Paris. — Membre de la Société depuis l'origine.

Sabbathier (Paul), agrégé de l'Université, 15, rue du Cardinal-Lemoine, Paris. — Élu membre de la Société le 28 décembre 1889.

Sanchez Moguel (Antonio), membre de l'Académie royale d'histoire, professeur à l'Université, Madrid (Espagne).— Élu membre de la Société le 5 février 1887.

Saussure (Ferdinand de), maître de conférences de grammaire comparée à l'École pratique des hautes études, 29, rue Cambon, Paris. — Élu membre de la Société le 13 mai 1876; secrétaire adjoint depuis 1883.

Sauvayre (Constantin). — Élu membre de la Société le 12 mai 1877.

Sayce (*Archibald*-Henri), professeur à l'Université, Oxford (Grande-Bretagne). — Élu membre de la Société le 5 janvier 1878; membre perpétuel.

Sayous (Édouard), professeur à la Faculté des lettres, Besançon (Doubs). — Élu membre de la Société le 2 mai 1885.

Schils (L'abbé G.-H.), curé de Torgny, par Virton (Belgique). — Élu membre de la Société le 8 juin 1889.

Schlemmer de Bányavölgy (Le chevalier Charles), directeur de la Chancellerie des finances, consul de Perse, via Sant' Andrea, 573, Fiume (Hongrie). — Élu membre de la Société le 30 novembre 1889.

Schlumberger (Gustave-*Léon*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), 140, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris. — Membre de la Société depuis le 3 décembre 1881.

190. Schwob (Marcel), 1, rue de Seine, Paris. — Élu membre de la Société le 9 février 1889.

Sébillot (Paul), directeur de la *Revue des Traditions populaires*, 4, rue de l'Odéon, Paris. — Élu membre de la Société le 28 avril 1883; membre perpétuel.

Senart (Émile), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), château de la Pelisse, près la Ferté-Bernard (Sarthe), et à Paris, 10, rue Bayard. — Admis dans la Société en 1868.

Sénéchal (Edmond), inspecteur des finances, 35, rue du Sommerard, Paris. — Élu membre de la Société le 16 mai 1885.

Sépet (Marius), employé au département des manuscrits de la bibliothèque nationale, 5, rue Gueydan, Sèvres (Seine-et-Oise). — Était membre de la Société le 1er février 1870.

Specht (Édouard), 193, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris. — Membre de la Société en 1867.

Speijer (Docteur J.-S.), professeur de langue latine à l'Université, Groningue (Pays-Bas). — Élu membre de la Société le 2 février 1878.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

WEBSTER (Mlle Hélène), 37, Nahont Street, Lynn (Massachussets, États-Unis d'Amérique). — Élue membre de la Société le 28 décembre 1889.

WINKLER (Docteur Henri), Gartenhaus 34, Neudorfstrasze, Breslau (Silésie Prussienne). — Élu membre de la Société le 30 novembre 1889.

WILBOIS, colonel de gendarmerie, 5, rue Stanislas, Paris. — Élu membre de la Société le 15 avril 1876 ; membre perpétuel.

220 WIMMER (Ludv.-*F-A.*), professeur à l'Université, 9, Norrebrogade, Copenhague (Danemark). — Élu membre de la Société le 29 mars 1873 ; membre perpétuel.

WOTKE (Docteur Charles), I, Akademisches Gymnasium, Vienne (Autriche). — Élu membre de la Société le 25 juin 1887.

ZOBEL DE ZANGRONIZ. — Élu membre de la Société le 7 janvier 1882.

ZVETAIEV (Jean), professeur à l'Université, Moscou (Russie).— Élu membre de la Société le 16 mai 1885.

AVIS

Nos confrères sont instamment priés de vérifier dans la liste des membres les indications qui les concernent (nom ; — prénoms ; — titres, grades et qualifications ; — adresse, etc.), et de faire parvenir les rectifications ou additions à l'administrateur.

LISTE DES PRÉSIDENTS

DE LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE DE PARIS

DEPUIS 1866.

	MM.		MM.
1866.	† EGGER.	1879.	† BERGAIGNE.
1867.	RENAN.	1880.	MASPERO.
1868.	† BRUNET DE PRESLE.	1881.	GAIDOZ.
1869.	† BAUDRY.	1882.	LEGER.
1870-71.	† EGGER.	1883.	D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.
1872.	† THUROT.	1884.	† GUYARD.
1873.	GASTON PARIS.	1885.	DE CHARENCEY.
1874.	PLOIX.	1886.	RUBENS DUVAL.
1875.	† VAÏSSE.	1887.	JAMES DARMESTETER.
1876.	† EGGER.	1888.	HALÉVY.
1877.	† BENOIST.	1889.	PLOIX.
1878.	MOWAT.	1890.	BONNARDOT.

MEMBRES

ENLEVÉS PAR LA MORT A LA SOCIÉTÉ

† Baudry (Frédéric), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), administrateur de la bibliothèque Mazarine.— Membre de la Société en 1867 ; vice-président en 1868 ; président en 1869. Décédé le 2 janvier 1885.

† Benoist (*Louis*-Eugène), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de poésie latine à la Faculté des lettres de Paris.— Membre de la Société depuis le 7 mai 1870 ; président en 1877. Décédé le 22 mai 1887.

† Bergaigne (Abel-*Henri-Joseph*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur d'études à l'École pratique des hautes études, professeur de sanscrit et de grammaire comparée à la Faculté des lettres de Paris. — Membre de la Société en 1864 ; secrétaire adjoint en 1868 et 1869 ; vice-président de 1873 à 1878 ; président en 1879. Décédé le 6 août 1888.

† Boucherie (A.), chargé du cours de langues romanes à la Faculté des lettres de Montpellier (Hérault). — Élu membre de la Société le 21 novembre 1868. Décès notifié à la Société le 14 avril 1883.

† Brunet de Presle, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de grec moderne à l'École spéciale des langues orientales vivantes. — Membre de la Société en 1867 ; président en 1868. Décédé le 12 septembre 1875.

† Chasles (Philarète), professeur au Collège de France. — Élu membre de la Société le 15 février 1873. Décès notifié à la Société le 19 juillet 1873.

† Chassang (A.), inspecteur de l'Université. — Élu membre de la Société le 12 novembre 1870. Décédé le 8 mars 1888.

† Darmesteter (Arsène), professeur de langue et littérature françaises du moyen âge à la Faculté des lettres de Paris, professeur à l'École normale de jeunes filles de Sèvres. — Membre de la Société en 1870. Décédé le 16 novembre 1888.

† De la Berge. — Élu membre de la Société le 3 décembre 1870. Décédé le 13 mars 1878.

† Devic (Marcel), chargé du cours de langue et de littérature arabes à la Fa-

culté des lettres de Montpellier (Hérault). — Élu membre de la Société le 19 février 1876; vice-président en 1878. Décédé en mai 1888.

† Deville (Gustave), ancien membre de l'École française d'Athènes. — Membre de la Société en 1867. Décédé en 1868.

† Didion (Charles), inspecteur général des ponts et chaussées en retraite, délégué général de la Compagnie d'Orléans.—Élu membre de la Société le 26 avril 1873. Décédé le 26 janvier 1882.

† Didot (Ambroise-Firmin). — Admis dans la Société en 1868. Décédé en 1876.

† Egger (Émile), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur d'éloquence grecque à la Faculté des lettres de Paris.— Président de la Société en 1866, en 1870-71, en 1876. Décédé le 31 août 1885.

† Eichthal (Gustave d'). — Membre de la Société depuis 1867. Décédé en 1886.

† Florent-Lefèvre. — Élu membre de la Société le 29 mars 1873. Décédé en 1887.

† Fournier (Eugène), docteur en médecine et ès sciences naturelles.— Membre de la Société depuis l'origine. Décédé le 10 juin 1885.

† Georgian (Professeur Dr C.-D.) — Élu membre de la Société le 21 mars 1875. Décédé en 1888.

† Goldschmidt (Siegfried), professeur de sanscrit à l'Université de Strasbourg.— Élu membre de la Société le 8 mai 1869. Décédé le 31 janvier 1884.

† Goullet.— Élu membre de la Société le 7 juin 1873. Décédé en 1887.

† Grandgagnage (Charles), sénateur du royaume de Belgique. — Élu membre de la Société le 24 avril 1869.

† Graux (Charles-*Henri*), maître de conférences de philologie grecque à l'École pratique des hautes études, maître de conférences d'histoire grecque à la Faculté des lettres de Paris, bibliothécaire à la bibliothèque de l'Université. — Élu membre de la Société le 9 mai 1874. Décédé le 13 janvier 1882.

† Grimblot (Paul), ancien consul de France à Ceylan. — Membre de la Société en 1867. Décès notifié à la Société le 4 juin 1870.

† Guieysse (Georges-*Eugène*). — Élu membre de la Société le 11 février 1888. Décédé le 17 mai 1889.

† Guyard (Stanislas), professeur de langue arabe au Collège de France, maître de conférences de langues arabe et persane à l'École pratique des hautes études. — Élu membre de la Société le 13 avril 1878, vice-président en 1882 et 1883 ; président en 1884. Décédé le 7 septembre 1884.

† Halléguen (Le docteur).— Élu membre de la Société le 9 juin 1877. Décès notifié à la Société le 5 avril 1879.

† Hanusz (Jean), professeur agrégé à l'Université de Vienne (Autriche). — Élu membre de la Société le 25 juin 1887. Décédé en juillet de la même année.

† Hauvette-Besnault, directeur d'études honoraire à l'École pratique des hautes études, conservateur adjoint de la bibliothèque de l'Université. — Membre de la Société depuis 1870. Décédé le 28 juin 1888.

† Heinrich (G.-A.), doyen de la Faculté des lettres de Lyon (Rhône). — Membre de la Société depuis 1867. Décédé en 1887.

† Hervé (Camille). — Membre de la Société en 1867. Décédé le 30 août 1878.

† Jaubert (Le comte), membre de l'Institut. — Membre de la Société depuis 1868. Décédé le 1er janvier 1875.

† Jozon, député. — Présenté pour être membre de la Société dans la séance du 2 décembre 1879. Décès notifié à la Société le 9 juillet 1881.

† Judas (Le docteur A.-C.), ancien médecin principal de première classe. — Membre de la Société depuis l'origine. Décédé le 17 janvier 1873.

† Lachaise (L'abbé Romain Czerkas). — Membre de la Société en 1867. Décès notifié à la Société le 26 avril 1873.

† Lambrior, professeur à l'Université de Jassy (Roumanie). — Élu membre de la Société le 26 mai 1877. Décès notifié à la Société le 17 novembre 1883.

† Lenormant (*Charles*-François), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale.— Membre de la Société en 1867. Décédé le 9 décembre 1883.

† Le Saint (François), ancien officier. — Décédé en 1867.

† Lévy (B.), inspecteur général de l'instruction publique. — Élu membre de la Société le 24 janvier 1874. Décédé le 24 décembre 1884.

† Littré (*Maximilien-Paul*-Émile), membre de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Membre de la Société depuis 1868. Décédé en 1881.

† Lottner (Le docteur Karl). — Membre de la Société en 1867. Décédé le 5 avril 1873.

† Merlette (*Auguste*-Nicolas). — Élu membre de la Société le 20 novembre 1886. Décédé le 13 mai 1889.

† Meunier (*Louis*-Francis), docteur ès lettres. — Membre de la Société en 1867 ; trésorier de 1872 à sa mort. Décédé le 11 mars 1874.

† Meyer (Maurice), ancien professeur à la Faculté des lettres de Poitiers (Vienne), inspecteur de l'enseignement primaire. — Admis dans la Société en 1868. Décédé en 1870.

† Moisy (Henry).— Élu membre de la Société le 12 juin 1875. Décès notifié à la Société le 18 décembre 1886.

† Muir (John), correspondant de l'Institut de France (Académie des inscriptions et belles-lettres).—Élu membre de la Société le 21 novembre 1868. Décédé le 15 mars 1882.

† Nigoles (O.), professeur au lycée Janson de Sailly. — Élu membre de la Société le 13 juillet 1878. Décès notifié à la Société le 22 décembre 1888.

† Pannier (Léopold), attaché à la Bibliothèque nationale.— Était membre de la Société le 1er février 1870. Décès notifié à la Société le 20 novembre 1875.

† Papłoński (J.), directeur de l'Institut des sourds et muets, à Varsovie (Pologne russe). — Élu membre de la Société le 27 février 1869. Décédé le 28 novembre 1885.

† Pellat, doyen de la Faculté de droit. — Était membre de la Société le 1er février 1870. Décès notifié à la Société le 18 novembre 1871.

† Pierron (Alexis), professeur au lycée Louis-le-Grand. — Admis dans la Société en 1868. Décès notifié à la Société le 7 décembre 1878.

† Ponton d'Amécourt (Le vicomte Gustave de). — Membre de la Société en 1867. Décès notifié à la Société le 28 janvier 1888.

† Queux de Saint-Hilaire (Le marquis de). — Élu membre de la Société le 4 novembre 1882. Décédé en novembre 1889.

† Renier (*Charles-Alphonse*-Léon), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur d'épigraphie et antiquités romaines au Collège de France, président de la section des sciences historiques et philologiques à l'École pratique des hautes études, conservateur de la Bibliothèque de l'Université. — Admis dans la Société le 24 avril 1869. Décédé le 11 juin 1885.

† Riant (Paul-*Édouard* Didier, comte), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres). — Membre de la Société en 1867. Décédé en décembre 1888.

† Rieutord. — Élu membre de la Société le 15 mars 1873. Décédé le 14 janvier 1884.

† Ronel (Charles), chef d'escadron de cavalerie en retraite.— Élu membre de la Société le 8 janvier 1881. Décès notifié à la Société le 26 juin 1886.

† Rougé (Le vicomte Emmanuel de), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France.—Membre de la Société en 1867. Décès notifié à la Société le 4 janvier 1873.

† Schœbel (Ch.). — Membre de la Société depuis l'origine. Décès notifié à la Société le 8 décembre 1888.

† Seillière (Aimé). — Élu membre de la Société le 13 février 1869. Décès notifié à la Société le 19 novembre 1870.

† Thurot (*François*-Charles), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), maître de conférences à l'École normale supérieure, l'un des directeurs de la *Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes*. — Admis dans la Société en 1868 ; vice-président en 1870-71 ; président en 1872. Décédé le 17 janvier 1882.

† Todd (J. *Henthorn*), senior fellow of Trinity College, professeur d'hébreu à Trinity College (Dublin), et conservateur de la bibliothèque. — Admis dans la Société en 1868. Décédé le 28 juin 1869.

† Vaïsse (Léon), directeur honoraire de l'École des sourds et muets. — Membre de la Société en 1867 ; président en 1875. Décédé le 10 juin 1884.

† Vallentin (*Ludovic-Lucien-Mathieu*-Florian), substitut du procureur de la République à Montélimar (Drôme), directeur du *Bulletin épigraphique de la Gaule*. — Élu membre de la Société le 21 janvier 1882. Décès notifié à la Société le 9 juin 1883.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

N° 35

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

DU 8 NOVEMBRE 1890 AU 20 JUIN 1891

SÉANCE DU 8 NOVEMBRE 1890.

Présidence de M. BONNARDOT.

Présents : MM. Bréal, Bonnardot, Bauer, Schwob, V. Henry, Möhl.

M. Ph. Berger, absent de Paris, se fait excuser de ne pouvoir assister à la séance.

Présentations. MM. Bréal et Duvau présentent pour être membre de la Société : M. Charles M. des Granges, agrégé des lettres, 129, rue du Ranelagh, à Paris.

M. le Secrétaire informe également nos confrères du désir exprimé par le British Museum d'être admis comme membre, et il estime qu'on accueillera avec joie une candidature si honorable pour notre Société.

Hommages. Voir p. cxxj.

Communications. M. Schwob traite de la forme argotique *acques,* qu'on lit dans le manuscrit des archives de Dijon, et qui signifie « dés à jouer ». Il faut problablement, avec

notre confrère, M. Bijvanck, lire *arques,* et sans doute rapprocher ce mot de notre substantif *arche,* au sens de « coffre, caisse »; les dés à jouer seraient donc, en argot, les « caissons », les « petites boîtes », ordinairement creuses pour faciliter la tricherie. Ce mot *arque* a du reste produit un certain nombre de dérivés désignant des « malfaiteurs », originairement des « tricheurs » : *arcabot* (1454), *arquabot* (1461), *Arquin* (nom propre d'un voleur), *arquelier,* en patois du Haut-Maine, etc.

En interprétant les passages qui nous ont conservé le mot *acque, arque,* M. Schwob est amené à parler du verbe argotique *frouer,* qui signifie d'abord « siffler » et aboutit au sens de « jouer aux dés, aux cartes, etc. » : de là son doublet *flouer* « tromper en jouant ». — M. V. Henry propose comme étymologie le nom du *freux ; frouer, flouer* serait à l'origine « contrefaire le cri du freux ». M. Bréal compare *duper,* également dérivé d'un nom d'oiseau, la *dupe.*

M. Schwob expose en dernier lieu une étymologie du mot *spélicans,* qui, dans une des ballades de Villon, désigne des « brigands », des « malfaiteurs » : ce mot serait identique au néerlandais *spileken,* mot à mot « les petits jeux », et qui a pris le sens particulier de « jonchets ». Or, dans Villon, les *joncheurs* sont le nom de certains malfaiteurs. — Des observations sont présentées par MM. Bonnardot et V. Henry.

M. Bréal montre comment le supin latin, encore employé comme un infinitif dans une phrase telle que *Te conventum cupit* (Plaute, *Curc.* 304), se transforme peu à peu en participe, par exemple quand on dit *Patriam exstinctam cupit* (Cicéron, *Fin. IV,* xxiv, 66). — M. Bréal examine ensuite la locution latine *umbratilis exercitatio,* qui n'est autre chose qu'une traduction faussement interprétée du grec σκιαμαχία. — Notre confrère termine en proposant d'appliquer à la langue inconnue de l'inscription découverte à Lemnos par MM. Durrbach et Cousin le nom de *langue sintienne,* d'après certains témoignages homériques. — Des observations sont faites par MM. V. Henry, Bonnardot, Schwob.

M. Möhl lit quelques notes touchant différents mots slaves : le substantif *blato* « étang, nappe d'eau, flaque, marais » doit être rapproché du nom de la mer *Baltique* et du lituanien *bàltas* « blanc », *bàltûju* « avoir des reflets blancs »; — les plus anciennes transcriptions slaves attestent, dès le xᵉ siècle, la prononciation *mb* pour le groupe μπ en grec; à la même époque, le groupe ντ ne se manifeste pas aussi formellement avec la valeur *nd*; — à côté de la forme normale *pivo* « la bière », on surprend fréquemment en tchèque une prononciation irrationnelle **pívo*, avec voyelle longue, laquelle est due vraisemblablement à l'analogie prosodique de *vino* « le vin » ; — le serbe *romizga* et le bulgare *rami* « il bruine » se ramènent l'un et l'autre à un primitif **rozmiga, *raz-miga,* composé du préfixe *roz-* ou *raz-* et de la racine *mig-, mĭg-;* cf. slavon *mĭgla* « brouillard », grec ὁ-μίχλη, sanscrit *megha*. — Des observations sont faites par tous les membres présents.

Avant de lever la séance, M. le Président entame avec M. Schwob une conversation au sujet de quelques expressions argotiques qui fournissent de nouveaux exemples de substitutions synonymiques.

Séance du 22 Novembre 1890.

Présidence de M. Ph. Berger, vice-président.

Présents : MM. Lambert, Bréal, Berger, l'abbé Graffin, V. Henry, Bauer, Grammont, Schwob, Möhl.

M. le Président se fait excuser de ne pouvoir assister à la séance. En son absence, M. Ph. Berger, vice-président, occupe le fauteuil.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Présentation. MM. Bréal et Bailly présentent pour être membre de la Société : M. Etienne, professeur au lycée et chargé de cours à la Faculté des lettres de Nancy (Meurthe-et-Moselle).

Élections. M. Ch. M. des Granges est élu membre de la Société. — Le British Museum, représenté à Paris par M. Borrani, 9, rue des Saints-Pères, est admis comme membre de la Société.

Correspondance. M. le Secrétaire dépose sur le bureau le Programme du Congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne, pour l'année 1891.

Hommages. Voir p. cxxj.

Communications. M. Ph. Berger signale à la Société une nouvelle inscription gréco-judaïque découverte en Tunisie et appartenant à la collection du musée Alaoui. On y remarque de très curieuses transcriptions de noms propres hébraïques. — Des observations sont faites par MM. Bréal et V. Henry.

M. V. Henry entretient la Société d'une forme populaire française : *serrurie* pour *serrurerie,* — et des formes *persil* en français, *persin* dans certains dialectes, en regard du latin *petroselīnum ;* on peut penser que la forme primitive a été quelque chose comme **pedreseīl, *pereseīl,* avec une *l* nasalisée, analogue à l'anunâsika sanscrit. — Des observations sont faites par MM. Bréal, Bauer et Möhl.

M. V. Henry examine ensuite les étymologies possibles du grec ψιττακός « perroquet ». Il est peu vraisemblable que ce mot ait des rapports directs avec le verbe ψιττάζω « siffler ». Il est plus probable que le nom, comme l'oiseau lui-même, est venu de l'Inde. La plus ancienne mention du « perroquet », en grec, se trouve dans les fragments de Ctésias, sous la forme βιττακός. On peut y reconnaître soit le sanscrit *biṭaka* ou *piṭaka,* au sens de « bosse », par exemple dans un composé tel que *piṭakanāsa,* m. à m. « l'oiseau qui a une bosse sur le bec », désignation excellente pour le perroquet ; — soit encore le sanscrit *pītaka,* c'est-à-dire « l'oiseau jaune ». D'autre part, la forme ψιττακός peut représenter le composé *čič-čhuka* « perroquet savant », ou encore un terme énigmatique, *čiṭaka,* qui paraît désigner un oiseau. — Des observations sont faites par MM. Bréal, Berger et Möhl.

M. Möhl lit quelques passages d'un mémoire relatif à l'histoire des langues sibériennes, et développe cette idée nouvelle que la famille des idiomes samoyèdes a derrière elle

un passé imposant qui a laissé des traces jusque dans les civilisations historiques de l'Europe. Passant à l'examen des dialectes ougriens de la Sibérie, M. Möhl constate qu'il faut attribuer à l'influence russe sur ces langues une part beaucoup plus considérable que ne l'a fait M. Ahlqvist dans une étude récente ; par l'intermédiaire des populations ziryanes, la civilisation moscovite aurait commencé à pénétrer chez les Vogoules et les Ostyaques dès la fin du XIVe siècle, deux cents ans avant la conquête de la Sibérie par Yermak.

A propos de cette communication, MM. Bréal, Berger et Möhl sont amenés à discuter quelques faits concernant les inscriptions encore indéchiffrées qu'on a découvertes dans la région du Yénissey et qui, malgré des études récentes, ne sont pas encore près d'être éclaircies.

M. Bauer, pour répondre à une question posée dernièrement par M. Gaidoz dans la *Revue Critique,* a recherché les destinées du nom de *Vercingétorix* dans la bouche du peuple : la rue *Vercingétorix,* dans le quartier dont elle fait partie, s'appelle, en langage populaire, la rue des *vingt-cinq liquoristes.*

Proposition. M. le Secrétaire présente une proposition tendant à introduire dans nos Statuts le principe d'une rétribution pécuniaire accordée par la Société aux auteurs des articles qu'elle publie. Diverses opinions sont émises sur l'application de cette mesure. Après une courte discussion, on convient d'examiner la question en détail dans la prochaine séance.

Séance du 6 Décembre 1890.

Présidence de M. Bonnardot.

Présents : MM. Berger, V. Henry, Schwob, Dottin, Möhl, Grammont, Bauer, Dutilleul, Bonnardot, de Saussure.

Le précédent procès-verbal est lu et adopté.

Hommage. Voir p. cxxj.

Vote. L'ordre du jour appelle la discussion de la proposition de M. le Secrétaire tendant à la rémunération des articles publiés dans les *Mémoires*.

Quelques-uns de nos confrères ayant pensé que l'indemnité à offrir aux auteurs devrait plutôt consister dans le tirage à part gratuit de leurs articles, M. le Trésorier développe un avis contraire. Si la Société y trouvait son avantage, ce qui est assez douteux, les auteurs n'y trouveraient pas le leur, à cause des difficultés qu'ils rencontreraient à introduire, comme chacun tient généralement à pouvoir le faire, les corrections et modifications de la dernière heure dans le texte du tiré à part. Ces modifications peuvent être parfois très coûteuses. Elles resteraient sans doute à la charge de l'auteur, mais la Société aurait ainsi à entrer en compte particulier avec chaque auteur et elle serait d'ailleurs très embarrassée d'établir le tarif des corrections. — M. V. Henry déclare se ranger à l'avis de M. le Trésorier. M. Bauer le combat. M. de Saussure demande si les ressources pécuniaires de la Société permettent de s'engager dans cette dépense, même en prévision du cas où la production annuelle de travaux à imprimer serait doublée. M. le Trésorier croit pouvoir affirmer qu'au taux de 3 fr. la page, par exemple, la charge qui en résulterait n'aurait rien de ruineux. Plusieurs membres rappellent que la rémunération proposée ne peut concerner que les *Mémoires ;* ainsi le *Bulletin* et les publications séparées que la Société pourrait décider de faire restent formellement réservés.

M. le Président fait voter à main levée sur le principe de la rémunération des articles des *Mémoires*. A la majorité des votants, la proposition est adoptée.

Commission. MM. Möhl, Dottin, Schwob, sont désignés comme membres de la Commission de vérification des comptes.

Communications. M. Berger lit un travail sur *L'avenir de l'écriture*. M. Berger constate, entre autres faits, que la manière de représenter le mot dans une langue comme le français nous ramène jusqu'à un certain point au système hiéroglyphique, sans guère de rapport régulier entre le signe individuel et l'élément phonétique, mais seulement

entre un certain groupe de signes, assimilable à une figure graphique quelconque, et un certain mot. De même qu'on a vu les Phéniciens tirer, il y a trois mille ans, une écriture phonétique des signes égyptiens, de même il ne faudrait pas s'étonner si à notre orthographe actuelle se substituait peu à peu une façon nouvelle d'exprimer les mots, par analyse de la prononciation. Cette innovation d'abord dédaignée, comme pouvait l'être l'alphabet phénicien auprès des scribes de l'Egypte, arriverait à triompher finalement. — Des observations sont faites par MM. Schwob, V. Henry, de Saussure.

M. Möhl traite de la conjonction *otĭ* « que » dans un chant populaire bulgare. Miklosich a voulu l'expliquer par une contraction violente de *otŭ kŭdĕ*, *ot-dĕ* « unde ». Mais *ĕ* ne devient jamais *i*. Il y a là un emprunt pur et simple du grec ὅτι. Le bulgare a même emprunté au grec des formations d'aoristes. Ainsi *kulesvamŭ*, cf. ἐκάλεσα. — M. Möhl traite ensuite du slavon *zrŭcalo* « miroir ». La forme polonaise *zwierciadło* est due à l'étymologie populaire qui a cherché dans ce mot une relation avec *zwiercieć* « retourner ».

Séance du 20 Décembre 1890.

Présidence de M. Bonnardot.

Présents : MM. Bonnardot, Bréal, Berger, Lambert, Bauer, V. Henry, Dottin, Schwob, Sabbathier, de Rochemonteix, de Charencey, Möhl, Mélèse, de Saussure.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Hommages. Voir p. cxxj.

Rapport. M. Schwob donne lecture du rapport de la Commission de vérification des comptes :

MESSIEURS,

Les recettes de la Société, pour l'exercice 1890, se sont élevées à la somme de . . . . . 6.263 fr. 95

Se décomposant de la manière suivante :

Allocation du Ministère	1.200 fr.	»	
Intérêts de 750 fr. de rentes.	750	»	
Intérêts de fonds déposés à la Société générale.	8	55	
Cotisations.	1.244	70	
Reliquat de l'exercice 1889	3.060	70	
	6.263 fr.	95	

Les dépenses se sont élevées à . . . . . 3.759 fr. 63

Qui se décomposent de la façon suivante :

Achat de 50 fr. de rentes 3 p. 0/0 . . .	1.604 fr.	70	
Payé au libraire	1.440	»	
Allocation de l'administrateur et des administrateurs adjoints pour 1890. .	400	»	
Remboursé sur l'exercice 1889	100	»	
Appariteur, entretien de la salle, étrennes de 1891	100	»	
Timbres à facture	30	»	
Timbres de correspondance	22	50	
Débours de l'administrateur.	25	65	
Frais divers	19	50	
Frais de recouvremcnt par la poste . .	13	63	
Frais de garde des titres et de renouvellement.	3	70	
	3.759 fr.	63	
Ce qui laisse un encaisse de			2.504 32

On remarquera que dans les dépenses figure l'achat de 50 francs de rentes 3 p. 0/0, qui ont été achetés par votre Trésorier avec l'autorisation de la Société et déposés à la Société générale, ce qui porte les rentes de la Société à 800 fr. de rentes 3 p. 0/0, dont 750 fr. à la Société générale, et 50 fr. déposés à l'Imprimerie Nationale à titre de fonds de garantie.

Quoique la rente soit assez élevée en ce moment, votre trésorier vous demande l'autorisation d'acheter, en temps opportun, sur le reliquat de cette année, encore 50 fr. de rentes 3 p. 0/0. Il estime qu'avec l'allocation du Ministère, les intérêts de nos rentes et le service des rentrées, le paiement de tous les frais relatifs au prochain fascicule pourra être assuré.

La récente mesure adoptée par la Société dans la séance du 6 décembre 1890, concernant la rémunération des articles, ne nous permettra vraisemblablement pas, dans les exercices suivants, d'augmenter nos rentes dans la même proportion que par le passé, mais d'autre part nous espérons que, par suite de l'activité plus grande imprimée à nos publications, elle nous attirera de nouveaux membres et augmentera en conséquence nos revenus.

F. Geo. Möhl, G. Dottin, M. Schwob.

Les conclusions du rapport sont adoptées. M. le Président exprime à M. Berger les remerciements de la Société pour avoir bien voulu continuer à se charger des fonctions de Trésorier.

Election du bureau pour 1891. — Il est procédé à l'élection du bureau. Sont nommés :

Président : M. de Rochemonteix.
1er Vice-Président et Trésorier : M. Ph. Berger.
2e Vice-Président : M. Sylvain Lévi.
Secrétaire : M. Bréal.
Secrétaire adjoint : M. de Saussure.
Administrateur : M. Möhl.
Bibliothécaire : M. Dottin.

Membres du Comité de publication : MM. d'Arbois de Jubainville, Rubens Duval, Louis Leger, Gaston Paris, Renan.

Communications. M. Bréal entretient la Société du latin *sērus* « tardif », qui a donné en français *soir*. En grec moderne on a βραδύ « le soir », de l'adjectif βραδύς « lent, lourd » ; on peut supposer que *sērus* avait à l'origine un sens analogue, et qu'il était synonyme de *gravis*. Ainsi se révèle son rapport avec *serius* « sérieux », proprement « qui a du poids ». Dès lors il est permis de comparer le vieux haut-all. *swâri*, all. *schwer*, « lourd ». Une conversation s'engage entre MM. de Saussure, Bréal et V. Henry au sujet du changement d'un groupe latin *sv-* en *s-*. — M. Dottin signale la présence dans les langues bretonnes de l'adjectif *sir* « long », qui répond phonétiquement à *sērus*, sans *v*.

M. Bréal examine ensuite l'emploi de *dat* pour *dedit* dans le vers de Virgile :

Cratera antiquum quem dat Sidonia Dido,

en exprimant l'opinion que *dat* est ici un souvenir du temps à augment correspondant au sanscrit *a-dāt*. — Des observations sont présentées par MM. Henry, de Saussure.

M. de Rochemonteix fait une communication sur les documents dont M. Basset vient d'enrichir la philologie berbère, dans deux ouvrages récents : l'un est le *Loqman berbère*, où l'auteur a joint à une savante étude sur le légendaire fabuliste, des spécimens de 23 dialectes, et notamment une traduction des apologues de Loqman en dialecte du Sénégal, c'est-à-dire en zénaga ; — l'autre, le *Dialecte de Syouah*, composé avec les matériaux recueillis à l'autre extrémité du continent africain, aux confins de l'Egypte, par un ingénieur italien, M. Bricchetti-Robecchi. M. de Rochemonteix observe que le berbère, bien que dépourvu d'une littérature digne de ce nom, malgré l'immense étendue de son domaine et le morcellement des populations qui le parlent, se caractérise par sa résistance aux dégradations phonétiques, par la fixité de sa grammaire. Le zénaga présente des particularités phonétiques intéressantes, ses doublets sont nombreux. Au sujet des formations grammaticales, il faut signaler l'emploi par les divers dialectes des particules *a, i, u,* qui existent encore à l'état libre dans la langue ; ces particules pénètrent parfois à l'intérieur des thèmes et expliquent quelques-unes des modifications vocaliques enregistrées par les grammairiens.

Des observations sont présentées par MM. Bréal, Bonnardot, de Saussure.

Séance du 10 Janvier 1891.

Présidence de M. de Rochemonteix.

Présents : MM. V. Henry, Bonnardot, Schwob, Bréal,

de Rochemonteix, Sylvain Lévi, Grammont, de Charencey, de Saussure.

M. Möhl se fait excuser de ne pouvoir assister à la séance.

La séance s'ouvre sous la présidence de M. Bonnardot, président sortant, qui, après avoir remercié en quelques mots la Société de l'honneur qu'elle a tenu à lui faire, invite le nouveau président à prendre possession du fauteuil.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Communications. M. Henry présente une étymologie du lat. *testis*. Ce mot, d'après l'osque *triistamentud*, sort de **terstis* pour **tristis*. Ne peut-on assez naturellement interpréter **tristis* comme signifiant « le tiers assistant », de *tri-* « trois », plus la racine de *stare*, ou peut-être encore de *tri-* « trois », plus un dérivé de la racine *es-* « être » sous sa forme la plus courte *s-* ? M. Henry fait observer que l'idée de « tiers assistant » convient au sens le plus juridique du terme en droit romain.

M. Bréal émet quelques doutes sur la valeur de l'osque *triistamentud* comme témoin de la forme primitive. Ce mot pourrait bien, dit-il, n'être qu'une déformation du latin *testamentum* dans la bouche du peuple osque : comparer *r* parasite du français *trésor*.

A une remarque de M. V. Henry, sur la continuation légitime du groupe *-st-* en latin, qui doit toujours être *-st-*, non *-ss-*, M. Bréal oppose un autre point de vue. En présence d'une forme aussi claire dans ses éléments que l'est par exemple le superlatif en *-issimus* pour *is+timus*, le devoir du phonétiste n'est pas de chercher à écarter cette forme, mais de la prendre pour base de ses constructions. Une conversation s'engage sur ce sujet. M. Henry fait remarquer que la loi déduite de *-issimus* sera en contradiction insoluble avec la loi déduite de *gustus, gestus*. M. de Saussure émet la conjecture que *-issimus* peut avoir été entraîné par *maximus ;* or *maximus* appartient à la même série de faits que *lapsus* au lieu de **laptus*, série encore inéclaircie en ce qui la concerne, mais qui ne rentre plus dans la question du groupe *-st-*.

M. Bréal traite ensuite du gotique *wadi* « gage ». C'est

encore un de ces termes germaniques qui peuvent passer pour des emprunts anciens à la langue latine (bas-latin *vadium* au lieu de *vadimonium*), et qu'on a trop précipitamment considérés comme de purs mots germains. M. Bréal communique ensuite une hypothèse sur le v. h.-all. *pfant* « gage » qui pourrait reposer sur une forme latine **panctum* au lieu de *pactum*.

M. de Saussure fait une communication sur le nom allemand de la Vistule, *Weichsel*, qui paraît reposer sur la forme, aujourd'hui perdue, du nom de ce fleuve en lituano-prussien. Le latin *Vistula* et le polonais *Wisła* permettent de poser **Wīstlā* comme prototype : cette forme donnait en lituanien « *Vyksla* », lequel explique la forme allemande.

M. de Charencey fait une communication sur les pronoms du basque comparés à ceux des langues kabyles et américaines, ainsi que sur certains procédés grammaticaux analogues dans ces différents idiomes. — M. de Rochemonteix, ne retenant que la comparaison du basque avec le berbère, fait remarquer que les pronoms de cette dernière famille linguistique ont une histoire précise ; ainsi *nek* « je » se décompose en d'autres éléments, connus dans d'autres rôles grammaticaux, et qui ne comportent pas facilement d'être rapprochés en bloc du basque *ni*.

Séance du 24 Janvier 1891.

Présidence de M. de Rochemonteix.

Présents : MM. Bréal, Lambert, Bauer, Berger, Grammont, Sylvain Lévi, V. Henry, Möhl, Sabbathier, de Charencey, Schwob, de Rochemonteix, de Saussure.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Présentations. MM. Bréal et Schwob présentent pour être membre de la Société : M. Jean Diano, 18, rue de la Sorbonne, à Paris.

MM. V. Henry et Bréal présentent : M. Edward Ross Wharton M. A., Merton Lea, Oxford.

Hommage. Voir p. cxxj.

Communications. M. Henry commente un passage de l'Atharva-Véda (VIII, 2, 11) contenant une sorte de charade ou devinette mythologique, qui reparaît, non sans une assez grave variante, dans le Rig-Véda. M. Henry considère la rédaction offerte par l'Atharvan comme plus ancienne que celle du Rig-Véda. Des observations sont présentées par MM. Sylvain Lévi, de Rochemonteix.

M. Grammont donne lecture de *Notes arméniennes,* par M. Meillet, contenant une série d'étymologies ; en outre, des observations sur la confusion survenue entre le *s* du locatif pluriel et celui de l'accusatif du même nombre, et des détails sur les verbes en *-owl* par opposition aux verbes en *-nowl.* De même que les derniers répondent à la classe sanscrite en *-nōmi,* de même les premiers doivent se comparer au type *karōmi,* etc., lequel a cela de propre qu'il suppose en général une racine disyllabique. — Des observations sont faites par plusieurs membres de la Société.

Après cette lecture, M. Grammont rapporte les observations qu'il a faites sur la transcription des mots grecs dans les Midrashîm (commentaires faisant partie de la littérature talmudique) d'après le *glossarium graeco-hebraeum* tiré de ces textes par le Dr Julius Fürst. Nous avons généralement devant nous le grec du IIe-IVe siècle de notre ère, et à ce point de vue c'est la grammaire néo-grecque qui est appelée à profiter des renseignements livrés par ces transcriptions. Mais on se souviendra d'autre part que le grec s'est trouvé implanté en Judée dès la conquête d'Alexandre et M. Grammont est tenté de rapporter à de très anciennes formes éoliennes certaines transcriptions assez frappantes par leurs traces apparentes de digamma, comme celle de ἀήρ rendu avec *vav* entre les deux voyelles, mieux encore οἶς « brebis » avec *aleph, beth, jod,* et surtout ῥοδόν avec *vav* et *beth* devant *r.* — Des observations sont faites par différents membres de la Société.

Séance du 7 Février 1891.

Présidence de M. de Rochemonteix.

Présents : MM. Bréal, Bauer, V. Henry, Sylvain Lévi, Lambert, de Rochemonteix, Grammont, Schwob, Möhl.

MM. de Saussure et Bonnardot se font excuser de ne pouvoir assister à la séance.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Élections. MM. Edward Ross Wharton et Jean Diano sont élus membres de la Société.

Hommage. Voir p. cxxj.

Communications. M. Möhl rapproche du slave *jest-ĭstvo* « la nature » le zend **ast-vān* « réel, matériel » et conclut de certaines données des dialectes slaves modernes que le premier de ces mots, et conséquemment le second, sont formés sur la 3e personne du singulier du présent du verbe « être » (sl. *jestĭ*, z. *asti*). — Des observations sont faites par M. Bréal qui émet quelques doutes sur ce procédé de dérivation dans nos langues.

M. Möhl, dans une seconde communication, donne lecture de quelques passages d'un article sur la conservation de *ă* bref en slave. Devant deux consonnes, *ă* initial, formant syllabe avec l'une d'elles, devient *ā* et non *ŏ*. Cette loi donne l'explication d'un certain nombre de formes slaves, parmi lesquelles le pronom *azŭ* « je ». — M. Bréal appuie les faits exposés de certains faits analogues en latin.

M. Grammont complète la communication de M. Meillet, dont il a été donné lecture dans la dernière séance. Il insiste en particulier sur une étymologie déjà discutée du latin *faber*.

M. Grammont termine en exposant la phonétique du patois de Damprichard, près de Montbéliard, et notamment le traitement des muettes suivies de *l* : ainsi *cl* et *fl* deviennent *ch* ; — *gl* devient *y* ; — *pl* et *bl* donnent *py*, *by*. Le témoignage de ce patois est important, car les groupes en question n'aboutissent aux résultats énoncés qu'à la condition expresse

que la muette n'ait jamais été séparée de la liquide par une voyelle quelconque tombée dans la suite. — Des observations sont faites par tous les membres présents.

La séance est levée à dix heures.

Séance du 21 Février 1891.

Présidence de M. de Rochemonteix.

Présents : MM. Möhl, Dottin, Diano, de Rochemonteix, Bréal, Bonnardot, Bauer, Sylvain Lévi, Grammont, de Charencey, Schwob, de Saussure.

M. V. Henry se fait excuser de ne pouvoir assister à la séance.

Présentation. MM. de Saussure et de Charencey présentent pour être membre de Société : M. le baron de Saint-Didier, 1, boulevard de Latour-Maubourg, Paris.

Nouvelles. M. Bréal communique le propectus d'une revue intitulée *Langues et dialectes,* publiée sous la direction de M. Tito Zanardelli, professeur aux Cours de la ville de Bruxelles. M. Zanardelli demande à la Société l'échange des Mémoires.

Communications. M. Bréal fait une communication sur les mots allemands *Ring* « anneau » et *Kreis* « cercle » (vieux haut-all. *hring* et *kreiz*), mots pour lesquels il n'existe pas d'étymologie satisfaisante. M. Bréal est porté à croire que ces mots proviennent, par deux emprunts de date différente, le premier du grec κρίκος « anneau, bague », le second de son diminutif κρικίον. — Des observations sont faites par MM. de Saussure et Möhl.

M. Schwob entretient la Société du jargon des *peigneurs de chanvre du Doubs.* La population de certains villages devient nomade pendant une partie de l'année, au moment où l'on rouit le chanvre, pour aller louer ses services aux cultivateurs des environs ; elle adopte à ce moment un jargon particulier dit *langue Bellau,* que M. Toubin a considéré

comme une ramification de l'argot. M. Schwob apporte des preuves décisives à l'appui de cette conjecture et montre en outre que le jargon des peigneurs de chanvre se rattache spécialement aux formes de l'argot du XVIe siècle. En effet, beaucoup de mots communs à la langue Bellau et au vocabulaire d'argot de Pechon de Ruby, imprimé au XVIe siècle, n'apparaissent plus dans la seconde édition de ce vocabulaire publiée en 1614. Les peigneurs de chanvre du Doubs doivent être les descendants d'une colonie qui vint se fixer dans le pays au plus tard dans la seconde moitié du XVIe siècle. — Des observations sont faites par M. de Charencey.

M. Grammont continue ses observations phonétiques sur le patois de la Franche-Montagne. Il étudie le traitement des groupes *rl rn rt rd rs*. Dans tous ces groupes, *r* tombe, mais dans les trois derniers, *r* avant de disparaître a produit une palatalisation de la dentale. On obtient ainsi finalement *č* pour *rt*, *ǧ* pour *rd*, et *š* pour *rs*, phénomène qui n'a pas d'analogue dans les autres patois de France.

Séance du 7 Mars 1891.

Présidence de M. de Charencey.

Présents : MM. V. Henry, Bréal, Bauer, de Charencey, Grammont, Dutilleul, Schwob, Möhl.

MM. de Rochemonteix, Ph. Berger, Sylvain Lévi et de Saussure se font excuser de ne pouvoir assister à la séance.

La séance est ouverte à huit heures et demie sous la présidence de M. de Charencey.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Élection. M. le baron de Saint-Didier est élu membre de la Société.

Communications. M. V. Henry donne lecture d'un mémoire dans lequel notre confrère, M. J. Kirste, étudie les faits qui se rattachent au *guṇa retourné*, c'est-à-dire à l'appa-

rition de *ra, la* au lieu de *ar, al* comme *guṇa* de *ṛ, ḷ,* dans nombre de formations sanscrites, par ex. *drak-šyāmi* et non **dark-šyāmi,* futur de *dṛç-* « apercevoir », en regard du parfait *da-darç-a.* Après avoir dressé, pour chaque catégorie grammaticale, un catalogue raisonné de toutes les racines du type *dṛç-draç-* et signalé la très curieuse explication de Pāṇini (VI, I, 16), qui considère déjà quelques unes des racines en *-ṛ-* comme réduites de *-ra-* par « samprasārana », l'auteur réfute l'hypothèse de Benfey (*Orient und Occ.* III, 28) qui, partant de la forme dite normale **dark-šyāmi* arrivait à la forme historique *drak-šyāmi* par l'intermédiaire d'une forme **darăk-šyāmi* avec « svarabhakti ». Constatant ensuite que par exemple *uć-yate* est à *vać* comme *gṛh-yate* est à *grah,* M. Kirste montre que le « guna retourné » n'est pas particulier aux racines en *ṛ, ḷ,* mais se rencontre aussi bien avec les autres voyelles, et il en conclut que le guna d'une racine pouvait être obtenu à l'origine en l'appuyant soit par préposition soit par postposition. Ces deux solutions dépendaient chacune de la nature de l'accent, comme tendent à le démontrer des faits analogues notamment dans les langues slaves : suivant que l'accent était ascendant ou descendant, on avait *bhrag-* ou *bharg-,* de *bhṛg-* « briller ». — Des observations sont faites par MM. V. Henry, Bréal, Bauer et Möhl.

M. Möhl entretient la Société du verbe slave *roniti,* qui signifie proprement « faire couler, verser », et qui n'est autre chose qu'un dénominatif correspondant à un primitif **rĭn-ą, *rę-ti* « couler », évidemment apparenté au germanique *rinnan* « courir » ou « couler ». Sans nier les difficultés que présenterait un rapprochement direct avec le grec ῥαίνω « asperger » ou « répandre », on peut constater tout au moins que ce verbe apparaît, dans certains emplois, comme synonyme de ῥοέω « faire couler ». — Des observations sont faites par M. V. Henry et par M. Bréal, qui examine plus particulièrement la signification intransitive de l'allemand *rennen,* primitivement **rannjan* « faire courir ».

Dans une seconde communication, M. Möhl expose les particularités qu'on remarque dans la langue de certains textes imprimés en Silésie au xve siècle et qui sont généra-

lement désignés sous le nom de *bohémo-polonais*. M. Möhl montre que la plupart des caractères linguistiques de ces textes ne relèvent ni du bohémien ni du polonais et qu'ils apparaissent tout à fait isolés au sein des langues slaves. En conséquence, il propose de reconnaître dans ces monuments les marques d'un parler spécial qu'on peut dénommer le *vieux silésien*. — Sur une observation de M. de Charencey, M. Möhl ajoute que le *vieux silésien,* parlé vraisemblablement durant le moyen âge par la majorité des paysans de la Silésie, ne s'est jamais élevé à la dignité de langue littéraire, mais que néanmoins il mérite, d'après les caractères relevés dans la présente communication, d'être considéré comme une langue spéciale, au même titre par exemple que le haut et le bas-lusacien (wende).

M. Grammont traite du latin **contente* « tout de suite », conservé dans le patois de la Franche-Montagne sous la forme *contan(t)*. C'est cette même forme qu'il faudrait reconnaître dans la locution française *payer comptant* et autres semblables. — Observations de MM. de Charencey, Bréal et Henry.

Séance du 21 Mars 1891.

Présidence de M. de Rochemonteix.

Présents : MM. Meillet, Bauer, Möhl, Bréal, Dottin, de Saint-Didier, Dutilleul, V. Henry, de Charencey, Sylvain Lévi, de Rochemonteix, de Saussure.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Délégation. M. le Secrétaire annonce que le Congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne aura lieu cette année du 20 au 22 mai. Nous sommes invités par le ministre à prendre part à ses travaux. Sont délégués pour représenter la Société: MM. V. Henry, Schwob, de Saussure.

Communications. M. de Charencey présente une série

d'étymologies basques, en signalant à ce propos divers phénomènes phonétiques, entre autres la chute de *d* initial dans les mots empruntés à l'espagnol.

M. Meillet étudie devant la Société le groupe ὠτ- contenu dans οὖς ὠτός « l'oreille ». Le groupe *ὀατ- auquel on recourt d'ordinaire, en se fondant sur l'homérique οὔατα, ne satisfait pas, parce que l'attique ne contracte pas οα dans le cas où les deux voyelles étaient séparées à l'origine par digamma. Il conviendrait donc de poser, pour le grec, concurremment à οὐατ-, un primitif ὠατ-, dont la contraction pouvait donner ὠτ-. M. Meillet cherche ensuite l'explication de cet ω dans une étymologie qui rattacherait le mot pour « oreille » à la racine de ἀΐω.

Dans une seconde communication, M. Meillet cherche à expliquer l'accentuation des accusatifs comme Λητώ, φειδώ, à l'aide de certaines vues récentes sur la nature originaire des thèmes féminins en question, d'après lesquelles ils représenteraient une classe parallèle aux féminins en *-ā* de la première déclinaison. Dès lors l'accent de l'accus. Λητώ est le même que celui de l'accus. τιμήν. On voit seulement que l'accus. Λητώ offre le fait singulier de l'absence de la nasale d'accusatif; c'est ici que M. Meillet invoque une série de cas où une nasale finale après voyelle longue paraît avoir été chancelante dès l'époque indo-européenne. Ainsi sscrit *mā* et *mām* « moi », *tadā* « alors » et **tadān* contenu dans *tadān-īm* etc. — Des observations sont faites par plusieurs membres de la Société.

Séance du 11 Avril 1891.

Présidence de M. de Rochemonteix.

Présents : MM. Bijvanck, Bréal, de Rochemonteix, Berger, Bauer, Sylvain Lévi, Meillet, Schwob, Grammont, V. Henry, Mélèse, Möhl.

Correspondance. M. Bréal communique une lettre dans

laquelle M. Ascoli, notre savant confrère italien, exprime le grand intérêt qu'il a pris à la lecture du dernier fascicule de nos *Mémoires*.

Communications. M. Grammont, continuant l'exposition de la phonétique du patois de la Franche-Montagne, examine le jeu des voyelles nasales, dont le système est plus complet qu'en français, puisque l'on distingue dans ce patois les sons *ĩ* et *ũ* ; ainsi dans *mĩ, tũ, sũ* « mien, tien, sien ». Le phénomène le plus compliqué est celui de la dénasalisation ; notre confrère cherche à en établir les principales conditions, avec les conséquences phonétiques qui en découlent. Ainsi *kũfru* « bannière », pour **kũfrũ,* correspond au français *gonfalon.* Le féminin *buon* « bonne » semble s'appuyer sur les intermédiaires **bũn,* puis **bũn* devenant *buon* devant une consonne, en vertu d'une loi qui rappellerait la loi d'Osthoff pour le grec par ex. — M. Grammont trouve également dans le patois qu'il étudie la confirmation de cette vue que d'une part la voyelle nasale du français que l'orthographe représente le plus ordinairement par *an* ou *en,* est physiologiquement la nasale de *o* ouvert et non de *a,* ce qui explique la transformation du prétendu *ã* en *o* dans les patois lorrains ; — et d'autre part qu'il y a en français une différence de quantité dans la prononciation de cette même voyelle suivant son étymologie. — Des observations sont faites par la plupart des membres présents, dont quelques-uns contestent ces deux derniers points, au moins pour le français normal actuel.

M. Bijvanck présente une étymologie nouvelle du mot *huguenot* qui, avec le nom propre *Huguenin,* serait une simple amplification de *huet* « niais », terme d'injure ; le traitement est à peu près le même que dans *go-gu-en-ard,* tiré de *go-*. Il en résulte qu'il existe en français un infixe *-en-* dont notre confrère montre la présence dans quelques autres mots.

M. Ph. Berger entretient la Société d'une très curieuse inscription araméo-phénicienne découverte à Singerli, près d'Antioche, lors des fouilles exécutées par les soins du Comité oriental de Berlin. Bien que la découverte de cette inscription remonte déjà à plus de trois années, elle n'a pas

encore été communiquée au monde savant. Une simple photographie, remise à M. Renan, a pu être étudiée par M. Berger, qui expose les principaux résultats de son examen. L'inscription, placée sur la jupe d'une statue, paraît dater de 750 avant J.-C. environ ; les caractères sont en relief, exemple unique pour une époque aussi reculée ; la forme des lettres est araméenne et la langue présente un curieux mélange d'araméen et de phénicien ; on y trouve notamment des exemples indiscutables de l'article postposé araméen (*melka'* à côté de *melek* « roi ») et à côté de cela le nom du dieu *Ba'al,* forme purement phénicienne. Quant au sens des vingt-trois lignes de texte qui composent l'inscription, il est fort difficile actuellement de s'en faire une idée tout à fait exacte. M. Berger établit néanmoins qu'il s'agit d'une statue érigée au roi Panemu par son fils : il faut, en attendant, réserver toutes les conjectures que suggèrent les noms propres d'hommes et de pays qui émaillent ce texte important.

Séance du 25 Avril 1891.

Présidence de M. de Rochemonteix.

Présents : MM. Bonnardot, Dottin, V. Henry, Mélèse, Grammont, Möhl, de Rochemonteix, Boyer, Bauer, de Saussure.

MM. Bréal, Schwob, Bijvanck, se font excuser de ne pouvoir assister à la séance.

Présentation. MM. Duvau et Möhl présentent pour être membre de la Société : M. Albert Cuny, à Reims.

Communications. M. Grammont fait une communication sur le mot *cũtrèlayĩ* qui, dans le patois de la Franche-Montagne, signifie *contrarier*. On a semblablement, en vieux français, *contrelier, contralaiier,* etc., formes qui ne doivent pas être prises pour des transformations de *contrarier,* siam

qui contiennent le verbe *lier* (*layī* dans le patois en question).

M. Grammont signale ensuite, comme complément à ses précédentes observations sur la phonétique du même patois, le fait que *ć ǵ* se réduisent à *š ž* quand ils viennent à être placés devant une *consonne dentale*. Ainsi, en regard de *mèčè* « marteau », on a *mèšlò* « martelet ».

En dernier lieu, M. Grammont demande l'avis de la Société sur la réalité de certaines différences de quantité qu'il croit avoir remarquées dans la prononciation française contemporaine, par exemple *ā* long dans *je ne mange* pas *d'œufs*, et *a* bref dans *je ne mange* pas *de pommes* (parce que dans le second cas la syllabe où est contenu *pas* reçoit la surcharge du *d* qui suit). La même différence tenant à la même cause pourrait être observée entre *Pont-Neuf* et *Pont de Passy*, où toutefois plusieurs des membres présents en contestent l'existence, tout en accordant le fait pour *pas*.

M. V. Henry étudie devant la Société le nom du serpent *Python* qu'il rapproche de celui du serpent *budhnyàs*, ou serpent de l'abîme, tué par le dieu solaire Indra selon le mythe védique, de même que le monstre Python est tué par Apollon. La quantité longue de l'υ de Πύθων est due à l'étymologie populaire qui mettait ce mot en relation avec le verbe πύθειν « pourrir ».

M. V. Henry présente ensuite une étymologie de *verber* comparé au sscr. *vadhar ;* — une observation sur la négation albanaise *s* qui serait, selon M. G. Meyer, issue du préfixe *dis-* (lat. *dis-pono*, etc.), de la même façon que la négation grecque οὐ vient dans l'opinion de notre confrère du préfixe qui est en sanscrit *ava*, et, selon M. Möhl, en slave *u ;* — enfin une correction au texte du passage Atharva VII, 5, 5, où, au lieu de *mugdhà*, il faut lire *mūrdhnà*.

Des observations sont faites par plusieurs membres.

Séance du 9 Mai 1891.

Présidence de M. de Rochemonteix.

Présents : MM. de Rochemonteix, Boyer, Grammont, V. Henry, Bonnardot, Bauer, Mélèse, Schwob, Dutilleul, Möhl.

MM. Berger et de Saussure se font excuser de ne pouvoir assister à la séance.

Correspondance et Présentation. M. le Président donne lecture d'une lettre de M. l'abbé Lucien Abeille, de Buenos-Aires, qui sollicite son admission dans la Société. MM. de Rochemonteix et Möhl présentent le candidat à leurs confrères.

Élection. M. Albert Cuny est élu membre de la Société.

Communications. M. V. Henry donne lecture d'un article où notre confrère, M. E. R. Wharton, examinant les différentes origines de *a* bref latin, fait la critique de quelques-unes des théories généralement admises pour expliquer *a* latin en regard d'un vocalisme différent dans le reste de la famille. M. Wharton insiste en particulier sur les mots du type *pateo* : πετάννυμι, qui lui paraissent dénoter un ablaut latin de *e* primitif en *a*. Cherchant ensuite à déterminer les conditions de cet ablaut, notre confrère constate que, dans tous les exemples, *e-o* devenu *a* se trouve en syllabe protonique dans la forme indo-européenne. Pour ériger ce principe en loi, il ne reste qu'à justifier les exceptions, à la vérité assez nombreuses : mais M. Wharton, qui a depuis longtemps exprimé cette opinion que le latin littéraire est une langue mêlée, formée un peu artificiellement des différents dialectes du Latium, reconnaît ici encore le dualisme d'un *pitch-dialect,* qui ne connaissait que l'*intonation* primitive, et d'un *stress-dialect,* qui avait déjà inauguré la prononciation des syllabes intenses. Ainsi, les formes avec *a* appartiendraient proprement au premier de ces dialectes, les formes avec *e-o* (intense) conservé relèveraient au contraire du second. — Des observations sont faites par

MM. V. Henry et de Rochemonteix. M. Möhl, tout en regrettant que la théorie des deux dialectes ne puisse s'appuyer sur un nombre concluant de *doublets* bien établis, rappelle qu'il a de son côté expliqué devant la Société (Voir plus haut, p. cvj), et d'une façon à peu près semblable, certains faits analogues du slavo-germanique.

M. Möhl propose ensuite une explication du duel hébraïque *šāmajīm* « le ciel »; s'appuyant d'une part sur certaines formules des inscriptions babyloniennes (*šamu u irçetu* « ciel et terre », dans le sens d' « univers ») et d'autre part sur les duels védiques tels que *dyávā* « le ciel *et la terre* »; *pṛthivī* « la terre *et le ciel* », notre confrère se demande s'il ne faut pas reconnaître dans le duel *šāmajīm* le souvenir d'une formule analogue dont la langue n'aura plus su par la suite déduire la forme au singulier.

M. Grammont, continuant l'exposé de ses études patoises, examine le traitement des groupes de trois et quatre consonnes, à la fois dans le patois de la Franche-Montagne et dans le français littéraire. On peut remarquer que *e* muet se conserve dans le premier cas régulièrement après la troisième consonne et dans le second après la seconde. M. Grammont essaye ensuite d'établir, d'après la phonétique patoise, la chronologie de la chute de *e* muet français. — Des observations sont faites par tous les membres présents.

Séance du 23 Mai 1891.

Présidence de M. de Rochemonteix.

Présents : MM. de la Grasserie, Berger, Dottin, Bréal, Bauer, de Saint-Didier, V. Henry, Grammont, de Rochemonteix, Sylvain Lévi, Möhl, de Saussure.

Les procès-verbaux des séances des 11 et 25 avril et du 9 mai sont lus et adoptés.

Election. M. l'abbé Abeille est élu membre de la Société.

Présentation. MM. Bréal et de Rochemonteix présentent pour être membre de la Société : M. Maurice Bessac, à Port-Louis (île Maurice).

Communications. M. Bréal traite de l'étymologie de *atavus* dans le premier élément duquel il reconnaît le mot *atta*, appellation familière dont on se servait en s'adressant à des personnes âgées ; par imitation, plus tard, *adnepos ;* — en second lieu, de l'étymologie de δμώς qu'il faut rapporter, non à δάμνημι « dompter », mais au mot pour *maison*, δόμος.

M. Bréal cite ensuite quelques nouveaux exemples d'emprunts faits par les langues germaniques au latin : allemand *Köcher* « carquois » de *carchesium ;* — *Zelt* « tente » du bas-latin *tenda ;* — gotique *plapja* « rue, place » de *platea ;* — got. *mês* « table » ou « plat » de *mensa*. — Observations de M. Möhl.

M. V. Henry étudie devant la Société le passage Atharva-Véda VII, 76, 1, dont le texte est évidemment corrompu. Au lieu de *ā́ susrásah susrásō*, lire *ā́ susrásō asisrasō*, et au lieu de *sḗhōr arasátarā*, lire *arasā́d arasátarā*.

M. de Saussure présente une conjecture sur l'allemand *Hexe* « sorcière », vieux haut-all. *hagazussa*, qui pourrait être le participe parfait très ancien du verbe fort perdu correspondant au substantif *haz* « la haine ». La première syllabe *ha-* serait syllabe de redoublement ; la seconde syllabe *-gaz-* (pour *-haz-*) représenterait la racine.

M. Grammont, continuant l'histoire phonétique du patois de la Franche-Montagne, traite des groupes primitifs *gl* et *bl*. Le groupe *gl* aboutit toujours à *jod*, mais en vertu de deux lois différentes et successives, selon qu'il était ou non intervocalique. Pour le groupe *bl*, ce n'est pas seulement la loi, mais aussi le résultat qui diffère : après voyelle, on obtient (par l'intermédiaire de *vl*) un *l* pur et simple, comme dans *crèl* « crible », pendant que dans les autres positions, par exemple au commencement du mot, le terme d'arrivée est *by*.

Séance du 6 Juin 1891.

Présidence de M. Michel Bréal, secrétaire.

Présents : MM. V. Henry, Bauer, de Saussure, Bréal, Möhl.

MM. de Rochemonteix et Ph. Berger se font excuser de ne pouvoir assister à la séance.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Élection. M. Maurice Bessac est élu membre de la Société.

Communications. M. de Saussure apporte comme contribution à l'histoire des aspirées sourdes (*kh, čh, ṭh, th, ph*) du sanscrit une série d'exemples destinés à établir l'origine de certains *th* dans les racines et les suffixes. Ces *th* proviendraient de *t* indo-européen suivi du phonème *ə* régulièrement élidé devant voyelle ; ainsi le masculin *pṛthús* « large » représenterait un indo-européen **pretə-ús,* devenu **pṛt'ús* après la chute de *e* radical atone ; ici *th* = *t'* aurait une valeur étymologique ; il aurait au contraire été étendu par pure analogie dans le féminin *pṛthī-vī* = i.-e. **pṛtə-vī*. Parmi beaucoup d'autres, la racine *sthā-* justifie son *th* de la même façon ; le présent *tiṣṭhāmi* représente un radical indo-européen **sti-st'-é-, *sti-st'-ó-*. — Des observations sont faites par MM. V. Henry et Bréal.

M. Möhl propose de rapprocher le latin *laetus,* proprement « engraissé, bien arrosé » en parlant du sol, du slave *lēto* « l'été » mot à mot « la saison grasse ». On justifie ainsi le vocalisme radical de *lēto* = i.-e. **laitó-,* dont les difficultés demeurent au contraire insolubles si l'on s'obstine à partir d'une racine **lei- loi- li-*. — Dans une seconde communication, M. Möhl rapproche le latin *lippus,* et mieux *līpus* « chassieux », du slave *slēpŭ* « aveugle », lequel se rattache probablement à *lĭpēti* « être adhérent, être collé ». — M. Möhl termine par une étymologie du latin *locus* ou *stlocus,* qui signifie proprement « ordre, arrangement, disposition » (cf. *loculi* « casiers »). Il faut probablement par-

tir d'un prototype **sloqvos,* aboutissant soit à *locus,* soit à *stlocus* avec insertion d'un *t* destiné à préserver la sifflante (cf. *scleis, stleis, sleis,* formes attestées de *līs*). Dès lors, on peut penser que ce **sloqvos* « disposition, ordre » n'est pas différent du bohémien *sloka* « stance, strophe » qui paraît appartenir au vieux fonds slave. Le sens étymologique serait « disposition de mots », et il n'est pas impossible que cette spécialisation du sens ait été ébauchée dès l'époque la plus primitive, s'il est vrai que le latin *loqvor* signifie « disposer ses mots ». — Des observations sont faites par tous les membres présents.

La séance est levée à neuf heures et demie.

Séance du 20 Juin 1891.

Présidence de M. de Rochemonteix.

Présents : MM. Mélèse, Möhl, Berger, Schwob, Bréal, Bauer, V. Henry, de Rochemonteix, de Saussure.

Assistant étranger : M. le capitaine Lamouche.

Le précédent procès-verbal est lu et adopté.

Hommages. Voir p. cxxj.

Communications. M. Möhl fait une communication sur les cas où *ě* slave est devenu *i* en russe : il croit pouvoir poser que, vers le XIIIe siècle, un *ě* final posttonique s'est régulièrement changé en *i*. Cf. *dvěsti* « deux cents » de *dvěstě* (accent sur le premier *ě*) ; les formes pronominales *əti, ətihŭ* (accent sur *ə*) en regard de *tě, těhŭ,* etc. — Des observations sont faites par M. de Saussure.

M. Berger fait part du contenu d'une inscription néo-punique d'Altiburos et de l'interprétation qu'il propose pour les deux dernières lignes, mal gravées, et rajoutées après coup à cette inscription. — Des observations sont faites par M. de Rochemonteix.

M. de Rochemonteix examine devant la Société la question de savoir pourquoi l'Horus des Egyptiens, qui rappelle

plutôt Arès, a été identifié par les Grecs à Apollon. Il est conduit à donner à ce propos une certaine importance aux Mesennou, demi-dieux qui accompagnent Horus, lesquels paraissent être des divinités astrologiques, mais sont aussi les patrons des sculpteurs et des artisans. Leur nom vient du mot *mesenna,* instrument servant aux sculpteurs.

M. V. Henry rend compte d'une opinion émise par M. Paul Passy à sa soutenance de thèse au sujet de la chute de *e* indo-européen, opinion qui lui a paru originale et intéressante. L'*e,* avant de disparaître, aurait été *chuché* ; d'autre part il était chuché parce que, pour l'organe âryen, cette voyelle n'était pas prononçable au-dessous d'un certain registre vocal. — Des observations sont faites par M. de Saussure qui se rappelle avoir exprimé autrefois devant la Société une conjecture à peu près semblable.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ

8 Novembre 1890.

Dictionnaire de l'ancienne langue française, par Fréd. Godefroy. Livraisons publiées dans l'année 1890 (*R-reus*). — De la part du Ministre de l'Instruction publique.

Kuhn's Zeitschrift, t. XXX (nouv. série X), fasc. 6 (1889); t. XXXI (nouv. série XI), fasc. 1-2 (1890).

Excursions et Reconnaissances. Recueil publié par l'Administration de la Cochinchine française ; t. XIV, n° 32. Saïgon, 1890.

Beröringer mellem de finske og de baltiske Sprog, af Vilh. Thomsen. Copenhague, 1890. — De la part de l'auteur.

Vowel Measurements, by Charles H. Grandgent; brochure. — Offert par l'auteur.

University Studies, published by the University of Nebraska. Juillet 1890. I, n° 3. Lincoln (Nebraska), 1890.

L'Etrusque, l'Ombrien et l'Osque dans leurs rapports avec l'italien, par M. T. Zanardelli. Extrait du *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*, t. VIII, 1889-90. Bruxelles, 1890.

22 Novembre.

Extrait des Collections du Musée Alaoui, publiées sous la direction de M. R. de la Blanchère : *Tabella devotionis de la nécropole romaine d'Hadrumète (Sousse)*, par MM. Michel Bréal et G. Maspéro. — Offert par les auteurs.

Catéchisme en créole de l'île Maurice, copie manuscrite d'un ouvrage imprimé en 1828, à Réduit, chez Mallac frères, imprimeurs du Gouvernement. — Envoi de M. le Capitaine Laray.

6 Décembre.

Das Dehnungsgesetz der griechischen Composita, von J. Wackernagel. Bâle, 1889. — Offert par l'auteur.

20 Décembre.

Actes de la Société Philologique, tome XVIII. Alençon, 1889. — Offert par M. H. de Charencey.

Confesionário en langua mixe, escrito todo por el P. Fr. Augustin de Quintana. Publié par le comte H. de Charencey. Alençon, 1890. — Offert par l'éditeur.

24 Janvier 1891.

Manuel de conversation en trente langues, par le Dr Poussié. Paris, 1890. — De la part de M. L. Havet.

7 Février.

Des dialectes, de leur classification et de leur délimitation géographique, par M. Ch. de Tourtoulon. Paris, 1890. — De la part de l'auteur.

20 Juin.

Les symboles, les emblèmes et les accessoires du culte chez les Annamites, par G. Dumoutier (*Annales du Musée Guimet*). — De la part du Ministère de l'Instruction publique.

Étude sur la Sémantique, par C. Svedelius. Upsal, 1891. — Offert par l'auteur.

VARIÉTÉ

CATÉCHISME EN CRÉOLE

DE

L'ILE MAURICE EN 1828

Communiqué par M. le Capitaine LARAY [1]

St. Demande. — Mon cher zanfant vous connéz qui vous?

R. — Oui, moi un criatire de Bon Dieû, pass qui li qui été faire moi, mon le côr et mon nâme.

D. — Comment vous capable connéz qui vous y-en a un nâme dans vous le côr?

R. — Pass qui mo trouve quique chose dans mon le côr qui capabe pencée et conné sa qui mo y-en a besoin, et quique fois mon l'esprit li contant, quique fois li triste et chagrin; sa qui mo le côr na pas capabe faire sans mon nâme.

D. — Qui differance qui y-en à entre vous nâme et vous le côr?

R. — Mon le côr nanqui-la viande ensemble disang et li capable mort, mais mon nâme li ein esprit, li toujours vivant qu'à même mon le côr finie mort.

1. On nous saura gré de reproduire ici, dans son entier, un ouvrage devenu extrêmement rare et dont nous devons la communication à l'obligeance de notre confrère, M. le Capitaine Laray. (Note de la Rédaction.)

D. — Pourquoi qui Bon Dieû été faire vous le côr et vous nâme ?

R. — Pour servie li et connét li bien dans sa monde ici, pour après qui moi vat mort, mon nâme capabe allée avec Bon Dieû et pour qui moi vat toujour bien heureuse dans le Ciele.

D. — Comment vous dévrez apprendre pour conné Bon Dieû, et pour servie li bien ?

R. — Par le Saint-Ecritire dans viée et dans Nouveau-Testament, qui y-en à tout la parol de Bon Dieû.

D. — Qui li montrée vous touts sa écritire qui y-en a parole Bon Dieû dans sa Livre là ?

R. — Toutes sa Ecritire là, montrée moi qui Bon Dieû, li dans li même, et li va toujours pour nous, pass qui li qui été faire nous son jensse.

D. — Qui Bon Dieû dans li même ou bien dans son manière ?

R. — Bon Dieû li dans li même ou dans son manière, li ein Esprit, li partout, li na pas y-en à commencement, li na pas y-en à la fin, li bien bon, bien grand, bien sainte, bien charitable, bien jiste et bien fidélle.

D. — Qui Bon Dieû li pour nous, nous qui son jensse ?

R. — Comme Bon Dieû, li bien grand, et li même qui été faire nous et été donné nous la vie, li vat soigné nous ausi et faire nous dibien; jousqu'à apprésant li même nous Seigneur, nous Gouverneur et li même vat nous zige à la fin.

D. — Qui manière qui sa Ecritire là dire vous pour servie Bon Dieû ?

R. — Mo dévrée servie Bon Dieû en faisant bien attention touts son commandement et sivrée touts son commandement qui li été donné nous, et na pas faire sa qui li été défendie nous.

D. — Qui Commandement qui Bon Dieû été donnez nous ?

R. — Li été donné avec Juife ein la loi qui y-en a dix Commandement dans viée Testament et li en deux dans Nouveau Testament.

D. — Répétez tout sa dix commandement de Bon Dieû,

qui dans viée Testament; qui été première Commandement?

R. — Toi na pas vat y-en a l'autre Bon Dieû qui moi divant toi.

D. — *Qui deuxième Commandement?*

R. — Toi na pas va faire auquine zimage taillée, ni auquine samblance de quique chose qui y-en a la haut dans le Ciele, ni la haut la terre, pour toi adoré ly.

D. — *Qui troisième Commandemant?*

R. — Toi na pas prendre nom Bon Dieû pour badinage.

D. — *Qui quatrième Commandement?*

R. — Rappelez toi bien le jour qui Bon Dieû été posé, pour toi adorée li sa jour là.

D. — *Qui cinquième Commandement?*

R. — Respec ton papa et ton mama, pour tou jours capabe long la haut la terre.

D. — *Qui sixième Commandement?*

R. — Toi na pas vat sazinée toi même ni person.

D. — *Qui septième Commandement?*

R. — Toi na pas vat prendre femme ton cammrade.

D. — *Qui huitième Commandement?*

R. — Toi na pas vat volore.

D. — *Qui neuvième Commandement?*

R. — Toi na pas servie témoin pour quique chose qui na pas té vrai.

D. — *Qui dixième Commandement?*

R. — Toi na pas vat envie ni jalou pour quique chose qui pour ton cammarade.

D. — *Qui manière qui plus court pour conné tout sa dans Nouveau Testament?*

R. — Y faut qui vous contant le Seigneur vous Bon Dieû, avec tout vous licaire, et vous cammarade comme vous même.

D. — *Comment faut qui vous contant Bon Dieû, avec tout vous licaire?*

R. — Pour contant Bon Dieû avec tout mon licaire, mo dévrez conné son bonté avant tout quique chose qui y-en a la haut la terre, et qui moi vat y-en à l'esprit pour faire li contant.

D. — Comment vous devrez faire voir qui vous content Bon Dieû.

R. — Par sa trois choses.

Première chose, mo devre faire et rendée sa qui Bon Dieû été demandée moi.

Deuxième chose, y faut mo faire avec bon caire sa qui Bon Dieû té dire moi faire.

Troisième chose, y faut mo souffrie avec patience toute sa qui capabe arrivée avec moi.

D. — Qui manière qui Bon Dieû té dire vous, pour vous adoré ly?

R. — Mo devrée prende la peine pour écouté et comprendre bien son sainte parol et benie li pour son grandeur et son bonté, mo devréz demande li pour quique chose qui mo y-en à besoin, et remercie li pour sa qui mo finie gagnée.

D. — Qui manière qui vous devrée contant vous cammarade comme vous même?

R. — Pour contant mon camarade comme moi même, y faut qui mo bon avec zaute, comme si moi même été dans zaute place.

D. — Comment vous devrée faire voir que vous contant vous cammarade?

R. Par sa trois choses.

Première chose, mo devrée écouté et respée touts sa qui plus qui moi.

Deuxième chose, mo devrée parlé sa qui vrai et faire tout sa qui jiste avec touts mon camarades.

Troisième chose, mo devrée faire tout sa qui moi capabe pour faire dibien avec touts dimonde, cammarade, étrangé, ou bien zénemie.

D. — Vous fini dire moi sa qui faut faire enver Bon Dieû et enver tout dimonde, vous capable dire moi comment faut faire pour vous na pas tombé dans pèchés?

R. — Mo devrée quité tout sa pèchés qui mo y-en a dans mon licaire, la haut mo la langue, et tout sa mauvais mazination qui mo y en à dans mo la vie.

D. — Qui pèchés qui y-en à dans licaire?

R. — Pèchés qui y-en à dans licaire, sé quand moi oblie Bon Dieû, quand mo fière, quand mo entétée, quand mo

qui dans viée Testament; qui été première Commandement?

R. — Toi na pas vat y-en a l'autre Bon Dieû qui moi divant toi.

D. — *Qui deuxième Commandement?*

R. — Toi na pas va faire auquine zimage taillée, ni auquine samblance de quique chose qui y-en a la haut dans le Ciele, ni la haut la terre, pour toi adoré ly.

D. — *Qui troisième Commandemant?*

R. — Toi na pas prendre nom Bon Dieû pour badinage.

D. — *Qui quatrième Commandement?*

R. — Rappelez toi bien le jour qui Bon Dieû été posé, pour toi adorée li sa jour là.

D. — *Qui cinquième Commandement?*

R. — Respec ton papa et ton mama, pour tou jours capabe long la haut la terre.

D. — *Qui sixième Commandement?*

R. — Toi na pas vat sazinée toi même ni person.

D. — *Qui septième Commandement?*

R. — Toi na pas vat prendre femme ton cammrade.

D. — *Qui huitième Commandement?*

R. — Toi na pas vat volore.

D. — *Qui neuvième Commandement?*

R. — Toi na pas servie témoin pour quique chose qui na pas té vrai.

D. — *Qui dixième Commandement?*

R. — Toi na pas vat envie ni jalou pour quique chose qui pour ton cammarade.

D. — *Qui manière qui plus court pour conné tout sa dans Nouveau Testament?*

R. — Y faut qui vous contant le Seigneur vous Bon Dieû, avec tout vous licaire, et vous cammarade comme vous même.

D. — *Comment faut qui vous contant Bon Dieû, avec tout vous licaire?*

R. — Pour contant Bon Dieû avec tout mon licaire, mo dévrez conné son bonté avant tout quique chose qui y-en a la haut la terre, et qui moi vat y-en à l'esprit pour faire li contant.

D. — Comment vous devrez faire voir qui vous content Bon Dieû.

R. — Par sa trois choses.

Première chose, mo devré faire et rendée sa qui Bon Dieû été demandée moi.

Deuxième chose, y faut mo faire avec bon caire sa qui Bon Dieû té dire moi faire.

Troisième chose, y faut mo souffrie avec patience toute sa qui capabe arrivée avec moi.

D. — Qui manière qui Bon Dieû té dire vous, pour vous adoré ly?

R. — Mo devrée prende la peine pour écouté et comprendre bien son sainte parol et bénie li pour son grandeur et son bonté, mo devréz demande li pour quique chose qui mo y-en à besoin, et remercie li pour sa qui mo finie gagnée.

D. — Qui manière qui vous devrée contant vous cammarade comme vous même?

R. — Pour contant mon camarade comme moi même, y faut qui mo bon avec zaute, comme si moi même été dans zaute place.

D. — Comment vous devrée faire voir que vous contant vous cammarade?

R. Par sa trois choses.

Première chose, mo devrée écouté et respée touts sa qui plus qui moi.

Deuxième chose, mo devrée parlé sa qui vrai et faire tout sa qui jiste avec touts mon camarades.

Troisième chose, mo devrée faire tout sa qui moi capabe pour faire dibien avec touts dimonde, cammarade, étrangé, ou bien zénemie.

D. — Vous fini dire moi sa qui faut faire enver Bon Dieû et enver tout dimonde, vous capable dire moi comment faut faire pour vous na pas tombé dans pêchés?

R. — Mo devrée quité tout sa pêchés qui mo y-en a dans mon licaire, la haut mo la langue, et tout sa mauvais mazination qui mo y en à dans mo la vie.

D. — Qui pêchés qui y-en à dans licaire?

R. — Pêchés qui y-en à dans licaire, sé quand moi oblie Bon Dieû, quand mo fière, quand mo entétée, quand mo

qui dans viée Testament; qui été première Commandement?

R. — Toi na pas vat y-en a l'autre Bon Dieû qui moi divant toi.

D. — *Qui deuxième Commandement?*

R. — Toi na pas va faire auquine zimage taillée, ni auquine samblance de quique chose qui y-en a la haut dans le Ciele, ni la haut la terre, pour toi adoré ly.

D. — *Qui troisième Commandemant?*

R. — Toi na pas prendre nom Bon Dieû pour badinage.

D. — *Qui quatrième Commandement?*

R. — Rappelez toi bien le jour qui Bon Dieû été posé, pour toi adorée li sa jour là.

D. — *Qui cinquième Commandement?*

R. — Respec ton papa et ton mama, pour tou jours capabe long la haut la terre.

D. — *Qui sixième Commandement?*

R. — Toi na pas vat sazinée toi même ni person.

D. — *Qui septième Commandement?*

R. — Toi na pas vat prendre femme ton cammrade.

D. — *Qui huitième Commandement?*

R. — Toi na pas vat volore.

D. — *Qui neuvième Commandement?*

R. — Toi na pas servie témoin pour quique chose qui na pas té vrai.

D. — *Qui dixième Commandement?*

R. — Toi na pas vat envie ni jalou pour quique chose qui pour ton cammarade.

D. — *Qui manière qui plus court pour conné tout sa dans Nouveau Testament?*

R. — Y faut qui vous contant le Seigneur vous Bon Dieû, avec tout vous licaire, et vous cammarade comme vous même.

D. — *Comment faut qui vous contant Bon Dieû, avec tout vous licaire?*

R. — Pour contant Bon Dieû avec tout mon licaire, mo dévrez conné son bonté avant tout quique chose qui y-en a la haut la terre, et qui moi vat y-en à l'esprit pour faire li contant.

D. — Comment vous devrez faire voir qui vous content Bon Dieù.

R. — Par sa trois choses.

Première chose, mo devrè faire et rendèe sa qui Bon Dieù été demandèe moi.

Deuxième chose, y faut mo faire avec bon caire sa qui Bon Dieù tè dire moi faire.

Troisième chose, y faut mo souffrie avec patience toute sa qui capabe arrivèe avec moi.

D. — Qui manière qui Bon Dieù tè dire vous, pour vous adoré ly?

R. — Mo devrèe prende la peine pour écouté et comprendre bien son sainte parol et benie li pour son grandeur et son bonté, mo devrèz demande li pour quique chose qui mo y-en à besoin, et remercie li pour sa qui mo finie gagnèe.

D. — Qui manière qui vous devrée contant vous cammarade comme vous même?

R. — Pour contant mon camarade comme moi même, y faut qui mo bon avec zaute, comme si moi même été dans zaute place.

D. — Comment vous devrée faire voir que vous contant vous cammarade?

R. Par sa trois choses.

Première chose, mo devrèe écouté et respèe touts sa qui plus qui moi.

Deuxième chose, mo devrèe parlè sa qui vrai et faire tout sa qui jiste avec touts mon camarades.

Troisième chose, mo devrèe faire tout sa qui moi capabe pour faire dibien avec touts dimonde, cammarade, étrangé, ou bien zènemie.

D. — Vous fini dire moi sa qui faut faire enver Bon Dieù et enver tout dimonde, vous capable dire moi comment faut faire pour vous na pas tombé dans pèchés?

R. — Mo devrèe quité tout sa pèchés qui mo y-en a dans mon licaire, la haut mo la langue, et tout sa mauvais mazination qui mo y en à dans mo la vie.

D. — Qui pèchés qui y-en à dans licaire?

R. — Pèchés qui y-en à dans licaire, sè quand moi oblie Bon Dieù, quand mo fière, quand mo entétèe, quand mo

malin, quand mo jalou pour quique chose qui pour mon cammarade, et quand moi contant tout sorte mauvais pencée et passion qui mo contant.

D. — Qui ply grand pêché qui nous y-en à la haut la langue ?

R. — Plus grand pêchés qui moi y-en à la haut la langue, c'est quand mo jourée, quand mo modie quiqu'in, quand mo méprisée le nom de Bon Dieû, quand mo moqué quique chose qui saintes, et quand moi parlée mantie et quique chose qui mahonête.

D. — Qui mauvais chose qui y-en à la haut la terre ici qui vous devré quité ?

R. — Plus mauvais chose qui moi devrée quité, set de na pas divinie un gourmand, un soulard, un sicanair, ni perdie mon lé temps pour faire sa qui mauvais, surtout dans jour de Dimanche quand mo devrez plutôt priée Bon Dieû et faire dibien avec mon cammarade.

D. — Dire moi si vous jamais été cassée sa Commandement qui Bon Dieû été donné nous, si vous faire quique pêchés contre li ?

R. — Mon licaire dire moi qui mo na pas été sivré son Commandement, et mo finie pêché contre li, par pencée, par parole et par mon conduite.

D. — Comment vous été pêchés contre Bon Dieû, par pencées, par paroles et par vous conduit?

R. — Pass qui mo été laissée mauvais pencée resté trop long temp dans mon l'esprit, mo été vômieux movais causée, que sa qui bon ; et mo été faire trop souvant sa qui mal et négligée pour faire sa qui bon.

D. — Comment vous été divini un grand pêcheur?

R. — Pass qui mo été vinie au monde avée un mauvais pencée pour sa qui mal, mo été trop sivrée sa mauvais pencée là.

D. — Comment vous été vinie au monde avec un mauvais pencée comme sà?

R. — Touts dimonde été énée dans le pêchés pass qui zautre été zanfants d'Adam, première dimonde qui été pêché contre Bon Dieû.

D. — Pourquoi vous été sivrée sa mauvais pencée là,

pendant qui vous été connée qui li voulait condire vous pour faire sa qui mal?

R. — Moi na pas té devrée sivrée sa mauvais pencée là, pour sa même qui mo na pas y-en à auqu'in essquize qui raisonable pour faire divant Bon Dieû.

D. — *Qui vous meritée àcôse vous pêchés?*

R. — Mon pêché té méritée la colaire et la malidiction de Bon Dieû qui bien saint qui été faire moi.

D. — *Comment la colaire de Bon Dieû li si mauvais que sà, jousqu'à vous na pas capable souffrie?*

R. — La colaire de Bon Dieû li bien grand, pass qui li capabe faire nous souffrie pour nous pêchés la misaire la haut la terre ici et la peine de mort, et faire nous tourmenté dans l'enfer avec diable pour toujour.

D. — *Comment vous capabe évitée la colaire de Bon Dieû, qui vous pêchés méritée?*

R. — Bon Dieû li bien bon, et li toujours y-en pitié pour nous; àcôse sa même li été envoyé Jésus-Christ dans sa monde ici, pour li pardonné sa qui fini pêché, comme l'Evangile été dire nous.

D. — *Qui sà Evangile?*

R. — L'Evangile li un bon nouvelle qui été vinie par Jésus-Christ, qui été dire davance dans viée Testament, mais li faire nous comprend bien claire dans Nouveau-Testament.

D. — *Qui li Jésus-Christ?*

R. — Jésus-Christ li pitit pour Bon Dieû, qui été avec Bon Dieû avant que Bon Dieû été faire le ciele avec la terre, et li été vinie un homme, et été resté parmi dimonde, avelas 1,800 ans.

D. — *Dire moi si Jésus-Crist li na pas Bon Dieû aussi, qu'à même li finie vinie un homme?*

R. — Qu'à même li un homme, li Bon Dieû aussi, pass qui li un person qui bien grand, pour sa même sa mirac qui Bon Dieû avec zomme été joindre ensambe; son nom li Emanuel, sa voulé dire Bon Dieû.

D. — *Qui Jésus-Christ été faire la haut la terre ici, afin pour sauvais sa qui finie pêché?*

R. — Li été faire trois choses.

Première chose, li été faire voir par son parol avec tout dimonde sa qui Bon Dieû voulait zaute faire.

Deuxième chose, li été montré zaute son éxemple et son manière de son saintété dans son lavie.

Troisième chose, li été souffrie la mort pour li gagné grâce divant Bon Dieû pour toutes nous pêchés, et pour nous capabe resté toujours vivant à côté Bon Dieû.

D. — Comment Jésus-Christ li capabe gagné grâce pour nous pêchés et pour nous toujour vivant, par son bonté et par son souffrance?

R. — Nous pêchés été méritée la mort, mais Jésus-Christ, qui pitit pour Bon Dieû, voulait qui li souffrie la mort pour nous pêchés, pour nous gagné grâce par son bonté.

D. — Dire moi si Jésus-Christ li encore avec dimonde qui fini mort?

R. — No, li finie monté la haut dans le ciele au boute trois jours ; et li assisé à côté la main droit de Bon Dieû.

D. — Qui Jésus-Christ li après faire apprésant la haut dans le Ciele?

R. — Li après parlée avec Bon Dieû pour pardonée toutes nous pêchés et li gouverné tout qui que chose pour faire dibien son jensse.

D. — Comment vous devrée faire pour rentré dans la bande de son jensse, pour vous gagné la bonté de Bon Dieû avec zaute?

R. — Mo devrez repentie pour tout mo pêchés, qui mo té faire et confessé tout mon pêchés divant Dieû, et demandé li pardon : y faut qui moi croire que Jésus-Christ vat sauvais moi, dans tout mon pêchés ; et y faut moi obeïe li comme mon Seigneur et mon Gouverneur.

D. — Qui manière y faut que vous repentie pour tout vous pêchés?

R. — Pour moi repentie pour tout mon pêchés, y faut qui mo bien fâchée qui moi finie manquée Bon Dieû ; y faut moi haï tout sa qui Bon Dieû na pas contant, et prend garde pour na pas faire encôre.

D. — Qui manière qui vous devrée croire, avec tout vous

licaire, que Jésus-Christ vat sauvais vous dans tout vous pêchés?

R. — Mon devrée croire avec tout mon licaire, que Jésus-Christ vat sauvait moi et tout dimonde dans toute nous pêchés ; y faut mo fiée li pour li capabe sauvais moi dans mon pêchés, comme li croire qui vat bon pour moi.

D. — *Par qui raison qui vous y-en a, pour croire que vous capabe sauvais ou évitée la colaire de Bon Dieû?*

R. — Si nous, nous repentie pour nous pêchés qui nous finie faire, et fiez nous avec Jésus-Christ, li vat pardonné nous pêchés et sauvais nous nâme.

D. — *Mais vous licaire na pas missants; vous y-en a assez la force et l'esprit pour vous repentir vous pêchés? pour vous confié vous nâme avec Jésus-Christ et pour obeïe li?*

R. — Nous y-en a licaire qui na pas y-en a la force et l'esprit pour nous capabe commander nous même, mais Bon Dieû été promis son sainte Esprit, si nous dimande li pour nous licaire pencée sa qui sainte, et pour aidée nous pour faire son volonté.

D. — *Comment vous devrée priée pour Bon Dieû contant vous, et pour li donné vous son Saint esprit ou l'autre bonté qui li y-en à?*

R. — Dans toute nous la prière et dans tout sa qui nous faire, nous devrée espérée la bénédiction et la bonté de Bon Dieû, qui bien charitable, acôse li content Jésus-Christ, pass qui nous finie pêchés et nous na pas méritée na rien sa qui bon.

D. — *Bon Dieû na pas té donné auqu'ine l'autre sicoure pour aidée nous pour comprendre dans la voi de Ciele?*

R. — Bon Dieû été donné son sainte parol avec Juife et avec Chrétien, et li été envoyée son Prêtre pour aidée nous pour comprendre son parol et pour rentré dans nouveau alliance de Jésus-Christ.

D. — *Par qui manière qui vous capable rentré dans nouvelle alliance de Jésus-Christ?*

R. — C'est par le baptême.

D. — *Qui sa baptême?*

R. — Baptême li un signe qui zaute faire avec dileau,

qui zaute faire un la croix la haut fron, à même temps zaute nomé au nom di Père, di Fils et di Saint-Esprit.

D. — Pourquoi y faut qui nous baptisé avec nom di Père?

R. — Pass qui Bon Dieû li Père pour note Seigneur Jésus-Christ et qui toute sorte bonté été sortie de lui, acôse Jésus-Christ et Bon Dieû li Père ou papa pour tout dimonde, quand zaute véritable Chrétien.

D. — Pourquoi faut qui nous baptisez avec nom de Fils?

R. — Pass qui Jésus-Christ qui été dire davance et annoncée le Salue, et acôse li qui nous capabe gagné salue et la bonté de Ciele, pour gagné pour nous comme notre grand Prêtre et le Roi,

D. — Pourquoi y faut qui nous baptisez avec nom de Saint-Esprit?

R. — Pass qui dans ancien temps, mirac de Saint-Esprit été faire nous la preuve de son Salue, et Saint-Esprit qui aprésant aidée nous pour obéïe et comprende Evangile et espérée pour son salue.

D. — Dans qui sa baptême avec nom de Père, di Fils et de Sainte-Esprit li obligée vous pour tinie?

R. — Par mon baptême mo été promie au nom di Père, di Fils et di Saint-Esprit qui mo vat vivre comme un nouveau criatire et comme un bon chrétien.

D. — Comment vous devrée tinie pour mémoire et pour célébrer pour la more de notre Seigneur Jésus-Christ?

R. — Par la sainte Cène.

D. — Qui la sainte Cène?

R. — Dipain et divain qui notre Seigneur éte ordonné pour prende.

D. — Qui dipain voulé dire?

R. — Dipain quand nous cassée li, voulait dire que comme nous cassée li sa dipain là, comme sa même le côr de Jésus-Christ été déchirée et cassée la haut la croix pour nous.

D. — Pourquoi qui nous faire sa cérémonie là?

R. — Pour dire, que nous prende part dans son bénédiction quand li été achetté nous pêchés par son la mort.

D. — Qui li obligé nous, pour faire, quand nous prend la Sainte-Cène du Seigneur ?

R. — Sa qui prende part dans la Cène de Seigneur devrée bien pencée, et remercie pour la bonté de Jésus-Christ, qui été mort pour nous, sa obligée nous pour contant li et servie li jusqu'à la fin nous la vie.

D. — Quand nous finie faire la volonté de Bon Dieû et servie Jésus-Christ jusqu'à la fin nous la vie, qui vous voudrée gagné quand vous fini mort ?

R. — Moi voudrée, quand moi finie mort, qui mo nâme va allée avec Bon Dieû et Jésus-Christ, et que li vat bien heureux.

D. — Mais dire nous, qui sa landroit là, qui y-en a l'Esprit, qui vous été dire qui nous nâme va allée quant nous mort ?

R. — Dans un landroit qui bien grand ; qua même nous na pas voire li, même en didans li finie séparée, y en à un landroit pour Anges, un androit pour le dimons et un landroit pour nâmes dimonde qu'a même bons ou missant.

D. — Qui sa Anges ?

R. — Li bon esprit, qui servie Bon Dieû et adorée li dans le Ciele, et Bon Dieû envoyé zaute souvant avec son commission la haut la terre ici en bas.

D. — Qui sa Démon ?

R. — Zaute mauvais esprit ; dans commencement zaute été anges pour Bon-Dieû ausi, mais zaute fini faire trop pêchés contre Bon Dieû, pour sa même que Bon Dieû finie poussée zaute, et aprésant zaute tenté dimonde pour faire tout sorte pêchés.

D. — Mais toutes sa l'esprit là, quand même bon ou missant, Jésus-Christ na pas commandé zautre toutes ?

R. — Oui Jésus-Christ commandée zaute toutes, et li gardée ses Anges pour veillée son jensse, pour diable na pas capable faire narien avec son jensse, nanque quand li donné permission.

D. — Qui vat divinie le Démon à la fin ?

R. — Zaute encore dans la chaine aprésant pour pinie zaute avec plus grand punission dans jour de jugement.

D. — Quand vat vinie sa jour qui vat jigée nous, vous té dire qui nous le cor vat vinie vivant encore ?

R. — A la fin dimonde Jésus-Christ vat dicende la haut la terre pour jigée toutes dimonde, dans sa temps là tout sa qui mort va levée.

D. — Qui vat faire avec dimonde quand zaute finie vivant encor ?

R. — Jésus-Christ vat appelé zaute divant son chaise de jigement; là, sa qui bon avec sa qui mauvais vat rendie chaqu'in zaute compte avec li, pour conduite qui zaute été tinie dans sa monde ici en bas.

D. — Comment sa qui jiste vat tinie divant Jésus-Christ sa jour là ?

R. — Sa qui jiste vat tinie avec licaire bien claire et léger, et avec contentement, comme zanfants Bon Dieû, pass qui zaute été faire la volonté de Bon Dieû, et zaute été tassée de sivrée éxemple de Bon Dieû même dans son sainteté.

D. — Et comment sa qui missant vat divinie divant Jésus-Christ ?

R. — Sa qui missant vat tinie divant Jésus-Christ avec peur, et couverte avec la hônte, comme zanfants de diable, pass qui zaute té faire la volonté de diable, et zaute comme diable même dans son missanceté.

D. — Comment Jésus-Christ vat traité dimonde sa jour là?

R. — Li vat placée sa qui jiste à côté la main droit, et sa qui missant à gosse, et li vat condanée zaute comme devrée mérité.

D. — Qui va faire avec sa qui missant ?

R. — Sa qui missant va envoyée dans difeu dans l'Enfer avec zaute le côr et zaute nâme, pour zaute vat tourmentée et misaire avec diable, et avec sa qui missant pour toujour.

D. — Et qui va faire avec sa qui bon?

R. — Le Seigneur Jésus-Christ vat aménée sa qui bon avec li au ciele, avec zaute le côr et zaute nâme pour resté avec Bon Dieû et avec son sainte Anges, dans toutes sorte de plaisire et bonheur pour toujour, (éternelment).

Réduit, le 13 Avril 1828.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

N° 36

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

DU 21 NOVEMBRE 1891 AU 13 FÉVRIER 1892

SÉANCE DU 21 NOVEMBRE 1891.

Présidence de M. Philippe BERGER, vice-président.

Présents : MM. Aymonier, Bauer, Ph. Berger, Duvau, V. Henry, Laray, S. Lévi, Meillet, Schwob, de Saint-Didier.

Assistant étranger : M. Adolphe Dietrich, docteur en philosophie de l'Université de Graz.

MM. de Rochemonteix, président, et Bréal, se font excuser de ne pouvoir assister à la séance.

Correspondance. Lecture est donnée d'une lettre de M. Bréal annonçant à la Société que M. Möhl, nommé lecteur à l'Université tchèque de Prague, a dû abandonner les fonctions d'administrateur de la Société qu'il avait remplies jusqu'ici. M. Dottin, nommé maître de conférences à la Faculté des lettres de Dijon, prie également la Société de le relever de ses fonctions de bibliothécaire. La Société, par

un vote unanime, charge le bureau de transmettre à MM. Möhl et Dottin, avec toutes ses félicitations, ses vifs remerciements pour le zèle avec lequel ils ont toujours géré les intérêts de la Société.

L'élection du bureau pour 1892 devant avoir lieu très prochainement, MM. Schwob et Duvau rempliront provisoirement les fonctions de bibliothécaire et d'administrateur de la Société.

La Société apprend avec regret la mort d'Othon Riemann survenue le 16 août 1891, à la suite d'une chute dans le Morgenberg.

Présentations. MM. Bréal et V. Henry présentent pour être membre de la Société : M. l'abbé Carnel, aumônier de l'hôpital militaire de Lille. — MM. Bréal et Schwob présentent: M. Auguste Bréal, élève de l'Ecole des hautes études et de l'Ecole des langues orientales, 15, rue Soufflot, à Paris. — MM. V. Henry et S. Lévi présentent: M. Joseph Schrijnen, docteur en philosophie, 1, Commelinstraat, Amsterdam.

Hommages. Voir p. CXLIV.

Communications. M. Meillet fait une communication sur les prétérits pluriels germaniques du type *qêmum ;* le vocalisme particulier et l'absence de redoublement sont également difficiles à expliquer si l'on y voit la continuation d'anciens parfaits indo-européens. Il faut en chercher l'origine dans d'anciens imparfaits et d'anciens aoristes à voyelle longue qui ont supplanté les formes propres au parfait: c'est du pluriel qu'est partie l'analogie qui a fait supprimer partout le redoublement.

M. Laray communique à la Société plusieurs chansons en patois créole de la Réunion.

M. V. Henry explique *lentus,* dont le sens propre serait « gluant », comme le développement d'un ancien participe tiré de la même racine que *linere;* il propose de voir dans les mots du type *fluentum, unguentum* des métaplasmes analogues. Des observations sont présentées par plusieurs membres de la Société, en particulier par M. Schwob, et par M. Meillet qui conteste l'origine récente de ces types.

M. Laray étudie l'étymologie du latin *mălus* qu'il propose de rattacher à la même racine que βλάπτω ; *malleus* aurait la même origine.

Séance du 5 Décembre 1891.

Présidence de M. Philippe Berger, vice-président.

Présents : MM. Aymonier, Bauer, Ph. Berger, Boyer, Michel Bréal, Duvau, Ch. des Granges, V. Henry, Laray, S. Lévi, Mélèse, Meillet.

Assistant étranger : M. Auguste Bréal.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Hommages. V. p. CXLIV.

Elections. MM. Auguste Bréal, Carnel et Schrijnen sont élus membres de la Société.

Présentations. MM. Michel Bréal et Henry présentent pour être membres de la Société : M. le Dr Zubaty, professeur à l'Université tchèque de Prague, et M. Jaromír Jedlička, membre du séminaire philologique de l'Université tchèque de Prague, Tylovo náměstí, č. 29, Královské Vinohrady, près Prague.

Nouvelles. M. le Secrétaire annonce à la Société la mort de notre illustre confrère Dom Pedro, ex-empereur du Brésil, qui n'avait jamais cessé depuis son entrée dans notre Société de manifester sa sympathie pour nos études.

Communications. M. Michel Bréal, rappelant son étymologie de *litterae* = διφθέραι, remarque qu'il s'est rencontré dans cette explication avec Ross, qui avait proposé la même étymologie en 1853 dans le *Rheinisches Museum*, mais sans présenter aucun des arguments qui contribuent à en assurer l'exactitude.

M. Bréal cite ensuite, à l'appui de son explication de *sodes* par *si audes*, une phrase d'Aulu-Gelle où *si audebunt* se trouve correspondre exactement à l'emploi de *sodes* au singulier.

Puis il présente une étymologie nouvelle de *blandus,* qui serait pour * *bellandus,* de *bellus*. MM. Henry et Meillet présentent des objections relatives à la possibilité de la chute de la première syllabe.

M. M. Bréal propose ensuite de rattacher *largus* (pour * *las(e)co*) et *lasciuus* à la même racine que *Lar* (cf. *Lases*). L'idée première est celle d'abondance, puis de joie. *Lar(i)dum* serait également un mot de la même famille.

Enfin *adagium* doit être rapproché non de *aio,* mais de *ago* (*adigo*): c'est proprement une « application ». *Ambagio* cité par Varron se rattache de même à *ambigere.*

M. Bréal termine par deux étymologies germaniques. L'allemand *schröpfen* « poser des ventouses » n'est autre que le latin *scarificare*. Le double sens de *lesen* « lire » et « recueillir » s'explique par l'influence du latin *legere*. Des observations sont faites par MM. Bauer, Boyer, Ph. Berger, V. Henry.

M. Philippe Berger commence devant la Société le déchiffrement d'une inscription bilingue, néo-punique et libyque, récemment trouvée à Macteur par M. Bordier. Cette inscription contient des noms propres d'origine latine. La partie de l'inscription en dialecte libyque est surtout intéressante en ce qu'elle fournit le sens, sinon la prononciation, d'un caractère resté jusqu'ici énigmatique : cette lettre représente évidemment ici la finale de l'ethnique, et cette circonstance aidera sans doute au déchiffrement des inscriptions déjà connues qui contiennent également ce signe.

M. Meillet, comparant l'accentuation de τοιόσδε et de ἐνθάδε comparée à celle de τοῖος, ἔνθα, en conclut que la syllabe εν était comme la syllabe τοι susceptible des deux accentuations descendante et ascendante. Des observations sont faites par MM. Duvau et Henry.

La Société procède à l'élection de la Commission chargée de vérifier les comptes de l'année 1891. Sont élus : MM. Boyer, S. Lévi, Meillet.

Séance du 19 Décembre 1891.

Présidence de M. Philippe Berger, vice-président.

Présents : MM. Bauer, Ph. Berger, Boyer, Michel Bréal, Dutilleul, Duvau, Halévy, V. Henry, Laray, Meillet, Schwob.

M. de Rochemonteix s'excuse par lettre de ne pouvoir assister à la séance.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Hommages. Voir p. cxliv.

Correspondance. Une proposition d'échange de nos Mémoires avec deux publications russes est renvoyée à l'examen du bureau.

M. Boyer donne lecture du rapport de la Commission des finances.

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

La Commission a examiné les comptes de votre trésorier, et, après vérification, elle a arrêté l'encaisse à la somme de 3,821 fr. 13.

La comparaison des recettes et des dépenses, au cours de l'exercice 1891, nous fournit les chiffres suivants :

Actif.

Report d'exercice	2.504 fr.	32
Allocation du ministère	1.200	»
Titres de rente	800	»
4 cotisations perpétuelles	480	»
105 cotisations annuelles	1.245	01
	6.229 fr.	33

Passif.

Imprimeur	1.308 fr.	10
Indemnité aux auteurs	432	»
Indemnité à l'Administrateur	425	»
Appariteur	82	»
Frais généraux	161	10
	2.408 fr.	20
En caisse	3.821 fr.	13
	6.229 fr.	33

Sur les 3,821 fr. 13 qui restent en caisse, 480 fr., représentant 4 cotisations à vie, devront être, conformément à nos statuts, placés en rentes sur l'Etat. Malgré le chiffre relativement élevé du reliquat, déduction faite de cette somme, soit 3,341 fr. 13, la Commission, d'accord avec votre trésorier, ne pense pas qu'il y ait lieu de faire pour le moment d'autre placement de fonds. En effet, une bonne partie de cette somme sera absorbée, dès le commencement de l'année, par le fascicule assez considérable qui est au moment de paraître et par le bulletin de 1891. Un autre fascicule paraîtra certainement au cours de cette année. Si on y ajoute les droits d'auteurs, qui s'élèveront, pour ces deux fascicules, de 1,000 à 1,200 francs, on reconnaîtra que nous n'aurons pas trop des ressources habituelles de la Société pour faire face à nos dépenses. L'année dernière, la Société avait décidé d'allouer une indemnité bien modeste de trois francs par page aux auteurs, à titre d'essai pendant un an. Le chiffre peu élevé de notre note de libraire pour cette année ne permet pas de considérer cet essai comme absolument concluant. En présence des dépenses éventuelles beaucoup plus considérables de l'année 1892, votre Commission est d'avis qu'il y a lieu de prolonger l'essai encore d'un an, avant de décider s'il y a lieu de renoncer à cette mesure, qui présente de réels avantages, ou si l'on peut la transformer sans inconvénient en une mesure définitive.

Les Membres de la Commission,

Paul Boyer, S. Lévi, A. Meillet.

Paris, le 18 décembre 1891.

Ce rapport est approuvé par l'assemblée.

Elections. MM. Jaromir Jedlička et le docteur Zubaty sont élus membres de la Société.

Communications. M. Halévy explique, par la comparaison du Talmud de Babylone, un proverbe hébreu mal compris jusqu'ici, où *kikle* désigne non une sorte de légume, mais une grive. Il présente ensuite différentes remarques sur la manière dont les Grecs, qui pourtant n'étaient pas à une époque aussi ancienne en rapports avec les Babyloniens, ont pu cependant leur emprunter différents mots.

Des observations sont faites par M. Bréal.

M. Michel Bréal propose de voir dans ἑκά; (Ϝεκά;) une juxtaposition du pronom ἑ et de la préposition κατά, réduite à -κα; sous l'influence de combinaisons syntactiques; ἀνδρακά; serait équivalent pour la forme comme il l'est pour le sens à κατ' ἄνδρα. Ἕκαστος dérivé de ἑκά; ressemblait à une sorte de superlatif, ce qui a amené à en tirer ἑκάτερος. Des observations sont présentées par différents membres. M. Bréal ajoute que si cette étymologie de ἑκά; est incompatible avec le rapprochement usuel ἑκά; = latin *secus*, la ressemblance de sens des deux mots n'est pas assez grande pour que ce rapprochement soit en lui-même incontestable.

Election du bureau pour 1892. L'assemblée procède à l'élection des membres du bureau pour 1892. Sont élus :

Président : M. Philippe Berger, vice-président.

Vice-présidents : { M. S. Lévi, réélu. / M. Et. Aymonier.

Secrétaire : M. Michel Bréal.

Administrateur : M. Duvau.

M. Berger, annonçant que ses occupations l'obligent à persister dans son intention, mainte fois annoncée, d'abandonner les fonctions de trésorier, l'assemblée, en lui votant des remerciements pour le dévouement avec lequel il a si longtemps administré les finances de la Société, désigne M. Paul Boyer pour occuper les fonctions devenues vacantes. Sont élus ensuite :

Bibliothécaire : M. Marcel Schwob.

Membres du Comité de publication : MM. d'Arbois de Jubainville, R. Duval, L. Havet, L. Leger, G. Paris, Renan.

Séance du 16 Janvier 1892.

Présidence de M. Philippe Berger.

Présents : MM. Aymonier, Bauer, Berger, Aug. Bréal, Michel Bréal, Duvau, Laray, Lévi, Meillet.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Nouvelles. M. Philippe Berger annonce la mort de notre confrère, M. de Rochemonteix, président de la Société pour l'année 1891, et l'un de ses membres les plus actifs et les plus compétents. La Société était représentée aux obsèques de M. de Rochemonteix par M. Ph. Berger, dont on trouvera plus loin le discours.

M. Ph. Berger annonce également la mort de l'un des fondateurs de notre Société, M. Chodzko.

Nos confrères, MM. Bikélas et P. Melon, sont nommés chevaliers de la Légion d'honneur.

Présentations. MM. M. Bréal et S. Lévi présentent pour être membre de la Société : M. Godefroy de Blonay, élève de l'Ecole pratique des hautes études, 5, rue de Médicis, à Paris. — MM. M. Bréal et V. Henry présentent : M. Fernand Gohin, maître répétiteur au collège Rollin.

Correspondance. Lecture est donnée d'une lettre de Madame de Rochemonteix remerciant la Société des marques de sympathie qu'elle en a reçues à l'occasion du deuil qui vient de la frapper.

M. Zubaty, récemment élu, remercie la Société de son admission.

Hommages. Voir p. CXLIV.

Communications. M. Aymonier donne lecture d'un mémoire établissant la priorité de ses droits dans la question du déchiffrement des inscriptions du Cambodge. Il est arrivé soit en même temps, soit, dans certains cas, avant M. Kern, de Leyde, à interpréter ces textes, et à en tirer des conclusions chronologiques (cf. *Excursions et Reconnaissances de Cochinchine*, 1880 et 1881).

M. Laray présente quelques observations sur les correspondances de *l* sonant long en latin et sur les dérivés des racines en *ē* à l'aide d'un suffixe *ento*.

M. Duvau présente une hypothèse sur le sens d'un mot jusqu'ici inconnu, *auiare*, qui se trouve dans une inscription latine publiée par M. de Rossi.

M. Bréal signale différentes formes vulgaires dans des monuments funéraires latins de basse époque : *auuiterare* = *apertare* et *contreriuit* = *contriuerit*. — Il compare ensuite le changement de sens survenu dans *parabola* = *pa-*

role à celui qui avait eu lieu déjà en grec dans la langue familière pour παροιμία, qui, chez Herodas, a le sens de « discours ».

M. Bréal fait l'histoire de deux mots grecs appartenant au vocabulaire de la médecine: ἐκλεικτόν devenu en latin *electuarium,* puis *lactuarium* et enfin en allemand *Latwerge;* et γλυκύρριζα, *liquiritia, réglisse, Lakritze.*

M. Lévi explique la forme *munisa* fréquente dans les inscriptions d'Açoka comme une altération de *manuṣa* sous l'influence du son synonyme *purisa*, forme de *puruṣa* en pâli et dans les inscriptions d'Açoka.

Séance du 30 Janvier 1892.

Présidence de M. S. Lévi, vice-président.

Présents : MM. Aymonier, Bauer, Bibesco, Boyer, Aug. Bréal, Michel Bréal, Duvau, Henry, Laray, Lévi, Meillet, Mélèse.

M. Ph. Berger, empêché, s'excuse par lettre de ne pouvoir assister à la séance.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Elections. MM. Godefroy de Blonay et Gohin sont élus membres de la Société.

Présentation. MM. Meillet et Duvau présentent pour être membre de la Société M. Emile Boisacq, docteur agrégé de l'Université de Bruxelles, 121, rue de Rome, à Paris.

Hommages. Voir p. cxliv.

M. Boyer, chargé de faire un rapport sur l'échange des publications de la Société avec deux publications russes, l'une de Moscou, l'autre de l'Université de Kazan, propose d'accepter la proposition de l'Université de Kazan. L'autre publication, d'un intérêt uniquement pédagogique, ne semble pas se rattacher assez étroitement à nos études pour qu'il y ait lieu d'accepter l'échange. — Les conclusions de ce rapport sont adoptées.

Communications. M. Henry, en déposant sur le bureau un travail, le manuscrit d'Abel Bergaigne « 40 hymnes du Rigveda traduits et commentés », donne lecture d'un extrait de ce mémoire, destiné à donner une idée de la méthode suivie dans l'ensemble. Le mot *vrā*, dont les commentaires hindous font un synonyme de *vrāta* « troupe » signifie en réalité « femelle, femme ». Aux passages cités par Abel Bergaigne, M. Henry en joint un autre (A. V. XI. 7, 3) où l'on trouve une formule, *vraç ca draç ca*, d'ailleurs inintelligible.

M. Duvau présente une hypothèse relative aux verbes composés du type *excande-facio, tepe-facio :* il propose de voir dans le premier terme un adjectif correspondant au type grec δυσμενής, en rapport étroit avec un substantif en *s*. Des observations sont faites par MM. Bréal, Henry, Meillet.

Séance du 13 Février 1892.

Présidence de M. Philippe Berger.

Présents : MM. Aymonier, Bauer, Berger, A. Bréal, M. Bréal, Bonnardot, Bibesco, Boyer, Duvau, Halévy, Henry, Meillet, Mélèse, de Saint-Didier.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Nouvelles. M. Ph. Berger exprime au nom de la Société les regrets inspirés par la perte de M. Alfr. Maury, membre de l'Institut, qui a été l'un des premiers adhérents de la Société. La Société apprend également avec regrets la mort de M. Stanislas Lutoslawski, qui remonte déjà à quelque temps, mais que la famille de notre confrère vient seulement de notifier à la Société.

Election. M. Emile Boisacq est élu membre de la Société.

Hommages. Voir p. cxlv.

Communications. M. Meillet donne lecture d'un mémoire de M. Grammont relatif au traitement de *l* implosif et de *l* intervocalique dans le patois de Damprichard.

Des observations sont présentées par MM. Halévy, Meillet, Duvau.

M. Berger communique différentes observations sur une inscription du Sinaï publiée d'abord par Lepsius et revue dernièrement par M. Euting. Il fait remarquer que l'inscription est datée de l'an 100 (et non 106 comme le veut M. Euting) après « l'année des 3 empereurs ». On doit admettre que cette année est 68/69 où régnèrent Galba, Othon et Vitellius. Des observations sont faites par MM. Halévy et Henry.

M. Michel Bréal montre qu'on ne peut séparer *memor* et *memoria* de *memini,* et que l'explication de ces mots ne doit pas être cherchée dans la racine *smar*. Il établit ensuite le rapport étroit qui existe entre *praestigiae* et *praestringere* (dans l'expression *praestringere oculos*).

Des observations sont faites par MM. Bauer, Duvau, Halévy, Berger.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ

21 Novembre 1891.

Paul Regnaud, *Observations critiques sur le système de M. de Saussure.* Gray, impr. Bouffaut frères, 1891. — Offert par l'auteur.

Grammaire Kiswahili, par le P. Delaunay. Paris, impr. F. Levé, 1887. — Offert par M. Laray.

Dictionnaire français-shawahili, par le P. Ch. Sarcleux. Zanzibar, Mission catholique, 1891. — Offert par M. Laray.

(Anonyme), *Vocabulaire français-kisiwahili et kisiwahili-français.* Alger, typogr. A. Bouyer, 1885. — Offert par M. Laray.

Bulletin de la Société des sciences et arts de l'île de la Réunion, années 1883 et 1884. Saint-Denis (Réunion), impr. Théodore Drouhet fils. — Offert par M. Laray.

Première étude sur les inscriptions tchames, par Etienne Aymonier. Extrait du Journal Asiatique, Paris, 1891. — Offert par l'auteur.

Handskriftet n° 2365 4° gl. kgl. Samling på det store kgl. bibliothek i Köbenhavn (Codex regius af den aeldre Edda), i fototypisk og diplomatisk gengivelse. Udgivet ved Ludv. F. A. Wimmer og Finnur Jonsson. Köbenhavn, S. L. Möller, 1891. — Offert par l'un des auteurs, M. Wimmer.

Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IXe au XVe siècle, par Frédéric Godefroy. Fascicules 52 et 53. Paris, Bouillon, 1888. — De la part du ministère de l'instruction publique.

5 décembre 1891.

Joseph Schrijnen, *Etude sur le phénomène de l's mobile* dans les langues classiques, et subsidiairement dans les langues congénères. Louvain, J.-B. Istas, 1891. — Offert par l'auteur.

19 décembre 1891.

Jean Fleury, *La presqu'île de la Manche et l'archipel anglo-normand.* Essai sur le patois de ce pays. — Supplément à l'essai sur le patois normand de la Hague. Paris, Maisonneuve, 1891. — Offert par l'auteur.

16 Janvier 1892.

E. Aymonier, *Les Tchames et leurs religions.* Paris, Leroux, 1891. — Offert par l'auteur.

Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IXe au XVe siècle, par Frédéric Godefroy. Fascicules 65, 66, 67. Paris, Bouillon, 1891. — De la part du ministère de l'Instruction publique.

30 Janvier 1892.

Brevis linguae Guarani Grammatica Hispanice a R. P. Jesuita Paulo Restivo secundum libros Antonii Ruiz de Montoya et Simonis Bandini in Paraquaria anno MDCCXVIII composita et « *Breve noticia de la lengua guarani* » inscripta sub auspiciis Augustissimi Domini Petri II., Brasiliae Imperatoris, ex unico, qui notus est, S. M. cod. ms. edita et publici juris facta nec non praefatione instructa opera et studiis Christiani Frederici Seybold, Doctoris philosophiae. Stuttgardiae, G. Kohlkammer, MDCCCXC. — Offert par M. le Dr C.-F. Seybold.

13 Février 1892.

Le pronom relatif et la conjonction en grec et particulièrement dans la langue homérique. Essai de syntaxe historique, par Charles Baron. Paris, Alphonse Picard, 1891. — Offert par l'auteur.

Poésies hébraïco-provençales du rituel israélite comtadin, traduites et transcrites par S. M. Dom Pedro II d'Alcantara, empereur du Brésil. Avignon, Seguin frères, 1891. — Offert par M. le Dr C.-F. Seybold.

SOMMAIRE DES PÉRIODIQUES REÇUS PAR LA SOCIÉTÉ

JOURNAL DE KUHN, nouvelle série, t. XI (XXXI), fasc. 4. J.-N. Reuter : *Die altindischen Nominalcomposita, ihrer Betonung nach dargestellt.*

T. XII (XXXII), fasc. 2. H. Zimmer : *Keltische Studien ;* — Holger Pedersen : *r-a-Staemme ;* — Félix Solmsen : *Zur lehre vom digamma ;* — Id. : *Kypr.* κενόϊνιος ; — Ernst Leumann : *Eine arische femininbildungsregel ;* — H. Gaidoz : *Notes sur l'étymologie populaire et l'analogie en irlandais ;* — Wh. Stokes : *Addenda et corrigenda ;* — J. Strachan : vas, *essen.*

VARIÉTÉ

CHANSONS CRÉOLES DE LA RÉUNION

RECUEILLIES

PAR

H. LARAY.

SANSON CRÉOLE

Nounoute, à cōz' faç' comm' ça mème,
Quō ça l'a fè plér' vot' bō ziè ;
Vwi conè biin vou mèm' qu' mwi l'ème.
Ah ! rèst' tranquil', mw' ambrass' vot' piè.
Vou l'è jalou, dit' à moi cōze,
Quouqu' moi l'a fè qui chagrin' vou.
Lèss' moin ambrass' vot' p'ti guél' rōze :
Nà poin d' mièl vèr qui l'è plī dou.

Dans tou Sin-D'ni, n'ann' a jén' fīye
Mwi voir désçand' ru' Barachoi ;
Pour' gale à vou, n'a poin jantīye ;
Vou mèm' qu' mon quér n'a fè son choi,
N'a pa b'zoin d'croir' tou' l'mond' i cōze
Mwi compar' pā d'ōtr' ansamb' vou ;
Tout' jēn' fīy' la, jén' fīy' margōze.
Vou l'è d'mièl vèr, vou l'è plī dou.

Côté Sin-Piér', ō Mahavèle
N'ann a viē noir, demand' vot' sōr,
Li donn' sigwid' pour homm' fidèle
L'aman qui s'an détaq, zōt' quér.
Si vou i tiin, Nounoute, à croire
Qu'moi n'è capabe ambèt' à vou,
Donn' moi sigwid', d'van vou m'va boire
N'a poin d'mièl vèr qui n'è plī dou.

Mwi l'ème à vou, an v'lā un' prēve
Va fè passé tou vot' chagrin.
Mwi port' pour vou un bèl' rob' nēve.
Mwi viin d'ach'té dans l'magazin.
Vout' viē nanénn' i viin darrière,
Li port' bonbon, liquér pour vou.
Lèss' mon p'ti goutt' dans l'fon d'vot' vère ;
N'a poin d'mièl vèr qui n'è plī dou.

N'a poin possib', tout' bonn' Nounoute
Qu'vou i pèrsiste à r'bite à moin,
Mon quér i fè tictac, acoute,
Appui' dessu, appui' vot' main.
Vou l'è joli come un bèc rōze.
Apui vwi lèss' m'ambrass' à vou,
M'va boir' vout' plér, n'a poin quéqu' chōze
Mèm' le mièl vèr qui n'è plī dou.

SINOI DAN LACÔMÉTIVE

Mi di a vou, compère,
Vi fè vout' l'ambara,
Quan vi rant' an première
Vi croi vou mazistra.

Refrain

Sinoi dans lacōmōtive
Guète son pantalon larze,
Déhor li mèt' son zansive,
Son lidan coulèr siraze.

CHINOIS DANS LA LOCOMOTIVE

Je vous dis, compère,
Vous faites vos embarras,
Quand vous entrez en première,
Vous croyez que vous êtes magistrat.

Refrain

Le Chinois dans la locomotive,
Regarde son pantalon large ;
Dehors il met ses gencives,
Ses dents sont couleur de cirage.

LA BOULE DE NÈZE

Refrain. Depi qu'la male i mouy' dans por,
L'a pā moiyin gagne un bon fanme.

Couplet. Antansion la boul' de nèze!
Dan son tèt' n'ann'a mascote,
Son p'ti rob' sinquant' santime,
Son soulié troi fran vint' sinq.

Refrain. A quō ç'a çā? (*4 fois*)
Ç'a la boul' de nèze.

ROMANSE SOUNOUQUE MALABAR

Cou d'poin va roulé vwi. } *bis*
Mariann' d'mandé pardon }
A sounouqu' malabar.
Sounouqu' malabar i san bétèl.

ROMANSE DE CAZAMBŌ

Si ti voi mi dor, Cazambō,
T'a fé lève a moin ;
Quan moin va lévé, Cazambō,
M'a caze ton lirin.

Si tu vois que je m'endors, Cazambo
Réveille-moi ;
Quand je vais me réveiller, Cazambo
Je vais te casser les reins.

SANSON

1er couplet. Manman touzour i babīye
A cōz' Polit' i èm' moin ;
Si li trouve à moin zantīye
Ça l'a pā la fōte a moin.

S'i trouv' moin bor la rivière,
Li di moin : bonzour, zami.
Moin, prou li, pā fèr la fière
A cōz', bon dié, moin ème' li (*bis*).

2e couplet. Quan li trouv' moin, li brass' moi ;
Moin blizé lèsse à li fère.
Li di moi touzour : ma sère,
Zamè moin bandonn' toi.
Moin croiyé qu'il è sinsère,
Pā capabl' de mantir li.
Moin vouli pā fèr' la fière
A cōz' bon dié, moin ème' li (*bis*).

ROMANSE

Gard' poliç' l'arète à moin,
D'mande moin qu'ō l'è mon pass'por.
Mon pass'por dan port' monè,
Port' monè dans mon poundè.

Refrain. L'a pā moiyin cominiqué ansamble ;
Dan son poundè[1] n'a cassé (*bis*).

ROMANSE

Missié Ogiust', quite à moin tranquile ;
Moin l'è ancor' trō zène,
Moin va dire à manman.
Non twé l'a pā trō zène ;
Ton moulon dou l'a fini cassé.

1. Poundè a un sens obscène.

SANSON

Mon p'ti siin Langouti,
Ti guète à moin; ti plère
Dan ton mazinasion.
Ti connè mon malhèr.
A ç't'hèr, à ç't'hèr, à ç't'hèr,
A ç't'hèr, comman nw'a fèr.

Refrain. Va sèrsé, va rōdé yanbane;
Yanbane la fé pèt' canon.

SANSON

Mi lav' mon p'ti simiz' pour mète
Lé dimanse, quan mi fé mon trin.
Mi amport' la victoire.
Viv' l'amour! viv' l'amour.

ROMANSE MISSIÉ CADOU

M'a monte à vou mon p'ti simize
Quā mèm' l'è sal, missié Cadou,
Lagadou, sindou, sigadou
Vwāy, vwāy Cadou, vwāy, vwāy C

ROMANSE MADÉLÈNE

Sacouyé pā trō for Mad'lène, } *bi*
La caz' l'a pā nou. }

Refrain. Ton sirō l'è dou, Madélène,
Ton sirō l'è dou

Donn' si vou a donné
Si vou a donné (*bis*)
Ton sirō l'è dou, Madélène
Ton sirō l'è dou.

ROMANSE DE TÉRÉZINE

Térézin', d'si son lili,
L'a fini mont' moin son quéqu' sōze
Mon quéqu' sōz' l'a fini l'vé.
Mi connè pā coman m'va fère.

Térézin' l'a di come ça,
Dan son quéqu' sōz' n'ann'a de sèl ;
Moin l'a répondi come ça
Dans son quéqu' sōz' n'ann'a de mièl.

Refrain. Tra la la la ! (*bis*).

ROMANSE DE MISSIÉ BOIYÉ

Tou douç'man, missiè Boiyé (*ter*),
Pran gard', li va sapé (*bis*).

Tiin bon dè min, missié Boiyé (*ter*),
Pran gard', li va sapé (*bis*).

SANSON

Pour cap'tèn' sacouyé,
Pour s'offiçié brinné ;
Pour pion colèz' p'ti pé :
Ça i pèy' pā.

ROMANSE ZÈNE ZAN

Amène, amène à moin
Dan la cāz' mon manman;
Si mi s'a va tou sèl,
Manman va tape à moin.

Refrain. Zèn' zan, mi connè pā ça;
Vou l'a cassé ça;
Aranjé ça. } *bis*

MAFANIE

Gouvèrnér d'l'Il' d'mand' Mafani
Quèl è l'pri dè zèn' fī.
É Mafani l'a répondi :
Saquèn' n'ann'a son prī,
Saquēn' n'ann'a (*ter*) son prī.

SANSON

Un jour mi dor ton caze,
Un jour mi dor mon caze.
Un jour mi dor ton caze,
Un jour mi couyonne à twé.

NÉCROLOGIE

DISCOURS PRONONCÉ

PAR

M. PHILIPPE BERGER

AUX OBSÈQUES DE

M. DE ROCHEMONTEIX

2 JANVIER 1892

MESSIEURS,

Je viens, au nom de la Société de Linguistique, dire adieu à notre cher président Frédéric-Joseph-Maxence-René de Chalvet, marquis de Rochemonteix. Qui aurait dit, l'été dernier, en le voyant présider nos séances avec tant d'entrain et tant de fidélité, toujours le sourire dans le regard et toujours une parole aimable à l'adresse de chacun sur les lèvres, qu'il nous serait si tôt enlevé. Personne, ou du moins quelques amis peut-être, qui étaient dans la confidence des souffrances qu'il endurait, auraient pu le pressentir; mais ils cherchaient à se faire illusion, et à se persuader que ce mal n'était que passager. Il avait tant de vie, tant de liens le rattachaient à l'existence, et nous comptions tant sur lui pour l'avenir.

Cet homme si doux, si affable, était en effet un travailleur acharné. Dans toutes les questions qu'il abordait, il portait cette exactitude que lui avait donnée la pratique des affaires et qui était un besoin de son esprit. Vous vous rappelez ses communications sur la prononciation moderne du Copte dans la Haute-Egypte, sur la grammaire des langues berbères, tous ces mémoires dans lesquels il nous livrait les observations qu'il avait accumulées pendant son séjour en Egypte. Nous comptions beaucoup sur lui pour le déchiffrement des inscriptions berbères, auquel l'avait préparé une longue étude des dialectes modernes du nord de l'Afrique, dont il avait une connaissance si profonde et si personnelle. Mais il était absorbé par un autre travail, travail de longue haleine auquel il consacrait toutes ses forces, par ce temple d'Edfou qu'il s'est approprié et qu'il voulait faire revivre à nos yeux. Les maîtres de la science égyptologique diront mieux que moi tout ce que promettait ce grand travail, et tout ce qu'il donnera à la science quand il sera achevé. Il y consacrait tous ses loisirs et toutes ses veilles. Quand on allait le voir, on le trouvait penché sur sa table, occupé à travailler lui-même aux planches, sans trêve ni repos. Il y a consumé ce qui lui restait de vie.

C'est qu'il ne se faisait pas d'illusions et il savait que le temps lui était compté. — « Il me faudrait encore trois ans pour achever ». — Et la mort ne les lui a pas laissés. Nous avons peine à nous faire à l'idée de voir disparaître un homme qui n'a pas donné encore toute sa mesure, au moment où son activité allait recevoir sa récompense et devenir vraiment féconde pour les autres. Cette pensée à lui aussi était dure et il cherchait à gagner du temps et à tromper ceux qu'il aimait par sa douceur et sa sérénité.

La dernière fois que j'ai eu le bonheur de le voir, c'était dans les Vosges où il était venu me surprendre, et nous avons passé ensemble une journée charmante, embellie par le souvenir de ces attentions délicates dont il avait le secret.

Il y a quinze jours encore, il m'écrivait un billet affectueux que j'ai gardé, pour me prier de le remplacer à la présidence de notre Société. Hélas ! je ne pensais pas que quand je le reverrais, ce serait sur son lit de mort. Pauvre

ami ! Ta mort est une perte pour la science, mais elle est une perte plus grande encore pour les tiens qui avaient tant besoin de toi et pour tes amis que tu entourais d'une affection si délicate. Dans le nombre, il est des amis de vieille date, qui ont vécu et travaillé avec toi et dont la solide amitié a embelli ton existence, t'a soutenu dans tes épreuves, encouragé dans tes travaux ; il en est de plus récents, mais tous avaient pour toi une égale affection et tous te pleurent comme tu les pleurerais toi-même. Aussi, ils garderont précieusement ton souvenir dans leur cœur. Puisse leur tristesse et leur profonde sympathie adoucir l'amertume de la douleur de ceux que tu laisses et que tu as tant aimés !

ALFRED MAURY

Né à Meaux le 23 mars 1817, Alfred Maury est mort à Paris le 12 février 1892. Depuis 1862 il occupait au Collège de France la chaire d'histoire et de morale où il avait siégé comme suppléant de Guigniaut dès 1860 ; il était un des rédacteurs du *Journal des Savants* depuis 1859, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres depuis 1857. Beaucoup plus tôt, il avait pris place dans ce qu'on pourrait appeler l'administration érudite : comme employé à la Bibliothèque nationale de 1836 à 1838 et de 1840 à 1844, comme sous-bibliothécaire de l'Institut de 1844 à 1857, comme bibliothécaire des Tuileries de 1860 à 1868, enfin comme directeur des Archives Nationales de 1868 à 1888.

C'était peut-être l'esprit le plus encyclopédique qui ait existé en France de notre temps, sa curiosité n'avait pas de bornes et sa mémoire ne perdait rien. Avant de se fixer dans l'érudition, il avait cherché sa voie dans deux autres directions : les mathématiques et la médecine, et de ces deux sciences sa mémoire avait conservé jusque dans la vieillesse tout ce que dans la jeunesse elle avait saisi. Comme biblio-

thécaire il était merveilleux ; il savait lire les livres écrits dans presque toutes les langues de l'Europe moderne, et c'était à une époque où, chez la plupart des érudits français, l'allemand était aussi connu que les langues sauvages de l'Amérique ; il n'y avait pas de branches de l'érudition et de la science qui lui fût étrangère, et quand un membre de l'Institut, voulant traiter une question quelconque, désirait savoir ce qui avait été écrit sur cette question, Maury consulté trouvait dans sa mémoire le titre des livres, le titre des dissertations et le nom des recueils où elles avaient paru. On ne dit pas que les fiches écrites de sa main tiennent dans le catalogue de la Bibliothèque de l'Institut une place considérable, mais les services que sa prodigieuse mémoire et ses connaissances si variées ont rendus aux membres de l'Institut de 1844 à 1857 n'ont pas encore été oubliés, quoique la plupart de ceux qui ont reçu ces services ne soient plus présents pour les rappeler.

Un côté seul des études d'Alfred Maury rentre dans la compétence de notre Compagnie, c'est le côté linguistique ; j'ai dit qu'il lisait la plupart des langues modernes de l'Europe. Il ne se contentait pas d'étudier ces langues sous leur forme présente, il chercha quelquefois à remonter plus haut : je ne veux point parler des langues classiques, qu'il connaissait à fond ; mais il est un des premiers savants français qui se soient occupés des langues celtiques avec une méthode vraiment scientifique. Je citerai d'abord deux mémoires publiés par lui dans la *Revue archéologique*, nouvelle série, t. X (1864), p. 453, et t. XIV (1866), p. 8 : l'une concerne l'inscription de Briona, près Novare, en Italie, l'autre l'inscription d'Alise (Côte-d'Or). Quand Miller publia le ms. grec de Laon, il y trouva quelques mots d'une langue inconnue. Il en demanda l'explication à Alfred Maury, qui constata que cette langue était le vieil irlandais et qui put donner une traduction exacte grâce à la grammaire d'O'Donovan ; un jour que je l'en félicitais, il me dit avec sa modestie ordinaire : « Vous n'habitiez pas alors Paris ; aujourd'hui, en fait de celtique, mon rôle est terminé. »

Comme le celtique, l'étrusque exerça sur lui un vif attrait ;

cette langue mystérieuse l'occupa longtemps; mais en dépit d'un travail assidu, plus prudent que Corssen, il a laissé peu de traces imprimées des veillées laborieuses qu'il a consacrées à un sujet d'études, séduisant comme la Sirène antique et comme elle trop fécond en naufrages.

Il entra dans notre société en 1868 et malgré ses occupations multiples au Collège de France et aux Archives Nationales, il fut à la première heure un des membres assidus aux séances; je me rappelle encore le plaisir avec lequel je m'y suis trouvé une fois assis à côté de lui. Mais quelque grand que fût son goût pour les langues, cet homme qui a tant écrit n'a publié que de fort courts mémoires de linguistique. Son principal travail sur cette matière est le chapitre VIII de son livre : *La terre et l'homme;* il est intitulé : *Des langues et de leurs distributions géographiques,* et dans la 4e édition, 1877, que j'ai sous les yeux, il occupe cent cinq pages, 532-637; il a été traduit en anglais et publié sous ce titre: *On the distribution and classification of tongues, their relation to the geographical distribution of races,* Philadelphie, 1857, in-4, 86 pages.

Nous n'avons pas à parler ici de sa collaboration aux *Religions de l'antiquité,* de Guigniaut, ni des nombreux ouvrages publiés en son nom propre qui l'ont rendu célèbre: *Les fées au moyen âge,* 1843; *Histoire des religions de la Grèce antique,* 1857-1861; *Croyances et légendes de l'antiquité,* 1863; et surtout *Le sommeil et les rêves, études psychologiques sur ces phénomènes,* le plus original des écrits de Maury, etc., etc. Rappelons seulement que pendant la douloureuse et longue maladie qui, affaiblissant peu à peu ses facultés, a fini par le conduire au tombeau, une de ses dernières consolations était de se faire lire les dictionnaires des langues si nombreuses dont l'étude avait passionné sa jeunesse. La linguistique a été sa principale arme contre la douleur dans le combat suprême qui a terminé sa vie laborieuse et si savamment remplie.

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

OTHON RIEMANN.

Othon Riemann, maître de conférences à l'Ecole normale supérieure et à l'Ecole pratique des Hautes Etudes, l'un des directeurs de la *Revue de Philologie, de littérature et d'histoire anciennes* depuis 1880, est décédé à Wilderswyl, près Interlaken, le 16 août 1891, à la suite d'une chute faite le 9 août lors d'une excursion au Morgenberg.

Né à Nancy le 23 juin 1853, entré en 1870 à l'Ecole Normale, il passa successivement par l'Ecole de Rome et par celle d'Athènes ; si, dans cette dernière école surtout, il dut, pour se conformer à l'usage, consacrer la majeure partie de son temps aux études archéologiques, il ne négligea pourtant pas la philologie, pour laquelle il avait un goût prononcé. En 1876, il envoya d'Athènes à l'Académie des Inscriptions, avec d'autres travaux, un volumineux mémoire sur *le dialecte attique, particulièrement chez Xénophon;* dès l'année précédente, il avait terminé une première esquisse de ses *Etudes sur la langue et la grammaire de Tite-Live,* qu'il devait jusqu'au dernier moment revoir et compléter sans relâche.

C'est ce travail, l'un des plus importants qui existent dans le domaine de la syntaxe latine, qui lui valut en 1879 le titre de docteur ès lettres ; dans sa thèse latine consacrée à la critique du texte de Xénophon, se trouvent consignés les résultats de ses études antérieures sur le dialecte attique. Il était alors depuis deux ans maître de conférences de grammaire à la Faculté des Lettres de Nancy ; en 1881, il fut nommé, avec le même titre, à la Faculté des Lettres de Paris, puis l'année suivante, il eut l'honneur d'être appelé à remplacer Charles Thurot à l'Ecole Normale supérieure. En 1885, enfin, il devint maître de conférences de philologie latine à l'Ecole pratique des Hautes Etudes, tout en gardant ses fonctions à l'Ecole Normale.

Othon Riemann connaissait admirablement les deux langues classiques ; mais c'est surtout dans l'étude du latin qu'il a marqué le plus profondément sa trace : sa *Syntaxe latine* est un véritable chef-d'œuvre.

Bien qu'il appartînt à notre société depuis le 3 décembre

1881, son nom ne figure point dans nos *Mémoires;* c'est que, soucieux avant tout de la connaissance exacte des formes et plus encore de la syntaxe des langues, les questions d'origine, la comparaison des différents idiomes le préoccupaient infiniment moins. Il était un admirable grammairien, dans le sens classique de ce mot; mais comme beaucoup de ses devanciers, et non des moindres, il regardait avec quelque défiance ces hypothèses qui identifient à travers les siècles les formes diverses du langage. Aussi s'est-il toujours borné, en ce qui est de la linguistique, à se tenir au courant des résultats qui semblaient acquis, sans éprouver le désir de contribuer par lui-même à l'avancement de cette science. Il y contribuait pourtant, indirectement, par ses recherches approfondies sur les langues grecque et latine, qui fournissent à la comparaison et l'histoire des langues des matériaux soigneusement vérifiés; et si, plus tard, la syntaxe comparée trouve enfin sa méthode — car jusqu'ici on n'a pu arriver qu'à des résultats partiels, et il ne semble pas que la voie dans laquelle on est engagé puisse mener beaucoup plus loin — les travaux de Riemann fourniront un fondement solide à ces études.

Othon Riemann a laissé, par son affabilité et sa modestie, le meilleur souvenir chez tous ceux qui ont pu le connaître et l'apprécier et qui regrettent en lui, à la fois, et l'homme privé et le savant enlevé aux études philologiques dans la pleine maturité de son talent[1].

L. Duvau.

1. Des discours ont été prononcés aux obsèques d'Othon Riemann par MM. Georges Perrot, Gaston Boissier, Homolle, Cucuel, Chabert, Bompart. La notice publiée par M. Emile Chatelain dans la *Revue de philologie*, t. XVI, p. 1 ss., contient une bibliographie complète des travaux de Riemann; les plus importants parmi ceux qui se rattachent à l'étude du langage sont les suivants:

Syntaxe latine, d'après les principes de la grammaire historique. Paris, 1886 (1re éd.) 1892, (2e éd.).

Etudes sur la langue et la grammaire de Tite-Live. Paris, 1879 (1re éd.), 1885 (2e éd.).

Le dialecte attique d'après les inscriptions (*Revue de philologie*, t. V, p. 145, t. IX, p. 49; cf. aussi t. IX, p. 169).

A ces trois publications principales, il y aurait lieu d'ajouter un

ALEXANDRE CHODZKO.

M. Alexandre-Edmond Chodzko est décédé à Noisy-le-Sec, le 19 décembre 1891. Il avait été l'un des fondateurs de la Société de linguistique. Il était né à Krzywice en Lithuanie, le 11 juillet 1804. Il avait fait de brillantes études à l'Académie orientale de Saint-Pétersbourg et avait été consul de Russie, en Perse. Vers 1840, il donna sa démission et vint résider en France. Après avoir été attaché pendant quelque temps au Ministère des affaires étrangères, il fut en 1857 chargé du Cours de langues et de littératures slaves au Collège de France. Il remplit ces fonctions jusqu'en 1884. Il a publié : *Specimens of the popular poetry of Persia* (Londres, 1842) ; *Grammaire persane* (Paris, 1852, 2e éd. 1886), *le Théâtre persan* (Paris, 1885), *le Ghilon* (1851), *le Drogman turc* (1855). Dans l'ordre des études slaves, son ouvrage le plus important est une *Grammaire paléoslave* imprimée en 1869, à l'Imprimerie Nationale. Son successeur, M. Leger, lui a consacré une notice détaillée dans la *Revue Encyclopédique* (n° du 1er avril 1892).

---

très grand nombre d'articles de moindre importance dont on trouvera la liste dans l'article ci-dessus indiqué de M. Chatelain, ainsi que les travaux qu'il a suggérés à ses élèves et dont il a facilité la publication.

TABLE DU TOME VII DU BULLETIN

		Pages
LISTE DES MEMBRES :	Année 1890.	lxxvj
COMPOSITION DU BUREAU :	Année 1889.	xij
— —	Année 1890.	lix
— —	Année 1891.	cj
— —	Année 1892.	cxxxix
PROCÈS-VERBAUX :	Séances du 10 novembre 1888 au 25 mai 1889.	j
—	Séances du 8 juin 1889 au 28 juin 1890.	liij
—	Séances du 8 novembre 1890 au 20 juin 1891.	xciij
—	Séances du 21 novembre 1891 au 13 février 1892. . . .	cxxxiij
ADMINISTRATION :	Rapports annuels (1888-1891).	viij, lx, c, cxxxvij
—	Echange de publications. . .	ij
—	Propositions relatives au *Bulletin*.	vij
—	Honoraires de rédaction. . .	xcviij
BIBLIOTHÈQUE :	Ouvrages offerts à la Société (1888-1892).	xxx, lxxv, cxxi, cxliv
—	Sommaire des Périodiques reçus par la Société. . . .	xxxij, cxlv
—	Echange de publications. . .	xxiij, cvij, cxlj
NOUVELLES ET CORRESPONDANCE :	Société des Parlers de France.	xvij
—	Le terme « bactériologie ». .	xix
—	Inauguration du Musée Guimet.	xxij

NÉCROLOGIE.

Discours prononcé par M. Gaston Paris aux obsèques d'Arsène DARMESTETER.	xxxvij
Discours prononcé par M. Michel Bréal aux obsèques de Georges GUIEYSSE.	xlvj

N. MERMETTE, par Michel Bréal. . . . . .
Discours prononcé par M. Philippe Berger aux obsèques de M. DE ROCHEMONTEIX. . . . . , cliij
Alfred MAURY, par H. d'Arbois de Jubainville. . . . clv
Othon RIEMANN, par L. Duvau. . . . . clviij
A. E. CHODZKO. clx

ARTICLES.

GUIEYSSE (G.) et SCHWOB (Marcel). Tire-larigot. . . xxxiij
LARAY (H.) Catéchisme en créole de l'île Maurice en (1882). . . . . cxxij
— Chansons créoles de la Réunion. . . . cxlvj

COMMUNICATIONS *.

AYMONIER (E.) Déchiffrement des inscriptions du Cambodge cxl
BAUER (Ad.). Etymologie populaire . . . . . xcvij
BERGER (Ph.). Une particularité de l'écriture sémitique. v
— Inscriptions phéniciennes trouvées en Algérie. xiv
— (*) Inscription hébraïque de Palmyre. . . xxiij
— Noms latins dans les inscriptions néo-puniques. . . . . lxiij
— *Roş Melkarth*. . . . . lxiij
— Inscription gréco-judaïque de Tunisie. . xcvj
— L'avenir de l'écriture. . . . . xcviij
— Inscription de Singerli. . . . . cxij
— Inscription d'Altiburos. cxix
— Inscription bilingue de Macteur. . . . cxxxvj
— Inscription du Sinaï. . . . . cxliij
BIJVANCK (W. J. C.). *Huguenot*. . . . . cxij
BONNARDOT (F.). Le nom de Malmédy. . . . . lvij
— *Larigot*. lxx
BOYER (P.). Vieil irlandais *bri*. xv
BRÉAL (M.). (*) L'origine du féminin dans les langues indo-européennes. iv

* Ne figurent pas dans cette table : 1° les communications sur lesquelles le procès-verbal ne donne aucun détail ; 2° celles qui ont paru en original dans les *Mémoires* ou le *Bulletin*, à moins que les auteurs ne les aient complétées verbalement ou que leur lecture en séance n'ait donné lieu à des observations détaillées au procès-verbal. Dans ce cas, le titre des communications est précédé ici d'un astérique placé entre parenthèses.

— Emprunts de formes grammaticales d'une langue à une autre. xv
— Prononciation de *ci* en latin. lxiv
— Allemand *Ring*, *Kreis*. . . . . cvij
CHARENCEY (H. de). Emprunts du basque aux langues romanes. . . . . xviij
— La conjugaison en maya-quiché. . . . xxix
— *Gourgan ; sapin ; dada*. lxx
— Comparaison du basque avec les langues berbères et américaines. civ
DOTTIN (G.). L'Étymologie populaire en gallois. . . . lxvj
— Irlandais *conecim*. . . . . lxvj
DUTILLEUL (J. B.). Etymologies latines (*pae, interdius, laserpitium*). . . . . lxvj
DUVAU (L.). Le type latin *tepefacio*. . . . . cxliij
GRAMMONT (M.). L'impératif grec. . . . . lxxiij
— Transcriptions hébraïques de mots grecs. cv
GUIEYSSE (G.). Le patois anglais des nègres du Missouri. vij
— Latin *idem*. . . . . xviij
HALÉVY (J.). Grec πέλεκυς. v
— Grec πάλλαξ. . . . . vj
— La ville chananéenne *Qaṭṭât*. . . . . xxvj
— La 2e personne du parfait en sémitique. . xxix
— Découvertes épigraphiques en Arabie et en Egypte. . . . . lvj
— Le dieu *Baal-Markod*. . . . . lxij
— L'épisode de la fille de Jephté dans la Bible. lxij
— Les noms de pierres précieuses. . . . lxiv
— Transcriptions de l'υ grec dans le Talmud. lxvij
— Ethiopien *baçe*. . . . . lxvij
— Origine des consonnes emphatiques dans les langues sémitiques. . . . . lxxij
— Hébreu *kikle*. . . . . cxxviij
HENRY (V.). Le σ inorganique en grec. xxix
— Grec πάγχυ, πάνυ. liv
— La transformation de *ŭ* en *ā* en sanscrit. lviij
— Datifs en -εσσι. lxv
— Le rhotacisme latin. . . . . lxvij
— Crec ψιτταχός. . . . . xcvj
— Latin *testis*. . . . . ciij
— Sur l'Atharva-Véda. . . . . cv, cxiv, cxvij
— Πύθων. cxiv
— Latin *verber*. cxiv
— Cause de la chute de l'*e* indo-européen. cxix
— Latin *lentus*. . . . . .
HINGRE. Lorrain *laijósène*. . . . . lxxiij
LARAY (H.). Latin *malus*. cxxxv

— Phonétique latine. cxl
LÉVI (S.). Sanscrit *munisa*. . . . . cxlj
MEILLET (A.). Prononciation du g_2 indo-européen. . . lvij
— Phonétique latine. . . . . lxij
— K_2i en grec. lxv
— Les gutturales indo-européennes. . . . lxv
— Verbes en -νυμι. . . . . lxvij
— Caractères non indo-européens communs aux groupes germanique et italo-celtique. lxxiv
— Prétérit germanique pluriel. cxxiv
MÖHL (F. G.). Le génititif singulier en *-ago* des adjectifs déterminés en russe. . . . . iij
— Néo-grec φοῦχτα. . . . . xviij
— Etymologies slaves. xcix
— *A* bref en slave. . . . . cvj
— Slave *ronitĭ*. cix
— Le *vieux silésien*. cix
— Hébreux *ṣamajīm*. . . . . cxvj
— Etymologies latines (*laetus*, *lippus*, *locus*). cxix
— Vocalisme russe. cxix
PSICHARI (J.). Suppression d'une liquide finale dans le parler français actuel. v
— Particularité du parler enfantin. . . . lvj
ROCHEMONTEIX (M. de). La conjugaison biḉhari. . . . xxv, xxvij
— Dialectes de l'Afrique orientale. . . . lxxj
— Origine des consonnes emphatiques dans les langues sémitiques. lxxiv
— Nouveaux documents berbères. . . . cij
— Le dieu égyptien Horus. cxix
SAUSSURE (F.). Importance des fins de mots dans la versification homérique. . . . . xvj
— Grec πόλλος. . . . . xviij
— L'accentuation lithuanienne. . . . . liij
— Le nom de la Vistule. civ
— Sanscrit *th*. . . . . cxviij
SCHWOB (M.). Le jargon des peigneurs de chanvre du Doubs. . . . . cvij
SVEDELIUS. Observations sur la sémantique. lxix

ERRATUM. P. cxlij, l. 1 s., *lire:* en déposant sur le bureau, en manuscrit, un travail d'Abel Bergaigne.

BULLETIN

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

DE PARIS

Tome [illegible]
([illegible])

Bulletins [illegible]

[illegible]
HAWSON-FRANCK S. A.
PARIS

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

Reproduit par offset
avec la permission de la

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE DE PARIS

pour

DAWSON-FRANCE, S.A.
4, Faubourg Poissonnière
PARIS, 10e. FRANCE

Imprimé aux Pays-Bas

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

DE PARIS

TOME HUITIÈME

(1892-1894)

Ce Bulletin est publié exclusivement *pour les Membres de la Société et n'est pas mis dans le commerce.*

PARIS

—

1894

Library of Congress Catalog Card Number: 6-8201.

STANFORD LIBRARY
MAR 26 1965
STACK

406
S678b
v, 8
1892/94

Vol. 8, 1892/94

N° 37 – Avril 1893
N° 38 – Août 1894

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

N° 37

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

DU 27 FÉVRIER 1892 AU 28 JANVIER 1893

SÉANCE DU 27 FÉVRIER 1892.

Présidence de M. J. HALÉVY.

Présents : MM. Bauer, Boyer, A. Bréal, M. Bréal, Dutilleul, Duvau, Halévy, Henry, Laray, Meillet, Schwob.

M. Philippe Berger, président, s'excuse par lettre de ne pouvoir assister à la séance. En son absence, le fauteuil est occupé par M. J. Halévy, ancien président.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Présentation. MM. M. Bréal et J. Darmesteter présentent pour être membre de la Société, M. Paul Verrier, professeur au Lycée de Versailles, 32, rue Maurepas.

Communications. M. Auguste Bréal cite un certain nombre d'exemples de transcription de mots anglais dans les journaux hindoustanis (en caractères devanâgarîs). La transcription est purement phonétique; les dentales anglaises sont notées par le signe de la cérébrale.

Des observations sont faites par plusieurs membres de la Société.

M. Meillet donne lecture de la suite du travail de M. Grammont sur le patois de la Franche-Montagne. M. Grammont étudie les origines et le traitement de *n* double.

Des observations sont présentées par MM. Bréal, Boyer, Duvau.

M. Meillet signale dans le second terme du juxtaposé εἴθε le correspondant de la particule indienne *hă*.

M. Bréal, revenant sur l'origine du mot *memor*, propose d'y voir une forme de participe parfait. Des observations sont présentées par MM. Meillet, Laray.

Séance du 12 Mars 1892.

Présidence de M. Philippe Berger.

Présents : MM. Aymonier, Bauer, Berger, le prince Bibesco, Boisacq, Bonnardot, Boyer, A. Bréal, M. Bréal, Duvau, Laray, Meillet, de Saint-Didier.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Élection. M. Paul Verrier est élu membre de la Société.

Présentation. MM. M. Bréal et Maspero présentent pour être membre de la Société M. Spiegelberg, docteur en philosophie, 3, rue du Mont-Thabor, à Paris.

Hommages. Voir page xxj.

Communications. M. Michel Bréal montre que l'allemand *Gaukler* représente le latin *jocularius*. Des observations sont présentées par M. Bauer.

M. Duvau donne lecture de deux notes de M. Jedlička, l'une sur les noms géographiques en -ύδων, où l'auteur voit une forme du mot ὕδωρ, l'autre sur l'homérique ὑπερδεής. Des observations sont présentées par différents membres.

M. Meillet explique par l'élision de l'*i* final un certain nombre de faits morphologiques datant de la période d'unité indo-européenne. Il cite également un ou deux exemples de l'élision indo-européenne de *a* et de *e*, et met ces faits d'élision en rapport avec certains changements survenus dans l'accentuation indo-européenne.

Des observations sont présentées par MM. M. Bréal, Duvau.

M. A. Bréal complète sa communication sur les mots anglais dans l'Inde en soumettant à la Société quelques exemples de transcription de mots anglais en caractères arabes, dans les publications en langue hindoustanis.

Séance du 26 Mars 1892.

Présidence de M. Philippe Berger.

Présents : MM. Bauer, Berger, le prince Bibesco, Boisacq, Boyer, R. Duval, Duvau, Halévy, Henry, Meillet, de Saint-Didier.

Assistant étranger : M. Jules Simon, docteur en philosophie et lettres de l'Université de Liège.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Élections. M. Spiegelberg est élu membre de la Société.

La Société désigne, pour la représenter au prochain congrès des Sociétés savantes, MM. Bonnardot, V. Henry, Meillet.

Communications. M. Joseph Halévy combat les théories de M. Ahlqvist adoptées par notre confrère M. Möhl dans son étude sur les langues sibériennes. M Halévy proteste contre l'hypothèse d'une civilisation dite « touranienne », qui aurait existé à une époque préhistorique dans toutes les régions où se sont parlées plus tard les langues indo-européennes. Les noms d'ustensiles, de métiers, etc., que les langues ouralo-altaïques ont en commun avec telle ou telle des langues indo-européennes, ont été empruntés à ces langues; la réciproque n'est pas vraie.

Des observations sont présentées par MM. Boyer et V. Henry.

M. Verrier commence la lecture d'un mémoire sur la méthode à suivre dans l'étude de la versification anglaise. Des observations sont présentées par différents membres.

Séance du 9 Avril 1892.

Présidence de M. S. Lévi.

Présents : MM. Bauer, le prince Bibesco, M. Bréal, A. Bréal, G. de Blonay, Bonnardot, Comte, Duvau, Halévy, Henry, Lévi, Verrier.

MM. Ph. Berger, président, et Aymonier, vice-président, s'excusent par lettre de ne pouvoir assister à la séance.

Présentation. MM. Michel Bréal et Duvau présentent, pour être membre de la Société, M. Maurice Holleaux, chargé de cours à la Faculté des Lettres de Lyon.

Communications. M. Laray propose de voir dans le latin *cadauer* un participe parfait se rattachant à un verbe de la 1re conjugaison de même racine que *cadere*. En présentant pour *papauer* une étymologie analogue, il étudie un certain nombre de mots qui lui semblent apparentés à celui-ci.

M. Verrier continue la lecture de son mémoire sur la méthode à suivre dans l'étude de la métrique anglaise, en insistant sur la nécessité de tenir compte de l'accent plus que du nombre des syllabes dans la scansion des vers anglais.

Des observations sont présentées par M. Bauer.

M. Comte cite, à l'appui de l'étymologie proposée précédemment pour l'allemand *Kranz* par M. Bréal, un vers de Commodien qui semble indiquer une prononciation *cronatus* pour *coronatus*. Des observations sont présentées par MM. M. Bréal et V. Henry.

Séance du 30 Avril 1892.

Présidence de M. Philippe Berger.

Présents : MM. Aymonier, Berger, le prince Bibesco, Bauer, Michel Bréal, Boyer, de Blonay, Duvau, Henry, Laray, Meillet, Spiegelberg.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Élection. M. Maurice Holleaux est élu membre de la Société.

Présentation. MM. Michel Bréal et V. Henry présentent, pour être membre de la Société, M. Le Foyer, 252, rue de Rivoli, Paris.

Hommage. Voir page xxj.

Proposition. M. l'Administrateur annonce à la Société son intention de lui proposer dans la prochaine séance la suppression des honoraires de rédaction pour les collaborateurs des *Mémoires*. Il expose brièvement l'état d'avancement des publications et fait remarquer que la Société reste engagée pour le prochain fascicule par son vote du 6 décembre 1890. On peut se rendre compte déjà de l'excédant de dépenses qui lui sera imposé cette année. La mise en train d'un nouveau fascicule étant proche, M. l'Administrateur insiste sur la nécessité d'une prompte résolution.

La Société, après un échange de réflexions entre plusieurs membres, décide que la question sera reprise dans la prochaine séance et invite l'Administrateur à présenter un rapport détaillé.

M. le prince Alexandre Bibesco annonce qu'il met à la disposition de la Société une somme de quatre cents francs, pour lui permettre, en tout état de cause, de faire face aux dépenses extraordinaires prévues pour l'année courante. M. le Président, au nom de l'assemblée, présente à M. le prince Bibesco ses vifs remerciements pour cette offre généreuse.

Communications. M. Boyer communique les résultats d'une étude faite en collaboration avec M. Meillet sur les origines du mouvement de l'accent dans la déclinaison slave, qui serait en corrélation étroite avec le mouvement de l'accent existant déjà dans la déclinaison indo-européenne, et que M. Meillet considère comme ayant été beaucoup plus étendu qu'on ne l'admet d'ordinaire.

Une discussion s'engage entre différents membres; M. V. Henry, sans contester le principe de l'explication, fait remarquer qu'un grand nombre des exemples slaves cités peuvent s'expliquer par l'analogie.

M. Bréal, rapprochant les séries κνέφας, γνόφος, κνιπός, γνίφων, propose de voir dans κνήμη un mot parent de γόνυ. M. Henry rappelle qu'il existe encore une autre forme du même élément radical dans πρόχνυ.

M. Berger montre que le témoignage de Servius, qui nous apprend que le nom *Sichaeus* a une autre forme, *Sicharbas*, trouve dans une certaine mesure sa confirmation dans deux inscriptions votives de Carthage, où on lit *Sicharbal:* le rapport des consonnes est le même que dans Ἀννίβας et *Annibal.* L'existence du nom est donc assurée, sans toutefois qu'on soit autorisé à admettre l'identification proposée par Servius.

Des observations sont faites par MM. M. Bréal et Henry.

Séance du 14 Mai 1892.

Présidence de M. Philippe Berger.

Présents : MM. Berger, Boyer, Michel Bréal, Auguste Bréal, Bauer, de Charencey, Duvau, Henry, Halévy, Laray, S. Lévi, Meillet, Pognon, Verrier.

Élection. M. Le Foyer est élu membre de la Société.

Nouvelles. La Société apprend avec plaisir la nouvelle de la nomination de notre confrère M. J. Kirste comme professeur de philologie orientale à l'Université de Graz.

Présentations. MM. M. Bréal et Boyer présentent pour être membre de la Société : M. Alexandre Alexandrowski, licencié de l'Université de Kiew, 161, boulevard Montparnasse, à Paris.

Hommages. Voir page xxj.

Proposition. L'ordre du jour appelle la discussion de la proposition émise par M. Duvau dans la précédente séance. M. Berger rappelle l'état de la question : quoi qu'il advienne, le maintien des droits d'auteur ne peut nuire d'une façon sensible aux finances de la Société pour cette année, grâce à la générosité de notre confrère, M. le prince Bibesco.

La Société, par un vote unanime, décerne à M. le prince Bibesco le titre de *membre donateur*.

M. l'Administrateur fournit à la Société les chiffres qui lui avaient été demandés relativement au prix de revient d'une feuille des *Mémoires,* au nombre et à l'étendue des articles qui attendent l'impression. Il ressort de cet exposé que les ressources de la Société sont insuffisantes en tout état de cause pour publier cette année tous ces travaux, mais la suppression des droits d'auteurs permettrait de faire face avec les mêmes ressources aux frais d'impression d'un plus grand nombre de feuilles (le rapport serait à peu près de 4 à 3). M. Duvau conclut en proposant la suppression pure et simple des honoraires de rédaction.

M. Michel Bréal montre le grand intérêt qu'a la Société à consacrer à l'extension de ses publications toutes ses ressources disponibles : si l'abondance des articles est telle qu'il faille ajourner la plus grande partie d'entre eux pour assurer la rémunération des auteurs, il convient de supprimer cette rémunération et d'employer pour l'impression les fonds ainsi rendus disponibles.

M. Bauer appuie l'opinion de M. Bréal.

M. Henry et un certain nombre d'autres membres, tout en reconnaissant le bien fondé de ces observations, émettent l'avis qu'il serait désirable que les auteurs, à défaut d'honoraires à recevoir, n'eussent pas du moins à débourser de frais de tirage à part.

M. Duvau objecte que pour les articles de peu d'étendue, la dépense mise ainsi à la charge de la Société serait presque équivalente aux honoraires supprimés.

MM. M. Bréal et Ph. Berger proposent alors de laisser le bureau juge de la question dans chaque cas particulier.

Une discussion s'engage sur cette motion. Elle se termine par les résolutions suivantes, votées à l'unanimité :

1° Les honoraires de rédaction alloués à titre d'essai aux collaborateurs des *Mémoires* sont supprimés. Toutefois la Société reste engagée pour le fascicule en cours d'impression ;

2° Le bureau pourra, par une décision spéciale à chaque cas, attribuer aux collaborateurs des *Mémoires* un tirage à part de 50 exemplaires au plus, sous couverture non imprimée ; aucune correction d'auteur ne pourra y être intro-

duite. Il est entendu qu'en aucun cas l'attribution de ce tirage à part ne pourra être remplacée par une contribution proportionnelle de la Société aux frais d'un tirage à part commandé à l'imprimerie par l'auteur dans des conditions différentes de celles qui sont indiquées ici.

Communication. M. S. Lévi cite un certain nombre de transcriptions grecques de mots sanscrits, montrant les tendances sanscritisantes de l'idiome vulgaire du bassin inférieur de l'Indus à l'époque d'Alexandre: βραχμᾶνες, Ταπροβάνη. On ne trouve pas de traces notables des influences prâcrites.

Des observations sont présentées par MM. M. Bréal, V. Henry, de Charencey.

Séance du 28 Mai 1892.

Présidence de M. Philippe Berger.

Présents: MM. Bauer, Berger, prince Bibesco, Bonnardot, Boyer, A. Bréal, M. Bréal, de Charencey, Duvau, Laray, Le Foyer, Meillet, Spiegelberg.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Élection. M. Alex. Alexandrowski est élu membre de la Société.

Hommages. Voir page xxj.

Nouvelles. M. Henry annonce que la Faculté des Lettres vient de conférer, à l'unanimité, le grade de docteur ès lettres à notre confrère M. l'abbé Rousselot. Les deux thèses de M. Rousselot sont consacrées à l'étude d'un patois. Il a appliqué à cette étude des appareils enregistreurs très ingénieux inventés ou modifiés par lui. MM. Bréal et Berger rappellent que la Société s'est occupée jadis de semblables études, avec l'aide de notre confrère M. Rosapelly.

Communications. M. Laray fait une communication sur l'étymologie de *tristis, testis* et *testamentum*. Des observations sont présentées par différents membres.

M. M. Bréal communique une lettre de M. Toubin qui

propose des étymologies nouvelles pour quelques termes de la langue militaire.

M. de Charencey présente quelques observations sur un document faisant partie des Annales du Yucatan. A la demande de quelques-uns de nos confrères, il expose brièvement la structure du verbe quiché.

M. Henry propose de voir dans le suffixe *es* (*is*) du parfait latin *uidistis, uidisti* une trace du thème du participe parfait indo-européen, suivi du verbe *être,* formation qui se serait étendue et mêlée analogiquement à d'autres formes primitivement aoristiques.

MM. Meillet et Duvau rappellent qu'une hypothèse analogue a déjà été présentée il y a quelques années par M. Schulze, dans la *Zeitschrift* de Kuhn. Une discussion à laquelle prennent part MM. M. Bréal, Duvau, Henry, Meillet s'engage ensuite sur la formation des parfaits en *vi* et en *ui*.

Séance du 11 Juin 1892.

Présidence de M. Philippe Berger.

Présents : MM. Bauer, Berger, M. Bréal, A. Bréal, Comte, Duvau, Laray, Le Foyer, Lévi, Meillet, Malvoisin, Pognon, Spiegelberg, Schwob, Verrier.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Hommages. Voir page xxij.

Présentations. Sont présentés pour faire partie de la Société : par MM. M. Bréal et A. Barth, M. Colinet, professeur à l'Université de Louvain ; par MM. Duvau et Lévi, M. Finot, élève de l'École des Hautes Études, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque Nationale, 68, rue Monge, Paris.

Communications. M. Laray étudie l'étymologie de *flamen* qu'il sépare à la fois de *brahman* et de *falacer*. Des observations sont faites par M. M. Bréal.

M. Spiegelberg, rappelant qu'à Mycènes on a trouvé un poignard dont la technique est identique à celle des armes

égyptiennes et rapprochant le nom égyptien du poignard : *sft*, et les mots *saïfa* et *seïfoun* du syriaque et de l'arabe, propose de voir dans ξίφος un mot emprunté.

Des observations sont présentées par différents membres.

M. Lévi continue ses remarques sur les tendances sanscritisantes du dialecte indien connu des Grecs ; il montre le kṣ sanscrit (*kkh* prâcrit) transcrit ξ par les Grecs dans Τάξιλα (*takṣaçila*), Ὀξυδράκαι (*kṣûdraka*).

M. Meillet émet l'hypothèse que le seul représentant de *ṛ ḷ* devant voyelle en latin est *ar, al*. On peut écarter de différentes manières les exemples jusqu'ici cités comme étant en contradiction avec cette règle et qui présentent *o*(*u*) au lieu de *a*. Pour *ṃ ṇ* devant voyelle, il admet les deux représentations *a* + nasale, et *u* + nasale.

Ensuite, il commence une communication sur le changement de *ō* en *ā* en latin. Des observations sont présentées sur ces deux communications par différents membres, en particulier par MM. Bréal, Henry, Duvau.

Séance du 25 Juin 1892.

Présidence de M. Philippe Berger.

Présents : MM. M. Bréal, Berger, Laray, Malvoisin, Henry, A. Bréal, Bonnardot, Meillet, Alexandrowski, Boyer, Comte, Verrier, Duvau, de Charencey, Bauer.

Assistants étrangers : MM. Letellier père et fils.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Nouvelle. M. le Président annonce le décès de M. Isidore Lœb et exprime les regrets de la Société. Cette mort est une très grande perte pour les études juives.

Élections. MM. Colinet et Finot sont élus membres de la Société.

Hommages. Voir page xxij.

A l'occasion de l'ouvrage offert par M. Wimmer, M. Michel Bréal rappelle les importants travaux de notre confrère sur les inscriptions runiques.

Présentation. MM. M. Bréal et Boyer présentent pour

être membre de la Société, M. Jiří Polívka, privatdocent de philologie slave à l'Université de Prague.

La séance étant la dernière de l'année, l'admission de M. Polívka est, suivant l'usage, immédiatement mise aux voix. M. Polívka est élu membre de la Société.

Communications. M. Bréal présente à la Société M. Letellier qui s'occupe depuis longtemps de la recherche d'une langue susceptible de devenir d'un emploi universel, et pour cela fondée sur l'analyse du mécanisme de la pensée : le même son doit donc être employé pour désigner une même catégorie logique. M. Letellier donne à la Société un certain nombre d'exemples.

Des questions et observations sont adressées à M. Letellier par différents membres, en particulier par MM. M. Bréal, de Charencey, Ph. Berger.

Sur la demande de quelques membres, M. Letellier donne des détails sur le système particulier qu'il a adopté pour exprimer les nombres. Il développe ensuite le principe de sa classification des idées abstraites, puis celui de sa nomenclature géographique.

M. le Président remercie M. Letellier de cette communication.

M. Duvau présente une hypothèse sur la forme dite contracte de *floreus : florus,* qui n'est employée qu'avec le sens de *flauus*. Il propose d'y voir l'équivalent de χλωρός, et d'en faire un mot tout à fait distinct de *floreus*.

M. Meillet, rappelant sa communication de la séance précédente, cite *ignarus, ignoro* et propose d'expliquer la différence des voyelles par la quantité de la syllabe subséquente.

M. Verrier présente quelques observations à propos de l'étymologie de M. Bréal qui fait de *Kranz* la continuation de **cronatus* pour *coronatus ;* ses objections portent en particulier sur la question de vocalisme.

Cette séance étant la dernière avant les vacances, le présent procès-verbal est lu et adopté.

Séance du 19 Novembre 1892.

Présidence de M. Philippe Berger.

Présents : MM. Aymonier, Bauer, Berger, le prince Bibesco, Boyer, M. Bréal, A. Bréal, Duvau, Finot, Henry, Laray, Ploix.

Nécrologie. M. Berger rappelle la perte faite par la Société dans la personne de M. Ernest Renan, membre de la Société depuis l'origine. Il énumère les principaux travaux qu'il a publiés et inspirés dans le domaine de la philologie sémitique, et dont quelques-uns ont paru dans nos *Mémoires*. Enfin, jusqu'au dernier jour, M. Renan n'a cessé de s'intéresser à l'existence et à la prospérité de la Société.

M. Bréal ajoute quelques mots pour signaler l'heureuse influence des conseils de M. Renan sur la direction nettement scientifique prise dès ses débuts par la Société.

Hommages. Voir page xxiij.

A propos du 1er volume de la traduction du Zend Avesta par M. J. Darmesteter, M. Meillet indique sommairement le point de vue auquel s'est placé l'auteur. et ce qui fait l'originalité de son travail.

Nouvelles. La Société reçoit une invitation à se faire représenter au Congrès des Sociétés savantes qui aura lieu pendant les prochaines vacances de Pâques ; les délégués de la Société seront désignés dans une séance ultérieure.

Présentations. Sont présentés pour faire partie de la Société : par MM. M. Bréal et Grammont, M. Eduard Hermann, Spitalgasse, 25, Cobourg (Allemagne) ; et par MM. M. Bréal et Ph. Berger, M. le Dr Julius Baudisch, III/2 Radetzkystrasse, 2, Vienne (Autriche).

Communications. M. Meillet propose de voir dans la syllabe initiale de ἐννέα une imitation de l'adjectif ἔννατος (* ἔνϝατος), dans lequel l'ancienneté de l'*e* « prosthétique » est attestée par l'arménien *inn*. Le double ν de cette forme elle-même s'explique par le fait que toute consonne suivie d'une sonante se prononçait double, probablement dès

l'époque indo-européenne. Des observations sont faites par MM. Boyer, Bréal, Duvau, Henry.

M. M. Bréal, citant une glose d'Hesychius : βέβ' ιν· μέλλειν, propose de reconnaître dans le verbe μέλλειν la racine qui se retrouve dans βούλομαι. L'identité des deux racines est corroborée par ce fait que tous deux prennent l'augment ῑ et non ἐ. MM. Berger, Boyer, Duvau présentent quelques remarques au sujet du changement de sens.

Dans une seconde communication, M. Bréal, rejetant l'étymologie ordinaire de χερσόνησος par χέρσος « sec » comme dénuée de sens, propose de voir dans χερσόνησος une altération populaire de *σχερονησος. L'adjectif σχερός, tiré de la même racine que ἔχω, convient seul pour le sens de « presqu'île ». Un autre exemple de métathèse est celui que présente l'alternance de χορ- et de ὀρχ- dans χορός et ὀρχέομαι.

M. Duvau, s'appuyant sur l'opposition qui existe entre le traitement de **uicula* devenu *uilla* et celui de *poculum* qui ne subit pas d'altération, met ces faits en rapport avec des faits d'accentuation indo-européenne : **pōtlom*, italique **poklom*, correspond au sanscrit *pātram*, paroxyton ; dans *uic(u)la*, on aurait eu l'accent sur la finale. La vérification directe est impossible, mais on pourrait la trouver indirectement dans la comparaison de *pullus* au sens de « petit » avec le sanscrit *putrás* (oxyton). Incidemment, M. Duvau fait remarquer qu'une forme italique **puklós* (latin *pullus*) pouvant représenter également un primitif **putlos* et un primitif **puklos*, ce dernier pourrait être identifié avec le gothique *fugls* « oiseau », ce qui serait également d'accord avec l'accentuation supposée.

Des observations sont faites par MM. Michel Bréal et V. Henry.

Séance du 3 Décembre 1892

Présidence de M. Philippe Berger.

Présents : MM. Berger, Bauer, le prince Bibesco, de

Blonay, Mich. Bréal, Aug. Bréal, Boyer, Duvau, Laray, Meillet.

Absent et excusé : M. V. Henry.

Assistant étranger : M. Barbelenet.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Élections. MM. le Dr Julius Baudisch et Eduard Hermann sont élus membres de la Société.

Cette séance étant l'avant-dernière de l'année, la Société procède à l'élection des membres de la Commission de vérification des comptes pour 1892. Sont élus : MM. Boisacq, Laray, Meillet.

Présentations. MM. M. Bréal et Duvau présentent pour être membre de la Société : M. Théophile Cart, professeur agrégé au lycée Henri IV, 12, rue Soufflot, Paris.

MM. M. Bréal et V. Henry présentent pour être membre de la Société : M. Paul Passy, docteur ès lettres, 6, rue Labordère, Neuilly-sur-Seine (Seine).

MM. Duvau et Meillet présentent pour être membre de la Société : M. Daniel Barbelenet, licencié ès lettres, élève de l'École des Hautes Études, 75 bis, rue Monge, Paris.

Nouvelles. La Société est heureuse d'apprendre que son président, M. Philippe Berger, vient d'être élu membre de l'Académie des Inscriptions en remplacement de M. Renan.

Communications. M. Bréal propose une explication des finales en *ur* du médio-passif latin (*legitur, leguntur, legimur*). La forme en *-tur* serait partie de l'impératif (*legitor, leguntor*) et aurait passé de là aux autres temps par l'intermédiaire du subjonctif. La finale de la 1re personne du pluriel serait formée par l'adjonction de l'*r*, signe du passif à une forme analogue à l'ombrien *persnimu* « qu'il prie », osque *censamu* « qu'il soit recensé », et probablement d'origine participiale. Des observations sont faites par MM. Meillet et Duvau, qui expriment quelques réserves sur la première partie de cette communication.

M. Bréal propose ensuite de voir dans ὀρρωδέω « avoir peur » un dérivé de ὄρρος « queue » ; le procédé sémantique est le même qui se trouve dans l'italien *codardo* « couard ». Des faits analogues sont cités par différents membres à l'appui de ce rapprochement.

M. Meillet rapproche l'arménien *geλ* « beau » du sanscrit *vâras* « bon », *val-gu-ṣ* « joli ». Une discussion à laquelle prennent part la plus grande partie des membres présents, s'engage à ce propos sur la valeur du suffixe *-gu-*.

Séance du 17 Décembre 1892.

Présidence de M. Sylvain Lévi.

Présents : MM. le prince Bibesco, Michel Bréal, Aug. Bréal, Boyer, Duvau. V. Henry, Lévi, Laray, Meillet, Ploix, Specht.

MM. Aymonier et Berger s'excusent de ne pas assister à la séance.

Assistant étranger : M. Barbelenet.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Élections. MM. P. Passy, Th. Cart et Daniel Barbelenet sont élus membres de la Société.

Présentations. MM. M. Bréal et Duvau présentent pour être membre de la Société, M. Otto Keller, professeur de philologie classique à l'Université de Prague (Bohême).

MM. Duvau et Meillet présentent M. Narcisse Chilot, licencié ès lettres, élève de l'Ecole des Hautes Etudes et de l'Ecole des langues orientales vivantes, 24, rue de Paris, Villeneuve Saint-Georges (Seine-et-Oise).

Élection du bureau. L'ordre du jour appelle la lecture du rapport de la commission des finances sur l'exercice 1892, mais, par suite d'un malentendu, ce rapport n'a pu être terminé et ne sera déposé qu'à la prochaine séance.

Il est procédé à l'élection du bureau pour l'année 1893.

Sont élus :

Président : M. Sylvain Lévi, vice-président.

Vice-Présidents : MM. Etienne Aymonier (réélu), le prince Alexandre Bibesco.

Secrétaire : M. Michel Bréal
Administr. : M. Louis Duvau } (réélus).
Trésorier : M. Paul Boyer

M. Marcel Schwob ayant exprimé le désir d'être déchargé de ses fonctions, M. Barbelenet est élu bibliothécaire.

Sont ensuite élus ou réélus membres du comité de publication : MM. H. d'Arbois de Jubainville, R. Duval, L. Havet, V. Henry, L. Leger, G. Paris.

Communications. M. Specht fait une communication sur la manière dont les auteurs chinois expriment les cas dans leurs traductions du sanscrit.

Des observations sont faites par M. S. Lévi. M. Bréal montre qu'on ne peut voir dans ce système qu'un effet du respect exagéré des auteurs chinois pour la lettre des textes qu'ils traduisaient, mais qu'il est impossible de reconnaître en chinois une véritable déclinaison. M. Ploix présente quelques remarques à l'appui des idées exprimées par M. Bréal.

M. Bréal explique ensuite la forme ΔΙΕΞΗΕΙΝ (διεξηεῖν) qui se rencontre dans une inscription grecque récemment découverte, et qui ne peut se rattacher qu'au verbe διέξειμι « traverser ». C'est un exemple curieux de formation analogique.

M. Ploix pose à la Société une question relative au mot *épòné*, employé dans le patois de la Brie.

Séance du 14 Janvier 1893.

Présidence de MM. S. Lévi et Et. Aymonier.

Présents : MM. Aymonier, Bauer, Boisacq, Boyer, Cart, Duvau, Laray, Lévi, Meillet.

Absents et excusés : MM. Ph. Berger, M. Bréal, V. Henry.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

La commission des finances n'ayant pu encore terminer ses travaux, la lecture de son rapport est remise au samedi 28 janvier.

Élections. MM. Otto Keller et Chilot sont élus membres de la Société.

Présentation. Est présenté par MM. M. Bréal et V. Henry : M. Alphonse Rœrsch, docteur en philosophie et

lettres de l'Université de Liège, 7, rue Casimir-Delavigne, Paris.

Communications. M. Meillet développe devant la Société une explication d'un fait de syntaxe slave, l'emploi du génitif au lieu de l'accusatif comme complément direct, quand ce complément direct est un nom de personne. Ce fait de syntaxe est en corrélation étroite avec la forme particulière du génitif des thèmes en *o* dans le groupe slave, dont le point de départ est lui-même dans la formation du génitif des pronoms personnels.

Des observations sont présentées par MM. Boyer et Duvau.

M. S. Lévi, complétant ses communications antérieures sur la prononciation du sansorit, montre qu'aux tendances sanscritisantes du Penjab à l'époque d'Alexandre, s'opposent des tendances prâcritisantes dans le bassin du Gange.

M. Aymonier étudie un certain nombre de mots cambodgiens empruntés au sanscrit, tels que *sarabœ* « toute chose », sanscrit *sarvē ; uparaj*, sanscrit *uparājā,* dans le Laos, *upalat* « sous-gouverneur », etc.

Des observations sont faites par MM. Laray et Lévi.

M. Laray signale dans le patois de la Hague l'existence du mot *époné* au sujet duquel M. Ploix avait posé une question à la Société dans la précédente séance ; le sens et l'étymologie en ont été indiqués dans nos *Mémoires* par notre confrère M. Joret.

Séance du 28 Janvier 1893.

Présidence de M. le prince Alexandre Bibesco.

Présents : MM. le prince Bibesco, M. Bréal, Cart, Chilot, de Charencey, G. de Blonay, Duvau, Laray, S. Lévi, V. Henry, Bauer, Boisacq, Meillet, Ploix, Pognon, Boyer.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Élection. Est élu membre de la Société, M. Alphonse Rœrsch.

Hommages. Voir p. xxiij.

Proposition. Une proposition d'échange de la collection de nos *Mémoires* avec la collection de la *Revue des patois gallo-romans* est renvoyée à l'examen du bureau, qui statuera.

Rapport de la commission des finances. M. Meillet, au nom de la commission des finances, donne lecture du rapport sur l'exercice 1892 :

MESSIEURS,

Votre commission, après examen des comptes, a établi le bilan suivant au 14 décembre 1892 :

RECETTES.

Report de l'exercice précédent.	3.821 fr.	12
Cotisations.	2.565	19
Don du prince Bibesco.	400	»
Allocation du ministère.	1.200	»
Arrérages de rentes.	750	»
Intérêts des fonds en dépôt à la Société générale. . .	6	10
	8.742 fr.	32

DÉPENSES.

Note de l'éditeur.	3.712 fr.	05
Frais généraux. Report de l'exerc. 1891.	51	70
— Exercice actuel. . . .	304	25
Indemnité de l'administrateur.	400	»
Allocation à l'appariteur.	87	»
Droit de garde des titres.	4	40
Agio sur deux effets.	0	20
Table du tome VII des *Mémoires*. . . .	100	»
Honoraires de rédaction.	679	50
Profits et pertes.	47	89
	5.386	99
En caisse au 14 décembre 1892. . . .	3.355	33
TOTAL ÉGAL. . .	8.742 fr.	32

Ce bilan appelle les considérations suivantes. Les dépenses de 1892 ont dépassé de plus de moitié celles de 1891 ; ce chiffre très élevé tient à ce qu'il a été publié vingt-quatre feuilles de nos *Mémoires*,

total qui n'avait jamais été atteint jusqu'ici; les honoraires de rédaction ont contribué à grossir le chiffre de nos dépenses. Nous avons cependant pu y faire face grâce à de nombreuses rentrées de cotisations arriérées que nous devons à l'activité de notre trésorier, grâce aussi à la générosité de notre confrère, le prince Bibesco. Aussi le chiffre de l'encaisse est-il presque égal à ce qu'il était l'an dernier à pareille date, et peut-il paraître à première vue assez élevé ; mais dès maintenant nous sommes tenus d'employer en achat de rentes une somme de 480 fr. ; cette opération, prévue déjà par le dernier rapport et retardée par le changement du trésorier, va être effectuée sans retard ; il est dû au libraire un numéro du Bulletin qui vient de paraître, et nous aurons bientôt à payer un fascicule des *Mémoires* qui est sous presse. Enfin il reste dû un peu plus de 200 fr. sur les honoraires de rédaction du fascicule précédent. Notre encaisse va donc être prochainement réduite d'une somme importante.

D'autre part nous devons prévoir pour cette année des recettes sensiblement inférieures à celles de l'année 1892. Il reste, il est vrai, à toucher les arrérages de 50 fr. de rente déposés en gage à l'Imprimerie Nationale et qui n'ont pu être encore touchés. Mais presque toutes les cotisations arriérées étant rentrées, le chiffre ne s'élèvera sans doute pas en 1893 au-dessus de ceux de 1890 et 1891, soit de 1,250 à 1,300 francs, le nombre de nos membres (actuellement 215) n'ayant pas sensiblement varié.

Nos recettes totales ne dépasseront donc guère 3,000 francs, c'est-à-dire qu'elles n'atteindront pas le montant de notre note de libraire pour cette année. Dans ces conditions, on voit que la suppression des honoraires de rédaction s'imposait d'une manière absolue, malgré ses inconvénients. A plus forte raison ne saurait-il être question de consacrer à des achats de rentes d'autres sommes que celles qui leur sont statuairement affectées. Sous le bénéfice de ces réserves, la situation des finances de la Société peut être considérée comme satisfaisante, et l'on ne doit d'ailleurs pas oublier que l'augmentation de nos dépenses est la conséquence d'un heureux accroissement d'activité.

A. Meillet, Ém. Boisacq, Laray.

Les conclusions du rapport sont mises aux voix et adoptées.

Nouvelles. M. Bréal signale un compte rendu très élogieux du *Dictionnaire de l'ancienne langue française* de notre confrère M. Godefroy, par M. le chevalier Edouard Descamps David, sénateur du royaume de Belgique, professeur à l'Université de Louvain :

« Les citations sont faites, lorsqu'il y a lieu, d'après les dernières et les meilleures éditions critiques. La plupart des articles sont composés d'exemples inédits.

« La science est satisfaite par la réunion, sous le type, de toutes les formes d'un mot, et le lecteur n'est jamais embarrassé, puisqu'il trouve à l'ordre alphabétique chaque forme qu'il a pu rencontrer dans une lecture.

« Le plus grand soin est donné aux définitions, aux remarques. A chaque instant le fin lettré s'y fait sentir. Certains articles sont de véritables traités : c'est ainsi qu'à propos des prépositions, conjonctions, etc., on trouve toute la pratique de la langue depuis les origines. »

Communications. M. Ploix communique à la Société les résultats d'une étude sur la préposition grecque ἀμφί, et de son correspondant latin *ambi-*; il admet comme sens fondamental de ce dernier préfixe « des deux côtés » et non « autour », et discute un certain nombre d'exemples dans lesquels le sens de « autour » pourrait sembler prédominer. Des observations sont présentées par différents membres. M. Bréal insiste sur le rapport étroit des deux sens et la difficulté d'établir l'antériorité de l'un des deux. M. V. Henry pose une question sur l'interprétation de *an-helare*, M. de Charencey sur *amb-ulare*.

M. Bréal signale dans le langage familier français un exemple de la survivance de la règle d'accord du participe même non précédé de son complément. Des observations sont faites par plusieurs membres, en particulier par M. Ploix.

Dans une seconde communication, M. Bréal étudie la famille de mots se rattachant à χράομαι ; il en voit l'origine dans χείρ « main » et rapproche les nombreuses formes ou expressions nées en français du mot *main*, en allemand de *Hand*. Il rattaché à la même racine χίχρημι « prêter », et χρησμός « oracle », qui serait « un emprunt fait à la sagesse des dieux ». Des observations sont faites par M. Henry.

M. Duvau propose de voir dans la finale de *ferox*, non un suffixe proprement dit, mais un correspondant du grec ὤψ, « regard, visage ». *Atrox* s'expliquerait de même. Une discussion s'engage entre différents membres, en particulier MM. M. Bréal et V. Henry, à propos de cette communication, et au sujet de *uelox*, *celox*.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ

12 mars 1892.

Programme de l'Athenée royal grand-ducal de Luxembourg, pour l'année colaire 1877-1878. Luxembourg, imprimerie de Pierre Buck, 1878. — Offert par M. Bonnardot.

Programme du Progymnase royal grand-ducal de Luxembourg, pour l'année scolaire 1882-1883. Diekirch, imprimerie de Justin Schrœll, 1882. — Offert par M. Bonnardot.

Programme du gymnase grand-ducal de Diekirch, pour l'année scolaire 1890-1891. Diekirch, imprimerie de Justin Schrœll, 1891. — Offert par M. Bonnardot.

30 avril 1893.

Epitome historiæ græcæ; de Viris illustribus urbis Romæ; Cornelius Nepos. Traducciones castellanas, por el presbitero Luciano Abeille. Buenos-Aires, imprimerie Martin Biedma, 1891. — Offert par l'auteur.

14 mai 1892.

Introduction au catalogue du Musée Guimet. Aperçu sommaire de l'histoire des anciens peuples civilisés, par M. de Milloué. Paris, Leroux, 1891. — De la part du Ministère de l'Instruction publique.

Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung, fasc. XXII, 1, Gütersloh, Bertelsmann, 1892. — De la part de M. Ad. Kuhn.

Actes de la Société philologique, t. XIX-XXI. Paris, Klincksieck, 1891-1892. — Offert par M. de Charencey.

H. de Charencey, *Textes en langue tarasque*, (Extr. du Muséon), 1 br. in-8. — Offert par l'auteur.

H. de Charencey, *Des suffixes en langue quichée*, Caen, Delesques, 1892 (*Extrait des Mémoires de l'Académie de Caen*). — Offert par l'auteur.

H. de Charencey, *Phonétique souletine*, 1 br. in-8. — Offert par l'auteur.

H. de Charencey, *Sur quelques étymologies de la langue basque.* Paris, Picard, 1891. — Offert par l'auteur.

Le P. A. C., S. M., *La tribu de Wagap* (Nouvelle Calédonie). Paris, Chadenat, 1890. — Offert par M. de Charencey.

28 mai 1892.

Annales du Musée Guimet (coll. in-4), t. XIX. *Le Lalita-Vistara*, traduit du sanscrit en français, par Ph. Foucaux. Paris, Leroux, 1892.

Id., t. XX: *Textes taoïstes*, traduits des originaux chinois et commentés par C. de Harlez. Paris, Leroux, 1891.

A. Schiefner, *Awarische Texte.* Saint-Pétersbourg, 1873. — Offert par M. Michel Bréal.

11 juin 1892.

C. Abel, *Ueber Sprache als Ausdruck nationaler Denkweise.* Berlin, 1869. — Offert par M. Michel Bréal.

J. Walser, *Schritte zur Aufhellung des Sprachraethsels.* Hermannstadt, 1868. — Offert par M. Michel Bréal.

Edm. Veckenstedt, *Die Mythen, Sagen und Legenden der Zamaiten* (Litauer), 5, 6, 7 u. 8. Lief. Heidelberg, 1883. — Offert par M. Michel Bréal.

E. Veckenstedt, *Pumphut.* Leipzig, 1885. — Offert par M. Michel Bréal.

James Bruyn Andrews, *Essai de grammaire du dialecte mentonais.* Nice, 1875. — Offert par M. Michel Bréal.

Giuseppe de Rada, *Grammatica della lingua albanese*, 1ᵉ parte. Firenze, 1871. — Offert par M. Michel Bréal.

L. Moutier, *Bibliographie des dialectes dauphinois.* Valence, 1885. — Offert par M. Michel Bréal.

A. F. Pott, *Ueber vaskische Familiennamen.* Detmoldt, 1875. — Offert par M. Michel Bréal.

R. N. Cust, *The Languages of the Caucases.* London. — Offert par M. Michel Bréal.

P. L. J. B. Goussin, *Du dialecte de Tahiti.* Paris, 1853. — Offert par M. Michel Bréal.

Amaro Cavalcanti, *The brasilian language, and its agglutination.* Rio-Janeiro, 1883. — Offert par M. Michel Bréal.

Daniel G. Brinton, *American languages.* Philadelphie, 1885. — Offert par M. Michel Bréal.

Em. Ernault, *Étude sur la dialecte breton de la presqu'île de Batz.* Saint-Brieuc, 1883. — Offert par M. Michel Bréal.

Rémi Siméon, *Grammaire de la langue nahuatl.* Paris, 1875. — Offert par M. Michel Bréal.

L'abbé Hingre, *Monographie du patois de la Bresse.* Saint-Dié, 1867. — Offert par M. Michel Bréal.

Faidherbe, *Le Zénaga des tribus sénégalaises.* Paris, 1887. — Offert par M. Michel Bréal.

L. Ewald, *Grammatik der t'ai-oder siamesischen Sprache.* — Offert par M. Michel Bréal.

Couto de Magalhães, *O Selvagem.* Rio de Janeiro, 1876. — Offert par M. Michel Bréal.

Lexicon lapponicum cum interpretatione latina et norvegica, adiuncta brevi grammaticae latinae adumbratione — collegit et elaboravit J. A. Fris. Christiana, 1885 ; 3 fasc. — Offert par M. Michel Bréal.

25 juin 1892.

Ludv. F. A. Wimmer, *Sönderjyllands historiske runemindesmærker.* Kjöbenhaon, Thieles Bogtrykkeri, 1892 ; 1 vol. — Offert par l'auteur.

Ph. Colinet, *Essai sur la formation de quelques groupes de racines indo-européennes.* I. Les préformants proto-aryens. Louvain, J. B. Istas, 1892 ; 1 broch., gr. in-8. — Offert par l'auteur.

Mémoires de la société Finno-ougrienne II, Wogulisches Wörterbuch von

August Ahlqvist. Helsingfors, 1891; 1 vol. in-8. — De la part de la Société.

Journal de la société Finno-ougrienne X. Helsingfors, 1892; 1 vol. in-8. — De la part de la Société.

Zeitschrift für vergleichende Sprachforschéng, t. XXII, fasc. 3-4. Gütersloh, Bertelsmann, 1892. — De la part de M. Ad. Kuhn.

19 novembre 1892.

Linguae Guarani grammatica Hispanice a R. P. J. Paulo Restivo.., edita, et *Arte de la lingua Guarani*... redimpressa..., opera et studiis Christiani Frederici Seybold, D. phil. Stuttgard, W. Kohlhommer, 1892; in-12. — Offert par l'auteur.

Annales du Musée Guimet. (Bibliothèque d'études, format in-8.) Tome I: *Le Rig Véda et les origines de la mythologie indo-européenne*, 1re partie, par Paul Regnaud. Paris, Leroux, 1892. — De la part du Ministère de l'Instruction publique.

Annales du Musée Guimet (collection in-4). Tome XXI: *Le Zend-Avesta*, traduction nouvelle avec commentaire historique et philologique par James Darmesteter; vol. I. Paris, Leroux, 1892. — De la part du Ministère de l'Instruction publique.

28 janvier 1893.

G. Schlegel, *La stèle funéraire du Teghingiogh. Mémoires de la société Finno-ougrienne* III. Helsingfors, 1892. — De la part de la Société.

Comte de Charencey, *Des suffixes en langue Quichée.* Caen, 1892. — Offert par l'auteur.

Comte de Charencey, *Les naissances miraculeuses d'après la tradition américaine.* Amiens, 1892. — Offert par l'auteur.

Catecismo y expocition breve de la doctrina cristiana, por el Padre Maestro Geronimo de Ripalda, S. J., publié par le Comte de Charencey. Traducida al idioma yucateca, por el M. R. P. Fr. Joaquim Ruz. Alençon, 1892. — Offert par l'auteur.

Comte de Charencey, *Recherches sur quelques dates anciennes de l'histoire du Mexique* (Extrait de la *Revue des questions historiques*). Paris, 1892. — Offert par l'auteur.

Comte de Charencey, *Les noms des métaux chez différents peuples de la Nouvelle Espagne.* Paris, 1892. — Offert par l'auteur.

Grammatica de las lenguas Zapoteca-sawana y Zapoteca del Valle por Fr. Gaspar de los Reyes; dirigida la impresión por el lic, Francisco Belmar. Oaxaca, 1891. — De la part de M. Peñafiel.

AVIS

PUBLICATIONS ANTÉRIEURES AU 1er JANVIER 1893.

Conditions de vente particulières aux Membres de la Société

Collection complète des *Mémoires* (tomes I à VII complets, tome VIII, fascicules 1 et 2). . . . . **105** fr.
Volumes isolés : tomes I et VII, chacun. . . . **12** fr.
— tomes II, III, IV, V, VI, chacun. **15** fr.
Fascicules isolés : chacun. . . . . **3** fr.

Le *Bulletin* (collection et numéros isolés) est mis gratuitement à la disposition des membres de la Société

Les frais d'envoi sont à la charge de l'acheteur

Les demandes doivent être adressées à l'Administrateur.

LISTE DES MEMBRES

DE

LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE DE PARIS

AU 15 AVRIL 1893

LISTE DES MEMBRES PERPÉTUELS.

MM. ASCOLI, LE PRINCE BIBESCO, MEMBRES DONATEURS.

MM. BAUDOUIN DE COURTENAY.
BERGER
BONNARDOT.
BRÉAL (Michel).
COLINET.
COUSIN.
DELAIRE.
DERENBOURG (Hartwig).
DURAND-GRÉVILLE.
ERNAULT.
FLEURY.
GONNET.
GUIMET.
HAVERFIELD.
HAVET.
HENRY.
HÉRIOT-BUNOUST (l'abbé).
JACKSON.
JORET.
KIRSTE.
LABORDE (le marquis de).
LARAY.
LEGER.
MEILLET.
MM. MELON.
MEYER (Paul).
OLTRAMARE.
PARIS.
PASSY.
PARMENTIER (le général).
PEÑAFIEL.
PLOIX.
RHYS.
ROLLAND.
ROSAPELLY.
SAYCE.
SCHLUMBERGER.
SÉBILLOT.
SENART.
STORM.
SUDRE.
TEGNER.
VOGÜÉ (le marquis de).
WHARTON.
WILBOIS.
WIMMER.
Le *British Museum*.

LISTE GÉNÉRALE.

MM.

ABEILLE (L'abbé Lucien), Iglesia San Nicolás, Artes y Corrientes, Buenos-Aires (République Argentine). — Élu membre de la Société le 23 mai 1891.

ADAM (Lucien), président de Chambre à la Cour d'appel, Rennes (Ille-et-Vilaine). — Élu membre de la Société le 7 février 1885.

ALEXANDROWSKI (Alexandre), 161, boulevard Montparnasse, Paris. — Élu membre de la Société le 28 mai 1892.

ANIART (Jules), agrégé de l'Université, professeur de rhétorique au lycée, 48, rue du Petit-Versailles, Saint-Pierre (Martinique). — Élu membre de la Société le 7 mars 1885.

ARBOIS DE JUBAINVILLE (*Marie*-Henry D'), membre de l'Institut (Académie des

inscriptions et belles-lettres), professeur de langues et littératures celtiques au Collège de France, directeur de la *Revue celtique*, 84, boulevard Montparnasse, Paris.— Membre de la Société en 1867 ; vice-président en 1881 et 1882 ; président en 1883.

Ascoli (Graziadio *I.*), correspondant de l'Institut de France (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à l'Institut royal, Milan (Italie). — Élu membre de la Société le 22 juillet 1876 ; membre perpétuel.

Audouin, maître de conférences à la Faculté des lettres, 36, rue de la Balance, Toulouse (Haute-Garonne). — Élu membre de la Société le 23 février 1889.

Aymonier (Le commandant Étienne-*François*), directeur de l'École Coloniale, 38, rue du Général Foy, Paris. — Élu membre de la Société le 4 février 1882; vice-président en 1892 et en 1893.

Badareŭ (Le Prof. Alexandre), ancien élève de l'École des hautes études, 36, strada Pecurarĭ, Jassy (Roumanie). — Élu membre de la Société le 26 avril 1884.

10. Bailly (Anatole), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur honoraire de l'Université, 91, rue Bannier, Orléans (Loiret). — Admis dans la Société en 1868.

Baize (Louis), professeur au lycée Charlemagne, 28, rue du Luxembourg, Paris. — Élu membre de la Société le 22 janvier 1881 ; bibliothécaire de 1882 à 1888.

Barbelenet (Daniel), licencié ès lettres, élève de l'École pratique des hautes études, 75 bis, rue Monge, Paris. — Élu membre de la Société le 17 décembre 1892; bibliothécaire en 1893.

Barbier de Meynard, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France et à l'École spéciale des langues orientales vivantes, 18, boulevard de Magenta, Paris. — Membre de la Société depuis le 2 février 1884.

Baron (Charles), maître de conférences à la Faculté des lettres, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). — Élu membre de la Société le 22 janvier 1887.

Barth (Auguste), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), 6, rue du Vieux-Colombier, Paris. — Élu membre de la Société le 10 mars 1873.

Barthélemy (Adrien), drogman-chancelier du Consulat général de France, Alep (Syrie). — Élu membre de la Société le 16 février 1884.

Basset (René), professeur de langue et de littérature arabes à l'École supérieure des Lettres, Agha 49, rue Michelet, Alger-Mustapha (Algérie). — Élu membre de la Société le 2 juin 1888.

Baudat (Emile), professeur à l'Université, Lausanne (Suisse). — Élu membre de la Société le 5 janvier 1878 ; bibliothécaire en 1879.

Baudisch (Julius), docteur en philosophie, III, 2, Radetzkystrasse, 2, Vienne (Autriche). — Élu membre de la Société le 3 décembre 1892.

20. Baudouin de Courtenay (J.), professeur de grammaire comparée des langues slaves à l'Université, Jurgew (Russie). — Élu membre de la Société le 3 décembre 1881 ; membre perpétuel.

Bauer (Alfred), 17, rue Tournefort, Paris. — Élu membre de la Société le 9 janvier 1875.

Baunack (Johannes), docteur en philosophie, 32, Hospitalstrasse, Leipzig (Saxe). — Élu membre de la Société le 26 juin 1880.

Beljame (Alexandre), maître de conférences de langue et littérature an-

[illegible] à la Société des [illegible], [illegible], rue de [illegible], Paris. — Membre de la Société en [illegible].

[illegible] Lucien, [illegible], rue [illegible], Paris. — [illegible] membre de la Société en [illegible].

[illegible] Philippe, [illegible] de l'Institut [illegible] des mécaniques et [illegible] [illegible] de cours d'[illegible] à la Faculté de médecine [illegible], rue de [illegible], Paris. — Est membre de la Société à [illegible] mai [illegible]; membre [illegible] à 1 avril [illegible]; membre à 3 décembre [illegible]; vice-président en [illegible] et en [illegible]; président en [illegible]; membre honoraire.

[illegible] Pierre, professeur à l'Université, [illegible] Bonne. — Est membre de la Société à [illegible] novembre [illegible].

[illegible] Le professeur Jean, médecin-major de [illegible] classe, [illegible] Vincennes, [illegible]. — Est membre de la Société à 1 mars [illegible].

[illegible] Le [illegible], [illegible], rue de [illegible], Paris. — Est membre de la Société à 4 juin [illegible]; vice-président en [illegible]; membre honoraire.

[illegible] W. [illegible], [illegible] de [illegible], [illegible] anniversaire, [illegible], [illegible] Pays-Bas. — Est membre de la Société à [illegible] décembre [illegible].

[illegible] [illegible], [illegible], [illegible]. — Est membre de la Société à [illegible] mai [illegible].

[illegible] Alexandre, professeur au collège, [illegible]. — Est membre de la Société à [illegible] février [illegible].

[illegible] Gaston, élève de l'École [illegible] des hautes études, [illegible], rue de Médicis, Paris. — Est membre de la Société à [illegible] novembre [illegible].

[illegible] Émile, [illegible] agrégé de l'Université de Bruxelles, [illegible], rue de Monte-[illegible], Paris. — Est membre de la Société à [illegible] février [illegible].

[illegible] [illegible], membre de l'Académie française et de l'Académie des sciences et belles-lettres, administrateur du Collège de France, maître de conférences à l'École normale supérieure, [illegible], rue de [illegible], Paris. — Membre de la Société depuis le [illegible] mai [illegible].

[illegible] François, [illegible], sous-inspecteur du service des travaux [illegible] de la ville de Paris, [illegible], avenue de la République. Honoraire. Seine. — [illegible] dans la Société en [illegible]; vice-président en [illegible] à [illegible]; président en [illegible]; membre honoraire.

[illegible] Frédéric, [illegible], rue [illegible], Paris. — Est membre de la Société à [illegible] mars [illegible].

[illegible] A., inspecteur d'[illegible], [illegible], rue d'[illegible], Paris. — Est membre de la Société à [illegible] décembre [illegible].

[illegible] [illegible], [illegible] de tuileries et verrerie, [illegible] (Charente). — Est membre de la Société à [illegible] mai [illegible].

[illegible]-Lavaud, ancien professeur de l'Université, [illegible], rue [illegible], Paris. — Présenté pour être membre de la Société à [illegible] juin [illegible]; bibliothécaire du [illegible] mai [illegible] au [illegible] janvier [illegible].

[illegible] Paul, professeur de langue russe à l'École spéciale des langues orientales vivantes, [illegible], rue de l'Université, Paris. — Est membre de la Société à [illegible] décembre [illegible]; trésorier depuis le [illegible] janvier [illegible].

[illegible] Augustin, élève de l'École spéciale des langues orientales et de l'École pratique des hautes études, [illegible], rue d'Assas, Paris. — Est membre de la Société à [illegible] décembre [illegible].

[illegible] Étienne-Jules-Alfred, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), inspecteur général de l'enseignement supérieur, professeur de grammaire comparée au Collège de France, directeur d'études à l'École pratique des hautes études, [illegible], rue d'Assas,

Paris. — Membre de la Société en 1867; secrétaire depuis 1868; membre perpétuel.

BUGGE (Sophus), professeur à l'Université, Christiania (Norvège). — Élu membre de la Société le 5 janvier 1878.

CALOIANO (Michel *B. C.*), docteur ès lettres, professeur au lycée, Craiova (Roumanie). — Élu membre de la Société le 8 mars 1879.

CARNEL (L'abbé), aumônier de l'Hôpital militaire, Lille (Nord). — Élu membre de la Société le 5 décembre 1891.

CARRIÈRE (Auguste), directeur adjoint pour les langues hébraïque, chaldaïque et syriaque à l'École pratique des hautes études, professeur de langue arménienne à l'École spéciale des langues orientales vivantes, 35, rue de Lille, Paris. — Élu membre de la Société le 10 février 1873; vice-président en 1875 et 1876.

CART (Théophile), professeur au lycée Henri IV, 12, rue Soufflot, Paris. — Élu membre de la Société le 17 décembre 1892.

CHABANEAU (Camille), chargé du cours de langues romanes à la Faculté des lettres, Montpellier (Hérault). — Élu membre de la Société le 21 novembre 1868.

CHARENCEY (*Charles-Félix*-Hyacinthe GOUHIER, comte DE), membre du Conseil général de l'Orne, 24, rue de la Chaise, Paris. — Membre de la Société depuis l'origine et son premier secrétaire; bibliothécaire de 1868 à 1873; vice-président en 1874, 1883 et 1884; président en 1885.

50. CHENEVIÈRE (Adolphe), docteur ès lettres, Campuget, par Manduel (Gard). — Élu membre de la Société le 20 janvier 1883.

CHLOT (Narcisse), licencié ès lettres, élève de l'École pratique des hautes études et de l'École des langues orientales vivantes, 24, rue de Paris, Villeneuve-Saint-Georges (Seine-et-Oise). — Élu membre de la Société le 14 janvier 1893.

COLINET (Ph.), professeur à l'Université, Louvain (Belgique). — Élu membre de la Société le 25 juin 1892; membre perpétuel.

COMTE (Charles), professeur de rhétorique au lycée, Versailles (Seine-et-Oise). — Élu membre de la Société le 4 février 1882.

CORNU (Jules), professeur à l'Université, 9, Salmovská ulice, Prague (Bohême). — Élu membre de la Société le 19 juillet 1873.

COUBRONNE (Louis), professeur au lycée, Nantes (Loire-Inférieure). — Élu membre de la Société le 25 janvier 1879.

COUSIN (Georges), maître de conférences à la Faculté des lettres, 59, boulevard Stanislas, Nancy (Meurthe-et-Moselle). — Élu membre de la Société le 8 février 1890.

CUNY (Albert), 60, rue du Port, Lille (Nord). — Élu membre de la Société le 9 mai 1891.

DARMESTETER (James), professeur de langues et littératures de la Perse au Collège de France, directeur d'études pour la langue zende à l'École pratique des hautes études, 9, rue Bara, Paris. — Élu membre de la Société le 20 décembre 1873; vice-président en 1884, 1885 et 1886; président en 1887.

DAVID (René), ingénieur, 60, rue des Écoles, Paris. — Élu membre de la Société le 18 février 1882.

60. DELAIRE (Alexis), 238, boulevard Saint-Germain, Paris. — Élu membre de la Société le 18 novembre 1876; membre perpétuel.

Delaplane (A.), chef de bureau au Ministère des travaux publics, 244, boulevard Saint-Germain, Paris. — Admis dans la Société en 1868.

Delombre (Gustave), 16, rue Mouton-Duvernet, Paris. — Membre de la Société en 1867.

Derenbourg (Hartwig), professeur d'arabe littéral à l'École spéciale des langues orientales vivantes, directeur adjoint pour la langue arabe et les religions de l'Arabie à l'École pratique des hautes études, professeur honoraire du Séminaire israélite, 56, rue de la Victoire, Paris. — Membre de la Société depuis 1866, secrétaire adjoint de 1866 à 1868, membre perpétuel.

Derenbourg (Joseph), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), 27, rue de Dunkerque, Paris. — Membre de la Société depuis le 22 juillet 1871.

Diano (Jean N.), licencié ès lettres, élève de l'École pratique des hautes études, 18, rue de la Sorbonne, Paris. — Élu membre de la Société le 7 février 1891.

Dieulafoy (*Auguste*-Marcel), 2, impasse Conti, Paris. — Élu membre de la Société le 28 décembre 1884.

Donner (O.), professeur de sanscrit et grammaire comparée à l'Université, Helsingfors (Finlande). — Élu membre de la Société le 19 juin 1869.

Dottin (Georges), maître de conférences à la Faculté des lettres, 3 bis, rue de Nemours, Rennes (Ille-et-Vilaine). — Élu membre de la Société le 6 décembre 1884 ; bibliothécaire de 1888 à 1891.

Durand-Gréville (Émile-*Alix*), 68, rue Blanche, Paris. — Élu membre de la Société le 1er avril 1882 ; membre perpétuel.

70. Dutens (Alfred), 50, rue François Ier, Paris. — Élu membre de la Société le 19 juillet 1879.

Dutilleul (Jean-Baptiste), 18, rue Servandoni, Paris. — Élu membre de la Société le 26 janvier 1889.

Duval (*Paul*-Rubens), membre de la Société asiatique et de la Société des études juives, 11, rue de Sontay, Paris. — Élu membre de la Société le 18 février 1882 ; vice-président en 1885 ; président en 1886.

Duval (Louis), maître de conférences de grammaire comparée à l'École pratique des hautes études, l'un des directeurs de la *Revue de Philologie, de Littérature et d'Histoire anciennes*, 22, quai de Béthune, Paris. — Élu membre de la Société le 6 décembre 1884 ; administrateur depuis le 1er janvier 1892.

Édon, professeur au lycée Henri IV, 21, rue de Vaugirard, Paris. — Élu membre de la Société le 29 mai 1880.

Elliott (Richard-*T.*), professeur à Trinity college, Melbourne (Australie). — Élu membre de la Société le 24 novembre 1888.

Ernault (Émile-*Jean-Marie*), professeur à la Faculté des lettres, 2, rue Saint-Maixent, Poitiers (Vienne). — Élu membre de la Société le 18 décembre 1875 ; administrateur de 1882 au 24 mai 1884 ; membre perpétuel.

Estlander (Karl-*G.*), professeur à l'Université, Helsingfors (Finlande). — Membre de la Société en 1867.

Étienne (E.), professeur au lycée, chargé de cours à la Faculté des lettres de Nancy, 51, faubourg Saint-Sébastien, Maxeville, par Nancy (Meurthe-et-Moselle). — Élu membre de la Société le 6 décembre 1890.

Fécamp (Albert), bibliothécaire de la Bibliothèque universitaire, 15, rue du Manège, Montpellier (Hérault).— Élu membre de la Société le 13 janvier 1877.

80. Finot (Louis), sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, 49, rue Claude-Bernard, Paris.— Élu membre de la Société le 25 juin 1892.

Fleury (Jean), lecteur à l'Université impériale, 33, rue des Officiers, Saint-Pétersbourg (Russie).— Élu membre de la Société le 21 décembre 1878 ; membre perpétuel.

Gaidoz (Henri), directeur d'études pour les langues et littératures celtiques à l'École pratique des hautes études, professeur à l'École des sciences politiques, l'un des directeurs de la revue *Mélusine*, 22, rue Servandoni, Paris. — Membre de la Société en 1867 ; administrateur de 1870-1871 au 27 janvier 1877 ; vice-président en 1879 et 1880; président en 1881.

Gasc-Desfossés (Alfred), professeur au lycée, 18, Façade de l'Esplanade Lille (Nord). — Élu membre de la Société le 9 mars 1889.

Gilliéron (Jules), directeur adjoint pour les langues romanes à l'École pratique des hautes études, l'un des directeurs de la *Revue des Patois gallo-romans*, 2, place de la République, Levallois-Perret (Seine). — Élu membre de la Société le 28 avril 1877.

Godefroy (Frédéric), 20, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris. — Élu membre de la Société le 24 mai 1879.

Gohin (Ferdinand), maître répétiteur au lycée Saint-Louis, Paris. — Élu membre de la Société le 30 janvier 1892.

Gonnet (L'abbé), maison Sainte-Catherine, Écully (Rhône). — Élu membre de la Société le 12 juin 1875 ; membre perpétuel.

Graffin (L'abbé R.), professeur à l'Institut catholique, 47, rue d'Assas, Paris. — Élu membre de la Société le 8 mars 1890.

Grammont (Maurice), maître de conférences à la Faculté des lettres, Dijon (Côte-d'Or). — Élu membre de la Société le 14 décembre 1889.

90 Grandgent (Charles), professeur à l'Université de Harvard, Cambridge (Massachussets, États-Unis d'Amérique). — Élu membre de la Société le 29 mai 1886.

Granges (Ch. M. des), agrégé des lettres, professeur au Collège Stanislas, 9, chaussée de la Muette, Paris. — Élu membre de la Société le 22 novembre 1890.

Grasserie (Raoul de la), juge au Tribunal, 4, rue de Bourbon, Rennes (Ille-et-Vilaine). — Élu membre de la Société le 14 mai 1887.

Gréard (O.), membre de l'Académie française et de l'Académie des sciences morales et politiques, vice-recteur de l'Académie de Paris, à la Sorbonne. — Membre de la Société depuis le 14 décembre 1889.

Guimet (Émile), place de la Miséricorde, Lyon (Rhône), et au Musée Guimet, avenue d'Iéna, Paris. — Élu membre de la Société le 22 janvier 1881 ; membre perpétuel.

Gustafsson (Docteur Fridolf-*Vladimir*), professeur de littérature latine à l'Université, 1, Andreeg, Helsingfors (Finlande). — Élu membre de la Société le 16 mai 1885.

Halévy (Joseph), directeur adjoint pour les langues éthiopienne et himyarite et les langues touraniennes à l'École pratique des hautes études, 26, rue Aumaire, Paris.— Élu membre de la Société le 13 janvier 1872; vice-président en 1886 et 1887; président en 1888.

[illegible] C. [illegible], professeur à l'Université, [illegible] Supérieure. — Élu membre de la Société le 9 novembre [illegible].

[illegible] Bonnet-Perrenoud, membre de l'Académie vaudoise, de la Société [illegible], etc., professeur de mathématiques spéciales à l'Université de Lausanne, directeur général des archives vaudoises, membre du Conseil supérieur de l'instruction publique, directeur de la revue [illegible] du Journal de l'Instruction publique, Lausanne (Suisse). — Élu membre de la Société le [illegible] février [illegible].

[illegible] Jacques, professeur de [illegible], [illegible] professeur à l'École des hautes études commerciales, 7, rue de Valois, Paris. — Élu membre de la Société le [illegible] février [illegible].

[illegible] Jules, 18, rue des Écoles, Paris. — Élu membre de la Société le 9 novembre [illegible].

[illegible] F., professeur à Saint-Cyrien, [illegible], Grande-Bretagne. — Élu membre de la Société le 9 novembre [illegible] membre actif.

[illegible] Pierre-[illegible], professeur de mathématiques spéciales au Collège de France, professeur de mathématiques spéciales à la Faculté des sciences, directeur d'études pour la mathématique spéciale à l'École pratique des hautes études, 1, avenue de Villars, Paris. — Élu membre de la Société le 9 novembre [illegible], successivement adjoint de 1[illegible] à [illegible], membre actif.

[illegible] Victor, professeur de mécanique à la Faculté des sciences à la Faculté des sciences, 16, rue Saint-Jean-de-Latran, Paris. — Élu membre de la Société le [illegible] janvier [illegible], membre actif.

[illegible] Lucien Étienne-Jacques-[illegible], 3, rue Jussieu, Paris. — Élu membre de la Société le 9 novembre [illegible], membre actif.

[illegible] Henri, [illegible], Lausanne, [illegible]. — Élu membre de la Société le [illegible] novembre [illegible].

[illegible] Hippolyte, professeur à la Faculté des sciences, à [illegible] de la [illegible], Lyon (Rhône). — Élu membre de la Société le 9 avril [illegible].

[illegible] Abel, professeur à l'École [illegible], 3, rue de Luxembourg, Paris. — Élu membre de la Société le [illegible] novembre [illegible].

[illegible], ingénieur des [illegible], Vienne (Pays-de-Danube). — Élu membre de la Société le [illegible] novembre [illegible].

[illegible] Jacques, ingénieur-[illegible] de la Société de [illegible], 31, avenue d'Antin, Paris. — Élu membre de la Société le [illegible] juin [illegible] membre actif.

[illegible] Jaroslav, membre de [illegible] de mathématique [illegible] à l'Université de Prague, Vinohrady (Bohême), [illegible], 31, Emmerovy Vinohrady (Bohême). — Élu membre de la Société le 9 novembre [illegible].

Jan Louis, professeur de [illegible], 1, rue de la [illegible], Puiseux (Seine-et-Oise). — Élu membre de la Société le 2 novembre [illegible].

Jouve Charles, professeur à la Faculté des sciences, 1, rue Saint-[illegible], à Bordeaux-du-Rhône. — Élu membre de la Société le 8 janvier [illegible], membre actif.

[illegible] Otto, professeur à l'Université, 1, [illegible], Prague (Bohême). — Élu membre de la Société le [illegible] janvier [illegible].

[illegible], professeur de mécanique à l'Université, 4, [illegible], Lyon (Rhône). — Élu membre de la Société le 5 mars [illegible].

Kirste (*Ferdinand-Otto*-Jean), professeur de philologie orientale à l'Université, 2, Hafnerplatz, Graz, (Styrie). — Élu membre de la Société le 7 janvier 1872 ; membre perpétuel.

Laborde (Le marquis Joseph de), archiviste aux Archives nationales, 8, rue d'Anjou, Paris. — Élu membre de la Société le 29 décembre 1873 ; membre perpétuel.

Lacouperie (Docteur Albert Terrien de), ancien professeur de philologie indo-chinoise à l'University College, directeur du *Babylonian and Oriental Record*, 54, Bishop's Terrace, Walham Green, S. W., Londres. — Élu membre de la Société le 9 février 1889.

Lambert (Charles), professeur au Lycée, avenue du Parmelan, maison Falletti, Annecy (Haute-Savoie). — Élu membre de la Société le 3 mai 1890.

Laray (Henri), capitaine d'infanterie de marine, 22, rue d'Orsel, Paris. — Élu membre de la Société le 31 mai 1890 ; membre perpétuel.

120. Laurent, professeur au Collège Stanislas, 9, rue du Mont-Parnasse, Paris. — Élu membre de la Société le 14 avril 1883.

Lecocq (Gustave), 7, rue du Nouveau-Siècle, Lille (Nord).—Élu membre de la Société le 3 mai 1890.

Le Foyer, 252, rue de Rivoli, Paris. — Élu membre de la Société le 14 mai 1892.

Leger (Louis-*Paul*), professeur honoraire de langues et littératures slaves au Collège de France, professeur à l'École spéciale des langues orientales vivantes, à l'École de guerre et à l'École libre des Sciences politiques, 157, boulevard Saint-Germain, Paris. — Membre de la Société depuis l'origine, administrateur vice-président de 1866 à 1869, en 1880 et en 1881 ; président en 1882 ; membre perpétuel.

Lejay (L'abbé Paul), 119, rue du Cherche-Midi, Paris. — Élu membre de la Société le 17 mai 1890.

Lévi (Sylvain), maître de conférences de langue sanscrite à l'École pratique des hautes études, chargé de cours à la Faculté des lettres, 3, place Saint-Michel, Paris. — Élu membre de la Société le 10 janvier 1885 ; vice-président en 1891 et en 1892 ; président en 1893.

Liétard (Le docteur), Plombières (Vosges). — Membre de la Société en 1867.

Loth (Joseph), doyen de la Faculté des lettres, Rennes (Ille-et-Vilaine). — Élu membre de la Société le 25 mai 1878.

Malvoisin (Édouard), agrégé de l'Université, 4, impasse Cœur-de-Vey (56, avenue d'Orléans), Paris. — Membre de la Société en 1867 ; bibliothécaire du 7 février 1880 à la fin de 1881.

Maspero (*Camille-Charles*-Gaston), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de philologie et archéologie égyptiennes au Collège de France, directeur d'études pour la philologie et les antiquités égyptiennes à l'École pratique des hautes études, 24, avenue de l'Observatoire, Paris. — Membre de la Société en 1867 ; vice-président en 1877 et 1879 ; président en 1880.

130. Massieu de Clerval, 113, boulevard de la Reine, Versailles (Seine-et-Oise). — Membre de la Société depuis 1867.

Mathieu (E.), traducteur aux établissements Schneider, 126, route de Conches, au Creusot (Saône-et-Loire). — Élu membre de la Société le 8 mars 1890.

MILLET (A.), maître de conférences de grammaire comparée à l'École pratique des hautes études, 28, boulevard Saint-Michel, Paris. — Élu membre de la Société le 23 février [illegible]: membre perpétuel.

MILTAU, professeur de l'Université, [illegible] avenue [illegible], [illegible]. — Élu membre de la Société le 9 mars [illegible].

MILON (Paul), 26, place Malesherbes, Paris. — Élu membre de la Société le 19 novembre 1870: membre perpétuel.

MINWART (K.), docteur en philosophie, professeur à l'académie Marie-Thérèse et au collège du IIe arrondissement, I, [illegible], [illegible] (Autriche). — Élu membre de la Société le [illegible] juin [illegible].

MEYER (Alphonse), professeur au lycée, [illegible], rue des [illegible], Bordeaux (Gironde). — Élu membre de la Société le [illegible] février [illegible].

MEYER (Marie-Paul-Hyacinthe), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de langues et littératures de l'Europe méridionale au Collège de France, directeur de l'École des chartes, [illegible], rue de Boulainvilliers, Paris. — Membre de la Société en [illegible]: membre perpétuel.

MICHEL (Charles), professeur à l'Université, [illegible], [illegible] (Belgique). — Élu membre de la Société le [illegible] février [illegible].

MOM (B.-Jiří), lecteur à l'Université, professeur à l'[illegible] Akademie obchodní, I, [illegible], [illegible]. Élu membre de la Société le [illegible] novembre [illegible]: [illegible] en [illegible] et [illegible].

140. MONNERN, professeur à l'Université, Bruxelles (Belgique). — Élu membre de la Société le 9 janvier [illegible].

MONTAGUE, professeur à [illegible] College, [illegible], États-Unis d'Amérique. — Élu membre de la Société le [illegible] novembre [illegible].

MONTEVERLLE Stanislas, [illegible], rue [illegible], Paris. — Élu membre de la Société le 11 janvier [illegible].

MOYAT (Robert), chef d'[illegible] à l'[illegible], [illegible], rue des [illegible], Paris. — Membre de la Société depuis [illegible] président en [illegible].

[illegible] (Charles), professeur au lycée [illegible]. Élu membre de la Société le [illegible] janvier [illegible].

OLTRAMARE Paul, professeur au gymnase, [illegible], rue du [illegible], Genève. — Élu membre de la Société le [illegible] mai [illegible]: membre perpétuel.

PARIS Gaston-Bruno-Paulin, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de langue et littérature françaises du moyen âge au Collège de France, président de la section des sciences historiques et philologiques à l'École pratique des hautes études, [illegible], rue de la [illegible], Paris. — Membre de la Société en [illegible]: vice-président en [illegible] et en [illegible]; président en [illegible]: membre perpétuel.

PASSERINI Luigi, professeur de philologie grecque et grammaire comparée à l'Université, [illegible], [illegible], Bologne (Italie). Élu membre de la Société le [illegible] octobre [illegible].

PASSERINI Le général de Brigade [illegible], [illegible], Paris. — Élu membre de la Société le [illegible] mai [illegible]: membre perpétuel.

PAUL (Ch.), professeur au lycée [illegible], [illegible] (Belgique). Élu membre de la Société en [illegible].

150. Passy (Paul), docteur ès lettres, 6, rue Labordère, Neuilly-sur-Seine (Seine). — Élu membre de la Société le 17 décembre 1892; membre perpétuel.

Pauli (Carl), docteur en philosophie, 15, Petersstrasse, Tr. B. III, Leipzig (Saxe). — Élu membre de la Société le 3 mars 1883.

Pelletan (*Charles*-Camille), député, 7 et 9, rue Niepce, Paris. — Admis dans la Société en 1868.

Peñafiel (Docteur Antonio), professeur de médecine et de chirurgie à l'Université, directeur général du Bureau de statistique, Mexico (Mexique). — Élu membre de la Société le 11 mai 1889; membre perpétuel.

Pierret, conservateur du musée égyptien, au Louvre, Paris. — Était membre de la Société le 1er février 1870.

Ploix (Charles-*Martin*), ingénieur hydrographe, 1, quai Malaquais, Paris. — Membre de la Société en 1867; vice-président en 1873 et en 1888; président en 1874 et en 1889; membre perpétuel.

Pognon (H.), consul de France, Bagdad (Turquie d'Asie). — Élu membre de la Société le 16 février 1884.

Polívka (Jiří), privat-docent de philologie slave à l'Université, VII, 365, Prague (Bohême). — Élu membre de la Société le 25 juin 1892.

Psichari (Jean), directeur adjoint pour la philologie byzantine à l'École pratique des hautes études, 77, rue Claude Bernard, Paris. — Élu membre de la Société le 15 février 1884; administrateur de 1885 à 1889.

Reinach (Salomon), 38, rue de Lisbonne, Paris. — Élu membre de la Société le 21 février 1880.

160. Rhys (Prof. John), ancien fellow de Merton College, 87, Banbury road, Oxford (Grande-Bretagne).— Élu membre de la Société le 9 janvier 1875; membre perpétuel.

Rœrsch (Alphonse), docteur en philosophie et lettres, 7, rue Casimir-Delavigne, Paris. — Élu membre de la Société le 28 janvier 1893.

Roger (Maurice), professeur au lycée, 275, rue Solférino, Lille (Nord). — Élu membre de la Société le 20 mars 1886.

Rolland (Eugène), l'un des directeurs de la revue *Mélusine*, château de Grantmont, à Aunay-sous-Auneau, par Auneau (Eure-et-Loir), et à Paris, 2, rue des Chantiers.— Admis dans la Société en 1868; membre perpétuel.

Rosapelly (Le docteur), ancien interne des hôpitaux, 10, rue de Buci, Paris. — Élu membre de la Société le 27 mai 1876; membre perpétuel.

Rousselot (L'abbé Jean), docteur ès lettres, l'un des directeurs de la *Revue des Patois gallo-romans*, 11, rue Littré, Paris. — Élu membre de la Société le 17 avril 1886.

Rudy (Charles), 7, rue Royale, Paris. — Membre de la Société depuis l'origine.

Sabbathier (Paul), agrégé de l'Université, 15, rue du Cardinal-Lemoine, Paris. — Élu membre de la Société le 28 décembre 1889.

Saint-Didier (Le baron de), 1, boulevard de Latour-Maubourg, Paris. — Élu membre de la Société le 7 mars 1891.

Sanchez Moguel (Antonio), membre de l'Académie royale d'histoire, professeur à l'Université, Madrid (Espagne).— Élu membre de la Société le 5 février 1887.

170. Saussure (Ferdinand de), professeur à l'Université de Genève, Malagny-Versoix, près Genève (Suisse). — Élu membre de la Société le 13 mai 1876; secrétaire-adjoint de 1883 à 1891.

Sayce (*Archibald*-Henry), professeur à l'Université, Oxford (Grande-Bretagne). — Élu membre de la Société le 5 janvier 1878; membre perpétuel.

Sayous (Édouard), professeur à la Faculté des lettres, Besançon (Doubs). — Élu membre de la Société le 2 mai 1885.

Schils (L'abbé G.-H.), curé de Fontenoille, par Sainte-Cécile (Belgique). — Élu membre de la Société le 8 juin 1889.

Schlemmer de Banyavölgy (Le chevalier Charles), directeur de la Chancellerie des finances, consul de Perse, via Sant' Andrea, 573, Fiume (Hongrie). — Élu membre de la Société le 30 novembre 1889.

Schlumberger (Gustave-*Léon*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), 140, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris. — Membre de la Société depuis le 3 décembre 1881 ; membre perpétuel.

Schluiken (Joseph), docteur en philosophie, 1, Commelinstraat, Amsterdam (Pays-Bas). — Élu membre de la Société le 5 décembre 1891.

Schwob (Marcel), 2, rue de l'Université, Paris. — Élu membre de la Société le 9 février 1889; bibliothécaire en 1892.

Sébillot (Paul), directeur de la *Revue des Traditions populaires*, 4, rue de l'Odéon, Paris. — Élu membre de la Société le 28 avril 1883; membre perpétuel.

Senart (Émile), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), château de la Pelice, près la Ferté-Bernard (Sarthe), et à Paris, 18, rue François Ier — Admis dans la Société en 1868; membre perpétuel.

100. Sénécal (Edmond), inspecteur des finances, 56, boulevard de Port-Royal, Paris. — Élu membre de la Société le 16 mai 1885.

Sepet (Marius), bibliothécaire à la bibliothèque nationale, 2, rue de l'Union, Clamart (Seine). — Était membre de la Société le 1er février 1870.

Specht (Edouard), 195, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris. — Membre de la Société depuis 1867.

Spelier (J.-S.), professeur de philologie latine à l'Université, Groningue (Pays-Bas). — Élu membre de la Société le 2 février 1878.

Spiegelberg, docteur en philosophie, 2, Kurze strasse, Hannover (Allemagne). — Élu membre de la Société le 26 mars 1892.

Spiro (Jean-*Henri*), professeur à l'Université de Lausanne, Vufflens-la-Ville, près Lausanne (Suisse). — Élu membre de la Société le 18 février 1882.

Stokes (Whitley), associé étranger de l'Institut de France (Académie des inscriptions et belles-lettres), ancien membre du Governor's Council à Calcutta, 15, Grenville Place, S. W., Londres. — Élu membre de la Société le 5 novembre 1881.

Storm (Johan), professeur à l'Université, Christiania (Norvège). — Élu membre de la Société le 23 novembre 1872; membre perpétuel.

Sturm (P.-V.), professeur à l'Athénée, Luxembourg (grand-duché de Luxembourg). — Élu membre de la Société le 20 février 1875.

Sudre (Léopold-*Maurice-Pierre-Timothée*), professeur au collège Stanislas, 12, boulevard Montparnasse, Paris. — Élu membre de la Société le 2 avril 1887; membre perpétuel.

100. Svaljuga (*Ivan* Kr.), Osiek (Croatie). — Élu membre de la Société le 17 avril 1880.

Taverney (Adrien), Jongny, près Vevey (Suisse). — Élu membre de la Société le 17 mars 1883.

Tegnér, professeur à l'Université, Lund (Suède). — Élu membre de la Société le 17 avril 1875; membre perpétuel.

Thomsen (Wilh.), professeur à l'Université, 150, Gamle Kongevei, Copenhague (Danemark). — Élu membre de la Société le 21 mai 1870.

TOUBIN (Édouard), archiviste, Salins (Jura). — Élu membre de la Société le 5 mars 1887.

TOURNIER (Édouard), directeur d'études pour la philologie grecque à l'École pratique des hautes études, maître de conférences à l'École normale supérieure, 16, rue de Tournon, Paris. — Membre de la Société depuis l'origine; vice-président en 1872.

TOURTOULON (Le baron Charles DE), château de Valergues, par Lansargues (Hérault). — Élu membre de la Société le 25 avril 1869.

VAN DER VLIET, professeur à l'Université, Utrecht (Pays-Bas). — Élu membre de la Société le 11 mars 1893.

VERRIER (Paul), professeur au Lycée, 32, rue Maurepas, Versailles (Seine-et-Oise). — Élu membre de la Société le 12 mars 1892.

VOGÜÉ (Le marquis *Charles-Jean*-Melchior DE), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), ancien ambassadeur de France à Vienne, 2, rue Fabert, Paris.— Membre de la Société depuis le 27 mars 1879 ; membre perpétuel.

200. WACKERNAGEL (Jacques), professeur à l'Université, Bâle (Suisse). — Élu membre de la Société le 20 novembre 1886.

WATEL, professeur au lycée Condorcet, 105, rue de Miromesnil, Paris. — Élu membre de la Société le 13 janvier 1872.

WEBSTER (Mlle Hélène), 37, Nahont Street, Lynn (Massachussets, États-Unis d'Amérique). — Élue membre de la Société le 28 décembre 1889.

WHARTON (Edward-Ross), Merton Lea, Oxford (Grande-Bretagne). — Élu membre de la Société le 7 février 1891.

WILBOIS, colonel de gendarmerie, 5, rue Stanislas, Paris. — Élu membre de la Société le 15 avril 1876 ; membre perpétuel.

WIMMER (Ludvig-*F.-A.*), professeur à l'Université, 9, Norrebrogade, Copenhague (Danemark). — Élu membre de la Société le 29 mars 1873; membre perpétuel.

WINKLER (Docteur Henri), Gartenhaus 34, Neudorfstrasse, Breslau (Silésie Prussienne). — Élu membre de la Société le 30 novembre 1889.

WOTKE (Karl), docteur en philosophie, VII, Kirchberggasse, 35, Vienne (Autriche). — Élu membre de la Société le 25 juin 1887.

ZUBATÝ (Joseph), professeur de sanscrit et grammaire comparée à l'Université, Smíchov, Husova třída, 539, Prague (Bohême). — Élu membre de la Société le 19 décembre 1891.

ZVETAIEV (Jean), professeur à l'Université, Moscou (Russie).— Élu membre de la Société le 16 mai 1885.

210. BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE DE ROME. Palais Farnèse, à Rome.— Admise comme membre de la Société le 25 mai 1889.

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE DE CLERMONT-FERRAND. — Admise comme membre de la Société le 11 juin 1887.

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE DE TOULOUSE. — Admise comme membre de la Société le 2 mai 1885.

BRITISH MUSEUM. — Admis comme membre de la Société le 22 novembre 1890 ; membre perpétuel. Adresser à M. Borrani, 9, rue des Saints-Pères, Paris.

LISTE DES PRÉSIDENTS

DE LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE DE PARIS

[illegible]

[illegible]	[illegible]
[illegible] — [illegible]	[illegible]
[illegible] — [illegible]	[illegible]
[illegible] — [illegible] DE [illegible]	[illegible] DE [illegible]
[illegible] — [illegible]	[illegible] — [illegible]
[illegible] — [illegible]	[illegible] DE [illegible]
[illegible] — [illegible]	[illegible] [illegible]
[illegible] [illegible]	[illegible] [illegible]
[illegible] [illegible]	[illegible]
[illegible] — [illegible]	[illegible]
[illegible] — [illegible]	[illegible]
[illegible] — [illegible]	[illegible] — DE [illegible]
[illegible] [illegible]	[illegible] [illegible]
[illegible] — [illegible]	[illegible] [illegible]
[illegible] [illegible]	

FÉCAMP (Albert), bibliothécaire de la Bibliothèque universitaire, 15, rue du Manège, Montpellier (Hérault).— Élu membre de la Société le 13 janvier 1877.

80. FINOT (Louis), sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, 49, rue Claude-Bernard, Paris.— Élu membre de la Société le 25 juin 1892.

FLEURY (Jean), lecteur à l'Université impériale, 33, rue des Officiers, Saint-Pétersbourg (Russie).— Élu membre de la Société le 21 décembre 1878 ; membre perpétuel.

GAIDOZ (Henri), directeur d'études pour les langues et littératures celtiques à l'École pratique des hautes études, professeur à l'École des sciences politiques, l'un des directeurs de la revue *Mélusine*, 22, rue Servandoni, Paris. — Membre de la Société en 1867 ; administrateur de 1870-1871 au 27 janvier 1877 ; vice-président en 1879 et 1880 ; président en 1881.

GASC-DESFOSSÉS (Alfred), professeur au lycée, 18, Façade de l'Esplanade Lille (Nord). — Élu membre de la Société le 9 mars 1889.

GILLIÉRON (Jules), directeur adjoint pour les langues romanes à l'École pratique des hautes études, l'un des directeurs de la *Revue des Patois gallo-romans*, 2, place de la République, Levallois-Perret (Seine). — Élu membre de la Société le 28 avril 1877.

GODEFROY (Frédéric), 20, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris. — Élu membre de la Société le 24 mai 1879.

GOHIN (Ferdinand), maître répétiteur au lycée Saint-Louis, Paris. — Élu membre de la Société le 30 janvier 1892.

GONNET (L'abbé), maison Sainte-Catherine, Écully (Rhône). — Élu membre de la Société le 12 juin 1875 ; membre perpétuel.

GRAFFIN (L'abbé R.), professeur à l'Institut catholique, 47, rue d'Assas, Paris. — Élu membre de la Société le 8 mars 1890.

GRAMMONT (Maurice), maître de conférences à la Faculté des lettres, Dijon (Côte-d'Or). — Élu membre de la Société le 14 décembre 1889.

90 GRANDGENT (Charles), professeur à l'Université de Harvard, Cambridge (Massachussets, États-Unis d'Amérique). — Élu membre de la Société le 29 mai 1886.

GRANGES (Ch. M. DES), agrégé des lettres, professeur au Collège Stanislas, 9, chaussée de la Muette, Paris. — Élu membre de la Société le 22 novembre 1890.

GRASSERIE (Raoul DE LA), juge au Tribunal, 4, rue de Bourbon, Rennes (Ille-et-Vilaine). — Élu membre de la Société le 14 mai 1887.

GRÉARD (O.), membre de l'Académie française et de l'Académie des sciences morales et politiques, vice-recteur de l'Académie de Paris, à la Sorbonne. — Membre de la Société depuis le 14 décembre 1889.

GUIMET (Émile), place de la Miséricorde, Lyon (Rhône), et au Musée Guimet, avenue d'Iéna, Paris. — Élu membre de la Société le 22 janvier 1881 ; membre perpétuel.

GUSTAFSSON (Docteur Fridolf-*Vladimir*), professeur de littérature latine à l'Université, 1, Andreeg, Helsingfors (Finlande). — Élu membre de la Société le 16 mai 1885.

HALÉVY (Joseph), directeur adjoint pour les langues éthiopienne et himyarite et les langues touraniennes à l'École pratique des hautes études, 26, rue Aumaire, Paris.— Élu membre de la Société le 13 janvier 1872 ; vice-président en 1886 et 1887 ; président en 1888.

HARLEZ (C. DE), professeur à l'Université, Louvain (Belgique). — Élu membre de la Société le 18 novembre 1876.

HASDEŪ (Bogdan-*Petriceicŭ*), membre de l'Académie roumaine, de la Société littéraire serbe, etc., professeur de philologie comparée à l'Université de Bucarest, directeur général des Archives royales, membre du Conseil supérieur de l'instruction publique, directeur de la revue *Columna lui Traianŭ*, rue Mihaĭuvodă, Bucarest (Roumanie). — Élu membre de la Société le 4 février 1882.

HATZFELD (Adolphe), professeur au lycée Louis-le-Grand, ancien professeur à la Faculté des lettres de Grenoble, 7, rue de l'Odéon, Paris.— Élu membre de la Société le 1er février 1873.

100. HAUVION, 40, rue des Écoles, Paris. — Élu membre de la Société le 20 novembre 1886.

HAVERFIELD (F.), professeur à Christ-Church, Oxford, (Grande-Bretagne). — Élu membre de la Société le 18 novembre 1882; membre perpétuel.

HAVET (*Pierre-Antoine*-Louis), professeur de philologie latine au Collège de France, professeur de philologie latine à la Faculté des lettres, directeur d'études pour la philologie latine à l'École pratique des hautes études, 5, avenue de l'Opéra, Paris. — Élu membre de la Société le 20 novembre 1869; secrétaire adjoint de 1870 à 1882; membre perpétuel.

HENRY (Victor), professeur de sanscrit et de grammaire comparée à la Faculté des lettres, 105, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris. — Élu membre de la Société le 22 janvier 1881; membre perpétuel.

HÉRIOT-BUNOUST (L'abbé *Étienne-Eugène*-Louis), 55, rue Dutot, Paris. — Élu membre de la Société le 19 novembre 1887; membre perpétuel.

HERMANN (Eduard), 25, Spitalgasse, Cobourg (Allemagne). — Élu membre de la Société le 3 décembre 1892.

HOLLEAUX (Maurice), professeur à la Faculté des lettres, 9, quai de la Guillotière, Lyon (Rhône). — Élu membre de la Société le 30 avril 1892.

HOVELACQUE (Abel), professeur à l'École d'anthropologie, 38, rue de Luxembourg, Paris. — Élu membre de la Société le 4 décembre 1869.

IMBERT, receveur de l'enregistrement, Piousat (Puy-de-Dôme).— Élu membre de la Société le 14 décembre 1889.

JACKSON (James), archiviste-bibliothécaire de la Société de Géographie, 15, avenue d'Antin, Paris. — Élu membre de la Société le 22 juin 1879; membre perpétuel.

110. JEDLIČKA (Jaromir), membre du séminaire de philologie slave à l'Université de Prague, Vávrova ulice, č. 19, Královské Vinohrady (Bohême). — Élu membre de la Société le 19 décembre 1891.

JOB (Léon), professeur au lycée, 2, rue de la Hache, Nancy (Meurthe-et-Moselle). — Élu membre de la Société le 21 novembre 1885.

JORET (Charles), professeur à la Faculté des lettres, 5, rue Saint-Michel, Aix (Bouches-du-Rhône).— Élu membre de la Société le 10 janvier 1874; membre perpétuel.

KELLER (Otto), professeur à l'Université, 2, Kreuzherrenplatz, Prague (Bohême). — Élu membre de la Société le 14 janvier 1893.

KERN, professeur de sanscrit à l'Université, 41, Noordeinde, Leyde (Pays-Bas).— Élu membre de la Société le 15 mars 1873.

Kirste (*Ferdinand-Otto*-Jean), professeur de philologie orientale à l'Université, 2, Hafnerplatz, Graz, (Styrie). — Élu membre de la Société le 7 janvier 1872 ; membre perpétuel.

Laborde (Le marquis Joseph de), archiviste aux Archives nationales, 8, rue d'Anjou, Paris. — Élu membre de la Société le 29 décembre 1873 ; membre perpétuel.

Lacouperie (Docteur Albert Terrien de), ancien professeur de philologie indo-chinoise à l'University College, directeur du *Babylonian and Oriental Record*, 54, Bishop's Terrace, Walham Green, S. W., Londres. — Élu membre de la Société le 9 février 1889.

Lambert (Charles), professeur au Lycée, avenue du Parmelan, maison Falletti, Annecy (Haute-Savoie). — Élu membre de la Société le 3 mai 1890.

Laray (Henri), capitaine d'infanterie de marine, 22, rue d'Orsel, Paris. — Élu membre de la Société le 31 mai 1890 ; membre perpétuel.

120. Laurent, professeur au Collège Stanislas, 9, rue du Mont-Parnasse, Paris. — Élu membre de la Société le 14 avril 1883.

Lecocq (Gustave), 7, rue du Nouveau-Siècle, Lille (Nord).—Élu membre de la Société le 3 mai 1890.

Le Foyer, 252, rue de Rivoli, Paris. — Élu membre de la Société le 14 mai 1892.

Leger (Louis-*Paul*), professeur honoraire de langues et littératures slaves au Collège de France, professeur à l'École spéciale des langues orientales vivantes, à l'École de guerre et à l'École libre des Sciences politiques, 157, boulevard Saint-Germain, Paris. — Membre de la Société depuis l'origine, administrateur vice-président de 1866 à 1869, en 1880 et en 1881 ; président en 1882 ; membre perpétuel.

Lejay (L'abbé Paul), 119, rue du Cherche-Midi, Paris. — Élu membre de la Société le 17 mai 1890.

Lévi (Sylvain), maître de conférences de langue sanscrite à l'École pratique des hautes études, chargé de cours à la Faculté des lettres, 3, place Saint-Michel, Paris. — Élu membre de la Société le 10 janvier 1885 ; vice-président en 1891 et en 1892 ; président en 1893.

Liétard (Le docteur), Plombières (Vosges). — Membre de la Société en 1867.

Loth (Joseph), doyen de la Faculté des lettres, Rennes (Ille-et-Vilaine). — Élu membre de la Société le 25 mai 1878.

Malvoisin (Édouard), agrégé de l'Université, 4, impasse Cœur-de-Vey (56, avenue d'Orléans), Paris. — Membre de la Société en 1867 ; bibliothécaire du 7 février 1880 à la fin de 1881.

Maspero (*Camille-Charles*-Gaston), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de philologie et archéologie égyptiennes au Collège de France, directeur d'études pour la philologie et les antiquités égyptiennes à l'École pratique des hautes études, 24, avenue de l'Observetoire, Paris. — Membre de la Société en 1867 ; vice-président en 1877 et 1879 ; président en 1880.

130. Massieu de Clerval, 113, boulevard de la Reine, Versailles (Seine-et-Oise). — Membre de la Société depuis 1867.

Mathieu (E.), traducteur aux établissements Schneider, 126, route de Conches, au Creusot (Saône-et-Loire). — Élu membre de la Société le 8 mars 1890.

[illegible] (A.), maître de conférences de grammaire comparée à l'École pratique des hautes études, 28, boulevard Saint-Michel, Paris. — Élu membre de la Société le 25 février [illegible], membre perpétuel.

[illegible], professeur de l'Université, [illegible], avenue Pasteur, Asnières (Seine). — Élu membre de la Société le 6 mars [illegible].

[illegible] (Paul), 28, place Malesherbes, Paris. — Élu membre de la Société le 29 novembre [illegible]; membre perpétuel.

[illegible] (E.), docteur en philosophie, professeur à l'Académie Harris-Thorne et au collège du 1er arrondissement, 11, Tabernstrasse, 28, Vienne (Autriche). — Élu membre de la Société le 21 juin [illegible].

[illegible] (Alphonse), professeur au lycée, 42, rue des Facultés, Bordeaux (Gironde). — Élu membre de la Société le 6 février [illegible].

[illegible] (Marie-Paul-Hyacinthe), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de langues et littératures de l'Europe septentrionale au Collège de France, directeur de l'École des Chartes, 28, rue de Bonaparte, Paris. — Membre de la Société en [illegible]; membre perpétuel.

[illegible] (Charles), professeur à l'Université, [illegible], avenue d'Avroy, Liège (Belgique). — Élu membre de la Société le 26 février [illegible].

[illegible] (S.-J.), lecteur à l'Université, professeur à la [illegible] Akademie utschodn. I. [illegible] ulice, [illegible] 25 à Prague (Bohême). — Élu membre de la Société le 21 novembre [illegible]; administrateur en [illegible] et [illegible].

[illegible], professeur à l'Université, Bruxelles (Belgique). — Élu membre de la Société le 9 janvier [illegible].

[illegible], professeur à Amherst College, Amherst (Massachusetts, États-Unis d'Amérique). — Élu membre de la Société le [illegible] novembre [illegible].

[illegible] (Stanislas), 15, rue Vineuse, Paris. — Élu membre de la Société le 11 janvier [illegible].

[illegible] (Hubert), chef d'escadrons d'artillerie en retraite, 18, rue des Feuillantines, Paris. — Membre de la Société depuis l'origine; président en [illegible].

[illegible] (Charles), professeur au lycée, Besançon (Doubs). — Élu membre de la Société le 10 janvier [illegible].

[illegible] (Paul), professeur au gymnase, 12, rue Bonivard, Genève (Suisse). — Élu membre de la Société le 27 mai 1876; membre perpétuel.

Paris (Gaston-Bruno-Paulin), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de langue et littérature françaises du moyen âge au Collège de France, président de la Section des sciences historiques et philologiques à l'École pratique des hautes études, 3, rue Pomereu (134, rue de Longchamp), Paris. — Membre de la Société en [illegible]; vice-président en [illegible], en 1870-1871 et en 1872; président en 1873; membre perpétuel.

Pauwels (Léon), professeur de philologie grecque et grammaire comparée à l'Université, 308, rempart de la Byloque, Gand (Belgique). — Élu membre de la Société le 5 décembre 1883.

Pauwels (Le général de division Joseph-Charles-Théodore), 3, rue du Cirque, Paris. — Élu membre de la Société le 17 mars 1883; membre perpétuel.

Pascal (Ch.), professeur au lycée, Reims (Marne). — Admis dans la Société en [illegible].

150. PASSY (Paul), docteur ès lettres, 6, rue Labordère, Neuilly-sur-Seine (Seine). — Élu membre de la Société le 17 décembre 1892; membre perpétuel.

PAULI (Carl), docteur en philosophie, 15, Petersstrasse, Tr. B. III, Leipzig (Saxe). — Élu membre de la Société le 3 mars 1883.

PELLETAN (*Charles*-Camille), député, 7 et 9, rue Niepce, Paris. — Admis dans la Société en 1868.

PEÑAFIEL (Docteur Antonio), professeur de médecine et de chirurgie à l'Université, directeur général du Bureau de statistique, Mexico (Mexique). — Élu membre de la Société le 11 mai 1889; membre perpétuel.

PIERRET, conservateur du musée égyptien, au Louvre, Paris. — Était membre de la Société le 1er février 1870.

PLOIX (Charles-*Martin*), ingénieur hydrographe, 1, quai Malaquais, Paris. — Membre de la Société en 1867; vice-président en 1873 et en 1888; président en 1874 et en 1889; membre perpétuel.

POGNON (H.), consul de France, Bagdad (Turquie d'Asie). — Élu membre de la Société le 16 février 1884.

POLÍVKA (Jiří), privat-docent de philologie slave à l'Université, VII, 365, Prague (Bohême). — Élu membre de la Société le 25 juin 1892.

PSICHARI (Jean), directeur adjoint pour la philologie byzantine à l'École pratique des hautes études, 77, rue Claude Bernard, Paris. — Élu membre de la Société le 15 février 1884; administrateur de 1885 à 1889.

REINACH (Salomon), 38, rue de Lisbonne, Paris. — Élu membre de la Société le 21 février 1880.

160. RHYS (Prof. John), ancien fellow de Merton College, 87, Banbury road, Oxford (Grande-Bretagne).— Élu membre de la Société le 9 janvier 1875; membre perpétuel.

RŒRSCH (Alphonse), docteur en philosophie et lettres, 7, rue Casimir-Delavigne, Paris. — Élu membre de la Société le 28 janvier 1893.

ROGER (Maurice), professeur au lycée, 275, rue Solférino, Lille (Nord). — Élu membre de la Société le 20 mars 1886.

ROLLAND (Eugène), l'un des directeurs de la revue *Mélusine*, château de Grantmont, à Aunay-sous-Auneau, par Auneau (Eure-et-Loir), et à Paris, 2, rue des Chantiers.— Admis dans la Société en 1868; membre perpétuel.

ROSAPELLY (Le docteur), ancien interne des hôpitaux, 10, rue de Buci, Paris. — Élu membre de la Société le 27 mai 1876; membre perpétuel.

ROUSSELOT (L'abbé Jean), docteur ès lettres, l'un des directeurs de la *Revue des Patois gallo-romans*, 11, rue Littré, Paris. — Élu membre de la Société le 17 avril 1886.

RUDY (Charles), 7, rue Royale, Paris. — Membre de la Société depuis l'origine.

SABBATHIER (Paul), agrégé de l'Université, 15, rue du Cardinal-Lemoine, Paris. — Élu membre de la Société le 28 décembre 1889.

SAINT-DIDIER (Le baron DE), 1, boulevard de Latour-Maubourg, Paris. — Élu membre de la Société le 7 mars 1891.

SANCHEZ MOGUEL (Antonio), membre de l'Académie royale d'histoire, professeur à l'Université, Madrid (Espagne).— Élu membre de la Société le 5 février 1887.

170. SAUSSURE (Ferdinand DE), professeur à l'Université de Genève, Malagny-Versoix, près Genève (Suisse). — Élu membre de la Société le 13 mai 1876; secrétaire-adjoint de 1883 à 1891.

SAYCE (*Archibald*-Henry), professeur à l'Université, Oxford (Grande-Bretagne). — Élu membre de la Société le 5 janvier 1878; membre perpétuel.

[illegible] — En membre de la Société [illegible] mai 18[illegible].

[illegible] — En membre de la Société [illegible] mai 18[illegible].

[illegible] — En membre de la Société [illegible] novembre 18[illegible].

[illegible] — En membre de la Société [illegible] décembre 18[illegible] membre perpétuel.

[illegible] — En membre de la Société [illegible] décembre 18[illegible].

[illegible] — En membre de la Société [illegible] février 18[illegible] [illegible] 18[illegible].

[illegible] — En membre de la Société [illegible] avril 18[illegible] membre perpétuel.

[illegible] — En membre de la Société [illegible] mai 18[illegible].

[illegible] — En membre de la Société [illegible] février 18[illegible].

[illegible] — En membre de la Société [illegible] février 18[illegible].

[illegible] — En membre de la Société [illegible] mars 18[illegible].

[illegible] — En membre de la Société [illegible] février 18[illegible].

[illegible] — En membre de la Société [illegible] février 18[illegible].

[illegible] — En membre de la Société [illegible] novembre 18[illegible].

[illegible] — En membre de la Société [illegible] novembre 18[illegible] membre perpétuel.

[illegible] — En membre de la Société [illegible] février 18[illegible].

[illegible] — En membre de la Société [illegible] avril 18[illegible] membre perpétuel.

[illegible] — En membre de la Société [illegible] avril 18[illegible].

[illegible] — En membre de la Société [illegible] mars 18[illegible].

[illegible] — En membre de la Société [illegible] avril 18[illegible] membre perpétuel.

[illegible] — En membre de la Société [illegible] mai 18[illegible].

inscriptions et belles-lettres), professeur de langues et littératures celtiques au Collège de France, directeur de la *Revue celtique*, 84, boulevard Montparnasse, Paris.— Membre de la Société en 1867 ; vice-président en 1881 et 1882 ; président en 1883.

Ascoli (Graziadio *I.*), correspondant de l'Institut de France (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à l'Institut royal, Milan (Italie). — Élu membre de la Société le 22 juillet 1876 ; membre perpétuel.

Audouin, maître de conférences à la Faculté des lettres, 36, rue de la Balance, Toulouse (Haute-Garonne). — Élu membre de la Société le 23 février 1889.

Aymonier (Le commandant Étienne-*François*), directeur de l'École Coloniale, 38, rue du Général Foy, Paris. — Élu membre de la Société le 4 février 1882; vice-président en 1892 et en 1893.

Badareŭ (Le Prof. Alexandre), ancien élève de l'École des hautes études, 36, strada Pecurarĭ, Jassy (Roumanie). — Élu membre de la Société le 26 avril 1884.

10. Bailly (Anatole), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur honoraire de l'Université, 91, rue Bannier, Orléans (Loiret). — Admis dans la Société en 1868.

Baize (Louis), professeur au lycée Charlemagne, 28, rue du Luxembourg, Paris. — Élu membre de la Société le 22 janvier 1881 ; bibliothécaire de 1882 à 1888.

Barbelenet (Daniel), licencié ès lettres, élève de l'École pratique des hautes études, 75 bis, rue Monge, Paris. — Élu membre de la Société le 17 décembre 1892; bibliothécaire en 1893.

Barbier de Meynard, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France et à l'École spéciale des langues orientales vivantes, 18, boulevard de Magenta, Paris. — Membre de la Société depuis le 2 février 1884.

Baron (Charles), maître de conférences à la Faculté des lettres, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). — Élu membre de la Société le 22 janvier 1887.

Barth (Auguste), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), 6, rue du Vieux-Colombier, Paris. — Élu membre de la Société le 10 mars 1873.

Barthélemy (Adrien), drogman-chancelier du Consulat général de France, Alep (Syrie). — Élu membre de la Société le 16 février 1884.

Basset (René), professeur de langue et de littérature arabes à l'École supérieure des Lettres, Agha 49, rue Michelet, Alger-Mustapha (Algérie). — Élu membre de la Société le 2 juin 1888.

Baudat (Emile), professeur à l'Université, Lausanne (Suisse). — Élu membre de la Société le 5 janvier 1878 ; bibliothécaire en 1879.

Baudisch (Julius), docteur en philosophie, III, 2, Radetzkystrasse, 2, Vienne (Autriche). — Élu membre de la Société le 3 décembre 1892.

20. Baudouin de Courtenay (J.), professeur de grammaire comparée des langues slaves à l'Université, Jurgew (Russie). — Élu membre de la Société le 3 décembre 1881 ; membre perpétuel.

Bauer (Alfred), 17, rue Tournefort, Paris. — Élu membre de la Société le 9 janvier 1875.

Baunack (Johannes), docteur en philosophie, 32, Hospitalstrasse, Leipzig (Saxe). — Élu membre de la Société le 26 juin 1880.

Beljame (Alexandre), maître de conférences de langue et littérature an-

glaises à la Faculté des lettres, 29, rue de Condé, Paris. — Membre de la Société en 1867.

Benloew (Louis), 48, rue Copernic, Paris.— Admis dans la Société en 1868.

Berger (Philippe), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), chargé du cours d'hébreu à la Faculté de théologie protestante, 1, rue de Seine, Paris. — Élu membre de la Société le 1er juin 1872; trésorier depuis le 11 avril 1874 jusqu'au 31 décembre 1891; vice-président en 1890 et en 1891; président en 1892; membre perpétuel.

Bezsonov (Pierre), professeur à l'Université, Kharkov (Russie).— Élu membre de la Société le 23 novembre 1878.

Bianu (Le professeur Jean), bibliothécaire de l'Académie roumaine, 135, calea Victoriei, Bucarest (Roumanie). — Élu membre de la Société le 3 mars 1883.

Bibesco (Le prince Alexandre), 69, rue de Courcelles, Paris.— Élu membre de la Société le 6 juin 1874; vice-président en 1893; membre perpétuel.

Bijvanck (W. G. C.), docteur ès lettres, 37a Laarderweg, Hilversum, près Amsterdam (Pays-Bas).—Élu membre de la Société le 28 décembre 1889.

M. Bikélas (D.), Athènes (Grèce). — Élu membre de la Société le 5 juillet 1884.

Blanc (Alphonse), professeur au collège, Narbonne (Aude). — Élu membre de la Société le 20 février 1875.

Blonay (Godefroy de), élève de l'École pratique des hautes études, 5, rue de Médicis, Paris. — Élu membre de la Société le 30 janvier 1892.

Boisacq (Émile), docteur agrégé de l'Université de Bruxelles, 4, rue de l'École-de-Médecine, Paris.— Élu membre de la Société le 13 février 1892.

Boissier (*Marie-Louis-Antoine*-Gaston), membre de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, administrateur du Collège de France, maître de conférences à l'École normale supérieure. 8, rue de Tournon, Paris. — Membre de la Société depuis le 8 mai 1869.

Bonnardot (François), archiviste paléographe, sous-inspecteur du service des travaux historiques de la ville de Paris, 106, avenue de la République, Montrouge (Seine). — Admis dans la Société en 1868; vice-président de 1887 à 1889; président en 1890; membre perpétuel.

Borel (Frédéric), 96, rue Miromesnil, Paris. — Élu membre de la Société le 3 mars 1883.

Bossert (A.), inspecteur d'Académie, 51, rue d'Assas, Paris.— Élu membre de la Société le 2 décembre 1882.

Boucherie (Adhémar), chef de bataillon en retraite, Angoulême (Charente). — Élu membre de la Société le 12 mai 1883.

Bovier-Lapierre, ancien professeur de l'Université, 8, rue Garancière, Paris. — Présenté pour être membre de la Société le 9 juin 1871; bibliothécaire du 25 mai 1878 au 1er janvier 1879.

M. Boyer (Paul), professeur de langue russe à l'École spéciale des langues orientales vivantes, 86, rue de l'Université, Paris. — Élu membre de la Société le 8 décembre 1888; trésorier depuis le 1er janvier 1892.

Bréal (Auguste), élève de l'École spéciale des langues orientales et de l'École pratique des hautes études, 70, rue d'Assas, Paris. — Élu membre de la Société le 5 décembre 1891.

Bréal (Michel-*Jules-Alfred*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), inspecteur général de l'enseignement supérieur, professeur de grammaire comparée au Collège de France, directeur d'études à l'École pratique des hautes études, 70, rue d'Assas,

Paris. — Membre de la Société en 1867; secrétaire depuis 1868; membre perpétuel.

Bugge (Sophus), professeur à l'Université, Christiania (Norvège). — Élu membre de la Société le 5 janvier 1878.

Caloiano (Michel B. C.), docteur ès lettres, professeur au lycée, Craiova (Roumanie). — Élu membre de la Société le 8 mars 1879.

Carnel (L'abbé), aumônier de l'Hôpital militaire, Lille (Nord). — Élu membre de la Société le 5 décembre 1891.

Carrière (Auguste), directeur adjoint pour les langues hébraïque, chaldaïque et syriaque à l'École pratique des hautes études, professeur de langue arménienne à l'École spéciale des langues orientales vivantes, 35, rue de Lille, Paris. — Élu membre de la Société le 10 février 1873; vice-président en 1875 et 1876.

Cart (Théophile), professeur au lycée Henri IV, 12, rue Soufflot, Paris. — Élu membre de la Société le 17 décembre 1892.

Chabaneau (Camille), chargé du cours de langues romanes à la Faculté des lettres, Montpellier (Hérault). — Élu membre de la Société le 21 novembre 1868.

Charencey (*Charles-Félix*-Hyacinthe Gouhier, comte de), membre du Conseil général de l'Orne, 24, rue de la Chaise, Paris. — Membre de la Société depuis l'origine et son premier secrétaire; bibliothécaire de 1868 à 1873; vice-président en 1874, 1883 et 1884; président en 1885.

50. Chenevière (Adolphe), docteur ès lettres, Campuget, par Manduel (Gard). — Élu membre de la Société le 20 janvier 1883.

Chilot (Narcisse), licencié ès lettres, élève de l'École pratique des hautes études et de l'École des langues orientales vivantes, 24, rue de Paris, Villeneuve-Saint-Georges (Seine-et-Oise). — Élu membre de la Société le 14 janvier 1893.

Colinet (Ph.), professeur à l'Université, Louvain (Belgique). — Élu membre de la Société le 25 juin 1892; membre perpétuel.

Comte (Charles), professeur de rhétorique au lycée, Versailles (Seine-et-Oise). — Élu membre de la Société le 4 février 1882.

Cornu (Jules), professeur à l'Université, 9, Salmovská ulice, Prague (Bohême). — Élu membre de la Société le 19 juillet 1873.

Coubronne (Louis), professeur au lycée, Nantes (Loire-Inférieure). — Élu membre de la Société le 25 janvier 1879.

Cousin (Georges), maître de conférences à la Faculté des lettres, 59, boulevard Stanislas, Nancy (Meurthe-et-Moselle). — Élu membre de la Société le 8 février 1890.

Cuny (Albert), 60, rue du Port, Lille (Nord). — Élu membre de la Société le 9 mai 1891.

Darmesteter (James), professeur de langues et littératures de la Perse au Collège de France, directeur d'études pour la langue zende à l'École pratique des hautes études, 9, rue Bara, Paris. — Élu membre de la Société le 20 décembre 1873; vice-président en 1884, 1885 et 1886; président en 1887.

David (René), ingénieur, 60, rue des Écoles, Paris. — Élu membre de la Société le 18 février 1882.

60. Delaire (Alexis), 238, boulevard Saint-Germain, Paris. — Élu membre de la Société le 18 novembre 1876; membre perpétuel.

DELAPLANE (A.), chef de bureau au Ministère des travaux publics, 244, boulevard Saint-Germain, Paris.— Admis dans la Société en 1868.

DELONDRE (Gustave), 16, rue Mouton-Duvernet, Paris. — Membre de la Société en 1867.

DERENBOURG (Hartwig), professeur d'arabe littéral à l'École spéciale des langues orientales vivantes, directeur adjoint pour la langue arabe et les religions de l'Arabie à l'École pratique des hautes études, professeur honoraire du Séminaire israélite, 56, rue de la Victoire, Paris.— Membre de la Société depuis 1866 ; secrétaire adjoint de 1866 à 1868 ; membre perpétuel.

DERENBOURG (Joseph), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), 27, rue de Dunkerque, Paris. — Membre de la Société depuis le 22 juillet 1871.

DIANO (Jean *N.*), licencié ès lettres, élève de l'École pratique des hautes etudes, 18, rue de la Sorbonne, Paris. — Élu membre de la Société le 7 février 1891.

DIEULAFOY (*Auguste*-Marcel), 2, impasse Conti, Paris. — Élu membre de la Société le 28 décembre 1884.

DONNER (O.), professeur de sanscrit et grammaire comparée à l'Université, Helsingfors (Finlande). — Élu membre de la Société le 19 juin 1869.

DOTTIN (Georges), maître de conférences à la Faculté des lettres, 3 bis, rue de Nemours, Rennes (Ille-et-Vilaine). — Élu membre de la Société le 6 décembre 1884 ; bibliothécaire de 1888 à 1891.

DURAND-GRÉVILLE (Émile-*Alix*), 68, rue Blanche, Paris.— Élu membre de la Société le 1er avril 1882 ; membre perpétuel.

70. DUTENS (Alfred), 50, rue François Ier, Paris. — Élu membre de la Société le 19 juillet 1879.

DUTILLEUL (Jean-Baptiste), 18, rue Servandoni, Paris. — Élu membre de la Société le 26 janvier 1889.

DUVAL (*Paul*-Rubens), membre de la Société asiatique et de la Société des études juives, 11, rue de Sontay, Paris. — Élu membre de la Société le 18 février 1882 ; vice-président en 1885 ; président en 1886.

DUVAU (Louis), maître de conférences de grammaire comparée à l'École pratique des hautes études, l'un des directeurs de la *Revue de Philologie, de Littérature et d'Histoire anciennes*, 22, quai de Béthune, Paris. — Élu membre de la Société le 6 décembre 1884; administrateur depuis le 1er janvier 1892.

ÉDON, professeur au lycée Henri IV, 21, rue de Vaugirard, Paris. — Élu membre de la Société le 29 mai 1880.

ELLIOTT (Richard-*T.*), professeur à Trinity college, Melbourne (Australie). — Élu membre de la Société le 24 novembre 1888.

ERNAULT (Émile-*Jean-Marie*), professeur à la Faculté des lettres, 2, rue Saint-Maixent, Poitiers (Vienne). — Élu membre de la Société le 18 décembre 1875 ; administrateur de 1882 au 24 mai 1884 ; membre perpétuel.

ESTLANDER (Karl-*G.*), professeur à l'Université, Helsingfors (Finlande). — Membre de la Société en 1867.

ÉTIENNE (E.), professeur au lycée, chargé de cours à la Faculté des lettres de Nancy, 51, faubourg Saint-Sébastien, Maxeville, par Nancy (Meurthe-et-Moselle). — Élu membre de la Société le 6 décembre 1890.

Fécamp (Albert), bibliothécaire de la Bibliothèque universitaire, 15, rue du Manège, Montpellier (Hérault).— Élu membre de la Société le 13 janvier 1877.

80. Finot (Louis), sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, 49, rue Claude-Bernard, Paris.— Élu membre de la Société le 25 juin 1892.

Fleury (Jean), lecteur à l'Université impériale, 33, rue des Officiers, Saint-Pétersbourg (Russie).— Élu membre de la Société le 21 décembre 1878 ; membre perpétuel.

Gaidoz (Henri), directeur d'études pour les langues et littératures celtiques à l'École pratique des hautes études, professeur à l'École des sciences politiques, l'un des directeurs de la revue *Mélusine*, 22, rue Servandoni, Paris. — Membre de la Société en 1867 ; administrateur de 1870-1871 au 27 janvier 1877 ; vice-président en 1879 et 1880 ; président en 1881.

Gasc-Desfossés (Alfred), professeur au lycée, 18, Façade de l'Esplanade Lille (Nord). — Élu membre de la Société le 9 mars 1889.

Gilliéron (Jules), directeur adjoint pour les langues romanes à l'École pratique des hautes études, l'un des directeurs de la *Revue des Patois gallo-romans*, 2, place de la République, Levallois-Perret (Seine). — Élu membre de la Société le 28 avril 1877.

Godefroy (Frédéric), 20, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris. — Élu membre de la Société le 24 mai 1879.

Gohin (Ferdinand), maître répétiteur au lycée Saint-Louis, Paris. — Élu membre de la Société le 30 janvier 1892.

Gonnet (L'abbé), maison Sainte-Catherine, Écully (Rhône). — Élu membre de la Société le 12 juin 1875 ; membre perpétuel.

Graffin (L'abbé R.), professeur à l'Institut catholique, 47, rue d'Assas, Paris. — Élu membre de la Société le 8 mars 1890.

Grammont (Maurice), maître de conférences à la Faculté des lettres, Dijon (Côte-d'Or). — Élu membre de la Société le 14 décembre 1889.

90 Grandgent (Charles), professeur à l'Université de Harvard, Cambridge (Massachussets, États-Unis d'Amérique). — Élu membre de la Société le 29 mai 1886.

Granges (Ch. M. des), agrégé des lettres, professeur au Collège Stanislas, 9, chaussée de la Muette, Paris. — Élu membre de la Société le 22 novembre 1890.

Grasserie (Raoul de la), juge au Tribunal, 4, rue de Bourbon, Rennes (Ille-et-Vilaine). — Élu membre de la Société le 14 mai 1887.

Gréard (O.), membre de l'Académie française et de l'Académie des sciences morales et politiques, vice-recteur de l'Académie de Paris, à la Sorbonne. — Membre de la Société depuis le 14 décembre 1889.

Guimet (Émile), place de la Miséricorde, Lyon (Rhône), et au Musée Guimet, avenue d'Iéna, Paris. — Élu membre de la Société le 22 janvier 1881 ; membre perpétuel.

Gustafsson (Docteur Fridolf-*Vladimir*), professeur de littérature latine à l'Université, 1, Andreeg, Helsingfors (Finlande). — Élu membre de la Société le 16 mai 1885.

Halévy (Joseph), directeur adjoint pour les langues éthiopienne et himyarite et les langues touraniennes à l'École pratique des hautes études, 26, rue Aumaire, Paris.— Élu membre de la Société le 13 janvier 1872 ; vice-président en 1886 et 1887 ; président en 1888.

Harlez (C. de), professeur à l'Université, Louvain (Belgique). — Élu membre de la Société le 18 novembre 1876.

Hasdeŭ (Bogdan-*Petriceicŭ*), membre de l'Académie roumaine, de la Société littéraire serbe, etc., professeur de philologie comparée à l'Université de Bucarest, directeur général des Archives royales, membre du Conseil supérieur de l'instruction publique, directeur de la revue *Columna lui Traianŭ*, rue Mihaïuvodă, Bucarest (Roumanie). — Élu membre de la Société le 4 février 1882.

Hatzfeld (Adolphe), professeur au lycée Louis-le-Grand, ancien professeur à la Faculté des lettres de Grenoble, 7, rue de l'Odéon, Paris.— Élu membre de la Société le 1er février 1873.

100. Hauvion, 40, rue des Écoles, Paris. — Élu membre de la Société le 20 novembre 1886.

Haverfield (F.), professeur à Christ-Church, Oxford, (Grande-Bretagne). — Élu membre de la Société le 18 novembre 1882; membre perpétuel.

Havet (*Pierre-Antoine*-Louis), professeur de philologie latine au Collège de France, professeur de philologie latine à la Faculté des lettres, directeur d'études pour la philologie latine à l'École pratique des hautes études, 5, avenue de l'Opéra, Paris. — Élu membre de la Société le 20 novembre 1869; secrétaire adjoint de 1870 à 1882; membre perpétuel.

Henry (Victor), professeur de sanscrit et de grammaire comparée à la Faculté des lettres, 105, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris. — Élu membre de la Société le 22 janvier 1881; membre perpétuel.

Hériot-Bunoust (L'abbé *Étienne-Eugène*-Louis), 55, rue Dutot, Paris. — Élu membre de la Société le 19 novembre 1887; membre perpétuel.

Hermann (Eduard), 25, Spitalgasse, Cobourg (Allemagne). — Élu membre de la Société le 3 décembre 1892.

Holleaux (Maurice), professeur à la Faculté des lettres, 9, quai de la Guillotière, Lyon (Rhône). — Élu membre de la Société le 30 avril 1892.

Hovelacque (Abel), professeur à l'École d'anthropologie, 38, rue de Luxembourg, Paris.— Élu membre de la Société le 4 décembre 1869.

Imbert, receveur de l'enregistrement, Piousat (Puy-de-Dôme).— Élu membre de la Société le 14 décembre 1889.

Jackson (James), archiviste-bibliothécaire de la Société de Géographie, 15, avenue d'Antin, Paris. — Élu membre de la Société le 22 juin 1879; membre perpétuel.

110. Jedlička (Jaromir), membre du séminaire de philologie slave à l'Université de Prague, Vávrova ulice, č. 19, Královské Vinohrady (Bohême). — Élu membre de la Société le 19 décembre 1891.

Job (Léon), professeur au lycée, 2, rue de la Hache, Nancy (Meurthe-et-Moselle). — Élu membre de la Société le 21 novembre 1885.

Joret (Charles), professeur à la Faculté des lettres, 5, rue Saint-Michel, Aix (Bouches-du-Rhône).— Élu membre de la Société le 10 janvier 1874; membre perpétuel.

Keller (Otto), professeur à l'Université, 2, Kreuzherrenplatz, Prague (Bohême). — Élu membre de la Société le 14 janvier 1893.

Kern, professeur de sanscrit à l'Université, 41, Noordeinde, Leyde (Pays-Bas).— Élu membre de la Société le 15 mars 1873.

Kirste (*Ferdinand-Otto*-Jean), professeur de philologie orientale à l'Université, 2, Hafnerplatz, Graz, (Styrie). — Élu membre de la Société le 7 janvier 1872 ; membre perpétuel.

Laborde (Le marquis Joseph de), archiviste aux Archives nationales, 8, rue d'Anjou, Paris. — Élu membre de la Société le 29 décembre 1873 ; membre perpétuel.

Lacouperie (Docteur Albert Terrien de), ancien professeur de philologie indo-chinoise à l'University College, directeur du *Babylonian and Oriental Record*, 54, Bishop's Terrace, Walham Green, S. W., Londres. — Élu membre de la Société le 9 février 1889.

Lambert (Charles), professeur au Lycée, avenue du Parmelan, maison Falletti, Annecy (Haute-Savoie). — Élu membre de la Société le 3 mai 1890.

Laray (Henri), capitaine d'infanterie de marine, 22, rue d'Orsel, Paris. — Élu membre de la Société le 31 mai 1890 ; membre perpétuel.

120. Laurent, professeur au Collège Stanislas, 9, rue du Mont-Parnasse, Paris. — Élu membre de la Société le 14 avril 1883.

Lecocq (Gustave), 7, rue du Nouveau-Siècle, Lille (Nord).—Élu membre de la Société le 3 mai 1890.

Le Foyer, 252, rue de Rivoli, Paris. — Élu membre de la Société le 14 mai 1892.

Leger (Louis-*Paul*), professeur honoraire de langues et littératures slaves au Collège de France, professeur à l'École spéciale des langues orientales vivantes, à l'École de guerre et à l'École libre des Sciences politiques, 157, boulevard Saint-Germain, Paris. — Membre de la Société depuis l'origine, administrateur vice-président de 1866 à 1869, en 1880 et en 1881 ; président en 1882 ; membre perpétuel.

Lejay (L'abbé Paul), 119, rue du Cherche-Midi, Paris. — Élu membre de la Société le 17 mai 1890.

Lévi (Sylvain), maître de conférences de langue sanscrite à l'École pratique des hautes études, chargé de cours à la Faculté des lettres, 3, place Saint-Michel, Paris. — Élu membre de la Société le 10 janvier 1885 ; vice-président en 1891 et en 1892 ; président en 1893.

Liétard (Le docteur), Plombières (Vosges). — Membre de la Société en 1867.

Loth (Joseph), doyen de la Faculté des lettres, Rennes (Ille-et-Vilaine). — Élu membre de la Société le 25 mai 1878.

Malvoisin (Édouard), agrégé de l'Université, 4, impasse Cœur-de-Vey (56, avenue d'Orléans), Paris. — Membre de la Société en 1867 ; bibliothécaire du 7 février 1880 à la fin de 1881.

Maspero (*Camille-Charles*-Gaston), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de philologie et archéologie égyptiennes au Collège de France, directeur d'études pour la philologie et les antiquités égyptiennes à l'École pratique des hautes études, 24, avenue de l'Observetoire, Paris. — Membre de la Société en 1867 ; vice-président en 1877 et 1879 ; président en 1880.

130. Massieu de Clerval, 113, boulevard de la Reine, Versailles (Seine-et-Oise). — Membre de la Société depuis 1867.

Mathieu (E.), traducteur aux établissements Schneider, 126, route de Conches, au Creusot (Saône-et-Loire). — Élu membre de la Société le 8 mars 1890.

Meillet (A.), maître de conférences de grammaire comparée à l'École pratique des hautes études, 24, boulevard Saint-Michel, Paris. — Élu membre de la Société le 23 février 1889; membre perpétuel.

Mélèse, professeur de l'Université, 22, avenue Flachat, Asnières (Seine). — Élu membre de la Société le 8 mars 1889.

Melon (Paul), 24, place Malesherbes, Paris. — Élu membre de la Société le 19 novembre 1870; membre perpétuel.

Merwart (K.), docteur en philosophie, professeur à l'Académie Marie-Thérèse et au collège du IIe arrondissement, II, Taborstrasse, 28, Vienne (Autriche). — Élu membre de la Société le 21 juin 1884.

Meyer (Alphonse), professeur au lycée, 43, rue des Facultés, Bordeaux (Gironde). — Élu membre de la Société le 6 février 1875.

Meyer (*Marie*-Paul-*Hyacinthe*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de langues et littératures de l'Europe méridionale au Collège de France, directeur de l'École des Chartes, 26, rue de Boulainvilliers, Paris.— Membre de la Société en 1867; membre perpétuel.

Michel (Charles), professeur à l'Université, 110, avenue d'Avroy, Liège (Belgique).— Élu membre de la Société le 16 février 1878.

Mohl (B.-Jiří), lecteur à l'Université, professeur à la Česko-slovanská Akademie obchodní, I, konvitská ulice, č. 24 a, Prague (Bohême). — Élu membre de la Société le 21 novembre 1885; administrateur en 1890 et 1891.

140. Monseur, professeur à l'Université, Bruxelles (Belgique). —Élu membre de la Société le 9 janvier 1885.

Montague, professeur à Amherst College, Amherst (Massachussets, États-Unis d'Amérique). — Élu membre de la Société le 30 novembre 1889.

Morteveille (Stanislas), 15, rue Vineuse, Paris. — Élu membre de la Société le 11 janvier 1879.

Mowat (Robert), chef d'escadrons d'artillerie en retraite, 10, rue des Feuillantines, Paris.— Membre de la Société depuis l'origine; président en 1878.

Noel (Charles), professeur au lycée, Besançon (Doubs). — Élu membre de la Société le 10 janvier 1885.

Oltramare (Paul), professeur au gymnase, 12, rue Bonivard, Genève (Suisse).— Élu membre de la Société le 27 mai 1876 ; membre perpétuel.

Paris (Gaston-*Bruno-Paulin*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de langue et littérature françaises du moyen âge au Collège de France, président de la Section des sciences historiques et philologiques à l'École pratique des hautes études, 3, rue Pomereu (131, rue de Lonchamp), Paris. — Membre de la Société en 1867 ; vice-président en 1869, en 1870-1871 et en 1872 ; président en 1873 ; membre perpétuel.

Parmentier (Léon), professeur de philologie grecque et grammaire comparée à l'Université, 308, rempart de la Byloque, Gand (Belgique). — Élu membre de la Société le 5 décembre 1885.

Parmentier (Le général de division *Joseph-Charles*-Théodore), 5, rue du Cirque, Paris. — Élu membre de la Société le 17 mars 1883; membre perpétuel.

Pascal (Ch.), professeur au lycée, Reims (Marne). — Admis dans la Société en 1886.

150. PASSY (Paul), docteur ès lettres, 6, rue Labordère, Neuilly-sur-Seine (Seine). — Élu membre de la Société le 17 décembre 1892; membre perpétuel.

PAULI (Carl), docteur en philosophie, 15, Petersstrasse, Tr. B. III, Leipzig (Saxe). — Élu membre de la Société le 3 mars 1883.

PELLETAN (*Charles*-Camille), député, 7 et 9, rue Niepce, Paris. — Admis dans la Société en 1868.

PEÑAFIEL (Docteur Antonio), professeur de médecine et de chirurgie à l'Université, directeur général du Bureau de statistique, Mexico (Mexique). — Élu membre de la Société le 11 mai 1889; membre perpétuel.

PIERRET, conservateur du musée égyptien, au Louvre, Paris. — Était membre de la Société le 1er février 1870.

PLOIX (Charles-*Martin*), ingénieur hydrographe, 1, quai Malaquais, Paris. — Membre de la Société en 1867; vice-président en 1873 et en 1888; président en 1874 et en 1889; membre perpétuel.

POGNON (H.), consul de France, Bagdad (Turquie d'Asie). — Élu membre de la Société le 16 février 1884.

POLÍVKA (Jiří), privat-docent de philologie slave à l'Université, VII, 365, Prague (Bohême). — Élu membre de la Société le 25 juin 1892.

PSICHARI (Jean), directeur adjoint pour la philologie byzantine à l'École pratique des hautes études, 77, rue Claude Bernard, Paris. — Élu membre de la Société le 15 février 1884; administrateur de 1885 à 1889.

REINACH (Salomon), 38, rue de Lisbonne, Paris. — Élu membre de la Société le 21 février 1880.

160. RHYS (Prof. John), ancien fellow de Merton College, 87, Banbury road, Oxford (Grande-Bretagne).— Élu membre de la Société le 9 janvier 1875; membre perpétuel.

RŒRSCH (Alphonse), docteur en philosophie et lettres, 7, rue Casimir-Delavigne, Paris. — Élu membre de la Société le 28 janvier 1893.

ROGER (Maurice), professeur au lycée, 275, rue Solférino, Lille (Nord). — Élu membre de la Société le 20 mars 1886.

ROLLAND (Eugène), l'un des directeurs de la revue *Mélusine*, château de Grantmont, à Aunay-sous-Auneau, par Auneau (Eure-et-Loir), et à Paris, 2, rue des Chantiers.— Admis dans la Société en 1868; membre perpétuel.

ROSAPELLY (Le docteur), ancien interne des hôpitaux, 10, rue de Buci, Paris. — Élu membre de la Société le 27 mai 1876; membre perpétuel.

ROUSSELOT (L'abbé Jean), docteur ès lettres, l'un des directeurs de la *Revue des Patois gallo-romans*, 11, rue Littré, Paris. — Élu membre de la Société le 17 avril 1886.

RUDY (Charles), 7, rue Royale, Paris. — Membre de la Société depuis l'origine.

SABBATHIER (Paul), agrégé de l'Université, 15, rue du Cardinal-Lemoine, Paris. — Élu membre de la Société le 28 décembre 1889.

SAINT-DIDIER (Le baron DE), 1, boulevard de Latour-Maubourg, Paris. — Élu membre de la Société le 7 mars 1891.

SANCHEZ MOGUEL (Antonio), membre de l'Académie royale d'histoire, professeur à l'Université, Madrid (Espagne).— Élu membre de la Société le 5 février 1887.

170. SAUSSURE (Ferdinand DE), professeur à l'Université de Genève, Malagny-Versoix, près Genève (Suisse). — Élu membre de la Société le 13 mai 1876; secrétaire-adjoint de 1883 à 1891.

SAYCE (*Archibald*-Henry), professeur à l'Université, Oxford (Grande-Bretagne). — Élu membre de la Société le 5 janvier 1878; membre perpétuel.

SAVOUS (Édouard), professeur à la Faculté des lettres, Besançon (Doubs). — Élu membre de la Société le 2 mai 1885.

SCHLS (L'abbé G.-H.), curé de Fontenoille, par Sainte-Cécile (Belgique). — Élu membre de la Société le 8 juin 1889.

SCHLEMMER DE BANYAVÓLGY (Le chevalier Charles), directeur de la Chancellerie des finances, consul de Perse, via Sant' Andrea, 573, Fiume (Hongrie). — Élu membre de la Société le 30 novembre 1889.

SCHLUMBERGER (Gustave-*Léon*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), 140, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris. — Membre de la Société depuis le 3 décembre 1881 ; membre perpétuel.

SCHRIJNEN (Joseph), docteur en philosophie, 1, Commelinstraat, Amsterdam (Pays-Bas). — Élu membre de la Société le 5 décembre 1891.

SCHWOB (Marcel), 2, rue de l'Université, Paris. — Élu membre de la Société le 9 février 1889 ; bibliothécaire en 1892.

SÉBILLOT (Paul), directeur de la *Revue des Traditions populaires*, 4, rue de l'Odéon, Paris. — Élu membre de la Société le 28 avril 1883 ; membre perpétuel.

SENART (Émile), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), château de la Pelice, près la Ferté-Bernard (Sarthe), et à Paris, 18, rue François Ier — Admis dans la Société en 1868 ; membre perpétuel.

100. SÉNÉCHAL (Edmond), inspecteur des finances, 56, boulevard de Port-Royal, Paris. — Élu membre de la Société le 16 mai 1885.

SÉPET (Marius), bibliothécaire à la bibliothèque nationale, 2, rue de l'Union, Clamart (Seine). — Était membre de la Société le 1er février 1870.

SPECHT (Edouard), 195, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris. — Membre de la Société depuis 1867.

SPELDER (J.-S.), professeur de philologie latine à l'Université, Groningue (Pays-Bas). — Élu membre de la Société le 2 février 1878.

SPIEGELBERG, docteur en philosophie, 2, Kurze strasse, Hannover (Allemagne). — Élu membre de la Société le 26 mars 1892.

SPIRO (Jean-*Henri*), professeur à l'Université de Lausanne, Vufflens-la-Ville, près Lausanne (Suisse). — Élu membre de la Société le 18 février 1882.

STOKES (Whitley), associé étranger de l'Institut de France (Académie des inscriptions et belles-lettres), ancien membre du Governor's Council à Calcutta, 15, Grenville Place, S. W., Londres. — Élu membre de la Société le 5 novembre 1881.

STORM (Johan), professeur à l'Université, Christiania (Norvège). — Élu membre de la Société le 23 novembre 1872 ; membre perpétuel.

STURM (P.-V.), professeur à l'Athénée, Luxembourg (grand-duché de Luxembourg). — Élu membre de la Société le 20 février 1875.

SUDRE (Léopold-*Maurice-Pierre-Timothée*), professeur au collège Stanislas, 42, boulevard Montparnasse, Paris. — Élu membre de la Société le 2 avril 1887 ; membre perpétuel.

100. SVRLJUGA (*Ivan* Kr.), Osiek (Croatie). — Élu membre de la Société le 17 avril 1880.

TAVERNEY (Adrien), Jongny, près Vevey (Suisse). — Élu membre de la Société le 17 mars 1883.

TEGNÉR, professeur à l'Université, Lund (Suède). — Élu membre de la Société le 17 avril 1875 ; membre perpétuel.

THOMSEN (Wilh.), professeur à l'Université, 150, Gamle Kongevei, Copenhague (Danemark). — Élu membre de la Société le 21 mai 1870.

Toubin (Édouard), archiviste, Salins (Jura). — Élu membre de la Société le 5 mars 1887.

Tournier (Édouard), directeur d'études pour la philologie grecque à l'École pratique des hautes études, maître de conférences à l'École normale supérieure, 16, rue de Tournon, Paris. — Membre de la Société depuis l'origine; vice-président en 1872.

Tourtoulon (Le baron Charles de), château de Valergues, par Lansargues (Hérault). — Élu membre de la Société le 25 avril 1869.

Van der Vliet, professeur à l'Université, Utrecht (Pays-Bas). — Élu membre de la Société le 11 mars 1893.

Verrier (Paul), professeur au Lycée, 32, rue Maurepas, Versailles (Seine-et-Oise). — Élu membre de la Société le 12 mars 1892.

Vogüé (Le marquis *Charles-Jean*-Melchior de), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), ancien ambassadeur de France à Vienne, 2, rue Fabert, Paris.— Membre de la Société depuis le 27 mars 1879 ; membre perpétuel.

200. Wackernagel (Jacques), professeur à l'Université, Bâle (Suisse). — Élu membre de la Société le 20 novembre 1886.

Watel, professeur au lycée Condorcet, 105, rue de Miromesnil, Paris. — Élu membre de la Société le 13 janvier 1872.

Webster (Mlle Hélène), 37, Nahont Street, Lynn (Massachussets, États-Unis d'Amérique). — Élue membre de la Société le 28 décembre 1889.

Wharton (Edward-Ross), Merton Lea, Oxford (Grande-Bretagne). — Élu membre de la Société le 7 février 1891.

Wilbois, colonel de gendarmerie, 5, rue Stanislas, Paris. — Élu membre de la Société le 15 avril 1876 ; membre perpétuel.

Wimmer (Ludvig-*F.-A.*), professeur à l'Université, 9, Norrebrogade, Copenhague (Danemark). — Élu membre de la Société le 29 mars 1873; membre perpétuel.

Winkler (Docteur Henri), Gartenhaus 34, Neudorfstrasse, Breslau (Silésie Prussienne). — Élu membre de la Société le 30 novembre 1889.

Wotke (Karl), docteur en philosophie, VII, Kirchberggasse, 35, Vienne (Autriche). — Élu membre de la Société le 25 juin 1887.

Zubatý (Joseph), professeur de sanscrit et grammaire comparée à l'Université, Smíchov, Husova třída, 539, Prague (Bohême). — Élu membre de la Société le 19 décembre 1891.

Zvetaiev (Jean), professeur à l'Université, Moscou (Russie).— Élu membre de la Société le 16 mai 1885.

210. Bibliothèque de l'École française d'Archéologie de Rome. Palais Farnèse, à Rome.— Admise comme membre de la Société le 25 mai 1889.

Bibliothèque universitaire de Clermont-Ferrand. — Admise comme membre de la Société le 11 juin 1887.

Bibliothèque universitaire de Toulouse. — Admise comme membre de la Société le 2 mai 1885.

British Museum. — Admis comme membre de la Société le 22 novembre 1890 ; membre perpétuel. Adresser à M. Borrani, 9, rue des Saints-Pères, Paris.

LISTE DES PRÉSIDENTS

DE LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE DE PARIS

DEPUIS 1866.

	MM.		MM.
1866.	† EGGER.	1881.	GAIDOZ.
1867.	† RENAN.	1882.	LEGER.
1868.	† BRUNET DE PRESLE.	1883.	D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.
1869.	† BAUDRY.	1884.	† GUYARD.
1870-71.	† EGGER.	1885.	DE CHARENCEY.
1872.	† THUROT.	1886.	RUBENS DUVAL.
1873.	GASTON PARIS.	1887.	JAMES DARMESTETER.
1874.	PLOIX.	1888.	HALÉVY.
1875.	† VAÏSSE.	1889.	PLOIX.
1876.	† EGGER.	1890.	BONNARDOT.
1877.	† BENOIST.	1891.	† DE ROCHEMONTEIX.
1878.	MOWAT.	1892.	PHILIPPE BERGER
1879.	† BERGAIGNE.	1893.	SYLVAIN LÉVI.
1880.	MASPÉRO.		

MEMBRES

ENLEVÉS PAR LA MORT A LA SOCIÉTÉ

Baissac (Charles), professeur de rhétorique au collège royal de Port-Louis (Ile Maurice). — Élu membre de la Société le 20 juin 1891. Décédé le 3 décembre 1892.

Baudry (Frédéric), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), administrateur de la bibliothèque Mazarine.— Membre de la Société en 1867 ; vice-président en 1868 ; président en 1869. Décédé le 2 janvier 1885.

Benoist (*Louis*-Eugène), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de poésie latine à la Faculté des lettres de Paris.— Membre de la Société depuis le 7 mai 1870 ; président en 1877. Décédé le 22 mai 1887.

Bergaigne (Abel-*Henri-Joseph*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur d'études à l'École pratique des hautes études, professeur de sanscrit et de grammaire comparée à la Faculté des lettres de Paris. — Membre de la Société en 1864 ; secrétaire adjoint en 1868 et 1869 ; vice-président de 1873 à 1878 ; président en 1879. Décédé le 6 août 1888.

Boucherie (A.), chargé du cours de langues romanes à la Faculté des lettres de Montpellier. — Élu membre de la Société le 21 novembre 1868. Décès notifié à la Société le 14 avril 1883.

Brunet de Presle, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de grec moderne à l'École spéciale des langues orientales vivantes. — Membre de la Société en 1867 ; président en 1868. Décédé le 12 septembre 1875.

Chasles (Philarète), professeur au Collège de France. — Élu membre de la Société le 15 février 1873. Décès notifié à la Société le 19 juillet 1873.

Chassang (A.), inspecteur général de l'Université. — Élu membre de la Société le 12 novembre 1870. Décédé le 8 mars 1888.

Chodzko (Alexandre), ancien chargé de cours au Collège de France et à l'École spéciale des langues orientales vivantes. — Membre de la Société depuis l'origine. Décès notifié à la Société le 16 janvier 1892.

Darmesteter (Arsène), professeur de langue et littérature françaises du moyen âge à la Faculté des lettres de Paris, professeur à l'École nor-

male de jeunes filles de Sèvres. — Membre de la Société en 1870. Décédé le 16 novembre 1888.

De la Berge. — Élu membre de la Société le 3 décembre 1870. Décédé le 13 mars 1878.

Devic (Marcel), chargé du cours de langue et de littérature arabes à la Faculté des lettres de Montpellier. — Élu membre de la Société le 19 février 1876; vice-président en 1878. Décédé en mai 1888.

Deville (Gustave), ancien membre de l'École française d'Athènes. — Membre de la Société en 1867. Décédé en 1868.

Didion (Charles), inspecteur général des ponts et chaussées en retraite, délégué général de la Compagnie d'Orléans.—Élu membre de la Société le 26 avril 1873. Décédé le 26 janvier 1882.

Didot (Ambroise-Firmin). — Admis dans la Société en 1868. Décédé en 1876.

Dosson (S.), professeur à la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand. — Élu membre de la Société le 14 mai 1887. Décédé en février 1893

Egger (Émile), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur d'éloquence grecque à la Faculté des lettres de Paris.— Président de la Société en 1866, en 1870-71, en 1876. Décédé le 31 août 1885.

Eichthal (Gustave d'). — Membre de la Société depuis 1867. Décédé en 1886.

Florent-Lefèvre. — Élu membre de la Société le 29 mars 1873. Décédé en 1887.

Fournier (Eugène), docteur en médecine et ès sciences naturelles.— Membre de la Société depuis l'origine. Décédé le 10 juin 1885.

Georgian (Professeur Dr C.-D.) — Élu membre de la Société le 21 mars 1875. Décédé en 1888.

Goldschmidt (Siegfried), professeur de sanscrit à l'Université de Strasbourg.— Élu membre de la Société le 8 mai 1869. Décédé le 31 janvier 1884.

Goullet.— Élu membre de la Société le 7 juin 1873. Décédé en 1887.

Grandgagnage (Charles), sénateur du royaume de Belgique. — Élu membre de la Société le 24 avril 1869.

Graux (Charles-*Henri*), maître de conférences de philologie grecque à l'École pratique des hautes études, maître de conférences d'histoire grecque à la Faculté des lettres de Paris, bibliothécaire à la bibliothèque de l'Université. — Élu membre de la Société le 9 mai 1874. Décédé le 13 janvier 1882.

Grimblot (Paul), ancien consul de France à Ceylan. — Membre de la Société en 1867. Décès notifié à la Société le 4 juin 1870.

Guieysse (Georges-*Eugène*). — Élu membre de la Société le 11 février 1888. Décédé le 17 mai 1889.

Guyard (Stanislas), professeur de langue arabe au Collège de France, maître de conférences de langues arabe et persane à l'École pratique des hautes études. — Élu membre de la Société le 13 avril 1878, vice-président en 1882 et 1883 ; président en 1884. Décédé le 7 septembre 1884.

Hallégouen (Le docteur).— Élu membre de la Société le 9 juin 1877. Décès notifié à la Société le 5 avril 1879.

Hanusz (Jean), professeur agrégé à l'Université de Vienne (Autriche).

— Élu membre de la Société le 25 juin 1887. Décédé en juillet de la même année.

Hauvette-Besnault, directeur d'études honoraire à l'École pratique des hautes études, conservateur adjoint de la bibliothèque de l'Université. — Membre de la Société depuis 1870. Décédé le 28 juin 1888.

Heinrich (G.-A.), doyen de la Faculté des lettres de Lyon. — Membre de la Société depuis 1867. Décédé en 1887.

Hervé (Camille). — Membre de la Société en 1867. Décédé le 30 août 1878.

Jaubert (Le comte), membre de l'Institut. — Membre de la Société depuis 1868. Décédé le 1er janvier 1875.

Jozon, député. — Présenté pour être membre de la Société dans la séance du 2 décembre 1879. Décès notifié à la Société le 9 juillet 1881.

Judas (Le docteur A.-C.), ancien médecin principal de première classe. — Membre de la Société depuis l'origine. Décédé le 17 janvier 1873.

Lachaise (L'abbé Romain Czerkas). — Membre de la Société en 1867. Décès notifié à la Société le 26 avril 1873.

Lambrior, professeur à l'Université de Jassy (Roumanie). — Élu membre de la Société le 26 mai 1877. Décès notifié à la Société le 17 novembre 1883.

Lenormant (*Charles*-François), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale.— Membre de la Société en 1867. Décédé le 9 décembre 1883.

Le Saint (François), ancien officier. — Décédé en 1867.

Lévy (B.), inspecteur général de l'instruction publique. — Élu membre de la Société le 24 janvier 1874. Décédé le 24 décembre 1884.

Littré (*Maximilien-Paul*-Émile), membre de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Membre de la Société depuis 1868. Décédé en 1881.

Loeb (Isidore), professeur au Séminaire israélite, professeur libre à la Faculté des lettres de Paris. — Élu membre de la Société le 19 décembre 1885. Décédé le 2 juin 1892.

Lottner (Le docteur Karl). — Membre de la Société en 1867. Décédé le 5 avril 1873.

Lutosławski (Stanislas), élève de l'Université de Dorpat. — Élu membre de la Société le 19 décembre 1885. Décès notifié à la Société le 18 février 1892.

Maury (*Louis-Ferdinand*-Alfred), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur d'histoire et morale au Collège de France, directeur d'études à l'École pratique des hautes études, ancien directeur des Archives nationales. — Membre de la Société en 1868. Décédé le 12 février 1892.

Merlette (*Auguste*-Nicolas). — Élu membre de la Société le 20 novembre 1886. Décédé le 13 mai 1889.

Meunier (*Louis*-Francis), docteur ès lettres. — Membre de la Société en 1867 ; trésorier de 1872 à sa mort. Décédé le 11 mars 1874.

Meyer (Maurice), ancien professeur à la Faculté des lettres de Poitiers (Vienne), inspecteur de l'enseignement primaire. — Admis dans la Société en 1868. Décédé en 1870.

Moisy (Henry).— Élu membre de la Société le 12 juin 1875. Décès notifié à la Société le 18 décembre 1886.

Muir (John), correspondant de l'Institut de France (Académie des inscriptions et belles-lettres).—Élu membre de la Société le 21 novembre 1868. Décédé le 15 mars 1882.

Nicoles (O.), professeur au lycée Janson de Sailly. — Élu membre de la Société le 13 juillet 1878. Décès notifié à la Société le 22 décembre 1888.

Pannier (Léopold), attaché à la Bibliothèque nationale.— Était membre de la Société le 1er février 1870. Décès notifié à la Société le 20 novembre 1875.

Paplonski (J.), directeur de l'Institut des sourds et muets, à Varsovie (Pologne russe). — Élu membre de la Société le 27 février 1869. Décédé le 28 novembre 1885.

Pedro II (S. M. dom), membre de l'Institut de France. — Membre de la Société depuis le 12 mai 1877. Décédé le 5 décembre 1891.

Pellat, doyen de la Faculté de droit. — Était membre de la Société le 1er février 1870. Décès notifié à la Société le 18 novembre 1871.

Pierron (Alexis), professeur au lycée Louis-le-Grand. — Admis dans la Société en 1868. Décès notifié à la Société le 7 décembre 1878.

Ponton d'Amécourt (Le vicomte Gustave de). — Membre de la Société en 1867. Décès notifié à la Société le 28 janvier 1888.

Queux de Saint-Hilaire (Le marquis de). — Élu membre de la Société le 4 novembre 1882. Décédé en novembre 1889.

Renan (*Joseph*-Ernest), membre de l'Institut (Académie française et Académie des inscriptions et belles-lettres, administrateur du Collège de France. — Membre de la Société depuis l'origine; président en 1867. Décédé le 2 octobre 1892.

Renier (*Charles-Alphonse*-Léon), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur d'épigraphie et antiquités romaines au Collège de France, président de la section des sciences historiques et philologiques à l'École pratique des hautes études, conservateur de la Bibliothèque de l'Université. — Admis dans la Société le 24 avril 1869. Décédé le 11 juin 1885.

Riant (Paul-*Édouard* Didier, comte), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres). — Membre de la Société en 1867. Décédé en décembre 1888.

Riemann (Othon), maître de conférences à l'École normale supérieure et à l'École pratique des hautes études, l'un des directeurs de la *Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes*. — Élu membre de la Société le 3 décembre 1881. Décédé le 16 août 1891.

Rieutord. — Élu membre de la Société le 15 mars 1873. Décédé le 14 janvier 1884.

Rochemonteix (*Frédéric-Joseph*-Maxence-*René* de Chalvet, marquis de), professeur libre à la Faculté des lettres de Paris. — Élu membre de la Société le 7 juin 1873; vice-président en 1889 et 1890; président en 1891. Décédé le 30 décembre 1891.

Ronel (Charles), chef d'escadron de cavalerie en retraite.— Élu membre de la Société le 8 janvier 1881. Décès notifié à la Société le 26 juin 1886.

Rougé (Le vicomte Emmanuel de), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France.—Membre de la Société en 1867. Décès notifié à la Société le 4 janvier 1873.

Schœbel (Ch.). — Membre de la Société depuis l'origine. Décès notifié à la Société le 8 décembre 1888.

Seillière (Aimé). — Élu membre de la Société le 13 février 1869. Décès notifié à la Société le 19 novembre 1870.

THUROT (*François*-Charles), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), maître de conférences à l'École normale supérieure, l'un des directeurs de la *Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes*. — Admis dans la Société en 1868; vice-président en 1870-71; président en 1872. Décédé le 17 janvier 1882.

TODD (J. *Herthorn*), senior fellow of Trinity College, professeur d'hébreu à Trinity College (Dublin), et conservateur de la bibliothèque. — Admis dans la Société en 1868. Décédé le 28 juin 1869.

VAÏSSE (Léon), directeur honoraire de l'École des sourds et muets. — Membre de la Société en 1867; président en 1875. Décédé le 10 juin 1884.

VALLENTIN (*Ludovic-Lucien-Mathieu*-Florian), substitut du procureur de la République à Montélimar (Drôme), directeur du *Bulletin épigraphique de la Gaule*. — Élu membre de la Société le 21 janvier 1882. Décès notifié à la Société le 9 juin 1883.

VARIÉTÉS

LA LANGUE BASQUE DANS SES RAPPORTS AVEC LES DIALECTES VOISINS.

Les Basquisants modernes, obligés de reconnaître l'énorme quantité d'emprunts faits par le dictionnaire Euskara aux langues du voisinage, spécialement au latin et aux dialectes romans, ont essayé, pour ainsi dire, de se rattraper et de défendre l'honneur de leur idiome de prédilection en faisant ressortir le caractère original de son système grammatical. Sur ce point, on ne saurait les disculper de quelque exagération. Si par l'ensemble de sa structure, le basque est nettement séparé des langues indo-européennes, il semble néanmoins, même à cet égard, avoir subi leur influence d'une façon irrécusable. C'est grâce à eux qu'il a réalisé d'importants progrès dans la voie du développement linguistique. Vraisemblablement, avant de s'être trouvé en contact avec ces dernières, il n'avait guère dépassé le niveau où se trouvent les jargons des Peaux-Rouges du Canada. Comme eux, il devait être dépourvu du pronom relatif, aujourd'hui exprimé par *zer*, « qui » d'où le génitif *zeren*, « dont ». Effectivement, ce mot n'est vraisemblablement autre chose que le *se* ou *ze* du breton qui tantôt répond à notre pronom « cela, ce » et tantôt se prend comme enclitique, par exemple, dans *an dra ze*, « cela » — *ann denn ze*, « cet homme-là » et qui d'ailleurs se retrouve en irlandais.

Il y a tout lieu également d'admettre qu'à l'origine, le basque se trouvait aussi dépourvu de verbe substantif. Bien des idiomes, on le sait, en manquent, ou ne l'expriment que par métaphore. Le turk *dour*, par exemple, que l'on prend comme synonyme de « esse » ne signifie littéralement autre chose que « facere, faciens ». De même pour le *wei* du chinois. Enfin, il fait tellement défaut dans les dialectes canadiens que les missionnaires, qui voulaient les employer à traduire nos livres saints, n'ont su comment s'y prendre pour rendre la phrase biblique: « Je suis celui qui suis. » Aujourd'hui, l'Euskara possède dans *iz, izan* un équivalent parfait de notre verbe « être ». Le prince Louis-Lucien Bonaparte n'y voyait autre chose que le substantif *hitz,* « parole ». *Niz,* « je suis » aurait donc dû, d'après lui, se rendre littéralement par « ma parole » — *hiz*, « tu es » par « ton verbe, ta parole ». Ceci nous semble plus ingénieux que réellement soutenable. Les peuples primitifs et même les autres ne font pas tant de métaphysique en parlant. Vraisemblablement, cette racine *iz* se rapproche du *as* aryaque ; *es*, indo-européen. N'avons nous pas en latin *esse,* en gallois et écossais *is* (il est) pour une forme archaïque *esti*?

Voici pour les emprunts vraisemblablement faits au gaulois. Passons maintenant à ceux qui sont d'origine latine ou néo-latine. Il existe en basque une double désinence servant à marquer le participe passé passif, à savoir *i* et *tu*. L'usage seul indique quand il faut employer l'une ou l'autre d'entre elles. Ainsi, l'on a *hasi*, « commencé » à côté de *hastu,* « déshabillé, dépouillé ». On s'expliquerait difficilement une telle anomalie dans l'hypothèse où ces deux formes seraient l'une et l'autre indigènes. Elle serait plus facile à comprendre si l'on admet que l'une d'elles au moins a été imitée d'un idiome étranger. Le latin ne possède-t-il pas précisément une désinence *tu* comme marque du participe passé passif presque identique à celle du basque, tant pour la forme que pour le sens ?

Le passif se forme en euskara tout comme en français au moyen du participe passé joint à l'auxiliaire *être*. *Maithatu naiz* correspond exactement à notre formule « je suis aimé »

ou plus littéralement « aimé je suis ». Ce serait un bien grand hasard que des idiomes d'un génie aussi différent que ceux dont nous nous occupons en ce moment soient tombés spontanément d'accord sur le procédé à employer pour rendre la voix passive. Le plus sage est de reconnaître qu'ici encore les montagnards pyrénéens n'ont fait que copier leurs voisins.

N'oublions pas enfin, qu'à côté de la conjugaison dite contracte et que l'on s'accorde à regarder comme primitive, le basque en possède une autre, celle que l'on appelle composée. On l'obtient en joignant au participe présent, l'auxiliaire *avoir* pour les verbes actifs, l'auxiliaire *être* pour les neutres. Ainsi, nous trouverons successivement *nathor* ou *ethorten niz,* littéralement « in adventu sum » pour « je viens » — *dakit* ou *yakiten dut,* littéralement « in scientia habeo » pour « je sais ». Est-ce que nos idiomes néo-latins ne font point usage de procédés tout à fait analogues ? Néanmoins, si le basque les a imités, cela n'a été qu'en leur donnant plus d'extension qu'ils n'en ont même dans les dialectes qui lui servirent de modèles.

H. DE CHARENCEY.

TUDIEU.

Quel est le sens et l'origine de cette exclamation ?

Dans son *Dictionnaire d'Etymologie française*, M. Scheler adopte l'explication de M. Meunier : *tudieu* serait une inversion pour *Dieu me tue*. Comment expliquer cette inversion, surtout quand des exclamations du même genre *Dieu vous bénisse, le diable m'emporte* se sont conservées intactes ? — Littré voit dans *tudieu* un euphémisme pour *tue Dieu*. Comment concilier cet euphémisme — qui contient un sacrilège — avec les sentiments religieux de nos aïeux et leurs lois contre l'impiété ?

Ces deux étymologies ont surtout contre elles l'emploi que nos écrivains ont fait de cette interjection. Ce n'est pas un mot de colère, comme le croient Meunier et Littré, dans le genre de *morbleu* si souvent employé par Alceste dans le *Misanthrope ;* c'est une exclamation d'étonnement, d'admiration :

> Tudieu ! l'ami, sans vous rien dire,
> Comme vous baillez des soufflets !
>
> (MOLIÈRE, *Amph.*, I, 1.)

Vous ne le connaissez pas ; tudieu ! c'est un homme fort délicat sur cette matière. (Lesage, *Gil Blas*, I, 1.) *Je voudrais bien savoir quel âge il a ; tudieu ! quel homme !* (VOLTAIRE, *Défense de mon oncle*, 4.)

Tudieu équivaut donc très nettement à nos exclamations modernes, *puissance divine, bonté divine,* ou aux exclamations du moyen âge *vertubleu, vertubieu, vertuchou,* dont le sens est « vertu de Dieu » et l'emploi analogue à celui de *tudieu :*

Tout doux, s'il vous plaît ; vertubleu, petit compère, que

vous êtes habile à donner des assiettes nettes. (MOLIÈRE, *D. Juan,* IV, 2.) — *Vertuchou! ces devoirs-là sont bons! Je les trouve encore plus nobles que mes lettres de noblesse.* (MARIVAUX, *Double Inconstance.*) — *Ho, vertubieu! quel parfum!* (D'AUBIGNÉ, *Baron de Féneste*, IV, 7[1].)

Tudieu n'est-il pas un débris de l'expression complète « vertudieu » dont *vertubleu* et *vertuchou* sont les équivalents et les altérations? Dans *tudieu* il y aurait une mutilation : cette mutilation existe aussi dans *vertubleu, morbleu,* comme le prouve *palsambleu* (= par le sang de Dieu). Elle se rencontre également dans une exclamation du patois de Normandie *tadieu,* qui est un fragment de *plût à Dieu* et qui s'emploie ou isolément comme une interjection en réponse à une affirmation : Vous aurez à l'automne beaucoup de fruits — Tadieu! » ou devant une proposition complétive : « tadieu que vous disiez vrai! »

F. GOHIN.

1. Tous ces exemples sont empruntés à Littré.

DE QUELQUES ÉTYMOLOGIES BASQUES.

Nous nous sommes efforcés ici d'élucider l'étymologie de quelques mots euskariens dont l'origine nous avait paru tout d'abord assez obscure. On y verra une preuve du caractère assez original de la phonétique basque. C'est évidemment un des points sur lesquels cet idiome, si mélangé sous le double rapport lexicographique et même grammatical, a évidemment le plus conservé de sa physionomie primitive. Nos exemples sont spécialement pris au dialecte bas navarrais, tel que le donne le vocabulaire de Salaberry.

1° AHAL; « pouvoir, avoir la force de ». Origine assez difficile à déterminer, évidemment ce mot est pour *al* que l'on retrouve dans les dialectes de l'ouest, de même que *ahari*, « bélier » pour *ari;* — *ahaide*, « parent » pour *aide;* cf. vieux provençal, *aide,* « secours, aide »; — *lehen,* « premier » pour *len;* — *ihitz,* « rosée » pour *itz*, etc., etc. Devons nous le rattacher à une source gauloise? On trouve en cornique, p. ex. *may halo*, « qu'il puisse » et *hellyn,* « we may »; — en breton, *na hell servicha,* « ne peut servir » et dans le dialecte du Haut-Léon, *hallout,* « pouvoir ». D'un autre côté, l'on ne saurait douter que la forme primitive ne fut *gallout,* se rattachant à une racine gauloise *gal* que M. E. Ernault rapprocherait volontiers du lithuanien *galiu, galièti.* La mutation anormale du *g* gaulois en *h* breton ne saurait donc passer pour primitive; elle n'a pu se produire que postérieurement et par une extension abusive des règles concernant la transformation du *g* primitif en *c'h* ou *h* breton. On ne saurait non plus voir dans le *hellout, hall* des dialectes modernes du groupe kimrique un emprunt

au latin *valere*. Ce dernier eût donné régulièrement quelque chose comme *gwall* ou *gual*.

Enfin la chute du *g* initial ou sa transformation en *h* semble un phénomène fort rare en basque. Il ne se produit guère que dans quelques mots composés ; citons p. ex.: *Ihaute* « mardi gras » ; litt. « In magno gaudio », de la préface latine *in*, de *gau* qui en béarnais signifie « joie » et enfin de la finale augmentative *te*, d'où le dérivé *Ihautiri*, « carnaval », litt. « ce qui tire vers le mardi gras » ; — *inhurri*, « engourdir », cf. le bas normand, *gourd* « engourdi ». Que le *g* celtique soit devenu *h* au commencement du mot basque, cela pourrait sembler à coup sûr anormal.

Ne vaudrait-il pas mieux supposer que le *g* gaulois sera devenu *k* en Euskara, puis aura fini par se transformer en *h?* Divers exemples semblent de nature à nous le faire penser. Sans doute, il arrive plus fréquemment au *k* primitif de devenir *g* en basque qu'à la gutturale continue de devenir une explosive. Cependant, on peut citer plus d'un cas du phénomène inverse. Ainsi *kotera*, « gouttière », en esp. et prov. *gotera;* en vieux béarnais *gotère*. — *kalte*, « malheur, accident », vraisemblablement de *gal*, « perdre ». D'un autre côté, nous savons la tendance du *k* init. à devenir *h* en Euskara ; c'est ainsi que la forme *hi* « toi » est considérée par tous les Basquisants comme provenant d'un primitif *ki ;* que les démonstratifs *haur, har* sont pour *kaur, kor* formes archaïques et que le prince Louis-Lucien Bonaparte n'a plus retrouvées aujourd'hui persistantes que dans le dialecte de Roncal. L'on obtiendrait donc ainsi la succession *gal* (rac. gauloise), — *kal*, forme de transition hypothétique, — *hal*, forme basque actuelle.

Telle est, à notre avis, l'explication la plus plausible que l'on puisse donner de cette dernière. Nous ne songerions guère à la faire venir du latin *valere* par la raison que la labiale initiale ne paraît pas sujette à tomber devant *a*.

2° Azkar, « fort, robuste ». Nous reconnaissons visiblement ici la désinence adjective *kar* formée elle-même

de la postposition *ka*, « et, vers » et du *r* final qui indiquerait plus particulièrement la qualité : cf. *bakhar*, « unique », de *bat*, « un » et de *ka* allatif. Quant à la syllabe *az* nous croyons, tout bien examiné, y devoir reconnaître une corruption de l'esp. *hazaña*, « exploit ». *Azkar* serait donc une contraction pour *hazannakar*, litt. « capable d'exploits » et par suite « fort, robuste ». L'euskarien *bapo* « vantard, fanfaron » n'est-il pas pour l'esp. *baposo*, « baveux » ? Quant à la chute du *h* initial, elle se présente souvent en basque, spéc. lorsque ce dernier est pour un *f* plus ancien ; cf. *irin* farine de l'esp. *harina*, pour *farina* ; — *eme*, « femelle » du béarn. *himi*, « femme », — *ikhel*, « bœuf à l'engrais », litt. « celui qui est attaché au piquet » ; cf. béarn. *hiqué*, *fiqué*, « pieu, piquet, etc., ». On ne saurait s'empêcher de rattacher l'esp. *hazaña* à la même racine que nous retrouvons dans le latin *facere*.

3° Auga, « osier », se rattache visiblement au béarn. *augue*, « jonc, herbe marécageuse ». L'osier et le jonc sont tous les deux des plantes aquatiques et l'on sait combien les noms de végétaux se trouvent facilement appliqués à des espèces différentes, en passant d'un idiome à l'autre. C'est sans doute de cet *augue* que dérive le béarn. *augaa ;* en vieux béarn. *augar* « terrain inculte ». MM. Lespy et Raymond regardent, du reste, tous ces termes comme apparentés à l'esp. *aulaga, aliaga*, « genêt, aussi bien qu'au lat. *alga*. Nous leur laissons toute la responsabilité de ces dernières étymologies.

4° Auga, « s'affaiblir, maigrir » ; cf. esp. *ahogar* « étouffer, noyer » et *ahogarse*, « se noyer ». Le *h* médial esp. étant ici purement euphonique, sa disparution en basque n'est rien que question d'orthographe. Malgré sa ressemblance phonétique avec le béarn. *ahocca, ahoega* (pour *afoega*), « mettre le feu, enflammer », le mot basque en diffère essentiellement. Il n'a rien à faire non plus avec les mots esp. *aguciar*, « désirer avec ardeur » ; *aguarse*, « être inondé, se morfondre. »

5° Augeta, « sérénade » pourrait bien n'être autre chose que l'esp. *auge*, « apogée, faîte des grandeurs », muni

de la désinence allative *ta*. Les Basques considéreraient donc la sérénade comme un hommage rendu aux grands de la terre. En tout cas, le mot paraît n'avoir rien à démêler avec l'esp. *aguitar*, « épier, guetter ».

6° Apairu, « repas » ne semble être autre chose que l'esp. *amparo*, « soutien, défense » apparenté à notre terme français *rempart*. Le *i* est ici visiblement euphonique comme dans *aingira*, « anguille » ; *ainguru*, « Ange ». Quant au *m*, il sera tombé ainsi qu'il l'a fait dans le basq. *akobi*, « accomplir ». Que l'on soit passé de l'idée de « fortifier, soutenir » à celle de nourriture, de repas, rien de plus facile à comprendre. Est-ce que notre mot *dîner* ou *disner* ne dérive pas lui-même du bas. lat. *desina*, « forteresse », *desinare*, « fortifier » ? En vieux français, on dirait *disner quelqu'un* pour le nourrir, le soutenir au moyen d'aliments.

7° Artho, « maïs » et « pain de maïs ». Ce mot est évidemment apparenté au grec ἄρτος, « pain » ; mais, non moins certainement, il n'est pas entré directement en Basque par le canal hellénique. Reconnaissons en lui un de ces rares termes d'argot qui se sont introduits en Euskara. Nous avons p. ex. en dial. de Marseille *artoun*, « pain de maïs », *arti*, *arta*, « pain » dans le jargon des teilleurs de chanvre du Jura et enfin, *larton*, « pain » dans l'argot parisien. Tous les argots, on le sait, font volontiers usage de termes empruntés à des idiomes étrangers, mais dont, souvent, ils modifient le sens.

8° Baratze, « jardin », étymologie obscure ; vraisemblablement du béarn. *barat*, *fossé*, mais dont le sens primordial pourrait bien avoir été simplement celui d' « enclos », de « place entourée d'une clôture ». La désinence *tze* est, comme l'on sait, une espèce d'augmentatif ou de déterminatif. *baratze* aurait donc le sens propre d' « endroit bien clos. »

9° Ithohoina, litt. « voleur de bœufs » de *idi*, « bos » et *ohoin*, « fur ». C'est le nom basque de la constellation de la Grande Ourse. Il mérite d'être signalé ici, car il se rattache à une forme locale de la légende du Petit Poucet ; aux environs d'Irun, *ukhabiltcho* ou *ukhaitcho*, litt. « petit

poignet » ou bien *baratchuri,* litt. « gousse d'ail ». En tous cas voici ce qu'en raconte la *Revue de linguistique* de M. Vinson (liv. 8, p. 24 et suiv., Paris, 1875). Deux voleurs avaient dérobé une paire de bœufs à un laboureur. Celui-ci envoya à la recherche de ces animaux, d'abord son fils, ensuite sa fille qui ne reparurent ni l'un ni l'autre. Le laboureur exaspéré se met à maudire et à blasphémer. Dieu se décida alors à punir tout le monde, bêtes et gens, par une métamorphose et en les obligeant à marcher jusqu'à la fin du monde, les uns à la suite des autres. Les bœufs devinrent les deux premières étoiles de la constellation. Les voleurs forment les deux suivantes. Quant au garçon si peu ponctuel, c'est l'astre qui vient après ces derniers. Enfin, la fille apparaît sous forme d'étoile isolée près de son frère. Le chien qui accompagnait ces jeunes gens leur tient encore compagnie dans le ciel, transformé en un petit astre, à peine visible à l'œil nu. Enfin, le laboureur apparaît métamorphosé en la dernière étoile du groupe.

10° Lipu, « araignée », semble bien résulter d'une contraction *euli,* « mouche » et de *loup, lupus.* Cet animal est heureusement nommé « loup des mouches », de même qu'en français, le fourmillon, « lion des fourmis. »

11° Leizor, « frélon » prob. de *euli,* « mouche » et *izor,* « grosse, enceinte », litt. « musca prægnans », sans doute à cause du développement très prononcé de l'abdomen chez cet insecte.

12° Luhunz, « lierre », pourrait bien n'être autre chose que le français *ronce.* Nous trouvons ici le doublement de la voyelle initiale comme dans *aharia,* « mouton », *ahal,* « pouvoir ». Quant au *r* initial, l'on a quelques exemples de sa tranformation en *l* chez les Basques ; ex. *leizar* « frêne » qu'il convient de rapprocher du *réxou, réchou* qui a le même sens en béarn. et dérive, sans aucun doute, du lat. *fraxinus.* Le *ar* constituerait une désinence adventice. Peut-être devons-nous, par suite d'une mutation analogue, rattacher le basq. *lexon,* « grue » ; en vieux provençal *gruo ;* esp. *grulla* au lat. *grus.* Ici encore la syllabe finale mériterait d'être considérée comme d'origine postérieure. Hâtons-nous d'ajouter que le *l* init. du basque

se présente bien rarement comme représentant d'un *r* primitif.

Aujourd'hui, aucun dialecte basque, sauf celui de Roncal dont le prince Louis-Lucien avait constaté la physionomie si franchement archaïque, surtout au point de vue phonétique, n'admet le *r* au commencement d'un mot. Les autres redoublent cette lettre, mais en la faisant précéder d'une voyelle ; c'est ainsi que le latin *regem* devient *errege* et le vieux prov. *rir* (ridere) se change en *irri*. Vraisemblablement, l'Euskara a emprunté cette loi phonétique au béarnais, lequel préfixe volontiers, lui aussi, une voyelle au *r* initial et dit, p. ex.: *arram* ou *ram* « rameau », du lat. *ramus; irrui,* « précipiter, se précipiter » de *ruere*. Fait singulier, cette règle a pris beaucoup plus d'extension en basque où elle est adventice qu'en béarnais où l'on peut la considérer comme indigène.

13° Mahax, « raisin », certainement pour un primitif *max,* voy. *luhunz, ahal.* Le *x* lui-même constitue une désinence exprimant estimation, similitude, cf. *onix,* « trouver bon, agréer » de *on,* « bon » ; *gaiztex,* « trouver mauvais » de *gaitz,* « mauvais ». Elle peut même servir à former des substantifs, cf. *gardox,* « bogue, enveloppe piquante de la châtaigne. » Cf. l'esp. *cardo,* « chardon à fouler » mais avec transformation de la gutturale douce en forte. C'est ainsi que le Basque dira *galza,* « un bas » pour *calza* en esp. archaïque « chausse, culotte, » — *gambera,* « chambre » par oppos. à l'esp. *camera,* au vieux provençal *cambra. Gardox* possède donc le sens propre de « qui est comme un chardon ». Reste donc une syllabe *ma* que nous rapprocherons sans hésiter de l'esp. *vaya, baya,* « baie » et spéc. celle du laurier, — vieux prov. *baya,* « baie, fruit » se rattachant au lat. *bacca.* Rien d'étonnant à ce que la labiale muette initiale soit devenue *m* en basque. Ce phénomène se produit fréquemment. Cf. *makhila,* « bâton » du lat. *baculus* ; — *merxika,* « pêche » du latin *persicum* (malum), etc. Maintenant, l'on peut parfaitement admettre la perte de la deuxième syllabe du radical, comme p. ex. dans *bapo,* « fanfaron, vantard », de l'esp. *baposo,* « baveux ».

Mahax est donc ce qui ressemble à une baie. Cette définition s'applique bien au raisin.

14° Mihimen, « osier ». C'est tout simplement le lat. *vimen*, « osier, saule », avec redoublement de la première voyelle comme dans *luhunz*, et mutation de la muette labiale en *m*, ainsi que dans *mahax*.

15° Mihul, « gui », paraît signifier litt. « languette, petite langue » ; cf. *mi* ou *mihi*, langue. En effet, les feuilles de cette plante ont la forme d'une langue.

16° Mithiri, « Hardi, importun ». Ne serait-ce pas simplement notre mot *butor*, le bas lat. *bitorius*, l'esp. *bitor*, nom donné à l'oiseau vulgairement appelé en français « roi des cailles » ? Nous ne pensons pas que ce mot ait rien à faire avec l'allemand et l'anglais *bitter*, « amer, cruel. ».

17° Mairu, « cruel », nous fait l'effet de ne point être autre chose que le latin *Maurus*, l'esp. *Moro*, « maure, mauresque ». Pendant toute la durée du moyen âge, le Maure, c'était bien l'ennemi pour les Espagnols et les habitants des vallées pyrénéennes. La transformation du *u* médial en *i* constitue, sans doute, un phénomène assez anormal. Citons cependant *leiha*, *lehi*, « empressement, hâte » que l'on peut rapprocher du béarn. *leu* « prompt, rapide. »

18° Ohoin, « voleur », prob. d'origine néo-latine, bien que l'on puisse ne pas s'en apercevoir à première vue. Cf. esp. *fuina*, notre mot *fouine*, mais avec chute du *f* init. (voy. *azkar*) et redoubl. de la voyelle init. (voy. *mahax*, *ahal*). La comparaison d'un voleur avec un animal très rusé nous semble véritablement pittoresque.

19° Oihan, « forêt », vraisemblablement à rapprocher du béarn. *hoelh* « feuille » auquel s'adjoint la finale locative *an*. Ce terme *oihan* signifie donc littéralement « dans la feuille. »

20° Oihu, « cri de détresse », de l'esp. *aullo*, « hurlement. »

21° Osin, « eau profonde dont le cours est ralenti par une cavité de son lit », litt. « petite fosse », cf. béarn. *hosse* dont le diminutif régulier serait *hossine*. Pour la chute du *h* init. voy. *azkar*.

22° Ozen, « sonore » ; étym. assez obscure. Le sens propre de ce mot semble être « très susceptible d'être entendu », d'une racine que nous retrouvons dans le vieux provenç. *auzir* ou *aŭdir*, « entendre ». On sait que le vieux provençal change assez volontiers en *z* le *d* latin, lorsqu'il se trouve entre deux voyelles. Quant à la désinence *en*, c'est sans aucun doute celle du superlatif.

23° Ozpin, « vinaigre », litt. « vin acide » ; cf. vieux prov. *aci*, « acide » et *bin*; « vin », signalons ici la mutat. du *a* init. en *o*, phénomène qui se produit assez rarement.

24° Ozkornoki, « croupion », litt. « Pars cornu posterioris », de *euski*, « derrière, le postérieur » ; *korn*, « corne » pris prob. au vieux prov. *corn* et de la désinence partitive *ki*. Rappelons à ce propos, l'aventure d'un prélat qui voulant, un jour, prêcher en basque, langue qu'il ne parlait qu'imparfaitement, dit *euski* pour *eguzki*, « soleil. »

25° Taulen, « carré de jardin », litt. « grande table » ; cf. béarn. *taule*, « table » muni de la désinence superlative *en*.

26° Thastarika, « en ébullition », litt. « par chatouillement ». Nous retrouvons ici la finale allative *ka* (voy. *Azkar*) précédée d'un substantif visiblement identique au terme *tastalique*, « chatouillement » du dialecte d'Osseu. On sait que le basque change volontiers le *l* en *r*, lorsqu'il se trouve entre deux voyelles ; ex. *ainguru*, « Ange ». — *aingira*, « anguille » ; — *soro*, « sol », etc., etc.

27° Thini, « sommité » ne paraît pas sans quelque affinité avec notre mot *tignasse*, qui lui-même se rattache, sans aucun doute, à la même racine que *teigne*; cf. esp. *tiña*, « teigne » et béarn. *tinhe*, *tigne* (même sens). La teigne est, on le sait, une maladie du cuir chevelu.

28° Tokilabilaso, « trisaïeul ». Ce mot semble ironique ; cf. esp. *toquilla*, « petite toque », pris peut-être dans un sens analogue à celui de notre français *toquade*, et en même temps *toque*, « tact, inspiration divine ». Quant au mot *bil*, il signifie « amas, réunion ». La finale *so* est augmentative. C'est ainsi que l'on a *aitaso* pour

« grand-père, aïeul », de *aita,* « père » ; — *amaso,* « grand'mère », de *ama,* « mère » ; — *ixaso,* « mer », litt. « grande eau » ou « très écumeuse », de *itz, itch,* « écume, rosée ». Le trisaïeul pour les Basques, c'est donc celui qui a beaucoup de petites inspirations, et métaphoriquement « le vieux toqué ».

29° Yaun, « seigñeur, maître ». Ce mot que Chaho regardait comme si mystérieux et qu'il rapprochait du mot biblique *Jao* ou *Javeh* nous fait l'effet de n'être autre autre chose que le vieux prov. et esp. *don,* du lat. *dominus*. En effet, le *au* basque représente incontestablement, au moins dans certains cas, le *o* roman; cf. basq. *belhaun,* « genou », de l'esp. *pelon,* « pelé, tondu ». Ne disons-nous pas d'un chauve qu'il a le front comme un genou? — basq. *hauta,* « choix, choisir » et esp. *optar,* du lat. *optare;* — peut-être basq. *herautch,* « verrat » de l'esp. *feroz;* lat. *ferox*. Quant au *y* remplaçant un *d* primitif, nous pouvons citer *yeinhu* ou *deinhu,* adresse (peut-être du grec δεινός qui signifie à la fois *terrible* et *adroit*); — *anyereyer* ou *andereder,* « belette », litt. « jolie demoiselle », de *andere,* « puella, domina » et *eder,* « pulcher »; — *yanzari,* « toupie », prob. pour *danzari,* « la danseuse, la sauteuse ».

30° Zizari, « ver », litt. « ciseleur », à cause sans doute des dessins capricieux que forment les vermoulures; cf. vieux franç. *cisel,* — béarn. *ciseu,* — esp. *cizallas,* « cisailles ».

31° Abaztorra, « expulser, bannir », litt. « enlever du village ». *bas* ou *basa,* comme l'a remarqué M. Luchaire, possède parfois le sens de « village, hameau ». Ainsi l'expression *basaburu,* litt. « tête de village » s'applique aux groupes de maisons qui occupent la partie la plus élevée d'un hameau; *basabarhen,* litt. « dessous du village » s'applique par la même raison aux groupes qui occupent une situation opposée.

Cf. d'ailleurs, le béarnais *torre,* « enlever, ôter » et la préposition *ab* répondant parfois au latin *ex,* p. ex. dans la formule *Josep ab Arimathias,* « Joseph d'Arimathie ».

32* Okher, « borgne » signifie litt. « œil malade, œil mauvais, œil opposé », prob. d'une abréviation du latin *oculus* et de la finale *er* qui paraît posséder un sens péjoratif ou oppositif ; cf. *bimpher,* « envers ». litt. « frange opposée », cf. lat. et esp. *fimbria,* « frange » ; — *ezkerra,* « la gauche », litt. « mauvaise main », par opposit. à *eskuina,* « la droite » pour *eskuona,* litt. « la bonne main ». C'est du basque sans doute que provient l'esp. *izquierda,* le béarn. *esquer,* « gauche, la gauche ». Cf. encore *esker,* « remerciement, grâce à rendre », litt. « demande opposée, contraire d'une demande », de *eska,* « demander, mendier ». Faut-il voir dans ce *er* final une contract. de *eri,* « malade », peut-être dérivé lui-même de l'esp. *ferito,* avec chute de la syllabe finale, phénomène qui se produit souvent en basque, et perte du *f* initial ? Voy. *ohoin.*

H. de CHARENCEY.

NÉCROLOGIE

M. Ernest RENAN

ET LA PHILOLOGIE INDO-EUROPÉENNE[1].

Quand un savant d'esprit aussi étendu, de pensée aussi haute que M. Ernest Renan vient à disparaître, le meilleur moyen de se remémorer et de juger son œuvre, c'est de réunir le témoignage de tous ceux qui ont pu l'apprécier en connaissance de cause par quelque côté. Nous voulons, dans les pages qui suivent, apporter notre part à ce commun hommage, mais sans que le regret laissé par cette grande perte fasse tort aux droits de la critique. Ce n'est ni l'écrivain, ni l'historien, que nous nous proposons d'étudier, mais uniquement le linguiste, et nous voulons prendre dans ses écrits une portion qui est moins connue que le reste, celle qui a rapport aux langues indo-européennes.

Quoique les titres les plus éclatants de M. Renan, considéré comme linguiste, soient sur le domaine des idiomes sémitiques, il s'est occupé à plusieurs reprises, et avec sa largeur de vues habituelle, des questions concernant les langues aryennes. Il semble même qu'il y ait eu un moment dans sa vie où il ait presque regretté de ne s'être point tourné de ce côté: c'est le moment où, sorti du séminaire, il suivait, vers 1847, le cours d'Eugène Burnouf. Dans son

1. Extrait du *Journal des Savants*, janvier 1893.

livre sur l'*Avenir de la science,* publié il y a peu de temps, où nous trouvons l'expression de sa pensée aux environs de la vingt-cinquième année, on constate presque à toutes les pages la profonde impression qu'avait faite sur lui le grand indianiste. Il lui avait dédié son ouvrage : « Ce n'est point une pensée banale qui me porte à vous adresser cet essai. C'est devant vous que je l'ai médité..... Toutes les fois que mon idéal scientifique a semblé s'obscurcir, en pensant à vous, j'ai vu se dissiper tous les nuages, vous avez été la réponse à tous mes doutes. »

D'Eugène Burnouf son admiration s'était étendue au sanscrit : il l'appelle la plus belle des langues et des littératures du monde primitif. « Depuis le xve siècle, les sciences n'ont pas fait de découverte comparable à celle qui nous a révélé dans l'Inde un monde intellectuel d'une richesse, d'une variété, d'une profondeur merveilleuses, une autre Europe en un mot..... Parcourez nos idées les plus arrêtées en littérature comparée, en linguistique, en ethnographie, en critique, vous les verrez toutes empreintes et modifiées par cette grande et capitale découverte..... Pour moi, je trouve peu d'éléments de ma pensée dont les racines ne plongent en ce terrain sacré, et je prétends qu'aucune création philosophique n'a fourni autant de parties vivantes à la science moderne que cette patiente restitution d'un monde qu'on ne soupçonnait pas. »

Nous pouvons même trouver aujourd'hui qu'il y avait un peu d'excès dans cet enthousiasme : à cette époque, on ne se rendait pas encore un compte exact de la limite à laquelle s'arrête le contact de l'Inde avec l'Europe primitive. Ainsi le jeune Renan avait accueilli une conjecture du philologue allemand Holtzmann qui semble avoir parlé à son imagination. L'auteur mythique des Védas et du Mahâbhârata, le célèbre rishi Vyâsa, porte un nom qui, dans la langue ordinaire, et entendu comme nom commun, signifie « extension, récit détaillé ». A ce substantif, la langue oppose fréquemment le substantif *samāsa,* qui signifie « concentration, récit résumé ». *Samāsa,* dit Holtzmann, c'est un nom que nous connaissons bien : c'est le nom que porte le Vyâsa de la Grèce, Ὅμηρος. Ainsi l'Inde aurait

conservé le souvenir du rishi hellénique, ou plutôt la pensée indienne aurait d'avance défini les deux formes de narration qui peuvent être tour à tour employées par l'épopée[1]. Les progrès de la science ont fait évanouir ce rapprochement, comme plusieurs autres : mais on aime à en trouver la mention dans le premier livre de l'étudiant français, comme une preuve de l'éveil de son esprit sur ces grandes et attachantes questions.

Un autre ordre de recherches s'ouvrait en même temps devant ses regards.

Eugène Burnouf n'était pas seulement indianiste. Les problèmes de la linguistique avaient, à toutes les époques de sa vie, exercé sa sagacité. Deux de ses principaux ouvrages, l'*Essai sur le pâli* et le *Commentaire sur le Yaçna*, fournissent des modèles de la méthode comparative appliquée au déchiffrement des langues. Il avait encore témoigné son intérêt à cet ordre d'études par une série d'articles publiés dans le *Journal des Savants* sur la Grammaire comparée de Bopp, au moment où elle commencait de paraître. Rien de tout cela ne fut perdu pour le jeune auteur. En écoutant son maître, et en rapprochant dans sa mémoire les leçons d'hébreu et de syriaque qu'il avait reçues naguère au séminaire de Saint-Sulpice, il forme le projet de faire, selon la mesure de ses forces, pour les langues sémitiques, ce que M. Bopp avait fait pour les langues indo-européennes.

Mais, en voyant la variété, la souplesse, la fécondité de ces langues, il est frappé de la pauvreté, de l'immobilité, de la rigidité des idiomes sémitiques. Un Bédouin du XIXe siècle, sur les objets de première nécessité, aurait pu s'entretenir avec un contemporain de Samuël ! Quelle différence avec le développement des langues aryennes, qui ont donné naissance à des idiomes aussi éloignés les uns des autres que les dialectes de l'Inde moderne et ceux de la Bretagne ! Non seulement les langues aryennes sont plus riches : elles

1. *Journal de Kuhn*. I, 483. Déjà dans l'*Etymologicum magnum* on trouve : ὅμηρος ἀπὸ ἅμα ἀρηρέναι. Cette étymologie est d'ailleurs contestable.

sont supérieures par les moyens d'expression dont elles disposent. « On peut dire que les langues aryennes comparées aux langues sémitiques sont les langues de l'abstraction et de la métaphysique, comparées à celles du réalisme et de la sensualité. Avec leur souplesse merveilleuse, leurs flexions variées, leurs particules délicates, leurs mots composés, et grâce surtout à l'admirable secret de l'inversion, qui permet de conserver l'ordre naturel des idées sans nuire à la détermination des rapports grammaticaux, les langues aryennes nous transportent tout d'abord en plein idéalisme, et nous feraient envisager la création de la parole comme un fait essentiellement transcendental. »

Il est impossible de mieux indiquer les raisons pour lesquelles la famille indo-européenne mérite d'être placée au premier rang. M. Renan insiste sur la facilité avec laquelle ces langues forment des mots abstraits. Elles sont les langues de l'idéalisme ; elles ne pouvaient apparaître que chez une race philosophique, et une race philosophique ne pouvait se développer sans elles.

Aussi la philologie aryenne n'a-t-elle point tardé à prendre des accroissements inattendus : « L'étude exclusive des langues sémitiques, dit M. Renan, ne pouvait enfanter de grands linguistes, pas plus que le spectacle de l'histoire de la Chine ne saurait inspirer de grands historiens... Quelle différence dans les résultats de la méthode comparative appliquée à deux familles de langues ! Trois ou quatre années suffirent pour dévoiler, au moyen de l'analyse des langues indo-européennes, les lois les plus profondes du langage. »

Il n'est pas douteux que ce nouveau rameau de la science s'est montré bien autrement fécond ; M. Renan en était déjà frappé il y a quarante ans. Combien la suite lui a de plus en plus donné raison ! Il suffit de songer à la somme de livres que produit annuellement aujourd'hui chaque division et subdivision de la linguistique aryenne. Les langues apparentées à l'hébreu, que M. Renan, en son style imagé, déclare être de nature métallique, ne pouvaient donner lieu à une pareille abondance de travaux. Grâce à cette circonstance que son observation s'était d'abord portée sur des idiomes d'espèce différente, il voit du premier coup ce

qui caractérise la famille indo-européenne, et il pose avec une sûreté remarquable les principes de la grammaire comparée et de la grammaire historique.

Nous allons le montrer en parcourant ce livre sur l'*Avenir de la Science,* si remarquable et si plein d'idées, et en rapprochant deux ouvrages du même auteur qui sont, à une année près, du même temps, l'*Histoire générale des langues sémitiques* et l'essai sur l'*Origine du langage*. Certains passages ont été transportés, presque sans changement, d'un de ces livres dans les deux autres.

Le principe fondamental est présenté en ces termes : « La vraie théorie des langues, c'est leur histoire ». Si l'on se reporte à l'époque où cette ligne fut écrite, on appréciera ce qu'elle contenait de neuf et de hardi. Il y a un demi-siècle, ceux qui s'occupaient des langues y apportaient surtout des vues de grammaire générale, à la façon du dix-huitième siècle, ou bien ils faisaient pivoter l'histoire sur une époque qu'ils considéraient comme classique, tout le reste étant ou préparation ou décadence.

M. Renan établit que le développement d'une langue forme une chaîne continue où rien ne doit être oublié ni dédaigné. « Étudier un idiome à un moment donné de son existence peut être utile s'il s'agit d'un idiome qu'on apprend uniquement pour le parler ou en interpréter les monuments; mais s'arrêter là est aussi peu profitable pour la philologie comparée qu'il le serait pour la science des corps organisés de connaître ce qu'ils sont au moment de leur pleine maturité, sans rechercher les lois de leur développement. »

Cependant, du premier coup, il reconnaît qu'il y a une limite que l'observation scientifique ne peut dépasser. Il faut tâcher de remonter aussi haut qu'il est possible : mais on ignorera toujours les commencements. Ces commencements sont ce qu'on est convenu d'appeler les racines. » Les racines sont en philologie ce que les corps simples sont en chimie. Sans doute il est permis de croire que cette simplicité n'est qu'apparente et nous cache une composition ultérieure; mais c'est là une recherche qui est comme interdite à la science, parce que l'objet qu'il s'agit d'analyser ne laisse aucune prise à nos moyens d'attaque. Les racines des lan-

gues se montrent à nous, non pas comme des unités absolues, mais comme des faits constitués, au delà desquels il n'est pas permis de remonter. »

Si l'on se rappelle toutes les tentatives qui ont été faites depuis pour entamer ces corps simples, et le peu de succès qu'elles ont eu, on ne peut s'empêcher de reconnaître combien la pensée de M. Renan, parfois si hardie et plongeant si loin dans le passé, était sage quand elle s'exerçait sur le terrain philologique.

Sur l'état primitif des langues, nous trouvons des aperçus qui devraient encore aujourd'hui être médités. On a tort, dit en substance M. Renan, de se figurer la langue mère comme ayant les traits aussi arrêtés et les formes aussi nettement déterminées qu'on les voit dans chacune de ses filles. Ce qu'il y avait au commencement, c'est l'exubérance des formes, l'indétermination, l'extrême variété, la liberté sans contrôle. Au lieu de placer avant les dialectes une langue unique et compacte, il faut dire au contraire que cette unité et cette régularité sont l'œuvre du temps. Il y a donc une part d'illusion à vouloir reconstituer en ses derniers linéaments l'appareil grammatical de la langue mère, qu'il s'agisse des idiomes sémitiques ou des idiomes indo-européens. Ces conseils, je le répète, auraient encore leur valeur, et ils mériteraient d'être pris en considération par les philologues qui dépensent leur travail et leur faculté de combinaison à décrire la phonétique et la grammaire d'un idiome dont rien ne nous est parvenu, et qui, par sa nature, se dérobe à cette analyse.

A l'origine, poursuit notre écrivain, il y avait autant de dialectes qne de familles, de confréries, je dirais presque d'individus. Loin de placer l'unité à la naissance des langues, il faut envisager cette unité comme le résultat lent et tardif d'une civilisation avancée. La civilisation peut seule étendre les langues par grandes masses ; il n'a été donné qu'aux sociétés modernes de faire régner un idiome sans dialectes sur tout un pays, et encore les langues arrivées ainsi à l'universalité sont-elles presque toujours des langues purement littéraires, comme la *lingua toscana,* commune à tous les hommes instruits de l'Italie.

Sur la relation pouvant être cherchée entre la famille indo-européenne et la famille sémitique, M. Renan a exprimé dès le premier jour une opinion très nette, dont il n'a jamais dévié, et qu'il a maintenue envers et contre tous avec une singulière fermeté. Cette opinion, c'est qu'il est impossible d'établir scientifiquement aucun lien de parenté entre ces deux familles de langues. Il parle avec un certain dédain des travaux de Klaproth, de Lepsius, de Fürst, de Delitzsch, qui avaient pour objet de découvrir quelques analogies de ce genre, et toutes les entreprises de même sorte lui ont toujours inspiré une aversion décidée. « Le principe de l'ancienne école, que toutes les langues sont des dialectes d'une seule, doit être abandonné à jamais. » Ce n'est pas qu'il abandonne l'idée de l'unité du genre humain. « En un sens, l'unité de l'humanité est une proposition sacrée et scientifiquement incontestable..... Mais faire cette unité intellectuelle et morale synonyme d'une unité matérielle de race, c'est rapetisser un grand principe aux minces proportions d'un fait d'intérêt secondaire, sur lequel la science ne dira peut-être jamais rien de certain. »

Il ne voulait même pas qu'on parlât d'une race indo-européenne et d'une race sémitique : ce serait transporter les catégories et les divisions d'une science dans une autre, pour laquelle elles peuvent ne pas convenir. Il n'y a pas de race indo-européenne ; il n'y a que des langues indo-européennes. L'histoire prouve qu'un peuple peut renoncer à sa langue et adopter celle d'un autre peuple : si l'on s'en rapportait uniquement au critérium linguistique, il faudrait dire que la France et l'Espagne sont habitées par les descendants d'une petite tribu des bords du Tibre. L'ethnologie n'a jamais pu découvrir entre les Sémites et les Ariens des différences qui autorisent l'hypothèse d'une diversité de race. Certaines ressemblances vagues dans le plan général des deux familles de langues permettent même de croire (c'est toujours M. Renan qui parle) qu'elles se sont formées à petite distance les unes des autres, peut-être sur les deux versants d'une même chaîne de montagnes, sur ce fameux plateau de Pamir, à l'endroit où la chaîne des monts Belourtag se réunit à l'Himalâya.

Jusqu'à présent nous avons constaté la précision et la prudence du savant. Ici, il faut l'avouer, l'imagination, aidée par des souvenirs bibliques, commence à se mêler à son exposition. Pris d'un enthousiasme subit, l'auteur propose qu'une mission soit un jour envoyée dans cette région mystérieuse, qui cache peut-être à la science de si précieuses révélations. « Saluons ces sommets sacrés où les grandes races qui portaient dans leur sein l'avenir de l'humanité contemplèrent pour la première fois l'infini, et inaugurèrent les deux faits qui ont changé la face du monde, la morale et la raison ! » Il se représente alors ces austères patriarches qui, « au milieu de leur famille chaste et soumise, fondaient pour l'avenir, et créaient les mots éternels qui, avec bien des changements de nuances, devaient devenir *honneur, bonté, vertu, devoir.* »

Outre qu'on se demande ce que la mission, une fois arrivée au but qui lui est assigné, pourrait bien constater, ne doit-on point croire que M. Renan, dans ce passage comme dans plusieurs autres de ses écrits, est trop porté à faire honneur aux ancêtres des conquêtes intellectuelles et morales obtenues par le persévérant travail, par le lent et constant progrès des descendants ? Ne nous laissons point induire en erreur par des étymologies, alors même qu'elles sont vraies et fondées. Ces grands et beaux noms remontent en effet à une antiquité reculée, mais il faut bien dire qu'en ces temps lointains *l'honneur* c'était *la charge, la vertu* c'était *la force, le devoir* c'était *la dette*. Par une illusion qui s'est produite chez plus d'un généreux esprit, et qui est commune à toute une école, M. Renan projette ici dans le passé des images appartenant à un temps beaucoup plus moderne. Les philosophes grecs, les jurisconsultes romains auraient bien le droit de réclamer ici leur part, trop exclusivement attribuée aux Aryas, leurs ancêtres.

Cette admiration presque religieuse pour le passé va se retrouver dans les idées émises par le jeune écrivain sur l'origine du langage. Sur cette grave question, qui a tant occupé philosophes et philologues, il va apporter des idées qui ont beaucoup frappé les esprits il y a quarante ans par leur nouveauté, au moins leur nouveauté apparente, et dont

il a tiré ensuite des conséquences dépassant de beaucoup le champ de la linguistique. Il faut bien le répéter : autant chez lui l'observateur est exact et prudent, autant le penseur est prompt à se donner carrière. Il fallait, pour fixer son esprit, quelque objet bien défini se prêtant à une étude immédiate. Sur l'origine du langage, les vues de M. Renan ne sont pas toujours faciles à suivre : on y peut même découvrir des variations. Mais à travers ses fluctuations, la pensée est toujours grande.

Elle se résume en cette phrase : « Les langues sont le produit immédiat de la conscience humaine ». L'idée que M. Renan paraît vouloir écarter à tout prix, c'est la création lente et graduelle du langage, l'invention par tâtonnement, par approximations successives. Il répugne à l'image d'une humanité développant par degrés son intelligence, conquérant un à un ses titres d'honneur. En ceci, il est en opposition directe avec le dix-huitième siècle, avec la philosophie de Condillac, de Maupertuis, de Condorcet, de Volney. Il est l'élève de la philosophie allemande du commencement du siècle, qui s'était précisément proposé comme tâche de contredire et de réfuter l'école de Condillac. Il s'était nourri des écrits de Frédéric Schlegel, de Guillaume de Humboldt, lesquels avaient eux-mêmes recueilli l'héritage et reçu l'impulsion de Herder. Dans ses *Souvenirs de jeunesse* il raconte comment, au sortir du séminaire, lisant pour la première fois Herder, il fut frappé de la hauteur des pensées, de la majesté du style : il croyait entrer dans un temple. Ses explications sur l'origine du langage sont le développement des idées de Herder, mais réduites en système et présentées avec un luxe d'affirmations qu'on ne trouve pas au même degré chez le philosophe allemand.

« Si on accorde à l'animal l'originalité du cri, pourquoi refuser à l'homme l'originalité de la parole ?..... L'homme est naturellement parlant, comme il est naturellement pensant. Inventer le langage eût été aussi impossible que d'inventer une faculté..... Tout est l'œuvre des forces internes de la nature humaine, agissant sans conscience et comme sous l'impression vivante de la Divinité..... Les

langues sont sorties toutes faites du moule même de l'esprit humain, comme Minerve du cerveau de Jupiter. »

A ceux qui objecteraient que le langage est un édifice bien compliqué pour avoir été créé du premier coup, il répond que l'homme primitif pouvait construire sans travail les œuvres les plus savantes, car les mots *facile* et *difficile* n'ont pas de sens appliqués au spontané. A la réflexion tout devient impossible ; le génie suffit à peine aujourd'hui pour analyser ce que l'esprit de l'enfant crée de toutes pièces et sans y songer.

Nous trouvons ici cette catégorie du spontané qui joue un si grand rôle dans les premiers écrits de M. Renan et qui lui servait de réponse à toutes les objections. Le nom de la divinité, qui est ici synonyme de la nature, vient se mêler à ces explications. « Le véritable auteur des œuvres spontanées de la conscience, c'est la nature humaine, ou, si l'on aime mieux, la cause supérieure de la nature. A cette limite, il devient indifférent d'attribuer la causalité à Dieu ou à l'homme. Le spontané est à la fois divin et humain..... Partout c'est le Dieu caché, la force infinie, qui, agissant en l'absence ou durant le sommeil de l'âme individuelle, produit ces merveilleux résultats, et défie la science de comprendre ce que la nature a produit sans effort. »

Ce n'est pas un langage rudimentaire, un vocabulaire incomplet, une grammaire en voie de formation qu'il faut placer au berceau de l'humanité..... « Mieux vaut supposer à l'origine les procédés les plus compliqués que de faire naître le langage par pièces et par morceaux, et de supposer qu'un seul moment il ne représenta pas, dans son harmonie, l'ensemble des facultés humaines..... La grammaire de chaque race fut formée d'un seul coup ; la borne posée par l'effort spontané du génie primitif n'a guère été dépassée... Les langues sortent complètes de l'esprit humain agissant spontanément. Semblable aux êtres vivants, le langage fut, dès son origine, en possession de ses parties essentielles. S'il est absurde de supposer un premier état où l'homme ne parla pas, suivi d'un autre où règna l'usage de la parole, il ne l'est pas moins de supposer le langage d'abord ne possédant que des radicaux purs, puis arrivant par degrés à la

conquête de la grammaire. Il est aussi ridicule de supposer le langage arrivant péniblement à compléter ses parties que de supposer l'esprit humain cherchant ses facultés les unes après les autres... Rien ne se crée, rien ne s'ajoute : telle est la loi commune des êtres soumis aux conditions de la vie. »

Si l'on demande comment il faut se représenter une création aussi extraordinaire, il répond qu'évidemment chez les ancêtres de l'espèce humaine on doit admettre un sentiment spécial de la nature, qui leur faisait apercevoir, avec une délicatesse dont nous n'avons plus d'idée, les qualités qui devaient fournir l'appellation des choses. La faculté des signes, qui n'est qu'une sagacité extraordinaire à saisir les rapports, était en eux plus exercée ; ils voyaient mille choses à la fois. La nature leur parlait plus qu'à nous, ou plutôt ils trouvaient en eux-mêmes un écho secret qui répondait à toutes ces voix du dehors et les rendait en paroles.

C'est aux premiers jours du monde que M. Renan reportait ces grandes intuitions : « Quand l'homme apparut sur ce sol encore créateur, sans être allaité par une femme ni caressé par une mère, sans les leçons d'un père, sans aïeux ni patrie, songe-t-on aux faits étranges qui durent se passer dans son intelligence, à la vue de cette nature féconde, dont il commençait à se séparer ? Il dut y avoir dans ce premier éveil de l'activité humaine une énergie, une spontanéité dont rien ne saurait maintenant nous donner une idée... »

Cependant, quelques années plus tard, le progrès des sciences naturelles, une vue plus nette de l'antiquité de l'homme sur la terre lui firent modifier quelque peu cette conception. Au lieu de placer l'origine de nos langues au berceau du genre humain, il la fit descendre de beaucoup de siècles, jusqu'à la formation des différentes races. Mais il maintint l'idée d'un langage créé d'instinct et par un effort immédiat de l'intelligence. « Quelques jours, quelques heures furent alors décisives. Une intuition primitive révéla à chaque race la coupe générale de son discours et le grand compromis qu'elle dut prendre, une fois pour toutes, avec

sa pensée. » Des sages, des initiateurs, des prophètes furent ceux à qui l'humanité doit ce soudain éveil de la conscience. Il ajoute : « Je persiste, après dix ans de nouvelles études, à envisager le langage comme formé d'un seul coup, et comme sorti instantanément du génie de chaque race. »

On ne peut s'empêcher de se demander comment cette conviction pouvait se concilier avec son intention de faire, pour les langues sémitiques, ce que Bopp avait fait pour les langues indo-européennes : car l'idée mère de Bopp est, au contraire, de montrer la formation graduelle et le lent développement du langage. « Des recherches approfondies, poursuit M. Renan, ont obligé les linguistes à renoncer aux tentatives par lesquelles l'ancienne philologie cherchait à dériver l'une de l'autre les parties du discours. Toutes ces parties sont primitives... » Nous devons ici faire certaines réserves au nom de la philologie indo-européenne. S'il est vrai qu'elle ne peut pas pousser ses recherches assez loin pour arriver jusqu'à une époque où le nom ne se distinguait pas du verbe, elle a réussi, en revanche, à montrer clairement comment se sont différenciées certaines parties du discours plus récentes. On est donc bien certain que l'appareil grammatical de ces langues n'est pas tout entier du même temps.

Il ne faudrait pas croire que, dans la tête féconde de M. Renan, cette conception de l'origine du langage ait été une idée entre beaucoup d'autres, sans lien avec le reste de ses travaux, sans influence sur sa manière de comprendre l'histoire de l'humanité. Non : elle a été pour lui, au moins durant la première moitié de sa vie, d'une importance considérable, et elle a contribué à lui suggérer quelques-unes de ses affirmations les plus célèbres. Ces affirmations ont ensuite dépassé l'enceinte paisible où se traitent les questions philologiques ; elles sont sorties des livres pour se répandre dans le monde, où elles ont eu une singulière fortune.

On se rappelle la théorie de M. Renan sur le monothéisme sémitique. Cette théorie, à y regarder de près, n'est pas autre chose qu'une extension ou une transposition sur un

autre terrain de sa théorie sur l'origine du langage. Il a simplement dit des religions ce qu'il avait d'abord dit des langues : les religions aussi ont été créées par une intuition soudaine de la race, et il est aussi impossible d'en expliquer la formation première qu'il est impossible d'expliquer la formation des idiomes. « J'admets, dit M. Renan, que depuis une antiquité qui dépasse tout souvenir, le peuple hébreu posséda les instincts essentiels qui constituent le monothéisme... Le point de vue sémitique n'est pas le fruit d'une constitution intellectuelle supérieure : elle est le fruit d'une constitution *sui generis,* qui avait ses avantages et ses inconvénients... La race sémitique, comme la race aryenne, eut en partage, dès les premiers jours de son existence, avec un certain type de langage, un certain type de religion.... Loin que le monothéisme sémitique m'apparaisse comme une conséquence du progrès de la réflexion, je suis bien plutôt porté à l'envisager comme le résultat d'une intuition primitive, analogue à celle qui présida pour chaque race à la création du langage. En fait de religion et en fait de langue, rien ne s'invente ; tout est le fruit d'un parti pris à l'origine, une fois pour toutes[1]. »

De la religion le système s'est ensuite étendu à la littérature : aux Aryens appartiennent l'épopée, les grands récits, la légende, le théâtre ; aux Sémites, l'éloquence enflammée des prophètes, la poésie personnelle du psaume ou de la kasida. Le droit et l'histoire politique elle-même ont été enveloppés dans cette vaste antithèse. Les formules juridiques des Latins, les coutumes slaves, celtiques, germaniques sont la preuve d'un don inhérent à la race indo-européenne. Elle a créé la cité et la patrie, au lieu que la vie nomade et le pouvoir absolu du père de famille ou du sheik sont l'apanage naturel de la race sémitique. Pour construire ces hypothèses, qui ont tant frappé les esprits et

1. On a cru trouver dans un passage de Lassen (*Indische Alterthumskunde*) l'idée première du système développé par M. Renan. Mais il n'a eu qu'à tirer les conséquences de ses propres idées : il est aisé de suivre, dans ses écrits, le progrès d'une conception qui était en rapport intime avec toute sa manière de penser et de sentir.

soulevé tant de discussions il y a trente ans, M. Renan n'a eu qu'à généraliser ce qu'il avait pensé et dit d'abord du langage. On sait comment ces idées, une fois lancées dans la circulation, se sont peu à peu répandues dans la littérature courante, et comment elles ont été saisies au passage pour défrayer des polémiques qui n'ont plus qu'un rapport lointain avec leur point de départ.

Comme nous n'avons à apprécier ici que l'idée mère du système, c'est-à-dire la question de l'origine du langage, nous dirons en peu de mots qu'imaginer au commencement des races, soit chez le peuple tout entier, soit chez quelques individus privilégiés, des aptitudes différentes de celles que l'homme possède aujourd'hui, aptitudes si supérieures aux nôtres que nous sommes incapables de nous en faire aucune représentation un peu claire, c'est s'engager dans des hypothèses qui ont le tort de ne pouvoir être ni démontrées, ni réfutées. Il est plus conforme à une saine méthode de croire que les faits qui se passent sous nos yeux sont les analogues de ceux qui se sont passés à l'origine des langues ; si ces faits suffisent pour en expliquer la formation, on aurait tort de recourir à des suppositions contestables. C'est sur la donnée d'un développement continu et nullement mystérieux que travaille aujourd'hui la linguistique et qu'elle a réalisé les progrès de ces cinquante dernières années.

Avant de finir, nous voulons laisser ces obscurs problèmes pour revenir à la philologie des temps historiques, afin de montrer encore, par un ou deux passages, combien le jugement de l'auteur, quand il raisonne sur les réalités, redevient sûr et pénétrant.

La phonétique, c'est-à-dire la description des sons d'une langue, est la partie à laquelle les linguistes s'attachent aujourd'hui de préférence : quelques-uns, remontant jusqu'aux causes physiologiques, montrent dans le fonctionnement des organes l'origine de la transformation des mots. C'est ce que M. Renan avait déjà indiqué en termes généraux, mais singulièrement expressifs : « S'il est des langues moins résistantes que d'autres, plus friables et plus promptes à tomber en poussière, à quoi l'attribuer, sinon à

l'organe du peuple, qui ne sait pas les maintenir ou qui agit sur elles à la manière d'un corrosif? Que l'on compare la fermeté du gothique, où aucune désinence n'est tombée, et qui nous représente une langue parfaitement jeune et intacte, à la déliquescence de la langue anglaise, usée comme un édifice en pierre ponce, à demi rongée par des organes défectueux!... Si les peuples occidentaux avaient eu la prononciation aussi correcte que la race arabe, on parlerait encore aujourd'hui en France, en Italie, en Espagne, la basse latinité. »

Il va même jusqu'à montrer la connexion intime existant entre les organes de la parole et ceux de l'ouïe, car il est certain que les deux ordres de faits marchent d'un même pas : « C'est l'organe de l'ouïe, bien plus que celui de la voix, qui règle ces sortes de dégradations : quand l'Anglo-Saxon écrivait *pedigree* pour *pied de grue*, c'était l'oreille qui rendait un faux témoignage sur la nature du son[1]. »

Sur le rapport du latin avec les langues romanes, il donne les observations les plus justes : « La création et l'extinction des idiomes ne se fait pas à un moment précis ni par un acte unique, mais par d'insensibles changements, au milieu desquels le point de transition est insaisissable... Qu'après toutes ses transformations on dise que la langue est différente ou qu'elle est la même, ce n'est là qu'une question de mots, dépendant de la manière plus ou moins étroite dont on entend l'identité. »

Citons enfin ce dernier passage où M. Renan montre pour les peuples de race latine la nécessité de toujours savoir le latin, et où il explique que chaque nation moderne a sa langue savante, qu'elle ne pourrait ignorer sans dommage : « Les langues dérivées, n'ayant pas l'avantage de posséder leurs racines en elles-mêmes, n'ont d'autre répertoire de mots que les langues anciennes. C'est là qu'au XVIe siècle le français alla puiser une foule de vocables inconnus au moyen

1. Le moyen âge, au lieu de comparer le tableau généalogique d'une famille à un arbre, avait eu l'idée originale d'une patte d'oiseau, dont la tige et les doigts fournissent une métaphore non moins picturale qu'un tronc se divisant en branches.

âge ; c'est là encore qu'il s'adresse de nos jours, lorsqu'il profite de la faculté de s'enrichir qui lui a été si étroitement mesurée... Lors même que la langue moderne s'élève à la dignité de langue littéraire, la langue ancienne n'en conserve pas moins un caractère spécial de noblesse. Elle subsiste comme un monument nécessaire à la vie intellectuelle du peuple qui l'a dépassée, comme une forme antique dans laquelle la pensée moderne devra venir se mouler, au moins pour le travail de son éducation... L'existence des langues classiques est une loi universelle dans l'histoire des littératures, et le choix de ces langues, de même qu'il n'a rien de nécessaire pour tous les peuples, n'a rien d'arbitraire pour chacun d'eux. »

Ces extraits, dont plusieurs sont empruntés au premier ouvrage de M. Renan, montrent assez de quelle façon il prenait, dès le premier jour, les questions de linguistique. On peut dire que nous avons là proprement la marque de son esprit : tout ce qu'il touchait, il l'élevait jusqu'à lui et le mettait en pleine lumière. Les philologues qui s'occupent des langues indo-européennes auraient tort de ne pas le consulter, comme étant resté étranger à leurs recherches : ils trouveront chez lui mainte idée générale, quantité de conseils et d'aperçus, dont plusieurs sont encore aujourd'hui d'un entier à-propos. Toutes les fois que leur pensée courra risque de se resserrer dans les questions de détail, ils feront bien de retourner pour quelques instants à ces livres sur l'Avenir de la science, sur l'Origine du langage, sur les langues sémitiques ; ainsi que l'a dit Benfey des travaux de Guillaume de Humboldt, les écrits d'Ernest Renan sont pour le linguiste des ouvrages où l'esprit se retrempe, s'élève, en quelque sorte des livres d'édification.

MICHEL BRÉAL.

Charles BAISSAC[1].

Charles Baissac naquit à Port-Louis le vendredi 13 septembre 1831, à l'étage d'une maison de la Chaussée occupée alors par une pharmacie, convertie depuis en un riche magasin de nouveautés. Quand il vint au monde, la maison retentissait déjà du rire argentin d'une petite fille de deux ans. Cette sœur fut la compagne de ses jeux et de ses premières études. Les deux enfants se prirent l'un pour l'autre d'une tendre amitié que rien n'altéra jamais ; le poète avouait que c'est à cette affection fraternelle qu'il a dû, dans les moments difficiles, de ne pas désespérer et de reprendre courage.

La venue de ce fils combla de joie le pharmacien. Ses vœux allaient donc pouvoir se réaliser ! Son ambition était de faire de son fils un médecin, son orgueil serait d'exécuter un jour lui-même les ordonnances de son cher docteur. L'intelligence de l'enfant qui grandissait justifiait ces espérances. Ce fut à la maison même que C. Baissac reçut ses premières leçons. Quand il fut en âge d'aller à l'école, on le plaça avec sa sœur dans le pensionnat des dames Canonville, réputé alors, et où filles et garçons recevaient l'instruction en commun. On dit que les impressions de l'enfance ne s'effacent jamais et résistent au torrent des années. N'est-ce pas à cette première éducation féminine que C. Baissac avait emprunté la douceur de son caractère et cette urbanité qui rendait son commerce si agréable ? L'élève apprenait avec une étonnante facilité tout ce qu'on voulait lui enseigner.

Un professeur du pensionnat, frappé de l'intelligence de cet enfant studieux qui lisait l'histoire de France à l'âge où

1. Nous empruntons cette notice sur notre regretté confrère à une revue publiée à Port-Louis.

nous barbotons à la suite d'Adam et Ève dans le Paradis terrestre, et présageant ses succès futurs, proposa à son père de le conduire en France et d'y surveiller son éducation. Ce projet fut ajourné — l'enfant était encore si jeune! Il continua à suivre les classes du pensionnat, marquant sa prédilection pour la grammaire et la lecture. Peut-être entrevoyait-il déjà combien il serait un jour récompensé de sa filiale affection pour cette langue française qui fut la passion de sa vie. Il faut remarquer aussi qu'à cette époque, Maurice ne comptait pas encore trente années de conquête. Dans l'île entière on respirait une atmosphère française, sorte de protestation contre le triomphe de la diplomatie. La langue, les mœurs, les idées, la famille étaient françaises. L'imagination de l'enfant, vivant dans un milieu pareil, s'imprégnait de ces saveurs qui lui paraissaient d'autant plus désirables qu'elles étaient réprouvées, et le spectacle des regrets qui se manifestaient autour de lui était bien fait pour créer un lien de plus entre lui et la patrie perdue. On a vu combien il aimait la France qui, dans son cœur, était inséparable de son île adorée. Qui sait, si dans cette âme d'enfant intelligent et sensible, ne se dressait pas comme un devoir d'honneur la pensée de rendre hommage à la patrie en apprenant sa langue plus et mieux que les autres ?

Quand il eut atteint sa onzième année le père se décida à l'expédier en Europe ; il prit passage sur le trois-mâts *l'Avenir,* un nom de bon augure. Le collège de Lorient fut la première étape du futur médecin. Il a rendu compte, quelque part, dans un récit humoristique, de son séjour au pays breton. A Lorient, il se lia d'amitié avec le fils du maire de Gisors, amitié précieuse et qui fut pour lui le salut dans un des moments les plus critiques de son existence.

Les deux jeunes gens partirent ensemble pour Paris, et C. Baissac fut placé au collège Henri IV où il feuilleta Homère et Virgile sur les mêmes bancs que Sardou, Loredan Larchey, le bibliophile distingué, De Mahy, le député de la Réunion, Léon Cléry, l'un des plus brillants, sinon le plus brillant avocat du barreau de Paris. Ces trois derniers sont restés jusqu'au dernier jour ses amis, et nous nous souvenons de la lettre affectueuse de M. de Mahy lui annonçant

productions littéraires. Ce fut pendant ces vingt dernières années qu'il fit paraître tour à tour un volume de nouvelles, ses études sur le patois créole et le Folk Lore, ou recueil de légendes, fabliaux et chansons créoles. Quelques-unes des nouvelles qu'il a composées depuis ont été reproduites par le *Voltaire,* le *Petit Journal* et la *Revue de Paris,* publication illustrée où il s'est trouvé en compagnie de Sarcey, Jules Simon, Sardou et autres notoriétés parisiennes. Ses travaux littéraires lui valurent des récompenses honorifiques qui le consolèrent des injustices qu'il subissait dans son pays. Ses livres arrivèrent jusqu'à l'Académie, et ses travaux philologiques furent assez remarqués pour lui mériter les palmes académiques. La croix de la Légion d'honneur suivit de près cette première distinction : ce fut sur son lit de douleur que lui arriva le brevet d'officier de l'Instruction publique. Ces récompenses le flattaient surtout parce qu'elles venaient de la France.

Le rôle de C. Baissac comme professeur a été complet. Il défendait la langue qu'il était chargé d'enseigner et qu'il savait tolérée avec peine, et entretenait le feu sacré dans quelques âmes mauriciennes qui n'étaient pas complètement absorbées par l'agriculture, le commerce et la mécanique. Il se disait qu'en pays Mauricien, la langue de nos pères ne devait pas péricliter et il mettait tout son talent à la faire aimer. Quand tant d'efforts n'auraient servi qu'à la maintenir au rang qui lui est dû, ne serait-ce pas un important service que le professeur aurait rendu à l'enseignement dans son pays ?

Le talent de C. Baissac a été diversement jugé, mais jamais contesté. Il n'a touché qu'au côté anecdotique de l'histoire de Maurice, et en intitulant son livre : *Récits créoles,* il se croyait justifié. Il y a toujours d'ailleurs, dans ses nouvelles, un détail intime, une habitude, un coin de paysage qui n'appartiennent pas à d'autres cieux.

Quelques-uns lui reprochent de n'être pas naturel. Entendons-nous : si par là on comprend que sa phrase sortait toujours de son cerveau irréprochablement habillée, et qu'il avait horreur du négligé, nous sommes d'accord. Ce n'est pas pour ses défauts, mais bien pour ses perfections qu'on

admire une statue. Qu'on n'oublie pas que C. Baissac était un styliste. La légère contention qu'impose à l'esprit la lecture de tout bon auteur est peut-être pour quelque chose dans ce reproche. On convient sans peine que son style est clair, précis, approprié, que sa phrase est heureuse, que le trait y abonde, qu'il cache sous sa bonhomie une fine malice, qu'il manie légèrement sa flèche et la fait porter où il veut. — Eh ! mais, voilà des qualités qui lui font bien pardonner de ne pas aimer le déshabillé.

Comme poète, si nous mettons à part son poème de *Patria* qui est remarquable et a été remarqué, où vibre une patriotique émotion, et quelques-unes de ses pièces détachées d'une exquise sensibilité, C. Baissac serait moins justifiable du péché dont on l'accuse. Ses lettres si fines trahissent évidemment la recherche. Mais l'excuse de ce genre est qu'il ne sert généralement qu'à un excellent marivaudage, où l'esprit a toujours plus de part que le cœur. Mais quel langage !

Son Folk Lore est un souvenir précieux qu'il lègue à ses compatriotes. Il a fixé définitivement ce langage créole si naïf et si imagé que nous entendons chaque jour autour de nous. Avec patience il a recueilli une à une les légendes, contes, *zistoires* que nos nénènes nous contaient en nous berçant, il leur a donné toute leur saveur en les agrémentant de son esprit.

Charles Baissac avait encore d'autres travaux en préparation quand la mort le surprit. Mais peut-on dire qu'elle l'ait surpris ? Deux malheurs presque successifs, la perte de son fils et celle de sa femme, l'avaient mortellement atteint. La vieillesse le chagrinait, il s'effrayait de l'avenir de ses enfants qu'il adorait et en qui revit une bonne part de l'esprit paternel. — Mais ses fils étaient encore des enfants pour lesquels il nourrissait l'espoir d'aller en France au terme de sa retraite. Le cyclone du 29 avril, si terrible sous tous les rapports, est venu lui porter un coup funeste. En une heure il a vu s'écrouler tous ses projets, ses livres dispersés à tous les vents et des travaux déjà commencés, *Adultérations de la langue française à Maurice,* etc., perdus sans retour. Tant d'épreuves l'ont découragé, et quand vint la

maladie, le ressort moral manqua pour lui résister. Il s'est éteint le 3 décembre 1892, à sept heures du soir, dans sa soixante et unième année, laissant à ses compatriotes l'exemple d'une vie de labeur, et à sa patrie la douleur d'avoir perdu l'un de ses fils les plus distingués.

Souhaitons que ceux qui lui succéderont dans la chaire de rhétorique au Collège Royal, aiment comme lui la langue française, la défendent contre l'ostracisme dont on la menace en dépit des traités, et lui conservent toujours, par leur énergie et leur talent, la place qui lui convient.

MARIE LE BLANC.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

N° 38

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

DU 11 FÉVRIER 1893 AU 30 JUIN 1894

SÉANCE DU 11 FÉVRIER 1893.

Présidence de M. Sylvain LÉVI.

Présents : MM. Bauer, prince Bibesco, de Charencey, de Blonay, David, Duvau, Barbelenet, Finot, Henry, Lévi, Laray, Ploix, Meillet, Rœrsch.

Absents et excusés : MM. Bréal, Boyer.

Nouvelles. M. le Président se fait l'interprète de la satisfaction que cause à la Société l'élection de notre confrère M. Auguste Barth à l'Académie des inscriptions.

M. l'administrateur annonce la mort de notre confrère M. Charles Baissac[1].

Hommages. M. Duvau présente à la Société de la part de M. Tito Zanardelli un fascicule de la publication *Langues et Dialectes*, rédigée entièrement, à ce qu'il semble, par le directeur, et qui pourra rendre des services comme travail de vulgarisation.

1. Le précédent *Bulletin*, paru en avril 1893, contient une notice sur notre regretté confrère.

Communication. M. de Charencey étudie l'influence des langues voisines sur le développement de la langue basque. Cette langue a dû être à l'origine extrêmement pauvre au point de vue grammatical : se trouvant en contact avec des idiomes indo-européens qui avaient atteint un développement infiniment plus considérable, le basque leur a emprunté non seulement des formes de pensée, mais les mots mêmes qui les exprimaient : ainsi le verbe substantif doit avoir été emprunté au celtique, la forme du participe passé en *tu* et la formation périphrastique du passif aux langues romanes.

M. Henry présente quelques observations sur ce dernier point. MM. Lévi et Meillet citent des faits analogues dans différents idiomes.

M. Meillet signale le fait qu'un mot peut joindre à son sens ancien un emploi nouveau sous l'influence d'un synonyme; ainsi l'emploi de *duco* dans *uxorem duco*, résulte sans doute de ce qu'il a existé en latin un mot parent de lit. *vedù* « je conduis » et « j'épouse »; ce verbe, qui se trouve encore en celtique, a disparu de la langue après que *duco* « je conduis » lui eut emprunté son second sens de « épouser ». M. Meillet énumère des faits analogues. Une discussion s'engage à ce propos entre plusieurs membres de la Société; M. V. Henry se demande si tout changement de sens reconnaît une cause particulière — historique ou linguistique — comme sont disposés à le croire M. Duvau et M. Meillet, ou si des actions psychologiques générales ne suffisent pas à expliquer la plupart des modifications de ce genre.

M. Ploix termine la communication qu'il avait commencée dans la séance précédente en montrant que tous les exemples d'ἀμφί dans les six premiers chants de l'Iliade peuvent s'expliquer sans recourir au sens de « autour » et que le sens de « des deux côtés » est seul possible dans la plupart des cas.

Des observations sont faites par MM. Henry et Meillet.

Séance du 25 Février 1893.

Présidence de M. Ch. Ploix.

Présents : MM. Barbelenet, Bauer, Boisacq, Michel Bréal, Cart, de Charencey, Duvau, Finot, Halévy, Henry, Meillet, Ploix.

M. Sylvain Lévi, président, s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

En son absence, le fauteuil est occupé par M. Charles Ploix, ancien président.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Nouvelles. La Société apprend avec regret la mort de M. S. Dosson, professeur à la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand.

Hommages. Voir page cxviii.

Présentation. Est présenté par MM. Michel Bréal et Marcel Schwob, pour être membre de la Société, M. Van der Vliet, professeur à l'Université d'Utrecht.

Communication. M. Halévy signale qu'une inscription araméenne, qu'il est possible de dater exactement par des considérations historiques, présente encore au IVe siècle avant notre ère l'alphabet phénicien bien conservé. Il est donc évident que les déformations de cet alphabet, qui ont abouti à l'écriture indienne, sont en tous cas un peu postérieures à l'époque d'Alexandre.

Dans une seconde communication, M. Halévy relève un certain nombre de faits prouvant que le peuple connu sous le nom d'Hétéen est bien sémite ; l'étude des noms propres conduit à cette conclusion que la langue des Hétéens était non seulement sémitique, mais plus spécialement hébræo-araméenne. Mais les Hétéens, qui habitaient la Babylonie dès l'époque la plus reculée, ne sont arrivés qu'assez tard dans la partie septentrionale de l'Assyrie : cette région était primitivement occupée par les Phéniciens.

M. Michel Bréal étudie la double forme κέαρ, ἔαρ des deux mots κῆρ « cœur » et ἦρ « printemps » ; il voit dans le

groupe εα la dissimilation de l'η sous l'influence du ρ suivant. Des observations sont faites par MM. Meillet, Henry, Duvau.

Séance du 11 Mars 1893.

Présidence de M. Étienne Aymonier.

Présents : MM. Aymonier, Barbelenet, Bauer, prince Bibesco, Boissacq, Bonnardot, Boyer, Michel Bréal, Cart, de Charencey, Henry, Ploix, Meillet, Rœrsch.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Élection. M. Van der Vliet est élu membre de la Société.

Communication. M. de Charencey présente quelques étymologies basques. A propos de l'une d'elles, il donne quelques détails sur la légende du Petit-Poucet chez les Basques.

M. Michel Bréal signale dans une inscription arcadienne nouvellement découverte, un mot jusqu'ici inconnu, KATOPPENTEPON, qui s'y trouve deux fois, et toujours suivi de εἶναι. En rapprochant une glose d'Hésychius, Ἀράντισιν· ἐρινύσι, Μακεδόνες, M. Bréal montre que, tant pour le sens que pour la forme, ce mot énigmatique doit être considéré comme équivalent à κατάρατος « maudit ». Des observations sont faites par MM. Henry, Meillet, Duvau.

Ensuite M. Bréal, reprenant l'explication proposée par M. Havet pour l'origine du participe latin en *-dus*, la modifie en établissant la succession *-mno-*, *-nno-*, *-ndo-*. Il rapproche des faits analogues de dissimilation qui se sont produits dans d'autres langues. L'objection qu'on pourrait tirer de la conservation de *mn* dans *alumnus*, etc., peut être écartée par la considération que les formes en *undus* ont appartenu d'abord à une langue spéciale, la langue religieuse.

M. Duvau, rappelant que le rapprochement du premier terme du composé gaulois *uxello-dunum* avec le grec ὑψηλός est une des principales exceptions à la loi posée par M. de

Saussure, qu'il n'y a pas de labialisation de gutturale en grec après υ, montre que cette exception n'est qu'apparente. Différents exemples prouvent que le groupe celtique *ks* peut remonter à *ps;* la labiale de ὑψηλός ne remonte pas à une gutturale, c'est la gutturale du celtique qui remonte à une labiale.

M. Henry propose de voir dans *ingens* une déformation analogique de **ingentus*, inverse de celle qui a produit *fluentum, unguentum,* etc. **Ingentus* serait phonétiquement identique à l'anglo-saxon *uncuȝ,* anglais *uncouth* « monstrueux ». Ce rapprochement nous fournirait un exemple latin de la forme *gn*, de la racine *gnô*, forme qui existe incontestablement en germanique.

A ce propos M. Meillet signale le rapprochement qu'on a établi jusqu'ici entre *ingens* et μέγας et ἄγαν.

Séance du 25 Mars 1893.

Présidence de M. Sylvain Lévi.

Présents : MM. Barbelenet, Bauer, prince Bibesco, Auguste Bréal, Michel Bréal, Cart, Chilot, Duvau, Gohin, Henry, Laray, Lévi, Meillet.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Nouvelles. M. le Président annonce que par suite de la démolition prochaine de l'ancienne Sorbonne, la Société aura à se pourvoir d'une nouvelle salle de réunion. M. Michel Bréal veut bien se charger de faire auprès de M. le Vice-Recteur les démarches nécessaires pour qu'un nouveau local soit mis à la disposition de la Société.

Communication. M. Gohin présente une série de rapprochements qui permettent d'expliquer l'exclamation *tudieu* comme une abréviation de *vertudieu.*

M. Duvau, en faisant remarquer que la presque totalité des *n* finaux du latin étaient anciennement suivis d'une voyelle syncopée comme *uiden* ou ont pu facilement être rétablis par analogie comme dans *limen, liminis,* propose

d'admettre qu'à une certaine époque, l'*m* a été la seule nasale finale du latin à l'exclusion de *n*. Les conjonctions osques *pun* et *pan* présentent un *n* final opposé à l'*m* de l'accusatif (*paam*), tandis qu'en latin les deux finales sont confondues. M. Duvau rapproche le latin *quon-iam*, et cite *nonus* opposé à *nouem*.

Des observations sont présentées par différents membres. M. Meillet, à propos de cette communication, émet l'hypothèse que cette unification des nasales finales remonte à l'époque indo-européenne et était due au caractère implosif de toutes les consonnes finales. Il explique ainsi un certain nombre de faits de la morphologie sanscrite que l'on explique d'ordinaire par des analogies tirées de la déclinaison des thèmes en *n*.

M. Bréal, à propos d'une forme indo-européenne citée incidemment, remarque que les restitutions de ce genre sont souvent purement graphiques et ne représentent rien de net pour l'oreille.

M. Meillet présente une explication de la forme française vulgaire *ž'ažèt* (*j'achète*, prononcé *j'ajète*); c'est le résultat de l'analogie de *že žèt, nu štũ* (*je jette, nous jetons*).

Revenant ensuite sur les faits de substitution synonymique qu'il avait indiqués dans une précédente séance; il montre que l'idée de *double* est rendue dans la plupart des langues par l'idée de « plié en deux » et qu'il y a là autre chose qu'une simple coïncidence. Des observations sont présentées par différents membres, en particulier par MM. Bréal et Henry.

M. V. Henry propose d'admettre que le latin *adulter* serait né dans une expression comme *ad alterum ire*.

Séance du 15 Avril 1893.

Présidence de M. Sylvain Lévi.

Présents : MM. Barbelenet, Bauer, Boyer, M. Bréal, Cart, Duvau, Lévi, Meillet.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Communications. M. Bréal propose une étymologie nouvelle du nom Ἐρινύς. Ad. Kuhn l'expliquait par le sanscrit *Saraṇyū*, mais ce rapprochement est discutable tant au point de vue de la phonétique qu'au point de vue du sens. La déesse Saraṇyū, mère des Açvins, ne peut guère être comparée aux Ἐρινύες qui ont plutôt le caractère d'abstraction morale. Se fondant sur la glose d'Hésychius : ἀραντίσι, ἐρινύσι· Μακεδόνες, M. Bréal propose de voir dans ἐρινύς un mot parent de ἀράομαι. Ἐρινύες, chez Homère, est employé comme synonyme de ἄραι. L'aspect particulier du vocalisme de Ἐρινύς peut s'expliquer par ce fait que le mot, d'après une indication de Pausanias, est probablement arcadien.

Sans méconnaitre la valeur des arguments de M. Bréal, M. Henry croit qu'il n'est pas nécessaire de rejeter le rapprochement de Ἐρινύς et de *Saraṇyū*, et de supprimer ainsi l'arrière-fond naturaliste du mythe des Erinnyes. M. Meillet objecte que la phonétique et la sémantique s'opposent également à l'hypothèse d'Ad. Kuhn ; M. Lévi appuie les observations de M. Meillet.

M. Meillet étudie ensuite un point de phonétique slave, le traitement de *k* + *y* qui aboutit à deux résultats différents, *č* et *c*. M. Brugmann attribue cette différence de traitement au caractère relativement récent des formes qui présentent *c*. Une objection grave à cette théorie est que le phénomène le plus récent selon M. Brugmann, apparaît également dans des formations communes au slave et au lithuanien. M. Meillet propose de poser comme règle que devant *ŭ* et *o*, *č* s'est changé en *c* en transformant la voyelle suivante en *ĭ* et *e*.

M. Henry cite une série de textes en vieil anglais qui montrent les transformations de sens de la préposition *be* (anglais moderne *by*), qui passe de l'idée de « à côté » à celle de « par » (sens causatif). M. Henry rapproche de ce fait les modifications du sens de lat. *propter*, qui signifie « à côté de » puis « à cause de ».

Des observations sont présentées par MM. Bréal et Boyer.

Séance du 29 Avril 1893.

Présidence de M. Sylvain Lévi.

Présents : MM. Barbelenet, Bauer, prince Bibesco, Bonnardot, Boyer, Michel Bréal, Cart, de Charencey, Dianu, Duvau, Henry, Laray, Lévi, Meillet, Rousselot.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Hommages. Voir page cxviii.

M. de Charencey donne quelques détails sur les sujets traités par M. Peñafiel et par lui ; M. Duvau analyse l'article de M. Boissié sur les localisations cérébrales.

Proposition. L'ordre du jour appelle la discussion d'une proposition tendant à élever le chiffre de la cotisation annuelle.

M. le Trésorier et M. l'Administrateur exposent la nécessité de cette majoration. Vu l'accroissement de nos publications, le budget de la Société a perdu toute élasticité et si les arrérages de rente et la subvention ministérielle suffisent à rétablir l'équilibre, il n'en est pas moins vrai que la plus légère diminution dans les recettes annuelles pourrait entraver le fonctionnement normal de la Société. Dans l'esprit du bureau, la modification proposée est surtout importante au point de vue des cotisations perpétuelles ; l'article 9 des Statuts porte en effet que tout sociétaire pourra racheter sa cotisation annuelle en versant une fois pour toutes une somme décuple de cette cotisation. Le revenu annuel de la Société, pour chaque membre qui verse cette somme, est réduit des deux tiers (environ 4 fr. au lieu de 12). Il est évident que cette faculté de libération n'a plus d'objet, maintenant que les sociétaires reçoivent des publications représentant une valeur bien supérieurs au chiffre annuel de la cotisation : il semble juste pourtant qu'elle soit conservée à ceux qui font actuellement partie de la Société, et qui pour la plupart ont fait des sacrifices dans l'intérêt

de la Société, alors que ses publications étaient moins considérables qu'aujourd'hui.

Le but de la proposition est donc essentiellement d'atténuer la perte causée à la Société par l'accroissement du nombre des membres perpétuels: l'augmentation du taux de la cotisation annuelle n'est proposée que pour amener celle de la cotisation perpétuelle, le rapport établi par nos Statuts entre les chiffres des deux sortes de cotisations ne pouvant être modifié qu'avec l'autorisation du gouvernement et après des formalités et des retards sans fin. Une discussion s'engage entre la plupart des membres présents, dont quelques-uns expriment la crainte que cette mesure n'entrave le recrutement de la Société.

M. le prince Bibesco, désirant que la Société, sans attendre les résultats de la réforme projetée, soit en mesure de faire face aux dépenses projetées pour cette année, met à sa disposition une somme de 300 fr. M. le Président se fait l'interprète des sentiments de reconnaissance de la Société pour ce nouvel acte de générosité.

La discussion engagée est close par le vote des résolutions suivantes adoptées à la majorité des voix:

L'article 2 du règlement est ainsi modifié :

La cotisation annuelle des membres ordinaires est fixée à douze francs, pour les membres élus avant le 31 décembre 1893. Elle est de vingt francs pour les membres élus après cette date.

Par mesure transitoire, les membres élus dans l'une des séances de novembre ou décembre 1893, devront exceptionnellement la cotisation pour l'année en cours ; mais le taux de leur cotisation restera fixé par la suite à douze francs.

Communication. M. Barbelenet fait une communication sur la syncope en latin. Après avoir mis à part trois ordres de faits voisins de la syncope: 1° chute d'un *ĕ* final du premier membre d'un composé (*quindecim*), 2° chute d'un *u* devant *o* et contraction subséquente de voyelles (*dextrorsum, Mars*=*Mauors*), 3° abrègement pur et simple d'un long mot dans lequel deux syllabes semblables se suivent (*consuetudo* = *consuetitudo,* etc.), il pose pour la syncope proprement dite la loi suivante:

Une voyelle brève entre consonnes placée en seconde syllabe est syncopée si la durée totale des syllabes suivantes est au moins égale à deux brèves. Ex. : *audeo* en regard de *auidus, ditior* en regard de *diuitis, cupressus* en regard de κυπάρισσος. Il montre ensuite que la syncope n'atteint ni les voyelles en hiatus, ni les voyelles longues, ni les voyelles des syllabes qui suivent la seconde, et écarte de différentes manières les exceptions apparentes. Il termine en montrant les analogies qui même en seconde syllabe ont contrarié la loi tant dans la flexion que dans la dérivation et la composition. Des objections, que l'heure avancée ne permet pas de développer, sont indiquées par différents membres.

Séance du 13 Mai 1893.

Présidence de M. Sylvain Lévi.

Présents : MM. Aymonier, Barbelenet, Bauer, Michel Bréal, Cart, de Charencey, Dianu, Duvau, Henry, Laray, Lévi, Meillet, Mélèse, Rœrsch, Rousselot.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Nouvelles. M. Bréal communique le programme d'une série de questions relatives à la linguistique, proposé par le comité de l'exposition de Chicago. Il annonce également que les publications de la Société pour l'année 1891 figureront dans l'exposition du Ministère de l'Instruction publique français à Chicago.

Communications. M. Aymonier fait une communication sur les voyelles khmères *ṛ* et *ḷ*, qui représentent dans un certain nombre de mots les voyelles correspondantes du sanscrit. Dans d'autres mots, le *ṛ* (*ḷ*) sanscrit s'est fait suivre d'une voyelle. Il termine en donnant quelques indications sur les procédés d'infixation du khmèr.

Des observations sont présentés par MM. Bréal, de Charencey, Rousselot. M. Lévi discute quelques-uns des

exemples cités par M. Aymonier ; il fait remarquer l'importance de cette communication qui prouve que l'influence du pâli a été précédée en khmèr par des influences sanscrites.

M. l'abbé Rousselot communique une série de remarques sur l'imitation dans le langage ; il montre, en prenant ses exemples en particulier dans le patois de Cellefrouin, la manière dont certains mots et certaines manières de prononcer sont empruntés à tel ou tel parler voisin.

Vu l'heure avancée, la discussion de cette communication est remise à la séance suivante, après une ou deux observations de M. Bréal.

Séance du 27 Mai 1893.

Présidence de M. Sylvain Lévi.

Présents : MM. Barbelenet, Bauer, de Charencey, Chilot, Duvau, Henry, Laray, Lévi, Meillet, Melèse, Rousselot.

M. Michel Bréal, absent de Paris, s'excuse par lettre de ne pouvoir assister à la séance.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Communications. M. l'abbé Rousselot complète sa communication de la séance précédente en signalant une ressemblance entre les manières dont les auteurs font parler d'une façon différente les différents personnages de leurs récits, et l'emploi des prâcrits variant suivant les personnages dans le drame indien.

Puis il fait l'histoire de la transformation de *l mouillé* en *y* dans la région de Cellefrouin. Cette transformation s'est produite d'abord après labiale, puis après gutturale, et a frappé enfin l'*l* mouillé non précédé de consonne. Il distingue dans toute évolution phonétique trois périodes : celles où la transformation se produit seulement chez quelques personnes ou dans quelques mots ; puis la période d'action de la loi ; enfin la période d'unification, pendant

laquelle les personnes qui ont échappé à l'action de la loi adoptent par imitation la prononciation des autres. Le caractère de l'évolution phonétique est l'impuissance physique à prononcer le phonème qu'on voudrait produire.

Différentes observations sont adressées à M. l'abbé Rousselet. M. de Charencey indique le rôle que doit jouer l'enseignement de l'école.

M. Henry étudie le passage sémantique de *follis* (*follem*) à *fou*; il propose de rechercher le point de départ de la transformation dans le sens de « ballon » qui rebondit et court de droite et de gauche.

Des observations sont présentées par MM. de Charencey et Barbelenet.

Séance du 10 Juin 1893.

Présidence de M. Sylvain Lévi.

Présents : MM. Barbelenet, Bauer, Cart, Duvau, Henry, Laray, Lévi, Meillet, Rousselot.

MM. Bréal et P. Boyer se font excuser de ne pouvoir assister à la séance.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Communications. M. Meillet proteste contre la comparaison établie par M. l'abbé Rousselot, dans la précédente séance, entre les changements phonétiques et les épidémies; les changements phonétiques sont des faits naturels, et non pathologiques. M. l'abbé Rousselot répond qu'il n'a pas voulu attacher à cette métaphore une importance particulière, toutefois, les faits phonétiques qui dans la plupart des cas amènent la disparition des sons demandant un plus grand effort, ont bien quelque chose de pathologique. Quelques membres font remarquer d'ailleurs qu'un état maladif est aussi naturel que l'état de santé.

Puis M. Meillet pose en principe que tout changement phonétique porte non sur un phonème déterminé, mais sur l'ensemble de l'articulation, et que l'altération de l'occlu-

sive labiale sourde par exemple suppose l'altération concomitante ou de toutes les labiales, ou de toutes les sourdes, ou de toutes les occlusives; c'est ainsi que, en même temps que l'occlusive sourde *p* subissait en germanique le changement en fricative, les autres occlusives sourdes (*t*, *k*) ont subi le même changement. Quand une modification phonétique semble isolée, on doit, d'après ce principe, rechercher la cause de cet isolement, et constater s'il n'est pas seulement apparent. M. Meillet cite, à l'appui de sa théorie, différents faits de phonétique slave.

Des objections sont faites par différents membres. M. Rousselot indique que souvent c'est au contraire la concomitance qui est apparente, et que si l'on tient lieu de la chronologie et de la géographie, c'est l'isolement qui est la réalité. M. Henry cite l'exemple de la disparition du *p* dans les langues celtiques, alors que les autres labiales, les autres occlusives, les autres sourdes restent en général intactes. Mais il concède que le principe posé par M. Meillet peut donner lieu à des recherches intéressantes.

M. Henry présente ensuite une étymologie de la conjonction latine *ni* qu'il propose d'expliquer par *ne* + *ei*, le 2e élément étant identique à la conjonction εἰ « si » du grec. *Ni* serait ainsi, avec d'autres éléments, tout à fait comparable à son équivalent sémantique *nisi*. Il est vrai que *ni* semble avoir le sens purement négatif et non conditionnel dans *nimirum, quidni*. Mais on peut expliquer *nimirum* par « si cela ne t'étonne pas » employé ironiquement et *quidni* par « qu'arriverait-il si je... ne pas. » Des observations sont faites par M. Laray.

Séance du 24 Juin 1893.

Présidence de M. Sylvain Lévi.

Présents : MM. Bauer, Barbelenet, Bréal, Boyer, Cart, Chilot, Duvau, Levi, Halévy, Henry, Meillet, Rousselot, de Blonay, Laray, Finot.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le Président adresse à M. l'abbé Rousselot, lauréat du prix Volney, les vives félicitations de la Société.

M. Bréal annonce que M. Rousselot a bien voulu promettre de faire prochainement, pour les membres de la Société, une conférence de phonétique expérimentale.

Présentation. MM. Michel Bréal et J. Darmesteter présentent pour être membre de la Société, M. Riabinin, 6, rue de la Poste, à Odessa. MM. Michel Bréal et Fécamp présentent : la Bibliothèque universitaire de Montpellier. Cette séance étant la dernière avant les vacances, il est procédé immédiatement au scrutin, M. Riabinin est élu membre de la Société; la Bibliothèque universitaire de Montpellier est également admise.

Hommage. Voir page cxviii.

Nouvelles. M. Bréal communique à la Société, de la part du ministère de l'Instruction publique, le programme du prochain congrès des Sociétés savantes.

Communications. M. Halévy résume les résultats auxquels il est arrivé, par l'étude des inscriptions bilingues et des noms propres connus par les Grecs, dans le déchiffrement des inscriptions anatoliennes qui, bien que trouvées dans le pays des Hétéens, ne sont pas sémitiques.

Il donne ensuite quelques détails sur un texte babylonien dans lequel se retrouve le mythe de l'enlèvement de Proserpine, avec les détails les plus caractéristiques de la tradition telle qu'elle est connue par les Grecs.

M. Bréal présente une étymologie du nom de la déesse grecque Ilithye qui préside aux accouchements. Ce nom existe sous différentes formes : Εἰλείθυια. Ἐλείθυια, Εἰλήθυια, Ἐλευθώ, Εἰλίθυια et enfin Εἰλύθυια. Ce dernier est évidemment le participe parfait féminin du verbe ἐλεύθω : or l'inscription de Gortyne contient un verbe ἐπ-ελεύθω qui a le sens de « porter »; une glosse d'Hésychius porte εἰλευσίω· οἴσω. Εἰλήθυια est donc « celle qui porte », la déesse de la gestation; le sens primitif du verbe s'est conservé dans ce nom propre. C'est peut-être le futur moyen ἐλεύσομαι qui a facilité le passage de « porter » à « venir » (« je me porterai »).

Ensuite M. Bréal rappelant qu'en portugais, en gascon,

dans un dialecte napolitain de la terre de Labour, l'*n* disparaît parfois entre voyelles, se demande si on ne pourrait pas admettre l'existence sporadique du même fait en latin, ce qui rendrait compte du rapport de *beare, beatus* avec *bonus, bene*. Le sens de « faire du bien » est certain pour *beare* dans différents exemples de Plaute et de Terence. La chute de *n* a pu être aidée par la fréquence de l'emploi du mot. M. Bréal propose d'expliquer de même le rapport des deux formes du comparatif grec μείζονες et μείζους. Il cite ensuite l'accusatif 'Απόλλω en regard de 'Απόλλωνα.

Des observations sont présentées par différents membres. M. Rousselot cite le cas du français *sire*, de **seior* pour **senior,* bien que cette chute de *n* ne soit pas habituelle. Il rappelle aussi des faits analogues dans différents patois des Alpes.

M. Henry remarque que la disparition de l'*n* en portugais a dû être précédée par un état où la voyelle précédente s'est nasalisée, puis est intervenu la désanalisation. Quant à la chute de ν en grec, les exemples comme 'Απόλλω peuvent s'expliquer par l'analogie de μείζω. Quant à μείζω, expliqué par μείζονα, on est obligé dans l'hypothèse de M. Bréal de séparer ce type grec du latin *maiorem*.

M. Meillet observe ensuite que le grec même ne prouve pas l'existence d'un type de suffixe en *n,* mais seulement en *s*; le type ιον est pour ισον (goth. *iza*). On aurait en grec l'élargissement du suffixe par *n* au génitif.

Dans une autre communication, M. Bréal présente une hypothèse sur le genre des mots français en *eur*. L'analogie a dû partir des mots en *ura* très fréquents en bas-latin à côté des mots en *or :* froideur d'après *froidure*.

Des observations sont présentées par M. Rousselot.

M. Bréal cite ensuite le mot *prostré* employé quelquefois dans la langue des romanciers modernes. Cette forme analogique, refaite de *prostration,* rétablit ainsi la forme primitive *prostratus*.

Enfin M. Bréal montre que certaines constructions rentrent dans le cas bien connu où des mots affirmatifs prennent par ellipse le sens négatif, mais sans qu'il y ait véritablement ellipse : c'est quand la phrase contient un premier élément

négatif, le mot positif pris comme adjuvant prend alors aussi ce sens négatif.

Des observations sont présentées par MM. Meillet et Rousselot.

Séance du 18 Novembre 1893.

Présidence de M. Sylvain Lévi.

Présents : MM. Boyer, Michel Bréal, Cart, Cuny, Duvau, Finot, Henry, Meillet, Tournier.

Assistant étranger : M. Montmitonnet.

Présentation. MM. Boyer et Meillet présentent pour être membre de la Société, M. Montmitonnet, élève de l'École des Hautes Études et de l'École des langues orientales.

Hommage. Voir page cxviii.

Nouvelles. La Société est heureuse d'apprendre que le Ministère lui a accordé pour l'année 1893 une subvention de mille francs.

M. le Président se félicite de la présence à cette séance de l'un des fondateurs de la Société, M. Tournier.

M. Bréal rappelle que M. Tournier est un de ceux qui avec Ernest Renan ont le plus contribué à fournir à la Société une direction nettement scientifique.

M. le Président annonce l'installation de la bibliothèque de la Société dans une salle de la Sorbonne.

M. Barbelenet, bibliothécaire, ayant été nommé professeur au lycée de Tourcoing, ses fonctions seront remplies jusqu'aux prochaines élections par notre confrère, M. Théophile Cart, qui a bien voulu accepter de le remplacer.

Communication. M. Bréal étudie la signification première du nom de divinité Ἄτη, qui se retrouve dans la loi de Gortyne comme nom commun avec le sens d'« amende ». C'est de la même façon, sans doute, qu'il faut expliquer ἄτη dans un vers d'Hésiode (Ἔ. κ. ᶜΗ., 411) qui doit être une sorte de proverbe juridique.

M. Tournier signale le même mot avec le même sens dans un proverbe ancien ἐγγύα, πάρα δ'ἄτα.

Une deuxième communication de M. Bréal porte sur le mot *vacl* qui se trouve dix-neuf fois dans le manuscrit étrusque d'Agram : il propose d'y voir un nom de divinité, qui se retrouve sous la forme *vecl,* lue inexactement jusqu'ici *vecu,* sur un miroir étrusque, à côté de *Menrva.*

A ce propos, M. Bréal critique l'étymologie ordinairement admise du latin *Minerua* (rapproché du sanscrit *manas*), comme représentant une idée trop abstraite. Ce pourrait être le nom d'une divinité étrusque n'ayant rien de commun avec *manas.*

Des observations sont présentées par MM. Henry et Tournier.

M. Meillet présente une explication de la conjonction latine *uel:* il y voit avec Brugmann une forme impérative du verbe « vouloir », mais non, comme lui, l'injonctif (**wels*). D'après *nōli,* on peut supposer un ancien **uelī,* devenu **uelĭ,* comme tout mot iambique, puis *uel* avec syncope de l'*i* bref final.

Des observations sont faites par MM. Bréal et Duvau. M. Henry adresse à la théorie de M. Meillet une objection de principe : le parallélisme supposé de *noli* et de **ueli* n'est pas nécessaire. Le grec emploie le subjonctif aoriste dans le sens impératif avec la négation, mais sans la négation il emploie l'impératif : comparer le latin *fac* en regard de *ne feceris.* M. Meillet conteste l'ancienneté de ce fait de syntaxe. Pour ce qui est de la forme *noli,* selon M. Henry, elle est due à l'analogie de *nolite,* sur le modèle de *lege, legite.* M. Meillet la croit due à la chute générale de *s* final.

M. Duvau fait une communication sur le latin *dum,* qui serait identique à la première partie de son synonyme partiel *dōnec :* l'*m* final correspondant à *n* intérieur rentre dans une série de faits étudiés dans une précédente séance ; le changement de *o* en *u* est la conséquence nécessaire de l'abrègement dû à l'*m* final. M. Duvau indique ensuite que l'on pourrait peut-être voir dans la particule interrogative *num* un doublet de *nōn,* cette particule étant dans son emploi à peu près équivalente à une négation.

Des observations sont présentées par MM. Meillet et V. Henry.

Séance du 2 Décembre 1893.

Présidence de M. Charles Ploix.

Présents : MM. Bauer, Michel Bréal, Duvau, Henry, Meillet, Ploix, Rousselot, Tournier.

MM. Aymonier, P. Boyer et Th. Cart s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

En l'absence du président et des vice-présidents, le fauteuil est occupé par M. Charles Ploix, ancien président.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Correspondance. Lecture est donnée d'une lettre de M. Aymonier, qui en s'excusant de n'avoir pu assister à la précédente séance et d'être encore empêché d'assister à celle-ci, prévient la Société, qu'en raison de l'éloignement de son domicile et du fardeau de ses occupations actuelles, il se voit obligé de décliner la candidature à la présidence pour l'année 1894.

Élection. M. Montmitonnet est élu membre de la Société.

Présentation. MM. l'abbé Rousselot et Duvau présentent pour être membre de la Société, M. Charles Brun, agrégé de lettres, 19, rue Cujas, à Paris.

Commission des finances. Sont élus membres de la Commission des finances chargée de vérifier les comptes de la Société, MM. Henry, Meillet, Rousselot.

Communications. M. Bréal signale chez Shakespeare la présence du mot *giglet* « jeune fille légère » qui est évidemment le mot français *gigolette*, dont l'ancienneté est ainsi attestée. Pour ce qui est de l'origine même de ce mot, M. Bréal rapproche le verbe *giguer* et *ginguer* « danser » employé dans le centre de la France.

Des observations sont présentées par MM. Tournier, Bauer, Ploix, Rousselot.

M. Tournier signale l'existence en anglais, en italien et en français d'un proverbe déjà cité dans la *Harangue sur l'Halonnèse,* ch. 45.

Dans une seconde communication, M. Tournier appelle l'attention de la Société sur une épigramme de Callimaque (ép. 29), de laquelle il résulte clairement, en dépit de la manifeste altération du texte, qu'à Alexandrie, dès la première moitié du IIIe siècle avant notre ère, αι se prononçait comme ε, ει comme ι, et deux λ comme un seul ; et que, de plus, l'accent, aussi bien que la quantité, ne jouait dans la prononciation qu'un rôle assez effacé.

M. Duvau, à propos du mot *riding* (anc. *thriding*) qui désigne les subdivisions du comté d'York, indique que l'idée de « tiers » représentée originairement par ce mot, rappelle les « cinquièmes » (*coicid*) de l'Irlande, la *tétrarchie* des Galates. Dans cette manière abstraite de désigner une subdivision territoriale par une expression numérique, il propose de voir une idée celtique dont la persistance s'explique particulièrement bien dans le comté d'York.

Des observations sont présentées par MM. Bréal, Henry, Bauer.

Séance du 16 Décembre 1893.

Présidence de M. Sylvain Lévi.

Présents : MM. Aymonier, Bauer, Boyer, Michel Bréal, Cart, Duvau, Henry, Laray, Lévi, Meillet, Montmitonnet, Rousselot.

Hommage. Voir page cxviij.

Élections. M. Charles Brun est élu membre de la Société.

Présentation. MM. Michel Bréal et L. Duvau présentent pour être membre de la Société, M. Louis de Backer, membre de l'Académie royale de Belgique.

Rapport de la Commission des finances. Lecture est donnée du rapport de la Commission des finances sur l'exercice 1893 :

MESSIEURS,

Après examen des comptes du Trésorier de la Société, votre Commission a arrêté le bilan suivant au 12 décembre 1893.

RECETTES.

Report d'exercice	3.355 fr.	33
Cotisations annuelles	1.756	42
Cotisations perpétuelles	718	65
Don du prince Bibesco	300	»
Allocation du Ministère	1.000	»
Arrérages de rentes	863	75
Intérêts de fonds déposés à la Société générale	12	10
Vente de fascicules des Mémoires	165	»
	8.171 fr.	25

DÉPENSES.

Notes de l'éditeur			1638 fr.	01
Achat de fascicules antérieurs à 93			133	80
Honoraires de rédaction se rapportant à l'exercice 92			144	60
Frais généraux			311	40
Achat de deux armoires pour la bibliothèque et transport des livres			120	»
Indemnité de l'Administrateur			400	»
Allocation aux appariteurs			105	»
Achat de 35 fr. de rente 3 0/0 nominative			1.149	75
Droit de garde des titres			7	»
			4.018 fr.	56
L'encaisse est de :				
Dépôt à la Société générale	2.601 fr.	44		
Encaisse du Trésorier	1.551	25		
	4.152 fr.	69	4.152	69
TOTAL égal			8.171 fr.	25

Bien que les recettes de cet exercice aient été moins élevées que celles du précédent, l'encaisse est sensiblement plus forte qu'elle n'était l'an dernier à pareille date. Cette situation résulte du ralentissement de nos publications ; il n'a paru, jusqu'à présent cette année,

comme vous le savez, qu'un seul fascicule des Mémoires. Mais deux autres sont sur le point de paraitre; l'un est tiré depuis un mois; la distribution, qui a été retardée par des causes indépendantes de la volonté de la Société, en sera effectuée ces jours-ci; il sera suivi de près par le second; l'encaisse va donc, dès le mois prochain, se trouver réduite d'environ 1,600 francs. Par suite du retard apporté à la publication des Mémoires, nos recettes de l'année, qui ont été de 4,815 fr. 92, dépassent de 797 fr. 36 nos dépenses qui se sont élevées à 4,018 fr. 56. Nos recettes ordinaires se composent: 1° des arrérages de nos rentes, soit 800 francs pour l'année entière et 3 coupons des 35 francs de rente nouveaux, auxquels se sont ajoutés 37 fr. 50 de coupons non touchés l'an dernier; 2° des cotisations dont la rentrée s'est, grâce au zèle de notre trésorier, effectuée de la manière la plus régulière. La subvention du Ministère a été réduite de 1,200 fr. à 1,000 francs. Mais le nouveau don que nous devons à la générosité du prince Bibesco a couvert au delà la perte qui résultait de cette diminution.

Une amélioration réclamée depuis longtemps a pu être réalisée cette année, grâce au concours obligeant de M. le vice-recteur Gréard et de M. A. Réville, président de la section des sciences religieuses à l'École des hautes études: les volumes composant notre bibliothèque sont enfin mis à portée des membres de la Société, dans une salle contiguë à celle où se tiennent nos séances. Depuis plusieurs années déjà la place manquait à l'École des sciences politiques et les livres nouveaux s'entassaient chez le bibliothécaire; enfin cette année même l'École des sciences politiques avait dû, faute de place, nous inviter à retirer ceux de nos livres auxquels elle avait jusqu'alors donné l'hospitalité.

L'examen des notes de l'éditeur a donné lieu à une observation. Bien que le prix payé pour nos publications suffise à en couvrir presque entièrement les frais, le nombre des exemplaires des Mémoires qui nous sont attribués dépasse à peine celui qui est nécessaire pour assurer le service à tous les membres de la Société. Nous ne pouvons donc retirer de la vente des fascicules nouveaux aucun bénéfice. La Commission s'est demandée s'il ne serait pas possible, soit d'obtenir de l'éditeur des conditions moins désavantageuses, soit de nous réserver la propriété de l'édition entière, de manière à rentrer dans une partie des frais une fois faits, et vous propose de nommer une nouvelle Commission chargée d'examiner cette question.

V. Henry, A. Meillet, Rousselot.

Les conclusions de ce rapport sont adoptées en ce qui concerne l'approbation des comptes et le principe de l'élection d'une Commission. Cette élection aura lieu dans une prochaine séance.

Élection du bureau. L'ordre du jour appelle le renouvellement annuel du bureau.

M. Aymonier confirme de vive voix la lettre dont il avait été donné lecture dans la précédente séance ; il demande à être, le cas échéant, maintenu seulement comme deuxième vice-président.

Il est ensuite procédé au vote qui donne les résultats suivants :

Président : M. le prince Alexandre Bibesco.
1er Vice-Président : M. l'abbé Jean Rousselot.
2e Vice-Président : M. Etienne Aymonier.
Secrétaire : M. Michel Bréal.
Administrateur : M. Louis Duvau.
Trésorier : M. Paul Boyer.
Bibliothécaire : M. Théophile Cart.

Membres du comité de publication : MM. D'Arbois de Jubainville, R. Duval, L. Havet, V. Henry, L. Leger, G. Paris.

Communications. M. Rousselot présente quelques critiques à des opinions récemment soutenues en phonétique physiologique par M. Vietor.

M. Meillet étudie la formation du verbe βούλομαι. Éliminant par des raisons phonétiques les différentes explications proposées jusqu'ici il propose de voir dans βούλομαι un ancien aoriste subjonctif *βολτομαι.

En levant la séance, M. Sylvain Lévi exprime en quelques mots ses remerciements à la Société qui l'avait élevé à la présidence.

Séance du 20 Janvier 1894.

Présidence de M. le prince Alexandre Bibesco.

Présents : MM. Bauer, prince Bibesco, Brun, Cart, Duvau, Finot, Laray, Rousselot.

M. Bréal se fait excuser de ne pouvoir assister à la séance.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. de Backer est élu membre de la Société.

Vu le petit nombre des membres présents et l'absence de la plupart de ceux qui sont portés à l'ordre du jour, la séance est levée à 9 heures et demie.

Séance du 3 Février 1894.

Présidence du prince Alexandre Bibesco.

Présents : MM. Bauer, le prince Bibesco, G. de Blonay, Michel Bréal, Cart, Duvau, Henri, Laray, Lévi, Meillet, Ploix, Rousselot.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Hommages. Voir p. cxix.

Élections. La commission dont la nomination avait été demandée à l'effet d'étudier les modifications à introduire dans les conditions matérielles des publications de la Société est composée ainsi qu'il suit : MM. Boyer, Henry, Meillet, Rousselot, auxquels seront adjoints de droit les président, secrétaire et administrateur de la Société.

Communications. M. Bréal indique une nouvelle série de faits tendant à démontrer l'origine étrusque d'une partie du panthéon italique. Le nom de la divinité étrusque *Maris* rapppelle celui de *Mars*. Le nom de la divinité ombrienne *Fufluns* présente un suffixe qui rappelle celui de l'étrusque *seθlans,* et qui se retrouve en latin dans *Vulcanus, Neptunus*. Des observations sont présentées par MM. Laray, Meillet, Henry, Duvau.

M. Duvau étudie le passage du sens concret et déterminé du latin *homo* au sens abstrait et indéterminé du français *on :* il indique les arguments logiques et historiques qui tendent à placer dans les phrases négatives l'origine de cette transformation. Puis, en signalant le fait que *homo* n'est arrivé au sens tout à fait abstrait que dans la partie du domaine roman qui confine au domaine germanique, il

propose de voir dans cette coïncidence un produit de l'influence germanique.

Des observations sont présentées par MM. Rousselot et Henry. M. Bréal pose une question relative au passage en français d'une partie des mots indéterminés au sens négatif.

M. Meillet présente une hypothèse nouvelle sur l'origine du participe en *-endus*. Il en rapproche les formes du participe sanscrit en *-atas* comme *pacatás* où la valeur *a*=*n* est prouvée par *çvā-ntá*. Il écarte la difficulté tirée de la nature de la dentale en admettant que le latin emploie ici le suffixe *do* équivalent morphologiquement au suffixe *to*, comme dans *calidus*, etc.

Des observations sont présentées, par MM. Bréal, Duvau. M. Henry objecte en particulier l'alternance latine *-undus*, *-endus*, et l'emploi purement infintif de *legendi*, *legendo*, etc.

Avant de lever la séance, M. le président prend la parole, et en renouvelant ses remerciements à la Société qui l'a appelé au fauteuil, il fait part de son intention de lui faire don d'une somme de dix mille francs. Les arrérages de cette somme serviront à récompenser les meilleurs travaux rédigés en français ou en latin, et relatifs aux langues romanes et en particulier au roumain. L'institution de ce prix, destiné à être distribué par une société française aux travaux sur la langue roumaine, ne pourra que consacrer et affermir les liens qui unissent déjà ces deux rameaux de l'arbre latin.

L'allocution de M. le Président est accueillie par les applaudissements unanimes de l'assemblée ; M. le Secrétaire se fait auprès de M. le prince Alexandre Bibesco l'interprète des sentiments de reconnaissance de la Société.

Séance du 17 Février 1894.

Présidence du prince Alexandre Bibesco.

Présents : MM. Bauer, prince Bibesco, de Charencey, Duvau, Henry, Mélèse, Montmitonnet, Rousselot.

Absents et excusés : MM. Michel Bréal, Th. Cart.

Hommages. Voir page cxix.

Nouvelle. La Société apprend avec satisfaction que notre confrère M. Léon Job vient d'obtenir le titre de docteur ès lettres.

Communications. M. Duvau, à propos du double sens interrogatif et indéfini de différents pronoms des langues indo-européennes, conteste qu'il y ait lieu, comme l'a fait Francis Meunier, d'admettre l'antériorité du sens interrogatif, et d'expliquer le passage d'un des sens à l'autre dans le latin en particulier, alors qu'ils coexistent dans toutes les langues. M. Duvau montre par l'analyse de l'emploi de l'indien *kaç caná* et par l'étude de constructions parallèles que le pronom dit interrogatif ne doit nullement son sens indéterminé à la présence de *cana* ou de telle particule analogue.

Des observations sont présentées par MM. Henry, Montmitonnet.

M. de Charencey signale la ressemblance du mot *histrio* que les anciens nous disent être d'origine étrusque, et du mot proprement latin *fistula*. L'échange de *f* et de *h* est certain en étrusque pour nombre de mots : *histrio* pourrait donc être un mot originairement latin passé en étrusque et revenu ensuite en latin.

M. le prince Bibesco signale en roumain des faits analogues à l'alternance *f* et *h*. M. Duvau pose une question sur l'étymologie de *fistula*.

M. Henry propose de voir dans *hodie* un composé syntactique du genre de αὐτο-ετεί, ce qui supprime toute difficulté relativement à la quantité de l'initiale.

Ensuite il rappelle que M. Delbrück conteste l'origine locative du génitif latin des thème en *o*. Les objections de M. Delbrück ne sont pas décisives. Il faut partir de constructions comme *arbos horti* « l'arbre qui est dans le jardin »; c'est par extension que l'on a dit plutard *seruus Marci*, etc.

Des observations sont faites par MM. Bauer, Duvau. Une discussion s'élève incidemment sur l'origine des articles et pronoms syncopés de différents dialectes du haut et du bas-allemand.

Lecture est donnée à la fin de la séance d'un travail de M. Imbert sur « les termes de parenté en lycien ».

Séance du 3 Mars 1894.

Présidence de M. Bonnardot.

Présents : MM. Bauer, Bonnardot, Bréal, Brun, Cart, de Charencey, Duvau, Finot, Henry, Laray, Mélèse, Montmitonnet, Ploix, Tournier.

M. le prince Bibesco, président, se fait excuser de ne pouvoir assister à la séance.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Hommages. Voir page cxix.

Nouvelles. M. Tournier annonce la fondation de la *Société des Humanistes* consacrée à l'étude des auteurs classiques français, latins et grecs, et donne quelques détails sur son organisation. M. le président se fait l'interprète des vœux que forme la *Société de Linguistique* pour la nouvelle Société.

Communication. M. Michel Bréal étudie les adverbes numéraux en *-ies* (*milies, toties,* etc.). Le point de départ de cette formation doit être cherché dans *quoties,* dérivé de *quot* à l'aide du suffixe qui se retrouve dans *barbaries, materies,* etc. *Quoties* désignait l'un des facteurs de la multiplication. Une fois cette forme créée, on a fait sur son modèle *toties, decies,* etc.

Dans une seconde communication, M. Bréal revenant sur l'explication qu'il avait donnée précédemment de *cuncaptum* dans une inscription falisco-latine, rapproche *Il.*, X, 332 : « le vœu a été *bien conçu* », c'est-à-dire qu'il a été accompli.

Enfin, il présente une remarque sur les prépositions complexes formées par la soudure d'une préposition ancienne et d'un pronom (comme en français *avec*). C'est ainsi que κατά doit s'expliquer par κα + l'article τά ; κα correspond au latin *cum;* le sens de κατά est identique à celui de *cum* dans les composés κατατίθημι et *con-dere*.

De même μετά contient τά précédé du premier élément με

de μέσσος ; νοσφί « à l'écart », contient le pronom de la troisième personne νος.

MM. Tournier et de Charencey présentent différentes observations.

M. de Charencey communique des remarques sur un certain nombre de mots basques empruntés aux dialectes voisins.

Lecture est donnée d'une note de M. Boisacq sur une glose d'Hésychius ἄγωγις, ἄγωμεν. Ἄγωγις doit être une faute de lecture causée elle-même par une erreur du lapicide qui aura omis l'ε de ἄγωμες (ΑΓΟΜΣ pour ΑΓΟΜΕΣ).

Des observations sont présentées par MM. Bréal, Duvau, Henry.

M. Duvau, reprenant l'étymologie proposée autrefois par M. Bréal pour *asper*, propose de l'expliquer non par l'intermédiaire de la locution *a-spere* conçue comme adverbe, mais comme un simple dérivé de *spes* identique à *absonus*, p. ex. Il signale la quantité brève de l'*a* de *asper* qui exclut le prototype *āsper* (*ou āspes*).

Puis il propose de séparer *exemplum* de *eximere*, pour en faire un dérivé, peut-être par l'intermédiaire d'un verbe, de *amplus*, ce qui s'accorde avec le sens de « copie » que possède *exemplum*.

Des observations sont présentées par MM. Bréal et Henry.

Une discussion à laquelle prennent part tous les membres présents s'engage ensuite sur l'infusion de sens nouveaux dans une expression savante mal comprise, telle que *umbratilis exercitatio*.

Séance du 17 Mars 1894.

Présidence de M. l'abbé Rousselot.

Présents : MM. Bauer, M. Bréal, Brun, de Charencey, Duvau, Henry, Laray, Meillet.

Absents et excusés. MM. le prince Bibesco et Paul Boyer.

Assistants étrangers. MM. le professeur Streitberg, de Fribourg, et le docteur Appel, de Breslau.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Présentations. MM. M. Bréal et V. Henry présentent pour être membre de la Société le R. P. Sacleux, missionnaire apostolique à Zanzibar.

Communications. M. Bréal rapproche le nom étrusque d'Apollon, *usil,* du nom de la *gens* latine *Aurelia*. Ce nom latin, d'origine étrusque, n'a aucun rapport avec le grec ἠέλιος (ἥλιος).

Des observations sont faites par MM. de Charencey, Henry, Meillet, Duvau.

M. Bréal appelle ensuite l'attention de la Société sur une particularité de nos textes étrusques : la répétition d'une même finale par une série de mots qui se suivent; il n'y faut pas voir des désinences flexionelles. Ce procédé que M. Bréal appelle « l'attraction des désinences » est un moyen de distinguer les différents membres de phrases.

Des observations sont présentées par MM. Rousselot, Duvau, Meillet.

M. Meillet signale dans la conjugaison latine le fait que les verbes athématiques (comme *sum, fero*), présentent la voyelle thématique là où cette voyelle est *o*, jamais où elle est *e*. C'est que ces formations sont parties de la troisième personne du pluriel, où l'accord du slave et du latin pour le verbe « être » montre qu'il existait une finale *-onti*. Cette origine se démontre indirectement encore par la comparaison du grec où le passage dans le langage thématique, quand il a lieu, ne se trouve qu'à l'actif, non au moyen (τάνυται mais τανύουσι) : or, le sanscrit qui a *ate* en regard de *anti* montre que le moyen n'avait point la voyelle thématique.

Des observations sont faites par MM. Streiberg, Bréal, Henry.

M. Rousselot cite une série de combinaisons analogiques dans la formation du passé défini et de l'imparfait de divers patois français. Des remarques sont faites par M. Appel.

Séance du 7 Avril 1894.

Présidence de M. de Charencey.

Présents : MM. Bauer, de Charencey, Duvau, Laray, Lévi, Meillet.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Election. Le R. P. Sacleux est élu membre de la Société.

Communication. M. de Charencey étudie l'étymologie du nom maya de la ville de Champoton. Il donne à ce propos quelques détails sur les principales sources de l'histoire du Mexique.

M. de Charencey lit ensuite un travail étendu sur le *métamorphisme linguistique*. Il combat l'opinion répandue qu'il n'y a pas de langues vraiment mixtes et que les influences étrangères ne portent que sur le vocabulaire. Cela n'est pas vrai en tout cas des langues peu développées grammaticalement; elles empruntent très facilement aux langues voisines des procédés de construction et même des éléments morphologiques. Il cite des exemples de ce fait en basque (emprunts au celtique) et aux idiomes de l'Amérique.

Des observations sont faites par différents membres.

Séance du 21 Avril 1894.

Présidence de M. le Commandant Aymonier, vice-président.

Présents : MM. Aymonier, Bauer, Boyer, M. Bréal, Cart, Henry, Laray, Meillet, Montmitonnet.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Présentation. MM. Basset et Bréal présentent pour être membre de la Société, M. Fournier, professeur à l'École supérieure des lettres d'Alger.

Hommages. Voir page cxix.

Communication. M. Bréal appelle l'attention sur la

forme *cuclu* que prend le nom du Cyclope dans une représentation de la scène d'Ulysse et de Polyphème, à Corneto : on peut en conclure que c'est par un intermédiaire étrusque que le latin *cocles* se rattache à Κύκλωψ.

Dans une seconde communication, M. Bréal signale l'erreur de ceux qui considèrent l'adjectif *manufestus* comme un composé : ce procédé de formation serait contraire aux habitudes latines; *manufestus* est un juxtaposé comme *manumissus*.

Enfin, à propos des différentes formes romanes du verbe *aller*, il signale le développement de la dentale *d* dans un groupe *nn* venant de *mn*.

M. Meillet étudie le mot ἀρνειός « bélier », qui, n'ayant jamais le digamma chez Homère, ne peut être rapproché directement de -ϝρην, gén. ϝαρνός. Ἀρνειός est pour *ἀρσνειος; ἀρσήν, en effet, ne présente pas le digamma chez Homère.

Des observations sont faites par MM. Bréal et Henry sur le rapport de ces différents mots avec ssc. *vṛshabhas, ṛshabhas*.

Ensuite, M. Meillet propose de rattacher l'adverbe homérique αὔτως à la même racine que ϝετώσιος, avec le sens de « en vain ».

Des observations sont faites par différents membres.

Puis M. Meillet identifie le slave *vŭtorŭ* « alter » avec le grec ἄτερος (ἕτερος); *vŭ, ă* représentent la nasale du mot indoeuropéen pour « autre, second ».

Des observations sont faites par M. Henry.

Enfin, M. Meillet signale la double origine de la préposition slave *sŭ*, identique d'une part, au ssc. *sam* « avec » et d'autre part avec κα de κατά dans le sens de « du haut de ».

Séance du 5 Mai 1894.

Présidence de MM. S. Lévi et M. Bréal.

Présents : MM. Bauer, de Blonay, Bréal, Duvau, Laray, Lévi, Meillet.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Communications. M. Bréal revient sur l'explication de αὔτως proposée par M. Meillet dans la précédente séance. Ce mot se trouve d'ordinaire dans des discours, où le geste précisait le sens de ce mot, assez vague en lui-même. Il est inutile de le séparer d'αὐτός, et dans un certain nombre de cas, il est tout à fait impossible de donner à αὔτως le sens de μάτην.

M. Meillet maintient son explication. M. Henry serait d'avis d'admettre la coexistence de deux mots αὔτως.

M. Bréal signale ensuite à propos des composés sanscrits comme *matsakhi* « mon ami » que ce type s'est développé sur les simples juxtaposés comme *mat-kṛta*.

Il montre ensuite que l'adverbe ἕκητι doit être décomposé en ἕκη, instrumental, plus le suffixe adverbial τι.

Enfin M. Bréal indique que le mot ombrien *arvia* doit certainement être rapproché de *haru-* « entrailles ». Le seul passage qui fasse difficulté (IIa 18) s'explique en admettant que *arvia* y forme une sorte de parenthèse.

M. Duvau propose d'expliquer le vieil irlandais *is* « en bas » et les mots congénères des langues celtiques par un primitif **ips*. Le latin *imus* serait pour **ipmus*. Le groupe de deux termes contraires *is* (*ips*) et *uas* (*ûps*) rentreraient alors dans une grande catégorie de termes corrélatifs représentée en latin par les types *ibi, ubi,* etc., dont les fonctions syntactiques n'auraient été déterminées que par une adaptation postérieure.

Des objections sont présentées par MM. Meillet, Henry, Bréal.

M. Henry signale la persistance du sens ancien de germanique *anthar-* « second », dans la formule du crieur public des ventes aux enchères en Alsace :

Fémfətsvānsik sū tsŏmèršta, fémfətvānsik sū tsŏmāntrə, fémfətsvānsik sū, ón tsūəm... lètšte mŏl.

Séance du 19 Mai 1894.

Présidence de MM. de Charencey et Michel Bréal.

Présents : MM. Bauer, M. Bréal, Cart, de Charencey, Duvau, Henry, Meillet, Montmitonnet.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Hommages. Voir page cxix.

Communications. M. Meillet appelle l'attention de la Société sur la différence d'accentuation qui sépare les monosyllabes des polysyllabes dans εἷς, πᾶς, — οὐδείς, ἱστάς, etc. d'une part ; et inversement ὥς — ὁμῶς, etc. Si l'on remarque que l'accentuation *gestossen,* qui en lithuanien frappe, comme l'a établi M. de Saussure, les longues indoeuropéennes, est identique, par sa nature au circonflexe des Grecs, on voit que l'accent des monosyllabes du type εἷς est identique en grec et en lithuanien.

Des observations sont présentées par MM. Henry, Duvau.

M. Duvau critique l'hypothèse de M. Osthoff, faisant venir le suffixe des adverbes latins *-iter* de juxtapositions comme *breue-iter*. On a ici le suffixe *-ter,* fréquent dans toutes les formations adverbiales (*propter,* etc.) : quant à l'extension du suffixe (*i*)*-ter* pour exprimer la manière, son point de départ doit être recherché en particulier dans l'adverbe *aliter*.

Des observations sont présentées par différents membres ; puis une discussion qui se prolonge jusqu'à la fin de la séance s'engage sur la question de la syncope des finales en latin.

Séance du 2 Juin 1894.

Présidence de M. l'abbé Rousselot.

Présents : MM. Cart, Duvau, Henry, Meillet, Melèse, Montmitonnet, Rousselot.

Absents et excusés : MM. Michel Bréal, Boyer, Henry.

Communications. M. Meillet, revenant sur la communication faite dans la précédente séance par M. Duvau, propose de restituer comme finale ancienne de *aliter, ă,* désinence du pluriel neutre. Des observations sont faites par M. Duvau.

Ensuite M. Meillet étudie la préposition arménienne *z :* elle est identique au slave *za* et au préfixe germanique *ga-*.

M. Duvau signale que l'accentuation de Ζῆν ne peut être invoquée dans une étude sur l'accentuation grecque : les grammairiens anciens, la considérant comme élidée de Ζῆνα, ne pouvaient l'accentuer que perispomène.

Une discussion s'engage entre différents membres, à propos d'une question posée par M. Meillet au sujet de l'accent de ἔγωγε opposé à ἐγώ, ἔμοιγε à ἐμοί, d'une part, et ἐμοῦ, ἐμοῦγε, ἐμέ et ἐμέγε, d'autre part.

Séance du 16 Juin 1894.

Présidence de M. l'abbé Rousselot.

Présents : MM. Bauer, Michel Bréal, de Charencey, Duvau, Grammont, Henry, Mélèse, Meillet, Rousselot.

Assistant étranger : M. le baron de Vaux.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Correspondance. M. le Secrétaire communique à la Société le programme du Congrès des Sociétés savantes pour 1894.

Hommages. Voir page cxix.

M. de Charencey, à propos de la brochure dont il fait hommage à la Société, fournit quelques indications sur les rapports possibles entre les populations de l'Amérique et celles de l'Ancien Continent.

Présentations. Sont présentés pour être membres de la Société :

Par MM. Michel Bréal et Maspéro, M. Gaëtan Delphin, professeur à Oran (Algérie) ;

Par MM. Michel Bréal et J. Darmesteter, M. Blochet, élève de l'École des Hautes Études, 35, rue de l'Arbalète, Paris.

Communications. M. Grammont signale l'action de l'étymologie populaire dans un certain nombre de mots romans et latins. Des observations sont présentées par la plupart des membres présents.

M. Bréal étudie le mot ἀναίνομαι « refuser, nier », qui contient la même racine que ἀρνέομαι (même sens), mais précédée d'un redoublement; αι correspond à αρ, ici comme dans μαῖτυς, μάρτυς.

Des observations sont faites par MM. Grammont, Duvau.

Ensuite M. Bréal explique le mot ὑπερώϊον qui est un simple dérivé d'une forme *ὑπερω.

Séance du 30 Juin 1894.

Présidence de M. le prince Bibesco.

Présents : MM. le prince Bibesco, Bréal, Henry, Duvau, Boyer, Mélèse, Finot, Bauer, Meillet.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Élections. Sont élus membres de la Société : MM. Delphin et Blochet.

Nouvelle. M. Henry annonce à la Société que notre confrère M. Fécamp vient d'être reçu docteur ès lettres, avec la mention honorable, pour deux thèses dont l'une intéresse l'histoire de la linguistique.

Présentation. MM. Bréal et d'Arbois de Jubainville présentent pour être membre de la Société, M. Alexandre Boutroue, 241, faubourg Saint-Honoré, à Paris.

Cette séance étant la dernière de l'année académique, M. Boutroue est immédiatement admis.

Fondation Alexandre Bibesco. M. le Secrétaire donne lecture de la lettre suivante de M. le Président, prince Alexandre Bibesco :

A mes confrères de la Société de linguistique.

Paris, le 22 juin 1894.

MESSIEURS ET CHERS CONFRÈRES,

Lors de la séance du 3 février dernier, j'ai adressé verbalement à tous les membres présents mes plus cordiaux remerciements pour m'avoir nommé président de la noble et docte société à laquelle j'ai l'honneur d'appartenir, comme membre perpétuel, depuis vingt ans. Je vous réitère aujourd'hui ces remerciements.

Je ne crois pas pouvoir mieux reconnaître une distinction aussi flatteuse qu'en vous annonçant que je fais don à la Société de linguistique d'une somme de **dix mille francs,** capital d'un prix que je fonde et qui portera le nom de *prix Alexandre Bibesco.* La distribution en pourra être biennale ou triennale. Il aura pour objet tout mémoire, tout ouvrage roulant sur la grammaire, le dictionnaire, les origines, l'histoire des langues romanes en général, et préférablement, de la langne ROUMAINE en particulier. Tout travail qui ne se rattachera pas très exactement et très intimement à ce programme sera rigoureusement exclu.

Sur le mécanisme de ce prix, je m'en rapporte très volontiers au bureau de notre Société, dont la parfaite compétence trouvera, édictera, pratiquera, saura maintenir les mesures nécessaires à son fonctionnement et conformes à la volonté bien nette du donateur. Vous trouverez néanmoins opportun et légitime que je pose les jalons suivants :

1° Les trois seules langues admises pour la rédaction du mémoire seront : le roumain, le français, le latin ;

2° L'auteur du mémoire pourra appartenir à n'importe quelle nationalité ;

3° La collation du prix aura lieu par voie de concours, ou biennal, ou, de préférence, triennal ;

4° Les ouvrages imprimés seront les seuls admis au concours.

A compter du 26 juin prochain, je tiens les fonds à la disposition de la Société.

Permettez-moi de vous dire, en finissant, mes chers Confrères, que l'honneur que vous me faites, je le prends pour ma patrie, pour la Roumanie, autant que pour moi. En effet, comme nationalité, la Roumanie reste un rameau précieux et vivace de l'arbre latin; comme pays, elle persiste, malgré tout, malgré des déviations et des infidélités apparentes, à être française de cœur et d'esprit, attendu qu'elle est française d'éducation, d'humeur, de législation, d'idiome; elle demeure, dans le fond de sa sève, fidèle à cette France que ses détracteurs voudraient trouver si vieille, et qui reste, quand même, si jeune et si pleine d'espérance.

Prince ALEXANDRE BIBESCO.

M. Bréal se fait l'interprète de la Société en adressant ses remerciements au prince Bibesco: ce don, en perpétuant le nom de notre honoré président, contribuera aux progrès de la linguistique romane; il profitera certainement aux intérêts de la science roumaine en particulier, et créera un lien de plus entre la France et la patrie du prince Alexandre Bibesco.

Sur la proposition de M. le prince Bibesco, M. Bréal est désigné comme président provisoire, à l'effet d'accepter le don au nom de la Société. Le bureau est chargé de remplir, après les vacances, les formalités nécessaires pour réaliser par acte authentique cette donation, qui est acceptée dès à présent par la Société, sauf ratification du gouvernement, dans toutes ses clauses et conditions.

Communications. Il est donné lecture d'un travail de M. de Charencey sur quelques étymologies basques.

M. Bréal étudie les composés latins du type *uersicolor, flexipes,* etc., dans le premier terme desquels on a cru reconnaître jusqu'ici un participe. Ce sont en réalité des mots savants, créés sur le modèle des composés grecs dont le premier terme est un nom abstrait en -σις (type ἀμειψίχροος).

Des observations sont présentées par MM. Henry, Bauer.

M. Bréal identifie ensuite le substantif latin *Venus,* au sanscrit *vanas*. C'est un ancien neutre passé au féminin : 1° sous l'influence de la mythologie grecque; 2° sous l'influence du nom de la déesse étrusque *uni,* conservé sur un miroir.

M. Henry soumet à la Société une étymologie du nom de la déesse Ἥρα, déjà proposée ailleurs. Ἥρα serait à rapprocher du germanique **jêr* (allem. *jahr*), et serait par suite une divinisation de la Saison.

Des observations sont présentées par MM. Meillet, Bréal, Boyer.

M. Meillet, complétant la règle de M. de Saussure, d'après laquelle *r̥* en grec, après labiale, est rendu par ρο ou ορ, remarque que cette règle n'est vraie que si la syllabe suivante contient un *o*.

Des observations sont présentées par M. Henry.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ

11 Février 1893.

Langues et dialectes, revue trimestrielle publiée sous la direction de Tito Zanardelli, n° 1. Bruxelles et Paris. — De la part de l'auteur.

Michel Hochotzian, *La langue d'Accad.* — Offert par l'auteur.

25 Février 1893.

Annales du Musée Guimet, t. XXII et XXIII ; Paris, 1892 et 1893, in-4 ; de la part de M. Em. Guimet.

T. XXII. *Le Zend Avesta*, traduction nouvelle avec commentaire historique et philologique ; 2e vol.

T. XXIII. *Le Vi : King*, traduit pour la première fois en français par P. L. F. Philastre, 2e partie.

J. Menant. *Les Yézidiz.* Episodes de l'histoire des adorateurs du diable. Paris, 1892, 1 vol. in-12 ; de la part de M. Em. Guimet.

29 Avril 1893.

Antonio Peñafiel, *Nombres geográficos de Mexico. — Catalogo alfabetico de los nombres des lugar pertenecientes al idioma « nahuatl ». Estudio jeroglifico.* Texte et atlas, 2 vol. Mexico, 1885. — De la part de l'auteur.

H. de Charencey, *Des nombres symboliques chez les Toltèques occidentaux.* Amiens, 1893. — Offert par l'auteur.

24 Juin 1893.

J. Halévy, *Introduction au déchiffrement des inscriptions pseudo-hittites ou anatoliennes.* Paris. — Offert par l'auteur.

Baudouin de Courtenay. — Deux points de la doctrine de la palatalisation dans les langues slaves. Tirage à part des « Acta et commentationes, Imp. universitatis jurievensis (olim Dorpatensis) ». (En russe.) Dorpat, 1893. — Offert par l'auteur.

18 Novembre 1893.

L'abbé D. Carnel, *Le dialecte flamand de France.* Etude phonétique et morphologique de ce dialecte tel qu'il est parlé spécialement à Bailleul et ses environs (Nord). Paris, 1891. — Offert par l'auteur.

16 Décembre 1893.

Istituzioni di diritto civile russo, par A. Todaro della Gallia. Turin et Rome, 1 vol. in-8. — De la part de l'auteur.

3 Février 1894.

E. Tournier. *Notes sur Demosthène.* (Annuaire de l'Ecole des Hautes Etudes, section des sciences historiques et philologiques). Paris, 1894. — Offert par l'auteur.

Ernst Heumann, *Grammatisk Studie öfver Santal-Språket.* Copenhague, 1892. — De la part de M. V. Thomsen.

Vilh. Thomsen, *Bemærkninger om de Khervariske (kolariske) Sprogs Stilling.* Copenhague, 1892. — Offert par l'auteur.

Vilh. Thomsen, *Nogle Bemærkninger om Santhalsproget.* — Offert par. l'auteur.

Vilh. Thomsen, *Déchiffrement des inscriptions de l'Orkhon et de l'Iénisséi, notice préliminaire.* Copenhague, 1894. — Offert par l'auteur.

17 Février 1894.

E. Amélineau, *Histoire des monastères de la Basse-Egypte : vie des SS. Paul, Antoine, Macaire, Maxime et Domèce, Jean le Nain, etc., texte copte et traduction française.* (Annales du musée Guimet, t. XXV.) Paris, 1894. — De la part de M. Emile Guimet.

Comte de Charencey, *Des affinités de la langue basque avec divers idiomes des deux continents.* Paris, 1892. — Offert par l'auteur.

Comte de Charencey, *De la parenté du basque avec divers idiomes des deux continents.* Caen, 1894. — Offert par l'auteur.

Comte de Charencey, *Djemschid et Quetzalcoatl.* Paris, 1893. — Offert par l'auteur.

3 Mars 1894.

J. Imbert, *Etudes d'histoire Lycienne.* — Offert par l'auteur.

Actes de la Société philologique, t. XXII. — Offert par M. de Charencey.

21 Avril 1894.

Anales del Museo nacional de Montevideo. I, 1894. — *Offert par le Museo Nacional.*

Ludv. F. A. Wimmer, *De tyske runemin desmærker.* Copenhague, 1894. — De la part de l'auteur.

Michel Bréal, *On the canons of etymological Investigations.* — Offert par l'auteur.

Extraits des procès-verbaux des séances du comité historique. — Paris, 1850. — Offert par le ministère de l'Instruction publique.

19 Mai 1894.

Actes de la Société philologique, t. XXIII. Paris, 1893. — Don de M. de Charencey.

16 Juin 1894.

Comte de Charencey, *Les déformations crâniennes et le concile de Lima.* Lima. Amiens, 1894. — Offert par l'auteur.

F. Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française;* fasc. 72-76, Paris. — De la part du ministère de l'Instruction publique.

Hamy et Poincaré. *Discours prononcés à la séance générale du Congrès le samedi 8 avril 1893.* Paris, 1893. — De la part du ministère de l'Instruction publique.

AVIS

PUBLICATIONS ANTÉRIEURES AU 1er JANVIER 1894

Conditions de vente particulières aux Membres de la Société

Collection complète des *Mémoires* (tomes I à VII complets, tome VIII, fascicules 1-4). . . . . **111** fr.
Volumes isolés : tomes I et VII, chacun. . . . **12** fr.
— tomes II, III, IV, V, VI, chacun. **15** fr.
Fascicules isolés : chacun . . . . . **3** fr.

Le *Bulletin* (collection et numéros isolés) est mis gratuitement à la disposition des membres de la Société.

Les frais d'envoi sont à la charge de l'acheteur

Les demandes doivent être adressées à l'Administrateur

CATALOGUE

DE LA

BIBLIOTHÈQUE DE LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

SUPPLÉMENT

Ouvrages entrés dans la bibliothèque de mai 1883 au 30 juin 1894

TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
Généralités sur la science du langage	cxxii
Langues indo-européennes	cxxii
Généralités	cxxii
Sanscrit et dérivés	cxxiii
Langues iraniennes	cxxiii
Grec	cxxiii
Latin	cxxiv
Epigraphie latine	cxxiv
Langues néo-latines	cxxv
Généralités	cxxv
Français et patois français	cxxv
Provençal	cxxvi
Portugais	cxxvi
Roumain	cxxvi
Dialectes italiques	cxxvi
Langues letto-slaves	cxvvi
Généralités	cxxvi
Paléoslave	cxxvi
Russe	cxxvii
Polonais	cxxvii
Lithuanien	cxxvii
Langues germaniques	cxxvii
Haut et bas-allemand. — Anglais	cxxvii
Langues scandinaves — Runes	cxxxii
Langues celtiques	cxxviii
Langues sémitiques	cxxviii
Langues ouralo-altaïques	cxxviii
Langues du Caucase	cxxix
Langues de l'Asie orientale	cxxix
Langues de l'Afrique non sémitiques	cxxix
Langues de l'Amérique	cxxx
Langues de l'Océanie	cxxxi
Langues non encore classées	cxxxi
Basque	cxxxi
Langues asiatiques	cxxxii
Religion, mythologie, philosophie	cvxxii
Ethnographie, géographie, histoire	cxxxiii
Périodiques	cxxxiv
Varia	cxxxvi
Bibliographie, catalogue, statuts	cxxxvii

1. On a suivi dans ce Supplément le plan adopté pour le catalogue de 1883 (V. *Bull. de la Soc.*, n° 23, tome V, p. 20). — Un remaniement partiel eût présenté plus d'inconvénients que d'avantages, un remaniement complet n'était pas possible actuellement. — Th. Cart.

BIBLIOTHÈQUE DE LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

DE PARIS

SUPPLÉMENT AU CATALOGUE

PUBLIÉ DANS LE BULLETIN DE MAI 1883

(Ouvrages entrés de mai 1883 à juillet 1894)

I.

GÉNÉRALITÉS SUR LA SCIENCE DU LANGAGE.

M. BRÉAL. « Comment les mots sont classés dans notre esprit », lu dans la séance publique annuelle des cinq Académies, du 25 octobre 1884. Broch. Paris, 1884.

M. BRÉAL. On the canons of Etymological Investigation. Broch.

GRANDGENT. Vowel measurement. Broch. (Voir Bull. de la Soc. de Ling. n° 35, p. cxxi.)

HASDEU. Principie de linguistica. V. Roumain.

V. HENRY. De sermonis humani origine et natura M. Terentius Varro quid senserit. Thèse de doctorat, 1883.

G. DE HUMBOLT De l'origine des formes grammaticales et de leur influence sur le développement des idées par Guillaume de Humboldt, traduit par Alfred Tonnelé. Paris, 1859.

SVEDELIUS. Étude sur la sémantique, Upsal, 1891.

II.

LANGUES INDO-EUROPÉENNES.

Généralités.

PH. COLINET. Essai sur la formation de quelques groupes de racines indo-européennes. I. Les préformantes proto-aryennes. Broch. Gand, Louvain, 1890.

V. HENRY. Esquisses morphologiques. I. Les thèmes féminins oxytons à racine fléchie. Broch. Lille, 1884.

V. HENRY. Esquisses morphologiques. III. Le subjonctif latin. Broch. Douai, 1885.

V. HENRY. Esquisses morphologiques. IV. Le nominatif-accusatif pluriel neutre dans les langues indo-européennes, Broch. Douai, 1887.

V. HENRY. Esquisses morphologiques. V. Les infinitifs latins. Paris, 1889.

P. REGNAUD. Observations critiques sur le système de M. de Saussure. Broch. Gray, 1891.

J. SCHRIJNEN. Étude sur le phénomène de l'*s* mobile dans les langues classiques et subsidiairement dans les groupes congénères. Dissert. inaugurale. Louvain, 1891.

J. WALSER. Schritte zur Aufhellung des Sprachräthsels, betreffend Indo-Europ. Sprachwurzeln. Hermannstadt, 1868.

Sanscrit et dérivés.

BRANDRETH. The gaurian (Hindi, Sindhi), compared with the romance languages (Royal asiatic Society). Londres, 1885.

J. DARMESTETER. Le Zend-Avesta. Trad. nouv. avec comment. hist. et philologique. (Annales du Musée Guimet, tomes XXI et XXII.) Paris, 1892.

ALFRED DUTENS. Essai sur l'origine des exposants casuels en sanscrit. Paris, 1883.

TH. FOUCAUX. Le Lalita Vistara. Trad. du sanscrit en français, 1re part. Trad. franç. (Annales du musée Guimet, tome VI.) Paris, 1884.

V. HENRY. Trente stances du Bhâminî-Vilâsa, accompagnées de fragments du commentaire inédit de Manirâma. Paris, 1885, in-8.

V. HENRY. L'œuvre d'Abel Bergaigne. Leçon d'ouverture du cours de sanscrit et gram. comparée à la Faculté des lettres de Paris. (Extrait des Annales de la Fac. des lettres à Lille) broch., 1887.

E. MONSEUR. Final *as* before sonans in sanscrit by M. Bloomfield. (Extr. de: American Journal of philology., tome II).

P. REGNAUD. Le Rig-Véda, 1re partie (Annales du Musée Guimet. Bibliothèque d'études, tome I). Paris, Leroux, 1892.

STREHLY. Les lois de Manou. V. Religion.

Langues iraniennes.

SOPHUS BUGGE. Beiträge zur etymologischen Erläuterung der armenischen Sprache. Christiania. 1891.

Grec.

CH. BARON. Le pronom relatif et la conjonction en grec et principalement dans la langue homérique. Essai de syntaxe historique. Paris 1891.

DELBŒUF. Le parfait grec. Sa signification et son emploi Broch. Gand, 1886.

DÉMOSTHÈNE ET ESCHINE. Analyse et extraits des harangues de Démosthène, Eschine, etc., par F. Ragon. Paris, 1829.

ELIEN. Extraits d'Elien. Texte grec par A. Mottet. 7e éd. Paris, 1847.

FRÉMION. Leçons théoriques et pratiques de langue grecque. 4e éd. Paris, 1825.

V. HENRY. Étude sur l'analogie en général et sur la formation analogique de la langue grecque. Thèse de doctorat. Paris, 1883.

PLUTARQUE. Vie de Sylla par Plutarque. Texte grec publié par Gail. Paris, 1813.

SCHWICKERT. Kritisch exegetische Erörterungen zu Pindar. (Progr. du gymnase royal grand-ducal de Diekirch.) Trèves, 1882.

TOURNIER. Notes sur Démosthène. (Annuaire de l'École prat. des Hautes-Études, 1894.) Paris, 1894.

J. WACKERNAGEL. Das Dehnungsgesetz der griechischen Composita, Basel, 1889.

Latin.

L. ABEILLE. Epitome Historiæ Graecae. De viris illustribus. Cornelius Nepos, etc. Traduciones castellanas. Buenos-Aires, 1891.

J. CAESAR. Commentarii de bello Gallico et civili. Tauchnitz. Leipsig, 1844.

M. DEVIC. Étymologies latines et françaises. Broch. Montpellier.

EUTROPE. Abrégé de l'histoire romaine. Trad. et texte. Paris, 1717.

L. HAVET. Leçon d'ouverture faite au Collège de France, le 7 déc. 1882. (Hist. de la prose avant Varron). Broch. Paris.

L. HAVET. Éloquence et philologie; leçon d'ouverture faite au Collège de France, le 14 avril 1885. Broch. Paris.

JUVÉNAL. Decii Junii Juvenalis satyræ, cum interpretatione Juvencii. Paris, 1715.

F. PLESSIS. Le pentamètre dactylique. Un chapitre de métrique latine. Broch. Caen, 1885.

P. V. STURM. Étude sur la morphologie des formes casuelles du pronom quis, qui. Broch. Luxembourg, 1889.

P. TERENTI AFRI Adelphœ, texte latin publié avec un commentaire explicatif et critique par F. Plessis. Paris, 1884.

TRICOT. Les rudiments de la langue latine. Rouen, 1810.

VAN DER VLIET. Trifolium latinum. Utrecht, 1893.

WOTKE. Glossæ spiritales secundum Eucherium episcopum. Broch. Vienne, 1888.

Épigraphie latine.

BRÉAL ET MASPERO. Tabella devotionis de la nécropole romaine d'Hadrumète (Sousse). Broch. extr. des collect. du Mus. Alaoui.

FR. HAVERFIELD. Additamenta quarta ad corporis vol. VII. (Extr. de l'Ephemeris épigraphica.) Berlin, 1890.

ZVIÉTAEV. Inscriptiones Italiæ inferioris dialecticæ. Moscou, 1886.

Langues néo-latines.

Généralités.

PEDRO DE ARENAS. Guide de la conversation en trois langues : français, espagnol, mexicain (Abrégé de gram. mexicaine), revu et traduit en français par Ch. Roncey. Paris, 1862.

F. DIEZ. Anciens glossaires romans corrigés et expliqués. Trad. par Alf. Bauer. Paris, 1870.

MAHN. Ueber die Entstehung, Bedeutung, Zwecke und Ziele der romanischen Philologie. Broch. Berlin, 1863.

Français.

ANONYME. Beautés de la littérature moderne. XIXe s. Paris, 1823.

BONNARDOT. Fragments d'une traduct. de la Bible en vers français. Mâcon, 1887.

DOMAIRON. Rhétorique française. Paris, 1826.

FR. GODEFROY. Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IXe au XVe s., fasc. 10 à 76. Paris.

JACKSON. Supplément à la 1re édition du Manuel lexique des mots français (noms d'animaux et de plantes). Paris, 1755.

LOREDAN-LARCHEY. L'explication des noms de lieux. (Ext. du Petit Marseillais.) 21 avril 1894.

C. SCHOEBEL. Au gué. (Magazin für die Litteratur des In- und Auslandes. 31 janv. 1885, n° 5.)

Patois et dialectes français.

ANDREWS. Essai de grammaire du dialecte mentonais. Nice, 1875.

CONTEUR VAUDOIS. Numéro du 16 juin 1884 (contenant un spécimen du patois vaudois de la Suisse romande).

FLEURY. La presqu'île de la Manche et l'archipel anglo-normand. Essai sur le patois de ce pays. Paris, 1891.

N. HAILLANT. Essai sur un patois vosgien. Diction. phonét. et étymol. Epinal, 1886.

N. HAILLANT. Essai sur un patois vosgien. 1re part. Phonétique. Epinal, 1882.

N. HAILLANT. Essai sur un patois vosgien. 1re part. Phonétique (suite). 2e section. Traitement des lettres originaires. Epinal, 1883.

N. HAILLANT. Essai sur un patois vosgien. 3e section. Grammaire. Epinal, 1884.

N. HAILLANT. Bibliographie vosgienne de l'année 1883. Épinal, Paris, 1884.

N. HAILLANT. Concours de l'idiome populaire ou patois vosgien à la détermination de l'origine des noms de lieux des Vosges. Broch. Epinal, 1883.

N. HAILLANT. Flore populaire des Vosges. Recueil des noms patois des plantes des Vosges. Paris, Epinal, sans date (1885 ?).

HINGRE (l'abbé). Monographie du patois de la Bresse (Vosges). Extrait du Bull. de la Soc. philol. Saint-Dié, Vosges, 1886-1887.

CH. JORET. Des caractères et de l'extension du patois normand. Paris, 1883.

H. LABONNE. Recueil de mots et expressions qui, employés par Rabelais, sont encore en usage dans le Berry. (Extr. de la Revue du Centre.) Châteauroux, 1885.

MOUTIER. Bibliographie des dialectes dauphinois. Valence, 1885.

C. A. PIETREMENT. Le patois briard du canton d'Esternay. Paris, 1888.

THIRIAT. Les Kédales et les Vouiraux, conte Saussuron (patois du canton de Saulxures). Broch. Remiremont, 1872.

DE TOURTOULON. Des dialectes. de leur classification et de leur délimitation géographique. Paris, 1890.

CATÉCHISME EN CRÉOLE de l'île Maurice : copie manuscrite d'un ouvrage imprimé en 1828 à Réduit, chez Mallac frères.

Provençal.

D. PEDRO D'ALCANTARA (Empereur du Brésil). Poésies hébraïco-provençales. Trad. et transcr. par D. Pedro. Avignon, 1891.

Portugais.

DE MAGALHÃES. O. Selvagem. Curso da lingua Tupi viva ou Nhehengatu segundo Ollendorf. (Voir langues d'Amérique.) Rio-de-Janeiro, 1876.

Roumain.

B.-P DE HASDEU. Principio de linguistica. Istoria Limbei romane. Bucharest, 1881.

Dialectes italiques

ZANARDELLI. L'étrusque, l'ombrien et l'osque, dans quelques-uns de leurs rapports avec l'italien. (Ext. du Bullet. de la Soc. d'anthrop. de Bruxelles.) T. VIII, 1889-1890.

Langues letto-slaves.

Généralités.

BAUDOIN DE COURTENAY. Deux points de la doctrine de la palatalisation dans les langues slaves (en russe et en allemand). Broch. Dorpat, 1893.

BAUDOIN DE COURTENAY. Note glottologiche intorno alle lingue slave. Broch. Florence, 1881.

SCHEPPING. Svatovit (divinité slave : Cf. Léger. Esquisse sommaire de la mythol. slave, p. 16). Broch. sans lieu ni date.

Paléoslave.

A. CHODZKO. Grammaire paléoslave, suivie de textes tirés pour la plupart des mss. de la Bibliothèque impér. de Paris et du psautier de Bologne. Paris, 1869.

Russe.

A. ALEXANDROV. Des modifications de la prononciation de la langue russe, prés. par un individu ayant subi une amputation de la langue. (Extr. de R. filolog. vêstnik). En russe, 1884.

A. ALEXANDROV. Particularités dialectales du village de Baïteriakov. (Extr. de R. filolog. vêstnik). En russe. 1884.

GERBEL. Chrestomathie pour tous. Les poètes russes. Biographies et extraits. En russe. Pétersbourg, 1873.

Polonais.

LAVROVSKY. Remarques sur des particularités étymologiques de l'ancienne langue polonaise. Sans lieu ni date.

I. M. RABBINOWICZ. Vergleichende Grammatick der polnischn Sprache, verglichen mit der deutschen und hebraïschen. Paris, 1877.

Lithuanien.

MITTEILUNGEN der Litauischen litterarischen Gesellschaft (6e heft). Heidelberg, 1883.

Langues germaniques.

Haut et bas-allemand. — Anglais.

DE BACKER. La langue flamande depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Gand, 1893.

CARNEL (l'abbé D.). Le dialecte flamand en France. Étude phonétique et morphol. de ce dialecte tel qu'il est parlé spécialement à Bailleul et ses environs (Nord).

F.-B. NORMAN. Grammaire de la langue anglaise. Paris, Londres, Vienne, 1887.

SCHOEBEL. La Lénore de Burger (dans: Magazin für die Litt. des In- und Auslandes, 31 janv. 1885).

SEVENIG. Die Verwandten der Hauptpersonen in R. Hamerlungs Ahasver in Rom, und Gœthes Faust. Progr du gymn. grd. duc. de Diekirch, 1891.

Langues scandinaves. — Runes.

WIMMER. Festkrift fra Kjöbenhavns universitet i anledning af deres majestäter Kong Christian IX. Sönderjyllands Historiske Runemindesmærker. Copenhague, 1892.

WIMMER. Codex regius af den ældre Edda. Handskriftet n° 2365. in-4° i fototypisk og diplomatisk gengivelse, éd. par Wimmer et Finnur Jonsson. Copenhague, 1801.

WIMMER. De tyske Runemindesmaerker. Copenhague, 1894.

WIMMER. Döbefonten. I Akirkeby Kirke. Copenhague, 1887.

WIMMER. Die Runenskrift, trad. allde de Holthausen revue, par l'auteur. Berlin, 1887.

Langues celtiques.

ERNAULT. Etude sur le dialecte breton de la presqu'île de Batz. Saint-Brieuc, 1883.

F. RŒHRIG. The Irish Language. A letter. Broch. New-York, 1884.

III.

LANGUES SÉMITIQUES.

DON PEDRO D'ALCANTARA, (Empereur du Brésil). Poésies hébraïco-provençales, trad. et transcr. par D. Pedro. Avignon, 1891.

BERGER. Nouvelles inscriptions nabatéennnes de Medaïn-Salih. (Etrait des comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres ; avec planches.) Paris, 1884.

BERGER. Rapport sur quelques inscriptions araméennes du Bristish Museum, (Extrait des comptes rendus de l'Académie des inscritions et belles-lettres.) Paris, 1886.

H. DÉREMBOURG. Quelques observations sur l'antiquité de la déclinaison dans les langues sémitiques. Broch. Paris, 1868.

M. DEVIC. Une traduction inédite du Coran. (Extrait du journal asiatique.) Paris, 1883.

PARMENTIER. Vocabulaire arabe-français des principaux termes de géographie. (Mémoire présenté à l'Association française pour l'avancement des sciences au Congrès d'Alger, 14 avril 1881.) Paris, 1882.

PARMENTIER. De la transcription pratique au point de vue français des noms arabes en caractères latins. (Mémoire présenté à l'Association française pour l'avancement des sciences au Congrès de Montpellier, 1er septembre 1879.) Paris, 1880.

IV.

LANGUES OURALO-ALTAÏQUES.

AHLQVIST. Wogulisches Wörterverzeichniss. (Mémoires de la Société finno-ougrienne II.) Helsingfors, 1891.

DONNER. Vocabulaire des inscriptions de l'Iénisséi. (Mémoires de la Société finno-ougrienne, IV). En allemand. Helsingfors, 1892.

J.-A. FRIIS. Lexicon lapponicum cum interpretatione latina et norvegica. Fascicules 1, 2, 3. Christiania, 1885.

L. FEER. Extraits du Kandjour, traduits du tibétain. (Annales du Musée Guimet, tome 5.) Paris, 1883.

GENETZ. Ost. tscheremissische Sprachstudien. Helsingfors, 1889.

HEUMANN. Santhal. V. Langues non classées.

PARMENTIER. Vocabulaire magyar-français des principaux termes de géographie et de topographie. Broch. Paris, 1883.

THOMSEN. Déchiffrement des inscriptions de l'Orkhon et de l'Iénissei. Broch. Copenhague, 1894.

THOMSEN. Beröringer mellem de finske og de Baltiske Sprog. Copenhague, 1890.

WIKLUND. Lule-Lappisches Wörterbuch. (Mém. de la Soc. finno-ougr., II.) Helsingfors, 1890.

V.

LANGUES DU CAUCASE.

CUST. The languages of the Caucasus. (From the journal of the Asiatic Society.) Broch. Londres.

SCHIEFNER. Awarische Texte. (Mémoires de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg, 7e série, tome XIX, n° 6.) Pétersbourg, 1873.

VI.

LANGUES DE L'ASIE ORIENTALE.

AYMONIER. Première étude sur les inscriptions tchames. (Extrait du Journal Asiatique.) Paris.

B.-H. CHAMBERLAIN. The language, mithology and geographical nomenclature of Japan, including an Aïnu grammar by John Bachelar. Tokio, 1887.

EWALD. Grammatik der T'ai oder Siamesischen Sprache. Leipzig, 1881.

DE HARLEZ. Textes taoistes, traduits des originaux chinois et commentés. (Annales du Musée Guimet, tome XX). Paris, 1891.

C. DE HARLEZ. Le Siao-Hio ou morale de la jeunesse, traduit du chinois. (Annales du Musée Guimet, tome XV.) Paris, 1889.

HEUMANN. Santhal. V. Langues non-classées.

MEMOIRS of the literature college imperial university of Japan, n° 1, grammaire de la langue Aïno. (V. Bull. de la Soc. de Ling., n° 30, p. cxxxix.)

PHILASTRE. Le Yi-King, ou livre des changements de la dynastie des Tsheou, trad. du chinois en français, 2e partie. (Annales du Musée Guimet. XXIII.) Paris, 1893.

SCHLEGEL. Le Stèle funéraire du Teghin Giogh et ses copistes et traducteurs chinois, russes et allemands. (Mémoires de la Société finno-ougrienne, III.) Helsingfors, 1892.

VIII.

LANGUES DE L'AFRIQUE NON SÉMITIQUES.

AMÉLINEAU. Texte copte. V. Religion.

ANONYME. Vocabulaire français-kiswaïli et kiswaïli-français. Alger, 1885.

BORELLI. Divisions, subdivisions, langues et races des régions Amhara, Oromo et Sidama (communication faite à la Société de Linguistique de Paris). Sans lieu ni date.

BOWEN. Grammar and dictionary of the yomba language. (Vide : Smithsonian contributions to knowledge... vol. X). Washington, 1858.

DELAUNAY. Grammaire kiswahili. Paris, 1885.

FAIDHERBE. Le Zénaga des tribus sénégalaises. Contribution à l'étude de la langue berbère. Paris, 1877.

DE ROCHEMONTEIX. Quelques contes nubiens. (Extrait des Mémoires de l'Institut égyptien.) Le Caire, 1888.

SACLEUX. Dictionnaire français-swahili. Zanzibar, 1891.

IX.

LANGUES DE L'AMÉRIQUE.

BRETON. Vocabulaire des Indiens de la vallée du Napa et du Clear-Lake en Californie. Broch. San-Francisco, 1851.

BRINTON. American languages and why-we should study them. Broch. Philadelphie, 1885.

BRINTON. Contributions to a grammar of the Muskokee language. Broch. Philadelphie, 1870.

CAVALCANTI. The brasilian langage. Rio-Janeiro, 1883.

DE CHARENCEY. De la conjugaison dans les langues de la famille Maya Quichée (extrait du Muséon) Louvain, 1885.

DE CHARENCEY. Djemschid et Quetzalcoatl. (Extrait de la revue des traditions populaires.) Paris, 1893.

DE CHARENCEY. De la formation des mots de langue Maya. (Extrait du compte rendu du Congrès national des américanistes à Copenhague, 1883.) Copenhague, 1884.

DE CHARENCEY. Essai de la grammaire de la langue de Viti. (2e fascicule de l'œuvre de saint Jérôme.) Paris, 1884.

DE CHARENCEY. Fragments sur la langue Chañabal. (Extrait du Muséon.)

DE CHARENCEY. Confessonario. en lengua Mixe par Quintana. Alençon, 1890.

DE CHARENCEY. Rhonétique Soulétine. Orléans.

DE CHARENCEY. Des suffixes en langue Quichée. Caen, 1892.

DE CHARENCEY. Vocabulaire français-maya. Alençon, 1884.

DE CHARENCEY. Textes en langue Tarasque. (Extrait du Muséon).

DE CHARENCEY. Xibalba. (Extrait du bulletin de la Société de Linguistique, tome CXII-CXXV).

DE CHARENCEY. Confessionnaire en langue Chañabal. Broch. Orléans.

DE CHARENCEY. Etude sur la langue Mam. (Extrait du compte rendu du Congrès international des Américanistes). Berlin, 1888.

DE CHARENCEY. Catecismo y exposition breve de la doctrina cristiana por el padre de Ripalda. Traducida al idioma Yucateco. Alençon, 1892.

DE CHARENCEY. Vocabulaire Tzotzil-español. Broch. Orléans.
DOUAY. Les affinités lexicographiques du Quechua et du Maya. Etude manuscr. prés. au Congr. des Américanistes à Berlin.
ESCOBARI. Analogies philologiques de la langue Aimara. Broch. Paris, 1881.
DE MAGALHÂES. O Selvagem, curso da lingua Tupi viva. (Voir Portugais.)
PENAFIEL. Nombres geograficos de Mexico... pertenecientes al idioma « Nahuatl » Estudio jeroglifico. Texte et atlas. Mexico, 1885.
FRA ANTONIO DE LOS REYES. Arte en lingua Minteca, compuesta por el padre Fra Antonio de los Reyes (1593) publié par de Charencey.
GASPAR DE LOS REYES. Gramatica de las lemguas Zapoteca-serrana y Zapoteca del valle. Oaxaca, 1891.
ROLDAN. Cathecismo en lengua Chuchona y castellana, publié par de Charencey. Broch. S.l.nid.
SEYBOLD. Linguæ guarani grammatica hispanice a R. P. J. Paulo Restivo, etc. Stuttgard, 1892.
SEYBOLD. Brevis linguæ Guarani grammatica hispanice. Stuttgard, 1890.
SIMÉON. Grammaire de la langue Nahuatl ou mexicaine composée en 1547 par André de Olmos. Paris, 1875.
SIMÉON. Dictionnaire de la langue nahuatl ou mexicaine. Paris, 1885.
SPÉCIMEN DE LA LANGUE DES INDIENS CHÉROKES. (Une feuille), sans lieu ni date.

X.

LANGUES DE L'OCÉANIE.

A. C. (le Père). La tribu de Wagap. Paris, 1890.
TUGAULT. Eléments de la langue malaise ou malaye. Paris, 1863.

XI.

LANGUES NON ENCORE CLASSÉES.

Basque.

DE CHARENCEY. Sur quelques étymologies de la la langue basque. Paris, 1891.
DE CHARENCEY. Des affinités de la langue basque avec divers idiomes des deux continents. (Congrès de Pau, 1892.) Broch. Paris, 1893.
DE CHARENCEY. De la parenté du basque avec divers idiomes des deux continents. Caen, 1894.
DE CHARENCEY. Etymologies françaises, Etymologies basses-navarraises. Broch. Chartres, s. date.
POTT. Ueber Vaskische familiennamen. Broch. Detmold, 1875.

Langues asiatiques.

HALEVY. Introduction au déchiffrement des inscriptions pseudo-hittites ou anatoliennes. Broch. Paris, s. date.

HEUMAN. Grammatisk studie öfver Santal-Spracket. 1892.

HOCOTZIAN. La langue d'Accad. Broch. manuscrit. S. l. ni d.

DE RADA. Grammatica della lingua Albanese. Firenze, 1871.

SKREFSRUD. Mecherne i Assam og deres sprog. Broch. Copenhague, 1889.

THOMSEN. Nogle Bemærkninger om Santhalsproget. (Nordiske Santhalmission.) s. l. nid.

THOMSEN. Bemærkninger om de Khevariske (Kolariske) Sprogs Stilling. Broch. 8 avril 1892.

XII.

RELIGIONS, MYTHOLOGIE, PHILOSOPHIE.

AMÉLINEAU. Essai sur le gnostiscisme égyptien, ses développements et son origine égyptienne. (Annales du Musée Guimet, tome XIV.) Paris, 1887.

AMÉLINEAU. Histoire des monastères de la Basse-Egypte. (Annales du Musée Guimet, tome XXV.) Texte copte avec traduction française. 1894.

AMÉLINEAU. Monuments pour servir à l'histoire de l'Eglise chrétienne. Histoire de saint Pakhôme et de ses communautés. (Annales du Musée Guimet, tome XVII.) Paris 1889.

AYMONIER. Les Tchames et leurs religions. Paris, 1891.

BOUÏNAIS et PAULUS. Le culte des morts dans le Céleste Empire. (Annales du Musée Guimet, Bibliothèque de vulgarisation.) Paris, 1893.

DE CHARENCEY. Les naissances miraculeuses d'après la tradition américaine. Broch. Amiens, 1892.

DE CHARENCEY. Des âges ou soleils d'après la mythologie des peuples de la Nouvelle-Espagne. Madrid, 1883.

DE CHARENCEY. Des nombres symboliques chez les Toltèques occidentaux. Amiens, 1893.

CHOMPRÉ, Dictionnaire abrégé de la Fable. 17e édition. Paris, 1807.

DUMOUTIERS. Les symboles, les emblèmes et les accessoires du culte chez les Annam. Annales du Musée Guimet. (Biblioth. de vulgarisation). Paris.

MENANT. Les Yézidiz. Episodes de l'histoire des adorateurs du diable. Annales du Musée Guimet. (Bibliothèq. de vulgarisat.). Paris, 1892.

DE MILLOUÉ. Histoire des religions de l'Inde. (Annales du Musée Guimet. Bibliothèque de vulgarisation.) Paris, 1890.

PLOIX. La nature des dieux, études de mythologie gréco-latine. Paris, 1888.

PLOIX. La Grande Ourse. (Extrait de la Revue des traditions populaires, tome II, no 8. 25 août 1887.)

PLOIX. Les Hottentots ou Khoikhoi et leur religion. (Extrait de la Revue d'anthropologie. 16e année, 3e série, tome II, 5e fascicule.) Paris, 1887.

PLOIX. Mythologie et folklorisme. Les mythes de Kronos et de Psyché. Paris, 1386.

M. DE ROCHEMONTEIX. Le temple égyptien. (Extrait de la Revue internationale de l'enseignement du 15 juillet 1887.) Paris, 1887.

SCHLAGINTWEIT. Le boudhisme au Thibet. (Annales du Musée Guimet, tome III. Traduit de l'anglais par Milloué). Paris, 1881.

SCHŒBEL. Le bandeau sacerdotal de Batna. (Extrait du Muséon.) 1886.

SCHŒBEL. Les doctrines cosmogoniques et philosophiques de l'Inde (Extrait du Muséon.) Louvain, 1886.

SCHŒBEL. Le Ramayana au point de vue philosophique, religieux et moral. (Annales du Musée Guinet, tome XIII.) Paris, 1888.

STREHLY. Les lois de Manou. (Annales du Musée Guimet, tome II.) Paris, 1893.

SCHEPPING. Svatovit. (Vide : Langues slaves, Généralités).

TAVITIAN. De l'E ou du positif de l'Etre qui est l'objet de la science positive. Paris, 1887.

VECKENSTEDT. Pumphut, ein Kulturdämon der Deutschen. Broch. Leipzig, 1885.

VECKENSTEDT. Die Mythen Sagen und Legenden der Zamaiten (Litauer). Livraisons : 1 à 8 (5 vol.). Heidelberg, 1883.

Z. Histoire critique des livres de l'ancien Testament par Kuenen. (Revue critique, 28 avril 1886.) Paris.

XIII.

ETHNOGRAPHIE, GÉOGRAPHIE, HISTOIRE.

ANONYME. Actes et documents constitutifs de la compagnie universelle de Suez. Broch. Paris, 1864.

ANONYME. Compagnie universelle de Suez. Mémoires à consulter (contentieux et administratif). Broch. Paris, 1864.

BONNARDOT. Rapport sur une mission à Luxembourg et à Clairvaux d'Ardenne (archives et chartes.) Broch. Paris, 1888.

BOUCHE (l'abbé). Les Noirs peints par eux-mêmes. (1er fascicule de l'œuvre de S. Jérôme). Paris, 1883.

BOUSSINGAULT. Le nouveau théâtre du monde ou abrégé des états et empires de l'univers. L'Europe, 2e partie. Paris, 1667.

DE CHARENCEY. Cartulaire de Notre-Dame de la Trappe, d'après le manuscrit de la Bibliothèque Nationale. Alençon, 1889.

DE CHARENCEY. Les déformations crâniennes et le concile de Lima. (Extrait de la revue des Religions.) Amiens, 1894.

DE CHARENCEY. Recherches sur quelques textes anciens de l'histoire du Mexique. (Extrait de la revue des questions historiques). Paris, 1892.

CORTAMBERT. De l'orthographe géographique. (Extrait du bulletin de la Société de Géographie.) 1846.

DIMOTHÉOS. Deux ans de séjour en Abyssinie. Jérusalem, au couvent de Saint-Jacques. 1871.

DE FORTIA D'URBAN. Essai sur quelques-uns des plus anciens monuments de la Géographie. Paris, 1809.

IMBERT. Etudes d'histoire lycienne Broch. Sans lieu ni date.

LEFÉBURE. Les hypogées royaux de Thèbes. (Annales du Musée Guimet, tome IX et tome XVI, 2 parties.) 3 vol. Paris.

LÉVI. Esquisses historiques ou cours méthodique d'histoire. Paris, 1841.

MILLOUÉ. Introduction au catalogue du Musée Guimet. Aperçu sommaire de l'histoire des anciens peuples civilisés. Paris, 1891.

MOGUEL. Discursos leidos ante la real Academia de la Historia por D. A. Sanchez Moguel. (8 déc. 1888). Madrid, 1888.

MONTCHABLON. Dictionnaire abrégé d'antiquités. Paris, 1760.

PARMENTIER. A propos de l'origine des anciens peuples du Mexique. Broch. Lyon, 1875.

SAMPER. Documents sur l'isthme de Suez. Paris, 1863-65.

TARDIEU. Voyage en Autriche et en Hongrie. Moulins, 1884.

TARDIEU. Histoire abrégée et populaire de la ville d'Herment en Auvergne. Broch. Herment, 1885.

TARDIEU. Voyage archéologique en Italie et en Tunisie avec 25 vues de villes. Broch. Herment, 1885.

VERRIER. Des nationalités : Autriche et Bavière (10e livraison). Bruxelles, 1868.

XIV.

PÉRIODIQUES.

ACTES DE LA SOCIÉTÉ PHILOLOGIQUE. Tome XI, 2e fascicule, 1881, à Tome XXIII, 1893-1894. 11 volumes.

ANALES DEL MUSEO NACIONAL DE MONTEVIDEO. Montevideo, 1894.

ANNALES DU MUSÉE GUIMET. Tomes : V, VI, IX, X, XIII, XIV, XV, XVI, XVII, XX, XXI, XXII, XXIII, XXV.

ANNUAL REPORT OF THE BOARDS OF REGENTS OF THE SMITHSONIAN INSTITUTION. Années 1880 à 1885, 8 volumes. Washington.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE. N° 23 (mai 83) à N° 37 (avril 93).

BOLETIN DEL CIRCULO FILOLOGICO MATRITENSE. N° 1, mai 1885. Madrid.

BUILDING FOR THE CHILDREN IN THE SOUTH. Washington, 1884.

BULLETIN DES SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ PHILOLOGIQUE. Œuvre de S. Jérôme, 1880-1882.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ D'ÉTUDES DES HAUTES-ALPES. 5e année, janvier-mars 1886. Gap, 1886.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES ET ARTS DE L'ÎLE DE LA RÉUNION. Années 1883-1884.

CIRCULARS OF INFORMATIÓN OF THE BUREAU OF EDUCATION. 6, 7 (1884), 1, 2, 3, 4, 5 (1885), 1, 2 (86).

LE COURRIER DE VAUGELAS. 15 décembre 1875, n° 16 ; 15 juin 1876, n° 2. Paris.

DEUTSCHE ZEITUNG FÜR DIE FRANZÖSISCHE JUGEND. 1er octobre 1892.

EXCURSIONS ET RECONNAISANCES. COCHINCHINE FRANÇAISE. XIV, n° 32 ; XV, n° 33 ; XII, n° 30.

JOURNAL DES SAVANTS. Années 1880 à 1892, 13 volumes.

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ FINNO-OUGRIENNE, Suomalais-Ugrilaisen Seuran Aikakauskirja. 1-10. Helsingfors, 1886-1892.

LANGUES ET DIALECTES, revue trimestrielle publiée sous la direction de ZANARDELLI, n° 2, Novembre 1892.

LEMARIÉ. Fariboles saintong'heaises reluquées un p'tit p'rtout p'r Monsieu Ugène Lemarié, nos 7 à 30.

ÖSTERREICHISCHES LITTERATURBLATT hergg. durch die Leo-Gesselschaft. Wien. Année 1893 : Nos 5, 15, 20, 21, 22, 23, 24. Année 1894 : Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8.

DAS MAGAZIN FUR DIE LITTERATUR DES IN- UND AUSLANDES. 30 mai 1885, n° 22. Leipzig.

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE, vol. V à VIII. Paris.

PROCEEDINGS OF THE CANADIAN INSTITUTE. Toronto, vol. II, Mars 1884, fasc. 1.

REPORT OF THE COMMISSION OF EDUCATION. Années 1881 à 1885, 4 volumes. Washington.

SPECIAL REPORT BY THE BUREAU OF EDUCATION. Partie I, Catalogue. Washington, 1886.

REVUE DE L'ORIENT ET DES COLONIES. Nos des 15 janvier ; 30 janvier ; 15, 29 février ; 15, 30 mars 1868. (6 nos.)

REVUE DE L'HISTOIRE DES RELIGIONS, publiée par Th. Vernes, 1880-1 (10 premiers nos). Paris (Fait partie du Musée Guimet.)

REVUE INTERNATIONALE DE LINGUISTIQUE, fondée et publiée par Techner. Tome III, fasc. 1, année 1886. Leipzig.

TRANSACTIONS OF THE ANTHROPOLOGICAL SOCIETY OF WASHINGTON (published with the cooperation of the Smithsonian Institution), vol. II, 1882-1884.

UNIVERSITY STUDIES, publ. by the University of Nebraska I, 2 (oct. 1888) et 3 (juil. 1890). Lincoln.

ZEITSCHRIFT FUR ORTHOGRAPHIE herausgegeben von Vietor. N° 1, octobre 1880.

ZEITSCHRIFT FUR VERGLEICHENDE SPRACHFORSCHUNG. Vol. XXVI dernières livraisons à vol. XXXIII, 3e fascicule 1894 (vol. XIII de la nouvelle série) éd. par Kuhn. Berlin et Güterloh. 1883-1894.

XV.

VARIA.

ABEL. Ueber Sprache als Ausdruck nationaler Denkweise. Ein Vortrag. Broch. Berlin, 1869.

ALMANACH DE BOCQUILLON pour 1876. (Spécimen de langage populaire.)

BAILLY. Notice sur Emile Egger. Orléans, 1886.

BAUDOUIN DE COURTENAY. Notice sur les machines parlantes de Faber (en russe). Broch. 1883.

BOISSIÉ. Las localizaciones cerebrales (extrait de journal). S. l. ni d.

L. BOURGEOIS et KOWNACKI. Discours prononcés à l'ouverture des cours de l'Association Philotechnique, 3 décembre 1893. Broch. Paris,

DE CHARENCEY. Les noms de métaux chez différents peuples de la Nouvelle-Espagne. Broch. Paris, 1892.

DE CHARENCEY. Recherches sur le calendrier zotzil. (Revue d'éthnographie, tome III.) Paris, 1887.

E. COURTONNE. Langue internationale néo-latine. Nice-Paris-Rouen, 1875-1885.

E. COURTONNE. Manuel de la langue néo-latine, usuelle et commerciale, 2e édition. Nice, 1886.

E. COURTONNE. Manuel de la langue néo-latine, usuelle et commerciale, 3e édition. Nice, 1887.

EXPOSITION INTERNATIONALE de Nice. Vitrines de l'Imprimerie Nationale. Broch. Paris, 1884.

R. GOBLET. Discours prononcé à la séance de clôture du Congrès des sociétés savantes. Broch. 1885.

HAMY ET POINCARÉ. Discours prononcés à la séance générale du Congrès le samedi 8 avril 1893. Broch. Paris, 1893.

HENRION. Ernst Kock, Sein Leben und Seine Werke. (Programme de l'Athénée royal, grand-duc. de Luxembourg.) 1878.

PIGEONNEAU. La réforme de l'enseignement secondaire spécial. Broch. Paris, 1891.

POUSSIÉ. Manuel de conversation en 30 langues. Paris, 1890.

ROTTENSTEIN. Traitement de la fissure congénitale du palais pour obtenir la prononciation normale. Broch. Paris, sans date.

DE SORABUCE y ZULIZARRETA. Gloria y gratitud al immortal auctor del « primus me circumdedisti » Juan Sebastian del Cano. Vitoria, 1882.

SPÉCIMEN DES CARACTÈRES ÉTRANGERS de l'imprimerie polyglotte Labouret. Broch. Paris, 1883.

E. SAGLIO. Réponse à un libelle intitulé : l'article « cælatura » etc. Broch. Paris, 1879.

SICARD. Signes des mots. Paris, 1808.

SOLDI. Les erreurs d'un érudit. Lettre à M. Saglio. Broch. Paris, 1879.

SOLDI. L'article cælatura du dictionnaire des antiquités grecques et romaines, signé par M. Saglio. Préface d'un volume sous-presse. Broch. Paris, 1879.

THERY. Projet d'une réforme dans l'enseignement des langues anciennes. Paris, 1872.

THOMSEN. Rasmus Kristian Rask. 1787-1887. Broch.

TODARO DELLA GALIA. Institutioni di diritto civile Russo. Provincie Baltiche. Torino Roma, 1894.

Bibliographie. Catalogues, Règlements et Statuts.

CATALOGUE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE LA SOC. DE LINGUISTIQUE, 1875. (Extr. du Bulletin.)

CATALOGUE des livres de Linguistique dépendant de la succession de M. DUPRAT. Broch. Paris, 1866.

COMPTE RENDU du tome II des MÉMOIRES DE LA SOC. DE LINGUISTIQUE. (Par Schweizer Sidler). Sans date.

EXTRAIT des procès-verbaux des séances du COMITÉ HISTORIQUE DES MONUMENTS ÉCRITS, depuis son orig. jusqu'à la réorganisation du 5 sept. 1848. Paris, 1850.

HAILLANT. Bibliogr. vosg. V. Patois français.

LEFÈVRE PONTALIS. Bibliographie des Sociétés savantes de France. (Comité des travaux historiques et scientifiques). Paris, 1887.

MOUTIER. Bibliogr. dauph. V. Patois français.

PROGRAMME DU CONGRÈS DES SOCIÉTÉS SAVANTES POUR 1889. Broch. Paris, 1889.

PROGRAMME D'ADMISSION A L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES. Broch. Paris, 1883.

REPRINT FROM AMERICAN ANTIQUARIAN (March 1887). Ethnographic notes and linguistic notes. Broch. 1887.

STATUTS ET RÈGLEMENTS DE LA SOC. ACAD. FRANCO-HISPANO-PORTUGAISE DE TOULOUSE. Toulouse, 1883.

STATUTS DE LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE fondée le 28 avril 1837 sous le titre de l'Institut des Langues. Broch. Paris, 1840.

VARIÉTÉS

LA LANGUE FLAMANDE EN BELGIQUE

La Belgique possède une population qui parle le flamand, et une autre qui parle le français. Mais la statistique a démontré que les Flamands sont plus nombreux que les Wallons (ceux qui parlent le français), et les Flamands ont obtenu que leur langue fût enseignée obligatoirement dans les écoles, parlée à volonté devant les tribunaux, et écrite dans les actes officiels. Ils ont même obtenu que leur langue et leur littérature jouissent des mêmes honneurs et des mêmes prérogatives que la langue et la littérature françaises, et une ordonnance royale leur a octroyé une Académie flamande, avec un palais pour les séances.

Les Académiciens flamands sont regardés comme corps de l'État, et comme tels ils portent un costume officiel dans les cérémonies publiques ; aussi, leur nomination doit être ratifiée par le Roi.

Les travaux de l'Académie royale flamande de Belgique se rapportent principalement à l'histoire et à la langue de la Flandre, et des questions de linguistique ont été mises par elle au concours.

Depuis la découverte du Héliand, ou la vie de Jésus, poème écrit en saxon, l'Académie flamande a couronné des études de grammaire comparée sur le texte du Héliand, et sur le dialecte de Ruremonde dans le Limbourg.

Cette vie de Jésus a été composée pour des Saxons qui n'étaient pas encore tous convertis au christianisme. En 743, au synode de Leptines, ils devaient faire abjuration de leurs croyances païennes, à Dunar, Wodan et Saxonot, dieux connus de la mythologie scandinave et germanique ; et lorsqu'en 771, Charlemagne fit la guerre aux Saxons, ceux-ci combattaient avec toute la grandeur d'une cause désespérée, pour l'indépendance du sol, et pour les traditions des ancêtres [1].

Pour faire bien comprendre à ce peuple l'importance de l'avènement du christianisme, le poète présente le Christ comme un personnage puissant, à qui il donne toutes les épithètes de la puissance.

« Comme le Walhal des Germains, dit M. Goemans, réfléchit leur vie terrestre, ainsi font-ils descendre la royauté céleste sur terre. Jésus pour eux ne pourrait être qu'un Wodan plus doux, plus généreux que d'autres, un Wodan qui aurait consenti à passer parmi les hommes, pour, de plus près, leur venir en aide et leur partager leurs trésors... Déjà, dans Bethléem, Jésus est roi ; déjà là, même dans la crèche, il est riche, et ses langes sont de pourpre et d'or. »

C'est qu'en effet ce peuple saxon, simple et naïf, n'aurait pas compris qu'on pût être roi sans être riche ; le poète assimile donc Jésus au plus puissant de tous les rois et lui donne des habits somptueux. La nouvelle de sa naissance est annoncée non pas à des bergers, comme dans l'Evangile, mais à des gardiens de chevaux. Or, nous sommes en décembre et à minuit. Les Saxons n'auraient pas compris qu'en plein hiver, on gardât des troupeaux de moutons dans les champs ; au nord de l'Europe, cela ne se voit qu'en été. Le poète a donc remplacé les bergers par des gardiens de chevaux qui supportent mieux le froid, et auxquels un peuple guerrier s'intéresse davantage. « L'art ici est naïf, dit encore M. Goemans ; mais les peuples jeunes ramènent tout à eux-mêmes. Ils ne comprennent et n'aiment que leur activité, leurs coutumes, leurs mœurs, leur nature, comme ils n'aiment et ne comprennent que leur langue. Les poètes,

1. Ozanam.

les artistes, qui ont à mettre devant les yeux de ces peuples encore enfants, des hommes et des choses d'un autre pays ou d'un autre siècle même, ont soin, pour intéresser leur public, de mettre les faits dans le milieu où il se met. »

Comme les peintres flamands, les Vander-Weyden, les Metzys, les Breughel et les Rubens, le poète du Héliand était un réaliste. Il s'attachait au réalisme des tableaux qu'il décrivait, et négligeait le surnaturel de la vie du Seigneur.

Des savants se sont occupés de l'origine du Héliand et de l'époque à laquelle il a paru. Le président Delecourt, de Bruxelles, croit qu'il a pour auteur un Hollandais ou un Zélandais, et il est aujourd'hui généralement admis que le poème est du neuvième siècle, époque à laquelle le vieux-saxon commençait à perdre beaucoup de ses principales formes de déclinaisons, comme le duel et le datif, et où d'autres, comme l'ablatif, étaient déjà perdues.

Quoi qu'il en soit, et dans l'état où elle nous est parvenue, la langue du Héliand est d'une haute importance pour le flamand et elle constitue un de ses principaux éléments. On la regarde en outre comme l'ayant procréé, et elle donne à la fois l'explication de beaucoup de ses mots et de ses tournures de phrases.

Aussi, considérée en elle-même, cette langue mérite toute notre attention ; elle possède toutes les richesses de la déclinaison et de la conjugaison, qu'on trouve dans le latin, le grec et le gothique, et elle observe les mêmes règles dans la composition de ses mots.

Dans le vieux-saxon, il y a huit cas : le nominatif, le vocatif, le génitif, le datif, l'accusatif, l'instrumental, l'ablatif et le locatif ; les cinq premiers, on les trouve dans tous les mots déclinables. Quant à l'instrumental, il ne paraît qu'au singulier du masculin ; rarement dans les noms féminins. On ne le rencontre pas non plus dans beaucoup d'adjectifs et dans quelques pronoms. Si le substantif se présente avec ce cas, le mot le plus rapproché qui le déter-

1. Michel Bréal, *Journal des Savants*, janvier 1893 : Ernest Renan et la philologie indo-européenne (cf. ce *Bulletin*, pl. h., p. lxxij).

mine, soit adjectif, soit pronom, prend la forme du datif lorsqu'il n'a pas la forme instrumentale.

Les altérations que nous venons de signaler dans les déclinaisons, nous les trouvons aussi dans les conjugaisons. Les trois personnes du pluriel, distinctes, maintenues chez les Franks, ne le sont plus chez les Saxons, qui n'ont retenu qu'une seule forme pour les trois personnes. Pour les différentes formes du passé, elles s'expliquent par la différence de l'emploi dans le Héliand du préterit fort et du préterit faible.

En présence de ces faits, on pourra dire que le saxon n'a pas conservé l'inaltérabilité du gothique, où aucune désinence n'est tombée, et qui nous représente une langue parfaitement jeune et intacte[1]. Mais le document gothique qui nous est resté est du troisième siècle, tandis que la langue du Héliand est du neuvième, et a eu le temps de se modifier et de s'user.

Maintenant, s'il nous fallait continuer l'analyse des mémoires du Père Van de Ven, de la Société de Jésus[1], et du docteur L. Simons sur la langue des Saxons, conservée dans le Héliand et dans le dialecte parlé dans la province de Limbourg[2], nous devrions traduire en entier ces doctes travaux de philologie ; mais ceux qui comprennent le flamand les liront avec intérêt, et ils estimeront que le roi Léopold II a bien mérité de son pays en créant l'Académie flamande de Belgique.

Louis de Backer.

1. *Gebruik der naamvallen, tijden en wijzen in den Heliand* door J. Van de Ven, S. J. — Gent (Gand), in-8, 1893.
2. *Het roermondsch dialect getoest aan het oud-saksisch en oud nederfrankisch* door d. L. Simons. In-8. — Gent (Gand), 1893.

RECHERCHES ÉTYMOLOGIQUES SUR LA LANGUE BASQUE.

---

1. ENKHELO, « imbécile » nous fait l'effet de n'être autre chose que le français *ankylosé*, avec chute assez normale de la syllabe finale et transformation du *a* init. en *e;* cf. *ekharri* « porter » de l'esp. *acarrear*.
2. ENKONIA, « s'attrister » pourrait bien être un de ces mots hybrides ou qui du moins ont subi l'influence de vocables différents : cf. esp. *enconar,* « enflammer, irriter, enfler » et *encono,* « animosité ». Il est vrai que la ressemblance serait plus étroite encore avec l'esp. *melancolia,* vieux-béarn. *malenconie*, béarn. *malincounie,* si l'on admet la chute possible de la syllabe init.
3. EPHAI, « faucher, couper à la faucille ». Esp. *apalear,* « bâtonner, remuer le blé ». Béarn. *apaleya, paleya,* « remuer le blé à la pelle ». La différence de sens, quoique assez marquée, ne semble pas trop considérable. Pour la transformation du *a* en *e,* voyez ENKHELO.
4. EBAX, « voler, dérober » ; étym. assez obscure. Ce qui nous paraîtrait le plus admissible, serait de rapprocher ce mot du v. béarn. *haber* « tenir, posséder, avoir ». — Béarn. *habe*. Le *x* final marquant, on le sait, similitude ou rapprochement, *ebax* devra se rendre litt. par « *faire* comme si l'on possédait réellement; traiter comme appartenant en propre ». N'oublions pas le *To realize* « voler », litt. « réaliser » de l'anglo-américain. Quant à la chute du H initial, on sait qu'elle se produit fréquemment.
5. GUTI, « peu, diminuer », litt. « ad guttam », cf. esp. *gota,* « goutte ». — V. béarn. *gote*. — Béarn. *goute*.
6. HABE; « poteau », étym. assez obscure. Pourrait bien se rattacher au franç. *hampe;* cf. *akobi,* « accomplir » — *Apairu,* « repos », de l'esp. *ampáro*.

7. HANDITCHU ; « furoncle ». Nous paraît ne signifier autre chose que « grand feu », de *handi,* « magnus », et *chu* ou *su,* « ignis ».

8. HAZTERI, « gale», litt. « à la grande démangeaison ». Voy. *hatz,* « démangeaison », *te* augmentat. et *ri,* désin. locat. ou dative. Du reste, ce terme *hatz* nous fait tout l'effet d'être d'origine purement basque, et sans rapport connu avec un mot d'une autre langue.

9. HIGI, « mouvoir, se mouvoir ». Ne serait-ce pas tout simplement la racine *i* du latin dans *ire* avec la finale comitative *ki,* litt. « cum *actione* eundi ? » Le *h* initial serait, comme il arrive souvent, euphonique.

10. HOBE, « meilleur » et HOBEA, « le meilleur ». Ne serait-ce pas le béarn. *o bee,* « oui bien », avec une assez légère altération du sens primordial?

11. HOBIO « fosse; cf. vieux béarn. *cobe,* avec chute normale de la gutturale initiale, cf. HARRI, « pierre », à rapprocher d'une vieille forme gauloise *carracos.*

12. HORDI, « ivrogne ». Pourrait bien n'être autre chose que le vieux franç. *ord,* « sale » ou mieux *ordous* (m. s.), employé par Rabelais. Pour la transformation fréquente du *u* (ou) final en *i,* cf. *okhiti* ou *okhitu,* « vieux ». — *Eskuin* « droit », litt. « bonne main » au lieu de *eskuhun,* etc.

13. HOX, cri pour faire marcher les animaux. C'est le *hue* de nos charretiers, mais avec la finale *x* déjà étudié plus haut.

14. GONDER, « chapelet » et « espèce d'herbe dont les racines sont disposées en forme de chapelet », litt. « compteur » ; cf. béarn. : *coumpté, coundé* « chapelet », et vieux béarn. *conté* du lat. *computator.*

15. GRIPA, « peigne de bois pour séparer le lin de son fruit » ; cf. béarn. (dial. d'Aspe), *gripe.*

16. GOTHOR, « fort, robuste », prob. de *gothus, gothulus,* comme *gophor* de *cupula*; cf. esp. *godo,* « goth » ; cf. *mairu,* « cruel » pour *maurus, moro.* N'employons-nous pas parfois en franç. les noms de nations dans un sens spécial, le plus souvent péjoratif: cf. arabe, lombard, grec, juif, iroquois, etc., etc.

17. CHIMILICHTA, « éclaboussure », de la finale *sta* ou *chta,* « enduit de, couvert de » cf. *urhesta,* « doré », de *urhe,* « or », et d'un radic. que nous retrouvons dans le béarn. *Semialhe, semalhe,* « semaille » ; cf. esp. *semilla,* « semence » ; litt. « en semant ».

18. CHILDRA, « nouer en laissant un trou de nature à permettre de suspendre l'objet noué »; litt. « per foramen ». Voy. *chila, zila,* « trouer » et *chilo, zilo,* « trou » ; cf. esp. et franç. *silo.*

19. SOKHARAN, « brou verte de la noix, noix environnée de son enveloppe », litt. « prune de linotte » ; cf. béarn. *choque,* « linotte » et *arhan,* « prune ». L'on applique quelquefois, par une sorte de dérision, des noms d'animaux à celles de plantes et de parties de plantes réputées de nulle valeur. N'existe-t-il pas en français des plantes qualifiées de *raisin d'ours, — raisin de renard, — blé de vache?* On a de même en anglais *dogbriar,* litt. « ronce de chien » pour l'églantier ou rosier sauvage. — L'allemand *hundsblume,* litt. « fleur de chien », désigne notre dent de lion.

20. SARRASKI, « carnage », de la finale *ki* déjà vue et du radical que nous retrouvons dans le nom des *Sarrazins,* c'est-à-dire, en arabe, *orientaux.* Cf. esp. *sarracina,* « combat, bataille ». On a en vieux franç. « jeu sarrasinois » pour « combat sanglant ».

21. SOKA, « corde », cf. béarn. (dial. de Lescun), *souque,* vieux-béarn. *soque;* ex. : *un jou ab las soques,* « un joug pour attacher les bœufs », litt. « pour les cordes ». Esp. *soga.* Ce mot ne serait-il pas d'origine celtique ? Cf. écossais *sugan* « corde ». — Bas-bret. *suc'h, sug, sugall,* « corde qui attache une vache au piquet ».

22. SUBAZTER, « foyer », litt. « contigu au feu » de *su,* « ignis » et *bazter,* « objet contigu ».

23. TARRAPATA, « marche rapide et bruyante » et TARRAPATARA, « en marchant avec bruit », prob. mot composé; cf. esp. *tierra,* « terre » et *patear,* « trépigner », litt. « faire en foulant le sol, en trépignant ».

24. TAUTAI, fautivement écrit TANTAI par Salaberry; « piquet de vigne ». C'est un mot visiblement composé. Ne

faut-il pas le rattacher aux termes béarn. *tiene,* « tenir » (v.-béarn. *tener*) et *tayt,* « pousse d'arbre », d'où *tayt paxerenc,* « pampre », litt. « pousse d'échalas »; cf. *paxeraa,* « échalassière ».

25. URTHE, « année ». Nous ferait tout l'effet de se rattacher à l'esp. *rueda,* latin *rota.* Les Basques ont bien pu faire de l'année une roue, puisque les Latins en faisaient un cercle ou anneau (annulus, annus). Cf. d'ailleurs, basq. *urtha,* « rouir », obtenu par des procédés phonétiques tout semblables.

26. URRA, « déchirer »; cf. esp. *zurrar,* « corroyer, châtier à coups de fouet », et *zurra* « fouet » ainsi que le béarn, (dial. d'Aspe), *sourriac,* « grand fouet »; *sourriaca, assouriaca,* « donner des coups de fouet ». Pour la chute du *z* ou *s* initial; cf. le basq, *apho,* « cranpaud » et esp. *zapo.*

27. URRICHA, « femelle » semble bien n'être qu'une forme légèrement altérée du Béarn. *bourrègue,* « jeune brebis ». Esp. *borrega,* « agnelle, âgée de deux ans ». La chute de la voyelle initiale devant *u* n'offre rien de bien anormal. En outre, la transformation du *g* qui répond à un *c* du primitif en chuintante se présente quelquefois; cf. *chimitch* « punaise », du lat. *cimex.*

28. YAUZ nous fait tout l'effet de se rattacher au béarn. *yoye,* « joie », avec la finale médiative *z.* Sauter c'est donc pour les Basques faire comme lorsqu'on se réjouit. De là, *Yauztiri,* « courte échelle servant à franchir un mur », litt. « quod ad saltum ». *Iri* constitue, on le sait, une sorte de finale de datif.

29. YAX, « balai », litt. « sicut juncus » de *ya* ou *ia* « jonc » d'après Larramendi et de *x* finale déjà vue.

30. AO, AHO, « bouche ». Examinons maintenant deux termes d'origine, sans doute, purement euskarienne, mais qui ont fourni un grand nombre de dérivés et composés. De *ao* provient incontestablement *eusi,* « bruire, aboyer, parler à haute voix » et par suite « parler clairement ». Le *a* initial s'est ici, comme il arrive souvent, transformé en *e.* Nous y rattacherons *euskara,* « la langue basque », litt. « la langue dans laquelle on s'exprime d'une façon

intelligible », par opposition à *erdiara,* litt. « demi-langage ». C'est par ce terme que les montagnards pyrénéens désignent tous les idiomes autres que le leur. *Ara* possède, en effet, le sens de « manière, façon d'être ou de parler » et, par extension, « langage ». *Eskalherria* ou *euskalherria,* de *herri* « pays », c'est la région où l'on parle l'euskara, « le pays basque ». Quant aux habitants de cette terre, ce sont les *euskaldunaks*, litt. « les possesseurs de l'*Eskalherria* ». Pour nous, les *Ausci,* les anciens habitants du pays d'Auch, très probablement d'origine ibérienne, ce sont les parlants, de cette racine *eusi* et de la finale partitive *ki*. C'est toujours le même élément qui se rencontre dans *esker,* « remerciement, grâce à rendre ». Nous avons déjà vu dans un autre travail que la finale *er* indique opposition ou négation. Or, le remerciement n'est-il pas tout l'opposé de la demande? Au nombre des dérivés de ce dernier terme nous citerons *eskergabe* ou *eskergaisto,* « ingrat », litt. « sans remerciement » ou « mauvais remerciement », de *gabe,* « sine » ou *gaisto* « malus ». *Eska,* « demander, mendier », n'est autre chose que ce *eus, eusi,* avec chute de l'*u* et adjonction de l'allatif *ta;* litt. « en parlant haut ». Quand on demande, on tient à se faire entendre. A cette forme se rattachent *eskale, eskari,* « mendiant ». *Eskain* « offrir », semble pour *eska-un,* litt. « *facere* bonam quaestionem ». Enfin, il ne nous paraîtrait pas impossible que *uzki* « postérior, anus » ne dérivât encore de *ao,* mais avec chute de l'*a* initial, et adjonction du médiatif *z* et du partitif *ki*. Ce serait donc la partie du corps qui rappelle le plus la bouche.

31. Enfin, il existe en basque une racine IG ou EG, non employée seule, mais à laquelle on ne saurait trop attribuer d'autre sens primitif que celui de « être chaud, bouillir ». Nous le retrouverons dans les dérivés *egos,* « bouillir », — *egur,* « bois à brûler » et, sans doute même dans *ekhi* « soleil », litt. « l'ardent ». Dans cet astre, les premiers Aryas ont vu la source de la lumière, le corps brillant par excellence. Il semble que les aïeux de la race ibérienne l'aient surtout envisagé comme la cause

de la chaleur. De là *egun,* « jour » pour *ekhidun,* litt. « possesseur du jour », comme *zaldun,* « cavalier » pour *zamaridun,* « possesseur d'un cheval ». *Ikhus,* « voir » renfermerait cette même racine *ekhi* avec une sorte de désinence médiative *s*. Ce verbe devrait être litt. rendu par « facere per diem, quod agitur per diem ». Enfin, *iguski* ou *heguski,* autre nom du soleil, litt. « portion du jour », est composé de *egun* et du partitif *ki,* avec une sifflante euphonique comme dans *azkaboska,* « gratter avec les pattes »; cf. esp. *escabio,* « sorte de gale », mais avec la finale allative *ka*.

H. DE CHARENCEY.

R et *L,* VOYELLES EN KHMÊR.

L'un des grands avantages du khmêr est de nous offrir une suite presque ininterrompue de documents écrits, depuis le septième siècle de notre ère jusqu'au moment actuel.

Les Cambodgiens de nos jours sont les fils authentiques des anciens Khmêrs, tant au point de vue linguistique qu'au point de vue ethnographique.

De plus, ayant longtemps dominé le Siam où pendant des siècles l'aristocratie parla leur langue, ils ont laissé dans la langue siamoise maintes traces de leur propre idiome, fait analogue à ce que nous offre l'Angleterre des Normands.

L'alphabet des Khmêrs est celui du sanscrit et des diverses écritures d'origine indienne.

Les consonnes, avec une forme graphique spéciale, bien entendu, sont celles du dêvanâgarî, mais avec des altérations

de prononciation dues sans doute aux efforts combinés du temps et du génie de la langue khmère.

Les voyelles sont aussi les mêmes que celles du dêvanâgarî, mais ils ont dû y ajouter quatre voyelles ou diphtongues complémentaires. De plus, l'altération parlée est ici plus grande encore que dans les consonnes.

Dans leur alphabet, des voyelles isolées, ils ont conservé les quatre voyelles sanscrites *ṛi, ṛī, ḷi, ḷī,* toutes prononcées *rŭ', ru', lŭ', lu'*.

Ils les ont conservées non seulement dans l'alphabet, mais aussi dans plusieurs mots dont quelques-uns sont très usuels. Ainsi : *ṛi* (*ru',*) ou, ou bien, particule alternative;

li (*lu',*) entendre;

ṛik ou *rik,* air, apparence, aspect, heure, heure propice;

ṛis, racine;

raḷik ou *ralik,* penser, souvenir;

ṛit, croissant, de plus en plus, qui paraît rappeler le *ṛidh,* croître, et *ṛiddhi,* puissance, du sanscrit;

ṛisī, bambou ;

ṛisī, anachorète = *ṛishi* sanscrit, et même *mahāṛīsī* = (*maharshi*). Ici l'i est devenu long.

D'autrefois le *ṛi* sanscrit s'est confondu en khmêr avec la consonne correspondante. Ainsi *ṛitu,* saison (s.), est devenu *raṭū,* saison (k.).

Gṛiha, maison (s.), est devenu *grih* ou *griḥhā,* la maison, le home (k.).

Prakṛiti, nature (s.), est devenu *prakraṭī,* nature, naturel, quotidien, perpétuel (k.).

Il me semble même que le khmêr *babrit,* (qui vient de *vavrit*), se comporter, doit provenir de *vṛit,* être, se comporter, vivre, en sanscrit, mot qui me paraît en effet tiré du sanscrit de même que, par exemple, on a *hêt,* ou *hêtu.* particule très usuelle ayant la valeur de *broh* « parce que ».

J'ai dit précédemment que *ḷī* (lu') signifiait entendre. On trouve même un dérivé nominal de ce radical, *lapī* ou *lpī,* renommée (Ici *ḷī* = lī), d'après des procédés dont nous allons donner une esquisse :

L'infixe *N* donne généralement des noms d'instruments. Ex. :

Gāp, serrer dans un étau.
Ghnāp, étau (le dérivé prenant souvent l'aspiration).
Gūac, lier, *ghnūac,* lien.
Cuk, boucher, *chnuk,* bouchon.
Bên, s'asseoir, *bhnên,* giron.
Sa, harponner, *sna,* harpon.
Sap, pomper, *snap,* pompe.
Sit, peigner, *snit,* peigne.

L'infixe *M* donne généralement des noms d'agent. Ex. :

Kan, tenir, *khman,* le teneur, le porteur.
Sit, fondre, *smit,* le fondeur.
Sūn, pétrir, *smūn,* le potier.
Sūm, demander, prier, *smūm,* mendiant.

L'infixe *P* avec les semi-voyelles :

Rip, confisquer, *rapip,* ce qui est confisqué.
Rām, danser, *rapām,* danses.
Lāy, mélanger, *lapāy,* mélange, ou *lpāy*.
Lī entendre, *lapī* ou *lpī,* renommée, réputation.

Etienne Aymonier.

NOTE SUR UN VIEUX PROVERBE.

La harangue sur l'Halonnèse, attribuée à Démosthène, mais où Libanios déjà, avec toute vraisemblance, voyait l'ouvrage d'un autre orateur, Hégésippe, renferme la phrase suivante, qui a tout l'air d'un proverbe : (Vous punirez les traîtres), « si tant est que vous portiez la cervelle dans la tête, et non dans les talons » (traduction de H. Weil) : εἴπερ ὑμεῖς τὸν ἐγκέφαλον ἐν τοῖς κροτάφοις καὶ μὴ ἐν ταῖς πτέρναις κατα-

πεπατημένον φορεῖτε (ch. 45). J'en rapproche un proverbe italien que je trouve cité et expliqué comme il suit dans un roman de Bulwer (The Parisians, t. 3, p. 33 note, éd. Tauchnitz): « Avere il cervello nella calcagna, viz. to act without prudent reflection ».

L'auteur anglais paraît avoir ignoré que le même dicton existe ou, du moins, a existé dans sa propre langue. En effet, à propos d'un vers (acte I, scène 1) de la *Tempête* de Shakespeare, mon collègue Beljame me communique la phrase suivante, attribuée par lui à un écrit du XVIe siècle : « (La cervelle est maintenant logée dans le pied), The brain is now lodged in the foot ».

Ceux de mes confrères que la question pourra intéresser trouveront sans doute une indication plus précise de la source chez les récents commentateurs de Shakespeare. Il est à croire aussi qu'un proverbe connu des Grecs dans l'antiquité, des Anglais au temps de la Renaissance, des Italiens aujourd'hui, doit se retrouver dans la langue d'autres peuples encore.

ÉD. TOURNIER.

DE QUELQUES ÉTYMOLOGIES BASQUES.

1. INZAUR, « noyer », litt. « noisetier de la rosée », de *itz* ou *intz* « rosée » en bas-nav. *ihitz* avec redoubl. fréquent de la voyelle initiale) et *Hur* « noisetier, coudrier » prob. contr. du lat. *avellana ;* cf. béarn. *aberaa, auraa*. On sait que le voisinage du noyer est considéré comme malsain pour les autres arbres ; aussi a-t-on soin de le planter isolé et il se trouve, par suite, spécialement exposé à la rosée.

2. SUNXI, « détruire, ravager », prob. du vieux-prov. *somsir, sompsir,* « engloutir », qui n'est, sans doute, lui-même qu'une forme dérivée du lat. *sumere*.

3. SUHI, « gendre ». L'origine de ce mot nous a paru d'autant plus curieuse à signaler qu'il a pris en basque un sens à peu près opposé à celui qu'il possédait à l'origine. Impossible, à notre avis, de ne pas le rattacher au béarn *soey, soe* et vieux-béarn. *soer* « beau-frère ». Tous ces termes d'ailleurs proviennent incontestablement du lat. *socer*. Il est à remarquer que les exemples de ces changements de sens, sans être d'ordinaire aussi frappants que celui dont nous parlons, semblent très fréquents en basq. Ex. :

BASQUE	ESPAGNOL	BÉARNAIS	LANGUES DIVERSES
Aguador, « Abstème, qui ne boit pas de vin ».	*Aguador*, « porteur d'eau ».		
Barhand, « espion ».	*Farante*, « envoyé ».		
Baldres, « sans-souci, débraillé ».	*Baldres*, « peau passée en mégie ».		
Behor, « jument ».	*Burra*, « bourrique ».		
Bizar, « barbe ».	*Bizarro*, « brave, hardi ». Ne donnons-nous pas le nom de royale, à un collier de barbe ?		
Debalde, « en vain, pour rien ».	*Debalde*, « gratis, pour rien ».		
Desmera, « tomber en faiblesse ».	. . . . .	*Desmayrar*, « séparer l'enfant de sa mère ».	
Donado, « vieux garçon ».	*Donado*, « frère lai ».		
Errufren, « proverbe ».	. . . . .	*Refri*, « refrain ».	
Estal, « couvrir, saillir ».	. . . . .	. . . . . : . .	Francais, *étaler*.
Errumes, « vil, abject ».	. . . . .	. . . . .	Vieux fr., *romace*, épithète injurieuseappliquée par les huguenots aux catholiques.

BASQUE	ESPAGNOL	BÉARNAIS	LANGUES DIVERSES
Espar, « sorte de mouche piquante ».	*Esparbe*, « épervier ».		
Faralh, « verrou ».	. . . . .	*Feralla*, « ferraille, instruments de fer ».	
Fardillo, « moût, vin doux ».	*Fardillo*, « petit fardeau ».		
Firle, « quille ».	*Birla*, « boule ».		
Gogo, « pensée, sentiment ».	. . . . .	. . . . .	Vieux franç., *gogue*, « plaisanterie et sortilège ». En patois normand, on dit d'un cheval qui s'agite, qu'il *gogue*.
Gisu, « chaux ».	. . . . .	. . . . .	Portugais, *gis*, *giz*, « craie », mot d'origine arabe.
Gorda, « cacher, se cacher ».	. . . . .	*Courda*, « serrer avec une corde ».	Vieux-prov., *cordar*, corder.
Gordin, « cru, sans apprêt ».	. . . . .	. . . . .	Vieux-prov., *gordin*, « stupide ».
Hendello, « insouciant, sans tenue ».	. . . . .	*Hendilhous*, « qui se fendille ».	
Hagin, « grosse dent, molaire ».	*Fagina*, « fagot ».		
Her, « gésier, partie du corps où les oiseaux triturent le grain ».	. . . . .	*Ere*, *ere*, « aire à battre le grain ».	
Herautch, « verrat ».	*Feroz*, « féroce, farouche ». On a déjà vu des exemples de la transformation du *o* en *au* basque.		
Irazk, « ourdir ».	*rascar*, « gratter ».	*Arrasca*, *rasca*, « rincer ».	
Ichkilin, « petit coffret traversier ».	. . . . .	*Esqueline*, « petite écharde ».	
Ireix, « nettoyer ».	. . . . .	*Rezar*, « moudre ».	
Irez, « peigner ».	*Rizar*, « friser ».	Archaïq. *frisar*, « friser ».	
Itchur, « carnation, portrait,	*Visura*, « reconnaissance que		

BASQUE	ESPAGNOL	BÉARNAIS .	LANGUES DIVERSES
visage »; la labiale init. tombe assez volontiers en Basque.	l'on fait de ses propres yeux ».		
Izen, « nom », spéc. le nom propre, par opposit. à *Deithur*, « nom patronymique ».	*Seña*, « signe, mot de guet, image».		
Izil, « effrayer ».	*Excitar*, « exciter, animer ».		
Kabale, « animal domestique ».	*Caballo*, « cheval».	*Cabale*, « cavale, jument ».	
Kara, « allure ».	*Cara*, « face, mine, présence ».	*Care*, mem. sens.	
Kaudela, «plainte, murmure ».	. . . . .	*Cautela*, « précaution, ruse ».	Vieux-prov., *cautèle*, « précaution mêlée de défiance et de ruse ».
Koka, « accrocher ».	*Cocar*, « faire des grimaces, engeôler ».		
Kondera, « discours long et confus ».	*Contera*, « refrain, garniture de fourreau d'épée ».		
Kopet, « front, visage, hardiesse ».	*Copete*, « toupet, sommet, cime ».		
Koskolla, « scrotum ».	. . . . .	*Couscoulhe*, «gousse, enveloppe ».	
Khaduri, « pollen ».	*Caedura*, « ce qui tombe du lin qu'on tisse ».		
Khallu, « peau de porc nouvellement tué ».	*Callo*, « durillon».		
Khodoin « lien du râtelier ».	*Codon*, « sac pour renfermer la queue du cheval ».		
Khorbe, « crèche, mangeoire ».	*Corbe*, « esp. de mesure ».		
Labo, *lauso*, « qui a la vue courte».	. . . . .	. . . . .	Lat., *labosus*, « sujet à tomber ».
Land, « terre labourable ».	. . . . .	. . . . .	Vieux-prov., *Landa*, « lande, terre en friche ».

BASQUE	ESPAGNOL	BÉARNAIS	LANGUES DIVERSES
Morkor, «ivrogne» litt. « qui aime le moût ».	*Moscorra*, « jeune prostituée », le mot est, sans doute, d'origine basque.		
Ohoin, « voleur ».	*Fuinaq*, « fouine ».		
Eslayo, « fanfaron ».	. . . . .	*Fuin*, m. sens.	
Andere, « jeune personne, maîtresse de maison.	. . . . .	*Eslayute*, « joueur de flûte ».	
		. . . . .	Le prince L.-L. Bonaparte n'hésitait point à faire dériver le terme B. du grec, ἀνήρ, -δρος, bien que ces termes s'appliquent à des sexes différents.

Arrêtons ici cette liste que nous aurions pu donner beaucoup plus longue. Du reste, le français ne nous offrirait-il pas plus d'un exemple de modification de sens analogues. Est-ce que nos mots *jument, paume* n'offrent pas une signification toute différente des termes latins *jumentum, palma* dont ils dérivent. N'a-t-on pas quelque peine à se persuader de l'identité certaine pourtant de notre terme *alcohol* avec l'arabe *al kœhœl*, litt. « antimoine » qui lui a donné naissance ?

4. EZ, « non, ne pas » nous fait tout l'effet d'un de ces mots basques auxquels on peut sans témérité attribuer une origine celtique. Cf. le gaulois *ex*, évidemment apparenté aux termes homophones du latin et du grec. Il a généralement une valeur franchement négative ou mieux privative, p. ex. dans le nom propre composé *Exdubnos*, litt. « sans crainte ». Par une bizarrerie dont nous n'entreprendrons pas de rechercher ici la cause, le même mot reparaît dans un dialecte ougro-finnois de la Russie, en zyriane sous la forme *es*, « non, ne pas ». N'oublions pas que les Gaulois sont venus comme les autres peuples indo-européens des régions de l'Orient. L'on trouve des noms de ville gaulois jusque vers les bouches du Danube. Certaines relations

ont donc parfaitement pu avoir lieu entre nos aïeux et ceux des populations de la Russie actuelle.

5. EBAKI, « couper ». L'origine de ce mot nous a longtemps paru bien obscure. Toute réflexion faite, nous croyons pouvoir, sans hésiter, y voir une altération de l'esp. *quebrar,* « casser, briser ». La finale *ki* est partitive ou adverbiale. D'ailleurs, la gutturale forte initiale est, comme nous l'avons vu dans un précédent mémoire, sujette à être remplacée en basque, par un *h* ou même à tomber entièrement. Le *r* suivant la labiale sera tombé comme la liquide dans *hebain,* « s'exténuer, se fatiguer », de l'esp. *feble* et de la finale inessive *an, ain*. Ainsi *ebaki,* « couper », se pourra rendre litt. par « faire comme si l'on cassait ou brisait ».

6. TRUPILLO, « excroissance sur la chair ou sur le bois », n'est sans doute autre chose que le béarn. *toupi, toupii,* « pot de terre, petit vase », mais muni d'une désinence diminutive. Quant au *r* euphonique, nous le retrouvons p. ex. dans GRABEL, « gabelle, impôt sur le sel », M. Schuchardt le signale également dans TIRESO, « solide », de l'esp. *tieso*, « dur, ferme, robuste ».

7. YARDIREX, ARDIEX, « obtenir ». Ne serait-ce tout simplement le béarn. *arrede*, « rendre » mais avec le *r* euphonique dont nous avons déjà parlé et la finale *x* laquelle indique comme l'on sait similitude, comparaison. YARDIREX se pourrait donc traduire litt. par « faire comme si l'on rendait ou échangeait ».

H. DE CHARENCEY.

ἄγωγις· ἄγωμεν.

M. Joh. Baunack, dans les *Studien* de Curtius X, 60 ss., étudie la glose argienne ἄγωγις· ἄγωμεν et propose de voir dans

-γις, ou plutôt -ϝις, un suffixe de première personne duelle correspondant au sanscrit *-vas*.

Son hypothèse n'a rien de convaincant : sans parler d'autres difficultés, au sanscrit *-vas* répondrait un grec *-ϝες, qui ne saurait d'aucune façon donner *-ϝις. Je pense que cette glose a son origine dans une fausse lecture d'un texte épigraphique.

Quel est l'équivalent argien du grec commun ἄγωμεν ? A l'époque archaïque, évidemment ἄγωμες. Nous ne possédons pas, il est vrai, de texte épigraphique argien fournissant des premières personnes en -μες ; la nature même des documents confiés à la pierre ne permet pas souvent l'emploi de telles formes ; sur soixante exemples environ que nous connaissons dans le domaine dorien, vingt à peine sont fournis par l'épigraphie, dont quatorze par les seules tables d'Héraclée (cf. mes *Dialectes doriens*, p. 179 suiv.) Mais ἄγωμες n'en est pas moins sûr.

Si nous transcrivons ἄγωμες dans l'alphabet employé à Argos avant la 80e olympiade (460-57) nous obtenons ΑΓΟΜΕΣ; supposons que le lapicide, par un oubli dont nous connaissons des cas nombreux, ait simplement gravé ΑΓΟΜΣ ; quoi d'étonnant à ce que cet assemblage de lettres ait été lu plus tard, par le premier grammairien qui recueillit des textes lapidaires, ΑΓΟΜΣ, d'où la glose ?

Em. Boisacq.

30 janvier 1894.

TABLE DU TOME VIII DU BULLETIN

		Pages
LISTE DES MEMBRES :	Année 1893.	xxv
COMPOSITION DU BUREAU :	Année 1893.	xv
—	— Année 1894.	cij
PROCÈS-VERBAUX :	Séances du 27 février 1892 au 28 janvier 1893.	j
	Séances du 11 février 1893 au 30 juin 1894.	lxxxj
ADMINISTRATION :	Rapports annuels (1892-1893). .	xviij, c
—	Echange de publications. . . .	xviij
—	Honoraires de rédaction, tirages à part.	v, vj
—	Chiffre de la cotisation annuelle.	lxxxviij
—	Fondation Alexandre Bibesco. .	civ, cxv
—	Conditions particulières aux membres de la Société pour la vente des publications.	xxiv, cxx
BIBLIOTHÈQUE :	Ouvrages offerts à la Société (1892-1894).	xxj, cxviij
—	Supplément au catalogue de la Bibliothèque (ouvrages entrés de mai 1883 au 30 juin 1894). .	cxxj
NOUVELLES ET CORRESPONDANCE :	Le *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, de M. Godefroy. . . .	xix
	Exposition de Chicago.	xc
	La *Société des humanistes français*. .	cvj

NÉCROLOGIE

Ernest RENAN, par Michel Bréal.	lviij
Charles BAISSAC, par Marie Le Blanc.	lxxiv

Pages

ARTICLES

AYMONIER (Étienne), *r* et *l* voyelles en khmêr. . . . cxlvij
BOISACQ (Émile), ἄγολις, ἄγωμεν. clv
CHARENCEY (H. de). La langue basque dans ses rapports avec les dialectes voisins. . . . . xliij
— De quelques étymologies basques. . . . xlviij, cl
— Recherches étymologiques sur la langue basque. . . . . cxlij
DE BACKER (Louis). La langue flamande en Belgique. . cxxxviii
GOHIN (F.). *Tudieu*. . . . . xlvij
TOURNIER (Ed.). Note sur un vieux proverbe. . . . cxlix

COMMUNICATIONS *

BERGER (Ph.). *Sichaeus, Sicharbas, Sicharbal*. . . . vj
BRÉAL (Michel) (*). Ἐρινύς, *Saraṇyū*. . . . . lxxxvij
— (*) Chute de *n* en grec. xcv
— Français gigolette. . . . . xcviij
— αὔτως. . . . . cxj
— ἀναίνομαι. cxiv
— ὑπερώιον. cxiv
— Les composés latins. . . . . cxvj
— *Venus*. . . . . cxvij
CHARENCEY (Comte de). Sur les langues de l'Amérique. ix, cix, cxiij
— Latin *histrio*. cv
— Le métamorphisme linguistique. . . . cix
COMTE. *Coronatus, krans*. iv
DUVAU (L.). *N* final du latin. xcvii
— Anglais *riding*. xcix
— Français *on*. . . . . ciij
— Pronoms interrogatifs et indéfinis. . . . cv
— Lat. *asper*. . . . . cvij
— *Exemplum*. . . . . cvij
— Irlandais *is*. . . . . cxj
— Le suffixe adverbial *-iter*. . . . . cxij
— Ζῆν. . . . . cxiij
HALÉVY (J.). Les théories de M. Ahlqvist sur la civilisation touranienne. . . . . iij

* Ne figurent pas dans cette table : 1° les communications sur lesquelles le procès-verbal ne donne aucun détail ; 2° celles qui ont paru en original dans les *Mémoires* ou le *Bulletin*, à moins que les auteurs ne les aient complétées verbalement ou que leur lecture en séance n'ait donné lieu à des observations détaillées au procès-verbal. Dans ce cas, les communications sont précédées ici d'un astérisque placé entre parenthèses.

Pages

— L'alphabet phénicien. . . . . lxxxiij
— Les Hétéens. . . . . lxxxiij, xciv
— Le mythe de Proserpine. xciv
HENRY (V.). Le parfait latin. ix
— *Ingens*. lxxxiv
— Anglo-saxon *be*. . . . . lxxvj
— Latin *ni*. . . . . xciij
— *Hodie*. cv
— Le génitif latin. cv
— Allem. *ander*. . . . . cxj
— Ἥρα. . . . . cxvij
JEDLIČKA (J.). ὑπερδέης. . . . . ij
LARAY (H.). *Cadauer*, *papauer*. iv
— *Tristis*, *testis*, *testamentum*. . . . . viij
— *Flamen* ix
— *Époné*. . . . . xvij
LETELLIER. Création d'une langue universelle. . . . xj
LÉVI (S.). Sur la prononciation du sanscrit. . . . . xvij, x
MEILLET (A.). *L*, *r*, *m*, *n*, voyelles en latin. x
— Changement de *ŏ* en *ā* en latin. . . . x, xj
— Arménien *geλ*. xv
— Syntaxe slave. . . . . xxij
— La nasale finale en sanscrit. . . . . lxxxvj
— *k* + *y* en slave. . . . . lxxxvij
— Les lois phonétiques. . . . . xciij
— Participe latin en *-endus*. civ
— Le présent latin. . . . . cviij
— ἀρνειός. cx
— V. slave *sŭ*. cx
— Accentuation du grec. . . . . cxij, cxvij
— Latin *aliter*. . . . . cxiij
— *r* voyelle en grec. . . . . cxvij
ROUSSELOT (J.). Le patois de Cellefrouin. . . . . xcj
SPECHT. Le sanscrit chinois. xvi
SPIEGELBERG. ξίφος. ix
VERRIER. La versification anglaise. . . . . iij
— Allemand *krans*. . . . . xj

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

DE PARIS

Volume 9
(1894-1896)

Bulletins Nos. 39-43

Réimprimé par
DAWSON-FRANCE S. A.
PARIS

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

Reproduit par offset
avec la permission de la

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE DE PARIS

pour

DAWSON-FRANCE, S.A.
4, Faubourg Poissonnière
PARIS, 10e. FRANCE

Imprimé aux Pays-Bas

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

DE PARIS

TOME NEUVIÈME

(1894-1896)

Ce Bulletin est publié exclusivement *pour les Membres de la Société et n'est pas mis dans le commerce.*

PARIS

1896

Library of Congress Catalog Card Number: 6-8201

STANFORD LIBRARY
MAR 26 1965
STACK
406
S678
v.9
1894/96

Vol. 9, 1894/96

N° 39 –	*Mai 1895*
N° 40 –	*Décembre 1895*
N° 41 –	*Mai 1896*
N° 42 –	*Juillet 1896*
N° 43 –	*Octobre 1896*

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

N° 39

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

DU 17 NOVEMBRE 1894 AU 23 MARS 1895

SÉANCE DU 17 NOVEMBRE 1894

Présidence de M. l'abbé ROUSSELOT.

Présents : MM. Bauer, Boutroue, Boyer, Michel Bréal, Cart, Chilot, Duvau, Henry, Meillet, Rousselot.

M. Laray exprime par lettre ses regrets de ce que l'éloignement de son domicile actuel ne lui permette plus d'assister aux séances de la Société.

Nouvelles. M. l'abbé Rousselot rappelle les pertes que la Société a éprouvées depuis sa précédente séance : MM. Jean Fleury, Terrien de Lacouperie, James Darmesteter ont été successivement enlevés par la mort. M. le président donne quelques détails sur les travaux de ces regrettés savants. M. Bréal ajoute quelques mots au sujet de J. Darmesteter, qui a été son élève, et qui a publié ses premiers travaux dans les *Mémoires* de la Société.

M. l'abbé Rousselot signale ensuite l'achèvement, par M. Cart, du catalogue de la bibliothèque, publié dans le dernier bulletin. Sur sa proposition, des remerciements sont

votés à M. Cart pour le soin et l'activité qu'il apporte à l'exercice de ses fonctions.

Présentations. Sont présentés pour être membres de la Société : par MM. Michel Bréal et Duvau, M. Amédée Querry, consul général de France en retraite, Ferry-Keuï, à Constantinople ; par MM. Michel Bréal et V. Henry, M. Paul Marissiaux, agrégé de l'Université, 2, rue Botzaris, à Paris ; par MM. Maspero et Michel Bréal, M. Dominique Mallet, agrégé de l'Université, à Paris ; par MM. Michel Bréal et Rousselot, M. Michel Holban, vice-consul de Roumanie, 2, rue Saint-Léger, à Genève.

Hommages. Voir page xiv.

A propos du volume de M. Heikel sur les *Antiquités de la Sibérie occidentale,* M. Bréal rappelle les beaux travaux de notre confrère M. Thomsen, qui est arrivé à déchiffrer et à interpréter les inscriptions sibériennes.

Communications. M. Bréal signale une application singulière en grec du suffixe du comparatif : appliqué à un substantif, il en fait un adjectif. Par exemple : θεός « dieu », θεώτερος « divin ». Ce fait tient à ce que l'idée de comparaison appliquée à un substantif tend nécessairement, en lui faisant perdre sa signification absolue, à le faire passer au sens adjectif. M. Bréal explique de même le rapport formel et sémantique de κέρδος à κερδίων, κέρδιστος, etc., ce qui donne lieu à une objection de M. Meillet sur la différence essentielle des suffixes -τερο-, -τατο-, et -ιων, ιστο-.

M. Bréal traite ensuite du verbe διώκω « poursuivre » qui doit être rapproché de son synonyme homérique δίεμαι. L'ω et le κ sont parties des formes du parfait (cf. πίπτω, πέπτωκα).

M. Meillet signale l'existence dans les textes latins antérieurs à l'époque classique de la distinction des verbes perfectifs et imperfectifs, qui est connue en letto-slave, en germanique et en celtique. Un verbe simple imperfectif devient perfectif par l'addition d'un préfixe, ainsi *noui : cognoui ; scisco : rescisco ; lucesco : inlucesco* (Plaute, *Amphitr.*, 533 et 547) ; *cubui : accubui* (ib. 735 et 802), etc. Quelques verbes sont perfectifs sous leur forme simple, ainsi *do, tollo,* mais *tuli* est imperfectif, aussi sert-il de prétérit à *fero* et le prétérit

de *tollo* est-il le perfectif *sustuli*. Le latin, possédant un futur, a peu de traces de l'emploi du verbe perfectif avec valeur de futur que l'on trouve en slave et en gothique. Le sens de durée dans le passé attribué à l'imparfait appartient en réalité au thème verbal des verbes imperfectifs; l'imparfait d'un verbe perfectif n'exprime aucune idée de durée (Plaute, *Aulul.*: 178). — Ce fait de syntaxe rapproche le latin du celtique et du germanique et le sépare du grec, de l'arménien et de l'indo-iranien qui opposent le présent à l'aoriste.

Des observations relatives au caractère trop absolu de cette théorie sont présentées par MM. Bréal, Duvau.

Séance du 1er Décembre 1894.

Présidence de M. Victor Henry.

Présents : MM. Bauer, Michel Bréal, Cart, Duvau, Henry, Finot, Meillet.

Absents et excusés : MM. le prince Alexandre Bibesco, l'abbé Rousselot, Chilot.

En l'absence du président et des vice-présidents, le fauteuil est occupé par M. V. Henry.

Élections. Sont élus membres de la Société : MM. Querry, Marissiaux, Mallet, Holban.

Présentations. Sont présentés pour être membres de la Société : par MM. Bréal et Henry, M. le Dr Edwin W. Fay, Lexington (Virginie, U. S. A.); par MM. Victor Henry et Duvau, M. le Dr Juan M. Dihigo, professeur de littérature grecque à l'Université de La Havane.

Commission des finances. Sont désignés pour faire partie de la commission des finances : MM. Finot, Meillet, Rousselot.

Communications. M. Bréal signale quelques faits tendant à prouver que certains verbes actifs du latin ont plus anciennement été déponents : ce sont *uoluo*, d'après *uoluendus* qui, chez Lucrèce, n'a pas le sens de nécessité;

gigno, d'après le participe *gignens* « ce qui existe, être »; *animo* d'après *animans*. De même *praegnans* suppose un verbe **praegnor* « être imprégné »; *ingens* se rattache à *gignor* précédé d'un suffixe équivalent au grec ἀνα-; *euidens* suppose **euideor*.

Des objections sont faites par MM. Henry, Meillet.

M. V. Henry donne lecture d'une note de M. Fay sur l'étymologie du latin *nisi; nisi* et *sine* seraient le même mot renversé et composé de *si* et de *ne*. M. Fay adopte pour *nī* l'explication proposée précédemment par M. Henry : *nī* = *ne* + une particule équivalant au grec εἰ.

MM. Bréal et Meillet présentent des objections sur ce dernier point. M. Bréal traite ensuite de l'origine de *sine* et conteste la légitimité de l'hypothèse émise à ce sujet par M. Henry dans les *Mémoires* de la Société : *sine* ne peut être l'impératif de *sino,* si ce n'est dans la phrase unique *i, sine me(d)*. C'est là un point de départ insuffisant pour la naissance d'une préposition aussi importante.

M. Henry objecte que, *sine me* étant synonyme de *se(d) me,* on a pu appliquer à la nouvelle formation la syntaxe de l'ancienne. Cette étymologie rend compte de la brièveté de l'*i* autrement inexpliquée.

M. Bréal fait observer que cet abrégement se retrouve dans *quāsī*.

Séance du 15 Décembre 1894.

Présidence de M. l'abbé Rousselot.

Présents : MM. Bauer, Boutroue, Bréal, Cart, Chilot, Duvau, Lévi, Marissiaux, Meillet, Rousselot.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Hommages. Voir page xiv.

Présentation. Est présenté pour être membre de la Société, par MM. Duvau et Meillet, M. le docteur C. C. Ulhlenbert, professeur à l'Université d'Amsterdam.

Proposition. La Société est saisie d'une proposition de

modification de l'heure des réunions; il sera statué à la prochaine séance.

Rapport de la Commission des finances. M. Meillet, au nom de la Commission des finances, donne lecture du rapport pour l'année 1894 :

MESSIEURS,

Après examen des comptes du Trésorier de la Société, votre Commission a arrêté le bilan suivant au 14 décembre 1894 :

RECETTES.

Report d'exercice	4.152 fr.	69
Cotisations annuelles	2.008	26
Cotisations perpétuelles	360	»
Allocation ministérielle	1.000	»
Arrérages de rentes	835	»
Intérêts des fonds déposés à la Société générale	13	56
Vente de fascicules des Mémoires	57	»
Dépôt du prince Bibesco en vue d'une fondation	10.000	»
	18.426 fr.	51

DÉPENSES.

Notes de l'éditeur			3.256 fr.	95
Solde des honoraires de rédaction			43	69
Index			100	»
Frais généraux			415	33
Indemnité de l'administrateur			400	»
Allocation aux appariteurs			95	»
Achat de 15 fr. de rente 3 0/0			513	50
Droits de garde et frais de banque			6	40
			4.830 fr.	87
L'encaisse est de :				
Encaisse du Trésorier	1.248 fr.	50		
Encaisse de l'Administrateur	184	35		
Solde créditeur à la Société générale	12.162	79		
	13.595 fr.	64	13.595	64
TOTAL égal			18.426 fr.	51

Si de l'excédent d'actif on déduit 10,000 fr. destinés, après l'accomplissement des formalités, à la fondation Alexandre Bibesco, il

reste disponible une somme de 3.595 fr. 64, inférieure de 557 fr. 05 à celle que faisait ressortir l'examen des comptes de l'an dernier. Votre commission de l'année 1893 vous avait laissé prévoir ce résultat en vous faisant remarquer qu'une partie des dépenses afférentes à cet exercice ne pourraient être payées qu'après sa clôture.

Les achats de rentes effectués ont dépassé d'une centaine de francs environ les chiffres imposés par les statuts ; cela a permis de porter notre avoir au chiffre rond de 850 fr. de rentes.

Un article nouveau figure au bilan : c'est l'encaisse de l'administrateur, qui permettra de régler d'une manière plus aisée un assez grand nombre de comptes.

Au moment où votre trésorier se voit obligé par ses occupations de renoncer à ses fonctions, votre commission tient à rendre une fois de plus hommage à l'activité avec laquelle M. Boyer a toujours fait rentrer les cotisations de la manière la plus exacte et au zèle avec lequel il a géré nos finances.

La Société tiendra sans nul doute à joindre ses remerciements à ceux de la commission.

15 Décembre 1894.

L. Finot, A. Meillet, P. Rousselot.

Les conclusions de ce rapport sont mises aux voix et adoptées.

Élection du bureau pour l'année 1895. Il est procédé au vote pour le renouvellement du bureau de la Société.

Sont élus :

Président : M. l'abbé Pierre Rousselot.

Vice-Présidents : MM. Étienne Aymonier et Victor Henry.

Secrétaire : M. Michel Bréal.

Administrateur : M. Louis Duvau.

Trésorier : M. Louis Finot.

Bibliothécaire : M. Théophile Cart.

Membres du comité de publication : MM. d'Arbois de Jubainville, R. Duval, L. Havet, V. Henry, L. Leger. G. Paris.

Communication. M. Bréal signale dans le verbe homérique βυσσοδομεύειν « méditer, comploter », littéralement « intus ædificare », une métaphore analogue à celle du latin *industrius*.

Ensuite il maintient contre M. Osthoff la légitimité de l'explication du latin *materies* par *mater*. Le mot *mère* s'emploie métaphoriquement dans la langue de plusieurs

corps de métiers. Il est inutile de recourir pour *materies* à la racine *dmā*. M. Rousselot fait quelques remarques sur ce sujet.

M. Bréal montre ensuite que le français *madré* est dérivé de *madre*, en vieux français « bois veiné (solide, dur) ». — Observation de M. Boutroue.

Enfin M. Bréal signale que chez Homère le verbe τολμάω a plus souvent le sens de « supporter » que celui de « oser ». L'idée d'endurance est antérieure à celle de hardiesse. Observations de M. Lévi.

M. Duvau étudie l'origine de *ancilla* ; il montre que le primitif *ancus* au sens de « serviteur », n'a pas d'existence réellement prouvée, et que rien ne s'oppose à l'identification du primitif de *ancilla*, *anculus* avec ἀμφιπολός proposée par M. Osthoff. Le mot *anculus*, spécialisé dans un sens liturgique, a été remplacé dans la langue courante par un synonyme, *famulus* (rac. *col* = *fam*), comme plus tard celui-ci par un autre synonyme *domesticus*, vieux français *doumèche*. Des observations sont présentées par MM. Bréal, Meillet.

Séance du 26 Janvier 1895.

Présidence de M. l'abbé Rousselot.

Présents : MM. Bauer, Bréal, Duvau, Finot, Marissiaux, Meillet, Rousselot.

Absents et excusés : MM. le prince Alexandre Bibesco, V. Henry.

Élection. M. le professeur C. C. Uhlenbeck est élu membre de la Société.

Présentation. MM. V. Henry et J. Psichari présentent pour être membre de la Société M. Hubert Pernot.

Hommages. Voir page xiv.

Nouvelles. La Société apprend avec regret la mort de l'un de ses plus anciens membres, M. Ed. Malvoisin.

M. l'abbé Rousselot se fait l'interprète de la satisfaction que cause à la Société la nomination de nos confrères, MM. V. Henry à la Faculté des Lettres, S. Lévi au Collège de France.

Lecture est donnée : 1° d'une lettre de M. le ministre de l'Instruction publique invitant la Société à se faire représenter à la prochaine session du Congrès des sciences savantes. Sont délégués MM. Henry, Marissiaux, Rousselot ; — 2° d'une lettre de M. V. Henry, qui, en remerciant vivement la Société d'avoir songé à lui pour la vice-présidence, décline cette fonction pour l'année 1895 comme il l'avait fait pour les années précédentes.

Modification du règlement. Après un échange d'observations entre les membres présents, il est décidé que l'heure habituelle des réunions, dont l'incommodité avait été mainte fois signalée, sera modifiée : les séances auront lieu dorénavant de cinq heures à six heures et demie du soir.

Communication. A propos des deux volumes offerts à la Société par M. Roussey, M. l'abbé Rousselot signale les principales particularités du patois qui y est étudié. Il montre en particulier les précieuses indications que peuvent fournir, pour la chronologie phonétique, les mots français qui se sont introduits dans ce patois.

Séance du 9 Février 1895.

Présidence de M. l'abbé Rousselot.

Présents : MM. Bauer, prince Bibesco, de Blonay, Boutroue, Bréal, Cart, de Charencey, Chilot, R. Duval, Duvau, Henry, Finot, Lévi, Marissiaux, Meillet, Rousselot.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté. M. l'abbé Rousselot profite de la présence de son prédécesseur à la présidence, M. le prince Alex. Bibesco, pour rappeler tout ce que la Société doit à sa généreuse initiative.

M. V. Henry remercie la Société de la sympathie qu'elle lui a témoignée à l'occasion de sa récente nomination à la Faculté des Lettres.

A la suite d'un échange d'observation entre les différents membres présents, il est décidé que, vu la nécessité de ne pas prolonger les séances au delà de six heures et demie, celles-ci devront commencer dorénavant à cinq heures très précises.

Hommage. Voir page xiv.

A propos d'un des ouvrages présentés, MM. l'abbé Rousselot, de Charencey, Bréal, présentent quelques remarques sur l'existence et la nature d'un rapport entre la structure géologique d'une contrée et la répartition des particularités dialectales.

Election. M. Hubert Pernot est élu membre de la Société.

Présentation. Est présenté pour être membre de la Société, par MM. Rubens Duval et Finot, M. l'abbé J.-B. Chabot, 47, rue Claude-Bernard, Paris.

Communications. M. Duvau étudie l'histoire sémantique des mots allemands *je*, et du grec *ἀεί*. Le sens général de « toujours » s'est produit en allemand d'abord dans les phrases négatives, comme le prouvent d'une part le gothique, d'autre part certains textes du vieux-haut-allemand. En grec, au contraire, *ἀεί* a pris ce sens sous l'influence de mots ayant le sens de « continuellement, sans cesse », auxquels il était souvent joint comme explétif.

Des observations sont présentées par MM. Bréal, Henry ; ce dernier signale que l'emploi affirmatif de *je* n'est pas encore connu aujourd'hui en Alémannique.

M. Bréal signale l'emploi particulier de *facere* dans les inscriptions électorales de Pompéi : ce sens se retrouve en latin classique dans *factio* et son contraire *defectio*.

Ensuite il traite de l'étymologie de *amare*, dont le sens primitif « approcher » se retrouve encore dans Virgile. D'autre part la finale de *amīcus* rappelle celle de *antīcus*, dérivé d'un adverbe. *Amare* et *amicus* doivent se rattacher à un ancien adverbe signifiant « auprès », en sanscrit *amā*.

Des observations sont présentées par MM. le prince Bibesco et l'abbé Rousselot.

M. V. Henry donne lecture d'un mémoire de M. de Harlez sur les affinités linguistiques du hongrois. La première partie de ce travail est consacrée à la réfutation des théories de M. L. Podhasky relatives à l'existence d'un rapport entre le magyar et le chinois. Dans la seconde, il recherche les points communs au magyar et aux langues indo-européennes, et croit les retrouver en partie dans les procédés de dérivation, en partie dans les racines elles-mêmes.

La fin de la séance est occupée par une courte communication de M. Bréal qui signale la possibilité d'une nouvelle interprétation de la *Venus fisica* de Pompei : *fisica* rappelle le Dieu *Fisus*.

Séance du 23 Février 1895.

Présidence de MM. de Charencey et Rousselot.

Présents : MM. Bauer, prince Bibesco, Boyer, de Charencey, R. Duval, Duvau, Finot, Lejay, Marissiaux, Meillet, Pernot, Rousselot.

Election. Est élu membre de la Société : M. l'abbé Chabot.

Nouvelles. M. Bréal annonce à la Société la perte qu'elle vient de faire en la personne d'un de ses plus anciens membres, M. Ch. Ploix, qui a été deux fois son président. La Société sera représentée aux obsèques par son bureau.

Hommages. Voir page xv.

Proposition d'échange. M. Boyer propose à la Société de faire l'échange des *Mémoires* et du *Bulletin* avec une revue russe de folklore et de dialectologie, *Živaia starina*. Cette proposition est adoptée. L'examen d'une proposition accessoire, de faire remonter l'échange à l'année 1890, est renvoyé à un mois.

Communication. M. Meillet étudie l'étymologie de τρέφω. Le sens primitif de la racine serait « se coaguler, se tenir », τρέφω signifiant proprement « faire tenir, faire coaguler ». Le sens s'oppose au rapprochement proposé ordinairement

avec le lithuanien *drebiù;* mais il semble que la racine germanique *drag* qui a les sens de « tenir » et de « tirer » soit le résultat d'une confusion entre deux racines ne différant que par la qualité de la gutturale, dont l'une aurait son correspondant phonétique dans τρέφω, l'autre dans le latin *traho*.

M. Duvau étudie les adverbes latins en *-tim;* admettant, d'après les accusatifs *quem* et *em* que les accusatifs latins de thème en *i-* ont dû aboutir phonétiquement à *em*, il propose de voir dans la finale adverbiale *-tim* le reste d'une ancienne forme d'instrumental. Les adverbes du type *illim* s'expliqueraient d'une manière analogue.

Des observations sont présentées par MM. Bréal, Boyer, Meillet.

M. de Charencey présente une série d'étymologies basques, d'où il résulte que la plus grande partie du vocabulaire basque a été empruntée, à des dates variables, aux idiomes géographiquement voisins.

Séance du 9 Mars 1895.

Présidence de M. l'abbé Rousselot.

Présents : MM. Bauer, Bréal, de Charencey, Chilot, R. Duval, Duvau, Henry, Meillet.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Hommages. Voir page xv.

Communications. Il est donné lecture d'un travail de M. de la Grasserie sur la fonction concrète du pronom. Des observations sont présentées par MM. de Charencey et Bréal.

M. de Charencey fait une communication sur l'origine du nom du monastère de la Trappe. Eliminant différentes étymologies proposées pour ce mot, il propose d'y voir le mot *trappe* au sens de piège, d'origine probablement germanique. Le monastère avait été nommé du lieu où il a été fondé et où on tendait des pièges pour le gibier.

M. Duvau, rappelant que l'on admet d'ordinaire que la

première substitution des consonnes en germanique a commencé par les explosives en contact avec une dentale, fait remarquer que, de même, un *p* germanique, arrivé récemment en contact avec un *t*, aboutit à *ch* dans la partie du domaine germanique contiguë à celle où s'est produite la deuxième substitution, alors que les autres explosives restent intactes.

Des observations sont présentées par M. Meillet.

M. l'abbé Rousselot, à propos de cette communication, présente une série de remarques sur les causes physiologiques des changements d'articulation des continues.

Puis il étudie la distribution géographique et chronologique de différents phénomènes de ce genre dans le domaine gallo-roman.

Séance du 23 mars 1895.

Présidence de M. l'abbé Rousselot.

Présents: MM. Bauer, Blochet, Boyer, Bréal, Cart, de Charencey, Chilot, Duvau, Henry, Graffin, Lejay, Meillet, Pernot, Psichari, Rousselot.

M. Rubens Duval, indisposé, se fait excuser de ne pouvoir assister à la séance.

Communication. M. l'abbé Rousselot signale les modifications singulières qu'ont subies dans certains patois des Alpes le groupe *d*+*w* et l'*s*. Il montre par quelles étapes successives dans le premier cas *d* est devenu *b*, et dans le second, comment *s* a fini par disparaître totalement. Des remarques sont faites par différents membres; M. Meillet signale que le zend présente un changement de *dw* en *b* dont l'évolution est toute différente.

M. Bréal propose de voir dans la finale du latin *aegrotus* une influence de la terminologie médicale grecque, où les finales -ωσις et -ωδης étaient particulièrement fréquentes.

Puis il signale comme un argument à l'appui du rappro-

chement de ἄρχω et de *rego* que, dans la traduction d'un proverbe grec, Senèque traduit ἄρχειν précisément par *regere*.

M. Bréal signale d'après M. Bloomfield les curieux exemples d'extension de la finale anglaise *-eries,* qui de *fisheries* s'est étendue à tous les noms désignant une exposition quelconque. Dans un autre ordre d'idées on a employé en latin la finale de *intestinus* à former un dérivé de *clam: clandestinus*.

Enfin, revenant sur l'étymologie de l'allemand *schliessen*, il indique comme point de départ de l'emprunt au latin le composé *excludere;* il signale de plus l'origine latine du verbe *schürzen* « retrousser » d'où *Schürze* « tablier »; bas-lat. *excurtiare* (de *curtus*).

M. Psichari étudie la forme neo-grecque τέσσερεις « trois » dont la finale est due à l'analogie de τρεῖς. Des observations sont présentées par M. Pernot.

M. Blochet signale dans le persan *gauzihr* l'équivalent du zend *gaocithra*. Il présente ensuite une étymologie du nom de la ville afghane de Ghazni : *Ghaznyân* et *Khazna*.

A propos d'une précédente communication de M. Duvau, M. Meillet conteste l'ancienneté du thème en *i* à l'accusatif du pronom interrogatif *quis*.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ

17 novembre 1894.

Axel Heikel. *Antiquités de la Sibérie occidentale* conservées dans les musées de Tomsk, de Tobolsk, de Tumen, d'Ekaretinebourg, de Moscou et d'Helsingfors (Mémoires de la Société Finno-ougrienne, VI). Helsingfors, 1894, grand in-8. — De la part de la Société.

Minayeff. *Recherches sur le Boudhisme*, traduit du russe par B. H. Assier de Pompignan (Annales du Musée Guimet, Biblioth. d'Études). Paris, 1894, grand in-8. — De la part de M. Emile Guimet.

15 décembre 1894.

Uhlenbeck. *Handboek der indische klankleer* in vergelijking met die der indogermaansche stamtaal. Leiden, 1894, in-8. — Offert par l'auteur.

Em. Petitot. *Traditions indiennes du Canada Nord-Ouest* (1862-1882). Textes originaux et traduction littérale. Alençon, 1888, in-8. — Offert par l'auteur.

Hugo Schuchardt. *An August Leskien zum 4 juli 1894*. Graz, 1894, br. in-4. — Offert par l'auteur.

H. Pognon. *L'inscription de Raman-Nérar I, roi d'Assyrie* (réponse à un article de M. Oppert). 1894, br. in-8. — Offert par l'auteur.

26 janvier 1895.

Mémoires de la Société d'Archéologie, d'Histoire et d'Ethnographie de l'Université de Kazan (en russe). Tome XII, nos 1, 2 et 3. Kazan, 1894, grand in-8. — De la part des éditeurs.

Charles Roussey. *Glossaire du parler de Bournois* (canton de l'Isle-sur-le-Doubs). Paris, Welter, 1894, grand in-8, LXIX et 415 p. (Publicat. de la Soc. des Parlers de France). — De la part de l'auteur.

Charles Roussey. *Contes populaires* recueillis à Bournois (canton de l'Isle-sur-le-Doubs). Paris, Welter, 1894, grand in-8, XI et 303 p. (Publicat. de la Soc. des Parlers de France.) — De la part de l'auteur.

9 février 1895.

University Studies published by the University of Nebraska. Tome II, n° 1. July, 1894, in-8. — De la part des éditeurs.

23 février 1895.

J. Imbert. *L'épigramme grecque de la stèle de Xanthe.* Paris, 1895. — De la part de l'auteur.

9 mars 1895.

J. Baudouin de Courtenay. *Versuch einer Theorie phonetischer Alternationen.* Ein Capitel aus der Psychophonetik. Strasbourg, 1835. — Offert par l'auteur.

J. Baudouin de Courtenay. *Niékotoryie otdiély « sravnitelnoï grammatiki » slovianskich iazykof.* Varsovie, 1881. — Offert par l'auteur.

J. Baudouin de Courtenay. *Rozbiór gramatyki polskiej Księdza Malinowskiego.* Varsovie, 1875. — Offert par l'auteur.

J. Baudouin de Courtenay. *Otryvki iz lekcii po fonetikié i morfologii russkago iazyka.* Voronèje, 1882. — Offert par l'auteur.

J. Baudouin de Courtenay. *Z powodu jubileuszu profesora Duchiñskiego.* Cracovie, 1886. — Offert par l'auteur.

Romuald Baudouin de Courtenay. *Korrespondencya poufna ex-agenta diplomatycznego z dama dworu.* Cracovie, 1886. — De la part de M. J. Baudouin de Courtenay.

J. Baudouin de Courtenay. *Einiges über Palatalisierung und Entpalataliesirung.* Dorpat, 1893. — De la part de l'auteur.

G. Foschi. *Un libro russo della phonetica latina.* Udine, 1894. — Offert par M. J. Baudouin de Courtenay.

La Société reçoit en outre le journal bimensuel: *Oesterreichisches Litteraturblatt*, qui rend compte de tous les ouvrages parus dans les différents domaines de la science.

Erratum au précédent Bulletin (n° 38). P. cxxiij, sous le titre *Langues iraniennes*, ajouter : J. Darmesteter, *Le Zend Avesta*, 2 vol. Paris, 1892, qu'un déplacement de fiches avait fait figurer sous le titre: *Sanscrit et dérivés.*

ADDITIONS ET MODIFICATIONS

A LA

LISTE DES MEMBRES

(du 1er juillet 1894 au 30 avril 1895)

Membres nouveaux.

CHABOT (L'abbé J.-B.), 47, rue Claude-Bernard, Paris. — Élu membre de la Société le 23 février 1895.

DIHIGO (Dr Juan M.), professeur de littérature grecque à l'Université, La Havane (Cuba). — Élu membre de la Société le 15 décembre 1894.

FAY (Dr Edwin W.), professeur à Washington and Lee University, Lexington (Virginie, U. S. A.). — Élu membre de la Société le 15 décembre 1894.

HOLBAN (Michel), vice-consul de Roumanie, 2, rue Saint-Léger, Genève (Suisse). — Élu membre de la Société le 1er décembre 1894.

MALLET (Dominique), agrégé de l'Université, Paris. — Élu membre de la Société le 1er décembre 1894.

MARISSIAUX (Paul), agrégé de l'Université, 2, rue Botzaris, Paris. — Élu membre de la Société le 1er décembre 1894.

PERNOT (Hubert), élève de l'École pratique des hautes études, 151 bis, rue Saint-Jacques, Paris. — Élu membre de la Société le 9 février 1895.

QUERRY (Amédée), consul général de France en retraite, Ferry-keuï, Constantinople (Turquie). — Élu membre de la Société le 1er décembre 1894.

TCHERNITZKY (Mlle Antoinette DE), 9, rue Le Goff, Paris. — Élue membre de la Société le 27 avril 1895.

UHLENBECK (Dr C. C.), professeur à l'Université, 11, Sarphatipark, Amsterdam (Pays-Bas). — Élu membre de la Société le 26 janvier 1895.

Changements d'adresse[1].

BARBELENET (Daniel), professeur au Lycée, Laon (Aisne).

BERGER (Philippe), 8, rue du Four, Sceaux (Seine).

BIKÉLAS (D.), 4, rue de Babylone, Paris.

BRUN (Charles), 9, rue Blainville, Paris.

1. Nos confrères sont instamment priés de communiquer tout changement d'adresse *directement* à l'Administrateur de la Société : cette notification est indispensable pour l'envoi régulier des publications.

Calloianu (Michel), 30, maneu Brutaru, strada Fantanei 14, Bucarest (Roumanie) — et 55, rue des Saints-Pères, Paris.
Charencey (comte de), 25, rue Barbet-de-Jouy, Paris.
Cuny (Albert), 106, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris.
Dianu (Jean), 16, rue Modei, Bucarest (Roumanie).
Dutens (Alfred), 12, rue Clément-Marot, Paris.
Gasc-Desfossés (Alfred), 129, rue Solférino, Lille (Nord).
Granges (Charles des), 13, rue Le Verrier, Paris.
Hériot-Bunoust (L'abbé Louis), Palazzina Corsini, Basilica S. Giovanni in Laterano, Rome (Italie).
Jedlicka (Jaromir), Vávrova tr., c. 25, I, Vinohrady, Prague (Bohême).
Laray (Henry), 1, rue Sainte-Geneviève, Versailles (Seine-et-Oise).
Lévi (Sylvain), 9, rue Guy-de-Labrosse, Paris.
Mélèse, 5, rue Corneille, Paris.
Montmitonnet, Fontanka, 26-21, Saint-Pétersbourg (Russie).
Oltramare (Paul), professeur à l'Université, 32, chemin du Nant, Servette, Genève (Suisse).
Pascal (Ch.), professeur au lycée, Versailles (Seine-et-Oise).
Passy (Paul), 92, rue de Longchamp, Neuilly-Saint-James (Seine).
Roger (Maurice), 66, rue Brûle-Maison, Lille (Nord).
Taverney (Adrien), villa Espérance, Chauderon, Lausanne (Suisse).
Verrier (Paul), 29, avenue de Picardie. Versailles (Seine-et-Oise).

Décès.

James Darmesteter († 19 octobre 1894).
Jean Fleury († juillet 1894).
Edouard Malvoisin († décembre 1894).
Charles Ploix († 21 février 1895).
Albert Terrien de Lacouperie († 11 octobre 1894).

AVIS

PUBLICATIONS ANTÉRIEURES AU 1er JANVIER 1895

Conditions de vente particulières aux Membres de la Société

Collection complète des *Mémoires* (tomes I à VIII).	**117**	fr.
Volumes isolés : tomes I et VII, chacun. . . .	**12**	fr.
— tomes II, III, IV, V, VI, chacun.	**15**	fr.
— tome VIII.	**18**	fr.
Fascicules isolés : chacun. . . . . , ...	**3**	fr.

Le *Bulletin* (collection et numéros isolés) est mis gratuitement à la disposition des membres de la Société.

Les frais d'envoi sont à la charge de l'acheteur

Les demandes doivent être adressées à l'Administrateur.

STATUTS

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE DE PARIS

EN LA FORME APPROUVÉE PAR LE CONSEIL D'ÉTAT

En sa séance du 16 mars 1876

TITRE I. — OBJET DE LA SOCIÉTÉ.

Art. 1. — La Société de Linguistique a pour objet l'étude des langues et l'histoire du langage. Tout autre sujet d'études est rigoureusement interdit.

Art. 2. — La Société entend les communications soit de ses membres, soit de savants étrangers. Elle publie des mémoires et un bulletin.

TITRE II. — COMPOSITION DE LA SOCIÉTÉ.

Art. 3. — La Société se compose de deux classes de membres :

1° les membres ordinaires,

2° les membres perpétuels.

Art. 4. — Tout candidat doit être présenté par deux membres de la Société qui font connaître son nom, son adresse, et ses titres à l'admission.

Art. 5. — L'élection a lieu dans la séance qui suit celle de la présentation.

Art. 6. — Nul ne peut être admis, si sa candidature ne réunit les deux tiers des votes exprimés.

Art. 7. — Toutefois, si le candidat est membre de l'Institut, l'admission immédiate est de droit.

Art. 8. — Les membres ordinaires versent une cotisation annuelle fixée par le règlement, et qui ne pourra en aucun cas dépasser vingt francs.

Art. 9. — Tout membre qui, n'étant redevable à la Société d'aucune cotisation arriérée, aura versé une somme égale à dix cotisations annuelles, deviendra, par ce fait, membre perpétuel.

Art. 10. — Le nombre des membres ordinaires et perpétuels n'est pas limité.

Titre III. — Administration de la Société.

Art. 11. — Le bureau de la Société se compose de:
Un président; un 1er et un 2e vice-présidents;
Un secrétaire et un secrétaire adjoint;
Un administrateur;
Un trésorier;
Un biblothécaire.

Art. 12. — Leurs fonctions sont annuelles.

Art. 13. — La Société nomme en outre chaque année un comité de publication de cinq membres.

Art. 14. — Le président, les secrétaires et l'administrateur sont adjoints de droit au comité de publication. Les autres membres du bureau peuvent être nommés membres de ce comité.

Art. 15. — Le président n'est rééligible qu'après l'intervalle d'une année. Les autres membres du bureau et les membres du comité de publication sont indéfiniment rééligibles.

Art. 16. — Les élections ont lieu dans la dernière séance de l'année.

Art. 17. — Dans la séance précédente, la Société nomme, parmi les membres présents, une commission de trois membres chargée d'examiner la gestion de l'administrateur, les comptes du trésorier, et l'état des collections de la Société. Cette commission vise les livres du trésorier et fait sur l'ensemble des matières qui lui sont soumises un rapport dont il est donné lecture à la dernière séance de l'année.

Art. 18. — Le bureau est chargé de la direction scientifique et financière de la Société. Toutefois, les délibérations relatives à des acquisitions, aliénations ou échanges d'immeubles et à l'acceptation des dons et legs, devront être soumises à l'approbation du gouvernement.

Art. 19. — Le président est le représentant légal de la Société.

Titre IV. — Ressources de la Société.

Art. 20. — Les ressources de la Société se composent: 1° des cotisations des membres ordinaires; 2° des rentes et capitaux appartenant à la Société; 3° du produit de la vente des mémoires; 4° des subventions allouées par l'État, les départements ou les villes; 5° des donations ou legs faits par des particuliers.

Art. 21. — Les sommes versées par les membres perpétuels sont capitalisées.

Art. 22. — Les excédents de recettes qui ne seront pas nécessaires aux besoins de la Société seront employés à l'achat de rentes sur l'État, d'actions de la Banque de France, ou d'obligations des compagnies de chemin de fer qui ont un minimum d'intérêt garanti par l'État.

Art. 23. — La Societe possède en outre une bibliothèque formée des livres et manuscrits qui lui sont remis en hommage, et de ceux dont elle a décidé l'acquisition.

TITRE V. — DISPOSITIONS GÉNÉRALES.

Art. 24. — Les séances ont lieu régulièrement tous les quinze jours, à des dates fixées au commencement de chaque année.

Art. 25. — Il y aura en outre des séances extraordinaires toutes les fois que la Société ou le bureau le décidera.

Art. 26. — Aucun changement ne pourra être proposé aux présents statuts que sur la demande de quatre membres, et après que cette proposition aura été renvoyée à l'examen du bureau.

Art. 27. — Après le rapport du bureau, la proposition ne pourra être soumise à l'approbation du gouvernement que si elle a été votée par les deux tiers des membres présents dans deux séances consécutives.

REGLEMENT

(ANTÉRIEUR AUX STATUTS)

Adopté en première lecture dans la séance du 9 *mai et en deuxième lecture dans les séances des* 23 *mai et* 6 *juin* 1874, *modifié par les délibérations des* 14 *mai* 1892, 29 *avril* 1893 *et* 26 *janvier* 1895.

CONDITIONS D'ADMISSION

Art. 1. — La Société reconnaît deux classes de membres: les membres ordinaires et les membres perpétuels. La liste des membres perpétuels est publiée en tête de la liste générale des sociétaires.

Art. 2. — La cotisation annuelle des membres ordinaires est fixée à douze francs pour les membres élus avant le 1er janvier 1894, et à vingt francs pour les membres élus postérieurement à cette date.

Art. 3. — Les cotisations annuelles doivent être payées intégralement dans les trois premiers mois de chaque année. Tout membre ordinaire qui aura laissé écouler ces trois mois sans verser sa cotisation sera averti une première fois par le trésorier, une seconde fois par le président. Si ces avertissements restent sans effet, à la fin de l'année il sera considéré comme démissionnaire.

Art. 4. — Les membres nouveaux paient intégralement la cotisation de l'année de leur admission, et les membres démissionnaires celle de l'année de leur démission.

Art. 5. — La nomination d'un membre nouveau n'est définitive qu'après le versement de la première cotisation.

Art. 6. — Tout membre qui, n'étant redevable à la Société d'aucune cotisation arriérée, aura versé une somme égale à dix cotisations annuelles, deviendra, par ce fait, membre perpétuel.

Art. 7. — Les sommes versées par les membres perpétuels seront capitalisées et composeront le fonds inaliénable de la Société.

Art. 8. — L'art. 8[1] des statuts décide que l'élection de toute personne présentée pour faire partie de la Société a lieu dans la séance qui suit celle de la présentation[2].

Dans l'intervalle des deux séances, tout membre de la Société peut avertir le président qu'il demande le scrutin secret.

Avant de procéder à l'élection, le président demande si aucun des membres présents ne réclame le scrutin secret.

Le scrutin secret peut être demandé soit oralement, soit par une lettre signée adressée au président : le président ne fait pas connaitre à la Société le nom de l'auteur de la demande.

En cas de demande de scrutin secret, l'élection sera remise à la séance suivante.

Art. 9. — S'il n'y a pas de demande de scrutin secret, le vote a lieu par assis et levé[3].

BUREAU ET COMITÉ.

Art. 10. — Le bureau de la Société est composé de la manière suivante :

Un président et un 1er et un 2e vice-présidents ;
Un secrétaire et un secrétaire adjoint ;
Un administrateur ;
Un trésorier ;
Un bibliothécaire.

La Société nomme en outre un comité de publication composé de cinq membres.

Art. 11. — En l'absence du président et des vice-présidents, le moins ancien en date parmi les présidents des années précédentes préside la séance.

Art. 12. — Le secrétaire rédige les procès-verbaux des séances. De concert avec le président, il règle l'ordre du jour. Les travaux lus en séance et destinés à l'impression sont déposés entre ses mains. Sous la direction du Comité de publication, il surveille l'impression des mémoires et du bulletin.

1. Devenu l'article 5 des Statuts en la forme approuvée par le Conseil d'État.
2. Sur l'admission immédiate des membres de l'Institut, cf. l'article 7 des Statuts.
3. Sur le nombre des voix, cf. l'article 6 des Statuts.

Art. 13. — Le secrétaire fait tous les ans, sur les travaux de la Société, un rapport qui est lu en séance.

Art. 14. — L'administrateur convoque les membres pour les séances. Il adresse aux membres nouvellement élus l'avis de leur admission. Il remercie au nom de la Société les personnes qui lui envoient des hommages de livres. Il surveille l'envoi des publications de la Société.

Art. 15. — De concert avec les autres membres du bureau, l'administrateur règle avec l'éditeur et l'imprimeur ce qui est relatif aux publications. Il prend les mesures nécessaires à l'installation matérielle de la Société.

Art. 16. — Le trésorier place les fonds de la Société, touche les revenus; il tient toutes les écritures relatives à la comptabilité, et signe, de concert avec l'administrateur, les baux et bordereaux de dépenses.

Art. 17. — Les comptes du trésorier sont arrêtés au 30 novembre de chaque année.

Art. 18. — L'administrateur et le trésorier présentent leurs comptes dans la première séance de décembre. Une commission de trois membres, pris parmi les membres présents, est désignée le même jour et fait un rapport écrit sur ces comptes à la séance suivante.

Art. 19. — Le bibliothécaire, chargé de la conservation des livres et manuscrits, timbre toutes ces pièces le jour de leur réception; il tient registre des prêts. Il fait chaque année, dans la seconde séance de décembre, un rapport à la Société sur l'état des collections. La commission nommée dans l'article précédent fera, en même temps que son rapport sur l'état des finances, un rapport sur l'état des collections.

ÉLECTIONS.

Art. 20. — Le président, les secrétaires et l'administrateur font de droit partie du Comité de publication. Les autres membres du bureau peuvent être nommés membres de ce comité.

Art. 21. — Le président n'est rééligible qu'après l'intervalle d'une année. Les autres membres du bureau et les membres du comité de publication sont indéfiniment rééligibles.

Art. 22. — Le bureau et le comité de publication sont renouvelés dans la seconde séance de décembre et entrent en fonctions à partir du premier janvier.

Art. 23. — Les élections ont lieu au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages.

Art. 24. — Lorsque, pour une ou plusieurs fonctions, il n'y a pas eu de majorité absolue, des scrutins de ballottage ont lieu. En cas de partage, l'ancienneté d'âge décide entre les deux candidats.

Art. 25. — Les membres du bureau sont élus au scrutin individuel. Les membres du comité de publication sont élus au scrutin de liste.

SÉANCES.

Art. 26. — Les séances ont lieu tous les quinze jours, le samedi, de cinq heures à six heures et demie du soir.

Art. 27. — La Société prend chaque année trois mois de vacances, du 1er août au 31 octobre.

Art. 28. — Les lectures et communications orales ont lieu dans l'ordre des inscriptions. Néanmoins, sur la proposition motivée du bureau, la Société peut modifier cet ordre.

Art. 29. — Lorsqu'une communication n'a pu être achevée dans une seule séance, elle n'est continuée dans chacune des séances suivantes qu'après que la Société a entendu la lecture d'un autre travail. Aucune communication ne doit occuper plus de la moitié d'une séance.

Art. 30. — Des personnes étrangères à la Société peuvent être admises, sur l'avis du bureau, à faire une lecture ou une communication.

Art. 31. — Aucune proposition ne peut être discutée contradictoirement dans une séance de la Société sans avoir été soumise à l'examen du bureau.

BIBLIOTHÈQUE.

Art. 32. — Nul emprunt ne peut être fait à la bibliothèque par une personne étrangère à la Société, sauf arrangements conclus par décision de la Société.

Art. 33. — Tout livre ou manuscrit emprunté devra être rendu dans le délai de deux mois, avec faculté de renouveler de mois en mois. En cas de retard, un avertissement est adressé à l'emprunteur; au bout d'un délai de trois mois après l'avertissement, la valeur de l'objet est exigible.

Art. 34. — Si un autre sociétaire s'est fait inscrire pour emprunter le même ouvrage, il en est donné avis au premier emprunteur, et la faculté de renouvellement est supprimée.

PUBLICATIONS.

Art. 35. — Chaque membre reçoit gratuitement un exemplaire des mémoires et du bulletin. Les membres nouveaux ont droit à tous les fascicules publiés dans l'année de leur admission, et, pour moitié prix, aux publications précédentes.

Art. 36. — Le comité de publication dirige la publication des mémoires. Il décide sans appel quels sont les travaux qui devront y être insérés et s'entend avec les auteurs pour les modifications qui lui paraissent opportunes. Il rend compte aux auteurs, dans le délai de deux mois après le dépôt, des décisions prises.

Art. 37. — Aucun travail n'est inséré dans les mémoires s'il n'a été lu en séance.

Les travaux qui n'ont pas été admis dans les mémoires sont rendus aux auteurs.

Art. 38. — Les dépenses occasionnées par le remaniement des mémoires en cours d'impression sont supportées par les auteurs, à moins que la Société, sur la proposition du Comité de publication et sur l'avis du trésorier, ne décide qu'elle prend les frais à sa charge.

Le bureau peut, par une décision spéciale, attribuer à l'auteur d'un travail inséré dans les mémoires un tirage à part de cinquante exemplaires au plus, sans feuille de titre, et sous couverture non imprimée. Les tirages à part exécutés dans d'autres conditions sont en totalité à la charge des auteurs.

Art. 39. — Il est publié par les soins du bureau un bulletin contenant: 1° le procès-verbal des séances, 2° le résumé des communications faites à la Société, que les auteurs jugeront à propos de remettre au secrétaire dans la quinzaine suivante.

Le bulletin donnera en outre le sommaire des publications périodiques relatives à la linguistique qui seront adressées à la Société.

Art. 40. — Chaque année sera imprimée la liste des membres. Cette liste comprendra les noms des membres décédés depuis la fondation.

Art. 41. — Le bulletin paraîtra trois fois par an: dans le courant de mars pour novembre, décembre et janvier; dans le courant de juin pour février, mars et avril; au 1er novembre pour mai, juin et juillet.

Art. 42. — Le bulletin sera imprimé dans le même format que les mémoires, mais avec une pagination différente.

Art. 43. — Les auteurs n'ont droit, pour chaque travail inséré au bulletin, qu'à une demi-page d'impression, sauf les cas où le bureau leur accorderait plus d'espace.

REVISION DU RÈGLEMENT

Art. 44. — Le règlement ne peut être modifié que sur une proposition signée de quinze membres de la Société.

VARIÉTÉS

LES AFFINITÉS LINGUISTIQUES DU HONGROIS[1].

MAGYAR ET CHINOIS. — MAGYAR ET LANGUES ARYAQUES.

I. — Magyar et Chinois.

Les résultats aussi merveilleux qu'inattendus des études de philologie comparée indo-européenne ont provoqué des tentatives nombreuses pour rapprocher des idiomes appartenant à des classes linguistiques toutes différentes. On connaît les travaux de Carl Abel sur l'égyptien et les langues sémitiques et indo-européennes. D'autre part M. Edkins a essayé de faire rentrer le chinois dans le concert des langues flexionnelles. Le Dr Bal s'est efforcé de démontrer que l'accadien et le chinois sont frères jumeaux. La langue de l'Empire des Fleurs a été tirée de son isolement de différentes manières, sans que ces essais aient eu un succès capable de tenter d'autres chercheurs.

Néanmoins un savant hongrois, M. L. Podhasky, s'est donné la peine de construire, pour le magyar et le chinois, un tableau comparatif par lequel il a cru démontrer l'identité de vocabulaire et de procédé pour la formation de l'expression des idées. C'est ce qui nous a valu un volume inti-

1. Nous laissons de côté les affinités naturelles, reconnues et incontestables du magyar avec les idiomes tartares et ougro-finois, tout comme les caractères spéciaux qui le distinguent des langues indo-européennes ou aryaques.

tulé : *Etymologisches Wörterbuch der magyarischen Sprache genetisch aus chinesischen Wurzeln und Stämmen erklärt.*

Les sinologues trouveront peut-être superflu de discuter ce système.

Mais d'autres savants pourraient être trompés par les apparences ; il me semble utile aussi de décourager des tentatives de ce genre que d'autres pourraient être entraînés à renouveler.

On ne saurait trop mettre en garde contre la séduction des assimilations qui font croire à la découverte des origines et ne produisent que de regrettables méprises. Il est bon même de rappeler parfois ces lois essentielles des recherches linguistiques qui ont servi de règles aux indo-germanistes et nous guideront ici pour distinguer le vrai du faux dans les thèses du linguiste hongrois. Celles auxquelles il a malheureusement manqué le plus sont :

1° L'obligation de remonter aux formes, aux procédés les plus anciens des langues que l'on prend comme points de comparaison et de les suivre dans leurs vicissitudes successives.

2° L'obligation d'appuyer toutes les conjectures sur des faits certains et de connaître à fond la structure et les usages de ces langues.

C'est faute d'avoir tenu compte des obligations toutes premières du linguiste que le savant hongrois est arrivé à des résultats que la science ne pourra point maintenir.

Examinons brièvement son travail ; nous convaincrons aisément nos lecteurs que notre jugement n'est point erroné.

I. Podhasky commence par examiner le mode de formation des mots chinois et magyars.

Quant au chinois, il remarque très justement que la forme ancienne de ses mots se trouve dans les dialectes du midi et que là les mots chinois ont conservé les consonnes finales *p, t, k, m, l,* (*r*) *s* qu'il sont perdues dans les régions du nord. Il ajoute à ces finales les lettres *j* (*i*), *n, ng* et *v* (qu'il tire des finales en *ao*) pour constituer ce qu'il appelle le corps des exposants des racines chinoises. De ces exposants, il fait des parties détachées, des restes mutilés de mots

joints, soudés à une racine pour en faire un thème secondaire. Il soutient en outre que les voyelles longues finales ont été primitivement brèves et que, par exemple, *yé* (particule affirmative) a été *ya* comme *wei* a été *va* (faire, être).

Par ce moyen, il retrouve tous les mots qui ont formé les exposants devenus méconnaissables par la chute de leur élément vocalique.

En voici le tableau :

1. *i* est *ya*.
2. *v* — *va* (être).
3. *n* — *na*, démonstratif.
4. *ang* — *yang*, manière.
5. *k* — *ki*, interroger.
6. *l* — *li*, factitif.

La conséquence de ce principe c'est que p. ex. *wai* être, primitivement *va* (!), est identique au hongrois *van* dont la finale *n* est un exposant de 3ᵉ classe et doit se réduire au primitif *va*.

Que *van* ne soit pas la forme fondamentale, c'est indubitable, car ce verbe a au présent *vagyok*, je suis ; à l'imparfait *vala*, il était ; au parfait *volta*, il fut ; au conditionnel *volnek*, je serais. *Van* ne semble être qu'une contraction de *vagyon* (3ᵉ pers. sg.), comme au pluriel *vannak* est une abréviation de *vagynak* avec assimilation du *g*.

Mais que la *Rac.* (?) *va*, si elle existe, soit identique au *Wei* chinois devenu *va* par la méthode indiquée, c'est une hypothèse qui ne repose sur rien et demanderait, pour être prise au sérieux, d'être appuyée de l'exemple de nombreux cas analogues. Or, il n'y en a ni peu ni prou. Quant au reste, cela ne peut se discuter, parce qu'il n'y a pas le moindre côté par où l'on puisse saisir la supposition ; c'est de la pure imagination. Aussi quand M. P. nous dit que les suffixes prépositionnels hongrois *'nak* (appartenance, direction), *nal* (locatif), *hol* (loc. tempor.) et semblable dérivent des termes chinois unis *na-ki*, *na-li*, *ho-li*, nous cherchons en vain un indice probant à l'appui de cette assertion, il ne nous en donne aucun et nous ne savons pas en découvrir nous-même. Ces expressions n'existent pas en chinois

et n'auraient même aucun rapport avec les postpositions magyares. Nous devons en outre faire observer que les mots chinois ne s'emploient pas, ne s'agrègent point comme le dit M. P. Les combinaisons *naki, nali,* etc., qui servent de base à son hypothèse n'existent aucunement et n'auraient aucun sens en chinois comme telles, il ne reste donc absolument rien de cette thèse

Les hypothèses de notre auteur relativement au verbe sont ingénieuses, mais insoutenables comme les premières. Les finales *k, t, p, i* seraient des restes des quatre verbes auxiliaires *i* (employer, au moyen de) *ta* (64-2) faire, travailler, frapper, *li* faire faire et *shi* ou *tze* servir ; *pa,* prendre ; et cela nous donnerait la clef des formes suffixiales du magyar en *t, it, ul, es* et autres de même genre.

M. P. cite les verbes hongrois *tanit* et *tanul;* il aurait pu ajouter que la racine de ces mots est évidemment *tan,* puisque nous avons *tanár, tana, tanács,* etc. Mais *tanit* signifie « enseigner » *tanul* et apprendre (dit de l'élève) *tana,* est le conseil ; en aucun de ces mots il n'y a la moindre analogie avec les mots chinois. Bien plus *ul* dans *tanul* a un sens passif ou intransitif, tandis que le *li* chinois est factitif. *It* au contraire est passif, tandis que *ta* est actif.

Mais il y a plus que cela ; aucun de ces mots chinois ne s'emploie comme élément d'un verbe, encore moins comme second élément pouvant se combiner, comme finale, avec un premier thème. En outre, même comme auxiliaires indépendants, *pa* et *i* sont d'emploi moderne et *ta,* comme *tze,* ne l'est aucunement. Séduit par ces apparences, M. P. se laisse aller jusqu'à des combinaisons qui déroutent tout principe scientifique. Aussi pour lui le hongrois *hös* « héros » est un composé des mots chinois *hö* brûlant et *shi* guerrier; *húr,* corde d'instrument, viendrait de *hu* harmonique et *li* (*ri*) juste mesure ; *leány,* jeune fille, est identique à *liang* fiancée. Les deux premières hypothèses sont certainement des plus curieuses ; mais la dernière a ceci de particulier que *lang* désigne non « une fiancée » mais « un homme, un gentleman ». Ainsi *leány* jeune fille serait le même mot que *lang* « monsieur ».

On le voit, à mesure qu'on examine les fondements de

cette théorie, ils disparaissent l'un après l'autre. Il en serait de même si nous continuions la critique de cette étude. Mais ce serait peine superflue. Jetons seulement un coup d'œil sur la seconde partie de l'ouvrage ou le tableau comparatif des racines hongro-chinoises, il n'occupe pas moins de 333 pages.

II. Nous admirons le courage du savant collectionneur et ses efforts ingénieux pour opérer des rapprochements de toute nature.

Les uns en effet sont d'apparence sérieuse ; par exemple Ch. *fuh, fuk* « ventre » et M. *poh* « bas-ventre » bien que ce dernier mot soit une contraction de *potroh*.

Ch. *san, shan,* pleurer et M. *szán,* déplorer.

Tsch, Tsak, mesure, division et M. *Szak,* division, classe.

Japonais, *yoi,* bon et M. *jó,* bon.

Japonais, *iro,* couleur et M. *ir* (ue), rougir.

Ch. *t'o, tú,* voler et M. *tu,* vol.

Ch. *he* (*hi*), rôtir et M. *he, hev,* chaleur brûlante.

Ch. *lo,* mulet, cheval blanc à crinière noire et M. *lo, lov,* cheval.

Malheureusement ces apparences mêmes sont rares. Que dire en effet d'assimilations telles que celles-ci :

M. *gyümöl*(es), fruit = *yun,* nuage[1] et *el,* enfant.

M. *győz,* vaincre = *kyik,* lance et *Tih,* vainqueur[2].

M. *nyü,* larve = *yü,* poisson renforcé en *nyü*.

M. *yelen,* présent = *ye,* ainsi, être et *lien,* face[3].

Les décompositions et recompositions opérées pour en arriver à une identité extérieure témoignent malheureusement plus de combinaisons ingénieuses que de recherches scientifiques.

Ainsi *saját* « propre à soi » serait composé de *tze,* soi, *ye* particule affirmative et *tih* suffixe formatif d'adjectif. Remarquons seulement que *tih* n'est devenu cela que depuis

1. M. P. traduit les « principes fructifiants de la nature », mais cela n'est pas conforme à la vérité.

2. Nouvelle erreur. Ce caractère se lit *tun* et non *kyik* et signifie « bourgeon » ou « rassembler », etc., mais pas « lance ». *Tih* est « ennemi » et non « vainqueur ».

3. Ce mot ne peut se décomposer ainsi ; la racine est *jel*. Cp. *jel,* signe, *jelelni,* désigner, etc.

l'époque moderne. Puis cette réunion dont aucun exemple ne s'est jamais rencontré !

Mag. *nehogy* (de *nem, ne* ne... pas et *hogy* que) « afin que... ne pas » = Chin. *mi, me* « ne », *ho,* pron. interrogatif et *i* instrumental. Ce qui donne une particule prohibitive avec une interrogative. Je ne sais comment exprimer en termes expressifs d'idées une combinaison comme celle-là.

Mag. *pitze?* « au nez camus » = *pi* petit et *tsze* = nez. = Chin. Or *pi* signifie « égaler, harmoniser, comparer », et une foule d'autres choses, mais nullement « petit ». — Quant à *tze* il n'a rien de commun avec le nez, seulement par abréviation le caractère représentant le né et prononcé *pi*, s'abrégeait parfois de manière à devenir semblable à celui de *tze* « de, de soi, suivant, » etc., mais *tze* n'a jamais eu le sens de « nez ».

Mag. *dörszöl* « frotter » égalerait *to* et *so* racines chinoises ayant le même sens, plus *l* de *li* factitif.

Nous savons ce que nous devons penser de ce factitif ; quant à *to* c'est une erreur ; ce caractère se lit *wan* et non *to*. En outre le thème du mot magyar est plutôt *dörsz ;* car il donne *dörsz, dörszgem,* etc.

Mag. *löre,* vin = Chin. *le* (*lö*) (vin faible, répété avec durcissement de *l*).

Nous ne pensons pas devoir pousser plus loin l'examen de ces équations ; nous ne pouvons que conclure par une fin de non-recevoir. Non, les lexiques chinois et magyars n'ont que très peu d'éléments primitifs communs, si réellement on peut leur en attribuer un certain nombre très restreint. Leurs procédés de formation des mots n'ont rien que l'on puisse identifier. De ce côté la tentative échoue complètement et la négative est indubitable. Voyons si les recherches sur un autre terrain amèneront de meilleurs résultats.

II. — Le Magyar et les langues indo-germaniques.

Chercher des analogies entre ces deux genres d'idiomes paraîtra d'abord aux linguistes modernes une tentative

désespérée, digne des mauvais jours du siècle passé. Le hongrois appartient incontestablement à une classe différente de la nôtre, à celle qu'on appelle agglutinante et dont le mode de formation diffère entièrement de celui qu'inspire le génie aryaque. Un abîme les sépare et toute tentative de rapprochement est une preuve d'ignorance. Tel est le jugement que beaucoup porteront de prime abord. Il en serait ainsi et cette étude ne mériterait qu'un dédaigneux silence, si nous prétendions rapprocher le magyar des langues indo-européennes au point de vue de l'origine, si nous essayions de le faire dériver d'un tronc aryaque, ou d'assigner aux deux genres d'idiomes une origine commune.

Mais nous n'avons aucunement cette intention. Tout notre but est entièrement historique. Nous prenons les faits tels qu'ils sont, les faits brutaux qui s'imposent à toutes les volontés, aux idées les plus contraires, laissant à d'autres le soin d'expliquer des ressemblances existant aujourd'hui et que l'on ne peut nier sans parti pris déraisonnable.

Poursuivons donc ce but sans plus de préambule et puisons dans les lois de la langue magyare tout ce qui la rapproche de la famille indo-européenne par le fait.

I. — Formation des mots.

Nous ne connaissons pas, il est vrai, le hongrois primitif, mais il n'est point probable qu'il ait beaucoup changé. Les altérations de forme y étant très rares, les mots ont traversé les siècles sans éprouver de modification notable. Il en est de même en mandchou et dans d'autres langues de l'Asie centrale. Pour admettre des altérations compromettantes pour nos études actuelles, il faudrait supposer que le magyar a élargi ses sons, développé ses mots, contrairement à l'usage universel des peuples. Cela pourrait être, mais il faudrait des faits positifs pour donner à cette hypothèse une base quelque peu solide. Nous pouvons donc procéder à notre examen sans grand risque de nous tromper.

1. Remarquons d'abord que le magyar n'est pas purement et simplement une langue agglutinante ; il n'est pas,

en effet, dépourvu de formes flexionnelles, ou du moins de tendances à la flexion.

Dans sa déclinaison et dans sa conjugaison, pour me servir de termes connus de tous, les finales des thèmes et les initiales des suffixes s'altèrent fréquemment comme en sanscrit, en grec et en latin.

Ainsi *tanissón* de *tanit-yón*[1] reproduit exactement le πράσσω grec, quant au système.

Il en est de même de *tenni* p. *tetni* faire (infinitif) ; *menni* p. *meg-ni,* aller, de *azzal* pour *az-val,* comme lui, et d'une foule d'autres mots tels, que

Yöni p. *yövni,* aller, *szo* p. *szav,* parole, etc.

Le thème se contracte également de part et d'autre.

Ex. *lelkét* (p. *lelekét*), accusatif de *lelek,* esprit, âme; *sodrok,* ind. prés. 1re pers. sing. de *sodor,* tresser, filer (p. *sodorok*).

2. Les procédés des flexions nominales ou déclinaisons sont identiques bien que les suffixes employés diffèrent matériellement.

		genitif,	datif,	accusatif.
Comparez :	*óra* (montre),	*órâé,*	*órânak,*	*orat.*
et	*hora,*	*horai,*	*horai,*	*horam.*
De même :	*lelek* (esprit),	*lelké,*	*leleknek,*	*lelkèt*[2].
et	*frater,*	*fratris,*	*fatri,*	*fratrem.*

Le suffixe du pluriel est *ak, ek,* etc., mais, chose remarquable, pour les pronoms possessifs c'est *i* comme en aryaque et en gréco-latin. Ex. *Könyv,* livre, *könyvei,* ses livres.

Le hongrois exprime le génitif de trois manèires, toutes trois usitées dans les langues germaniques, par un suffixe, par une apostrophe et par la simple position du déterminant avant le déterminé.

Ex. *Barâté* (*Barâtnak*).
Barât', de l'ami.
Barât.

embernek tette ou *ember' tette* « l'action de l'homme ».

1. 3e pers. sing. subj. présent.
2. Remarquons une fois pour toutes que le magyar comme les langues ouralo-altaïques requiert l'assimilation des voyelles. Cp. *vasât* et *lelkét,* accusatif de *vas* fer et *lelek.* — *Nak* est aussi génitif.

3. Le magyar a les mêmes temps et modes verbaux que l'aryaque : *Indicatif* présent, imparfait, parfait et plus-que-parfait, futur, présent et passé ; *Subjonctif* présent et passé; *Conditionnel* présent et passé, impératif (2e pers.), infinitif, participe présent, passé, futur, passif.

Parmi les suffixes verbaux, un bon nombre sont extérieurement identiques à ceux des langues aryaques.

Le présent et l'imparfait de l'indicatif ont le thème simple. Leur thème est le même comme en aryaque.

Le parfait et le passif ont pour caractéristique *ta*. Le subjonctif a *ya* comme l'optatif grec ; le futur prend *and* qui rappelle les participes necessitatis et futurs du latin. Les participes en *va, van* rappellent les suffixes *vat, vant* *Fεντ*, *Fοτ*, etc.

Le *na* qui caractérise le conditionnel est fréquent dans nos langues anciennes pour renforcer l'idée.

Le *ni* de l'infinitif, ex. *találni* « trouver » R. *talal*, a son pendant en grec.

4. Les pronoms personnels ont également les caractéristiques *m, n* pour la première personne et *s, d, t*[1] pour la seconde.

Ex. *találám, amabam.*
találád, amabas.
találá, amabat.

5. La formation de la 2e personne du pluriel correspond trait pour trait à celle du latin, du sanscrit, etc.

Mag. *t-o-k,* caractéristique, voyelle, signe du pluriel,
= *t-i-s,* id. id. id.

Comp. 1e pers. s. *En engem,* pl. *mi.*
2e — *Te teged,* — *ti, titeket.*

La négative avec les pronoms indo-européens est aussi *ne*.

6. La formation des mots suit en hongrois les mêmes procédés que dans les langues aryaques. Nous y trouvons également des mots formés d'un élément unique et simple ou racine.

1. Il y en a une autre aussi *l* (*al, ol, el,* etc.), mais la dentale est la vraie caractéristique. De même la première personne a parfois *k* au lieu de *m*.

Ex. *ál*, faux, *kép*, image, *báb*, fantôme, *kebel*, poitrine.

La plupart sont terminées par une consonnante, ou *j*. Ex. *baj*, combat.

On pourrait également y reconnaître l'élément développé qu'on appelle thème et n'est point encore un mot, mais une base pour le support d'un suffixe. La vocale qui s'intercale entre l'élément premier et le suffixe à certains cas et temps verbaux, ou dans l'emploi des suffixes possessifs, peut représenter celle des thèmes indo-européens.

Exemple. Verbe *vár*, attendre ; *nk*, *nak*, suffixes des 1re et 3e personnes du pluriel : *vár-a-nk*, *vár-a-nak*, nous attendons, ils attendent. Thème *vára*. R. *vár*.

Ailleurs nous avons un *o*, un *é*, etc. Par ex.: au parfait 3e pers. sg. *varat-o-tt*, comp. 1re p. *varat-tam;* aux suffixes possessifs : cp. *ra-m*, sur moi et *bel-é-m*, en moi, *barat-o-m*, mon ami, où le suffixe est *m* ajouté à la racine ou au thème.

De même, *rozsa-t* = *rosam ; hid-a-t*, pontem, etc. où nous avons les thèmes *rosza*, *hida*.

7. Les mots thématiques ou simples se développent par des suffixes comme dans les idiomes européens.

Les suffixes sont simples ou composés. Ex. *al* et *alek*, *alom ; o* et *omas*, *omany ; ak* et *aki*. Ex. (*Tart*) *tartás*, le tenir, l'entretien et *tartási*, *tartók*, contenant, *tartékony*, qu'on peut conserver, *tárnók*, trésorier.

Tarkálni, bigarrer, *tarkállani*, paraître bigarré.

8. Le thème peut être modifié : contracté, allongé ou altéré.

Ex. *titkár*, secrétaire, de *titokar ; gyapott*, coton, de *gyap-t ; selleg* pour *serleg*, pot à bière (*ser*) ; *enni*, manger, de *et ; lenni* de *lev*, *menni* de *meg* ou *megy*, etc.

Dans *kerék*, de *kör*, la voyelle de la racine elle-même a été amincie.

Quelques verbes comme ceux en *ud*, *od*, *ed*, ou dont l'infinitif à la forme *nni*, présentent des contractions et des modifications plus profondes encore. Ex. *alud-ni*, dormir ; présent *alsz-om*, je dors. *Venni*, acheter, a les formes *vesz*, *ven*, *vev*, *vegy* et *vet*.

9. Le magyar a des verbes dérivés formés comme ceux du sanscrit et d'autres langues aryaques. Un suffixe caractéristique s'intercale entre le thème et le suffixe personnel.

Nous avons aussi des passifs, suffixe *t* (*at, et,* etc). *Vár,* attendre, *vá-ra-t-om,* je suis attendu; *felvet,* renverser, *felvétetik,* ils sont renversés.

Des causatifs. — Suffixe *tat* (*tet,* etc.).

Ex. *épít,* bâtir, *építtetni,* faire bâtir.
vár, *vártatni,* faire attendre.

Des potentiels permissifs. Suffixe *hat* (*het,* etc.).

Ex. *tanul,* apprendre, *tanulhatni,* être capable d'apprendre.
ír, écrire, *írhatni,* pouvoir écrire.

Des fréquentatifs. Suffixe *gat.*

ír, *írogatni,* écrire plusieurs fois.

Les dénominatifs et les verbes indiquant l'usage fait d'un objet ont des formes nombreuses.

Ex. *oz : hang,* son ; *hangozni,* résonner.
lal (*lel,* etc.) : *szám,* nombre ; *számlál-ni,* compter.
tal (*tel,* etc.) : *vigasz,* consolation ; *vigasztal-ni,* consoler.
Lap (plat), *lap-ít-ni,* rendre plat.

10. Les formes participiales ont une similitude frappante.

Le participe passif magyar a pour caractéristiqu..

Les participes actifs présents et passés ont *va* et *van* (*ve, ven,* etc.).

Le participe futur a *ndo* (*ò*).

Ex. *talál,* trouver : *fac.*
talált, trouvé : *fact.*
találvan, trouvant : λυϝοντ.
találva, ayant trouvé : λελοκϝοτ.
találando, devant trouver : *faciend, amand.*

11. Les suffixes de dérivation du magyar, très nombreux et très variés, ont de fréquentes analogies avec les nôtres.

Ex. *a, ó; hag-ó,* qui monte, de *hág,* monter.
ar; tanár, professeur, de *tan,* enseigner.
tyú; szivatyú, pompe, de *szív,* sucer, aspirer.
am; folyam, courant d'eau, de *foly,* couler.
ek; étek, aliment, de *et,* manger (*enni*).
meny; tünemény, événement, phénomène, de *tün,* apparaître, arriver.
dalom; irodalom, littérature, de *ír,* écrire.
más; tudomás, science, de *tud,* savoir.

Cp. *Jiva*, vivant; *mrtyu*, mort; *dônum*; *pâvaka*, purification. *Karman*, action ; *periculum*, σῶματ; etc., etc.

12. Je passe une foule d'autres suffixes semblables à ceux de la langue aryaque ou différents quant à l'élément matériel ; mais de même nature logique, tels que *ep*, *eg*, *sag* ou *el*, *eny*, *i*, *yu*, *u*, *s*, *ü* que nous possédons également.

Les thèmes verbaux prennent également des préfixes adverbiaux ou prépositionnels.

Ex. *fel*, au-dessus et *ül*, être assis, *felül*, être assis dessus.
alá, sous ; *aláhágni*, laisser, descendre.
bekötni, *be*, à, et *köt*, attacher (*ad ligare*).
alairni, souscrire (*alá ir*), sous-écrire.

13. La composition des mots présente les mêmes phénomènes en magyar qu'en indo-européen, bien que tous les genres de composés n'y soient point admis.

Composés d'opposition :	Ex.	*felföld*, pays au-dessus (*hochland*).
		újváros, nouvelle ville (*uy*, *var*).
		önjog, la correction propre (*ön jog*).
Composés de dépendance :		*semmirevaló*, propre à rien, de *semmi*, *re*, *való*.
		haza-áruló, qui trahit le pays.
		levél-iró, qui écrit une lettre (*level ir*).
Déterminatifs :		*vasut*, chemin de fer (*vas*, *ut*).
		népiskola, école du peuple (*nép-iskola*).
		levél dús, riche en feuilles (*dús levél*).
Possessifs :		*Hajóalaku*, qui a la forme d'un bateau (*hajó-alak-u*).
		ujdivatu, qui a la nouvelle mode, qui en est (*uy divat*).

Qualificatifs : *jótét*, bien fait (*jó*, bien, *tét*, acte).

Numéral : *félhitü*, qui a à moitié foi (*fél* et *hit*, foi).

14. La comparaison du magyar avec certaines langues indo-européennes montre comment des conceptions identiques peuvent se présenter également chez des peuples qui n'ont jamais eu de rapports entre eux.

Ainsi le magyar emploie des suffixes possessifs ou pronoms possessifs suffixiaux comme le persan.

Ex. *atyám, atyád,* mon père, ton père, de *atya* et *d, m.*

Les mêmes pronoms possessifs s'emploient d'une manière bizarre qui se rencontre aussi dans les idiomes populaires néerlandais et allemands.

Ainsi le peuple germanique dit *Mein herr sein haus* (de) Monsieur sa maison, comme le magyar dit *az urnak háza.* Avec cette différence seulement que le hongrois emploie le génitif régulièrement.

15. La construction des phrases en magyar a de grandes affinités avec celle des langues classiques; bien qu'elle n'ait pas toutes les libertés que lui accorde le latin, elle s'en approche d'assez près. Ainsi on ne pourra dire en magyar:

Arma virumque cano Trojae qui primus ab oris
Italiam fato profugus laviniaque venit littora.

Mais bien :

Arma et virum cano qui primus Trojae oris ab
Fato profugus Italiam et lavinia littora venit.

D'autres licences de construction se rencontrent encore chez les poètes hongrois.

Par ex. :

Imperviis viis quis venis ? pectus in procella, in periculis tenes etc.

II. Les racines.

Nous avons jusqu'ci passé en revue les procédés grammaticaux et signalé ceux qui sont communs au hongrois et aux langues indo-germaniques. Il nous reste à dire un mot des racines, à rechercher si ces deux classes de langues ont

des éléments communs de vocabulaire et quelle peut en être la quantité.

La besogne nous a été facilitée par le travail que les auteurs du grand dictionnaire de l'Académie de Pest ont mis en tête de ce vaste ouvrage[1]. Ces savants compilateurs MM. G. Czuczor et J. Fogarasi ont compilé, disent-ils, le *Glossarium sanscriticum* de Fr. Bopp., le *Griechisches Wurzellexicon* de Benfey et le *Parallèle des langues* d'Eichhoff et en ont extrait environ 150 racines semblables[2] à des racines et dérivés magyares quant (à la forme), à l'accent et au sens (*mintegy 150 szanszkrit gyököt szemeltünk ki, melyekhez magyar gyökök és szarmazékok alaphangra és érteményre hasonlók*[3].

Nous ne pouvons penser à reproduire ce tableau en entier. Il nous suffit de citer quelques exemples pour permettre à nos lecteurs de juger la valeur de ces assimilations, et de signaler celles qui nous paraissent contestables.

Remarquons avant d'aller plus loin que le vieux magyar diffère peu de la langue moderne et qu'on ne peut en arguer de formes antiques à rechercher pour repousser les identifications proposées.

Exemples :

R. *ed,*	Magyar,	*esz et,* manger.
agh,	—	*agg,* presser, accabler.
ar,	—	*ar, or,* briser, labourer.
suan,	—	*szo, szen-g,* rendre un son.
szak,	—	*szak, szeg,* couper.
suap,	—	*szuny,* dormir (somnus ὕπνος).
sep. sev.	—	*szöv,* relier.
sar,	—	*szar,* avancer, pénétrer.
net, nit, ned,	—	*ned, nedv,* humide (νίζω, *nat,* etc).
da,	—	*ad,* donner.
dha, dadh, dhe,	—	*tét, tesz,* faire, acte.
dhar,	—	*tar-t,* tenir.
tan,	—	*teny,* étendre.

1. Ou plutôt à la fin du fascicule V.
2. Litt. auxquelles sont semblables.
3. Előbeszéd, p. 24 (Introduction).

tvag, teg, tag, — *tek,* couvrir.
t'ö, dhê, dhed, — *te, tet,* faire.

Les auteurs de cette introduction terminent ce tableau par cette réflexion. Ainsi, d'après ces exemples, des 550 racines que Eichhoff a énumérées, dont il a dressé la liste, plus d'un quart peut être rapproché du magyar et considéré comme apparenté : *több mint egy negyedrés rokonítható a magyarral.*

Nous ne pouvons pas malheureusement accepter entièrement cette conclusion. Parmi les racines dont MM. Czuczor et Fogarasi ont dressé la liste, il en est une trentaine certainement dont l'identité ne peut être affirmée, qu'elle soit douteuse ou impossible.

Ainsi l'identité de *ag* et *hay,* de *av* et *ah,* de *nev* (*neo, nuo*) et même *nicken* et de *int,* de *tud* et de *üt,* de *ikk* et *ög* ne peut être acceptée.

Il en est de même de *kas* et *has* (fendre).
kal et *kay* (crier, retentir).
vask et *mar* (saisir).
mid et *id* (moyen).
rad et *rag* (briser).
dáïz et *hos* (brûler).

et de beaucoup d'autres.

Pour quelques-unes la différence de forme n'empêcherait pas l'identification s'il était prouvé qu'il y a là un processus régulier. S'il pouvait être démontré, par exemple, que *v* initial tombe ou est remplacé par un *b* comme dans les équations admises *vut* = *üt,* et *vip* = *ip, vel* = *bul,* etc.

D'autre part j'ai constaté qu'un certain nombre de racines u radicaux avaient été omis, par ex. :

vir (*viridus*) = *vir-ít* (fleurir), *vir-ág* (fleur).
ter (*tra, tar,* etc.) *tér,* espace à traverser.
ati (*ati, at*) *áti, át,* au delà, à travers.
ap, *apadás,* chute.
ped, pad (πεδοίν), *pad,* se rapportant au sol.
? *av* (*ave* αὔω) *av-at-ni,* consacrer, bénir.
rap, rap, ἁρπ *rab,* enlever, voler.
re, re, *ra, re,* sur, contre.
? *ruth, roth,* *rós,* rouge.

rug,	*rúg,* briser, frapper du pied.
ki,	*ki,* quoi?
sed, set,	*szed,* placer, faire mettre.

III. Conclusion.

Je ne pousserai pas plus loin ces recherches. On pourrait sans doute trouver encore d'autres éléments de similarité. Plusieurs qui paraissent très douteux sont, peut-être, très réels; mais il nous manque une connaissance approfondie des lois de formation du magyar et je n'ai nullement la prétention de les découvrir toutes. Je me suis borné à constater des faits, laissant à chacun le soin de tirer les conclusions qu'ils comportent. Il serait prématuré de les formuler dès maintenant. Il en est une cependant qui s'impose forcément, à mon avis : c'est que des langues du genre tartare ne sont pas si éloignées des nôtres qu'on le croit généralement et qu'on doit étudier les unes et les autres sans prévention, sans idée préconçue, écartant de soi également la persuasion anticipée qu'elles n'ont rien de commun quant à leur origine comme celle de leurs rapports originaires. C'en en outre que pour formuler les lois du langage, il faut connaître et comparer, non pas seulement celles d'une famille de langues, mais celles aussi de toutes les familles principales.

C. de Harlez.

SUR LE NOM DU MONASTÈRE DE LA TRAPPE.

Le nom de *Trappe* est porté par plusieurs localités françaises. La plus célèbre est, sans doute, le monastère de la Trappe, près de Soligny (département de l'Orne, arrondissement de Mortagne).

Il fut fondé définitivement en 1140 par Rotrou III, dit le

Grand, comte du Perche, en accomplissement d'un vœu par lui fait, lors de son voyage en Angleterre à la date de l'année 1121.

Plusieurs étymologies différentes ont été proposées pour ce terme de Trappe. On l'a cherchée successivement en latin, en gaulois et dans les idiomes germaniques. Parlons d'abord de celle qu'on a voulu tirer de la langue latine.

Le monastère, environné de pièces d'eau, aurait pris son nom d'une plante aquatique fréquente dans le voisinage, à savoir, la *Trapa natans* des botanistes. Dans le langage populaire, ce végétal est appelé, suivant les localités, *Macre flottante, Châtaigne d'eau, Saligot, Écharbot, Corniolle*, etc. Ses fruits, ou plutôt ses graines qui sont comestibles, rappellent, effectivement, la châtaigne par leur goût. On le rencontre en abondance dans les lacs, marais, fossés du nord de la France.

Cette étymologie nous semble peu acceptable. D'abord, le nom de *Trapa* ne se retrouve, paraît-il, nulle part en Europe, dans le parler du peuple. Rien ne prouve d'ailleurs qu'il soit plus ancien que Linné et qu'il remonte par suite plus haut que la 1re moitié du XVIIe siècle. Et puis la forme *trapa* n'explique pas le double *p* figurant dans le nom du monastère.

M. de Coston, cité par l'auteur des Annales d'Aiguebelle, pencherait pour une étymologie celtique. Il s'inspire visiblement de M. Pictet, lequel dans ses *Origines* indo-européennes cite les noms suivants :

Irlandais *treabh*, « famille, clan » — *treabhar*, « race, lignage » — *treabtha*, « village ».

Vieil-irl. *atrab*, « possession, domicile », et d'après Zeuss, *atreba*, « habitat, possidet. »

Gallois *treb*, « vicus » — *tref*, *trea*, « demeure, ville ».

Un terme analogue a certainement existé en ancien gaulois, comme le prouve le vocable d'*Atrebates* (Ad-Treb-ates) désignant les anciens habitants de l'Artois, litt. « Les possesseurs du sol, ceux qui résident dans de nombreux villages. »

Ajoutons qu'il doit remonter jusqu'à l'époque indo-européenne primitive. On le retrouve dans le sanskrit *trapâ*,

« tribu, famille », le lithuanien *troba,* « maison », le latin *tribus,* d'où notre mot *tribu,* l'ombrien *trifu, trefu* (même sens).

Il reparaît également dans les dialectes germaniques, mais avec méthathèse de la gutturale liquide. Ainsi l'on a en gothique *thaurp,* « vicus » — anglo-sax., *dhorpe* — vieux-scandin. *thorp* — vieux-haut-allemand *dorf* — angl. *dorp* — suédois *torp* « hameau ».

Dans l'hypothèse qu'adopte notre auteur, l'appellation de « Notre-Dame de la Trappe » souvent appliquée à l'établissement de Soligny pourrait se traduire assez littéralement par « Monastère du Hameau ». Ce qui, toutefois, nous rend incrédule, c'est que d'abord les formes gauloise et néo-celtiques n'expliquent guère la double labiale du mot Trappe. En outre, le *b* gaulois, en passant par le bas-latin, se serait plus volontiers transformé en *v* qu'en une consonne forte. Enfin, il nous est dit que le nouveau monastère fut construit au milieu de la solitude et nullement auprès d'un village déjà existant.

Reste enfin l'étymologie germanique et c'est elle qui nous semble le plus acceptable, tant au point de vue du sens que sous le rapport phonétique. N'avons-nous pas en allemand *Treppe,* « marche d'escalier, montée, degré » — moyen-haut-allemand. *treppe, trappe* (même sens) — haut-allem. *treppe* — suéd. *trappar* et enfin hollandais *trap.* Une certaine ressemblance que l'on aura cru découvrir entre un degré et un piège aura fait prendre le vocable dans ce dernier sens. Cette transformation paraît d'ailleurs assez ancienne, comme le prouve la forme haut-allemand citée par Littré, quoique avec une orthographe sans doute défectueuse, *trapo,* « piège ». Cette valeur, qui ne se retrouve plus guère dans les dialectes germaniques modernes, s'est maintenue dans les idiomes néo-latins. Citons par exemple : les mots français « Trappe, attraper » — espagnols *trapa, trampa* (même sens).

En tout cas, la présence d'un nom de localité d'origine germanique dans le Perche n'offre rien de surprenant, puisque ce pays a souvent été exposé aux invasions des hommes du Nord.

M. l'abbé Hommey, le savant auteur de l'*Introduction au cartulaire de la Trappe,* sur l'autorité de M. Hector Marais, ancien grand vicaire de Séez, veut que le terme de Trappe, déjà en vigueur à l'époque où Rotrou III fonda son monastère, ait été donné à cette localité parce qu'une clairière au milieu de la forêt aurait offert assez exactement la forme d'un piège. Ne serait-ce pas supposer une préoccupation bien vive du pittoresque chez ceux qui auraient inventé une pareille dénomination ?

Le plus simple nous paraît de la faire dériver des trappes ou pièges destinés à prendre soit le gibier dans la forêt, soit le poisson des étangs voisins.

M. F. Kluge dans son *Etymologisches Wœrterbuch der deutschen Sprache* rattache le terme en question à la forme moy.-haut-allem. *Trampeln,* « s'avancer lentement et avec difficulté », à rapprocher du goth. *trimpan,* « courrier ». Cf. également l'angl. *to trample,* « fouler aux pieds ». Nous trouvons la forme dépourvue de liquide dans le bas-allem. et holland. *trappen,* « marcher, avancer » — angl. *to trape,* « lancer, ruer ».

Il n'y a pas lieu d'être trop surpris que la même racine ait successivement servi à exprimer l'idée de « marcher » et celle de « piège » qui empêche le mouvement et arrête la marche. De pareilles bizarreries sont on ne peut plus fréquentes sur le terrain de la linguistique.

Inutile d'ajouter que la forme *Trapa* qui se rencontre dans bien des documents rédigés en latin du moyen âge mérite d'être considérée comme fautive. *Trappa* constitue la seule forme correcte.

H. DE CHARENCEY.

SINE, NESI, NISI.

L'explication de *sine* par *sē* + *nē,* donnée par MM. Bréal et Bailly (*Dict. étym. latin*) ne peut être regardée comme

[illegible] l'explication des [illegible] de A. [illegible] Henry, par l'[illegible] de [illegible] mieux considération au point de vue [illegible] [illegible] et [illegible] en [illegible] [illegible] avec l'accent [illegible] par [illegible] Fay. [illegible] M. Mill, [illegible] la forme [illegible] [illegible] que [illegible] et [illegible] [illegible] [illegible] de la [illegible] [illegible] [illegible]

M. l'abbé Hommey, le savant auteur de l'*Introduction au cartulaire de la Trappe,* sur l'autorité de M. Hector Marais, ancien grand vicaire de Séez, veut que le terme de Trappe, déjà en vigueur à l'époque où Rotrou III fonda son monastère, ait été donné à cette localité parce qu'une clairière au milieu de la forêt aurait offert assez exactement la forme d'un piège. Ne serait-ce pas supposer une préoccupation bien vive du pittoresque chez ceux qui auraient inventé une pareille dénomination ?

Le plus simple nous paraît de la faire dériver des trappes ou pièges destinés à prendre soit le gibier dans la forêt, soit le poisson des étangs voisins.

M. F. Kluge dans son *Etymologisches Wœrterbuch der deutschen Sprache* rattache le terme en question à la forme moy.-haut-allem. *Trampeln,* « s'avancer lentement et avec difficulté », à rapprocher du goth. *trimpan,* « courrier ». Cf. également l'angl. *to trample,* « fouler aux pieds ». Nous trouvons la forme dépourvue de liquide dans le bas-allem. et holland. *trappen,* « marcher, avancer » — angl. *to trape,* « lancer, ruer ».

Il n'y a pas lieu d'être trop surpris que la même racine ait successivement servi à exprimer l'idée de « marcher » et celle de « piège » qui empêche le mouvement et arrête la marche. De pareilles bizarreries sont on ne peut plus fréquentes sur le terrain de la linguistique.

Inutile d'ajouter que la forme *Trapa* qui se rencontre dans bien des documents rédigés en latin du moyen âge mérite d'être considérée comme fautive. *Trappa* constitue la seule forme correcte.

H. DE CHARENCEY.

SINE, NESI, NISI.

L'explication de *sine* par *sē* + *nē,* donnée par MM. Bréal et Bailly (*Dict. étym. latin*) ne peut être regardée comme

satisfaisante. L'explication plus récente de M. V. Henry, par l'impératif de *sinere,* mérite considération au point de vue sémantique, mais on attendrait dans ce cas une construction avec l'accusatif. Paul (*ex Fest.*, p. 165, Müll.) signale la forme *ne si* pour *sine :* ce qui me porte à croire que *sine* et *nisi* sont le même mot, une combinaison de la négation *ne* et de la démonstration locative *si* « en cas » (comparer *sī-c* « ainsi »). Je remarque chez Plaute, *Amph.*, 206 : *si sine vi... velint rapta... tradere,* ce qui me fait supposer une locution *sī ne vi velint...* « en cas qu'ils veuillent non avec violence... », ou « en cas qu'ils veuillent sans violence... »

En anglais, *without* et *if not* sont des expressions qui peuvent s'échanger : Cf. Shakespeare, *Two Gentlemen of Verona,* acte 2, scène 1 : *without you were so simple.*

Nous attendrions **sīne* et non *sĭne*. Je ne puis donner d'explication bien assurée de cette variation. Je noterai seulement que *quăsi* (*quansei, C. I. L.*, I, 200, 27) serait *quāsi* si le mot n'était un composé spécial du latin. Il est possible qu'avant d'arriver à la composition *quăsi*, *sĭne,* ces mots aient passé par un état d'accentuation **quă(m) sí *sĭ né :* comparez pour ce traitement les doublets *mámma/mamilla, óffa/ŏffella.*

NI, NISI.

Dans *nī* (*nei*) je verrais *ne* suivi de **ei* (ī), locatif du thème démonstratif *i-* (latin *is*), comme *si* l'est du thème *se-*. Je le définirais par « pas ainsi », « en cas que pas... » *Nisi* est pour **nesi*, affecté par *ni* dans sa vocalisation.

Edwin W. Fay.

RECHERCHES LEXICOGRAPHIQUES SUR LA LANGUE BASQUE.

I. — BA, BAIA ; « Oui » ; doit probablement se rattacher au béarnais (dial. d'Oloron) *baye ;* « passe, soit ». Cf. esp. *vaya*. En français, « va » se prend quelquefois pour un signe d'affirmation, dans des membres de phrases tels que les suivants : « va pour un discours, pour un procès ».

En tous cas, nous ne croyons pas que le terme basque puisse être considéré comme une abréviation de la locution béarnaise *bee ya ;* « bien il y a » et par extension « oui, certes », bien que souvent elle joue, comme nous l'allons voir, un rôle identique dans le discours.

Souvent, on emploie *ba* comme explétive devant les verbes indiquant possession ; exemple : *badut seme bat ;* « j'ai un fils », littéralement « oui, j'ai... ». Ceci pourrait bien être pris au béarnais. On sait que dans ce dernier dialecte, *bee* aussi bien que *que* s'emploie en qualité de simple explétive devant les verbes indiquant possession ou affirmation. On en peut juger par la phrase suivante : *tout coutêt nou bee talhe, si nou talhe, bee luseix ;* « tout couteau neuf taille ; s'il ne taille, il luit ». — *Que-t conexi per nom ;* « je te connais par ton nom ». — *Que se debin fidar en lor ;* « on doit se fier en eux », etc., etc. Du reste, même en français nous employons les adverbes *oui* et *non* de la même façon redondante et uniquement pour donner plus de force, sinon à la pensée, du moins à l'expression : « Oui, je le lui ai dit ». — « Non, je ne l'ai pas vu ».

Ce qui prouve bien à quel point le lexique basque se trouve surchargé d'éléments étrangers, c'est qu'il a emprunté jusqu'à la particule affirmative.

II. — BABAZIZKORRA ; « giboulée ». Étymologie encore assez obscure. La solution que nous accepterions le plus volontiers consisterait à voir dans ce mot un composé du béarnais *babasse* « écume, bave » ; esp. *babaza,* « bave épaisse et abondante » et de l'esp. *escoria,* « scorie », littéralement : « scorie baveuse, qui humecte ». Nous ne croyons pas que le terme basque ait rien à faire avec le vieux-béarnais *fabe,* « fève », du latin *faba.*

III. — BADETEZBADA ; « qu'il y ait ou non », de *ba,* enclitique déjà vu, mais qui se prend souvent comme marque de l'impératif, comme par exemple dans le bas-navarrais *beza, bitza ;* « qu'il l'ait, qu'il les ait ». — *bezate, bitzate ;* « qu'ils l'aient, qu'ils les aient », par opposition à *zeak, itzak ;* « ayez-le, ayez-les ». — *da,* « est, il est ». — *t* sans doute euphonique comme dans *menditik ;* « ex monte » pour *mendi-ik,* « et *ez,* « non », littéralement « sit aut non sit ».

IV. — BADIRUDE ; « il semble que ». Ne serait-ce pas une corruption pour *ba,* « certè » — *da,* « est » et *idoria,* « ressemblance » littéralement, « certè est similitudo ».

V. — BAGANTA, « journalier », sans aucun doute du latin *vagans,* « qui vague, qui rôde », par l'intermédiaire du béarnais *bagant ;* « oisif » ; on considérait l'homme qui travaille pour le compte d'autrui comme volontiers paresseux et désœuvré. Cf. vieux-franç. *vagant* « naufrageur, pilleur d'épaves ».

La présence du *t* final rendrait difficile le rapprochement avec l'esp. *pagano* « paysan » — provenç. *pagan,* « païen » — béarnais *pagaa* (même sens), du latin *paganus* qui, dérivé de *pagus,* avant de recevoir le sens de païen, avait eu celui de *pékin,* de *civil,* par opposition à « militaire ».

Ajoutons par parenthèse que les formes françaises *paçant* « rustre, grossier » et bas-normand *pagnant,* « lourd, grossier » semblent bien se rattacher à une racine différente. Rapprochons-les du bas-latin *pacans,* « contribuable, qui paie » et par extension « vilain, sujet à l'impôt de la taille » (rappelons-nous le peuple désigné dans l'ancienne loi Magyare, sous le nom de *misera plebs contribuens*), ou bien « coupable qui s'affranchit du châtiment prononcé contre lui en payant la composition. »

VI. — BAGE ; « sans ». Cette postposition paraît être formée de *ba* enclitique, déjà vu, et de la finale corrective *ge* assez rarement employée seule, mais que nous retrouvons cependant dans quelques mots tels que *ahalgea* « honte », litt. « ce qui enlève la force » de *ahala* « force, faculté, moyen » — *zalgea* « vesce, plante fourragère nuisible au froment », litt. « que l'on n'aime pas à manger », de *zale* « qui aime tel ou tel aliment ».

Cette finale *ge* pourrait bien être d'origine indigène. Dans un précédent travail, nous avons déjà signalé la ressemblance peut-être fortuite avec le *k* caritif de certains dialectes ougro-finnois, spéc. du Lapon. On trouve par exemple dans ce dernier idiome *haol* « dicere » et *haolek*, « non dictum ».

VII. — BAHEA ; « van, crible ». Encore une étymologie obscure. Faut-il la rattacher au béarnais *bane*, « cruche », mais en admettant une transformation du *n* médial en *h*, comme dans *ohorea* « honneur » — *lihoa* « lin »? Ne vaudrait-il pas mieux le faire dériver du français « van » en admettant la présence d'un *e* final euphonique souvent employé ; par exemple dans *arbolea* « arbre » de l'espagnol *arbol*.

La tranformation du *b* en *g* est trop anormale (nous n'en connaissons pas un seul exemple certain en bas-navarrais) pour que nous songions à rapprocher ce terme *bahea* du béarnais *gahe* « cuiller à pot », en vieux-béarnais *gafe*.

VIII. — BAHI ; « en état de saisie, saisir ». Nul doute que ce mot ne doive être rattaché plus ou moins directement au latin *invadere*. Serait-ce par l'intermédiaire du français *envahir*, d'où peut-être l'espagnol *embair* « séduire, engeôler »? Devons-nous le faire venir plutôt des formes espagnoles *invadir* « faire une invasion » — vieux-béarnais *embadir* « envahir » — béarnais *embadi*. La chute du *d* médial, bien qu'assez rare, n'est pas sans exemple. Cf. *pharabizua* « paradis », où le *b* médial n'est que purement euphonique. Quant à la chute des syllabes initiales, elle n'est pas fort rare en basque ; cf. *chartha* « enter, greffer » — esp. *enjertar* — *charpa* « écharpe » — *thorgia* « source » pour *ithorgia* — *geztera* « aiguiser ». Cf. vieux-prov. *agusar* — béarnais *agusa*, mais muni de la finale factitive *era*.

IX. — IDORRA; « sec, desséché »; cf. latin *torridus;* espagnol *torrido* — béarnais *tourrat* « torréfié », avec *i* initiale euphonique comme dans *ichil* « silere » — *ichtil* « stillere »; ne doit pas évidemment être rapproché de l'allemand *trocken* « sec », anglais *dry*.

X. — YAKI, YAKIN; « savoir »; probablement à rapprocher de l'espagnol *aquedar* « retenir, conserver ». Le *y* initial serait euphonique comme dans *yardirex* ou *ardiex* « obtenir ».

XI. — PHELDOA; « sorte d'herbe qui croît dans les terrains gras, ayant une couleur blanchâtre et une odeur assez agréable, litt. « poilu, qui a beaucoup de poils ou de gros poils »; cf. espagnol *pelo;* vieux-provençal et catalan *pel* avec la finale *do* augmentative.

XII. — PERKACHANT; « actif, adroit, retors ». Cf. espagnol *percatante,* « pensant, considérant, se donnant de garde », participe du verbe *percatar*.

XIII. — EXAIA; « ennemi », formé de la finale dérivative *ai,* du *x* marque d'assimilation et de comparaison et d'un radical *e*. C'est un dérivé du verbe *ex* « désespérer ». L'ennemi serait donc celui qui réduit au désespoir. Quant au *e* du radical, ne serait-ce pas simplement le *vae* du latin, avec chute assez fréquente de la labiale initiale. *Vae* joue parfois le rôle d'un véritable substantif. Ainsi l'on trouve dans l'Apocalypse : *Ecce primum vae abiit,* « voici que le premier malheur est passé ». *Ex* se pourrait donc traduire littéralement par « apparaître malheureux, se sentir dans le malheur ».

Quant à la finale *ai,* on la retrouve dans *nasai* (pour *Lasai*), « lâche, ample, peu serré »; — *izai* « peuplier », litt. « arbre aquatique » de *itz* « eau, rosée ».

XIV. — BAANZUT, réponse signifiant que l'interlocuteur a été entendu; étymologie fort obscure. En désespoir de cause, nous y verrions une contraction pour *behantze* ou *behanzu dut;* « multum audivi, bene audivi », de *beha* « écouter », d'ou *beharria,* l'oreille, litt. « celle qui écoute, entend ». On peut croire qu'à l'origine, le terme *entendre* se rendait en basque par *beha,* « écouter » accompagné d'un suffixe marquant renforcement. Le verbe *adi* « entendre »

d'origine romane semble d'introduction plus récente. Il ne serait pas d'ailleurs interdit de supposer que *beha* possédait primitivement le double sens de « écouter » et « entendre », aussi bien que le latin *audire*.

XV. — BAATCHURIA, « ail ». L'opinion la plus probable, à notre avis, c'est que ce mot n'est pas fort ancien dans la langue. Nous y verrions volontiers une contraction de l'espagnol *batata* « patate », mot d'origine américaine et de l'adjectif indigène *churi* « blanc ». L'ail serait donc à proprement parler la « patate blanche ». On sait effectivement que cette bulbe se distingue par sa blancheur de la patate et même de la pomme de terre dont la chair reste toujours un peu jaunâtre.

XVI. — EKHIA ; « soleil ». Le prince L.-Lucien Bonaparte a le premier signalé la ressemblance sans doute fortuite de ce terme avec « ses correspondants dans les dialectes de la souche dite Jénisseïque » ou mieux Jenisseï-Kourilienne.

Ex. kotte, *yg* « soleil »; — ostyak de Pumpokolsk, *hikhem;* assane, *aega*. Il est à remarquer qu'un mot fort usuel du basque, URA, HURA « eau », offre également de l'analogie avec son équivalent dans les mêmes dialectes. Ex. imbask, *ouv,* « eau »; ostiaq. de Pumpokolsk, *oul;* aïno, *oulh*.

On ne saurait douter que le sens propre de *ekhia* ne soit celui de « brillant, lumineux ». Dans la plupart des idiomes, le roi de notre système planétaire est plutôt désigné comme source de lumière que comme source de chaleur et de vie. C'est ainsi que l'on a en malais, *mata-hari* et en tasmanien, *pa-nubéré,* littéralement « œil du jour » pour « soleil », etc. C'est encore de la racine aryaque *su, sav,* « briller » que dérivent les noms qui désignent cet astre dans nos langues indo-européennes. Du reste, il existe en basque, une racine *ik* ou *ek* qui semble avoir répondu tout ensemble à l'idée de chaleur et de lumière ; de là les termes suivants :

a. — EGUNA ; « le jour », pour EKHIDUNA; litt. « possesseur du soleil », comme ZALDUNA; « cavalier », pour ZALDI DUNA, litt. « equi possessor »; HEUSKALDUNA ; « basque », litt. « possesseur de l'*Eskalherria* ou

pays basque », et EGUNDAINO, « jamais, pour le temps passé », EGUNKA, « jour pour jour. »

β. — EGUZKIA, HEGUZKIA, IGUZKIA ; « soleil », litt. « portio diei », comme IDIKIA ; « morceau de bœuf », de IDIA, « bos ». EGUZKIA est en réalité pour EGUNKIA. Pour la transformation du *n* en sifflante, cf. les formes latines *egestas, potestas,* au lieu de *egentas, potentas.*

γ. — EGURRA ; « bois à brûler » d'où EGURTEGIA ; « bûcher », de TEGIA, « le gîte, la demeure ».

δ. — EGOS ; « bouillir », d'où EGOSKINA, « la décoction ».

ε. — EKHAINA ; « le mois de juin », litt. « le brûlant » ou « celui du soleil », terme employé spéc. chez les Basques espagnols.

ζ. — EGUERDIA ; « midi, le midi », de EGUNA, « jour » et ERDIA, « dimidia pars ».

Remarquons qu'en aryaque, il a existé une racine ayant, elle aussi, ce double sens de « briller » et de « brûler, être chaud ». Nous trouvons par exemple en sanskrit, à côté de *ush* « brûler », le substantif *ushas* « aurore », d'où le grec ἠώς (éolien αὔως) « aurore » ; le latin *uro* « brûler », à côté de *aurum* « or », litt. « le métal brillant » (en osque *ausum*) et *Aurora* « Aurore, d'un primitif inusité *ausosa*.

Peut-être enfin conviendrait-il de rattacher à cette racine *ik* prise dans le sens de « briller, éclairer », le verbe IKHUS « voir », litt. « s'éclairer, saisir avec clarté », d'où IKHUSGARRIA, cadeau que les malades et, spécialement, les nouvelles accouchées reçoivent des parents ou amis qui les viennent visiter ; IKHUSTATEA, « la considération » ; IKHUSTATEZ, « en considération de ».

En tout cas, IKHER « visitar » se rattache visiblement à IKHUS, mais avec un sens tout spécial exprimé par la finale ER, R déjà étudiée dans un précédent travail. « Visiter » pour le Basque, c'est, en quelque sorte, le contraire de se borner à voir, à regarder. Ce verbe donne à son tour naissance au substantif IKHERRESTEA, « la considération ».

XVII. — AHOA et dialectiquement AUA, AUBA, « la bouche », qu'on ne songera guère, sans doute, à rattacher au latin *os, oris,* paraît être un terme de provenance autoch-

thone. C'est lui vraisemblablement que nous retrouvons avec une transformation du A initial en E, dans EUSI, « aboyer » et par extension « parler distinctement, à haute voix », d'où EUSKARA, la langue basque, de ARA, « coutume, langage », litt. « l'idiome de ceux qui parlent distinctement », par opposition à ERDIARA, « demi-langage ». C'est le nom donné à tous les autres dialectes que le basque, spéc. le béarnais et l'espagnol. Les montagnards pyrénéens se montrent donc un peu plus courtois que les Slaves traitant leurs voisins, les Allemands, de *niemetz* ou « muets ». Ils reconnaissent que les étrangers possèdent au moins un rudiment de langage. C'est de ce terme EUSKARA que vient le terme de ESKALHERRIA, « le pays de l'Euskara, où l'on parle basque » (cf. HERRIA, regio) et EUSKALDUNA, HEUSKALDUNA, « basque », mot dont nous venons d'expliquer la filiation.

Du reste, ce sont des dérivés de EUSI que nous retrouvons dans ESKA, « demander, mendier », litt. « en parlant à haute voix, de façon à être entendu » ; ESKALEA ou ESKARIA, « le mendiant », litt. « celui qui parle à haute voix » ; ESKE, adverbe, « en mendiant, à la façon d'un mendiant ». Au même radical EUSI, AHOA se rattachent les mots ESKERRA, « remerciement, grâce à rendre », litt. « le contraire d'une demande » ; ÉSKERGABEA ou ESKERGAISTOA, « l'ingrat », litt. « qui est sans remerciement ou avec un mauvais remerciement ». Cf. GABE, « sans » et GAISTO, « pessimus » ; ESKERRIKASKIA, « merci », litt. « assez de remerciements », de ASKIA, « satis », pris comme synonyme de MILLESKER, litt. « mille remerciements ». Ne dit-on pas en italien, par une métaphore analogue, *tante grazie* pour merci ?

Dans AHOTZA « paille légère », pellicule enveloppant le grain, nous reconnaîtrions assez volontiers le substantif AHOA muni de la désinence médiative Z ou TZ. Ainsi ce terme AHOTZA signifierait littéralement « ce qui s'envole au souffle de la bouche ».

ERAUSIA, « l'aboiement d'un chien », ne serait autre chose que le verbe EUSI, précédé du factitif ERA « faire ».

Enfin UZKIA, « le derrière, le postérieur », indique « la partie du corps qui fait entendre un bruit ». Aussi bien

que UZKERRA, « crepitus ventris », il se doit rattacher au verbe EUSI.

XVIII. — MARIPULISA, « veste ». Cf. esp. *barfol* « bagne de nègre, pelisse de marin », — franç. *barfoul*, espèce d'étoffe que l'on vend aux nègres. On sait que le basque transforme volontiers un *b* init. en *m*. N'y aurait-il pas ici, du reste, influence phonétique exercée par le vieux-franç. *manoples*, « gantelets préservant les mains et l'avant-bras », aussi bien qu'avec *manipula*, « poignée » ou « petite bande d'étoffe que le prêtre porte au bras gauche en célébrant la messe ». Ajoutons que ce mot dérive du latin *manipulus* « poignée » et, par suite, « compagnie de soldats ». N'est-pas de ce sens de « poignée » qu'en vieux-béarn. on sera passé à celui du *manipuli*, « ligue, complot », comme par exemple dans la phrase *los besiis aven feyt manipoli*, « les voisins avaient fait ligue » ? Plus tard, en français, le terme en question semble avoir, lui aussi, été confondu, en raison d'une certaine ressemblance phonétique, avec celui de *monopole*. Du moins, Villon emploie *monopole* comme synonyme de « cabale, complot ». Roquefeuil s'en sert également pour signifier « cabale, conspiration ».

XIX. — ZILHARRA ; « argent ». Il serait difficile de ne pas supposer au terme basque une parenté avec son correspondant germanique dont l'origine est si obscure. Le fait est que l'on ne sait guère d'où proviennent l'allem. *silber*, » argent »., — vieux-haut-allem. *silbar, silabar*, — anglo-sax. *seolofer, seolfor*, — angl. *silver*, — holland. *zilver*, — vieux-sax. *silubhar*, —suéd. *silfver* auquel se rattache plus ou moins directement le lapon-norwégien *silbba*. Le même mot se trouve répandu dans toute la famille letto-slave; cf. lithuanien *sidabras* (avec mutation du *l* ou du *r* slave en *d*), — pruczi *sirablan* (à l'accusatif), — vieux-slave *sirebro*, — russe *tsérébro*, — polon. *srébro*. M. Schrader suppose le terme désignant l'argent dans ces idiomes emprunté à celui d'une ville grecque de l'Asie Mineure (Ἀλύβη ou Σαλύβη) qui faisait commerce avec les rives du Pont-Euxin. C'est ainsi que *bronze* est tiré du nom de la ville de Brindisi (Brundisium). Cette opinion semble peu soutenable aujourd'hui, M. S. Reinach ayant démontré que l'Ἀλύβη

des anciens poètes se trouvait dans le sud de l'Espagne, c'est-à-dire bien loin des pays sarmates et germaniques.

M. Kluge regarde avec toute raison, suivant nous, le nom de l'argent comme emprunté à des populations étrangères. Précisément, nous trouvons en vieil ougro-ostyak, comme le fait ressortir le savant finnologue Ahlqvist, *selwoh'* pour « argent ». Ce mot est formé de *sêl*, « brillant », peut-être lui-même d'origine aryenne, et de *woh*, « cuivre ». La forme primitive de ce dernier composant devait être *vas*, comme le prouvent les formes laponnes *vesk*, *viesk*, *veikke*, *vœikhe* « cuivre », — suomi *vaski*. La forme la plus primitive semble se rencontrer dans le hongrois *vas*, mais avec le sens de « fer ». De *selwoh* au vieux-haut-allem. *silbar*, au vieux-slavon *sĭrebro*, la différence n'est pas énorme et l'on peut admettre sans trop de diffculté un second *r* adventice.

En tout cas, la labiale suivant la liquide serait tombée en basque comme elle l'a peut-être fait pour *chala*, « veau ». Ce mot ne devrait-il pas, en effet, être rapproché de l'allemand *kalb ;* moy.-haut-allem. *kalp ;* vieux-haut-allem. *chalb ;* anglo-saxon, *cealf ;* angl. *calf ;* holland. *kalf ;* vieux-norr. *kalfer ;* suédois *kalf* « veau »; gothiq. *kalbô*, « génisse d'un an ». Ce dernier mot, comme le fait remarquer M. Kluge, doit être rapproché du vieux-allem. *chalba ;* moy.-haut-allem. *kalbe* qui ont le même sens. La présence en euskara d'un nom d'animal domestique de provenance germanique n'offre, somme toute, rien de trop incroyable.

XX. — OSTOA, « feuille ». C'est un des termes dont l'origine semble la plus obscure. Le *t* semble ici faire partie du radical.

Signalons la ressemblance qu'offre, et pour la forme et pour le sens, ce mot avec son correspondant dans la plupart des dialectes ougro-finnois ; cf. lapon *lasta ;* tcheremisse, *listaes ;* morduin, *latsa ;* zyriène, *lis*.

Les formes esthoniennes, *leht ;* suomi, *lehti*, bien que se rattachant visiblement à la même souche, sont cependant plus éloignées. On pourrait admettre une chute en euskara du *l* initial qui se constate également dans le terme *aderallua*, « brique », de l'esp. *ladrillo*.

Nous n'aurions certes pas osé chercher si loin des affinités au terme basque, si certains termes usuels ne lui étaient incontestablement communs avec les dialectes de l'Europe Orientale. Citons à preuve *katardea,* « écureuil », mot donné par Larra mendi, à rapprocher de l'ostyak *kouthyar,* « polatoulche, écureuil volant » — *sugea,* « serpent »; esthonien (forme dialectale), *siug;* zyriène, *tsogo* ou *thsogo kœi,* « vipère »; ostyak ienisséien, *thicg,* « serpent » — *sudurra,* « le nez »; morduin (dialecte Erkchane), *sudo* — *axeria, axaria,* « le renard »; ostyak, *vakshar.*

Peut-être conviendrait-il de rapprocher de ces termes quelques autres vocables dont les analogues doivent être cherchés dans les dialectes du Caucase; citons par exemple basque, *sagua,* « la souris »; géorgien, *thagwi* — *nigarra,* « larme »; ude *negh.* N'aurait-on pas quelque lieu de supposer qu'à une époque, sans doute fort reculée, les ancêtres des Basques furent, nous ne saurions trop dire comment, en relation avec certaines populations orientales?

Par un hasard singulier, la racine qui signifie « feuille » dans la plupart, sinon la totalité des dialectes ougro-finnois, se retrouve presque identique dans la plupart des dialectes slaves; citons comme exemple le lithuanien *laïškas;* vieux slavon, *listu;* polonais, *lisc;* tcheq. *litsky.*

Les Slaves auraient-ils pris ce mot aux populations antérieurement établies dans les bassins du Don et du Volga.

L'éminent Miklosich, sans recourir, il est vrai, à l'hypothèse d'un emprunt fait à l'étranger, n'indique pas pour ce terme de radical indo-européen. Il est certain que la forme laponne *lasta* offre une apparence plus archaïque, plus primitive que ses correspondants dans les autres dialectes ougro-finnois ou letto-slaves. Ajoutons par parenthèse que le zyriène *lis* pourrait bien, lui spécialement, avoir été pris au slavon. En effet, il possède, comme l'indique M. Wiedemann, à côté de la forme *lis,* un synonyme qui est *kœr* dans le dialecte permien et *kor* pour les autres.

H. DE CHARENCEY.

NÉCROLOGIE

JAMES DARMESTETER.

L'œuvre de James Darmesteter est si étendue, si variée, qu'une étude complète prendrait trop de place. Je laisserai donc de côté ou je mentionnerai seulement en passant ses productions purement littéraires. Je m'abstiendrai également de répéter des détails biographiques qui sont déjà connus. Ce que je me suis spécialement proposé ici, c'est de retracer sa carrière de savant.

Bergaigne, déjà professeur à la Sorbonne et membre de l'Institut, disait qu'il considérait l'École des hautes études comme sa vraie patrie scientifique, et que là seulement il se sentait complètement chez lui. Je ne saurais dire si c'était tout à fait le sentiment de James Darmesteter, quoiqu'il fût ancien élève de l'École et quoiqu'il y ait enseigné pendant dix-sept ans. Un instinct secret, une sorte de force ascensionnelle, qui le poussait toujours plus loin et plus haut, l'empêchait peut-être de fixer de cette façon ses goûts et ses prédilections. Quoi qu'il en soit, celle-ci peut le revendiquer à bon droit comme un de ses enfants et comme une de ses gloires[1].

Agé de vingt-trois ans, il se demandait encore à quoi il emploierait ses aptitudes et son talent d'écrire, quand il fut con-

1. Inscrit à l'Ecole, le 18 novembre 1872. — Élève titulaire, le 26 juin 1873. — Répétiteur de zend, le 21 octobre 1877. — Directeur adjoint, le 26 août 1880. — Directeur d'études, le 26 octobre 1893.

duit par le hasard ou amené par son frère à l'École des hautes études ; il était déjà licencié ès lettres et en droit, bachelier ès sciences. Il avait déjà esquissé des systèmes de philosophie et s'était essayé à la poésie. On pouvait craindre que tous ces dons ne fussent dispersés et gaspillés ; l'enseignement de l'École lui fit découvrir sa vraie voie.

Le sanscrit fut, avec la grammaire comparée, sa première étude. Réservé, presque renfermé en lui-même, il ne prenait la parole que rarement. Il fallait qu'il fût directement interpellé pour qu'il intervînt dans une discussion ; c'était alors ordinairement pour produire quelque rapprochement inattendu, ou pour formuler à demi-voix, mais en termes courts et précis, quelque solide objection. On sentait que l'acquisition des méthodes philologiques n'était pour lui qu'un jeu.

A la conférence de grammaire comparée on était alors occupé à l'élaboration d'un grand dictionnaire étymologique latin qui n'a jamais été terminé, mais dont divers articles, signés de noms d'élèves, les uns aujourd'hui très connus, les autres disparus, hélas ! existent dans les archives de la conférence[1]. Il fut chargé, entre autres articles, du verbe *dare*, lequel, dans toutes les langues, mais surtout en latin, a une importance considérable.

Cet article du dictionnaire est ensuite devenu sa thèse latine de doctorat[2]. La netteté de l'exposition, la clarté des divisions, la solidité des preuves frappèrent les juges de la Sorbonne, non moins que la qualité du latin, qui était bien telle qu'on pouvait l'attendre d'un ancien prix d'honneur du Concours général. Cette thèse latine n'a pas plus de trente-trois pages. Le même sujet a été repris plus tard avec plus de développement en Allemagne, sans qu'à l'augmentation du volume correspondît une augmentation proportionnelle des résultats.

Au verbe *dare* se rattache une étymologie publiée un peu plus tard, mais qui montre trop bien l'élégance que Darmes-

1. Je nommerai seulement ici Bard, Bergaigne, Dosson, l'abbé Gonnet, Charles Graux, Louis Havet, Melon, Nigoles, Paul Oltramare, Léonce Person, Regnaud.

2. *De conjugatione latini verbi « dare »*. Paris, Franck, 1877.

teter savait donner aux choses les plus arides pour que nous ne la rapportions pas ici[1]. Il s'agit du verbe *crē-dere*. Fr. Schlegel avait déjà rapproché le sanscrit *çrad-dadhāmi* « croire ». Mais qu'est-ce que *crē?* qu'est-ce que *çrad?* Benfey supposait que c'était un participe présent du verbe *çru* « entendre », grec κλύω, de manière que *credere* aurait signifié « prêter audience ». Une autre explication proposée par Bopp aurait identifié *çrad* avec la racine *çrath* « lier », la confiance étant ce qui lie. Mais le sens prêté à la racine *çrath* semble peu justifié; les textes donnent le sens tout contraire de « délier ». Darmesteter apporte une interprétation nouvelle qui lui est fournie par le zend. Dans les textes zends, la foi est appelée « l'action de donner son cœur ». Croire à quelqu'un, c'est donner son cœur ou livrer son âme à quelqu'un. Cette nuance de sentiment survit dans la locution sanscrite *çraddhajā* qui signifié « volontiers », comme elle survit dans certains emplois du latin *credere*. Tite-Live, par exemple, pour marquer que les chefs de l'armée romaine doutent des sentiments de leur armée plutôt que de son courage, dit : *consules magis confidere quam credere suis militibus*. Dans le sanscrit *çrad* nous avons une forme sœur du latin *cord-*, du grec κκρδ-ία. Cette étymologie, en même temps qu'elle éclaircit le véritable sens du mot, restituait à la langue mère une de ses métaphores.

Nous avons un peu anticipé sur l'ordre chronologique. Au Collège de France, Darmesteter suivait alors les cours où j'expliquais les Tables Eugubines. Je lui dois plus d'une observation utile. Il en a consigné la plupart dans les *Mémoires de la Société de linguistique*. L'une des plus fines, et que je prends plaisir à citer, parce qu'elle n'a pas jusqu'à présent rencontré l'attention qu'elle mérite, est celle qui concerne la conjonction latine *an*. Le latin *an* n'a rien de commun avec le grec ἄν. Il signifie littéralement « ou bien est-ce que ». Darmesteter montre qu'il correspond en sa première partie à la conjonction grec ἤ « ou ». L'*n* est le reste de l'enclitique interrogative *ne*, comme dans *quîn* qui

1. *Mémoires de la Société de linguistique*, III, p. 52. Le germe s'en trouve déjà dans son devoir d'École.

est pour *quĭ*+*nĕ*, comme dans *sĭn* qui est pour *sĭ*+*nĕ*. Le sens disjonctif apparaît encore clairement dans cette phrase : *Utrum superbiam prius memorem an crudelitatem*, ou dans ce vers d'Horace :

Num furis, an prudens ludisne obscura canendo ?

Au latin, comme on vient de le dire, Darmesteter n'avait pas tardé à associer le sanscrit, qu'il apprenait aux leçons d'Hauvette-Besnault et de Bergaigne. Il étonnait ses maîtres par l'acuité de son intelligence et par la rapidité de ses progrès. Le moment vint bientôt de choisir une spécialité. Quand, ayant énuméré avec lui les différentes langues indo-européennes, avec les chances d'avenir qu'elles pouvaient lui présenter, je lui désignai la Perse comme un champ qui était tout spécialement fait pour lui, puisqu'il y pouvait utiliser sa connaissance de l'hébreu, et y trouver l'emploi d'autres facultés que je voyais en lui, quand j'ajoutai qu'après avoir fait mes premiers pas dans cette voie, j'avais été interrompu par les circonstances, mais que j'aurais plaisir à avoir un continuateur tel que lui, je vis subitement une flamme traverser ses yeux. Il avait entrevu quelle mine s'ouvrait à lui pour l'histoire des religions, pour la philosophie de l'histoire. A partir de ce moment, le centre de ses travaux fut la Perse ancienne. Pour le persan moderne et l'arabe, il trouva un guide dans un maître de conférences dont la science eut de trop bonne heure à déplorer la perte, le jeune Stanislas Guyard.

Sa première production fut sa thèse pour l'École des hautes études : *Haurvatât et Ameretât*[1]. Elle contient l'explication d'une énigme à côté de laquelle avaient passé, sans la résoudre, tous les savants s'étant occupés avant lui de la mythologie perse. Je vais la rappeler avec quelque détail, pour donner une idée de sa manière de travailler.

Au-dessous d'Ormazd, le dieu suprême, se trouvent six génies appelés les *Ameshas-Çpentas* ou Saints Immortels (en persan moderne, *Amschaspands*), qui l'aident dans le gou-

1. *Bibliothèque de l'École des hautes études*, 23e fascicule, 1875.

vernement du monde et lui portent secours dans sa lutte contre les démons. A chacun de ces six génies est spécialement consacrée une partie de la création. A chacun est opposé un démon spécial, créature d'Ahrîman. Ces génies portent des noms abstraits, désignant des qualités divinisées, savoir :

Vohu Manô.	« Le bon esprit ».
Asha Vahista.	« La pureté parfaite ».
Khshathra Vairja.	« Le bon gouvernement ».
Spenta Armaiti.	« La sainte piété ».
Haurvatât.	« L'intégrité ».
Ameretât.	« L'immortalité ».

Selon les Perses, *Haurvatât* (en langue moderne, *Khordât*) est le maître des eaux; *Ameretât* (en langue moderne, *Amardât*) est le maître des plantes. Haurvatât et Ameretât sont deux divinités qui marchent de compagnie, et qui sont ordinairement invoquées ensemble. Les péchés contre Haurvatât sont les péchés envers l'eau; les péchés contre Ameretât sont les péchés envers les plantes. Quelquefois Haurvatât signifie tout uniment l'eau, et Ameretât le bois, à peu près comme en latin Bacchus et Cérès servent en poésie à désigner le vin et le pain. Plutarque qui, dans son traité d'Osis et d'Osiris, énumère les Amschaspands de la Perse, donne des deux derniers une définition un peu différente. Il appelle le premier θεὸν πλούτου; il dit que le second est l'auteur τῶν ἐπὶ τοῖς καλοῖς ἡδέων. Dans cet ensemble de données, il y a évidemment du désordre et de l'incohérence. Quel rapport y a-t-il entre ces noms abstraits et les objets matériels qui leur sont associés? Quel est le sens exact de ces abstractions? Comment accorder les interprétations données par Plutarque avec l'interprétation perse? Autant de questions à éclaircir.

C'est plaisir de voir Darmesteter débrouiller cet écheveau. Il s'avance pas à pas, s'appuyant constamment sur les textes et s'autorisant toujours de la tradition. Nous ne pouvons donner ici qu'un sec résumé de cette démonstration qu'il faut lire tout au long en son livre. Il commence par montrer que Haurvatât désigne, non l'intégrité en général, mais l'intégrité du corps, c'est-à-dire la santé; que Ameretât ne désigne pas l'immortalité au sens où nous l'entendons, mais

la préservation de la mort, le non-mourir. Or, d'après une croyance dont on trouve l'expression à toutes les pages de l'Avesta et des Védas, l'eau et les plantes sont le meilleur préservatif contre la mort, le meilleur auxiliaire de la santé : on comprend dès lors pourquoi on a attribué, comme domaine spécial, les plantes et les eaux à *Amardâd* et à *Khordâd*, pourquoi aussi ces deux génies sont particulièrement associés ensemble ; ils sont entre eux dans le ciel comme la longue vie et la santé sont sur la terre, comme les plantes et les eaux le sont dans la nature. L'interprétation de Plutarque, un peu obscure, repose sur une explication inexacte, mais déjà donnée par les livres parses, *Haurvatât* ayant été quelquefois pris dans le sens d'abondance, et *Ameretât* ayant désigné le dieu qui récompense les justes. Quant aux deux démons qui leur sont opposés, *Zairica* et *Tauru*, l'un signifie la consomption, et l'autre la maladie, et non pas la faim et la soif, comme traduisent les Parses.

Ainsi, ajoute avec une pointe de mélancolie le jeune auteur, nous retrouvons ici le même vœu que l'humanité n'a cessé d'adresser au ciel depuis qu'elle existe : *longue vie et santé*. L'analyse savante, arrivée à son terme, ne trouve pas autre chose que ce souhait, si souvent répété par les poètes, en toutes les langues, dans toutes les religions, et qui est au fond de tant de vœux et de prières.

Une seconde publication, qui lui valut le titre de docteur ès lettres, a pour titre : *Ormazd et Ahriman, leurs origines et leur histoire* [1]. Je ne saurais entrer dans l'analyse détaillée de ce livre, qui est une exposition complète du système mazdéen. Je veux seulement en extraire les lignes suivantes, qui donneront un échantillon de sa façon de présenter et de résumer les choses : il veut montrer en quoi le monothéisme zoroastrien diffère du monothéisme sémitique :

« Le mazdéisme marche vers un ordre hiérarchique régulier. Les dieux perdent leur indépendance, leurs mouvements entrecroisés se subordonnent. L'idée enfermée dans le nom de *dâtar* « créateur » fait lentement son chemin et tend à niveler sous une autorité unique les vieilles indépendances

1. *Bibliothèque de l'École des hautes études*, 29e fascicule, 1877.

divines, à ramener à une source unique de vie ces grandes existences distinctes et autochthones. Les dieux ne naissent plus selon la loi de leur nature ; ils deviennent fils d'Ahura-Mazda. C'est là la tendance du mazdéisme, mais une tendance qui n'a point donné tout ce qu'elle contenait en germe, et maintes fois, au moment même où Ahura se déclare maître et créateur souverain des dieux, à côté de la formule nouvelle et officielle par laquelle il met sur ses subordonnés l'empreinte de son autorité, les formules antiques protestent et maintiennent la vieille autonomie... »

Examinant ensuite l'idée, alors généralement admise en Allemagne, d'une séparation violente entre Indous et Iraniens, d'une révolution religieuse qui aurait produit une sorte de schisme, dont l'Avesta serait le *Credo,* il réfute un à un tous les arguments sur lesquels repose cette hypothèse. Je me fais un plaisir de transcrire le passage qui résume cette argumentation :

« L'opposition des deux branches n'est qu'un fait de grammaire, et c'est sur des accidents de langage que se trouve fondée toute la théorie du schisme religieux. En réalité, rien dans les conceptions mazdéennes qui ne se rattache directement et par un lien continu aux conceptions indo-iraniennes ; partout l'évolution, nulle part la secousse violente, rien d'une révolution brûlant ce qu'elle avait adoré. Sans doute, mazdéisme et védisme diffèrent ; le contraire serait merveilleux, puisque ces deux développements de la religion d'unité sont des développements séparés et indépendants ; c'est ainsi que le sanscrit et le zend diffèrent, et qu'ils doivent différer, parce que ce sont des développements séparés et indépendants de la langue d'unité. Bref, ces mots : « le mazdéisme est une réaction contre le védisme » ou « contre la religion indo-iranienne » offrent tout juste autant de sens qu'en offriraient ceux-ci : « le zend est une « réaction contre le sanscrit [1] ».

1. Il me sera sans doute permis d'ajouter que quinze ans plus tôt, j'avais, dans un mémoire couronné par l'Institut, présenté avec moins de développement les mêmes arguments. Après la publication de sa thèse, Darmesteter me demanda communication du manuscrit, et prit plaisir avec moi à constater la coïncidence de notre manière de voir.

Le livre sur *Ormazd et Ahriman* est l'exposé le plus clair et le plus saisissant du développement historique d'une religion qui, prenant naissance parmi les croyances mythiques des périodes primitives, est peu à peu arrivée, par un long effort d'abstraction et de réflexion, à une sorte de système philosophique où tout est expliqué et motivé. Ce n'est point au moyen d'une reconstruction *a priori* que l'auteur nous fait assister à ce spectacle, mais par l'enchaînement des textes, qu'il se contente de replacer en ordre et de remettre en pleine lumière. Rarement la philologie a si bien accompli sa tâche, s'il est vrai que, selon la définition de Böckh, son œuvre soit de faire comprendre et repenser à l'homme ce qu'il a autrefois conçu et pensé. Celui qui relit aujourd'hui cette thèse ne peut même s'empêcher de penser que le jeune docteur ès lettres de 1877 s'est montré, sur certains points historiques, plus prudent et plus sobre que ne devait l'être en 1893, dans la préface de son édition définitive du Zend-Avesta, le professeur au Collège de France. Mais ce n'est point ici le moment d'insister sur ces variations.

Ces deux essais avaient attiré sur James Darmesteter l'attention de M. Max Müller, qui préparait alors sa grande publication des *Sacred books of the East*. Il le chargea des livres sacrés de la Perse. Dès 1880, le premier volume d'une traduction (en anglais) de l'Avesta put paraître [1]. Quoiqu'il ait repris plus tard en français et sous une forme plus étendue la même œuvre, cette traduction anglaise garde toute sa valeur. Certaines recherches historiques qu'on lit dans cette édition n'ont pas été reproduites plus tard. Pour l'usage de ceux qui ne l'auraient pas entre les mains, je vais en dire ici quelques mots.

Il commence par donner l'histoire des études zendes, depuis Hyde jusqu'à notre temps, et ici nous le voyons exposer pour la première fois une controverse sur laquelle il aura souvent à revenir par la suite, savoir l'opposition entre la méthode comparative, représentée par Roth, Benfey,

1. Oxford. *At the Clarendon Press*. On en prépare en ce moment une seconde édition.

Haug, et la méthode traditionnelle, défendue par Spiegel et Justi.

Pour la première de ces deux écoles, les textes zends remontent à un âge fabuleux, dont le commentaire pehlvi, appartenant à une époque de beaucoup postérieure, a complètement perdu le sens et l'intelligence : heureusement il y a un moyen de pénétrer dans ces monuments, ce sont les Védas, car l'Avesta et les Védas sont les échos d'une seule et même voix, les reflets d'une seule et même pensée. Pour bien entendre les livres mazdéens, il faut donc, avant tout, les rapprocher de la langue et des croyances védiques.

A ceci, l'école traditionnelle répond que parenté n'est pas identité, qu'en expliquant le zend par le sanscrit, on s'expose à de continuelles erreurs [1], et qu'en outre on affaiblit volontairement l'originalité de cette étude, puisque le point intéressant dans les livres zoroastriens, ce n'est pas de savoir en quoi ils rappellent les Védas, mais c'est de savoir en quoi ils diffèrent des Védas. D'ailleurs, pour affirmer que les deux religions représentent un même ensemble de croyances, il faudrait être sûr qu'elles sont l'une et l'autre du même temps et que, des deux parts, la rédaction s'en est faite en des conditions pareilles : toutes choses à démontrer.

Entre ces deux écoles, Darmesteter essaye une conciliation : si la méthode comparative montre d'où l'on est parti, la tradition est là pour faire voir où l'on est arrivé. L'une et l'autre sont donc également utiles. Mais il faut commencer par consulter la tradition, car on a besoin de bien connaître la religion dont on parle avant de chercher à en comprendre la formation. Sur ce point fondamental, Darmesteter n'a jamais varié, et à mesure qu'il avancera en âge et en connaissance de son sujet, il deviendra partisan plus décidé de la tradition. Il a même fini par déclarer qu'il l'avait trouvée juste en son ensemble et ayant gardé la vraie intelligence des textes. Le seul commentaire sûr et authentique de

1. Les exemples qu'il cite sont topiques : *mṛga* signifie « chevreuil » en sanscrit, mais *meregha* signifie « oiseau » en zend ; *manju* est la colère en sanscrit, mais *mainju* désigne l'âme en zend, etc.

l'Avesta, a-t-il fini par dire, est dans le *Shâh Nâmeh*, le *Bundehesh* et le *Folk-lore* persan.

Aujourd'hui cette discussion entre les deux écoles paraît près de finir. La thèse du savant français, sans cesse confirmée par de nouveaux exemples, a été peu à peu, d'une façon plus ou moins explicite, reconnue par ses adversaires: il n'y aura bientôt plus qu'une seule école d'interprètes sur l'Avesta. On peut même supposer que l'effet de cette controverse se fera sentir au delà des limites de la philologie iranienne, et que la philologie sanscrite en ressentira le bienfaisant contre-coup. Déjà l'explication des Védas au moyen du seul secours de l'étymologie est abandonnée. Quoiqu'il faille se garder des conclusions par analogie, et que le bien-fondé de la tradition mazdéenne ne prouve rien pour la rectitude de la tradition indoue, cependant nous voyons, par des indices certains, que les ritualistes recrutent chaque jour de nouveaux adhérents. Il faut d'ailleurs faire ici la part des écrits de Bergaigne, qui avec moins d'élégance et de clarté, mais avec non moins de force et d'originalité, a ramené l'interprétation védique dans les voies d'où l'esprit de système l'avait fait sortir.

Un autre chapitre intéressant, c'est celui où il cherche à déterminer la vraie patrie primitive du culte mazdéen. Par une série d'observations et d'inductions, il vient à supposer que le berceau du mazdéisme a été, non la Perse comme on pourrait le croire, mais la Médie. Hérodote, énumérant les tribus (γένεα) de la Médie, nomme entre autre les *Mages* (Μάγοι). Mais il n'a pas l'air de supposer que ce soit le même nom que quand il nomme les sacrificateurs et les prêtres de la Perse, qui, comme on sait, s'appellent aussi les *Mages*. A l'instar d'Hérodote, tous les historiens grecs citent comme habitant la Médie τὸ τῶν Μάγων φῦλον « la race des Mages », sans y rattacher aucune conclusion historique. Darmesteter est le premier qui se soit avisé de faire cette observation très simple, que, comme chez les Hébreux, le sacerdoce dans l'empire perse était le privilège d'une tribu[1]. Les

1. C'est ce qui est vrai encore aujourd'hui chez les Parses de Bombay : les *mobeds* sont choisis dans une caste à part.

Perses acceptaient, tout en le haïssant, ce privilège d'une race qu'ils avaient combattue et soumise. On détestait ces étrangers : mais on les appelait au sacrifice, parce qu'eux seuls ils connaissaient les rites. L'histoire de Smerdis le Mage et la Magophonie s'expliquent par cette vieille opposition.

Darmesteter publia deux volumes de cette traduction anglaise[1] : quand il fut arrivé au tome III, qui devait contenir le Yaçna, un érudit américain, M. L.-H. Mills, lui fit savoir qu'il s'occupait lui-même depuis longtemps d'une traduction de ce texte. Avec cet oubli de soi qui caractérise le vrai mérite, convaincu d'ailleurs que toute traduction du Yaçna pour laquelle on n'aurait pas de secours nouveaux serait nécessairement défectueuse, il céda à M. Mills l'honneur d'achever la publication[2].

Tout en travaillant à ce grand ouvrage, il avait fait paraître dans plusieurs recueils ou présenté à divers corps savants des œuvres de moins longue haleine, qui furent bientôt en assez grand nombre pour former les deux volumes intitulés *Études iraniennes*[3].

Le premier volume est un essai de *Grammaire historique de la langue persane*, qui avait obtenu de l'Institut, en 1881, le prix Volney. Il ne faut pas y voir une grammaire persane au sens habituel du mot : l'auteur passe sous silence les faits qu'il juge suffisamment connus, ne s'arrêtant que sur ceux où il peut apporter quelque lumière nouvelle. Aussi l'attention du lecteur est-elle constamment tenue en éveil ; car il a le plaisir à tout moment de découvrir le lien entre deux phénomènes qui semblaient indépendants, la raison d'un fait jusque-là inexplicable, la rectification d'une erreur généralement accréditée. Tous les procédés les plus délicats de la grammaire historique sont employés avec une merveilleuse aisance : il semble qu'on assiste à une expérience de laboratoire, faite par un savant consommé, qui serait en même temps le plus habile praticien, sur quelque substance encore

1. Le tome I contient le Vendidad ; le tome II, les Yashts, les Sirôzahs et les Nyâyishs.
2. Cf. *Revue critique*, 1883, 26 nov., p. 438.
3. Vieweg, 1883.

imparfaitement analysée, dont il s'agit de dégager les éléments et de constater les propriétés. Phonétique, conjugaison, formation des mots, autant de chapitres touchés de main de maître. La syntaxe est constamment mise en rapport avec la morphologie, en quoi cette grammaire persane est en avance sur la plupart des ouvrages du même genre.

Le tome deuxième est une réunion d'articles critiques parus dans divers recueils, suivis de notes lexicographiques, et terminés par un certain nombre de textes orientaux inédits. Comme critique, Darmesteter se contente rarement d'apprécier un livre : il y ajoute, il le complète, quelquefois il en remanie le plan. De cette façon, ses articles sur Spiegel, Justi, Geldner, Haug, West, Geiger, Nöldeke méritent d'être consultés à côté des volumes eux-mêmes. Ses notes lexicographiques doivent compter parmi ce qu'il a écrit de meilleur : presque toujours il s'agit de mots importants, appartenant à la mythologie, ou faisant partie de la langue du droit ou du rituel.

Enfin, Darmesteter n'avait pas encore fait ses preuves comme publicateur de textes inédits : il donne, pour finir, un choix de textes sanscrits, pehlvis, persans, du fonds Burnouf et de l'*East-India Office Library*. Il n'est pas plus embarrassé par le sanscrit barbare de Nériosengh qu'il n'est arrêté par les incertitudes bien connues de l'écriture pehlvie, et il songe si peu à se prévaloir de tant de difficultés vaincues, qu'il a relégué ces textes à la fin de son recueil, comme on ferait de pièces justificatives.

La même année où paraissaient les deux volumes d'*Études iraniennes*, il publiait chez un autre éditeur un volume d'*Essais orientaux*[1]. Ce sont des morceaux s'adressant à un cercle de lecteurs plus étendu, et traitant en langage accessible pour tout esprit lettré quelques-unes des plus hautes questions de la philologie et de l'histoire.

Ernest Renan seul avait montré cet art de présenter sous une forme attrayante et en une langue irréprochable les graves et délicats problèmes de la philosophie religieuse. A

1. *Essais orientaux*, par James Darmesteter, 1883. A. Lévy, 13, rue Lafayette.

ceux qui croient que le soin minutieux du détail a pour effet d'abattre le vol de la pensée, on peut montrer, comme une preuve du contraire, chez Darmesteter, l'association de la généralisation la plus haute et de la précision la plus exacte. Si le grand public, distrait par la politique, ou déjà familiarisé avec ce genre de considérations, n'a pas fait à son livre tout l'accueil qu'il méritait, il a, du moins, obtenu l'admiration des vrais connaisseurs.

En 1884, Adolphe Regnier étant mort, Ernest Renan quitta le poste de secrétaire de la Société asiatique, qu'il avait occupé après Jules Mohl, pour monter au siège de président. James Darmesteter fut nommé à la place de Renan : honneur redoutable, puisqu'il lui imposait l'obligation de ces Rapports si difficiles à écrire, si difficiles à faire accepter, où, à l'exemple de ses prédécesseurs, il devait énumérer et juger toutes les nouvelles publications orientales. Quoiqu'on attendît beaucoup de lui, il trouva moyen de surprendre ceux qui le connaissaient le mieux, en se montrant toujours également informé sur tous les points de cette immense littérature. On le vit analyser des textes arabes, discuter des questions relatives à l'Assyrie, émettre en son propre nom des conjectures sur une parenté entre l'art persan et l'art chinois, se mouvant sans difficulté parmi cette foule de livres de toute provenance et de tout langage. Chemin faisant, il lui échappe des aperçus imprévus, des considérations historiques ou philosophiques, comme à un homme qui éprouve le besoin d'élever pour un instant sa pensée au-dessus de son labeur.

C'est ce même besoin de reposer ses yeux sur quelque chose de nouveau, non moins que le désir de compléter ses sources d'information, qui lui fit concevoir le désir d'aller visiter sur place les derniers et vénérables représentants de la religion mazdéenne. Il partit pour l'Inde en 1886. S'il ne fut pas admis, comme il l'espérait, à voir de ses yeux la célébration du sacrifice, pour l'accès duquel il faut être *behdîn,* c'est-à-dire sectateur de la bonne religion, il eut l'avantage d'en obtenir, par d'anciens manuscrits, des descriptions minutieuses et complètes, plus complètes même que ne l'aurait été le témoignage des yeux, car elles s'éten-

dent à un cérémonial en partie périmé. Reçu avec empressement par la colonie parsie, ainsi que par les hauts fonctionnaires du gouvernement anglais, il voulut que son passage parmi les Mazdéens profitât à la science. Comme il avait été invité à délivrer, selon le terme consacré, une conférence, il saisit l'occasion pour proposer la création d'un *Jubilee Pehlvi Fund,* destiné à la publication de textes inédits, et la formation d'une Société *ad hoc,* sur le modèle de notre *Société des anciens textes*[1].

Sur les onze mois qu'il resta dans l'Inde, il en passa près de trois à Bombay; il eut la satisfaction d'aller saluer de loin, à Surate, les vieux bâtiments de la Douane où avait vécu ignoré, où avait travaillé solitairement, cent vingt-cinq ans auparavant, un autre Français, son prédécesseur à Bombay et dans l'étude du zend, Anquetil-Duperron. Il y a peu de similitude entre les deux savants : ni par la portée de l'intelligence, ni par le caractère, ni par le point de départ, ils ne se ressemblent. Mais quoique inspirés de motifs bien différents, ils ont du moins une chose en commun, à savoir la grande curiosité; ils ont contribué également l'un et l'autre à l'honneur scientifique de la France. Par une touchante attention de ses hôtes parsis, Darmesteter put rapporter à Paris, et déposer à la Bibliothèque nationale, auprès des manuscrits d'Anquetil, le grand Vendidad-Sadé sur lequel celui-ci avait autrefois fait sa traduction.

Quand la saison chaude fut venue, Darmesteter alla chercher, sur les premières hauteurs de l'Himalaya, dans les districts de Péchawer et de Hazara, un de ces *sanatoria* où les familles anglaises passent les mois les plus lourds de l'année. Il y recueillit ces *Chants afghans,* qui, outre l'avantage de faire connaître une littérature populaire encore inexplorée, lui permirent d'établir, par des observations d'une extrême ténuité, l'exacte descendance de la langue afghane. De là aussi il envoya à un journal quotidien ses *Lettres sur l'Inde,* où l'on voit déjà poindre le désir d'une publicité plus étendue et plus mondaine. Quoique contenant

1. *Parsism, its place in history.* A lecture delivered at Bombay by professor James Darmesteter. Bombay, printed at the « Voice of India » Printing Press, 1887.

des faits curieux, la lecture de ces lettres a quelque chose de fatigant par leur style trop brillant, qui dénote une surexcitation intérieure.

Une fois revenu en France, il fut repris par le travail quotidien. Il s'en délassa par des études qui le reportaient de plus en plus vers les premières impressions de sa jeunesse. *Les Prophètes d'Israël* (1891), *De l'Authenticité des prophètes* (même année), sont des morceaux où l'émotion a presque autant de part que la critique scientifique. Je n'ai pas à m'en occuper ici. Je me contenterai, pour donner la note nouvelle qu'on entend résonner dans ces écrits, de transcrire les lignes suivantes : « Malheur au savant qui aborde les choses de Dieu sans avoir au fond de sa conscience, dans l'arrière-couche indestructible de son être, là où dort l'âme des ancêtres, un sanctuaire inconnu d'où s'élève par instants un parfum d'encens, une ligne de psaume, un cri douloureux ou triomphal qu'enfant il a jeté vers le ciel... »

Une influence bienfaisante, un cœur de femme, introduisit enfin le bonheur comme un hôte nouveau à son foyer et rendit la sérénité à son esprit. Nous lui devons le monument auquel le nom de Darmesteter restera chez nous attaché : la traduction française du Zend-Avesta, avec commentaire historique et philologique, et avec une préface qui forme à elle seule un ouvrage[1]. Tout ce grand travail fut achevé en moins de trois ans, tant la matière en était présente à son esprit, tant il avait tourné et retourné dans sa tête toutes les données du problème. A la première page est inscrit le nom de Mary Darmesteter, « sur la prière de laquelle cette traduction a été reprise et terminée ».

J'ai longuement apprécié ailleurs cette publication[2]. On

1. Trois volumes formant les tomes XXI, XXII et XXIV du *Musée Guimet*.

2. *Journal des Savants*, décembre 1893, janvier et mars 1894. Encore une fois, ce n'est pas ici le lieu de nous arrêter aux différences qu'on peut constater entre la traduction anglaise et la traduction française. Sur des points importants traités dans la Préface, par exemple sur l'âge probable de l'Avesta, sur la possibilité d'influences étrangères, l'opinion du traducteur a changé. Nous nous contentons de signaler aux éranistes ces divergences sans les discuter. Il se peut que les retouches aient été quelquefois moins heu-

me dispensera d'y revenir. En réalité, c'est l'œuvre d'une vie entière. L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, ayant à décerner en 1893 le prix décennal de 20,000 francs pour l'ouvrage qui honore le plus la science française, lui a attribué cette haute récompense.

Darmesteter pensa sans doute qu'il avait, pour un temps, payé sa dette à la philologie iranienne. Rien de nouveau, sur ce champ d'études, ne sollicitait son esprit. D'autre part, depuis quelque temps, il se sentait attiré vers la littérature, vers les hautes questions de politique intérieure et étrangère. Il était séduit par le souvenir d'Ernest Renan, dont il venait de donner un portrait fait de main de maître. On lui offrit la direction d'une grande Revue : il accepta. Tous ceux qui l'ont vu à l'œuvre sur ce terrain si différent retrouvèrent chez lui la même aisance, la même fécondité, la même éloquence un peu oratoire. Il allait enfin avoir le public de son choix : il allait exercer une action sur la marche des affaires humaines. Deux ou trois articles, d'une allure magistrale, montrèrent que cette ambition n'était pas trop haute. Mais il avait trop compté sur ses forces. Le temps lui a manqué pour conquérir dans la presse européenne la place à laquelle il aspirait et que sans doute il aurait obtenue. Il a succombé, le 19 octobre, presque subitement, à une maladie du cœur dont il souffrait depuis quelques mois.

Si multiple que soit son œuvre — car il a écrit sur Wordsworth, sur Browning, sur Shakespeare, il a composé des poèmes philosophiques — on peut y distinguer deux parts : d'un côté, les vues d'ensemble, les grandes généralisations, les perspectives lointaines ; de l'autre côté, les recherches de détail. S'il fallait choisir, nul doute que le plus grand nombre irait aussitôt à la première part. Mais à ceux qui ont lu tout ce qui est sorti de sa plume, il sera permis d'avouer qu'ils mettent autant de prix à la seconde. C'est, en tout cas, celle qui est le plus assurée de durer. Aux philosophies d'aujourd'hui succéderont, selon les événements

reuses que le dessin primitif. Il se peut que le goût croissant de Darmesteter pour les grandes synthèses historiques l'ait quelquefois entraîné trop loin.

du jour, d'autres philosophies qui les feront oublier, pour s'évanouir ensuite à leur tour. Mais le progrès qu'on doit à Darmesteter dans le domaine scientifique est acquis à jamais. Supérieur en ceci à Renan, il est sans rival dans les questions techniques.

Ce simple fait peut caractériser son œuvre : le zend, comme il l'avait reçu, était une province à peu près sans maître, livrée à toutes les incursions et compétitions des voisins : il la transmet disciplinée, pacifiée, débarrassée des contacts douteux, soumise comme les autres, mieux que plusieurs autres, à des méthodes certaines. C'est là un service qui restera dans les mémoires aussi longtemps que l'exégèse religieuse, que la critique de texte, que la science du langage compteront des adeptes.

En prenant congé de mon ancien élève, de mon ami James Darmesteter, je reporte les yeux en arrière, je revois l'espace parcouru, et il me revient à l'esprit une pensée qu'on trouve retournée en un grand nombre de façons sur les tombeaux romains, mais dont l'expression la plus simple se lit sur une épitaphe de la Gaule cisalpine : *Æquius fuerat te hoc mihi fecisse.*

Michel Bréal.

BIBLIOGRAPHIE

PAR E. BLOCHET.

1875.

Haurvatât et Ameretât. Essai sur la mythologie de l'Avesta. — Paris, Vieweg, 1875, in-8° [*Bibliothèque de l'Éc. des h. é.*, fasc. 23].

1876.

Revue critique. Compte rendu des ouvrages suivants :

Avesta, livre sacré des sectateurs de Zoroastre, trad. par C. de Harlez, t. I. Liège, 1875 [II, p. 193-196].

JULIEN (Fél.), *Voyage au pays de Babel*. Paris, 1876 [II, p. 225-227].

MÜLLER (Max), *Chips from a german workship, IV*. London, 1875 [II, p. 401-406].

1877.

Ormazd et Ahriman, leurs origines et leur histoire. — Paris, Vieweg, 1877, 360 p. in-8° [*Bibliothèque de l'Éc. des h. é.*, fasc. 29].

De conjugatione latini verbi « dare ». — Lutetiae Parisiorum, Vieweg, 1877, in-8°.

Revue critique. Comptes rendus de :

Die Pehleviversion des ersten Capitels des Vendidâd, her. v. W. GEIGER. Erlangen, 1877 [II, p. 81-91].

JAMASPJI, Dastur Minocheherji Jamasp Asana, *Pahlavi, Gujarâti and English dictionary*. I. Bombay, 1877 [II, p. 146-152]. — Cf. 1880 et 1883.

1878.

La légende d'Alexandre chez les Parses (dans *Mélanges publiés par la Section hist. et phil. de l'Éc. des h. é.*, pag. 83-99). Paris, 1878, in-8° [Fasc. 35 de la *Bibl.*].

Revue critique. Compte rendu de :

A. DE GRISY, *Histoire de la comédie anglaise au* XVIIe *siècle*. Paris, 1878 [II, p. 29-30].

1879.

Origine et développement de la religion étudiés à la lumière des religions de l'Inde. Leçons faites à Westminster-Abbey par F. Max Müller, trad. de l'anglais par J. Darmesteter. — Paris, C. Reinwald, 1879, XVI-347 p. in-8°.

La chute du Christ. Poème, traduit de l'anglais. — Paris, Charavay frères, 1879, in-18 [Anonyme].

Revue critique. Comptes rendus de :

WILHEM (Eugène), *De verbis denominativis linguae bactricae*. Eisenach, 1879, in-4° [I, p. 439-440].

HAUG (Martin), *Essays on the sacred language, writing and religion of the Parsis*, 2^d ed. by E. WEST. London, 1878 [II, p. 131-137].

Aogemadaêcâ, ein Pàrsentractat... ubers., erkl. und mit Glossar versehen v. W. GEIGER. Erlangen, 1878 [II, p. 161-166].

GELDNER (Karl), *Ueber die Metrik des Jüngeren Avesta*. Tübingen, 1877 [II, p. 361-369].

1880.

The Zend-Avesta. Part. 1. The Vendidad translated by James Darmesteter [Sacred Books of the East... édited by Max Müller, vol. IV]. — Oxford, Clar. pr. 1880, in-8°. — Cf. 1883.

Revue critique. Comptes rendus de:

Spiegel (Fr.), *Erânische Alterthumskunde*, III. Leipzig. 1878. — Justi (Ferd.), *Geschichte des alten Persiens*. Berlin, 1879 [I, p. 145-152].

Bibliotheca Rabbinina, eine Sammlung alter Midraschim, zum erstern Male ins Deutsche übertragen v. Aug. Wünsche. 1e Lief. Der Midrasch Kohelet. Leipzig, 1880 [I, p. 265-267].

Nöldeke (Th.), *Geschichte des Artachshir i Pâpakan*. Gottingen, 1879 [I. p. 305-310].

Jamaspji, *Pahlavi, Gujarâti and English Dictionary*. II. Bombay, 1879 [I, p. 431-432]. — Cf. 1877 et 1883.

Oppert (Jules), *Le peuple et la langue des Mèdes*. Paris, 1879 [I, p. 485-494].

Monier Williams, *Modern India and the Indians*. London, 1879 [II, p. 141-142].

Mohl (Jules), *Vingt-sept ans d'histoire des études orientales*. Paris, 1880 [II, p. 201-204].

1881.

Shakespeare, Macbeth. Édition classique. — Paris, Delagrave, 1881, in-12.

Coup d'œil sur l'histoire du peuple juif. — Paris, C. Lévy, 1881, in-8°.

Lectures patriotiques sur l'histoire de France, à l'usage des écoles primaires. — Paris, Delagrave, 1881, in-12 [sous le pseudonyme de J. D. Lefrançais].

Journal asiatique:

Observations sur le Vendîdâd [7e série, t. XVII, p. 435-514].

Indian Antiquary. Compte rendu de:

The Sacred Books of the East, vol. V. *Pahlavi Texts*, transl. by E. W. West. Part. 1. 1880 [X, p. 123-124].

Revue critique. Comptes rendus de:

Lévêque (Eugène), *Les Mythes et les Légendes de l'Inde et de la Perse*, etc. Paris, 1881 [I, p. 141-147].

Shakespeare's tragedy of Coriolanus, ed. by W. J. Rolfe. Cambridge, Mass. New-York, 1881 [II, p. 394-495].

A Hebrew grammar with exercises, selected from the Bible, by Ada S. Ballin and F. L. Ballin. London, 1881 [II, p. 409-410].

Revue critique. Compte rendu de:

Nœldeke (Th). *Geschichte der Perser und Araber...*, aus dem arab. Chronik des Tabari übersetz. Leyden, 1879 [XVI, p. 191-201].

Gener (Pompeyo), *La Mort et le Diable*. Paris, 1880 [XVII, p. 165-166].

1882.

Byron. Child Harold's Pilgrimage. Édition classique. — Paris, Delagrave, 1882, in-12.

Journal asiatique:

Communication sur la restitution de l'épithète qui, dans l'histoire des Sassanides de Tabari, accompagne le nom d'Arish (montrant que le Keresavazdem du Yasht XIX est le frère d'Afrasiab, dont le nom figure dans le Shâh Nâmah sous la forme Garsivaz). [XIX, p. 512].

Revue critique. Compte rendu de :

Vinning (Edw. P.). *The mystery of Hamlet*. Philadelphie, 1881 [I, p. 31-32].

Myers. *Wordsworth*. London, 1881 [I, p. 45-50].

Geiger (Wilh.). *Handbuch der Awestasprache*. Erlangen, 1879 [I, p. 61-64].

Shairp (J. Campbell), *Aspects of poetry*. Oxford, 1881 [I, p. 172-176].

Bartholomae (Chr.), *Die Gâthâ's und heiligen Gebete des Altiranischen Volkes*. Halle, 1879 [I, p. 181-182].

Elze (Karl), *Lord Biron*. 2 Ausg. Berlin, 1881 [I, p. 214].

Jaba (Aug.), *Dictionnaire kurde-français*, p. p. Ferd. Justi. Saint-Pétersbourg. — F. Justi, *Kurdische Grammatik*. Saint-Pétersbourg, 1880, in-4°. — F. Justi, *Ueber die Mundart von Yezd*. 1880 [I, p. 261-266].

Revue historique. Compte rendu de :

Friedlaender (M. H.), *Geschichtsbilder aus der nachtalmudischen Zeit*. Brünn, 1880 [XIX, p.187-188].

1883.

Essais orientaux. — Paris, A. Lévy, 1883, in-8°.

Études iraniennes. — Paris, Vieweg, 1883, 2 vol. in-8°.

Essais de littérature anglaise. — Paris, Delagrave, 1883, in-12.

The Zend-Avesta, Part II [Sacred Books... vol. XXIII]. — Oxford, Clar. pr. 1883, in-8°. — Cf. 1880.

Journal asiatique :

Fragment d'un Commentaire sur le Vendidâd (suite) [8e série, t. I, p. 101-122]. — Cf. 1880.

Communication sur l'origine de la légende mythique du Rig-Véda qui fait naître la Lune de la pensée de l'Être suprême et le Soleil de son regard [I, p. 265-267].

Rapport annuel [II, p. 19-122].

Revue critique. Comptes rendus de :

Jamaspji, *Pahlavi, Gujarâti and English Dictionary*. III. Bombay, 1882 [I, p. 81-83].

Malabari (Behramji M.), *In Memoriam*. Bombay, 1882, etc. [I, p. 101-104].

Pahlavi texts, translated by E. W. West. II. Oxford, 1882 [I, p. 301-307].

Phipson (Emma), *The Animal-lore of Shakespeare's time*. London. 1883 [II, p. 401-483].

Herbert, *The Temple; Sacred poems*, ed. by Shorthouse. London, 1883 [II, p. 446-448].

Zimmern (Elen), *The Epics of Kings*, stories retold from Firdusi. London, 1883. — *Gudrun, Beowulf and Roland*, by J. Gibb. London, 1883 [II, p. 470-473].

1884.

Journal asiatique :

Communication sur une nouvelle explication du passage de Moïse de Khorène où le nom d'Astyage est assimilé au persan Ajdahâk, dragon, sur les Zendiks [III, p. 562-565].

Rapport annuel [IV, p. 13-142].

Revue critique. Comptes rendus de :

A. Réville, *Les religions des peuples non civilisés*. Paris, 1883, 2 vol. [I, p. 41-47].

Goblet d'Alviella, *L'évolution religieuse contemporaine chez les Anglais, les Américains et les Hindous*. Paris, 1884 [I, p. 61-70].

The Table-talk of Doctor Martin Luther. London, 1883 [I, p. 51-52].

The book of the Mainyô i Khard, ed. F. C. Andreas. Kiel, 1882 [I, p. 97-98].

Beowulf and the Fight at Finnsburh, ed. by J.-A. Harrison and Rob. Sharp. Boston, 1883 [I, p. 151-153].

A. Delattre, *Le peuple et l'empire des Mèdes*. Bruxelles, 1883 [I, p. 281-284].

Dieulafoy (Marcel), *L'art antique de la Perse*. Paris, 1884. — Mme Jane Dieulafoy, *La Perse, la Chaldée et la Susiane*. 1881-1882, dans le *Tour du Monde* [I, p. 421-426].

Evers (E.), *Das Emporkommen der persischen Macht unter Cyrus*. Berlin, 1884, Progr. [I, p. 501-502].

1885.

Coup d'œil sur l'histoire de la Perse (leçon d'ouverture faite au Collège de France, le 16 avril). — Paris, Leroux, 1885, in-16.

Le Mahdi, depuis les origines de l'Islam jusqu'à nos jours. — Paris, Leroux, 1885, in-16.

Journal asiatique :

La flèche de Nemrod en Perse et en Chine [V, p. 220-228].

Rapport annuel [VI, p. 12-122].

Revue critique. Comptes rendus de :

Gonse (Louis), *L'art japonais*, 2 vol. in-4. Paris, 1883 (I, p. 6-16].

A. de Biberstein Kazimirski, *Dialogues français-persans*. Paris, 1883 [I, p. 261-264].

Dosabhai Framji Karaka, *History of the Parsis*. London, 1884, 2 vol. [I, p. 281-285].

Vendidad translated into Gujarati, by Kavasji Edalji Kanga. Bombay, 1884. — *Khordek Avesta*, transl. by Kavasji, etc. Bombay, 1880 [I. p. 301-302].

Dieulafoy (Marcel), *L'art antique de la Perse*, II et III. Paris, 1883-1885 [I, p. 481-488]. — Cf. 1884.

1886.

Journal asiatique :

Une page zende inédite [VIII, p. 182-186].
Jemrud et la légende de Djemschid [VIII, p. 187-189].

Revue critique. Compte rendu de :

Peshutan, *Ganjeshâyigân*, *Andarze Atrepât*, etc. (Textes pehlvis). Bombay, 1885 [I, p. 1-8].

1887.

Les origines de la poésie persane. — Paris, Leroux, 1887, in-18.

Parsism, its place in history. A lecture delivered at Bombay. — Bombay, 1887, in-8.

L'apocalypse persane de Daniel (dans *Mélanges Renier*, p. 405-420). — Paris, Vieweg, 1887, in-8 [*Bibl. de l'Éc. des h. é.*, fasc. 73].

Journal asiatique :

Points de contact entre le Mahâbhârata et le Shâh-Nâmah [X, p. 38-75].

Revue critique. Comptes rendus de :

Barthélemy (A.), *Gujastak Abalish*, texte pehlvi et trad. Paris, 1887 [I, p. 481-483].

Gardner (Percy), *Catalogue of Indian Coins in the British Museum*. London, 1886 [II, p. 305-310].

Nœldeke (Th.), *Aufsætze zur persischen Geschichte*. Leipzig, 1887 [II, p. 401. Anonyme].

Tahmuras, *A Compendium of the social code for the Parsis*. Bombay, 1887 [II, p. 425-427].

Anderson (William), *The pictorial arts of Japan*. London, 1886. — Descriptive catalogue of a collection of Japanese and Chinese paintings in the Brit. Mus. London, 1886 [II, p. 449-456].

Contemporary Review :

Afghan life in Afghan songs [octob. 1887].

1888.

Lettres sur l'Inde. A la frontière afghane. — Paris, Lemerre, 1888, in-12.

Poésies de Mary Robinson, traduites de l'anglais (en prose). — Paris, Lemerre, 1888, in-12.

Journal asiatique :

Inscriptions de Caboul. Épitaphes de l'empereur Bâber et d'autres princes mongols [XI, p. 491-503].
L'inscription araméenne de Limyra [XII, p. 508-510].
Rapport annuel (sur les années 1885-1888) [XII, p. 39-197].

Revue critique. Compte rendu de :

Lang (Andrew), *Myth, ritual and religion.* London, 1887 [I, p. 121-123].

Revue des études juives :

Textes pehlvis relatifs au Judaïsme. I [XVIII, p. 1 sq.].

1889.

Shakespeare. — Paris, Lecène et Oudin, 1889, br. in-8°.

Journal asiatique :

Les devoirs de l'écolier [XIII, p. 355-363].

Muséon :

Rapport sommaire à M. le ministre de l'Instruction publique sur une mission philologique dans l'Hindoustan [VIII, p. 626-631].

Revue des études juives :

Textes pehlvis relatifs au judaïsme. II. La reine Shasyân Dôkht [XIX, p. 41-56].

1890.

Chants populaires des Afghans. — Paris, Imp. nat. (Leroux), 1890, in-8° [publié aux frais de la Société asiatique].

La Légende divine. — Paris, Lemerre, 1890, in-12.

Reliques scientifiques d'Arsène Darmesteter, recueillies par son frère. — Paris, Cerf, 1890, 2 vol. in-8°.

Journal asiatique :

La grande inscription de Quandahâr [XV, p. 195-230].
Souvenir bouddhiste en Afghanistan et en Béloutchistan. De l'origine des Brahouis [XV, p. 105-109].
Rapport annuel (pour les années 1888-1890) [XVI, p. 19-180].

Revue critique. Comptes rendus de :

Poole (R. St.), *Catalogue of coins of the Shahs of Persia.* London, 1887 [I, p. 323-325].
Ethé, *Catalogue of the Persian mss. in the Bodleian.* Oxford, 1890 [II, p. 213-217].

Revue des études grecques :

Jacques d'Edesse et Claude Ptolémée [III, p. 180-188].

1891.

Revue de l'histoire des religions :

Le Hvaêtvadatha ou le mariage entre consanguins chez les Parsis [XXIV, p. 366-375].

Nouvelles archives des missions scientifiques et littéraires :

Rapport sommaire à M. le Ministre de l'instruction publique sur une mission philologique dans l'Hindoustan [I, p. 1-7].

1892.

Les prophètes d'Israël. — Paris, Calmann Lévy, 1892, in-8°.

Le Zend-Avesta. Traduction nouvelle avec commentaire historique et philologique. — Paris, Leroux, 1892-1893, 3 vol. in-4° [*Annales du musée Guimet*, t. XXI, XXII, XXIV].

Journal asiatique :

Rapport annuel (pour les années 1891 et 1892) [XX, p. 39-138].

Revue des études grecques :

Alexandre le Grand dans le Zend-Avesta [V, p. 189-196].

Babylionian and Oriental Record :

Epics legends of ancient Persia from the great Bundahish [VI, p. 90-95].

Congrès international des Orientalistes. VIIIe session.

La reine Shasyân Dôkht. [Section aryenne, p. 191-198]. — Cf. 1889.

1893.

Journal asiatique :

Rapport annuel [9e série, t. II, p. 37-151].

Revue critique. Compte rendu de :

Mills (L.-H.). *The ancient manuscript of the Yasna.* Oxford, 1893. — *The five Zoroastrian Gâthâs.* Leipzig, 1892. — *On the zend mss recently presented to the Bodleian library.* 1893 [II, p. 145-151].

Articles divers dans la *Nouvelle Revue* (Jeanne d'Arc en Angleterre, etc.), la *Revue Bleue*, la *Revue des Deux-Mondes* (1890), le *Parlement*, les *Débats*, la *Revue de Paris*.

Travaux de J. Darmesteter publiés dans les *Mémoires de la Société de linguistique.*

Notes sur quelques expressions zendes. . . . . II, 300-317
Nomen, nâman. . . . . II, 395-396
Notes sur l'Avesta. . . . . III, 52-74
Désinences verbales en *us*, et des désinences verbales qui ont un *v* en sanscrit. . . . . III, 95-103
ranica, une métaphore grammaticale de la langue indo-européenne. . . . . III, 302-321
Cabires, Benê Elohîm et Dioscures. . . . . IV, 89-95
Sranica, 2e série.. . . . . IV, 210-225
Recens. . . . . IV, 225
Sepelire. . . . . IV, 226
Iranica . . . . . V, 67-80
An. . . . . V, 292

TERRIEN DE LACOUPERIE.

M. Albert Terrien de Lacouperie est décédé à Fulham, Bishop's Road, 136, Londres, le 11 octobre dernier, à l'âge de 49 ans, à la suite d'un accès de fièvre typhoïde.

Il était né à Ingouville (le Havre) le 23 novembre 1845, d'une famille originaire de la Cornouailles, d'où ses ancêtres étaient venus pendant les guerres civiles du XVIIe siècle : son nom, d'ailleurs, semble révéler cette origine. Dès son enfance, son père, qui était un riche marchand de soie, l'emmena avec lui à Hong-Kong et c'est alors que le futur sinologue apprit à parler couramment le chinois, comme sa propre langue ; il s'initia en même temps à la langue et aux coutumes anglaises. Des revers de fortune l'obligèrent à retourner en Europe, mais il ne revint pas en France, quoiqu'il ait offert ses services à sa patrie lors de la guerre franco-allemande ; il préféra se fixer en Angleterre, pays qu'il appréciait beaucoup, et il finit même par se faire naturaliser Anglais. C'est en 1867 qu'il commença ses publications scientifiques. En 1874, il fut présenté au Docteur Birch, du British Museum, et il s'y lia avec les professeurs Poole et Douglas, qui furent toujours ses amis, ainsi qu'Henry Yule, du Ministère des Indes, Georges Birdwood, Cl. Colsborne Baber, du service consulaire chinois, et Horace Baynes. M. de Lacouperie devint et resta pendant quelque temps professeur de philologie indo-chinoise au Collège de l'Université et prononça à cette occasion un discours inaugural très remarqué. Il reçut des titres honorifiques de plusieurs Universités. Celle de Louvain le nomma docteur en littérature ; le Musée Guimet lui accorda une subvention et il fut, il y a quelques années, couronné en France par l'Académie

des inscriptions. Mais c'est en vain que ses amis sollicitèrent pour lui du gouvernement anglais une pension qui lui était nécessaire pour poursuivre ses recherches scientifiques. La lutte pour la vie fut et resta pour lui très dure, et cette circonstance, jointe à un travail scientifique opiniâtre, a sans doute contribué à abréger sa carrière.

Cette carrière, pour brève qu'elle ait été, fut très remplie. L'érudition de M. de Lacouperie était considérable; ses études ne se bornaient pas à la linguistique, il avait aussi entrepris l'étude de la mythologie et de l'histoire de la Chine, de son ethnologie et de son archéologie; il avait acquis aussi la connaissance des divers dialectes chinois. Ce fut lui qui composa le catalogue de la numismatique chinoise au British Museum; ce catalogue, qui n'exigea pas moins de dix années d'un travail opiniâtre, parut en 1892; il s'étend du VIIe siècle avant notre ère jusqu'à l'an 621 après J.-C.; c'est une histoire complète de la numismatique précédée d'une remarquable introduction. Pendant huit ans, il fut le directeur du *Babylonian and Oriental Record* qu'il fonda en 1886. Il a fréquemment aussi collaboré aux travaux de la Royal Asiatic Society et de la Philological Society, dont il était membre, à l'*Academy* et au *Museon*. Il a laissé en mourant de nombreux manuscrits, en particulier une histoire de la Chine antique.

Nous ne devons nous occuper ici que de ce qui concerne la philologie et la linguistique. Son œuvre ainsi restreinte est encore considérable. Nous avons sous les yeux une liste de ses ouvrages ou articles, qui ne s'élèvent pas à moins de cinquante. Les principaux sont : *Du langage, essai sur la nature et l'étude des mots et des langues,* Paris, 1867. — *Les noms propres,* Le Havre, 1868. — *Early history of the Chinese civilisation,* Londres, 1880. — *Orientalia antiqua,* Londres, 1882. — *On the history of the archaic Chinese country and texts,* Londres, 1882. — *The old numerals, the countings rods, and the Swan pan in China,* Londres, 1882. — *Traditions of Babylonia in early chinese documents,* Londres, 1883. — *Historical Sketch of chinese and japanese Coins,* Londres, 1885. — *The cradle of the Shan race,* Londres, 1885. — *Babylonia and China. Western origine*

of the early Chinese civilisation, Londres, 1887. — *Beginnings of writing,* Londres, 1887. — *The language of China before the Chinese,* Londres, 1887. — *Ideology of languages,* Londres, 1887. — *Western origine of early Chinese civilisation,* Londres, 1894.

Nous avons, dans une étude insérée dans les Mémoires de la Société (t. VII, 3e fascicule), fait connaître dans son ensemble l'œuvre remarquable de M. de Lacouperie et fait ressortir les idées nouvelles qui y sont contenues. Sans doute, toutes ne résisteront pas à la critique et à un jugement scientifique définitif; bien des points restent contestables, mais nous estimons que parmi les découvertes faites par ce linguiste dans le domaine spécial de la linguistique chinoise beaucoup sont vraies, et celles qui pourront être rectifiées n'en sont pas moins très suggestives. Nous voulons ici donner seulement une idée générale des différents buts qu'il a poursuivis. On pourra, du reste, les retrouver réunies dans ses deux principaux ouvrages : les *Langues de la Chine avant les Chinois* et l'*Origine orientale de la civilisation chinoise primitive.*

Les découvertes de M. de Lacouperie dans le domaine de la linguistique sont les suivantes : 1° non-monosyllabisme primitif du chinois ; 2° origine assyrienne de la civilisation chinoise et de son écriture ; 3° influence de l'hybridité sur la langue chinoise ; 4° universalité de la règle de position. Le principe qui les domine, c'est l'influence sur le chinois à la fois de la civilisation babylonienne, relativement occidentale, et des langues préchinoises.

La première proposition de M. de Lacouperie, à savoir que le monosyllabisme chinois n'est pas primitif, n'est pas une idée qui lui appartienne en propre, mais il a su la mettre en plein relief. Bien d'autres savants avant lui, en particulier Edkins, avaient remarqué, en étudiant les dialectes chinois, que ce monosyllabisme était hystérogène, et ils avaient souvent restitué le mot primitif disyllabique ou même trisyllabique. Depuis, un savant orientaliste, M. de Harlez, a soutenu la même thèse dans un remarquable écrit intitulé : *Existe-t-il des langues purement monosyllabiques ?* et dans lequel il passe en revue dans ce but le thibétain,

le chinois et le birman. Il est certain que les mots empruntés par le japonais au chinois plus ancien ne sont pas monosyllabiques, qu'il en est ainsi dans les dialectes de Hakka, de Ning-po et de Canton, que par exemple « le tigre », qui est *hu* en mandarin, est *lofu*, *lifu* en cantonnais ; il y avait donc disyllabisme; il y avait trisyllabisme pour le mot : *yh* « douter », lu encore *ngai* et *ngat* dans certains dialectes, et qui était en ancienne écriture ou *ku-wen*, un signe complexe qui devait se lire *togaté*, racine se retrouvant dans le japonais *otagai*. Il faut ajouter que ce n'était pas seulement l'étude du dialecte chinois, et des langues ayant fait au chinois ancien de nombreux emprunts, comme le japonais, mais aussi à celle de l'écriture chinoise antique, du *ku-wen*, que M. de Lacouperie avait eu recours pour prouver cette thèse. C'est peu à peu que la langue chinoise se serait réduite au monosyllabisme; de là ses nombreuses homophones, cause d'une grande confusion dans le langage.

C'est pour y remédier que se seraient peu à peu formés les tons. Il était déjà affirmé par le savant sinologue Edkins que ces tons n'avaient pas existé à l'origine. Suivant M. de Lacouperie, ils auraient pris naissance par un besoin diacritique; c'était leur cause finale. Quant à leur cause initiale et mécanique, elle était double, la première était l'application de la loi de compensation, en vertu de laquelle, lorsqu'un mot s'abrège, le vocalisme de la syllabe restante s'allonge et se renforce. La loi de compensation s'applique à toutes les langues ; elle se serait réalisée en chinois par les différents tons; chaque ton différent aurait peut-être même remplacé un phonème différent disparu. Cette assertion vraisemblable avait pourtant le tort d'être hypothétique. L'autre facteur aurait été l'hybridité.

L'hybridité est, en effet, un des phénomènes les plus importants, mais les plus mal connus du langage ; les langues hybrides sont des produits métis, profondément troublés dans leur composition ; elles ont été, en Allemagne, tout particulièrement étudiées par M. le docteur Schuchardt. Le plus souvent, dans ce mélange, les éléments se séparent; la grammaire appartient à une langue, le voca-

bulaire à l'autre. Il en serait différemment, suivant M. de Lacouperie; l'élément psychologique, la syntaxe, serait elle-même hybride, à plus forte raison la morphologie et la phonétique. A cet effet, il a classé avec soin les langues préchinoises et étudié leur caractère et leur influence sur le chinois. Les tons seraient, en particulier, un des résultats de l'hybridité.

A ce propos, M. de Lacouperie a observé attentivement la règle de position, en général, et il en a fait le point de départ de ce qu'il appelait l'idéologie. Il en a donné des formules très heureuses, classant par des chiffres arabes l'ordre entre deux mots, par des chiffres romains l'ordre entre trois. C'est ainsi que I signifierait, par un langage de convention : objet, sujet, verbe ; et 6, verbe, objet. Ces formules sont commodes et n'avaient pas été imaginées avant lui.

Un des principaux objectifs des recherches de M. de Lacouperie, peut-être le principal, a été de rattacher la civilisation chinoise antique à la babylonienne, et pour l'établir il a commencé par la comparaison des écritures. L'entreprise était difficile, car chacune de ces écritures s'est modifiée dans le cours du temps. Il a dû recourir aux formes archaïques de chacune d'elles, ce qui constitue un immense travail. Ce sont les tribus Bak, arrivées en Chine environ 2300 avant J.-C., qui auraient, selon lui, fait cet emprunt aux Chaldéens ; ces caractères étaient d'ailleurs peu nombreux, ils se seraient multipliés depuis. D'autre part, ils n'avaient pas toujours conservé la même position, tantôt verticaux, tantôt horizontaux, tantôt obliques. On voit combien cette investigation est délicate. Les conclusions de M. de Lacouperie sont-elles bien vérifiées? En tout cas, c'est un honneur d'avoir appelé l'attention des savants sur ce point et d'avoir poussé aussi avant les comparaisons.

Dans d'autres ouvrages, qui ne sont plus du domaine de la linguistique, notre regretté confrère a cherché, pour sa thèse, des preuves tirées de l'histoire, de la mythologie, de la sociologie même et de l'anthropologie, des connaissances astronomiques, etc. ; on lui doit une très curieuse étude sur les pygmées négritos, les hommes de pierre de la Corée, la machine à calculer, etc.

Telle est, dans ses lignes essentielles, l'œuvre de M. de Lacouperie, dont la science regrette aujourd'hui vivement la perte, d'autant plus que cette œuvre reste inachevée, et que sa vaste érudition, aussi bien que ses convictions scientifiques étaient nécessaires pour la terminer. Lorsque la mort est venue frapper M. Terrien de Lacouperie, il terminait son grand ouvrage : *Western origin of the early chinese civilisation,* que devait suivre un autre en plusieurs volumes : *Beginning of writing in central and eastern Asia, or notes on 450 embryo-writings and scripts,* et il préparait un manuel d'art chinois, commandé par le South Kensington Museum pour sa série de *Science and art handbooks.*

Elle a été appréciée récemment à sa valeur par un des orientalistes les plus compétents, M. Cordier. Il est triste d'être obligé de clore cet article nécrologique en ajoutant que depuis plus de dix ans, M. de Lacouperie vivait dans une extrême misère, qu'il laisse en mourant une veuve sans ressources et qu'il ne lui a jamais été accordé de pension ou de subvention par le gouvernement britannique ni par aucune société savante anglaise.

Raoul DE LA GRASSERIE.

Chartres. — Imprimerie DURAND, rue Fulbert.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

N° 40

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

DU 6 AVRIL AU 22 JUIN 1895

SÉANCE DU 6 AVRIL 1895.

Présidence de M. l'abbé ROUSSELOT.

Présents : MM. Bauer, Boutroue, Bréal, Cart, Chabot, de Charencey, Chilot, R. Duval, Duvau, Finot, Henry, Lejay, Lévi, Marissiaux, Meillet, Pernot, Psichari, Rousselot.

Mlle de Tchernitzky assiste à la séance.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Présentation. MM. S. Lévi et Meillet présentent, pour être membre de la Société, Mlle Antoinette de Tchernitzky, 9, rue Le Goff, à Paris.

Hommages. Voir page XCV.

Communications. M. R. Duval étudie un certain nombre de particularités de trois dialectes araméens modernes, le dialecte des Nestoriens d'Ourmia et les deux dialectes parlés à Salamas, l'un par les Chrétiens, l'autre par les Juifs.

Il montre comment se comportent ces différents dialectes :

1° au point de vue de la production d'une spirante palatale ou vélaire après *i* ou *u*; 2° au point de vue du traitement des consonnes hébraïques qui, en araméen, s'aspirent après voyelle.

M. Rousselot insiste sur le grand intérêt que présentent ces faits au point de vue de la phonétique générale.

M. Bréal donne lecture d'une lettre de M. d'Abbadie, l'un des fondateurs de la Société de Linguistique, au sujet d'une donation qu'il se propose de faire à l'Académie des sciences : une des clauses de cette donation étant relative à la préservation de la langue basque, M. d'Abbadie consulte la Société pour savoir s'il est, comme il le pense, utile de préserver les idiomes locaux. Après un échange d'observations, la Société charge à l'unanimité son secrétaire de répondre affirmativement à cette question.

M. Psichari, à propos d'une précédente communication de M. l'abbé Rousselot, signale dans un patois grec des exemples de modifications sporadiques d'un son, en particulier de *l*.

Des observations sont présentées par différents membres.

M. Bréal propose une étymologie du verbe δοκέω, qui, comme plusieurs autres verbes grecs en κ, serait formé sur un parfait. On trouve la même racine, sans κ, dans l'homérique δόατο ou δέατο, dans les formes dialectales δέατκι, δέαμην, qui toutes ont le même sens que δοκέω.

Des observations sont présentées par MM. Meillet, Psichari.

M. V. Henry entretient la Société d'un travail envoyé par notre confrère, M. Edwin Fay, sur le dieu védique de l'éclair.

Séance du 27 avril 1895.

Présidence de M. l'abbé Rousselot.

Présents : MM. Bauer, Boutroue, Bréal, Caloiano, Cart, Chabot, de Charencey, R. Duval, Duvau, Graffin, Halévy,

Henry, Finot, Lejay, Marissiaux, Meillet, Psichari, Rousselot.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Election. Mlle de Tchernitzky est élue membre de la Société.

Nouvelle. M. Bréal fait part à la Société de la nouvelle de l'organisation d'un congrès international des langues romanes, qui s'ouvrira à Bordeaux le 5 août prochain, et pour lequel des adhésions sont sollicitées.

Hommage. Voir page xcv.

A propos de l'ouvrage de M. Wimmer, M. Boutroue pose une question relative aux rapports des mythes scandinaves avec la mythologie indo-européenne.

Communications. M. Meillet montre que les langues indo-européennes n'ont en commun ni un mot indiquant un rite religieux (le skr. *yájati*, diffère du gr. ἄζεται à la fois par la forme et par le sens), ni un nom propre de dieu qui ne soit en même temps le nom d'un objet matériel: « ciel, soleil, etc. », ou d'un phénomène naturel: « aurore, etc. ». Mais la notion du dieu indo-européen ressort de l'étude de quelques mots connus: le dieu est « céleste » (ἐπουράνιος), l'homme « terrestre » (ἐπιχθόνιος), de là le nom de l'homme dans plusieurs dialectes contigns: lit. *žmogus*, goth. *guma*, lat. *homo*; le dieu est « *immortel* » (ἀθάνατος), l'homme mortel (θνητός), de là le nom de l'homme dans d'autres dialectes: skr. *mártas*, zd. *mašyo*, arm. *mard*, gr. βροτός (souvent accompagné de l'épithète θνητός); le dieu est assimilé au chef de la tribu ou de la maison et reçoit le titre de *potis* (πότνια épithète homérique de déesses) et le « père »: Δαμάτηρ (cf. thess. Δαμμάτρειος) est sans doute *Δασ-ματηρ « la maîtresse de la maison « (cf. lesb. Δὼμάτρειος, de *Δωμάτηρ, ancien *Δωμα-μάτηρ). Enfin le dieu est « riche »: v. perse *baga*, v. sl. *bogŭ* (cf. *u-bogŭ* « pauvre »); l'accentuation du skr. *bhágas*, russe génit. *bóga* s'oppose à la traduction «celui qui partage ».

Des observations sont présentées par MM. Bréal et Duvau.

M. Halévy signale la ressemblance des idées indo-européennes sur la nature des dieux et des hommes avec les idées sémitiques.

M. Halévy fait ensuite deux communications. L'une porte sur un terme de parenté lycien jusqu'ici inexpliqué, *zzimazi*, qui signifierait « sœur » : on doit noter à ce propos certains rapports du vocabulaire lycien avec le vocabulaire géorgien.

En second lieu, M. Halévy traite de l'origine étrangère de certains mots sanscrits relatifs à l'écriture : le mot même qui désigne l'écriture : *lipi, dipi,* est l'assyrien *dipu, dipi* « tablette » ; *phalaka,* « tablette », est le grec πλάξ, *piṭaka* est πιττάκιον. M. Halévy montre toute l'importance de ces étymologies pour la thèse qu'il soutient relativement à la date récente de l'introduction de l'écriture dans l'Inde.

Des observations sont présentées par différents membres, en particulier par MM. Psichari, Bréal.

Séance du 11 Mai 1895.

Présidence de M. l'abbé Rousselot.

Présents : MM. Bauer, Bréal, Caloiano, Cart, de Charencey, R. Duval, Duvau, Finot, Halévy, Henry, Lejay, Marissiaux, Meillet, Pernot, Psichari, Rousselot, Mlle de Tchernitzky.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Hommages. Voir p. xcv.

Correspondance. Il est donné lecture d'une lettre de M. de Harlez, exprimant ses regrets de ne pouvoir jamais, à cause du mauvais état de sa santé, assister aux séances de la Société.

Communications. M. Henry étudie un certain nombre de passages du *Rig-Veda :* il recherche en particulier l'origine de l'épithète *nāsatyā* appliquée aux Açvins, et du nom de divinité *puraṃdhis*. Il montre l'influence que l'emploi comme vocatif a dû nécessairement avoir sur la forme des noms propres : des remarques sont présentées à ce sujet par MM. Bréal, Rousselot, Psichari.

M. Psichari signale dans le dialogue de Naxos l'emploi du verbe φοβερίζω au sens de « flamber, réchauffer », où l'on pourrait songer à voir le verbe latin *fouere*. Mais il faut tenir compte des mots φουγόλι « cendre brûlante » (du vénitien *fogalo*, se rattachant à l'it. *fuoco*), et φογοῦ, φοβοῦ « poêle ».

M. Finot, à propos d'une précédente communication de M. Halévy, observe que les mots sanscrits *phalaka, piṭaka* peuvent s'expliquer par des racines indiennes, sans qu'il soit besoin de recourir à une étymologie grecque ; de plus, le seul sens de *piṭaka* est « corbeille » et non « tablette ». M. Halévy répond que le mot πλάξ se retrouvant dans toutes les langues de l'Asie antérieure, il est tout naturel d'admettre le même emprunt en sanscrit. Il maintient de même ses conclusions pour *piṭaka*.

Des observations sont faites par plusieurs des membres présents.

M. V. Henry consulte la Société sur l'étymologie de *conor*, proposée par notre confrère, M. Wharton : *co-anor* « je rassemble mon haleine ».

M. Pernot étudie la prononciation de l'υ comme *u* en tsaconien : cet *u* qui d'ailleurs n'existe pas dans tous les mots qui présentaient υ en grec, est dû, en tout cas, à une modification postérieure de *ü*, les consonnes voisines présentant des altérations qui n'ont pu se produire qu'en présence d'un son palatal.

Une question accessoire relative à la prononciation de la diphtongue αι en grec amène un échange d'observations entre différents membres.

Séance du 25 Mai 1895.

Présidence de M. l'abbé Rousselot.

Présents ; MM. Bauer, Boutroue, de Charencey, Duvau, Finot, Halévy, Henry, Lejay, Lévi, Meillet, Psichari, Rousselot, Mlle de Tchernitzky.

Assistant étranger, M. l'abbé J. Beaurredon.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Présentations. Sont présentés pour être membres de la Société, par MM. P. Verrier et L. Havet, M. Hermann Osthoff, professeur à l'Université de Heidelberg; par MM. L. Havet et Duvau, M. W.-M. Lindsay, fellow of Jesus College, Oxford.

Communications. — M. Halévy propose une hypothèse sur le nom *dujaka, dojaka* qui se trouve sur des monnaies provenant certainement de Taxila. *Dujaka* pourrait être le nom propre de Taxila, ou tout au moins d'une ville de cette province.

M. Lévi signale les difficultés de cette identification.

Dans une seconde communication, M. Halévy signale comme d'origine sémitique (assyrienne) deux mots sanscrits *karuṃkara* « grue » et *bali* « tribut ».

Des observations sont présentées par MM. S. Lévi, Henry.

A propos d'une précédente communication de M. Halévy, M. Pschari revient sur le mot πιττάκιον qui n'est pas ancien en grec même. M. Halévy objecte que Πίτταχος est déjà employé comme nom propre chez Hérodote.

M. Meillet étudie la place de l'arménien parmi les dialectes indo-européens. Au point de vue phonétique, l'arménien est souvent intermédiaire entre l'indo-iranien, le slave et le grec. Ainsi, dans le traitement des gutturales, les voyelles *-o-* et *-ə-*, du groupe *-wy-*: (*-owyo-* donne arm. *-ogi-*; le *w* y est consonne comme en sanscrit et en grec, tandis qu'il est second élément d'une diphtongue *-ou-* dans le groupe correspondant *-ouyo-* de l'iranien, du letto-slave et du germanique); enfin, de *-s-* qui devient *h* au commencement des syllabes, comme en iranien et en grec, et passe à *š* après *r* comme en indo-iranien et en slave, mais subsiste (ou devient *h*) après *i* et *u* comme en grec et à la différence du slave et de l'iranien.

Des observations sont présentées par M. Henry. A une question de M. de Charencey, M. Meillet répond qu'il ne connaît pas d'innovation commune aux langues d'Europe qui permettrait d'en constituer une catégorie par opposition à l'indo-iranien.

Séance du 8 Juin 1895.

Présidence de M. l'abbé Rousselot.

Présents : MM. Bauer, Bréal, Cart, Chabot, R. Duval, Duvau, Graffin, Henry, Lejay, Meillet, Mélèse, Pernot, Psichari, Rousselot, Mlle de Tchernitzky.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Elections. Sont élus membres de la Société MM. H. Osthoff et W.-M. Lindsay.

Communications. M. R. Duval étudie les formes du pronom personnel et de l'adjectif possessif dans le dialecte d'Ourmia, et en particulier l'origine de l'*f* ou *v* adventice qui s'ajoute à l'*ê* du masculin ou à l'*â* du féminin dans le dialecte juif. Ensuite, il traite de la prononciation très gutturale du *qof* dans ce dialecte, et du changement du *b* en *p* dans certaines combinaisons de sons.

Des observations sont présentées par M. Rousselot.

M. Bréal propose une interprétation nouvelle de la dernière partie d'une inscription italique (Zvetaieff, *Inscr. Italiae mediae dialect.* n° 41), *ded* | *ca. cumnios. cetur*, qu'il faut traduire : *dedicat Cumniorum centuria. Cumnios* est l'abréviation d'un génitif en *-osom*.

Des observations sont présentées par MM. Psichari, Duvau.

M. Lejay examine ceux des témoignages anciens relatifs à l'accent latin, qui peuvent être considérés comme indépendants des sources grecques, et conclut qu'ils sont suffisants pour confirmer l'idée, généralement admise en France, mais contestée à l'étranger, que l'accent latin était encore, durant la période classique, de nature mélodique.

Séance du 22 Juin 1895.

Présidence de M. l'abbé Rousselot.

Présents : MM. Barbier de Meynard, Bauer, Beljame, Bréal, Cart, Chabot, R. Duval, Duvau, Finot, Le Foyer, Graffin, Lejay, Lévi, Mélèse, Meillet, Mowat, Pernot, Psichari, Reinach, Rosapelly, Rousselot.

Absent et excusé : M. le comte de Charencey.

Assistants étrangers : MM. L. de la Vallée Poussin, Foucher, Karsten, Nystrom.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Hommages. Voir page xcv.

Election. MM. Benlœw et Bréal présentent, pour être membre de la Société, M. Raillard, professeur au lycée Janson de Sailly, 37, rue de la Tour, à Paris.

La séance étant la dernière avant les vacances, l'admission de M. Raillard est immédiatement mise aux voix. M. Raillard est élu membre de la Société.

Communication. Un certain nombre de membres de la Société ayant pensé qu'il y aurait avantage à remplacer, pour cette séance, la dernière de l'année académique, les communications habituelles dont chacune ne s'adresse qu'à un petit nombre de spécialistes, par une conférence d'un caractère plus général, M. l'abbé Rousselot expose l'histoire de la phonétique expérimentale, qui a pris naissance dans notre Société il y a vingt ans. Il démontre l'emploi des appareils et répète les principales expériences.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ

---

6 avril 1895.

Suprimarea articolului ca parte de cuvînt si a lui u mut de capitanul A.-G. Orleanu. Craiova, 1895. — Offert par l'auteur.

Zivaia starina. Tomes 1 à 3, t. 4, fasc. 1-2. — Offert par les éditeurs.

27 avril 1895.

L.-F.-A. Wimmer. *Om undersøgelsen og tolkningen of vore runemindesmærker.* Copenhague, 1895, in-8. — Offert par l'auteur.

11 mai 1895.

Louis de Backer. *La langue flamande en France depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours.* Gand, 1893, in-8. — Offert par l'auteur.

Colonel Chaillé-Long-Bey. *La Corée* (*Annales du Musée Guimet, t. XXVI, 1re partie*). — Offert par M. Em. Guimet.

Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung, vol. XXXIII, 4e fasc. Gütersloh, 1894, in-8. — De la part de M. E. Kuhn.

F. Godefroy. *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, fasc. 70, 71, 75, 77 et 78. — De la part du Ministère de l'Instruction publique.

22 juin 1895.

Liste des membres du Comité des travaux historiques et scientifiques. Paris, 1895. — De la part du Ministère de l'Instruction publique.

Discours prononcés à la séance générale du Congrès des sociétés savantes Paris, 1895. — De la part du Ministère de l'Instruction publique.

AVIS

PUBLICATIONS ANTÉRIEURES AU 1er JANVIER 1895

Conditions de vente particulières aux Membres de la Société

Collection complète des *Mémoires* (tomes I à VIII).		**117 fr.**
Volumes isolés :	tomes I et VII, chacun. . . .	**12 fr.**
—	tomes II, III, IV, V, VI, chacun.	**15 fr.**
—	tome VIII.	**18 fr.**
Fascicules isolés :	chacun.	**3 fr.**

Le *Bulletin* (collection et numéros isolés) est mis gratuitement à la disposition des membres de la Société.

Les frais d'envoi sont à la charge de l'acheteur.

Les demandes doivent être adressées à l'Administrateur.

ADDITIONS ET MODIFICATIONS

A LA

LISTE DES MEMBRES

(du 1er mai au 10 décembre 1895) [1]

Membres nouveaux.

DAVID-BEGUIANTZ (Sergius), 51, rue Gay-Lussac, Paris. — Élu membre de la Société le 7 décembre 1895.

LINDSAY (W.-M.), fellow of Jesus College, Oxford (Grande-Bretagne). — Élu membre de la Société le 8 juin 1895.

OSTHOFF (Hermann), professeur de grammaire comparée à l'Université, 25, Mönchhofstrasse, Heidelberg (grand-duché de Bade). — Élu membre de la Société le 8 juin 1895.

RAILLARD (Raoul), professeur au lycée Janson-de-Sailly, 37, rue de la Tour, Paris. — Élu membre de la Société le 22 juin 1895.

RAMBAUD (Le capitaine Jean-Baptiste-Antoine), professeur à l'école militaire de l'artillerie et du génie, 40, avenue de Saint-Cloud, Versailles (Seine-et-Oise). — Élu membre de la Société le 7 décembre 1895.

Changements d'adresse [2].

AYMONIER (Etienne), 46, rue du Général-Foy, Paris.

BAUDOUIN DE-COURTENAY (J.), 13, rue Radziwill, Cracovie (Autriche).

BOISACQ (Émile), chargé de cours à l'Université, 40, rue du Bourgmestre, Bruxelles (Belgique).

BOISSIER (Gaston), secrétaire perpétuel de l'Académie française, 23, quai Conti, Paris.

BONNARDOT (François), 1, rue des Tournelles, Arcueil (Seine).

BOUCHERIE (Adhémar), 16, place Saint-Pierre, Angoulême (Charente).

DIANU (Jean), professeur au séminaire central. Adresser : poste restante, Bucarest (Roumanie).

DOTTIN (Georges), 6, rue de Belair, Rennes (Ille-et-Vilaine).

DURAND-GRÉVILLE (Émile), Bois-Briou, Angers (Maine-et-Loire) [d'avril à décembre], et 174, rue de Grenelle, Paris [de janvier à mars].

HÉRIOT-BUNOUST (l'abbé Louis), 27, rue d'Assas, Paris.

GRAMMONT (Maurice), maître de conférences à la Faculté des lettres, Montpellier (Hérault).

LAMBERT (Charles), maître de conférences à la Faculté des lettres, Dijon (Côte-d'Or).

1. La dernière liste complète des membres de la Société, arrêtée au 1er juillet 1894, a été publiée avec le fascicule 6 du tome VIII des *Mémoires*. La liste des modifications survenues du 1er juillet 1894 au 30 avril 1895 a paru dans le n° 39 du *Bulletin* (p. xv).

2. Nos confrères sont instamment priés de communiquer tout changement d'adresse *directement* à l'Administrateur de la Société : cette notification est indispensable pour l'envoi régulier des publications.

Marissiaux (Paul), professeur au lycée, Châteauroux (Indre).

Meyer (Paul), 16, avenue de Labourdonnais, Paris.

Montmitonnet. Adresser: aux soins de M. A. Meillet, 24, boulevard Saint-Michel, Paris.

Roersch (Alphonse), chargé de cours à l'Université, 20, rue de Brabant, Gand (Belgique).

Roger (Maurice), professeur au lycée Carnot, 9, rue Léon-Cogniet, Paris.

Décès.

Joseph Derenbourg († 29 juillet 1895).

James Jackson († 17 juillet 1895).

NÉCROLOGIE

JAMES JACKSON.

Le 17 juillet dernier est décédé un de nos confrères, M. James Jackson, laissant un testament dans lequel il a distribué, par parts égales, une somme de cent mille francs entre neuf sociétés, parmi lesquelles figure la « Société de Linguistique ».

Notre confrère était le petit-fils de James Jackson, qui fut chargé, par le gouvernement français, à la chute du premier Empire, de créer en France l'industrie de l'acier fondu qui n'avait existé jusqu'alors qu'en Angleterre.

Le frère de notre bienfaiteur, M. William Jackson, qui l'a suivi dans la tombe à quinze jours d'intervalle, a écrit dans une précieuse brochure l'histoire de sa famille[1]. C'est une histoire intéressante et qui méritait d'être racontée, que celle de cet homme venant implanter dans les montagnes de Saint-Etienne une branche nouvelle de travail, et luttant avec ses cinq fils contre les influences intéressées à faire échouer leur tentative. Ces hommes ont doté notre pays d'une immense industrie, et presque toutes les usines métallurgiques des bassins de la Loire et du Doubs sont sorties de leurs créations.

C'est là, à Assailly (Loire), que naquit James Jackson, le 9 septembre 1843. Par sa mère, il descendait de la grande

1. William-F. Jackson : *James Jackson et ses fils, Notice sur leur vie et sur les établissements qu'ils ont fondés ou dirigés en France.* In-4 avec trois héliogravures et un plan. Paris, 1893. Tiré à 275 exemplaires.

famille huguenote des fabricants des environs de Montbéliard, les Peugeot.

Il vint à Paris à douze ans et, au lycée Bonaparte, il se distingua par son ardeur pour la géographie. Grand voyageur, ayant hérité de l'amour de la race anglaise pour les courses à travers le monde, connaissant plusieurs langues, esprit exact et rigoureux, homme de conscience et de fidélité à sa tâche, il était né pour la place d'archiviste-bibliothécaire de la Société de Géographie, qu'il a occupée pendant douze années. Avant de se consacrer entièrement à cette tâche, il avait fait, au Muséum et dans les amphithéâtres de dissection, les meilleures études d'histoire naturelle et de physiologie.

James Jackson était un bibliothécaire comme il y en a peu. Non seulement il s'acquittait de ses fonctions avec un zèle infatigable et une conscience scrupuleuse, mais il enrichissait par des dons généreux les collections dont la garde lui était confiée.

Lorsqu'il résigna ses fonctions, la Société de Géographie lui décerna une médaille d'or, et je vais faire des emprunts importants au rapport rédigé à cette occasion par M. Edouard Caspari, président de la Commission centrale[1] :

« J. Jackson savait, avec un zèle et une persévérance in-
« comparables, et au prix de démarches nombreuses, intéresser les éditeurs et les auteurs à l'accroissement de son
« fonds ; il savait surtout, quand un ouvrage lui paraissait
« avoir sa place marquée sur ses rayons, l'y faire figurer à
« ses frais. Aussi n'est-il que juste de faire honneur à son
« activité et à sa générosité infatigables des progrès consi-
« dérables que la Bibliothèque a faits sous sa direction. Il
« ne s'est pas contenté de remplir avec une conscience exem-
« plaire une tâche absolument gratuite, et qui lui prenait le
« plus clair de son temps, mais il y a contribué largement
« de sa bourse.

« Ce n'est pas seulement le chapitre des livres et im-

1. *Bulletin trimestriel de la Société de géographie*, 1894, 2e trimestre, page 196. Rapports sur les prix décernés par la Société de Géographie dans sa séance du 20 avril 1894.

« pressions qui lui est redevable: il s'est appliqué à réunir « une très belle collection de vues photographiques qui « compte actuellement plus de 17,000 feuilles de tous les « pays du globe, dont une partie exécutée par lui-même ; il « a poursuivi avec une louable ténacité la constitution d'une « collection, peut-être unique, de portraits de géographes « et de voyageurs qui atteint, aujourd'hui, le chiffre res- « pectable de 2,300 environ.

« En plus des communications intéressantes faites aux « séances, notre bibliothécaire a publié des bibliographies « géographiques fort appréciées des travailleurs. Il a passé « de longs mois à établir, en dehors de son travail quoti- « dien, la table analytique des 5e et 6e séries du Bulletin, « comprenant les années 1861 à 1880. » Cette table manuscrite doit être imprimée prochainement aux frais de Madame Jackson. On trouvera, en note, l'indication des autres ouvrages dus à la plume de notre confrère[1]

Sa vie fut simple et modeste comme son caractère. Bien que la situation de fortune atteinte par sa famille le dégageât de tout souci matériel, on peut dire qu'il n'a pas cessé un instant de travailler jusqu'au moment de sa mort. Son activité était incessante, au point de paraître par moment fiévreuse. Ainsi que l'a dit M. F. Schrader dans l'éloge qu'il lui a consacré au nom du Club Alpin Français, qui profite également des libéralités de M. J. Jackson: « C'est par « milliers qu'il rapportait de ses voyages des photographies « de sites géographiques ou géologiques qu'il distribuait « ensuite aux sociétés de géographie et d'alpinisme ».

Son zèle et son dévouement s'exerçaient sous toutes les

1. *Les Voyages en Islande;* traduit de la « Saturday Review » du 14 décembre 1872. Alger, 1873, in-16 de 14 pages.

Liste provisoire de Bibliographies géographiques spéciales. Editée par la Société de Géographie. In-8 de 340 p. 1881.

Le Gulf-Stream. Communication faite au Congrès de Rouen de l'Association pour l'avancement des sciences de 1883. In-8.

Rapport de l'Archiviste-Bibliothécaire adressé à la Commission centrale de la Société de Géographie pour l'exercice 1887. In-12.

Socotora. Notes bibliographiques. Extrait de la Revue de Géographie. In-8 de 39 p. 1892.

Tableau de diverses vitesses exprimées en mètres par seconde. In-8, 1893.

formes. En 1871, pendant la Commune, il se prodigua à soigner les blessés ; et, dans un de ses voyages en Amérique, le navire de la Compagnie Transatlantique, sur lequel il revenait de New-York, ayant perdu sa boussole, ce fut lui qui prêta ses instruments au capitaine, et qui contribua au salut des passagers.

Telle était sa conscience scientifique que, lorsqu'il travaillait à son beau livre : *Liste provisoire de bibliographies géographiques spéciales,* ne trouvant pas à Paris, ni à Londres, tout ce qu'il lui fallait, il alla à Harvard-University, à Boston, où il travailla pendant six mois, et d'où il revint avec sa Bibliographie complète.

Il a eu des amis dévoués et fidèles, et c'est dans une lettre émue qu'un d'entre eux, M. le pasteur Samuel Berger, professeur à la Faculté de Théologie protestante de Paris, a bien voulu m'adresser, que j'ai puisé la plupart des renseignements contenus dans cette notice.

Tel fut cet homme de bien qui s'intéressait aux manifestations les plus nobles et les plus variées de l'activité humaine, et qui a laissé des preuves de cet intérêt qui lui méritent la reconnaissance de notre Société. Sa vie peut être citée comme un exemple, et on aurait pu écrire sur sa tombe : « Vitam transiit bene faciendo. »

Alexandre Boutroue.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

N° 41

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

DU 23 NOVEMBRE 1895 AU 29 FÉVRIER 1896

SÉANCE DU 23 NOVEMBRE 1895.

Présidence de M. l'abbé ROUSSELOT.

Présents: MM. Boutroue, Boyer, Bréal, Cart, Duvau, Finot, Henry, Le Foyer, Lejay, Lévi, Meillet, Pernot, Psichari, Raillard, Rousselot, Mlle de Tchernitzky.

Assistant étranger: M. le capitaine Rambaud.

Nouvelles. M. le Président rappelle la mort de deux de nos confrères : MM. Joseph Derenbourg et James Jackson, survenue pendant les dernières vacances, et se fait l'interprète des regrets de la Société.

M. Bréal rappelle l'affabilité et la bienveillance de Joseph Derenbourg, et quel rang éminent il occupait dans les études sémitiques[1].

M. le Président fait l'éloge de James Jackson, qui s'occu-

1. Le prochain numéro du *Bulletin* contiendra une notice sur la vie et les travaux de notre regretté confrère Joseph DERENBOURG.

pait plus particulièrement d'études géographiques, mais qui avait tenu à faire partie de notre société à laquelle il a laissé par testament un don important.

M. Bréal fait part du regret qu'a éprouvé notre illustre confrère, M. Ascoli, venu à Paris à l'occasion des fêtes de l'Institut, de n'avoir pu, à cette occasion, assister à une séance de notre Société.

Est communiquée à la Société une invitation à prendre part aux « Assises littéraires et scientifiques ».

Hommages. Voir page cxvj.

Présentations. Sont présentés pour être membres de la Société: par MM. Boyer et Meillet, M. le capitaine Rambaud, professeur à l'École militaire de l'artillerie et du génie, 40, avenue de Saint-Cloud, à Versailles (S.-O.); par MM. Meillet et Lévi, M. S. David-Beguiantz, 51, rue Gay-Lussac.

Communications. M. Bréal entretient la Société des étymologies arbitraires de différents termes exprimant des idées morales, présentées par le philosophe Nietzsche à l'appui de ses théories.

Des observations sont faites par différents membres.

M. Meillet propose une solution des difficultés que présente le grec ἵππος; ι vient d'un plus ancien υ par un fait de dissimilation dont on a d'autres exemples: cet υ, étant initial, avait nécessairement l'esprit rude qui a subsisté après le changement de voyelle. Il provenait lui-même d'un plus ancien ε, altéré par l'influence de la gutturale suivante.

Des observations sont faites par MM. Bréal et Rousselot.

M. Duvau étudie deux termes de pêche français: *guideau* et *gord*. Le premier est emprunté au germanique par l'intermédiaire du breton; le second est d'origine celtique et ses équivalents se retrouvent en breton, en gallois et en irlandais.

Des observations sont faites par M. Henry.

M. Rousselot fait connaître à la Société différents perfectionnements et simplifications qu'il a introduits dans ses appareils enregistreurs des vibrations du larynx. Il signale également quelques faits qu'il a constatés dans la prononciation du français en Bretagne, particulièrement en ce qui concerne les gutturales.

Séance du 7 Novembre 1895.

Présidence de M. l'abbé Rousselot.

Présents : MM. Bauer, Boutroue, Bréal, Cart, David-Beguiantz, Duvau, Henry, Le Foyer, Lejay, Meillet, Pernot, Psichari, Rousselot, Mlle de Tchernitzky.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Élections. MM. David-Beguiantz et le capitaine Rambaud sont élus membres de la Société.

Commission des finances. MM. Meillet, Psichari et Cart sont désignés pour faire partie de la commission des finances.

Communications. M. Le Foyer indique un exemple de survivance du gérondif en français : « à pierre fendant » chez H. Estienne, à ajouter à ceux qu'a signalés précédemment M. Bréal.

Il signale en outre un passage de Plutarque, *Vie de Lycurgue,* ch. IX, où μέλλειν a encore le sens de « vouloir », considéré comme primitif par M. Bréal. Le verbe *vouloir* avec sens du futur s'emploie aussi couramment en Franche-Comté et dans le canton de Vaud.

Des observations sont faites par MM. Pernot, Rousselot.

M. Pernot étudie l'histoire de l'indicatif présent du verbe « être » en grec, il recherche dans les textes médiévaux la date des différentes formations analogiques.

Cette communication très détaillée donne lieu à différentes observations de la part de MM. Rousselot, Henry, Duvau, Meillet, Bréal, Psichari.

M. Bréal propose de voir dans le grec σιωπῇ « en silence » une adaptation à σιγῇ de la finale de ἐνωπῇ : le γ aurait disparu entre ι et ω.

Des observations sont faites par M. Henry.

M. Bréal signale ensuite dans *uirago* la présence de la même finale qui, dans *plumbago*, etc., signifie « entassement », et se retrouve avec un sens péjoratif dans *imago*.

Séance du 21 Décembre 1895.

Présidence de M. l'abbé Rousselot.

Présents : MM. d'Arbois de Jubainville, Bréal, Cart, Chilot, David-Beguiantz, R. Duval, Duvau, Le Foyer, Lejay, Meillet, Pernot, Raillard, Rousselot, Mlle de Tchernitzky.

Absents et excusés : MM. Boutroue et V. Henry.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Présentations. Sont présentés pour être membres de la Société: par MM. V. Henry et Rousselot, M. Alessandro Arrò, professeur à Cagliari (Sardaigne); par MM. d'Arbois de Jubainville et Duvau, M. Paul Le Nestour, licencié ès-lettres, élève de l'École des hautes études, 9, rue Berthollet, Paris.

Hommages. Voir page cxvj.

Rapport de la commission des finances. M. Meillet donne lecture du rapport de la commission des finances sur l'exercice 1895 :

Messieurs,

Après examen des comptes, votre Commission a arrêté le bilan suivant au 20 décembre 1895 :

Recettes.

Report d'exercice	13.595 fr.	64
Cotisations annuelles	1.885	16
Cotisations perpétuelles	240	»
Arrérages de rentes	850	»
Intérêts des fonds déposés	67	»
Vente de publications	24	»
	16.661 fr.	80

Dépenses.

Note de l'éditeur	1.605 fr.	62
Frais généraux	270	55
Indemnité de l'administrateur	400	»
Service et gratifications	92	10
Droits de garde et frais de banque	8	»
A reporter	2.376 fr.	27

Report. . . .		2.376 fr. 27
L'encaisse est de:		
Encaisse du trésorier	1.477 fr. 56	
Encaisse de l'administrateur . . .	137 68	
Solde créditeur à la Société générale	12.670 29	
	14.285 fr. 53	14.285 53
TOTAL égal.		16.661 fr. 80

La somme disponible, montant, après déduction de dix mille francs qui recevront une affectation spéciale, à 4,285 fr. 53, est un peu supérieure à celle de l'an dernier. Mais il convient d'en déduire encore 240 fr. qui doivent statutairement être employés en achats et rentes; de plus un fascicule de *Mémoires* et un numéro de *Bulletin* ne tarderont pas à paraître et le chiffre de l'encaisse se trouvera par ce fait très réduit.

La subvention qui nous est accordée annuellement par le ministère en échange d'un certain nombre d'exemplaires de nos publications ne nous est pas encore parvenue. Nous espérons que ce retard est le résultat d'une simple erreur et que cette subvention, largement justifiée par l'importance de nos publications, pourra être touchée cette année comme les précédentes et ne nous sera pas retirée dans l'avenir.

21 décembre 1895.

Th. CART, A. MEILLET, J. PSICHARI.

Après une remarque de M. Bréal, signalant que ce n'était que par suite d'un malentendu que la subvention ministérielle, accordée cette année comme les précédentes, n'avait pas encore été encaissée, les conclusions du rapport sont adoptées ; des félicitations sont votées à M. le Trésorier.

Correspondances. Il est donné lecture: 1° d'une circulaire ministérielle invitant la Société à se faire représenter au prochain congrès des sociétés savantes: sont délégués à cet effet MM. Le Foyer, Lejay, Meillet ;

2° D'une lettre de M. le préfet de la Seine, invitant la Société à prendre une délibération au sujet de l'acceptation et de l'emploi du legs de notre regretté confrère M. James Jackson.

Après un échange d'observations entre différents membres, la Société décide à l'unanimité d'accepter ce legs, et d'employer la somme ainsi mise à sa disposition à l'encouragement des publications de linguistique.

Élection du bureau pour 1896. Il est procédé ensuite à l'élection du bureau pour l'année 1896. Sont élus :

Président : M. Jean Psichari.

Vice-Présidents : MM. Alexandre Boutroue et l'abbé Paul Lejay.

Secrétaire : M. Michel Bréal.

Administrateur : M. Louis Duvau.

Trésorier : M. Louis Finot.

Bibliothécaire : M. Théophile Cart.

Membres du comité de publication : MM. d'Arbois de Jubainville, R. Duval, L. Havet, V. Henry, L. Leger, G. Paris.

Communications. M. Meillet étudie le traitement de *ṛ long* et de *ṛ devant voyelle*, en sanscrit, après la gutturale vélaire : la production d'un *ŭ*, dans ce cas, atteste qu'à une époque ancienne la gutturale vélaire présentait le même caractère qu'elle a conservé dans le groupe occidental des langues indo-européennes, par exemple en latin.

Des observations sont faites par M. d'Arbois de Jubainville.

M. Psichari étudie deux tessères byzantines publiées par M. Schlumberger.

Il est communiqué ensuite un travail de M. Imbert sur une inscription lycienne. A ce propos, M. Bréal donne quelques détails sur les théories récemment proposées par M. Six au sujet de l'alphabet lycien.

M. Bréal, revenant sur une de ses précédentes communications, fait remarquer que Pott avait, avant lui, rapproché σιωπή de σιγή, mais en expliquant tout autrement la finale -ωπή.

Séance du 18 Janvier 1896.

Présidence de M. Psichari.

Présents : MM. d'Arbois de Jubainville, Bauer, Bréal, Boutroue, Chabot, de Charencey, R. Duval, Duvau, Finot,

Halévy, Henry, Lejay, Lévi, Meillet, Psichari, Rousselot, Mlle de Tchernitzky.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. Psichari remercie la Société de l'avoir appelé à la présidence pour l'année 1896, comme elle l'avait fait pour Ernest Renan vingt-neuf ans plus tôt.

M. Boutroue, vice-président, prononce également quelques paroles de remerciement.

Elections. Sont élus membres de la Société : MM. Alessandro Arrò et Paul Le Nestour.

Hommages. Voir page cxvj.

Communications. M. Rubens Duval recherche l'origine d'une particularité que présentent les traductions syriaques de textes grecs.

Là où le traducteur conserve un verbe dans la langue de l'original, il lui donne la forme de l'infinitif aoriste, en y joignant un auxiliaire « être » ou « faire ». Ce système est étranger aux habitudes à la fois du grec et des langues sémitiques : il doit avoir une origine étrangère. Comme on le retrouve en persan pour les verbes empruntés à l'arabe, on peut supposer que les traducteurs pehlevis procédaient de même pour les verbes étrangers, et que ce système s'est introduit ensuite dans les traductions syriaques de textes pehlevis ; plus tard, les auteurs de traductions syriaques de textes grecs auraient conservé ce moyen commode de faire entrer des verbes étrangers dans leur langue.

Des observations sont présentées par MM. Meillet, Halévy, Psichari.

M. d'Arbois de Jubainville étudie l'origine du suffixe *-aco-* si commun dans les noms de lieu de la région gallo-romane. Il fait remarquer que ce suffixe est employé dans les formes abrégées de noms d'hommes : p. ex. *Senacus* à côté de *Seno-gnatus, Seno-uiros, Dumnacus* à côté de *Dumnorix, Dumnouellaunus,* etc.

Or ces formes abrégées existent aussi pour les noms de lieu : témoin *Nemetocenna* (Arras), appelée aussi *Nemetacus.* On peut généraliser cette remarque pour les cas nombreux où la forme complète et la forme abrégée ne sont connues

chacune que pour une ville différente, p. ex. *Flauiacus* (Oise), et *Flauiobriga* (Espagne).

Des observations sont présentées par différents membres.

M. Halévy propose de voir dans le sanscrit *niṣka*, qui signifie « collier » et désigne aussi une espèce de monnaie, un emprunt à l'araméen : le Talmud possède en effet le même mot avec ces différents sens. Ce mot donne de même l'étymologie de *nask* qui désigne les divisions du Zend-Avesta. Le sanscrit *maṇḍala* présente une série de sens tout à fait parallèle.

M. Henry signale quelques particularités de la prononciation du français *fouet* et des mots analogues. Des observations sont présentées par M. l'abbé Rousselot.

Il est presenté un mémoire sur quelques mots slaves d'origine étrangère, envoyé par M. Uhlenbeck : la discussion est remise à la séance suivante.

Séance du 1er Février 1896.

Présidence de M. Psichari.

Présents : MM. d'Arbois de Jubainville, Bauer, Boutroue, Boyer, Bréal, Cart, de Charencey, Chilot, Duvau, Henry, Lejay, Le Nestour, Mélèse, Meyer, Paris, Pernot, Psichari, Rousselot, Mlle de Tchernitzky.

Assistants étrangers : MM. Adjarian, Ouzov.

M. Le Foyer, absent de Paris, s'excuse par lettre de ne pouvoir assister à aucune des séances de février.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Hommages. Voir page cxvij.

Présentations. MM. Bréal et Duvau présentent pour être membre de la Société M. A. Grégoire, docteur en philosophie et lettres, 5, rue des Carmes, Paris.

Communications. Il est donné lecture d'un travail de

M. Uhlenbeck sur quelques mots slaves d'origine étrangère. Des observations sont présentées par MM. Meillet et Boyer.

M. Meillet explique ensuite le traitement particulier de *sr* dans les deux mots zends *tāthra-* et *thraotah-* par la présence du *t*.

M. Rousselot communique le résultat de ses recherches sur l'épenthèse. Quand une même personne prononce successivement *camera* et *cambra*, le tracé des appareils enregistreurs est très peu différent : le *b* épenthétique peut donc être considéré comme une transformation de la voyelle atone, sans qu'il soit nécessaire de supposer, comme on le fait d'ordinaire, la syncope préalable de cette voyelle.

Des raisons analogues expliquent le changement en *t* du *c* de *vincere*, v. fr. *veintre*.

Des observations sont présentées par différents membres. M. G. Paris signale en particulier l'*i* de *veintre*, qui doit être en rapport avec la transformation du *c*.

M. Bréal explique par le développement de *n* final en *nd* la forme du mot allemand *Kind* « enfant », qui serait originairement identique à γένος.

Puis il propose une explication nouvelle de l'expression « embrasser une carrière ». Des observations sont présentées par MM. Meyer, Paris.

Ensuite il signale comme point de départ du suffixe des noms d'animaux femelles κάπρινα, λύκινα, etc., le mot disparu *κυανα qui a du exister comme féminin régulier de κύων.

M. Bréal signale encore, au point de vue sémantique, la ressemblance entre la dérivation de *armare*, venu de *armus* « épaule » et θωρήσσεσθαι, dérivé de θώρηξ.

Puis il relève dans la *Peregrinatio Siluiae* l'expression *ex monacho factus est episcopus*, où se trouverait en germe l'expression française *ex-* dans *ex-préfet*, etc. Des observations sont faites par MM. Paris, Meyer, d'Arbois de Jubainville.

Dans une dernière communication, M. Bréal rapproche la finale de ἀνδράποδον « esclave » de la finale des mots δάπεδον, σιδόπεδον, ayant en commun avec ἀνδράποδον qu'ils désignent un genre particulier de propriété.

Séance du 15 Février 1896.

Présidence de M. Psichari.

Présents : MM. d'Arbois de Jubainville, Berger, Boyer, Boutroue, Bréal, Cart, de Charencey, Duvau, Halévy, Henry, Lejay, Le Nestour, Meillet, Mélèse, Psichari, Raillard, Rambaud, Rousselot.

Assistant étranger : M. A. Ludvipol.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Hommages. Voir p. cxvij.

Election. M. A. Grégoire est élu membre de la Société.

Présentation. MM. Philippe Berger et Paul Boyer présentent pour être membre de la Société, M. le capitaine du génie Lamouche, de l'État-Major Général, 18, rue Las Cases, Paris.

M. Psichari émet le vœu que M. l'abbé Rousselot publie un ouvrage d'ensemble sur la transcription scientifique des différents alphabets.

M. Bréal annonce que le Congrès international des Orientalistes se réunira l'an prochain à Paris. A ce propos se pose la question de savoir s'il y a lieu de proposer d'y établir une section de linguistique. Après un échange d'observations entre MM. Bréal, Psichari, Duvau, et d'autres membres, la Société décide à l'unanimité qu'il y a lieu de maintenir dans le futur Congrès la section de linguistique inaugurée en 1895 à la session de Genève.

Communications. M. de Charencey présente un certain nombre d'étymologies basques. M. d'Arbois de Jubainville pose quelques questions relatives aux lois phonétiques du basque, et M. Halévy sur le très grand nombre d'emprunts admis par M. de Charencey. M. de Charencey répond que les influences étrangères sur le basque ont été assez importantes pour modifier même la grammaire de cette langue.

M. Duvau étudie le gallois *eog* « saumon », que sa forme doit faire considérer plutôt comme un emprunt au latin *esox* (probablement emprunté lui-même à une langue conservant

s intervocalique), que comme le correspondant phonétique du vieil irlandais *eo; eo* lui-même et le prototype de *esox* (*isox*) pourrait être rapproché du mot grec ἰωψ désignant un poisson de nature inconnue.

Des observations sont présentées par MM. Raillard, d'Arbois de Jubainville.

M. d'Arbois de Jubainville étudie les deux noms divins SVCELLO et NANTOSVELTE (datifs) qui désignent le dieu gaulois au marteau et sa compagne sur une inscription récemment découverte à Sarrebourg. Le premier se rattache à la même racine que le latin *percellere* et signifie le « bon frappeur » ; le second comprend un premier élément *nanto-* (identique au vieil irlandais *nét* « bataille, blessures » et aussi nom de l'aïeul du dieu Balar), et *svelta* « brillante ». Ce nom est donc synonyme et même partiellement identique par la forme au nom mérovingien *Nanthilde*.

Il est donné lecture d'une lettre de M. Riabinin demandant quelques renseignements sur les rapprochements indiqués par M. Halévy dans la séance du 27 avril 1895, entre le lycien et les langues ivériennes.

M. Halévy, présent à la lecture de cette lettre, fait les remarques suivantes :

« Les observations de M. R. se composent de deux parties « distinctes. La première, qui a trait aux mots enfantins, « est en dehors de la question et n'a rien à voir dans le dé- « bat. La seconde insiste sur ce point que l'analogie du « lycien *zzma-zi* « sœur » avec le géorgien *djuma* « frère », « se bornant à un seul mot, peut être l'effet du hasard. « C'est exact, mais j'ai rappelé en même temps que l'élé- « ment final *zi* semble répondre au géorgien *zu* ou *dzu* « « femelle ». On est également tenté de rapprocher le dé- « monstratif lycien *ebenné* du géorgien *aman* « ce » ; « l'échange de *b* et de *m* étant des plus fréquents. Le génitif « lycien *h* peut aussi n'être qu'une variante du *s* géorgien « qui désigne le même cas. Je le répète : tous ces rap- « prochements ne sont que des conjectures, mais la philo- « logie comparée ne commence-t-elle pas toujours par des « conjectures ? »

Séance du 29 Février 1896.

Présidence de M. Psichari.

Présents : MM. Bauer, Boutroue, Boyer, Bréal, Cart, de Charencey, R. Duval, Duvau, Grégoire, Halévy, Lejay, Le Nestour, Lévi, Meillet, Pernot, Psichari, Raillard, Rambaud, Rousselot.

Absent et excusé : M. G. Paris.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Hommages. Voir p. cxvij.

Nécrologie. M. le Président annonce à la Société la perte qu'elle vient de subir en la personne de M. Abel Hovelacque, membre de la Société depuis de nombreuses années et auteur d'ouvrages de linguistique justement estimés.

M. l'abbé Rousselot, qui a connu M. Hovelacque, rend hommage aux qualités personnelles de notre confrère.

Election. M. le capitaine Lamouche est élu membre de la Société.

Nouvelles. M. Bréal annonce que la commission d'organisation du Congrès des Orientalistes a décidé le maintien d'une section de linguistique qui sera rattachée à la section indienne du Congrès.

Communications. M. Pernot donne des lois de la contraction en grec moderne une formule générale ainsi conçue : on évite à la langue d'abord le mouvement d'élévation, ensuite le mouvement en avant.

Des observations sont présentées par MM. Psichari, de Charencey, Rousselot.

M. Rousselot, répondant à l'invitation que M. Psichari lui avait fait dans la précédente séance, exprime ses idées sur l'alphabet universel idéal : il serait nécessaire de rompre avec tous les systèmes proposés jusqu'ici.

Des observations sont présentées par MM. Bréal, Psichari.

M. Halévy fait une communication sur deux mots ara-

méens qui figurent dans le livre d'Esdras, chapitre IV, verset 9. Ces mots sont : *Apharsatekâyê* et *Tarpelâyê*.

Le passage en question raconte que les fonctionnaires perses, d'accord avec les colons étrangers établis en Samarie, écrivirent une lettre à Artaxerxès dans le but d'empêcher la reconstruction de Jérusalem. Voici la traduction littérale du verset, à l'exception des mots douteux :

« Alors Rehûm, le commandant, et Shimśaï, le secrétaire et leurs autres associés, *dînâyê* et *Apharsatekâyê, Tarpelâyê,* Perses, Orchoéniens, Babyloniens, Susiens, Dahyens, Elyméens. »

Jusqu'à présent on a considéré les trois mots soulignés comme des noms de peuples semblables aux noms suivants, mais on n'a jamais réussi à les identifier avec des peuples connus. M. H. fait remarquer que *dînâyê* (ou *dayanayê*) semble plutôt signifier « juges ». Partant de là, il voit dans *Apharsalekâyê* le pluriel du terme perse *feristaka* « envoyé, délégué » et dans *Tarpelâyê* le pluriel du composé perse *tara-para* « déporté », mot à mot « séparant la frontière » (cf. *Sarapares*). Dans les mots étrangers l'*r* se change souvent en *l* (cf. *palhedra* = *parhedra; agartêl* = *crâtêr*).

Le verset précité doit donc être traduit comme il suit :

« Alors Behûm le commandant, Shimśaï, le secrétaire et leurs autres associés, les juges et les délégués (royaux) ; les déportés : Perses, Orchoéniens, Babyloniens, Susiens, Dahyens, Elyméens (.....écrivirent, etc.). »

M. Rambaud commence la lecture d'un travail sur la langue mandé parlée dans le nord-ouest de l'Afrique : dans cette première communication il délimite géographiquement le domaine de cette langue.

Des observations sont faites par MM. de Charencey, Rousselot.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ

---

23 *novembre* 1895.

Fr. S. Pullé. *Catalogo dei manoscritti giainici della biblioteca nazionale centrale di Firenze.* — Nos 1-4, Florence, 1894, grand in-8 (Offert par l'auteur).

Ludv. F.-A. Wimmer. *Les monuments runiques de l'Allemagne.....* traduit par E. Beauvois (Extr. des Mémoires de la Soc. roy. des Antiquaires du Nord, 1894). — Copenhague, 1895, grand in-8° (Offert par l'auteur).

Et. Aymonier. *Voyage dans le Laos*, tome I (Annales du Musée Guimet, Bibl. d'Etudes, V). — Paris, 1895, grand in-8° (De la part du Ministère de l'Instruction publique).

Amélineau. *Résumé de l'histoire d'Egypte*, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours (Ann. du Musée Guimet, Bibl. de vulgarisation).— Paris, 1894, in-12 (De la part du Ministère de l'Instruction publique).

Hong-Tjyong-Ou. *Le bois sec refleuri*, roman coréen traduit par Hong-Tjyong-ou (Ann. du Musée Guimet, Bibl. de vulgarisation). — Paris, 1895, in-12 (De la part du Ministère de l'Instruction publique).

Zhivaya Starina. L'Antiquité vivante, tome IV, 1894, fasc. 3 et 4 réunis; tome V, 1895, fasc. 1. — Saint-Pétersbourg (périodique) (De la part de la Rédaction).

Em. Ernault. *Etudes comparatives sur le grec, le latin et le celtique*, I, la voyelle brève *ou*. — Poitiers, 1885, broch. in-8° (Offert par l'auteur).

G. Paris. *Les parlers de France* (lecture faite à la réunion des Sociétés savantes le 26 mai 1888). — Broch. in-4° (Offert par l'auteur).

Shifner. *Oselinskié texty* (textes ossètes). — Saint-Pétersbourg, 1868, gr. in-8 (Offert par l'auteur).

Institut International de Bibliographie, bulletin n° 1. — Bruxelles, 1895 (périodique) (Offert par les éditeurs).

Bonnardot. *Rapport sur une mission à Luxembourg.....* (suite et fin). — Paris, 1889, broch. in-8° (Offert par l'auteur).

21 *décembre* 1895.

V. Henry. *Critique de « Edon, nouvelles études sur le chant Lémural*, les frères Arvales et l'écriture cursive des Latins ». — Douai, 1885, broch. in-8° (Offert par l'auteur).

18 *janvier* 1896.

VITTORIO HENRY. *Compendio di grammatica comparata del greco et del latino* di V. Henry. Versione fatta sulla quinta edizione originale francese dal prof. Alessandro ARRÒ. — Torino, 1896, 1 vol. in-8 (Don des auteurs).

Cte DE CHARENCEY. *Mélanges de linguistique*. Compte rendu du 3e Congrès scientifique international des catholiques, tenu à Bruxelles, du 3 au 8 sept. 1894. — Bruxelles, 1895, broch. in-8° (Offert par l'auteur).

1er *février* 1896.

Zhivaya starina (l'Antiquité vivante), tome IV, 1895, fasc. 2. — Saint-Pétersbourg, 1895 (périodique).

15 *février* 1896.

V. THOMSEN. *Inscriptions de l'Akhon*, déchiffrées par Wilth. Thomsen (Mémoires de la Soc. Finno-Ougrenne, V). — 2e livr., Helsingfors, 1896, grand in-8° (Offert par l'auteur).

J. HALÉVY. *Opinions de M. Barth, sur la question des écritures indiennes* (Extrait de la Revue sémitique, janv. 1896). — Paris, 1896, broch. in-8° (Offert par l'auteur).

KUHN. *Zeitschrift für vergleich. Sprachforschung. Bd. XXXIII* (neue Folge *XIII*). Registerheft (Offert par l'éditeur).

Oesterreichisches Literaturblatt, année 1895, nos 23-24; année 1896, nos 1-2 (Offert par les éditeurs).

29 *février* 1896.

Oesterreichisches Literaturblatt. Année 1895, Inhaltsverzeichniss. Année 1896, nos 3-4 (Offert par les éditeurs).

AVIS

PUBLICATIONS ANTÉRIEURES AU 1er JANVIER 1896

Conditions de vente particulières aux Membres de la Société

Collection complète des *Mémoires* (tomes I à VIII complets, t. IX, fasc. 1).		**120** fr.
Volumes isolés :	tomes I et VII, chacun. . . .	**12** fr.
—	tomes II, III, IV, V, VI, chacun.	**15** fr.
—	tome VIII.	**18** fr.
—	tome IX, fasc. 1.	**3** fr.
Fascicules isolés :	chacun.	**3** fr.

Le *Bulletin* (collection et numéros isolés) est mis gratuitement à la disposition des membres de la Société.

Les frais d'envoi sont à la charge de l'acheteur.

Les demandes doivent être adressées à l'Administrateur.

LISTE DES MEMBRES

DE

LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE DE PARIS

AU 10 MAI 1896

MEMBRES DONATEURS

MM. ASCOLI, prince Alexandre BIBESCO, † James JACKSON.

LISTE DES MEMBRES PERPÉTUELS.

MM. Ascoli.
Barbelenet.
Baudouin de Courtenay.
Berger.
Bibesco (le prince).
Bonnardot.
Bréal.
Colinet.
Cousin.
Delaire.
Derenbourg.
Durand-Gréville.
Ernault.
Gonnet.
Guimet.
Haverfield.
Havet.
Henry.
Hériot-Bunoust (l'abbé).
Joret.
Kirste.
Laborde (le marquis de).
Laray.
Lecocq.
Leger.
Meillet.
MM. Melon.
Meyer (Paul).
Oltramare.
Paris.
Parmentier (le général).
Passy.
Peñafiel.
Reys.
Roger.
Rolland.
Rosapelly.
Sacleux (le R. P.).
Sayce.
Schlumberger.
Sébillot.
Senart.
Sénéchal.
Storm.
Sudre.
Tegner.
Thomsen.
Vogüé (le marquis de).
Wharton.
Wilbois.
Wimmer.
Le *British Museum*.

LISTE GÉNÉRALE.

MM.

Abbadie (Antoine-*Thomson* d'), membre de l'Institut (Académie des Sciences), 120, rue du Bac, Paris. — Membre de la Société depuis l'origine et son premier président.

Abeille (L'abbé Lucien), Iglesia San Nicolás, Artes y Corrientes, Buenos-Aires (République Argentine). — Élu membre de la Société le 23 mai 1891.

Adam (Lucien), président de Chambre à la Cour d'appel, Rennes (Ille-et-Vilaine). — Élu membre de la Société le 7 février 1885.

Alexandrowski (Alexandre), licencié ès lettres, 94, boulevard de Port-Royal, Paris. — Élu membre de la Société le 28 mai 1892.

Aniart (Jules), agrégé de l'Université, professeur de rhétorique au lycée, 48, rue du Petit-Versailles, Saint-Pierre (Martinique). — Élu membre de la Société le 7 mars 1885.

Arbois de Jubainville (*Marie*-Henry d'), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de langues et littératures celtiques au Collège de France, directeur de la *Revue celtique*, 84, boulevard Montparnasse, Paris.— Membre de la Société en 1867 ; vice-président en 1881 et 1882 ; président en 1883.

Arrò (Alessandro), professeur, 7, via Baille, Cagliari (Sardaigne). — Élu membre de la Société le 18 janvier 1896.

Ascoli (Graziadio *I.*), correspondant de l'Institut de France (Académie des inscriptions et belles-lettres), sénateur du royaume d'Italie, professeur à l'Institut royal, Milan (Italie). — Élu membre de la Société le 22 juillet 1876 ; membre perpétuel.

Audouin (E.), maître de conférences à la Faculté des lettres, 14, rue Saint-Cybard, Poitiers (Vienne). — Élu membre de la Société le 23 février 1889.

10. Aymonier (Le commandant Étienne-*François*), directeur de l'École Coloniale, 46, rue du Général Foy, Paris. — Élu membre de la Société le 4 février 1882 ; vice-président de 1892 à 1895.

Badareü (Le Prof. Alexandre), ancien élève de l'École pratique des hautes études, 36, strada Pecurari, Jassy (Roumanie). — Élu membre de la Société le 26 avril 1884.

Bailly (Anatole), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur honoraire de l'Université, 91, rue Bannier, Orléans (Loiret). — Admis dans la Société en 1868.

Baize (Louis), professeur au lycée Condorcet, 28, rue du Luxembourg, Paris. — Élu membre de la Société le 22 janvier 1881 ; bibliothécaire de 1882 à 1888.

Barbelenet (Daniel), agrégé de l'Université, professeur au Lycée, Laon (Aisne). — Élu membre de la Société le 17 décembre 1892 ; bibliothécaire en 1893 ; membre perpétuel.

Barbier de Meynard, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France et à l'École spéciale des langues orientales vivantes, 18, boulevard de Magenta, Paris. — Membre de la Société depuis le 2 février 1884.

Baron (Charles), maître de conférences à la Faculté des lettres, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). — Élu membre de la Société le 22 janvier 1887.

Barth (Auguste), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), 6, rue du Vieux-Colombier, Paris. — Élu membre de la Société le 10 mars 1873.

Barthélemy (Adrien), drogman-chancelier du Consulat général de France, Alep (Syrie). — Élu membre de la Société le 16 février 1884.

Basset (René), directeur de l'École supérieure des Lettres, l'Agha 49, rue Michelet, Alger-Mustapha (Algérie). — Élu membre de la Société le 2 juin 1888.

20. Baudisch (Julius), docteur en philosophie, III, 2, Radetzkystrasse, 2, Vienne (Autriche). — Élu membre de la Société le 3 décembre 1892.

Baudouin de Courtenay (J.), membre de l'Académie des Sciences, 13, rue

Radziwill, Cracovie (Autriche). — Élu membre de la Société le 3 décembre 1881 ; membre perpétuel.

Bauer (Alfred), 17, rue Tournefort, Paris. — Élu membre de la Société le 9 janvier 1875.

Bauhack (Johannes), docteur en philosophie, 32, Hospitalstrasse, Leipzig (Saxe). — Élu membre de la Société le 26 juin 1880.

Beljame (Alexandre), maître de conférences de langue et littérature anglaises à la Faculté des lettres, 29, rue de Condé, Paris. — Membre de la Société en 1867.

Benloew (Louis), ancien doyen de faculté, 48, rue Copernic, Paris. — Membre de la Société depuis 1868.

Berger (Philippe), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France, 8, rue du Four, Sceaux (Seine). — Élu membre de la Société le 1er juin 1872; trésorier depuis le 11 avril 1874 jusqu'au 31 décembre 1891; vice-président en 1890 et en 1891; président en 1892; membre perpétuel.

Bezsokov (Pierre), professeur à l'Université, Kharkov (Russie).— Élu membre de la Société le 23 novembre 1878.

Bianu (Le professeur Jean), bibliothécaire de l'Académie roumaine, 135, calea Victoriei, Bucarest (Roumanie). — Élu membre de la Société le 3 mars 1883.

Bibesco (Le prince Alexandre), 69, rue de Courcelles, Paris.— Élu membre de la Société le 6 juin 1874; vice-président en 1893, président en 1894; membre perpétuel.

Bijvanck (W. G. C.), docteur ès lettres, 37a Laarderweg, Hilversum, près Amsterdam (Pays-Bas).—Élu membre de la Société le 28 décembre 1889.

Bikélas (D.), 4, rue de Babylone, Paris. — Élu membre de la Société le 5 juillet 1884.

Blanc (Alphonse), professeur au collège, Narbonne (Aude). — Élu membre de la Société le 20 février 1875.

Blochet (Edgard-*Gabriel-Joseph*), élève diplômé de l'École des langues orientales, attaché à la Bibliothèque Nationale, 35, rue de l'Arbalète, Paris. — Élu membre de la Société le 30 juin 1894.

Blonay (Godefroy de), élève de l'École pratique des hautes études, 23, rue Cassette, Paris. — Élu membre de la Société le 30 janvier 1892.

Boisacq (Émile), chargé de cours à l'Université, 40, rue du Bourgmestre Bruxelles (Belgique). — Élu membre de la Société le 13 février 1892.

Boissier (*Marie-Louis-Antoine*-Gaston), secrétaire perpétuel de l'Académie française, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, professeur de littérature latine au Collège de France, maître de conférences à l'École normale supérieure, 23, quai Conti, Paris. — Membre de la Société depuis le 8 mai 1869.

Bonnardot (François), archiviste paléographe, sous-inspecteur du service des travaux historiques de la ville de Paris, 1, rue des Tournelles, Arcueil (Seine). — Admis dans la Société en 1868; vice-président de 1887 à 1889 ; président en 1890 ; membre perpétuel.

Bossert (A.), inspecteur général de l'Instruction publique, 51, rue d'Assas, Paris. — Élu membre de la Société le 2 décembre 1882.

Boucherie (Adhémar), chef de bataillon en retraite, 16, place Saint-Pierre, Angoulême (Charente). — Élu membre de la Société le 12 mai 1883.

40. Boutroue (Alexandre), 241, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris. — Élu membre de la Société le 30 juin 1894; vice-président en 1896.

Bovier-Lapierre, professeur honoraire de l'Université, 8, rue Garancière, Paris. — Présenté pour être membre de la Société le 9 juin 1871; bibliothécaire du 25 mai 1878 au 1er janvier 1879.

Boyer (Paul), professeur de langue russe à l'École spéciale des langues orientales vivantes, 86, rue de l'Université, Paris. — Élu membre de la Société le 8 décembre 1888; trésorier de 1892 à 1894.

Bréal (Michel-*Jules-Alfred*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), inspecteur général de l'enseignement supérieur, professeur de grammaire comparée au Collège de France, directeur d'études à l'École pratique des hautes études, 70, rue d'Assas, Paris. — Membre de la Société en 1867; secrétaire depuis 1868; membre perpétuel.

Brun (Charles), agrégé de l'Université, 9, rue Blainville, Paris. — Élu membre de la Société le 16 décembre 1893.

Bugge (Sophus), professeur à l'Université, Christiania (Norvège). — Élu membre de la Société le 5 janvier 1878.

Calloianu (Michel *B. C.*), docteur ès lettres, professeur au lycée, 30, maneu Brutaru, strada Fantanei, 14, Bucarest (Roumanie). — Élu membre de la Société le 8 mars 1879.

Carnel (L'abbé), aumônier de l'Hôpital militaire, Lille (Nord). — Élu membre de la Société le 5 décembre 1891.

Carrière (Auguste), directeur adjoint pour les langues hébraïque, chaldaïque et syriaque à l'École pratique des hautes études, professeur de langue arménienne à l'École spéciale des langues orientales vivantes, 35, rue de Lille, Paris. — Élu membre de la Société le 10 février 1873; vice-président en 1875 et 1876.

Cart (Théophile), professeur au lycée Henri IV et à l'École des sciences politiques, 12, rue Soufflot, Paris. — Élu membre de la Société le 17 décembre 1892; bibliothécaire depuis le 1er janvier 1894.

50. Chabaneau (Camille), chargé du cours de langues romanes à la Faculté des lettres, Montpellier (Hérault). — Élu membre de la Société le 21 novembre 1868.

Chabot (l'abbé J.-B.), 47, rue Claude-Bernard, Paris. — Élu membre de la Société le 23 février 1895.

Chabrency (*Charles-Félix*-Hyacinthe Gouhier, comte de), membre du Conseil général de l'Orne, 25, rue Barbet-de-Jouy, Paris. — Membre de la Société depuis l'origine et son premier secrétaire; bibliothécaire de 1868 à 1873; vice-président en 1874, 1883 et 1884; président en 1885.

Chilot (Narcisse), licencié ès lettres, élève de l'École pratique des hautes études et de l'École des langues orientales vivantes, 24, rue de Paris, Villeneuve-Saint-Georges (Seine-et-Oise). — Élu membre de la Société le 14 janvier 1893.

Colinet (Ph.), professeur à l'Université, Louvain (Belgique). — Élu membre de la Société le 25 juin 1892; membre perpétuel.

Comte (Charles), professeur de rhétorique au lycée, Versailles (Seine-et-Oise). — Élu membre de la Société le 4 février 1882.

Cornu (Jules), professeur à l'Université, 9, Salmgasse, Prague (Bohême). — Élu membre de la Société le 19 juillet 1873.

Couronne (Louis), professeur au lycée, Nantes (Loire-Inférieure). — Élu membre de la Société le 25 janvier 1879.

Cousin (Georges), maître de conférences à la Faculté des lettres, 59, boulevard Stanislas, Nancy (Meurthe-et-Moselle). — Élu membre de la Société le 8 février 1890; membre perpétuel.

Cuny (Albert), licencié ès lettres, chez M. de la Serre. Naveil, près Vendôme (Loir-et-Cher). — Élu membre de la Société le 9 mai 1891.

). David (René), ingénieur, 60, rue des Écoles, Paris. — Élu membre de la Société le 18 février 1882.

David-Beguiantz (Sergius), élève de l'École pratique des hautes études, 51, rue Gay-Lussac, Paris. — Élu membre de la Société le 7 décembre 1895.

Delaire (Alexis), 238, boulevard Saint-Germain, Paris. — Élu membre de la Société le 18 novembre 1876; membre perpétuel.

Delaplane (A.), chef de bureau au Ministère des travaux publics, 244, boulevard Saint-Germain, Paris.— Admis dans la Société en 1868.

Delondre (Gustave), 16, rue Mouton-Duvernet, Paris. — Membre de la Société en 1867.

Delphin (Gaëtan), professeur à Oran (Algérie). — Élu membre de la Société le 30 juin 1894. Adresser : à Grigny (Rhône).

Derenbourg (Hartwig), professeur d'arabe littéral à l'École spéciale des langues orientales vivantes, directeur adjoint pour la langue arabe et les religions de l'Arabie à l'École pratique des hautes études, professeur honoraire du Séminaire israélite, 56, rue de la Victoire, Paris. — Membre de la Société depuis 1866; secrétaire adjoint de 1866 à 1868; membre perpétuel.

Dianu (Jean *N.*), licencié ès lettres, professeur au séminaire central, Bucarest. — Élu membre de la Société le 7 février 1891.

Diego (Dr Juan M.), professeur de littérature grecque à l'Université, La Havane (Cuba). — Élu membre de la Société le 15 décembre 1894.

Donner (O.), professeur de sanscrit et grammaire comparée à l'Université, Helsingfors (Finlande). — Élu membre de la Société le 19 juin 1869.

). Dottin (Georges), maître de conférences à la Faculté des lettres, 6, rue de Belair, Rennes (Ille-et-Vilaine). — Élu membre de la Société le 6 décembre 1884; bibliothécaire de 1888 à 1891.

Durand-Gréville (Émile-*Alix*), 174, rue de Grenelle, Paris [de janvier à mars] et Bois-Briou, Angers (Maine-et-Loire) [d'avril à décembre]. — Élu membre de la Société le 1er avril 1882; membre perpétuel.

Duteil (Alfred), 12, rue Clément-Marot, Paris. — Élu membre de la Société le 19 juillet 1879.

Duval (*Paul*-Rubens), membre de la Société asiatique et de la Société des études juives, professeur de langue et de littérature araméennes au Collège de France, 11, rue de Sontay, Paris. — Élu membre de la Société le 18 février 1882; vice-président en 1885; président en 1886.

Duvau (Louis), maître de conférences de grammaire comparée à l'École pratique des hautes études, l'un des directeurs de la *Revue de Philologie, de Littérature et d'Histoire anciennes*, 22, quai de Béthune, Paris. — Élu membre de la Société le 6 décembre 1884; administrateur depuis le 1er janvier 1892.

Édon, professeur au lycée Henri IV, 21, rue de Vaugirard, Paris. — Élu membre de la Société le 29 mai 1880.

Elliott (Richard-*T.*), professeur à Trinity college, Melbourne (Australie). — Élu membre de la Société le 24 novembre 1888.

Erhault (Émile-*Jean-Marie*), professeur à la Faculté des lettres, 2, rue Saint-Maixent, Poitiers (Vienne). — Élu membre de la Société le 18 décembre 1875 ; administrateur de 1882 au 24 mai 1884 ; membre perpétuel.

Estlander (Karl-*G.*), professeur à l'Université, Helsingfors (Finlande). — Membre de la Société en 1867.

Étienne (E.), professeur au lycée, chargé de cours à la Faculté des lettres de Nancy, 79, faubourg Saint-Sébastien, Maxeville, par Nancy (Meurthe-et-Moselle). — Élu membre de la Société le 6 décembre 1890.

90. Fay (Dr Edwin W.), professeur à Washington and Lee University, Lexington (Virginie, États-Unis). — Élu membre de la Société le 15 décembre 1894.

Fécamp (Albert), bibliothécaire de la Bibliothèque universitaire, 44, rue Pitot, Montpellier (Hérault).— Élu membre de la Société le 13 janvier 1877.

Finot (Louis), sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, maître de conférences de langue sanscrite à l'École pratique des hautes études, 49, rue Claude-Bernard, Paris. — Élu membre de la Société le 25 juin 1882 ; trésorier depuis le 1er janvier 1895.

Fournier (Albert), professeur à l'École supérieure des Lettres, 9, rue de Tanger, Alger. — Élu membre de la Société le 5 mai 1894.

Gaidoz (Henri), directeur d'études pour les langues et littératures celtiques à l'École pratique des hautes études, professeur à l'École des sciences politiques, l'un des directeurs de la revue *Mélusine*, 22, rue Servandoni, Paris. — Membre de la Société en 1867 ; administrateur de 1870-1871 au 27 janvier 1877 ; vice-président en 1879 et 1880 ; président en 1881.

Gasc-Desfossés (Alfred), professeur au lycée, 73, rue Nationale, Lille (Nord). — Élu membre de la Société le 9 mars 1889.

Gilliéron (Jules), directeur adjoint pour les langues romanes à l'École pratique des hautes études, 2, place de la République, Levallois-Perret (Seine). — Élu membre de la Société le 28 avril 1877.

Godefroy (Frédéric), 20, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris. — Élu membre de la Société le 24 mai 1879.

Gohin (Ferdinand), professeur agrégé de l'Université, 8, rue de Carentan, Coutances (Manche). — Élu membre de la Société le 30 janvier 1892.

Gonnet (L'abbé), maison Sainte-Catherine, Écully (Rhône). — Élu membre de la Société le 12 juin 1875 ; membre perpétuel.

90. Graffin (L'abbé R.), professeur à l'Institut catholique, 47, rue d'Assas, Paris. — Élu membre de la Société le 8 mars 1890.

Grammont (Maurice), maître de conférences à la Faculté des lettres, Montpellier (Hérault). — Élu membre de la Société le 14 décembre 1889.

Grandgent (Charles), professeur à l'Université de Harvard, Cambridge (Massachussets, États-Unis d'Amérique). — Élu membre de la Société le 29 mai 1886.

Granges (Ch. M. des), agrégé des lettres, professeur au Collège Stanislas, 13, rue Le Verrier, Paris. — Élu membre de la Société le 22 novembre 1890.

Grasserie (Raoul de la), juge au Tribunal, 4, rue de Bourbon, Rennes (Ille-et-Villaine). — Élu membre de la Société le 14 mai 1887.

Gréard (O.), membre de l'Académie française et de l'Académie des sciences

morales et politiques, vice-recteur de l'Académie de Paris, à la Sorbonne. — Membre de la Société depuis le 14 décembre 1889.

Grégoire (Antoine), docteur en philosophie et lettres, 5, rue des Carmes, Paris. — Élu membre de la Société le 15 février 1896.

Guimet (Émile), place de la Miséricorde, Lyon (Rhône), et au Musée Guimet, avenue d'Iéna, Paris. — Élu membre de la Société le 22 janvier 1881; membre perpétuel.

Gustafsson (Docteur Fridolf-*Vladimir*), professeur de littérature latine à l'Université, 1, Andreeg, Helsingfors (Finlande). — Élu membre de la Société le 16 mai 1885.

Halévy (Joseph), directeur adjoint pour les langues éthiopienne et himyarite et les langues touraniennes à l'École pratique des hautes études, 26, rue Aumaire, Paris. — Élu membre de la Société le 13 janvier 1872; vice-président en 1886 et 1887; président en 1888.

Harlez (C. de), professeur à l'Université, Louvain (Belgique). — Élu membre de la Société le 18 novembre 1876.

Hasdeŭ (Bogdan-*Petriceicŭ*), membre de l'Académie roumaine, de la Société littéraire serbe, etc., professeur de philologie comparée à l'Université de Bucarest, directeur général des Archives royales, membre du Conseil supérieur de l'instruction publique, directeur de la revue *Columna luĭ Traïanŭ*, rue Mihaïuvodă, Bucarest (Roumanie). — Élu membre de la Société le 4 février 1882.

Hatzfeld (Adolphe), professeur au lycée Louis-le-Grand, ancien professeur à la Faculté des lettres de Grenoble, 7, rue de l'Odéon, Paris. — Élu membre de la Société le 1er février 1873.

Hauvion, 40, rue des Écoles, Paris. — Élu membre de la Société le 20 novembre 1886.

Haverfield (F.), professeur à Christ-Church, Oxford (Grande-Bretagne). — Élu membre de la Société le 18 novembre 1882; membre perpétuel.

Havet (*Pierre-Antoine*-Louis), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de philologie latine au Collège de France, professeur de philologie latine à la Faculté des lettres, directeur d'études pour la philologie latine à l'École pratique des hautes études, 5, avenue de l'Opéra, Paris. — Élu membre de la Société le 20 novembre 1869; secrétaire adjoint de 1870 à 1882; membre perpétuel.

Henry (Victor), professeur de sanscrit et de grammaire comparée à la Faculté des lettres, 42, rue de Paris, Orsay (Seine-et-Oise). — Élu membre de la Société le 22 janvier 1881; membre perpétuel.

Hériot-Bunoust (L'abbé *Étienne-Eugène*-Louis), 27, rue d'Assas, Paris. — Élu membre de la Société le 19 novembre 1887; membre perpétuel.

Hermann (Eduard), 25, Spitalgasse, Cobourg (Allemagne). — Élu membre de la Société le 3 décembre 1892.

Holban (Michel G.), vice-consul de Roumanie, 2, rue Saint-Léger, Genève Suisse). — Élu membre de la Société le 1er décembre 1894.

Holleaux (Maurice), professeur à la Faculté des lettres, 9, quai de la Guillotière, Lyon (Rhône). — Élu membre de la Société le 30 avril 1892.

Huszar (Guillaume), 43, boulevard Saint-Michel, Paris. — Élu membre de la Société le 2 mai 1896.

Imbert, receveur de l'enregistrement et des domaines, Couiza (Aude). — Élu membre de la Société le 14 décembre 1889.

JEDLIČKA (Jaromír), candid. prof., Vavrova tř., č. 25, I, Vinohrady, Prague (Bohême). — Élu membre de la Société le 19 décembre 1891.

JOB (Léon), docteur es lettres, professeur au lycée, 2, rue de la Hache, Nancy (Meurthe-et-Moselle). — Élu membre de la Société le 21 novembre 1885.

JORET (Charles), professeur à la Faculté des lettres, 5, rue Saint-Michel, Aix (Bouches-du-Rhône).— Élu membre de la Société le 10 janvier 1874 ; membre perpétuel.

KELLER (Otto), professeur à l'Université, 2, Kreuzherrenplatz, Prague (Bohême). — Élu membre de la Société le 14 janvier 1893.

KERN, professeur de sanscrit à l'Université, 41, Noordeinde, Leyde (Pays-Bas).— Élu membre de la Société le 15 mars 1873.

KIRSTE (*Ferdinand-Otto*-Jean), professeur de philologie orientale à l'Université, 2, Hafnerplatz, Graz (Styrie). — Élu membre de la Société le 7 janvier 1872 ; membre perpétuel.

LABORDE (Le marquis Joseph DE), archiviste aux Archives nationales, 8, rue d'Anjou, Paris. — Élu membre de la Société le 29 décembre 1873 ; membre perpétuel.

120. LAMBERT (Charles), maître de conférences à la Faculté des lettres, 7, rue de l'École de Droit, Dijon (Côte d'Or). — Élu membre de la Société le 3 mai 1890.

LAMOUCHE (Le capitaine du génie), de l'état-major général, 18, rue Las-Cases, Paris. — Élu membre de la Société le 29 février 1896.

LARAY (Henri), capitaine d'infanterie de marine en retraite, 1, rue Sainte-Geneviève, Versailles (Seine-et-Oise). — Élu membre de la Société le 31 mai 1890 ; membre perpétuel.

LAURENT, professeur au Collège Stanislas, 9, rue du Mont-Parnasse, Paris. — Élu membre de la Société le 14 avril 1883.

LECOCQ (Gustave), 7, rue du Nouveau-Siècle, Lille (Nord).—Élu membre de la Société le 3 mai 1890 ; membre perpétuel.

LE FOYER (Henri), 252, rue de Rivoli, Paris. — Élu membre de la Société le 14 mai 1892.

LEGER (Louis-*Paul*), professeur honoraire à l'École spéciale des langues orientales vivantes, professeur de langues et littératures slaves au Collège de France, professeur à l'École de guerre, 43, rue de Boulainvilliers, Paris. —Membre de la Société depuis l'origine, administrateur vice-président de 1866 à 1869, vice-président en 1880 et en 1881 ; président en 1882 ; membre perpétuel.

LEJAY (L'abbé Paul), professeur à l'Institut catholique, 119, rue du Cherche-Midi, Paris. — Élu membre de la Société le 17 mai 1890 ; vice président en 1896.

LE NESTOUR (Paul), licencié ès lettres, élève de l'École pratique des hautes études, 9, rue Berthollet, Paris. — Élu membre de la Société le 18 janvier 1896.

LÉVI (Sylvain), professeur de sanscrit au Collège de France, directeur adjoint pour la langue sanscrite à l'École pratique des hautes études, 9, rue Guy-de-Labrosse, Paris. — Élu membre de la Société le 10 janvier 1885 ; vice-président en 1891 et en 1892 ; président en 1893.

130. LIÉTARD (Le docteur Alexandre), médecin inspecteur des eaux, correspondant de l'Académie de médecine, Plombières (Vosges). — Membre de la Société en 1867.

Lindsay (W.-M.), fellow of Jesus college, Oxford (Grande-Bretagne). — Élu membre de la Société le 8 juin 1895.

Loth (Joseph), doyen de la Faculté des lettres, Rennes (Ille-et-Vilaine). — Élu membre de la Société le 25 mai 1878.

Mallet (Dominique), agrégé de l'Université, membre de la mission française, Le Caire (Égypte). — Élu membre de la Société le 1er décembre 1894.

Marissiaux (Paul), agrégé de l'Université, professeur au lycée, Châteauroux (Indre). — Élu membre de la Société le 1er décembre 1894.

Maspero (*Camille-Charles*-Gaston), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de philologie et archéologie égyptiennes au Collège de France, directeur d'études pour la philologie et les antiquités égyptiennes à l'École pratique des hautes études, 24, avenue de l'Observatoire, Paris. — Membre de la Société en 1867; vice-président en 1877 et 1879; président en 1880.

Massieu de Clerval, 113, boulevard de la Reine, Versailles (Seine-et-Oise). — Membre de la Société depuis 1867.

Mathieu (E.), traducteur aux établissements Schneider, 126, route de Conches, au Creusot (Saône-et-Loire). — Élu membre de la Société le 8 mars 1890.

Meillet (Antoine), maître de conférences de grammaire comparée et de langue zende à l'École pratique des hautes études, 24, boulevard Saint-Michel, Paris. — Élu membre de la Société le 23 février 1889; membre perpétuel.

Mélèse (Albert), professeur agrégé de l'Université, 5, rue Corneille, Paris. — Élu membre de la Société le 8 mars 1889.

140. Melon (Paul), 24, place Malesherbes, Paris. — Élu membre de la Société le 19 novembre 1870; membre perpétuel.

Merwart (K.), docteur en philosophie, professeur à l'Académie Marie-Thérèse et au collège du IIe arrondissement, II, Taborstrasse, 28, Vienne (Autriche). — Élu membre de la Société le 21 juin 1884.

Meyer (Alphonse), professeur au lycée, 43, rue des Facultés, Bordeaux (Gironde). — Élu membre de la Société le 6 février 1875.

Meyer (*Marie*-Paul-*Hyacinthe*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de langues et littératures de l'Europe méridionale au Collège de France, directeur de l'École des Chartes, l'un des directeurs de la *Romania*, 16, avenue de Labourdonnais, Paris. — Membre de la Société en 1867; membre perpétuel.

Michel (Charles), professeur à l'Université, 110, avenue d'Avroy, Liège (Belgique).— Élu membre de la Société le 16 février 1878.

Mohl (B.-Jiří), lecteur à l'Université, professeur à la Česko-slovanská Akademie obchodní, I, konvitská ulice, č. 24 a, Prague (Bohême). — Élu membre de la Société le 21 novembre 1885; administrateur en 1890 et 1891.

Monseur, professeur à l'Université, Bruxelles (Belgique). — Élu membre de la Société le 9 janvier 1885.

Montague, professeur à Amherst College, Amherst (Massachussets, États-Unis d'Amérique). — Élu membre de la Société le 30 novembre 1889.

Montmitonnet. — Élu membre de la Société le 2 décembre 1893. Adresser : aux soins de M. A. Meillet, 24, boulevard Saint-Michel, Paris.

Morteveille (Stanislas), 15, rue Vineuse, Paris. — Élu membre de la Société le 11 janvier 1879.

150. Mowat (Robert), chef d'escadrons d'artillerie en retraite, 10, rue des Feuillantines, Paris.— Membre de la Société depuis l'origine; président en 1878.

Oltramare (Paul), professeur à l'Université, 32, chemin du Nant, Servette, Genève (Suisse). — Élu membre de la Société le 27 mai 1876 ; membre perpétuel.

Osthoff (Hermann), professeur à l'Université, 25, Mönchhofstrasse, Heidelberg (Grand-Duché de Bade). — Élu membre de la Société le 8 juin 1895.

Paris (Gaston-*Bruno-Paulin*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de langue et littérature françaises du moyen âge au Collège de France, administrateur du Collège de France, président honoraire et directeur d'études pour la philologie romane à l'École pratique des hautes études, l'un des directeurs de la *Romania*, Collège de France, Paris. — Membre de la Société en 1867 ; vice-président en 1869, en 1870-1871 et en 1872; président en 1873; membre perpétuel.

Parmentier (Léon), professeur à l'Université, 47, rue Souverain-Pont, Liège (Belgique). — Élu membre de la Société le 5 décembre 1885.

Parmentier (Le général de division *Joseph-Charles*-Théodore), 5, rue du Cirque, Paris. — Élu membre de la Société le 17 mars 1883; membre perpétuel.

Pascal (Ch.), professeur au lycée, Versailles (Seine-et-Oise). — Admis dans la Société en 1886.

Passy (Paul), docteur ès lettres, maître de conférences de phonétique générale à l'École pratique des hautes études, 92, rue de Longchamp, Neuilly-Saint-James (Seine). — Élu membre de la Société le 17 décembre 1892; membre perpétuel.

Pauli (Carl), docteur en philosophie, professeur au Lycée cantonal, 94, viale Carlo Cattaneo, Casa Monti, Lugano (Suisse). — Élu membre de la Société le 3 mars 1883.

Peñafiel (Docteur Antonio), professeur de médecine et de chirurgie à l'Université, directeur général du Bureau de statistique, Mexico (Mexique). — Élu membre de la Société le 11 mai 1889; membre perpétuel.

160. Pernot (Hubert), licencié ès lettres, répétiteur à l'École spéciale des langues orientales vivantes, 151 bis, rue Saint-Jacques, Paris. — Élu membre de la Société le 1er décembre 1894.

Pierret, conservateur du musée égyptien, au Louvre, Paris. — Était membre de la Société le 1er février 1870.

Pognon (H.), consul de France, Bagdad (Turquie d'Asie). — Élu membre de la Société le 16 février 1884.

Polívka (Jiří), privat-docent de philologie slave a l'Université, VII, 365, Prague (Bohême). — Élu membre de la Société le 25 juin 1892.

Psichari (Jean), directeur adjoint pour la philologie byzantine à l'École pratique des hautes études, 77, rue Claude-Bernard, Paris. — Élu membre de la Société le 15 février 1884 ; administrateur de 1885 à 1889; président en 1896.

Querry (Amédée), consul géneral de France en retraite, Ferry-keuï, Constantinople (Turquie). — Élu membre de la Société le 1er décembre 1894.

Raillard (Raoul), professeur au lycée Janson de Sailly, 37, rue de la Tour, Paris. — Élu membre de la Société le 22 juin 1895.

RAMBAUD (le capitaine Jean-Baptiste-*Antoine*), professeur à l'École militaire de l'artillerie et du génie, 40, avenue de Saint-Cloud, Versailles (Seine-et-Oise). — Élu membre de la Société le 7 décembre 1895.

REINACH (Salomon), conservateur-adjoint des musées nationaux, 38, rue de Lisbonne, Paris. — Élu membre de la Société le 21 février 1880.

REYS (John), fellow de Jesus College, professeur de celtique à l'Université, 87, Banbury road, Oxford (Grande-Bretagne). — Élu membre de la Société le 9 janvier 1875; membre perpétuel.

70. RIABININ (Michel), 6, rue de la Poste, Odessa (Russie). — Élu membre de la Société le 24 juin 1893.

ROGER (Maurice), professeur au lycée Carnot, 9, rue Léon Cogniet, Paris. — Élu membre de la Société le 20 mars 1886; membre perpétuel.

ROLLAND (Eugène), l'un des directeurs de la revue *Mélusine*, château de Grantmont, à Aunay-sous-Auneau, par Auneau (Eure-et-Loir), et à Paris, 2, rue des Chantiers.— Admis dans la Société en 1868; membre perpétuel.

ROSAPELLY (Le docteur), ancien interne des hôpitaux, 10, rue de Buci, Paris. — Élu membre de la Société le 27 mai 1876 ; membre perpétuel.

ROUSSELOT (L'abbé Pierre-*Jean*), docteur ès lettres, 11, rue Littré, Paris. — Élu membre de la Société le 17 avril 1886; vice-président en 1894, président en 1895.

SABBATHIER (Paul), agrégé de l'Université, 15, rue du Cardinal-Lemoine, Paris. — Élu membre de la Société le 28 décembre 1889.

SACLEUX (Le R. P.), missionnaire apostolique à Zanzibar (Côte orientale d'Afrique, viâ Marseille). — Élu membre de la Société le 7 avril 1894; membre perpétuel.

SAINT-DIDIER (Le baron DE), 12, avenue de l'Alma, Paris. — Élu membre de la Société le 7 mars 1891.

SANCHEZ MOGUEL (Antonio), membre de l'Académie royale d'histoire, professeur à l'Université, Madrid (Espagne).— Élu membre de la Société le 5 février 1887.

SAUSSURE (Ferdinand DE), professeur à l'Université de Genève, Malagny-Versoix, près Genève (Suisse). — Élu membre de la Société le 13 mai 1876; secrétaire-adjoint de 1883 à 1891.

80. SAYCE (*Archibald*-Henry), professeur à l'Université, Oxford (Grande-Bretagne). — Élu membre de la Société le 5 janvier 1878; membre perpétuel.

SAYOUS (Édouard), professeur à la Faculté des lettres, Besançon (Doubs). — Élu membre de la Société le 2 mai 1885.

SCHILS (L'abbé G.-H.), curé de Fontenoille, par Sainte-Cécile (Belgique). — Élu membre de la Société le 8 juin 1889.

SCHLEMMER DE BANYAVÖLGY (Le chevalier Charles), directeur de la Chancellerie des finances, consul de Perse, via Sant' Andrea, 573, Fiume (Hongrie). — Élu membre de la Société le 30 novembre 1889.

SCHLUMBERGER (Gustave-*Léon*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), 140, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris. — Membre de la Société depuis le 3 décembre 1881 ; membre perpétuel.

SCHRIJNEN (Joseph), docteur en philosophie, professeur au collège, Ruremonde (Pays-Bas). — Élu membre de la Société le 5 décembre 1891.

SCHWOB (Marcel), 26, rue Vaneau, Paris. — Élu membre de la Société le 9 février 1889; bibliothécaire en 1892.

SÉBILLOT (Paul), directeur de la *Revue des Traditions populaires*, 4, rue de

l'Odéon, Paris. — Élu membre de la Société le 28 avril 1883; membre perpétuel.

Senart (Émile), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), château de la Pelice, près la Ferté-Bernard (Sarthe), et à Paris, 18, rue François Ier — Admis dans la Société en 1868; membre perpétuel.

Sénéchal (Edmond), inspecteur des finances, 30, quai du Louvre, Paris. — Élu membre de la Société le 16 mai 1885; membre perpétuel.

190. Sépet (Marius), bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, 2, rue de l'Union, Clamart (Seine). — Était membre de la Société le 1er février 1870.

Specht (Edouard), 195, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris. — Membre de la Société depuis 1867.

Spelier (J.-S.), professeur de philologie latine à l'Université, Groningue (Pays-Bas). — Élu membre de la Société le 2 février 1878.

Spiegelberg, docteur en philosophie, 2, Kurze strasse, Hannover (Allemagne). — Élu membre de la Société le 26 mars 1892.

Stokes (Whitley), associé étranger de l'Institut de France (Académie des inscriptions et belles-lettres), ancien membre du Governor's Council à Calcutta, 15, Grenville Place, S. W., Londres. — Élu membre de la Société le 5 novembre 1881.

Storm (Johan), professeur à l'Université, Christiania (Norvège). — Élu membre de la Société le 23 novembre 1872; membre perpétuel.

Sturm (P.-V.), professeur à l'Athénée, Luxembourg (grand-duché de Luxembourg). — Élu membre de la Société le 20 février 1875.

Sudre (Léopold-*Maurice-Pierre-Timothée*), docteur ès lettres, professeur au collège Stanislas, 42, boulevard Montparnasse, Paris. — Élu membre de la Société le 2 avril 1887; membre perpétuel.

Svrljuga (*Ivan* Kr.), Osiek (Croatie). — Élu membre de la Société le 17 avril 1880.

Taverney (Adrien), villa Espérance, Chauderon, Lausanne (Suisse). — Élu membre de la Société le 17 mars 1883.

200. Tchernitzky (Mlle Antoinette de), 9, rue Le Goff, Paris. — Élue membre de la Société le 27 avril 1895.

Tegnér, professeur à l'Université, Lund (Suède). — Élu membre de la Société le 17 avril 1875; membre perpétuel.

Tholozan (Dr), médecin principal de l'armée française, membre correspondant de l'Académie de médecine, premier médecin de S. M. le Chah, Téhéran (Perse). — Élu membre de la Société le 18 avril 1896.

Thomsen (Wilh.), professeur à l'Université, 150, Gamle Kongevei, Copenhague (Danemark). — Élu membre de la Société le 21 mai 1870; membre perpétuel.

Tournier (Édouard), directeur d'études pour la philologie grecque à l'École pratique des hautes études, maître de conférences à l'École normale supérieure, 16, rue de Tournon, Paris. — Membre de la Société depuis l'origine; vice-président en 1872.

Tourtoulon (Le baron Charles de), château de Valergues, par Lansargues (Hérault). — Élu membre de la Société le 25 avril 1869.

Uhlenbeck (Dr C. C.), professeur à l'Université, 11, Sarphatipark, Amsterdam (Pays-Bas). — Élu membre de la Société le 26 janvier 1895.

VAN DER VLIET (J.), professeur à l'Université, Utrecht (Pays-Bas). — Élu membre de la Société le 11 mars 1893.

VERRIER (Paul), professeur au Lycée Carnot, Paris. — Élu membre de la Société le 12 mars 1892.

VOGÜÉ (Le marquis *Charles-Jean*-Melchior DE), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), ancien ambassadeur de France à Vienne, 2, rue Fabert, Paris.— Membre de la Société depuis le 27 mars 1879 ; membre perpétuel.

210. WACKERNAGEL (Jakob), professeur à l'Université, Niederschönthal, près Bâle (Suisse). — Élu membre de la Société le 20 novembre 1886.

WATEL, professeur au lycée Condorcet, 105, rue de Miromesnil, Paris. — Élu membre de la Société le 13 janvier 1872.

WEBSTER (Mme Hélène), 37, Nahont Street, Lynn (Massachussets, États-Unis d'Amérique). — Élue membre de la Société le 28 décembre 1889.

WHARTON (Edward-Ross), Merton Lea, Oxford (Grande-Bretagne). — Élu membre de la Société le 7 février 1891 ; membre perpétuel.

WILBOIS, colonel de gendarmerie, 5, rue Stanislas, Paris. — Élu membre de la Société le 15 avril 1876 ; membre perpétuel.

WIMMER (Ludvig-*F.-A.*), professeur à l'Université, 9, Norrebrogade, Copenhague (Danemark). — Élu membre de la Société le 29 mars 1873 ; membre perpétuel.

WINKLER (Docteur Henri), Gartenhaus 34, Neudorfstrasse, Breslau (Silésie Prussienne). — Élu membre de la Société le 30 novembre 1889.

WOTKE (Karl), docteur en philosophie, VII, Kirchberggasse, 35, Vienne (Autriche). — Élu membre de la Société le 25 juin 1887.

ZUBATÝ (Joseph), professeur de sanscrit et grammaire comparée à l'Université, Smíchov, Husova třída, 539, Prague (Bohême). — Élu membre de la Société le 19 décembre 1891.

ZVETAIEV (Jean), professeur à l'Université, Moscou (Russie).— Élu membre de la Société le 16 mai 1885.

220. BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE, Palais Farnèse, à Rome. — Admise dans la Société le 25 mai 1889.

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). — Admise dans la Société le 11 juin 1887.

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE, Palais de l'Université, Montpellier (Hérault). — Admise dans la Société le 24 juin 1893.

BRITISH MUSEUM. — Admis dans la Société le 22 novembre 1890 ; membre perpétuel. Adresser à M. Borrani, 9, rue des Saints-Pères, Paris.

LISTE DES PRÉSIDENTS

DE LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE DE PARIS

DEPUIS 1864.

	MM.
1864-65.	D'ABBADIE.
1866.	† EGGER.
1867.	† RENAN.
1868.	† BRUNET DE PRESLE.
1869.	† BAUDRY.
1870-71.	† EGGER.
1872.	† THUROT.
1873.	GASTON PARIS.
1874.	† PLOIX.
1875.	† VAÏSSE.
1876.	† EGGER.
1877.	† BENOIST.
1878.	MOWAT.
1879.	† BERGAIGNE.
1880.	MASPERO.
1881.	GAIDOZ.
1882.	LEGER.
1883.	D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.
1884.	† GUYARD.
1885.	DE CHARENCEY.
1886.	RUBENS DUVAL.
1887.	† JAMES DARMESTETER.
1888.	HALÉVY.
1889.	† PLOIX.
1890.	BONNARDOT.
1891.	† DE ROCHEMONTEIX.
1892.	PHILIPPE BERGER
1893.	SYLVAIN LÉVI.
1894.	PRINCE ALEXANDRE BIBESCO.
1895.	L'ABBÉ ROUSSELOT.
1896.	PSICHARI.

MEMBRES

ENLEVÉS PAR LA MORT A LA SOCIÉTÉ

Backer (Louis de), lauréat de l'Institut de France, membre de l'Académie royale de Belgique. — Élu membre de la Société le 20 janvier 1894. Décédé en février 1896.

Barbeac (Charles), professeur de rhétorique au collège royal de Port-Louis (Ile Maurice). — Élu membre de la Société le 20 juin 1891. Décédé le 3 décembre 1892.

Baudry (Frédéric), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), administrateur de la bibliothèque Mazarine.— Membre de la Société en 1867 ; vice-président en 1868 ; président en 1869. Décédé le 2 janvier 1885.

Benoist (*Louis*-Eugène), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de poésie latine à la Faculté des lettres de Paris.— Membre de la Société depuis le 7 mai 1870 ; président en 1877. Décédé le 22 mai 1887.

Bergaigne (Abel-*Henri-Joseph*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur d'études à l'École pratique des hautes études, professeur de sanscrit et de grammaire comparée à la Faculté des lettres de Paris. — Membre de la Société en 1864 ; secrétaire adjoint en 1868 et 1869 ; vice-président de 1873 à 1878 ; président en 1879. Décédé le 6 août 1888.

Boucherie (A.), chargé du cours de langues romanes à la Faculté des lettres de Montpellier. — Élu membre de la Société le 21 novembre 1868. Décès notifié à la Société le 14 avril 1883.

Brunet de Presle, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de grec moderne à l'École spéciale des langues orientales vivantes. — Membre de la Société en 1867 ; président en 1868. Décédé le 12 septembre 1875.

Chasles (Philarète), professeur au Collège de France. — Élu membre de la Société le 15 février 1873. Décès notifié à la Société le 19 juillet 1873.

Chassang (A.), inspecteur général de l'Université. — Élu membre de la Société le 12 novembre 1870. Décédé le 8 mars 1888.

Chodzko (Alexandre), ancien chargé de cours au Collège de France et à l'École spéciale des langues orientales vivantes. — Membre de la Société depuis l'origine. Décès notifié à la Société le 16 janvier 1892.

DARMESTETER (Arsène), professeur de langue et littérature françaises du moyen âge à la Faculté des lettres de Paris, professeur à l'École normale de jeunes filles de Sèvres. — Membre de la Société en 1870. Décédé le 16 novembre 1888.

DARMESTETER (James), professeur de langues et littératures de la Perse au Collège de France, directeur d'études pour la langue zende à l'École pratique des hautes études, l'un des directeurs de la *Revue de Paris*. — Élu membre de la Société le 20 décembre 1873; vice-président en 1884, 1885 et 1886; président en 1887. Décédé le 19 octobre 1894.

DE LA BERGE. — Élu membre de la Société le 3 décembre 1870. Décédé le 13 mars 1878.

DERENBOURG (Joseph), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres). — Membre de la Société depuis le 22 juillet 1871. Décédé le 28 juillet 1895.

DEVIC (Marcel), chargé du cours de langue et de littérature arabes à la Faculté des lettres de Montpellier. — Élu membre de la Société le 19 février 1876; vice-président en 1878. Décédé en mai 1888.

DEVILLE (Gustave), ancien membre de l'École française d'Athènes. — Membre de la Société en 1867. Décédé en 1868.

DIDION (Charles), inspecteur général des ponts et chaussées en retraite, délégué général de la Compagnie d'Orléans.—Élu membre de la Société le 26 avril 1873. Décédé le 26 janvier 1882.

DIDOT (Ambroise-Firmin). — Admis dans la Société en 1868. Décédé en 1876.

DOSSON (S.), professeur à la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand. — Élu membre de la Société le 14 mai 1887. Décédé le 15 février 1893.

EGGER (Émile), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur d'éloquence grecque à la Faculté des lettres de Paris.— Président de la Société en 1866, en 1870-71, en 1876. Décédé le 31 août 1885.

EICHTHAL (Gustave D'). — Membre de la Société depuis 1867. Décédé en 1886.

FLEURY (Jean), lecteur à l'Université impériale de Saint-Pétersbourg. — Élu membre de la Société le 21 décembre 1878. Décédé en juillet 1894.

FLORENT-LEFÈVRE. — Élu membre de la Société le 29 mars 1873. Décédé en 1887.

FOURNIER (Eugène), docteur en médecine et ès sciences naturelles.— Membre de la Société depuis l'origine. Décédé le 10 juin 1885.

GEORGIAN (Professeur Dr C.-D.) — Élu membre de la Société le 21 mars 1875. Décédé en 1888.

GOLDSCHMIDT (Siegfried), professeur de sanscrit à l'Université de Strasbourg.— Élu membre de la Société le 8 mai 1869. Décédé le 31 janvier 1884.

GOULLET.— Élu membre de la Société le 7 juin 1873. Décédé en 1887.

GRANDGAGNAGE (Charles), sénateur du royaume de Belgique. — Élu membre de la Société le 24 avril 1869.

GRAUX (Charles-*Henri*), maître de conférences de philologie grecque à l'École pratique des hautes études, maître de conférences d'histoire grecque à la Faculté des lettres de Paris, bibliothécaire à la bibliothèque de l'Université, l'un des directeurs de la *Revue de philologie, de litté-*

rature et d'histoire anciennes. — Élu membre de la Société le 9 mai 1874. Décédé le 13 janvier 1882.

GAMBLOT (Paul), ancien consul de France à Ceylan. — Membre de la Société en 1867. Décès notifié à la Société le 4 juin 1870.

GUIEYSSE (Georges-*Eugène*). — Élu membre de la Société le 11 février 1888. Décédé le 17 mai 1889.

GUYARD (Stanislas), professeur de langue arabe au Collège de France, maître de conférences de langues arabe et persane à l'École pratique des hautes études. — Élu membre de la Société le 13 avril 1878, vice-président en 1882 et 1883 ; président en 1884. Décédé le 7 septembre 1884.

HALLÉGUEN (Le docteur).— Élu membre de la Société le 9 juin 1877. Décès notifié à la Société le 5 avril 1879.

HANUSZ (Jean), professeur agrégé à l'Université de Vienne (Autriche). — Élu membre de la Société le 25 juin 1887. Décédé le 26 juillet de la même année.

HAUVETTE-BESNAULT, directeur d'études honoraire à l'École pratique des hautes études, conservateur adjoint de la bibliothèque de l'Université. — Membre de la Société depuis 1870. Décédé le 28 juin 1888.

HENRICH (G.-A.), doyen de la Faculté des lettres de Lyon. — Membre de la Société depuis 1867. Décédé en 1887.

HERVÉ (Camille). — Membre de la Société en 1867. Décédé le 30 août 1878.

HOVELACQUE (Abel), professeur à l'École d'anthropologie. — Élu membre de la Société le 4 décembre 1869. Décédé en février 1896.

JACKSON (James), archiviste-bibliothécaire de la Société de Géographie. — Élu membre de la Société le 22 juin 1879; membre donateur. Décédé le 17 juillet 1895.

JAUBERT (Le comte), membre de l'Institut. — Membre de la Société depuis 1868. Décédé le 1er janvier 1875.

JOZON, député. — Présenté pour être membre de la Société dans la séance du 2 décembre 1879. Décès notifié à la Société le 9 juillet 1881.

JUDAS (Le docteur A.-C.), ancien médecin principal de première classe. — Membre de la Société depuis l'origine. Décédé le 17 janvier 1873.

LACHAISE (L'abbé Romain CERKAS). — Membre de la Société en 1867. Décès notifié à la Société le 26 avril 1873.

LACOUPERIE (Docteur Albert TERRIEN DE), ancien professeur de philologie indo-chinoise à l'University College de Londres, directeur du *Babylonian and Oriental Record.* — Élu membre de la Société le 9 février 1889. Décédé le 11 octobre 1894.

LAMBRIOR, professeur à l'Université de Jassy (Roumanie). — Élu membre de la Société le 26 mai 1877. Décès notifié à la Société le 17 novembre 1883.

LENORMANT (*Charles*-François), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale.— Membre de la Société en 1867. Décédé le 9 décembre 1883.

LE SAINT (François), ancien officier. — Décédé en 1867.

LÉVY (B.), inspecteur général de l'instruction publique. — Élu membre de la Société le 24 janvier 1874. Décédé le 24 décembre 1884.

LITTRÉ (*Maximilien-Paul*-Émile), membre de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Membre de la Société depuis 1868. Décédé en 1881.

LOEB (Isidore), professeur au Séminaire israélite, professeur libre à la Faculté des lettres de Paris. — Élu membre de la Société le 19 décembre 1885. Décédé le 2 juin 1892.

JEDLIČKA (Jaromír), candid. prof., Vavrova tř., č. 25, I, Vinohrady, Prague (Bohême). — Élu membre de la Société le 19 décembre 1891.

JOB (Léon), docteur es lettres, professeur au lycée, 2, rue de la Hache, Nancy (Meurthe-et-Moselle). — Élu membre de la Société le 21 novembre 1885.

JORET (Charles), professeur à la Faculté des lettres, 5, rue Saint-Michel, Aix (Bouches-du-Rhône).— Élu membre de la Société le 10 janvier 1874 ; membre perpétuel.

KELLER (Otto), professeur à l'Université, 2, Kreuzherrenplatz, Prague (Bohême). — Élu membre de la Société le 14 janvier 1893.

KERN, professeur de sanscrit à l'Université, 41, Noordeinde, Leyde (Pays-Bas).— Élu membre de la Société le 15 mars 1873.

KIRSTE (*Ferdinand-Otto*-Jean), professeur de philologie orientale à l'Université, 2, Hafnerplatz, Graz (Styrie). — Élu membre de la Société le 7 janvier 1872 ; membre perpétuel.

LABORDE (Le marquis Joseph DE), archiviste aux Archives nationales, 8, rue d'Anjou, Paris. — Élu membre de la Société le 29 décembre 1873 ; membre perpétuel.

120. LAMBERT (Charles), maître de conférences à la Faculté des lettres, 7, rue de l'École de Droit, Dijon (Côte d'Or). — Élu membre de la Société le 3 mai 1890.

LAMOUCHE (Le capitaine du génie), de l'état-major général, 18, rue Las-Cases, Paris. — Élu membre de la Société le 29 février 1896.

LARAY (Henri), capitaine d'infanterie de marine en retraite, 1, rue Sainte-Geneviève, Versailles (Seine-et-Oise). — Élu membre de la Société le 31 mai 1890 ; membre perpétuel.

LAURENT, professeur au Collège Stanislas, 9, rue du Mont-Parnasse, Paris. — Élu membre de la Société le 14 avril 1883.

LECOCQ (Gustave), 7, rue du Nouveau-Siècle, Lille (Nord).—Élu membre de la Société le 3 mai 1890 ; membre perpétuel.

LE FOYER (Henri), 252, rue de Rivoli, Paris. — Élu membre de la Société le 14 mai 1892.

LEGER (Louis-*Paul*), professeur honoraire à l'École spéciale des langues orientales vivantes, professeur de langues et littératures slaves au Collège de France, professeur à l'École de guerre, 43, rue de Boulainvilliers, Paris. —Membre de la Société depuis l'origine, administrateur vice-président de 1866 à 1869, vice-président en 1880 et en 1881 ; président en 1882 ; membre perpétuel.

LEJAY (L'abbé Paul), professeur à l'Institut catholique, 119, rue du Cherche-Midi, Paris. — Élu membre de la Société le 17 mai 1890 ; vice président en 1896.

LE NESTOUR (Paul), licencié ès lettres, élève de l'École pratique des hautes études, 9, rue Berthollet, Paris. — Élu membre de la Société le 18 janvier 1896.

LÉVI (Sylvain), professeur de sanscrit au Collège de France, directeur adjoint pour la langue sanscrite à l'École pratique des hautes études, 9, rue Guy-de-Labrosse, Paris. — Élu membre de la Société le 10 janvier 1885 ; vice-président en 1891 et en 1892 ; président en 1893.

130. LIÉTARD (Le docteur Alexandre), médecin inspecteur des eaux, correspondant de l'Académie de médecine, Plombières (Vosges). — Membre de la Société en 1867.

Lindsay (W.-M.), fellow of Jesus college, Oxford (Grande-Bretagne). — Élu membre de la Société le 8 juin 1895.

Lot (Joseph), doyen de la Faculté des lettres, Rennes (Ille-et-Vilaine). — Élu membre de la Société le 25 mai 1878.

Mallet (Dominique), agrégé de l'Université, membre de la mission française, Le Caire (Égypte). — Élu membre de la Société le 1er décembre 1894.

Marissiaux (Paul), agrégé de l'Université, professeur au lycée, Châteauroux (Indre). — Élu membre de la Société le 1er décembre 1894.

Maspero (*Camille-Charles*-Gaston), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de philologie et archéologie égyptiennes au Collège de France, directeur d'études pour la philologie et les antiquités égyptiennes à l'École pratique des hautes études, 24, avenue de l'Observatoire, Paris. — Membre de la Société en 1867; vice-président en 1877 et 1879; président en 1880.

Massieu de Clerval, 113, boulevard de la Reine, Versailles (Seine-et-Oise). — Membre de la Société depuis 1867.

Mathieu (E.), traducteur aux établissements Schneider, 126, route de Conches, au Creusot (Saône-et-Loire). — Élu membre de la Société le 8 mars 1890.

Meillet (Antoine), maître de conférences de grammaire comparée et de langue zende à l'École pratique des hautes études, 24, boulevard Saint-Michel, Paris. — Élu membre de la Société le 23 février 1889; membre perpétuel.

Mélèse (Albert), professeur agrégé de l'Université, 5, rue Corneille, Paris. — Élu membre de la Société le 8 mars 1889.

10. Melon (Paul), 24, place Malesherbes, Paris. — Élu membre de la Société le 19 novembre 1870; membre perpétuel.

Merwart (K.), docteur en philosophie, professeur à l'Académie Marie-Thérèse et au collège du IIe arrondissement, II, Taborstrasse, 28, Vienne (Autriche). — Élu membre de la Société le 21 juin 1884.

Meyer (Alphonse), professeur au lycée, 43, rue des Facultés, Bordeaux (Gironde). — Élu membre de la Société le 6 février 1875.

Meyer (*Marie*-Paul-*Hyacinthe*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de langues et littératures de l'Europe méridionale au Collège de France, directeur de l'École des Chartes, l'un des directeurs de la *Romania*, 16, avenue de Labourdonnais, Paris. — Membre de la Société en 1867; membre perpétuel.

Michel (Charles), professeur à l'Université, 110, avenue d'Avroy, Liège (Belgique). — Élu membre de la Société le 16 février 1878.

Mohl (B.-Jiří), lecteur à l'Université, professeur à la Česko-slovanská Akademie obchodní, I, konvitská ulice, č. 24 a, Prague (Bohême). — Élu membre de la Société le 21 novembre 1885; administrateur en 1890 et 1891.

Monseur, professeur à l'Université, Bruxelles (Belgique). — Élu membre de la Société le 9 janvier 1885.

Montague, professeur à Amherst College, Amherst (Massachussets, États-Unis d'Amérique). — Élu membre de la Société le 30 novembre 1889.

Montmitonnet. — Élu membre de la Société le 2 décembre 1893. Adresser : aux soins de M. A. Meillet, 24, boulevard Saint-Michel, Paris.

Morteveille (Stanislas), 15, rue Vineuse, Paris. — Élu membre de la Société le 11 janvier 1879.

150. Mowat (Robert), chef d'escadrons d'artillerie en retraite, 10, rue des Feuillantines, Paris.— Membre de la Société depuis l'origine; président en 1878.

Oltramare (Paul), professeur à l'Université, 32, chemin du Nant, Servette, Genève (Suisse). — Élu membre de la Société le 27 mai 1876 ; membre perpétuel.

Osthoff (Hermann), professeur à l'Université, 25, Mönchhofstrasse, Heidelberg (Grand-Duché de Bade). — Élu membre de la Société le 8 juin 1895.

Paris (Gaston-*Bruno-Paulin*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de langue et littérature françaises du moyen âge au Collège de France, administrateur du Collège de France, président honoraire et directeur d'études pour la philologie romane à l'École pratique des hautes études, l'un des directeurs de la *Romania*, Collège de France, Paris. — Membre de la Société en 1867 ; vice-président en 1869, en 1870-1871 et en 1872; président en 1873; membre perpétuel.

Parmentier (Léon), professeur à l'Université, 47, rue Souverain-Pont, Liège (Belgique). — Élu membre de la Société le 5 décembre 1885.

Parmentier (Le général de division *Joseph-Charles*-Théodore), 5, rue du Cirque, Paris. — Élu membre de la Société le 17 mars 1883; membre perpétuel.

Pascal (Ch.), professeur au lycée, Versailles (Seine-et-Oise). — Admis dans la Société en 1886.

Passy (Paul), docteur ès lettres, maître de conférences de phonétique générale à l'École pratique des hautes études, 92, rue de Longchamp, Neuilly-Saint-James (Seine). — Élu membre de la Société le 17 décembre 1892; membre perpétuel.

Pauli (Carl), docteur en philosophie, professeur au Lycée cantonal, 94, viale Carlo Cattaneo, Casa Monti, Lugano (Suisse). — Élu membre de la Société le 3 mars 1883.

Peñafiel (Docteur Antonio), professeur de médecine et de chirurgie à l'Université, directeur général du Bureau de statistique, Mexico (Mexique). — Élu membre de la Société le 11 mai 1889; membre perpétuel.

160. Pernot (Hubert), licencié ès lettres, répétiteur à l'École spéciale des langues orientales vivantes, 151 bis, rue Saint-Jacques, Paris. — Élu membre de la Société le 1er décembre 1894.

Pierret, conservateur du musée égyptien, au Louvre, Paris. — Était membre de la Société le 1er février 1870.

Pognon (H.), consul de France, Bagdad (Turquie d'Asie). — Élu membre de la Société le 16 février 1884.

Polívka (Jiří), privat-docent de philologie slave a l'Université, VII, 365, Prague (Bohême). — Élu membre de la Société le 25 juin 1892.

Psichari (Jean), directeur adjoint pour la philologie byzantine à l'École pratique des hautes études, 77, rue Claude-Bernard, Paris. — Élu membre de la Société le 15 février 1884; administrateur de 1885 à 1889; président en 1896.

Querry (Amédée), consul géneral de France en retraite, Ferry-keuï, Constantinople (Turquie). — Élu membre de la Société le 1er décembre 1894.

Raillard (Raoul), professeur au lycée Janson de Sailly, 37, rue de la Tour, Paris. — Élu membre de la Société le 22 juin 1895.

RAMBAUD (le capitaine Jean-Baptiste-*Antoine*), professeur à l'École militaire de l'artillerie et du génie, 40, avenue de Saint-Cloud, Versailles (Seine-et-Oise). — Élu membre de la Société le 7 décembre 1895.

REINACH (Salomon), conservateur-adjoint des musées nationaux, 38, rue de Lisbonne, Paris. — Élu membre de la Société le 21 février 1880.

REYS (John), fellow de Jesus College, professeur de celtique à l'Université, 87, Banbury road, Oxford (Grande-Bretagne). — Élu membre de la Société le 9 janvier 1875; membre perpétuel.

70. RIABININ (Michel), 6, rue de la Poste, Odessa (Russie). — Élu membre de la Société le 24 juin 1893.

ROGER (Maurice), professeur au lycée Carnot, 9, rue Léon Cogniet, Paris. — Élu membre de la Société le 20 mars 1886; membre perpétuel.

ROLLAND (Eugène), l'un des directeurs de la revue *Mélusine*, château de Grantmont, à Aunay-sous-Auneau, par Auneau (Eure-et-Loir), et à Paris, 2, rue des Chantiers.— Admis dans la Société en 1868; membre perpétuel.

ROSAPELLY (Le docteur), ancien interne des hôpitaux, 10, rue de Buci, Paris. — Élu membre de la Société le 27 mai 1876 ; membre perpétuel.

ROUSSELOT (L'abbé Pierre-*Jean*), docteur ès lettres, 11, rue Littré, Paris. — Élu membre de la Société le 17 avril 1886; vice-président en 1894, président en 1895.

SABBATHIER (Paul), agrégé de l'Université, 15, rue du Cardinal-Lemoine, Paris. — Élu membre de la Société le 28 décembre 1889.

SACLEUX (Le R. P.), missionnaire apostolique à Zanzibar (Côte orientale d'Afrique, viâ Marseille). — Élu membre de la Société le 7 avril 1894; membre perpétuel.

SAINT-DIDIER (Le baron DE), 12, avenue de l'Alma, Paris. — Élu membre de la Société le 7 mars 1891.

SANCHEZ MOGUEL (Antonio), membre de l'Académie royale d'histoire, professeur à l'Université, Madrid (Espagne).— Élu membre de la Société le 5 février 1887.

SAUSSURE (Ferdinand DE), professeur à l'Université de Genève, Malagny-Versoix, près Genève (Suisse). — Élu membre de la Société le 13 mai 1876; secrétaire-adjoint de 1883 à 1891.

80. SAYCE (*Archibald*-Henry), professeur à l'Université, Oxford (Grande-Bretagne). — Élu membre de la Société le 5 janvier 1878; membre perpétuel.

SAYOUS (Édouard), professeur à la Faculté des lettres, Besançon (Doubs). — Élu membre de la Société le 2 mai 1885.

SCHILS (L'abbé G.-H.), curé de Fontenoille, par Sainte-Cécile (Belgique). — Élu membre de la Société le 8 juin 1889.

SCHLEMMER DE BANYAVÖLGY (Le chevalier Charles), directeur de la Chancellerie des finances, consul de Perse, via Sant' Andrea, 573, Fiume (Hongrie). — Élu membre de la Société le 30 novembre 1889.

SCHLUMBERGER (Gustave-*Léon*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), 140, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris. — Membre de la Société depuis le 3 décembre 1881 ; membre perpétuel.

SCHRIJNEN (Joseph), docteur en philosophie, professeur au collège, Ruremonde (Pays-Bas). — Élu membre de la Société le 5 décembre 1891.

SCHWOB (Marcel), 26, rue Vaneau, Paris. — Élu membre de la Société le 9 février 1889; bibliothécaire en 1892.

SÉBILLOT (Paul), directeur de la *Revue des Traditions populaires*, 4, rue de

l'Odéon, Paris. — Élu membre de la Société le 28 avril 1883; membre perpétuel.

SENART (Émile), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), château de la Pelice, près la Ferté-Bernard (Sarthe), et à Paris, 18, rue François Ier — Admis dans la Société en 1868; membre perpétuel.

SÉNÉCHAL (Edmond), inspecteur des finances, 30, quai du Louvre, Paris. — Élu membre de la Société le 16 mai 1885; membre perpétuel.

190. SÉPET (Marius), bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, 2, rue de l'Union, Clamart (Seine). — Était membre de la Société le 1er février 1870.

SPECHT (Edouard), 195, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris. — Membre de la Société depuis 1867.

SPEIJER (J.-S.), professeur de philologie latine à l'Université, Groningue (Pays-Bas). — Élu membre de la Société le 2 février 1878.

SPIEGELBERG, docteur en philosophie, 2, Kurze strasse, Hannover (Allemagne). — Élu membre de la Société le 26 mars 1892.

STOKES (Whitley), associé étranger de l'Institut de France (Académie des inscriptions et belles-lettres), ancien membre du Governor's Council à Calcutta, 15, Grenville Place, S. W., Londres. — Élu membre de la Société le 5 novembre 1881.

STORM (Johan), professeur à l'Université, Christiania (Norvège). — Élu membre de la Société le 23 novembre 1872; membre perpétuel.

STURM (P.-V.), professeur à l'Athénée, Luxembourg (grand-duché de Luxembourg). — Élu membre de la Société le 20 février 1875.

SUDRE (Léopold-*Maurice-Pierre-Timothée*), docteur ès lettres, professeur au collège Stanislas, 42, boulevard Montparnasse, Paris. — Élu membre de la Société le 2 avril 1887; membre perpétuel.

SVRLJUGA (*Ivan* Kr.), Osiek (Croatie). — Élu membre de la Société le 17 avril 1880.

TAVERNEY (Adrien), villa Espérance, Chauderon, Lausanne (Suisse). — Élu membre de la Société le 17 mars 1883.

200. TCHERNITZKY (Mlle Antoinette DE), 9, rue Le Goff, Paris. — Élue membre de la Société le 27 avril 1895.

TEGNÉR, professeur à l'Université, Lund (Suède). — Élu membre de la Société le 17 avril 1875; membre perpétuel.

THOLOZAN (Dr), médecin principal de l'armée française, membre correspondant de l'Académie de médecine, premier médecin de S. M. le Chah, Téhéran (Perse). — Élu membre de la Société le 18 avril 1896.

THOMSEN (Wilh.), professeur à l'Université, 150, Gamle Kongevei, Copenhague (Danemark). — Élu membre de la Société le 21 mai 1870; membre perpétuel.

TOURNIER (Édouard), directeur d'études pour la philologie grecque à l'École pratique des hautes études, maître de conférences à l'École normale supérieure, 16, rue de Tournon, Paris. — Membre de la Société depuis l'origine; vice-président en 1872.

TOURTOULON (Le baron Charles DE), château de Valergues, par Lansargues (Hérault). — Élu membre de la Société le 25 avril 1869.

UHLENBECK (Dr C. C.), professeur à l'Université, 11, Sarphatipark, Amsterdam (Pays-Bas). — Élu membre de la Société le 26 janvier 1895.

VAN DER VLIET (J.), professeur à l'Université, Utrecht (Pays-Bas). — Élu membre de la Société le 11 mars 1893.

VERRIER (Paul), professeur au Lycée Carnot, Paris. — Élu membre de la Société le 12 mars 1892.

VOGÜÉ (Le marquis *Charles-Jean*-Melchior DE), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), ancien ambassadeur de France à Vienne, 2, rue Fabert, Paris.— Membre de la Société depuis le 27 mars 1879 ; membre perpétuel.

210. WACKERNAGEL (Jakob), professeur à l'Université, Niederschönthal, près Bâle (Suisse). — Élu membre de la Société le 20 novembre 1886.

WATEL, professeur au lycée Condorcet, 105, rue de Miromesnil, Paris. — Élu membre de la Société le 13 janvier 1872.

WEBSTER (Mlle Hélène), 37, Nahont Street, Lynn (Massachussets, États-Unis d'Amérique). — Élue membre de la Société le 28 décembre 1889.

WHARTON (Edward-Ross), Merton Lea, Oxford (Grande-Bretagne). — Élu membre de la Société le 7 février 1891 ; membre perpétuel.

WILDOIS, colonel de gendarmerie, 5, rue Stanislas, Paris. — Élu membre de la Société le 15 avril 1876 ; membre perpétuel.

WIMMER (Ludvig-*F.-A.*), professeur à l'Université, 9, Norrebrogade, Copenhague (Danemark). — Élu membre de la Société le 29 mars 1873 ; membre perpétuel.

WINKLER (Docteur Henri), Gartenhaus 34, Neudorfstrasse, Breslau (Silésie Prussienne). — Élu membre de la Société le 30 novembre 1889.

WOTKE (Karl), docteur en philosophie, VII, Kirchberggasse, 35, Vienne (Autriche). — Élu membre de la Société le 25 juin 1887.

ZUBATÝ (Joseph), professeur de sanscrit et grammaire comparée à l'Université, Smíchov, Husova třída, 539, Prague (Bohême). — Élu membre de la Société le 19 décembre 1891.

ZVETAIEV (Jean), professeur à l'Université, Moscou (Russie).— Élu membre de la Société le 16 mai 1885.

230. BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE, Palais Farnèse, à Rome. — Admise dans la Société le 25 mai 1889.

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). — Admise dans la Société le 11 juin 1887.

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE, Palais de l'Université, Montpellier (Hérault). — Admise dans la Société le 24 juin 1893.

BRITISH MUSEUM. — Admis dans la Société le 22 novembre 1890 ; membre perpétuel. Adresser à M. Borrani, 9, rue des Saints-Pères, Paris.

LISTE DES PRÉSIDENTS

DE LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE DE PARIS

DEPUIS 1864.

	MM.
1864-65.	D'ABBADIE.
1866.	† EGGER.
1867.	† RENAN.
1868.	† BRUNET DE PRESLE.
1869.	† BAUDRY.
1870-71.	† EGGER.
1872.	† THUROT.
1873.	GASTON PARIS.
1874.	† PLOIX.
1875.	† VAÏSSE.
1876.	† EGGER.
1877.	† BENOIST.
1878.	MOWAT.
1879.	† BERGAIGNE.
1880.	MASPERO.
1881.	GAIDOZ.
1882.	LEGER.
1883.	D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.
1884.	† GUYARD.
1885.	DE CHARENCEY.
1886.	RUBENS DUVAL.
1887.	† JAMES DARMESTETER.
1888.	HALÉVY.
1889.	† PLOIX.
1890.	BONNARDOT.
1891.	† DE ROCHEMONTEIX.
1892.	PHILIPPE BERGER
1893.	SYLVAIN LÉVI.
1894.	PRINCE ALEXANDRE BIBESCO.
1895.	L'ABBÉ ROUSSELOT.
1896.	PSICHARI.

MEMBRES

ENLEVÉS PAR LA MORT A LA SOCIÉTÉ

Backer (Louis de), lauréat de l'Institut de France, membre de l'Académie royale de Belgique. — Élu membre de la Société le 20 janvier 1894. Décédé en février 1896.

Baissac (Charles), professeur de rhétorique au collège royal de Port-Louis (Ile Maurice). — Élu membre de la Société le 20 juin 1891. Décédé le 3 décembre 1892.

Baudry (Frédéric), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), administrateur de la bibliothèque Mazarine.— Membre de la Société en 1867 ; vice-président en 1868; président en 1869. Décédé le 2 janvier 1885.

Benoist (*Louis*-Eugène), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de poésie latine à la Faculté des lettres de Paris.— Membre de la Société depuis le 7 mai 1870; président en 1877. Décédé le 22 mai 1887.

Bergaigne (Abel-*Henri-Joseph*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur d'études à l'École pratique des hautes études, professeur de sanscrit et de grammaire comparée à la Faculté des lettres de Paris. — Membre de la Société en 1864; secrétaire adjoint en 1868 et 1869; vice-président de 1873 à 1878; président en 1879. Décédé le 6 août 1888.

Boucherie (A.), chargé du cours de langues romanes à la Faculté des lettres de Montpellier. — Élu membre de la Société le 21 novembre 1868. Décès notifié à la Société le 14 avril 1883.

Brunet de Presle, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de grec moderne à l'École spéciale des langues orientales vivantes. — Membre de la Société en 1867 ; président en 1868. Décédé le 12 septembre 1875.

Chasles (Philarète), professeur au Collège de France. — Élu membre de la Société le 15 février 1873. Décès notifié à la Société le 19 juillet 1873.

Chassang (A.), inspecteur général de l'Université. — Élu membre de la Société le 12 novembre 1870. Décédé le 8 mars 1888.

Chodzko (Alexandre), ancien chargé de cours au Collège de France et à l'École spéciale des langues orientales vivantes. — Membre de la Société depuis l'origine. Décès notifié à la Société le 16 janvier 1892.

DARMESTETER (Arsène), professeur de langue et littérature françaises du moyen âge à la Faculté des lettres de Paris, professeur à l'École normale de jeunes filles de Sèvres. — Membre de la Société en 1870. Décédé le 16 novembre 1888.

DARMESTETER (James), professeur de langues et littératures de la Perse au Collège de France, directeur d'études pour la langue zende à l'École pratique des hautes études, l'un des directeurs de la *Revue de Paris*. — Élu membre de la Société le 20 décembre 1873; vice-président en 1884, 1885 et 1886; président en 1887. Décédé le 19 octobre 1894.

DE LA BERGE. — Élu membre de la Société le 3 décembre 1870. Décédé le 13 mars 1878.

DERENBOURG (Joseph), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres). — Membre de la Société depuis le 22 juillet 1871. Décédé le 28 juillet 1895.

DEVIC (Marcel), chargé du cours de langue et de littérature arabes à la Faculté des lettres de Montpellier. — Élu membre de la Société le 19 février 1876; vice-président en 1878. Décédé en mai 1883.

DEVILLE (Gustave), ancien membre de l'École française d'Athènes. — Membre de la Société en 1867. Décédé en 1868.

DIDION (Charles), inspecteur général des ponts et chaussées en retraite, délégué général de la Compagnie d'Orléans.—Élu membre de la Société le 26 avril 1873. Décédé le 26 janvier 1882.

DIDOT (Ambroise-Firmin). — Admis dans la Société en 1868. Décédé en 1876.

DOSSON (S.), professeur à la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand. — Élu membre de la Société le 14 mai 1887. Décédé le 15 février 1893.

EGGER (Émile), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur d'éloquence grecque à la Faculté des lettres de Paris.— Président de la Société en 1866, en 1870-71, en 1876. Décédé le 31 août 1885.

EICHTHAL (Gustave D'). — Membre de la Société depuis 1867. Décédé en 1886.

FLEURY (Jean), lecteur à l'Université impériale de Saint-Pétersbourg. — Élu membre de la Société le 21 décembre 1878. Décédé en juillet 1894.

FLORENT-LEFÈVRE. — Élu membre de la Société le 29 mars 1873. Décédé en 1887.

FOURNIER (Eugène), docteur en médecine et ès sciences naturelles.— Membre de la Société depuis l'origine. Décédé le 10 juin 1885.

GEORGIAN (Professeur Dr C.-D.) — Élu membre de la Société le 21 mars 1875. Décédé en 1888.

GOLDSCHMIDT (Siegfried), professeur de sanscrit à l'Université de Strasbourg.— Élu membre de la Société le 8 mai 1869. Décédé le 31 janvier 1884.

GOULLET.— Élu membre de la Société le 7 juin 1873. Décédé en 1887.

GRANDGAGNAGE (Charles), sénateur du royaume de Belgique. — Élu membre de la Société le 24 avril 1869.

GRAUX (Charles-*Henri*), maître de conférences de philologie grecque à l'École pratique des hautes études, maître de conférences d'histoire grecque à la Faculté des lettres de Paris, bibliothécaire à la bibliothèque de l'Université, l'un des directeurs de la *Revue de philologie, de litté-*

rature et d'histoire anciennes. — Élu membre de la Société le 9 mai 1874. Décédé le 13 janvier 1882.

GAMBLOT (Paul), ancien consul de France à Ceylan. — Membre de la Société en 1867. Décès notifié à la Société le 4 juin 1870.

GUIEYSSE (Georges-*Eugène*). — Élu membre de la Société le 11 février 1888. Décédé le 17 mai 1889.

GUYARD (Stanislas), professeur de langue arabe au Collège de France, maître de conférences de langues arabe et persane à l'École pratique des hautes études. — Élu membre de la Société le 13 avril 1878, vice-président en 1882 et 1883 ; président en 1884. Décédé le 7 septembre 1884.

HALLÉGUEN (Le docteur).— Élu membre de la Société le 9 juin 1877. Décès notifié à la Société le 5 avril 1879.

HANUSZ (Jean), professeur agrégé à l'Université de Vienne (Autriche). — Élu membre de la Société le 25 juin 1887. Décédé le 26 juillet de la même année.

HAUVETTE-BESNAULT, directeur d'études honoraire à l'École pratique des hautes études, conservateur adjoint de la bibliothèque de l'Université. — Membre de la Société depuis 1870. Décédé le 28 juin 1888.

HEINRICH (G.-A.), doyen de la Faculté des lettres de Lyon. — Membre de la Société depuis 1867. Décédé en 1887.

HERVÉ (Camille). — Membre de la Société en 1867. Décédé le 30 août 1878.

HOVELACQUE (Abel), professeur à l'École d'anthropologie. — Élu membre de la Société le 4 décembre 1869. Décédé en février 1896.

JACKSON (James), archiviste-bibliothécaire de la Société de Géographie. — Élu membre de la Société le 22 juin 1879; membre donateur. Décédé le 17 juillet 1895.

JAUBERT (Le comte), membre de l'Institut. — Membre de la Société depuis 1868. Décédé le 1er janvier 1875.

JOZON, député. — Présenté pour être membre de la Société dans la séance du 2 décembre 1879. Décès notifié à la Société le 9 juillet 1881.

JUDAS (Le docteur A.-C.), ancien médecin principal de première classe. — Membre de la Société depuis l'origine. Décédé le 17 janvier 1873.

LACHAIRE (L'abbé Romain CZERKAS). — Membre de la Société en 1867. Décès notifié à la Société le 26 avril 1873.

LACOUPERIE (Docteur Albert TERRIEN DE), ancien professeur de philologie indo-chinoise à l'University College de Londres, directeur du *Babylonian and Oriental Record.* — Élu membre de la Société le 9 février 1889. Décédé le 11 octobre 1894.

LAMBRIOR, professeur à l'Université de Jassy (Roumanie). — Élu membre de la Société le 26 mai 1877. Décès notifié à la Société le 17 novembre 1883.

LENORMANT (*Charles*-François), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale.— Membre de la Société en 1867. Décédé le 9 décembre 1883.

LE SAINT (François), ancien officier. — Décédé en 1867.

LÉVY (B.), inspecteur général de l'instruction publique. — Élu membre de la Société le 24 janvier 1874. Décédé le 24 décembre 1884.

LITTRÉ (*Maximilien-Paul*-Émile), membre de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Membre de la Société depuis 1868. Décédé en 1881.

LOEB (Isidore), professeur au Séminaire israélite, professeur libre à la Faculté des lettres de Paris. — Élu membre de la Société le 19 décembre 1885. Décédé le 2 juin 1892.

LOTTNER (Le docteur Karl). — Membre de la Société en 1867. Décédé le 5 avril 1873.

LUTOSŁAVSKI (Stanislas), élève de l'Université de Dorpat. — Élu membre de la Société le 19 décembre 1885. Décès notifié à la Société le 18 février 1892.

MALVOISIN (Édouard), agrégé de l'Université. — Membre de la Société depuis 1867; bibliothécaire du 7 février 1880 au 31 décembre 1881. Décédé le 5 janvier 1895.

MAURY (*Louis-Ferdinand*-Alfred), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur d'histoire et morale au Collège de France, directeur d'études à l'École pratique des hautes études, ancien directeur des Archives nationales. — Membre de la Société en 1868. Décédé le 12 février 1892.

MERLETTE (*Auguste*-Nicolas). — Élu membre de la Société le 20 novembre 1886. Décédé le 13 mai 1889.

MEUNIER (*Louis*-Francis), docteur ès lettres. — Membre de la Société en 1867; trésorier de 1872 à sa mort. Décédé le 11 mars 1874.

MEYER (Maurice), ancien professeur à la Faculté des lettres de Poitiers, inspecteur de l'enseignement primaire. — Admis dans la Société en 1868. Décédé en 1870.

MOISY (Henry).— Élu membre de la Société le 12 juin 1875. Décès notifié à la Société le 18 décembre 1886.

MUIR (John), correspondant de l'Institut de France (Académie des inscriptions et belles-lettres).—Élu membre de la Société le 21 novembre 1868. Décédé le 15 mars 1882.

NIGOLES (O.), professeur au lycée Janson de Sailly. — Élu membre de la Société le 12 juillet 1878. Décès notifié à la Société le 22 décembre 1888.

PANNIER (Léopold), attaché à la Bibliothèque nationale.— Était membre de la Société le 1er février 1870. Décès notifié à la Société le 20 novembre 1875.

PAPLONSKI (J.), directeur de l'Institut des sourds et muets, à Varsovie (Pologne russe). — Élu membre de la Société le 27 février 1869. Décédé le 28 novembre 1885.

PEDRO II (S. M. dom), membre de l'Institut de France. — Membre de la Société depuis le 12 mai 1877. Décédé le 5 décembre 1891.

PELLAT, doyen de la Faculté de droit de Paris. — Était membre de la Société le 1er février 1870. Décès notifié à la Société le 18 novembre 1871.

PIERRON (Alexis), professeur au lycée Louis-le-Grand. — Admis dans la Société en 1868. Décès notifié à la Société le 7 décembre 1878.

PLOIX (Charles-*Martin*), ingénieur hydrographe. — Membre de la Société en 1867; vice-président en 1873 et en 1888; président en 1874 et en 1889. Décédé le 21 février 1895.

PONTON D'AMÉCOURT (Le vicomte Gustave DE). — Membre de la Société en 1867. Décès notifié à la Société le 28 janvier 1888.

QUEUX DE SAINT-HILAIRE (Le marquis de). — Élu membre de la Société le 4 novembre 1882. Décédé en novembre 1889.

RENAN (*Joseph*-Ernest), membre de l'Institut (Académie française et Académie des inscriptions et belles-lettres), administrateur du Collège de France. — Membre de la Société depuis l'origine; président en 1867. Décédé le 2 octobre 1892.

RENIER (*Charles-Alphonse*-Léon), membre de l'Institut (Académie des

inscriptions et belles-lettres), professeur d'épigraphie et antiquités romaines au Collège de France, président de la section des sciences historiques et philologiques à l'École pratique des hautes études, conservateur de la Bibliothèque de l'Université. — Admis dans la Société le 24 avril 1869. Décédé le 11 juin 1885.

RIANT (Paul-*Édouard* DIDIER, comte), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres). — Membre de la Société en 1867. Décédé en décembre 1888.

RIEMANN (Othon), maître de conférences à l'École normale supérieure et à l'École pratique des hautes études, l'un des directeurs de la *Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes*. — Élu membre de la Société le 3 décembre 1881. Décédé le 16 août 1891.

RIEUTORD. — Élu membre de la Société le 15 mars 1873. Décédé le 14 janvier 1884.

ROCHEMONTEIX (*Frédéric-Joseph*-Maxence-*René* DE CHALVET, marquis DE), professeur libre à la Faculté des lettres de Paris. — Élu membre de la Société le 7 juin 1873; vice-président en 1889 et 1890 ; président en 1891. Décédé le 30 décembre 1891.

RONEL (Charles), chef d'escadron de cavalerie en retraite.— Élu membre de la Société le 8 janvier 1881. Décès notifié à la Société le 26 juin 1896.

ROUGÉ (Le vicomte Emmanuel DE), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France.—Membre de la Société en 1867. Décès notifié à la Société le 4 janvier 1873.

RUDY (Charles). — Membre de la Société depuis l'origine. Décès notifié à la Société le 10 juin 1893.

SCHOEBEL (Ch.). — Membre de la Société depuis l'origine. Décès notifié à la Société le 8 décembre 1888.

SEILLIÈRE (Aimé). — Élu membre de la Société le 13 février 1869. Décès notifié à la Société le 19 novembre 1870.

THUROT (*François*-Charles), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), maître de conférences à l'École normale supérieure, l'un des directeurs de la *Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes*. — Admis dans la Société en 1868 ; vice-président en 1870-71 ; président en 1872. Décédé le 17 janvier 1882.

TODD (J. *Henthorn*), senior fellow of Trinity College, professeur d'hébreu à Trinity College (Dublin), et conservateur de la bibliothèque. — Admis dans la Société en 1868. Décédé le 28 juin 1869.

VAÏSSE (Léon), directeur honoraire de l'École des sourds et muets. — Membre de la Société en 1867 ; président en 1875. Décédé le 10 juin 1884.

VALLENTIN (*Ludovic-Lucien-Mathieu*-Florian), substitut du procureur de la République à Montélimar, directeur du *Bulletin épigraphique de la Gaule*. — Élu membre de la Société le 21 janvier 1882. Décès notifié à la Société le 9 juin 1883.

LE VERBE ΜΕΛΛΕΙΝ.

A propos du verbe μέλλειν avec sens du futur et rapproché du latin *velle*[1], nous voyons dans la *Vie de Lycurgue* par Plutarque, au chapitre IX, un passage qui vient corroborer les idées émises par M. Bréal, et où le verbe μέλλειν a évidemment le sens de *vouloir*. Il s'agit de la monnaie de fer introduite par Lycurgue à Lacédémone pour ôter aux Lacédémoniens le désir d'amasser de trop grandes richesses. Plutarque ajoute cette réflexion : Τίς γὰρ ἢ κλέπτειν ἔμελλεν, ἢ δωροδοκεῖν, ἢ ἀποστερεῖν, ἢ ἁρπάζειν, ὃ μήτε κατακρύψαι δυνατὸν ἦν, μήτε κεκτῆσθαι ζηλωτὸν, ἀλλὰ μηδὲ κατακόψαι λυσιτελές; « qui, en effet, aurait voulu ou voler, ou recevoir un pot de vin, ou soustraire, ou dérober ce qu'il n'était ni possible de cacher, ni enviable de posséder, ni même utile de faire frapper? »

J'ajouterai qu'un souvenir de ce verbe *vouloir* avec sens du futur semble s'être conservé dans notre ancienne Franche-Comté (départements du Doubs et du Jura) et dans les cantons de la Suisse Romande, particulièrement le canton de Vaud, où il est courant d'entendre dire : *Il ne veut pas pleuvoir*, pour : *il ne pleuvra pas; ce vin veut être bon quand il aura vieilli,* pour : *ce vin sera bon, etc.*[2].

Henri Le Foyer.

1. *Mém. Soc. Ling.*, tome VIII, 3e fascicule, page 249.

2. Dans son article sur le *Parler Vaudois*, publié dans le feuilleton du *Journal des Débats* du mardi 13 août 1895 (édition rose), M. Augustin Filon fait également cette remarque : « Dans tout l'Est de la France, on comprendrait aisément cette phrase vaudoise : *Je m'étonne ce que ça veut donner*, dans le sens de : *Je me demande ce qui va en résulter*. Nous disons à Paris même : *Il semble vouloir faire beau.* »

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

N° 42

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

DU 14 MARS AU 27 JUIN 1896

SÉANCE DU 14 MARS 1896.

Présidence de M. Jean PSICHARI.

Présents : MM. d'Arbois de Jubainville, Bauer, Boyer, Bréal, de Charencey, Duvau, Grammont, Grégoire, Halévy, Lamouche, Lejay, Le Nestour, Meillet, Paul Meyer, G. Paris, Pernot, Psichari, Raillard, Rambaud, Rousselot. Mlle de Tchernitzky.

Absents et excusés : MM. Boutroue, Cart.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et approuvé.

Hommages. Voir page clj.

Communications. M. Rambaud continue la lecture de son travail sur la langue mandé ; il expose le système phonétique de cette langue, en particulier en ce qui concerne la nasalisation, l'élision, le redoublement, les mutations consonantiques.

M. Gaston Paris étudie les mots romans correspondant au français « foie ». Bien que l'étymologie *fīcātum* soit hors de doute, les différentes formes romanes présentent au point de vue phonétique un certain nombre de difficultés. M. Paris classe ces différentes formes et montre qu'elles reposent sur une série de modifications de *fīcātum* dues à l'influence persistante du mot grec συκωτόν, prototype de *ficatum*, et qui était employé à Rome concurremment avec lui.

Des observations, portant en particulier sur la valeur de l'υ, sont présentées par MM. Psichari, Bréal, Duvau, Halévy.

M. Grammont étudie l'histoire de la voyelle latine *a* tonique libre dans le patois de la Franche-Montagne. Aujourd'hui, cette voyelle est encore *a;* mais M. Grammont signale différents faits tendant à prouver qu'elle a passé par *ė*, comme en français, et qu'il n'y a pas de rapport direct entre son timbre actuel et celui de la voyelle latine.

Des observations sont présentées par MM. G. Paris, P. Meyer.

Séance du 28 Mars 1896.

Présidence de M. l'abbé Lejay, vice-président.

Présents : MM. d'Arbois de Jubainville, Bréal, Cart, de Charencey, David-Beguiantz, Duval, Duvau, Grégoire, Halévy, Lamouche, Lejay, Le Nestour, Lévi, Meillet, Mélèse, Raillard, Mlle de Tchernitzky.

MM. Psichari, président, et Boutroue, premier vice-président, se font excuser de ne pouvoir assister à la séance. Une lettre de M. Henry fait connaître qu'il lui sera désormais le plus souvent impossible, à son regret, d'assister aux séances de la Société, à cause de l'éloignement de son nouveau domicile.

Hommages. Voir page clj.

Présentation. MM. Amédée Querry et L. Duvau présentent pour être membre de la Société : M. le Dr Tholozan, premier médecin de S. M. le châh de Perse, à Téhéran.

Communications. M. de Charencey, revenant sur une de ses précédentes communications, apporte à l'appui des étymologies présentées par lui une liste de mots basques empruntés au latin et présentant uniformément le changement de *v* latin initial en *b*, ou médial en *h*.

Il signale ensuite l'existence de quelques mots communs au basque et aux langues khamitiques.

Des observations sont faites par M. Duvau.

M. Halévy fait ensuite trois communications sur le sanscrit *kharoṣṭhî*, le latin *census* dans les langues sémitiques, la Tour de la Grue[1].

Des observations sont présentées par MM. R. Duval, Meillet, Bréal, de Charencey.

M. Bréal, s'appuyant sur l'expression d'Horace *fabulae Manes*, et deux emplois analogues de *fabula* chez Térence et chez Perse, propose de distinguer, à côté du mot usuel *fabula* se rattachant à *fari*, φημί, un autre mot *fabula* « fantôme » se rattachant à la racine de φαίνω.

Une observation est présentée par M. Duvau, qui voit dans les trois exemples cités une imitation de certains emplois de μῦθος.

M. Bréal étudie ensuite le mot *sterilitas*, qu'il rattache à *sternere* : une plante stérile n'est bonne qu'à faire de la litière. Par contre il propose de séparer de cette même racine le grec στρατός « armée », qui doit plutôt être rapproché de στέλλω qui a, entre autres significations, celle de « lever une armée ».

Des observations sont faites par MM. Halévy, Meillet, Duvau.

1. Voir ces communications in-extenso, p. cliij.

Séance du 18 Avril 1896.

Présidence de M. Jean Psichari.

Présents : MM. Bauer, Bréal, Cart, de Charencey, David-Begmantz, Duvau, Lamouche, Le Nestour, Lejay, Meillet, Mélèse, Mowat, Paris, Passy, Psichari, Raillard, Rousselot, Mlle de Tchernitzky.

Absents et excusés : MM. Boutroue, Boyer.

Assistant étranger : M. Pokrovsky.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Hommages. Voir page clj.

Élection. M. le Dr Tholozan est élu membre de la Société.

Présentation. MM. Bréal et Lévi présentent pour être membre de la Société : M. Guillaume Huszár, 43, boulevard Saint-Michel, à Paris.

Correspondance. M. le Président donne lecture d'une lettre de notre confrère, M. Monseur, demandant à la Société de prendre une délibération appuyant auprès de M. le Ministre de l'Instruction publique la pétition d'une Société de réforme orthographique.

M. Bréal fait observer que la question ne pouvait être en aucun cas traitée au fond dans la présente séance, à l'ordre du jour de laquelle elle ne figure pas. D'autre part, la Société de linguistique n'a jamais, jusqu'à présent, émis d'avis en son nom collectif sur aucune question : les membres de la Société trouvent dans les séances l'occasion d'échanger leurs idées; mais la Société, comme telle, n'a pas d'opinion.

M. Mowat appuie l'opinion de M. Bréal. M. Paris ajoute que la question de réforme orthographique n'est pas seulement d'ordre scientifique, mais soulève aussi des questions d'ordre pratique, dont l'examen pourrait absorber le temps de la Société au détriment d'autres études qui sont plus exclusivement de sa compétence.

M. Passy propose de mettre la question à l'ordre du jour de la prochaine séance : M. Duvau fait remarquer que, d'après M. Monseur, la délibération devrait être transmise au Ministre avant la fin d'avril. La proposition de notre confrère ne pourrait être discutée en temps utile.

A l'unanimité, la Société décide de décliner l'invitation qui lui a été adressée.

Communications. M. Meillet signale dans un texte arménien du XIIe siècle la présence d'un certain nombre de noms propres ou de titres français. L'alphabet arménien, plus riche à certains égards que l'alphabet français, distingue certains sons que l'orthographe française note d'une manière uniforme et dont la diversité ne peut être reconnue que par l'étymologie.

Des observations sont faites par MM. Paris, de Charencey.

M. Duvau signale dans l'allemand *allein*, anglais *alone*, le reste d'un mode d'expressions très usitées dans tous les vieux dialectes germaniques : il propose de voir dans l'emploi fréquent en français, dès les plus anciens textes, de l'adjectif *tout* devant un autre adjectif (*tout plein, tout blanc, tout seul*) une imitation de ce procédé à proprement parler germanique et non roman.

Des observations faites par MM. Paris, Lamouche.

M. Bréal propose d'expliquer dans l'allemand *schreien* un emprunt au français *s'écrier*, qui vient lui-même de *exquiritare*. Un autre emprunt est celui du moyen haut-allemand *schumpfentiure* au français *esconfiture*, modifié sous l'influence de *schimpfen*.

Des observations sont faites par MM. Paris, Bauer.

M. Rousselot rattache à ses précédentes théories sur l'epenthèse l'explication de l'*e* du français *courre* de *currere*, *homme* de *hominem*.

Des observations sont présentées par M. Paris.

Séance du 2 Mai 1896.

Présidence de M. Jean Psichari.

Présents : MM. Alexandrowski, d'Arbois de Jubainville, Bauer, Boyer, Cart, Chabot, R. Duval, Duvau, Grégoire, Lamouche, Mélèse, Meillet, Mowat, général Parmentier, Pernot, Psichari, Raillard, Rousselot, Mlle de Tchernitzky.

Absents et excusés : MM. Boutroue, Lejay.

Élection. M. Guillaume Huszár est élu membre de la Société.

Hommages. Voir page clj.

Communications. M. Boyer propose un système de transcription du russe fondé sur un principe non phonétique mais graphique, chaque lettre de l'alphabet russe étant toujours représenté par une même lettre ou un même groupe de lettres de l'alphabet français ; une représentation phonétique du russe serait une réforme et non une reproduction de l'orthographe russe ; elle serait à la fois superflue pour ceux qui connaissent la prononciation du russe, et sans utilité pratique pour ceux qui, sans être familiers avec cette langue, voudraient pouvoir chercher dans un lexique le sens d'un mot qu'ils ne connaîtraient que par la transcription.

M. l'abbé Rousselot présente quelques observations sur ce principe. D'autres remarques sont faites par MM. Psichari, général Parmentier, Meillet, Duvau. Mlle de Tchernitzky signale quelques particularités de l'orthographe du petit-russien.

M. Mowat étudie le mot *emituliarius* qui se trouve dans deux inscriptions du corps de garde des *uigiles* à Rome. Après un historique des différents essais d'interprétation de ce mot, M. Mowat propose d'y voir un dérivé de *emere*. L'*emituliarius* serait le soldat chargé de faire les emplettes, une sorte de cantinier.

M. l'abbé Chabot appelle l'attention de la Société sur un

fragment récemment découvert des *Hexaples* d'Origène, qui fournit d'intéressantes données sur la prononciation de l'hébreu au IIe siècle de notre ère. Des observations sont présentées par M. Rubens Duval.

M. l'abbé Rousselot signale une particularité de la prononciation du groupe *t+n final* en suédois.

Séance du 16 Mai 1896.

Présidence de M. Jean Psichari.

Présents : MM. Alexandrowski, d'Arbois de Jubainville, Bauer, Bréal, Cart, Chabot, de Charencey, Chabot, R. Duval, Duvau, Grégoire, Halévy, Huszár, Lamouche, Lejay, Le Nestour, Meillet, Pernot, Psichari, Raillard, Mlle de Tchernitzky.

Absent et excusé : M. l'abbé Rousselot.

Assistant étranger : M. Wilkens.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Hommages. Voir page clj.

Correspondance. M. le Secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres écrit que l'Académie, à l'occasion du centenaire de l'Institut, accorde à la Société de Linguistique de Paris un exemplaire d'un certain nombre de ses publications.

La Société charge son président d'exprimer sa reconnaissance à l'Académie, et de solliciter le don de quelques autres volumes présentant pour la Société un intérêt particulier.

Communications. Il est donné communication d'un travail de M. Edwin W. Fay sur le grec γλῶσσα et le nom indo-européen de la langue. Après un historique de la question et une critique des hypothèses présentées par MM. Collitz et Johannson, M. Fay pose une racine *glîgh* « lècher » qui peut rendre compte des formes variées du nom de la langue

dans les idiomes indo-européens, cette base ayant été plus ou moins modifiée par des phénomènes de simplication consonatique ou d'étymologie populaire.

Des observations sont présentées par différents membres. M. Bréal signale quelques-uns des résultats auquel peut mener, dans les recherches étymologiques, la méthode d'accumulation jointe à la méthode de corruption.

M. Halévy propose une correction à un passage de S. Ambroise. Des observations sont présentées par M. d'Arbois de Jubainville.

M. Halévy étudie ensuite les changements de signification dans l'Inde et dans l'Iran des noms mythologiques *Dasyu* et *Nāsatyā*. Des observations sont présentées par MM. Bréal, Meillet.

M. Huszár donne lecture d'un mémoire sur les progrès de la linguistique hongroise dans ces vingt dernières années.

Des observations sont faites par MM. Bréal, de Charencey.

Il est ensuite donné communication d'un travail de M. Fournier sur une formule magique de guérison, en grec et en latin, récemment publiée par M. Vassiliev. Le texte latin est transcrit en caractères grecs, le texte grec est lui-même fort altéré : M. Fournier propose un certain nombre de restitutions et d'explications.

Des observations sont faites par MM. Pernot, Psichari, Duvau.

M. de Charencey présente l'étymologie de quelques mots basques désignant les parties du corps : on peut encore y retrouver assez clairement des termes métaphoriques.

Des observations sont faites par M. Lamouche.

Séance du 30 Mai 1896.

Présidence de M. Jean Psichari.

Présents : MM. Alexandrowski, Bauer, Cart, de Charencey, Duvau, Grégoire, Lejay, Le Nestour, Meillet, Mowat,

général Parmentier, Psichari, Raillard, Rambaud, Rosapelly, Rousselot, Mlle de Tchernitzky.

Absents et excusés : MM. Bréal, Donner.

Assistant étranger : M. le Dr Lordereau.

Le procès-verbal de la présente séance est lu et adopté.

M. le Président se fait l'interprète des sentiments de satisfaction éprouvés par la Société à la nouvelle de l'élection de M. Gaston Paris à l'Académie française.

Hommages. Voir page clij.

Communications. M. l'abbé Rousselot fait une première communication sur la nature des voyelles ; il y étudie plus spécialement la partie physique, et fait l'historique des différentes théories émises sur ce sujet en particulier par Helmholtz. Cette communication, très détaillée, donne lieu à de nombreuses observations de la part de MM. le général Parmentier, Psichari, de Charencey, Rosapelly, Mowat.

M. le général Parmentier étudie la nature des consonnes emphatiques de l'arabe, en particulier du *t*. De l'observation des parlers actuels, et aussi de l'étude des transcriptions de mots étrangers, grecs en particulier, en arabe, il résulte que le *t* dit emphatique n'est que le *t* ordinaire du français ; le *t* non emphatique est plus faible que celui du français.

Des observations sont faites par MM. Psichari, Rousselot.

Séance du 13 Juin 1896.

Présidence de M. Jean Psichari.

Présents : MM. Bauer, Bréal, Cart, de Charencey, Duvau, Lejay, Le Nestour, Mélèse, P. Meyer, Léon Parmentier, Pernot, Psichari, Raillard, Rambaud, Rosapelly, Rousselot, Mlle de Tchernitzky.

Absents et excusés : MM. Boutroue, Le Foyer.

Assistant étranger ; M. le Dr Lordereau.

Hommages. Voir page clij.

En offrant une brochure sur les langues océaniennes et transgangétiques, M. de Charencey en résume les conclusions. Des observations sont faites par M. Rambaud.

Communications. M. Le Nestour étudie l'infinitif breton, qui ne présente plus aujourd'hui, comme l'infinitif irlandais, le caractère purement nominal. M. Le Nestour recherche dans différentes constructions les traces d'un état analogue à celui de l'irlandais, et explique par là que l'ancien génitif du pronom ait pu prendre aujourd'hui le sens de régime direct. Des observations sont présentées par MM. Duvau, Psichari, de Charencey.

Il est donné lecture d'une note de M. Grammont sur l'expression franc-comtoise *tailler une lampe* = « frayer une glissoire ».

M. Meillet étudie le génitif grec οὔατος. Οὔατος, gothique *ausins*, peut être considéré comme le génitif d'un thème en *-s-* anomal, à mouvement vocalique de la syllabe présuffixale (v.-sl. *ucho*); cf. sscr. *çiras* (au lieu de **çáras*), *çīrṣṇás*; le groupe *-ss-* de **ussen-* s'est réduit à *s* simple comme dans sscr. *asi* « tu es », gr. εἶ. L'*s* simple de zd. *ušibya*, v.-sl. *uši*, admet la même explication.

Des observations portant principalement sur le caractère systématique des restitutions indo-européennes sont présentées par M. Bréal.

M. l'abbé Lejay signale un texte de S. Augustin prouvant qu'à l'époque où vivait cet auteur, l'habitude était de ne pas faire dans l'écriture l'assimilation des propositions et d'écrire par exemple *inmanis* et non *immanis*, ce qui confirme indirectement, et d'une façon très frappante, ce que dit Servius sur ce sujet.

Des observations sont présentées par différents membres.

Il est donné communication d'une note de M. Imbert sur les termes de parenté en lycien.

Séance du 27 Juin 1896.

Présidence de M. Jean Psichari.

Présents : MM. Bauer, Boyer, Cart, Duvau, Meillet, Le Nestour, Mélèse, Mowat, Psichari, Raillard, Rambaud, Rosapelly, Rousselot.

Absents et excusés : MM. d'Arbois de Jubainville, Boutroue, Pernot.

Assistant étranger : M. le Dr Lordereau.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Nécrologie. La Société apprend avec regret la mort de M. Wharton, membre de la Société depuis plusieurs années et collaborateur des *Mémoires*.

Hommages. Voir page clij.

Communications. Il est donné lecture d'une note de M. d'Arbois de Jubainville sur la formation des noms propres de personne dans les langues germaniques. Il est inexact de dire qu'il ne faut pas chercher de sens à ces composés, au moins à l'époque mérovingienne : car alors la règle ne s'était pas encore établie de former le nom de l'enfant à l'aide d'un élément emprunté au nom du père et d'un autre emprunté au nom de la mère, sans tenir compte de la signification que pouvait avoir le composé ainsi formé.

Des observations sont présentées par MM. Rousselot, Duvau.

M. Meillet signale une particularité du traitement de *r voyelle* en slave. Le vocalisme anormal de l'infinitif vieux-slave *ʒrŭti* et du supin *trŭtŭ* est comparable à celui des infinitifs à *ū* long radical tels que *kryti*, *byti*, et semble indiquer une quantité longue de *r* voyelle en slave, comparable à celle indiquée par la forme *īr* que présentent les formes sans *e* des mêmes racines en sanscrit.

Des observations sont présentées par MM. Duvau, Psichari, Rousselot, Raillard.

M. le Dr Rosapelly communique le résultat de ses observations sur le rôle du larynx dans la prononciation des voyelles, suivant que la voix est vibrante, soufflante ou respiratoire.

Des observations sont présentées par différents membres.

M. Mowat propose de voir dans le français *estropier* une déformation populaire du mot savant *atrophier*.

Il rapproche ensuite le nom ancien de la ville d'Eu, *Auga* ou *Augum*, du mot germanique signifiant « œil » (gothique *augô*, etc.)

Des observations sont présentées par MM. Rousselot, Cart.

Cette séance étant la dernière avant les vacances, le présent procès-verbal est immédiatement lu et adopté.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ

---

14 *mars* 1896.

De Charencey. *Quelques principes grammaticaux de la langue Fang* (*Guinée méridionale*) Actes de la Société philologique, XXIV. — Paris, 1894, in-8 (Offert par l'auteur).

Dr Juan M. Dihigo. *Sinopsis de gramática griega.* — Habana, 1895, in-8 (Offert par l'auteur).

28 *mars* 1896.

Fournereau. *Le Siam ancien* (Annales du musée Guimet, tome XXVII), première partie. — Paris, 1895, in-4 (De la part du Ministère de l'Instruction publique).

Dareste (Rod.). *La Saga de Nial*, traduite par Rod. Dareste (Annales du musée Guimet, Bibl. de Vulgar.). — Paris, 1896, in-12 (De la part du Ministère de l'Instruction publique).

Zhivaya Starina (L'antiquité vivante), tome V (1895), fasc. 3 et 4). — St-Pétersbourg, 1895 (périodique). (Offert par les éditeurs.)

Izvestia obchtchestva archeologie istorii, etc. (Mémoires de la Société d'archéologie, d'histoire et d'ethnographie de l'université de Kasan), tome XII, 4, 5, 6; tome XIII, 1. — Kasan, 1895 (Périodique). (Offert par les éditeurs.)

18 *avril* 1896.

C.-C. Uhlenbeck. *Kurzgefasstes Etymologisches Wörterbuch der gotischen Sprache.* — Amsterdam, 1896. in-8 (Offert par l'auteur).

2 *mai* 1896.

J. Capéran. *Les Franco-Roumains*, poésies d'Alecsandri, Bolintineanu, etc., traduites en vers français. — Paris, 1894, broch. in-12 (Offert par l'auteur.)

16 *mai* 1896.

J. Halévy. *L'Influence du Pentateuque sur l'Avesta* (Extrait de la Revue sémitique. Paris, 1896). — Br. in-8 (Offert par l'auteur).

30 *mai* 1896.

Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, tomes XIV à XXXV. — Paris, 1840-1895 (Offert par l'Institut).

Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, tomes III à X. — Paris, 1853-1893 (Offert par l'Institut).

13 *juin* 1896.

H. Pernot. *L'indicatif présent du verbe être en néo-grec* (Extrait des Mémoires de la Société de Linguistique de Paris, tome IX). — Paris, 1896, broch. in-8 (Offert par l'auteur).

De Charencey. *Les langues océaniennes et transgangétiques* (Extrait de la *Revue de Linguistique* d'avril-juillet 1896). — Paris, 1896, broch. in-8 (Offert par l'auteur).

27 *juin* 1896.

E. Staaff. *Le suffixe* -arius *dans les langues romanes.* — Upsal, 1896, in-8 (Offert par l'auteur).

AVIS

PUBLICATIONS ANTÉRIEURES AU 1er JANVIER 1896

Conditions de vente particulières aux Membres de la Société

Collection complète des *Mémoires* (tomes I à VIII complets, t. IX, fasc. I).		**120** fr.
Volumes isolés :	tomes I et VII, chacun. . . .	**12** fr.
—	tomes II, III, IV, V, VI, chacun.	**15** fr.
—	tome VIII.	**18** fr.
—	tome IV, fasc. I..	**3** fr.
Fascicules isolés :	chacun.	**3** fr.

Le *Bulletin* (collection et numéros isolés) est mis gratuitement à la disposition des membres de la Société.

Les frais d'envoi sont à la charge de l'acheteur

Les demandes doivent être adressées à l'Administrateur.

VARIÉTÉS

I.

Kharoṣṭhî.

Par le nom de *kharoṣṭhî* on désigne actuellement l'une des deux écritures indiennes que l'on nommait autrefois : arienne ou bactrienne. Ce nom signifie : « oreille d'âne », qualificatif bizarre qui n'a visiblement aucun rapport avec la forme matérielle des lettres de cet alphabet. Je ne connais que deux tentatives pour interpréter ce nom : M. Bühler y voit le nom populaire de l'inventeur ; M. Pischel le prend au contraire pour un dérivé du terme araméen *khărithtâ* « chose gravée ». Ni l'une ni l'autre de ces hypothèses ne peut réclamer la moindre vraisemblance ; la seconde présente néanmoins cet avantage qu'elle se rapporte à l'écriture elle-même. Elle est cependant absolument inadmissible, car le mot araméen ordinaire pour « écriture » est *kĕthâbhâ* et non *khărithtâ* ; comment donc imaginer que les Indiens aient donné la préférence à un mot qui chez les Araméens eux-mêmes n'avait pas le sens d'écriture ?

Ces deux hypothèses écartées, une nouvelle tentative ne sera pas hors de place. A mon sentiment, la désignation *kharoṣṭî lipî* est dans une relation étroite avec *brahmî lipî* « écriture de Brahma, ou des Brahmanes ». En face de l'écriture brahmanique, particulière et d'origine religieuse, se place convenablement l'écriture usuelle, populaire, et d'origine laïque. Ce principe étant admis, on pense aussitôt

à l'adjectif grec χρηστικός, ή, όν, et, en supposant dans *kharoṣṭhî* une altération ironique de ce mot étranger, l'on construit sans le moindre effort les deux équations que voici :

Brahmî lipî = Βραχμανική γραφή « écriture brahmanique »;
Kharoṣṭhî lipî = Χρηστική γραφή « écriture usuelle ».

II.

Census.

L'administration romaine, à peine installée en Orient, avait organisé un recensement général des provinces conquises, afin de régler les impôts à verser par chaque habitant suivant la valeur de ses revenus. Le terme latin *census*, sous sa prononciation ancienne *kensus* (κένσος), pénétra dès lors dans les langues sémitiques sous la forme de *qĕnâs*, *qenâsâ*, mais il y prit un sens péjoratif qui caractérise bien la répugnance unanime que son introduction a rencontrée chez les Orientaux. L'histoire a enregistré le soulèvement de la Judée à cette occasion, et la cruelle répression de la part des Romains, qui a coûté la vie à plus de 50,000 Juifs. L'estimation officielle des revenus a été considérée comme la négation absolue de la liberté individuelle et comme une mesure arbitraire de pénalité. Sous une telle disposition, le mot *qenâs* a reçu la signification de « peine pécuniaire, amende », d'où le verbe *qânas, qĕnas* « condamner à l'amende ». Qui sait si le verbe arabe *qanaṣa* « chasser » qu'on fait venir de κυνός, génitif de κύων « chien », ne se ramène pas à l'action de traquer les récalcitrants qui cherchaient à échapper aux impositions. Quoi qu'il en soit de cette dernière conjecture, il importe de faire remarquer que le verbe *qanas* avec le sens de « payer une amende » se trouve dans les inscriptions minéenes de l'Arabie méridionale. Depuis quelques années, certains épigraphistes ont émis l'opinion que les textes minéens appartenaient au second millénaire avant le Christ. La présence du vocable

latin dans l'un d'eux oblige à admettre que le royaume minéen existait encore au premier siècle de l'ère vulgaire en même temps que les royaumes de Saba et d'Himyar que nous connaissons mieux par les géographes classiques.

III.

Kalank dîz « la Tour de la Grue ».

Dans la séance du 25 mai de l'année passée, j'ai rapproché conjecturalement le mot sanscrit *karuṃkara* « grue » du syriaque *quaraq'ala* qui a le même sens. On m'a objecté alors que le mot sanscrit précité se composait de *karum* + *kara*. Cette objection doit certainement être écartée, grâce à la comparaison avec la forme persane *kalank*, forme qui serait *kalan-kâr* si le dissyllabe *kara* du mot sanscrit était un élément de composition. Mais cela est un point secondaire; le but réel de cette communication est de rechercher le sens que la tradition parsie a voulu attribuer à la désignation mythico-géographique « la Tour de la Grue », située près de Babylon, résidence d'Ajis-Dahâka.

Si je ne me trompe, la grue est ici le symbole de l'art de la divination et de la magie. L'antiquité pronostiquait l'avenir par le vol des oiseaux, surtout du corbeau et de la grue. En Égypte, le dieu de la sagesse, Thot, est coiffé d'une tête d'ibis; les Indiens exaltent la science de l'oiseau Garuda, et la loi de Zoroastre est enseignée dans le Var de Yima par l'oiseau Karshipta. Il est remarquable que le célèbre temple babylonien appelé *bit sagil* semble avoir été la source du néo-hébreu *segulla* « qualité magique » et de l'éthiopien *sagal* « magie ». La chose s'explique facilement par ce fait que pour beaucoup de peuples la Chaldée et l'Égypte étaient la partie des arts magiques. Aussi est-il curieux de constater que le mot hébreu *ḥarṭom*, qui ne désigne que les magiciens des deux pays que je viens de nommer, signifie primitivement « bec d'oiseau », signification

dans laquelle l'oiseau symbolise également l'idée de la magie. Ces rapprochements me paraissent appuyer le sens que je suppose à la désination parsie de l'ancien sanctuaire babylonien par « la Tour de la Grue ». Que le nom indo-persan de la grue soit indigène ou étranger, il est incontestable que la légende avestique qui rattache le mythe d'Ajis-Dahâka à Babylone vient d'une époque où cette ancienne capitale, avec ses temples immenses, ne présentaient plus qu'un monceau de ruines informes, ce qui nous mène vers la fin du premier siècle de notre ère.

Joseph HALÉVY.

JOSEPH DERENBOURG[1]

Joseph Derenbourg, mort à Ems le 29 juillet 1895, naquit le 21 août 1811, à Mayence. Cette ville, qui appartenait alors à la France, était le chef-lieu du département du Mont-Tonnerre. Les Israélites de Mayence, siège de la plus ancienne communauté juive d'Allemagne, jouissaient pour la première fois, après des siècles d'oppression, de la complète égalité civile, que la France venait de leur conférer. Grâce à ce nouvel état de choses, qui commença en 1797, la communauté juive prit un essor très rapide, elle s'accrut principalement de l'afflux incessant des juifs des localités voisines. Déjà avant cette date, le père de J. Derenbourg, Hartwig (Cevi Hirsch) Derenburg était venu à Mayence, où naquit en 1794 son fils aîné, Jacob, qui devint juriste et fut le président de la communauté de Mayence. Le nom indique l'origine de la famille; Derenburg est une petite ville de la province prussienne de Saxe, district de Halberstadt. Dans l'acte de naissance de Joseph Derenbourg, le nom est écrit Derenburg, mais peu à peu, la famille s'habitua à écrire Dernburg; aux premiers temps de son séjour à Paris, il signait également Dernburg. Plus tard il prit le nom de Derenbourg[2].

1. Résumé de la notice publiée par M. W. Bacher dans la *Revue des Études juives*, t. XXXVII, n° 63.

2. J'ai trouvé « Derenbourg » pour la première fois dans la liste des membres de la Société Asiatique de juillet 1847. Dans les listes antérieures, le nom est écrit Dernburg. De même dans la Zeitschrift de Geiger, où le public apprend à connaître le nom pour la première fois.

Depuis l'âge de cinq ans jusqu'à l'âge de treize ans, Joseph Derenbourg reçut les leçons de son père. L'enseignement se bornait à la Bible et au Talmud, nulle étude profane. Chaque jour, huit heures durant, le père initiait son fils à la littérature talmudique; il prépara ainsi, sans le prévoir, le solide fondement pour les recherches scientifiques que Joseph Derenbourg devait faire plus tard dans cette littérature.

Quand il eut seize ans révolus, son éducation prit une nouvelle direction. Soutenu par sa mère, il apprit les langues classiques pour entrer au gymnase. Cependant il ne négligea point ses études talmudiques, car, outre son père, il avait encore pour professeur de Talmud R. Löb (Léo) Ellinger, rabbin de Mayence depuis 1823.

Après quelques bonnes années d'études préparatoires, Derenbourg entra en seconde au gymnase de Mayence, où il suivit les cours avec succès, jusqu'à ce qu'il fut prêt à se rendre à l'Université.

Pour un jeune homme qui voulait se préparer à la carrière rabbinique après avoir achevé ses études au gymnase, il n'y avait à cette époque qu'un établissement où se former : c'était l'Université. La faculté de philosophie offrait la culture scientifique et philosophique et spécialement l'étude des langues sémitiques, tandis que la faculté de théologie protestante, en tant que les cours en étaient accessibles à des auditeurs juifs, permettait aux jeunes rabbins de s'approprier les différentes disciplines de la théologie chrétienne, que chacun pouvait appliquer, selon ses tendances et ses goûts, à la théologie juive.

En réalité, ainsi que le dit plus tard lui-même J. Derenbourg[1], « l'Université n'avait pour le théologien juif presque d'autre but que de lui procurer le grade de docteur, que les communautés commencèrent à considérer vers 1830 comme la marque d'un rabbin instruit. L'étudiant en théologie fréquentait ainsi les cours de philosophie, de philologie, de langues orientales, et choisissait parmi ces enseignements divers ce qui convenait à son goût et à son esprit ». Il a défini par ces paroles ses propres études universitaires.

1. Dans son éloge de Geiger, *Jüd. Zeitschrift*, XI (1875), 301.

Pour étendre ses connaissances dans le domaine de la science juive, il était livré à lui-même. Il n'avait, pour le conseiller, que les livres et l'exemple de ses camarades. Quand Derenbourg vint à l'Université, la science juive avait déjà produit et était en train de produire quelques œuvres composées d'après la méthode critique des sciences historiques et philologiques. De 1822 à 1829, Jost avait publié les neuf volumes de son *Histoire;* de 1828 à 1832, Rapoport avait produit ses remarquables *Biographies.* Vers le même temps, Zunz travaillait à son ouvrage *Die gottesdienstlichen Vorträge,* après avoir déjà tracé en 1818, dans une substantielle brochure, comme le programme de la nouvelle science juive et publié en 1822 la première Revue de la nouvelle école, et dans cette Revue sa monographie sur Raschi[1]. C'étaient là les illustres modèles qui s'offraient aux yeux des étudiants juifs des Universités allemandes qui se préparaient à cultiver la littérature hébraïque et rabbinique et à devenir les porte-paroles du judaïsme.

Quand, après avoir débuté à Giessen[2], Derenbourg arriva à l'Université de Bonn, il y rencontra en 1832 un certain nombre de ces jeunes théologiens épris de la science juive. Le plus influent d'entre eux était Abraham Geiger, plus âgé d'un an que Derenbourg et qui n'avait plus que quelques mois à rester à Bonn. Mais ce temps assez court suffit pour établir entre eux une amitié qui dura toute la vie.

A vingt-trois ans, Derenbourg avait terminé ses études

1. On trouvera comme le souvenir de l'impression que ces trois savants firent sur Derenbourg dans les paroles qu'il leur consacre dans l'introduction à son *Essai,* p. 7, note 2.

2. Voici comment Derenbourg s'inscrivit le 26 octobre 1830 dans le registre de l'Université de Giessen : « Joseph Dernburg aus Mainz, Sohn des Hartwig Dernburg, studirt Filosofie. » Il resta à Giessen trois semestres, de 1830 à 1832. Il suivit, entre autres, les cours d'Osann sur l'histoire de la littérature grecque et sur Sophocle, ceux de Schmitthammer sur l'histoire du moyen âge et l'histoire universelle, ceux d'Umpfenbach sur les mathématiques pures ; à cette époque, c'était le théologien protestant Pfannkuch, chargé de professer à la fois les langues orientales et l'exégèse de l'Ancien Testament, qui enseigna pendant ces trois semestres les éléments du syriaque, du chaldéen et de l'arabe et qui peut, par conséquent, être considéré, pour ces trois langues, comme le premier maître de Derenbourg. — Je dois ces renseignements à M. le professeur Stade, de Giessen.

à l'Université. Des circonstances extérieures, ainsi que des motifs personnels l'empêchèrent d'accepter une place de rabbin. Il préféra un emploi de précepteur, qui lui permettait d'assurer son existence matérielle et de continuer en même temps ses études. Une bonne fortune le conduisit dans la famille Bischoffsheim, originaire de Mayence, qui habitait Amsterdam.

Il fut chargé de diriger l'éducation de Raphaël Bischoffsheim, actuellement député et membre de l'Institut. Sans nul doute, ce fut Derenbourg qui fit naître chez son élève ce vif amour pour la science et la bienfaisance, comme aussi l'intérêt pour le judaïsme.

Les quatre années que Derenbourg passa à Amsterdam (1834-1838) ne furent pas perdues pour la science. C'est de là qu'il fit paraître ses premiers ouvrages. C'est aussi à ce moment que Geiger réalisa le plan concerté avec Derenbourg en publiant en 1835 une revue scientifique, la *Wissenschaftliche Zeitschrift für jüdische Theologie*. Déjà le premier fascicule contenait un travail de Derenbourg, le commencement d'une étude sur Maïmonide, dont la suite et la fin parurent dans les deuxième et quatrième fascicules. Sous prétcxte de rendre compte d'un ouvrage de Peter Beer sur la vie et l'œuvre de Maïmonide, Derenbourg fait une foule d'observations personnelles et ajoute des données qui ont été utilisées avec fruit par ceux qui ont écrit plus tard sur Maïmonide.

La même année où Geiger quitta Wiesbaden pour aller à Breslau, Derenbourg partit d'Amsterdam pour Paris, où il resta fixé jusqu'à la fin de sa vie. Il se rendit dans cette ville pour y accompagner son élève, Raphaël Bischoffsheim. Mais ce qui l'avait sans doute décidé également à venir à Paris, ce furent le désir d'y continuer ses études et l'espoir de s'y créer une situation scientifique. Il ne put pourtant pas réaliser un de ses vœux les plus chers, celui d'assister aux conférences du plus grand arabisant d'alors, Silvestre de Sacy; ce savant était mort quelques mois avant l'arrivée de Derenbourg à Paris (en février 1838). Il n'était pas encore depuis un an à Paris, lorsqu'il reçut la nouvelle de la mort de sa mère. De la sorte se trouvait rompu le plus puis-

sant lien qui le rattachait encore à sa ville natale et à l'Allemagne. Bientôt il devait renoncer définitivement à la carrière à laquelle il s'était destiné. Son frère Jacob, bien que, depuis 1835, il ne fût plus président de la communauté, employa son influence à le faire nommer rabbin de Mayence. Mais Derenbourg déclina cette offre, parce que, malgré la sincérité de ses sentiments religieux, il ne pouvait accorder son opinion touchant les lois cérémonielles avec les exigences auxquelles le rabbin doit se soumettre. Il préféra garder son indépendance. Peu de temps après, heureusement, s'offrit au jeune savant de trente ans, sans ressources, une modeste situation, qui sollicitait son activité, mais qui n'entravait pas ses études scientifiques. Il fut chargé de la direction des élèves juifs dans une institution du Marais (rue du Parc-Royal). Cette situation lui permit de se créer une famille. Le 21 août 1843, il avait juste trente-deux ans, il épousa Mlle Delphine Moyse, qui, ainsi qu'il aimait à le dire, fut sa Providence. Elle fut pour lui une compagne vaillante et dévouée, qui, par ses remarquables qualités, soutint ses efforts, l'aida à conquérir l'indépendance à laquelle il aspirait et fit de sa maison un asile béni, où il goûta les plus douces joies de la famille.

Après avoir élu domicile en France, il s'occupa de recouvrer les droits de citoyen français. En 1844, il reprit la nationalité que lui avait donnée sa naissance et sous laquelle s'était écoulée son enfance. Voulant avoir le droit de professer, il passa, en 1850, son agrégation d'allemand et enseigna cette langue au lycée Henri IV pendant une année comme suppléant de l'helléniste Théobald Fix. En 1852, il succéda à celui-ci comme correcteur de première classe à l'Imprimerie Impériale; en 1856, il fut nommé correcteur des impressions orientales dans le même établissement. Ces fonctions, il les conserva jusqu'en 1877.

En janvier 1857, Derenbourg fonda une institution (rue de la Tour d'Auvergne), qu'il dirigea durant six ans avec sa femme, et qu'il sut rendre prospère. Ce furent des années de dur labeur, mais qui lui assurèrent cette liberté tant désirée. Il allait donc, enfin, pouvoir se consacrer sans réserve à la science.

Pendant les premières années de son séjour à Paris, ce fut l'arabe qui le passionna. Il lui consacrait quatorze heures par jour; mais la littérature juive continuait de l'intéresser. Les relations qu'il entretenait avec la Hollande firent que son premier article scientifique de Paris parut dans une revue hollandaise[1]. Il donnait à une difficulté de la critique du Nouveau Testament une solution d'une simplicité presque géniale, que cinquante ans après, M. Chwolson, de Saint-Pétersbourg[2] devait reprendre.

L'année suivante il faisait paraître son premier travail d'épigraphie, commencement d'une longue suite de contributions à l'étude des inscriptions sémitiques. Ce genre d'étude eut toujours ses préférences et il y revint sans cesse : c'est que sa connaissance profonde des langues et de l'antiquité sémitiques, et son esprit critique, sagace et minutieux, le rendaient particulièrement apte à cette tâche.

Cette première étude épigraphique portait sur les inscriptions arabes de l'Alhambra; il fit une trouvaille qui lui permit de les déchiffrer exactement : il découvrit une copie de ces inscriptions dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale[3]. Reinaud, qui était compétent en la matière, disait à propos de ce travail[4] : « Ces vers étaient fort difficiles à rétablir et à traduire : M. Dernburg s'est acquitté de sa tâche avec beaucoup de conscience et d'habileté. » La même année, il publiait un article dans un journal juif qui venait d'être fondé[5]. Mais, c'est avant tout, aux manuscrits hébreux et arabes de la Bibliothèque nationale qu'il appliqua ses efforts et qu'il dut l'idée de plusieurs de ses futurs travaux. Dès 1841, il figure parmi les membres de la Société asiatique; il annonce une édition, avec notes et traduction

1. *Orientalia*, édit. par Juynboll, I (Amsterdam, 1840), p. 175 : Sur le dernier repas pascal de Jésus. Cet article est reproduit dans *Orient*, 1841.

2. D. Chwolson, *Das letzte Passahmahl Christi* (Saint-Péterbsourg, 1892), p. 26, 31 et suiv.

3. *Les inscriptions de l'Alhambra*, appendice à l'*Essai sur l'architecture des Arabes et des Maures en Espagne, en Sicile et en Barbarie*, par Girault de Prangey, Paris, 1851, XXVIII pages.

4. *Journal asiatique*, 3e série, t. XIII (1842), p. 363.

5. *Archives israélistes*, 1841 : « La monogamie chez les Juifs ».

française, du *Kitâb-al-Tarifât,* de Djordjâni[1]. L'édition, annoncée d'abord et publiée ensuite par Flügel (Leipzig, 1845), le fit renoncer à ce projet.

Le premier écrit qu'il publia sous forme de livre fut un Manuel d'instruction religieuse, qui était conçu comme une sorte de catéchisme pour l'initiation religieuse[2]. La même année, la Revue de Geiger, qui reparaissait après un assez long silence, donna de lui une étude sur un représentant de la littérature hispano-juive à son apogée[3]. Il s'était servi de documents inédits et apportait des données nouvelles et de nouvelles explications. Cette étude touche aussi, en quelques points, à l'histoire de la philologie juive, pour laquelle il montra dans la suite une prédilection marquée. Auparavant déjà, il avait publié dans la Revue de Geiger l'opuscule de Saadia sur les soixante-dix (plus exactement quatre-vingt-dix) mots, accompagné de notes[4]. Deux ans après, il écrivit dans la Revue hollandaise mentionnée plus haut une « étude sur l'ancienne grammaire de la langue hébraïque[5] ». En 1844, le *Journal asiatique* donne de lui quelques observations sur la grammaire arabe[6] et, en 1850, sur la grammaire comparée des langues sémitiques[7]. Il s'occupait aussi, à ce moment, à rééditer, en collaboration avec Reinaud, les « Séances » de Hariri, publiées autrefois par Silvestre de Sacy[8].

En même temps qu'il préparait la publication de ce grand

1. *Journal asiatique,* 3e série, t. XII, 36; XIV, 319 (1841, 1842).
2. *Livre de versets* ou *Première instruction religieuse pour l'enfance israélite en versets extraits de la Bible,* Paris, 1844. Cf. *Arch. isr.*, 1844, p. 580; 1845, p. 596.
3. *Wiss. Zeitschr. f. j. Theol.*, V (1844), p. 396-492 : Les écrits d'Isaac b. Juda Giath.
4. *Ibid.*, V, p. 317-324.
5. *Orientalia,* II (Amsterdam, 1846), p. 99 et suiv.
6. *Journal asiatique,* 4e série, t. IV, p. 209 : Quelques remarques sur la déclinaison arabe.
7. *Ibid.*, t. XV, p. 86-97 : Quelques réflexions sur la conjugaison et les pronoms dans les langues sémitiques.
8. *Les séances de Hariri,* avec un commentaire choisi par Silvestre de Sacy, 2e édition revue sur les manuscrits et augmentée d'un choix de notes historiques et explicatives en français, par Reinaud et J. Derenbourg, 1847-1851.

ouvrage, il publiait les fables arabes de Loqman, accompagnées d'une traduction française[1]. Dans la préface, il fait la remarque ingénieuse et inattendue que Loqman, d'après l'étymologie des noms, est identique à Bileam ; en outre, il prouve que les fables de Loqman dans leur forme actuelle sont d'origine chrétienne.

Les *Séances* d'Hariri eurent à peine paru que la Société asiatique le chargea d'éditer les *Prairies d'or*, de Masoudi[2]. Mais bien qu'il eût recueilli de nombreux matérieux pour l'édition de ce livre si important pour l'histoire et la littérature des premiers siècles de l'islamisme, en 1859 il renonça définitivement à cette tâche[3]. En 1855 et 1856, il publie quelques articles, entre autres sur le *Moré Neboukhim* édité par Munk dans l'original arabe[4]. Il fut aussi chargé de continuer le catalogue des mss hébreux de la Bibliothèque Impériale, quand Munk, privé de la vue, fut obligé de renoncer à ce travail. Mais, absorbé par ses fonctions de correcteur à l'Imprimerie Nationale et par la direction de l'établissement d'instruction qu'il venait de fonder, il fut empêché de terminer le catalogue[5], qui fut achevé par M. Zotenberg en 1866[6].

1. *Fables de Loqman le Sage*. Le texte revu sur les mss, accompagné d'une version française et de notes et précédé d'une introduction... Berlin et Londres, A. Asher, 1850.

2. *Journal asiatique*, 4e série, t. XX (1852), p. 21.

3. *Ibid.*, 5e série, t. XIII (1859), p. 286.

4. *Ibid.*, t. VII, 260 : Le sarcophage et l'inscription d'Eschmunazar; *ib.*, p. 534 : Notice sur le Guide des égarés; *Archives isr.*, 1855, p. 531 : Les Samaritains de Naplouse ; *ib.*, 1856, p. 157 : M. Renan, le parti clérical et les connaissances bibliques en France ; *ib.*, p. 271 : Sur la Mosquée d'Omar.

5. Voici ce que dit le rapport de M. J. Taschereau, administrateur de la Bibliothèque impériale (*Catalogues des mss hébreux et samaritains de la Bibl. imp.*, p. VI) : « Je m'adressai alors à M. Derenbourg, hébraïsant justement renommé, qui me fit espérer que le travail entrepris pourrait être par lui promptement complété et mené à fin. Malheureusement d'autres travaux dont il s'était précédemment chargé, les devoirs de la fonction qu'il remplit à la section orientale de l'Imprimerie impériale et des affaires personnelles le mirent dans l'impossibilité de réaliser cette promesse. »

6. *Catalogues*, p. 233 : « 1300 à 1304. Catalogue des mss hébreux de la Bibl. imp. par M. Derenbourg. Ce catalogue est divisé en cinq volumes, dont les deux premiers contiennent les descriptions des

En août 1865, l'Académie des Inscriptions proposa la question suivante : « Réunir toutes les données géographiques, historiques sur la Palestine, disséminées dans les deux Talmuds, dans les Midraschim et dans les autres livres de la tradition juive, présenter ces données dans un ensemble systématique, en les soumettant à une critique approfondie et en les comparant à celles que renferment les écrits de Josèphe, d'Eusèbe, de saint Jérôme et d'autres auteurs ecclésiastiques et profanes. » Par ses études antérieures et les tendances de son esprit, Derenbourg était excellemment préparé pour ce travail. Il s'agissait, en effet, de mettre en œuvre cette science talmudique à laquelle son père l'avait initié avec tant de sollicitude, d'appliquer une critique sagace et patiente à des textes obscurs, de se servir de la philologie et de l'archéologie pour porter la lumière dans les ténèbres du Talmud; il s'agissait surtout de coordonner en un tout historique une quantité énorme de faits particuliers et d'éclairer ainsi d'un jour nouveau le passé d'Israël.

La partie historique, qui devait servir de préface à la partie géographique, eut le privilège de captiver l'attention de Derenbourg. Ayant appris que son ami M. Neubauer concourait également pour le prix de l'Académie et avait terminé la partie géographique, il s'effaça devant lui et laissa dans leur carton les fiches qu'il avait amassées[1]. Il fut le premier à applaudir au succès de M. Adolphe Naubauer, qui obtint le prix de l'Académie pour sa Géographie de la Palestine. Pour lui, il se proposa d'exposer l'histoire et l'évolution du peuple juif à l'époque du second Temple, à l'aide des sources talmudiques.

Il s'attacha de toute son âme à ce travail, qui demandait

mss de l'ancien fonds; le troisième, les cent premiers numéros du Supplément; le quatrième, les mss du fonds de l'Oratoire, et le cinquième, ceux du fonds de la Sorbonne... Ce travail, qui a servi de base au présent catalogue, contient pour l'ancien fonds les recherches propres à l'auteur... Ce catalogue était réservé par son auteur à une nouvelle revision pour l'indication des renvois et pour des citations laissées en blanc. »

1. Ces fiches, conservées pour la plupart, m'écrit M. Hartwig Derenbourg, sont à la disposition de tout savant sérieux qui voudrait les utiliser.

à la fois la pénétration du critique, la sagacité du philologue et l'intuition de l'historien. Bientôt il put lire à Geiger, qu'il était aller voir à Francfort, des fragments de ce travail[1], qui parut en 1867, et qui fit de son nom un des plus éclatants de la littérature juive moderne. Le titre de l'ouvrage[2], ainsi que la préface, promettent comme deuxième partie la géographie de la Palestine d'après les sources talmudiques. Mais le livre, tel qu'il est, forme un tout indépendant, et l'auteur se proposait sur la fin de sa vie d'en publier une deuxième édition, avec quelques rectifications et additions, et un Index des noms propres.

Il est difficile de donner une idée du caractère et du contenu de cet essai. Ce livre n'a pas la prétention d'être une histoire complète de l'époque dont il traite, attendu qu'il s'agissait uniquement de réunir les informations fournies par les sources rabbiniques. D'autre part, les faits mentionnés dans ces documents devaient cadrer avec l'ensemble et devaient être éclairés et expliqués à la lumière de l'histoire. En même temps qu'il faisait la critique des sources, Derenbourg était obligé d'écrire l'histoire du judaïsme, de suivre la marche des événements et des idées, depuis Cyrus jusqu'à Adrien. De la sorte, l'ouvrage offre une série d'études, qui ne sont pas seulement reliées entre elles par la chronologie, mais encore par un plan général et par l'unité de la conception historique.

Cet *Essai* fit époque dans la nouvelle littérature scientifique du judaïsme, il sera toujours consulté avec fruit pour la critique des textes talmudiques et l'histoire juive du temps du second Temple.

Avant son *Essai,* Derenbourg venait de publier un certain nombre d'articles qui témoignaient de l'étendue de son érudition, de la maturité de son jugement et de la finesse de son observation critique. Ces études avaient paru pour la plupart dans le *Journal asiatique*.

1. Geiger, *Nachgelassene Schriften*, V, 268.
2. *Essai sur l'histoire et la géographie de la Palestine, d'après les Thalmuds et les autres sources rabbiniques,* par J. Derenbourg. Première partie : Histoire de la Palestine depuis Cyrus jusqu'à Adrien. Paris, 1867, 486 pages.

Dans le premier de ces articles, il parlait des publications de la société de littérature juive « Mekitzé Nirdamim », notamment des poésies de Juda Hallévi publiées par Luzzatto[1]. Au moyen d'une hypothèse hardie il expliquait un mot difficile du livre d'Ezra[2], faisait des remarques sur le pehlevi, tentait aussi d'expliquer le nom d'huzwaresch[3]; traitait du projet de M. Joseph Halévy de traduire en hébreu la version éthiopienne du livre d'Enoch[4], et rendait compte du *Séfer Thaggin* édité par l'abbé Bargès[5]. Une notice sur l'accent de la Bible[6] annonce les études qu'il devait bientôt approfondir; puis, des observations sur les deux ouvrages arabes que jadis il avait pensé publier[7].

Les objets les plus divers sollicitaient alors sa curiosité. Il s'intéressa d'abord aux inscriptions sémitiques qu'on venait de découvrir, et, de 1867 à 1869, il publia sur ces inscriptions, dans le *Journal asiatique*, divers articles sous le titre de « Notes épigraphiques[8] ». Sous ce même titre, il fit un tirage à part de quelques-uns de ces articles. Quand parut, au commencement de 1870, l'inscription de Mésa, il contribua à son interprétation dans le *Journal asiatique*[9] et aussi dans la *Revue israélite*[10], où il avait déjà publié des

1. *Journal asiatique*, 6e série, t. VI (1865), 262-281. Une correction à ce sujet se trouve dans le dernier article (posthume) de Derenbourg dans la *Revue*, XXXI, 158.
2. *Ibid.*, t. VIII (1866), 401-415. Cf. *Jüd, Ztschr.*, de Geiger, V, 229.
3. *Ibid.*, t. VIII (1866), 440-444.
4. *Ibid.*, t. IX (1867), 91-94.
5. *Ibid.*, 242-251.
6. *Ibid.*, 251-253 : Quelques observations sur le *Zaquéf Qatón*.
7. *Ibid.*, 243-254 : Deux passages dans le IVe vol. des Prairies d'or; *ib.*, 255-256 : Un vers de *Târifat* expliqué.
8. *Journal asiatique*, 6e série, t. X-XIII. Notes épigraphiques : I. Sur l'inscription de l'Araq-el-émir. — II. L'inscription trilingue de Tortose. — III. Les nouvelles inscriptions de Chypre trouvées par M. de Vogüé. — IV. L'inscription d'Eschmounézer et le dernier travail de M. Schlottmann sur cette inscription. — V. L'inscription dite de Carpentras. — VI. Les inscriptions grecques-juives au nord de la mer Noire. — VII. Les vers phéniciens dans le Pœnulus de Plaute. — VIII. Inscriptions palmyréennes. — IX. Sur quelques noms propres en hébreu et en phénicien.
9. *Ibid.*, t. XV, 155-160.
10. No du 8 avril 1870.

observations sur une médaille trouvée à Lyon[1]. Dans la première moitié de l'année 1870, la *Revue critique* donna de lui divers articles sur la critique biblique et la philologie hébraïque[2].

Bientôt Saadia devint l'objet de ses recherches préférées. Déjà en 1868, il avait publié dans la *Zeitschrift* de Geiger, une notice sur une œuvre de Saadia qu'il devait achever vingt-sept ans après, peu de temps avant sa mort : la traduction et le commentaire du livre des Proverbes. Il songea alors sérieusement à l'édition de la traduction du Pentateuque de Saadia et se prépara à cette publication. En s'occupant d'un ouvrage anonyme sur la grammaire et sur la massore que l'explorateur Jacob Sappir avait rapporté du Yémen, il fut amené à faire des recherches sur l'histoire de l'ancienne philologie juive, laquelle commence avec Saadia. Enfin, il se proposa d'éditer un des monuments importants de la linguistique hébraïque, les opuscules d'Aboulwalîd Merwân Ibn Djanâh.

En décembre 1871, J. Derenbourg fut nommé membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en remplacement du célèbre arabisant Caussin de Perceval[3]. Il devint ainsi aux yeux de tous le successeur de Munk : la science juive avait de nouveau, dans la plus haute société scientifique de la France, son digne représentant. L'année suivante, en 1872, il lut, à l'Académie[4], un mémoire sur l'immortalité de l'âme, dont il disait avoir cherché en vain les traces dans l'Ancien et dans le Nouveau Testament. Une interprétation superficielle de cette étude exégétique fit perdre à J. Derenbourg son siège au Consistoire israélite de Paris

1. N° 2 (du 14 janvier 1870).

2. *Revue critique*, 19 février, 19 mars, 7 mai. Il écrivit plus tard des comptes rendus pour cette *Revue*, ainsi : en 1880 (t. I,265-267) sur la *Bibiotheca rabbinica* de Wünsche. Cet article, signé J. D., a été par erreur attribué à James Darmesteter, ainsi que M. Hartwig Derenbourg me l'a fait remarquer (*Bibliographie de James Darmesteter*, par E. Blochet, dans le *Bulletin de la Société de Linguistique*, t. IX, p. lxxiv).

3. « Il méritait cet honneur à double titre, comme passé maître en hébreu et passé maître en arabe.» Discours de M. Maspero, président de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, *Revue*, XXX, p. IX.

4. *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, année 1872, 407.

et il renonça dès lors à sa collaboration au Conseil d'administration du séminaire israélite.

La plupart des travaux que J. Derenbourg publia les années suivantes appartiennent à l'épigraphie et avaient fait l'objet de lectures à l'académie[1].

En 1877, J. Derenbourg se vit forcé, par suite du mauvais état de sa vue, de renoncer à son emploi de correcteur des textes orientaux, qu'il avait occupé plus de vingt ans, à l'Imprimerie Nationale. Mais, la même année, il obtint une situation qui répondait tout à fait à ses désirs : Il fut nommé professeur d'hébreu rabbinique à l'École des Hautes Études (section des sciences philologiques et historiques.

D'abord directeur-adjoint, il devint, en 1883, directeur d'études. Les conférences portaient sur la Mischna, le Talmud, le Midrasch, la littérature hébraïque et judéo-arabe du moyen âge; elles forment le sujet de la plupart des écrits qu'il a publiés depuis lors. Ces cours, qu'il faisait avec une vive satisfaction, contribuaient puissamment au déloppement scientifique des auditeurs, dont une partie se recrutait parmi les élèves du Séminaire israélite. Malgré l'affaiblissement graduel, et, à la fin, la perte totale de sa vue, il continua de remplir ses fonctions de professeur jusqu'au jubilé de ses quatre-vingts ans, époque où il donna sa démission.

Sa nouvelle position à l'École des Hautes Études lui fournit, dès 1878, l'occasion d'un intéressant travail. Dans un recueil, publié par cette école, il fit paraître une substantielle étude sur la guerre de Bar-Kokhba, sorte d'annexe à son *Essai*[2]. L'année suivante, il écrivit pour la *Revue cri-*

1. Un stèle du temple d'Hérode (lu le 15 mars 1872). *Journal asiat.*, 6e s., t. XX, 178-195. = Inscription de Carthage sur les offrandes de prémices (lu le 28 nov. 1873), *Journal asiat.*, 7e s., t. III, 204-227. — La statue de Malacbaal dans l'épigraphie phénicienne, *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, déc. 1874. — Quelques observations sur les six inscriptions d'Idalie, *Journal asiat.*, 7e s., t. V, 335-339. — Sur une nouvelle inscription néopunique de Cherchel, *Comptes rendus*, nov. 1875.

2. *Quelques notes sur la guerre de Bar Kôzébâ et ses suites.* (Mélanges publiés par l'École des Hautes Études. Paris, 1878, p. 158-173.

tique[1] un article peu étendu, mais très important, sur l'histoire de la ponctuation massorétique.

Les quinze dernières années de sa vie apparaissent comme une seconde jeunesse, pleine d'ardeur et d'enthousiasme pour des recherches et des études nouvelles. La faiblesse croissante de sa vue ne diminua en rien son courage et son amour de la science.

Il débuta, dans cette dernière partie de sa vie, par la publication de l'ouvrage auquel il avait consacré plus de dix années de recherches, à savoir le texte et la traduction des Opuscules d'Aboulwalîd, avec une introduction détaillée[2]. Cette introduction constitue, par la richesse de son contenu, une vraie mine d'informations sur l'histoire de la philologie hébraïque ancienne. Il avait eu le bonheur de pouvoir utiliser de nombreux manuscrits. Ainsi, M. Neubauer avait découvert dans la collection Firkowitsch de la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg un grand fragment du seul écrit non conservé d'Aboulwalîd, le *Kitâb-at-Taschwîr*, et l'avait copié à son intention. Il put aussi publier un fragment des écrits polémiques composés contre Aboulwalîd par ses adversaires, à la tête desquels avaient été le célèbre Naguid Samuel ibn Nagdela. De la sorte, l'on eut pour la première fois un tableau vivant des fameuses querelles des successeurs de Hayyoudj sur une foule de points de la grammaire hébraïque. J. Derenbourg réussit ainsi à donner une idée claire du grand ouvrage polémique d'Aboulwalid en se servant des propres expressions de ce grammairien, même il le reconstitua dans ses grandes lignes. Il ajouta aussi de nombreux détails à la biographie d'Ibn Dja-

1. *Revue critique* du 21 juin 1879 : Schnederman, *Die Controverse des Ludovicus Capellus mit den Buxtorfen über das Alter der hebr. Punktation.* Voir aussi un article très court de D. dans le *Journ. as.*, 7e s., t. XIII (1879), 560-554.

2. *Opuscules et traités d'Aboû-l-Walîd Merwân Ibn Djanâh de Cordoue.* Texte arabe publié avec une traduction française par Joseph Derenbourg, membre de l'Institut, et Hartwig Derenbourg, professeur à l'École spéciale des langues orientales. Paris, Imprimerie nationale, 1880, CXXIV et 400 pages). — Un extrait de l'introduction a paru dans la 29e année (1880) de la *Monatsschfrit* de Grætz (145-166, 205-215).

nâh, sur lequel, trente ans auparavant, Munk avait écrit une notice très solide.

Dans cette introduction, J. Derenbourg montra également l'importance de Hayyoudj comme créateur de la philologie hébraïque classique et les rapports de cette dernière avec la philologie arabe. Profitant des textes nouvellement découverts et interprétant à nouveau les textes connus, il sut répandre la lumière sur bien des points obscurs de l'histoire de la littérature juive. Ses notes sont pleines d'observations fines et intéressantes, et les textes publiés pour la première fois sont établis et traduits avec le soin le plus minutieux. Son fils et lui ont procédé avec le même soin à l'édition des quatre petits écrits d'Aboulwalîd. Ces Opuscules, qui, jusqu'alors n'étaient presque connus que de nom, permirent enfin d'apprécier à sa valeur le plus grand philologue hébreu du moyen âge. L'édition du lexique d'Aboulwalîd, que M. Neubauer avait publié quelques années auparavant, recevait ainsi son complément nécessaire. Se conformant à l'excellente habitude qu'ont les éditeurs français, MM. Derenbourg ajoutèrent au texte une traduction claire et fidèle, qui permet à l'arabisant de mieux comprendre le texte, et au non-arabisant de regretter moins son ignorance de l'original. Cet ouvrage restera d'une importance capitale pour l'histoire de la philologie hébraïque.

Après les Opuscules d'Aboulwalîd, J. Derenbourg édita un texte d'un tout autre genre : la version hébraïque du fameux recueil de fables *Kalila-we-Dimna*[1]. Cette version a servi pour la traduction latine de Jean de Capoue, qui, ensuite, semble avoir été utilisée pour toutes les autres traductions dans les diverses langues européennes. Outre cette version hébraïque, qu'il a accompagnée d'une traduction française, J. Derenbourg a publié une autre version hébraïque du *Kalila-we-Dimna*, que Jacob ben Eléasar, le célèbre grammairien de la fin du XIIe siècle, avait écrite en belle prose rimée. Il était d'autant plus important de publier

1. *Deux versions hébraïques du livre de Kalilâh et Dimnâh*, la première accompagnée d'une traduction française, publiées d'après les manuscrits de Paris et d'Oxford, par J. Derenbourg, membre de l'Institut, Paris, 1881, VIII et 395 p.

ces deux versions que les manuscrits de la Bibliothèque nationale et de la Bodléienne sont uniques. Comme supplément à cette édition, J. Derenbourg publia, dix années plus tard, la version latine de Jean de Capoue[1], avec des notes très instructives et une introduction où il montra la place que le *Kalila-we-Dimna* occupe dans la littérature juive. Dans l'appendice, il complétait l'édition de l'original arabe de Sacy par la publication d'un chapitre que celle-ci ne renfermait pas.

Entre l'édition de la version hébraïque et celle de la version latine du *Kalila* se placent deux publications qui se rapportent aux études préférées de J. Derenbourg, la littérature judéo-arabe au moyen âge. Avec l'une, il revenait à Maïmonide sur lequel il avait publié son premier article dans la Revue de Geiger. Il avait formé le dessein de publier complètement dans l'original arabe, avec une traduction hébraïque, le commentaire de Maïmonide sur la Mischna. On n'avait imprimé jusqu'alors que certaines parties du texte arabe, et les versions hébraïques (imprimées dans beaucoup d'éditions du Talmud) sont défectueuses parce qu'elles présentent de nombreuses fautes d'impression et de graves erreurs de traduction. Après s'être assuré pour ce travail le concours de plusieurs savants, il en avait choisi pour lui-même la partie la plus difficile : le VIe livre de la Mischna, dont il avait déjà donné quelques fragments dans le recueil publié lors du quatre-vingt-dixième anniversaire de Zunz[2], avec une introduction sur les versions hébraïques de ce commentaire[3]. L'entreprise échoua devant les difficultés matérielles de l'exécution et, seul, il mena à bien la tâche qu'il s'était imposée. L'ouvrage parut par fascicules dans l'œuvre nouvellement créée des *Méquitzé Nirdamim* et

1. *Johannis de Capua Directorium vitæ humanæ, alias Parabola antiquorum sapientium.* Version latine du Kalilah et Dimnah, publiée et annotée par J. D. (Bibl. de l'École des Hautes Études, 70e fascicule). Paris, 1889, XIX et 373 p.

2. Lors de cette fête jubilaire, ce fut M. Derenbourg qui porta à Zunz les félicitations de l'Alliance israélite et de la Société des Études juives.

3. *Jubelschrift zum* 90. *Geburtstage des Dr L. Zunz.* Berlin, 1884, p. 152-157 de la partie allemande et p. 175-191 de la partie hébraïque.

fut terminée en 1889[1]. Cet ouvrage n'a pas été apprécié à sa valeur par les savants, auxquels il s'adressait plus particulièrement. On n'a pas assez montré la patience et l'abnégation nécessaires pour achever un pareil travail, qui ne pouvait être accompli que par un homme qui, à la piété envers les productions littéraires du passé, joignait la connaissance profonde de la matière et la parfaite intelligence de la langue du commentaire de Maïmonide sur la Mischna. Cette édition a pour ainsi dire fait école, car dans ces dernières années, on a publié d'autres parties du commentaire (comme thèses de doctorat).

L'autre édition, qu'il avait fait paraître encore avant le commentaire de Maïmonide, faisait suite aux *Opuscules* et donnait enfin l'original arabe de l'ouvrage le plus important de la littérature grammaticale classique du moyen âge, je veux dire le *Kitâb al-Louma'* (Séfer Hariqma), la première partie de l'ouvrage capital d'Aboulwalîd[2]. La part que j'ai prise moi-même à cette édition[3] ne me permet pas d'en dire davantage. Je tiens seulement à faire remarquer que cette édition eût été impossible, si, lors de son séjour à Londres (été de 1884), M. Derenbourg n'avait trouvé un grand fragment du *Louma'* au British Muséum. Grâce à cette découverte, on put combler la lacune (environ un cinquième du tout) qu'offraient les deux manuscrits d'Orford et celui de Saint-Pétersbourg[4].

1. *Commentaire de Maïmonide sur la Mischnah, Séder Tohorot*, publié pour la première fois en arabe et accompagné d'une traduction hébraïque par J. D. Première partie, 1887 (236 p.); deuxième partie, 1888 (244 p.); troisième partie, 1889 (276 p.).

2. *Le livre des parterres fleuris*. Grammaire hébraïque en arabe d'Aboul Walîd Merwân Ibn Djanâh de Cordoue, publiée par J. D. (Bibl. des Hautes Études, 66e fascicule), Paris, 1886, p. I-XII (Avant-propos), p. XVII-LXIV (Table des passages bibliques cités dans le *Louma*), 388 p. (texte arabe).

3. Voir p. XII de l'Avant-propos, note 1 : « Il est bien entendu que, sans le règlement de l'École, qui interdit rigoureusement de mentionner sur le titre de ses publications le nom d'un savant ne faisant pas partie du corps enseignant de l'École, le nom de M. Bacher figurerait sur le titre à côté du mien. »

4. Voir mon ouvrage : *Leben und Werke des Abul Walîd Merwân Ibn Ganah und die Quellen seiner Schrifterklärung* (1885), p. 36.

Pendant qu'il était occupé à cette édition et qu'il pensait déjà à la grande publication, qui devait couronner son existence, il donnait, soit dans la *Revue des Études juives*, soit ailleurs, de nombreux articles sur la littérature talmudique et la littérature médiévale juive, articles semés d'observavations fines, d'explications pénétrantes et d'hypothèses suggestives. La *Revue des Études juives* publia de lui des études sur la Mischna[1], principalement une étude étendue sur la Mischna de Kippour avec une restauration du texte original, et une foule de digrestions instructives[2]. Plusieurs de ces articles traitaient de liturgie[3]. Il produisit aussi quelques études sur la philologie hébraïque et l'exégèse biblique[4]. Parmi elles, il faut tirer de pair son édition du texte arabe du commentaire de Juda ibn Bilâm sur Isaïe, avec une traduction française[5]. La *Revue* contient aussi de lui quelques articles sur l'épigraphie[6], ainsi que des études sur des points spéciaux de philologie, d'archéologie, d'histoire et de littérature[7]. Les rares comptes rendus qu'il écri-

1. *Revue*, III, 205-210 : Les sections et les traités de la Mischnah; XII, 65-72 : Mischna Yadaïm. ch. IV, § 1 et 2; XX, 136-137 : Le nom du traité Moêd Katon.

2. Essai de restitution de l'ancienne rédaction de Massécheth Kippourim, dans *Revue*, VI, 41-80.

3. *Revue*, II, 290-293 : Le prophète Élie dans le rituel; III, 284-287 : Quelques observations sur la section de Mischpatim divisée en deux pour la lecture de la Thora; VI, 146-149 : Quelques mots sur les sections de Pentateuque.

4. *Revue*, IV, 274-278 : Un rudiment de grammaire hébraïque en arabe : XVI, 57-60; XVII, 157-158 : Les signes mnémotechniques des lettres serviles et radicales; XIX, 310-311 : L'ouvrage perdu de Juda Hayyoûdj; XX, 137-138 : La critique de Saadia par Mebasser.

5. *Gloses d'Abou Zachariyah b. Bilâm sur Isaïe*, dans *Revue*, XVII, 172-201; XVIII, 71-82; XIX, 84-99; XX, 225-236; XXII, 47-61; XXIII, 43-62, 206-209.

6. *Revue*, II, 123-124 : Sur le nom d'Amminadab; II, 131-134 : Les anciennes épitaphes des Juifs dans l'Italie méridionale; III, 161-172 : L'inscription hébraïque du Siloâh près de Jérusalem; XV, 109-112 : Le sarcophage de Tabnit.

7. *Revue*, II, 124-127 : Le mois de Etanim; III, 121-122 : Année de la composition du Tanna debé Eliahou; VIII, 275-276 : La montagne de fer; IX, 301-304 : Légende et Haggada; X, 253-254 : Un rideau de synagogue de 1796; XVIII, 126-128 : Le nom de Jésus dans le Koran; XIX, 148 : Le nom de Fangar.

vit pour la *Revue* sont remplis des plus intéressantes observations[1].

En 1882, il publia dans l'*Encyclopédie*[2] de Lichtenberger un grand article sur le Talmud ; il y raconta les origines et l'évolution du Talmud. Cette monographie mériterait une étude à part. Dans un recueil en l'honneur de M. Léon Rénier, président de la section d'histoire et de philologie à l'École des Hautes Études, il fit paraître une étude curieuse sur Eléazar Kalir[3], qui, aux suppositions déjà si nombreuses sur la patrie et le nom de ce poète liturgique, ajoutait une hypothèse nouvelle d'une hardiesse étonnante[4].

Cependant, il n'oubliait pas sa chère épigraphie, secondé par son fils Hartwig, notamment pour les inscriptions de l'Arabie méridionale[5]. Quand l'Académie des Inscriptions décida la publication du *Corpus Inscriptionum Semiticarum*, il fut nommé membre de la Commission, et, de concert avec son fils, il décrivit et commenta les inscriptions himyarites[6].

On a déjà vu quel puissant attrait les œuvres de Saadia exerçaient sur M. Derenbourg, qui y revint à plusieurs reprises. Vers le commencement de 1880, il était occupé à publier un grand fragment du commentaire du Gaôn sur le Pentateuque. Dans l'été de 1884, il se rendit à Oxford et collationna le manuscrit qui avait servi à Paulus, à la fin du siècle dernier. Avec le ms. d'Oxford et un ms. de Paris, il établit le texte correct de l'Isaïe de Saadia et le publia avec des notes et des observations et un fragment du commentaire sur Isaïe, trouvé à Saint-Pétersbourg[7].

1. *Revue*, III, 149-153 : Stade, Hebraïsche Grammatik; V, 137-142 : Bacher, Abr. ibn Ezra als Grammatiker; X, 311-314 : Harkavy, Mss. de la Bible récemment découverts; VI, 307-310, Peritz, Séfer Hamizwoth.

2. XII, 1009-1838.

3. *Recueil des travaux publiés par l'École des Hautes Études en mémoire de son président Léon Rénier*, 1886 : Eleazar le Peitan.

4. Il en a donné lui-même un résumé dans la *Revue*, XII, 298-300. Voir aussi *Monatschrift*, 36e année (1887), 529-538.

5. *Études sur l'épigraphie du Yémen* (1884). — *Les monuments sabéens et himyarites du Louvre* (1886).

6. *Corpus inscr. semit.*, fascicules I et II.

7. *Zeitschr. f. d. alttest. Wissenschaft*, 9e année (1889), 1-64; 10e année (1890), 65-148 : Version d'Isaïe de R. Saadia.

Au printemps de 1893, parut le premier volume de l'édition de Saadia, à savoir la version du Pentateuque[1], et, moins d'un an après, le sixième volume, la version et le commentaire des Proverbes[2]. Il écrivit des préfaces aux deux ouvrages, en français et en hébreu. Dans ces préfaces, il rendait compte des sources dont il s'était servi et des procédés pour la fixation des textes. Ce qui est le plus important dans son travail sur le texte arabe de Saadia, ce sont les notes hébraïques dont il l'accompagna.

Dans l'édition des Proverbes, J. Derenbourg donna un résumé du commentaire de Saadia, tout en n'en omettant aucune observation importante; en même temps, il ajouta des remarques sur la traduction du Gaôn. Quiconque lira cette analyse du commentaire de Saadia, écrite dans un hébreu limpide, en connaîtra à fond le contenu, de sorte que ceux qui savent l'hébreu, mais non l'arabe, pourront également se rendre compte de l'interprétation si intéressante que le Gaôn a faite des Proverbes. Par sa traduction française des Proverbes selon l'interprétation du Gaôn, J. Derenbourg a rendu l'ouvrage de Saadia accessible à un plus grand nombre de lecteurs encore. En ce qui concerne le Pentateuque, il s'était contenté de traduire quelques chapitres de la version arabe de Saadia.

Pendant que les premier et sixième volumes s'imprimaient, d'autres volumes, choisis par lui ou par ses collaborateurs, sollicitaient son attention et son activité. Lui-même travaillait au deuxième volume, qui doit contenir les fragments du commentaire de Saadia sur le Peutateuque, et au troisième qui vient de paraître et qui renferme la version du livre d'Isaïe avec les fragments du commentaire sur Isaïe, ainsi qu'une traduction française rédigée, en collaboration avec son fils Hartwig, d'après la version arabe du Gaôn. Il a laissé ce dernier volume presque

1. *Œuvres complètes de R. Saadia b. Josef al-Fayyoûmi, publiées sous la direction de J. D. Volume premier. Version arabe du Pentateuque.* Paris, 1893, VII-VIII, 32 et 308 p.

2. *Œuvres complètes... : Volume sixième. Version arabe des Proverbes*, XI, 204-66 p. La première page mentionne comme collaborateur M. Mayer Lambert, professeur au séminaire israélite.

achevé. Il put encore revoir les épreuves d'un traité halachique de Saadia (le traité des héritages), qui fera partie du neuvième volume. J'ai également pu lui soumettre quelques épreuves de mon travail sur le cinquième volume (Job), il m'a aidé de ses observations et de ses conseils. Enfin, il s'occupait du huitième volume, consacré au commentaire sur le *Séfer Yeçira*, et au principal ouvrage philosophique du Gaôn. Il préparait une traduction française des *Émounôt*, et il en a rédigé une bonne partie. Mais, avant qu'il eût pu y mettre la dernière main, la mort vint l'enlever à la science.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

N° 43

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ

(Supplément à la liste publiée dans le n° 42 du *Bulletin*).

---

30 *mai* 1896.

PARMENTIER (G^al). *Vocabulaire turk-français des principaux termes de géographie.* (Association française pour l'avancement des sciences: Congrès de Rouen, 20 août 1883). — Paris, 1884. (Don de l'auteur.)

PARMENTIER (G^al). *Vocabulaire scandinave-français des principaux termes de géographie.* (Association française pour l'avancement des sciences: Congrès de Nancy, 19 août 1886.) — Paris, 1887. (Don de l'auteur.)

PARMENTIER (G^al). *L'alphabet géographique international.* (Extrait de la *Revue de géographie.*) — Paris, Delagrave, 1887. (Don de l'auteur.)

A. DE TCHERNITSKY. *Nouvelle méthode théorique et pratique de la langue russe.* — Paris, Leroy. (Don de l'auteur.)

GODEFROY. *Dictionnaire de la langue française*, fasc. 79 et 80. — Paris, 1894, 1895. (De la part du ministère de l'Instruction publique.)

NÉCROLOGIE

Edward Ross WHARTON

Mes relations avec notre confrère Edw. Wharton remontent à dix ans environ : elles ont été cordiales et suivies, assez pour mériter le nom trop prodigué d'amitié, assez pour me permettre d'apprécier toutes les ressources de cet esprit ingénieux et sagace, ce caractère loyal et droit, et le culte désintéressé qu'il avait voué à la recherche de la vérité. Dans une circonstance, notamment, il s'est révélé à moi : candidat à la suppléance de la chaire de grammaire comparée de l'Université d'Oxford à la suite de la retraite de M. A. H. Sayce, sa nomination lui tenait fort à cœur; et pourtant, lorsqu'il eut échoué, il n'eut pour son rival plus heureux et plus jeune que des paroles d'éloge et d'estime. Tel il se montrait en tout : s'il se plaisait à suggérer quelque nouveauté, — et chacune de ses lettres en contenait, — nul n'accueillait de meilleure grâce la critique, ni n'applaudissait de meilleur cœur aux suggestions d'autrui. Mais, en dépit d'une si vive sympathie, nos rapports sont toujours restés si exclusivement scientifiques, que les circonstances les moins mystérieuses de sa vie, et jusqu'à son âge, me seraient demeurées inconnues sans la notice nécrologique publiée au lendemain de sa mort par l'*Academy*, à laquelle l'attachaient les plus intimes liens. Partagé entre l'impossibilité de tracer moi-même sa biographie et le désir de perpétuer parmi nous la mémoire d'un confrère qui nous

honora de sa collaboration, je ne crois pas pouvoir mieux faire que de traduire ici cette notice, dont il eût aimé le ton de gravité simple et d'émotion contenue.

V. H.

Le petit groupe des philologues anglais vient de subir une perte cruelle par la mort de M. E. R. Wharton, fellow de Jesus College, à Oxford. Sa santé n'avait jamais été florissante; mais il paraissait, depuis quelque temps, guéri des suites de plusieurs maladies graves qui l'avaient assaill Jusqu'au mercredi de la semaine dernière, il sortit et vaqua à ses travaux habituels. Les symptômes de son mal furent aussi violents que soudains, et il mourut le jeudi 4 juin [1896] dans sa maison de Merton Lea, Parc d'Oxford. Selon sa volonté expressément formulée, son corps a été transporté à Woking, incinéré, et les cendres jetées au vent.

Edward Ross Wharton était né le 4 août 1844, à Rhyl (Flintshire), origine qui justifia plus tard son élévation à la dignité de fellow de Jesus College au titre gallois. Il était le second fils du Révérend Henry James Wharton, vicaire de Mitcham (Surrey). Sa mère, qui lui survit, était fille du Très Honorable Thomas Peregrine Courtenay, frère du dixième comte de Devon. Il eut un frère cadet, Henry Thornton Wharton, mort au mois d'août 1895, auteur connu d'un beau livre sur Sapho qui a trouvé dans le public anglais tout le succès qu'il méritait.

Edward Wharton fit ses études comme externe au Charterhouse, alors encore situé à Smithfield, sous la haute direction du chanoine Elwyn. Les professeurs Jebb et Nettleship étaient quelque peu ses aînés; il compta parmi ses condisciples immédiats l'Attorney General actuel. En 1862, il fut élu scholar à Trinity College (Oxford), en même temps que l'ami de toute sa vie, M. John Gent; mais ils n'entrèrent l'un et l'autre en résidence qu'au mois d'octobre de l'année suivante. Les étudiants lui faisaient la réputation d'avoir lu d'un bout à l'autre le Dictionnaire de Liddell et Scott. Plus tard, au cours de sa carrière, on lui demanda si

la renommée avait dit vrai : « Oui, répondit-il, mais je l'avais lu deux fois. » Dans sa seconde année il remporta le prix Ireland et les accessits des prix Hertford et Craven. Dans le cours de ses études et jusqu'au terme des Literae Humaniores, il fit toujours partie de la première classe, sur la liste de laquelle on relève, avec le sien, le nom des professeurs Case et Wallace. Peu après avoir pris ses grades, il fut élu fellow à Jesus College, en même temps que l'évêque actuel de Chester, et il demeura fidèle à cette institution jusqu'à sa mort. Les traditions galloises et les goûts philologiques de plusieurs de ses collègues eurent en lui un fervent adepte.

Toutefois, en 1870, il rompit momentanément son lien en se mariant. Il épousait une fille de feu M. Samuel Hicks Withers, de Willesden, à qui l'attachait une amitié d'enfance. Leur union fut stérile. Elle se dévoua entièrement à lui, partageant ses travaux, recevant ses amis, présidant aux petites fêtes des étudiants, et, quand furent venus les mauvais jours, veillant sans relâche sur sa faible santé. Après avoir occupé quelque temps un emploi dans l'enseignement à Clifton, il revint à Oxford et fut réélu fellow en fonction officielle, avec les titres d'*assistant tutor* et *Latin lecturer*.

Wharton avait toujours passionnément aimé les voyages. Simple *undergraduate,* il était allé un jour à Coblentz pour consulter un oculiste et y avait fait la connaissance de Karl Baedeker. Les premières éditions des Guides-Baedeker sont redevables de mainte information à sa collaboration désintéressée. Dans la suite il ne cessa de contribuer à la rédaction des *Thorough Guides* de Baddeley et Ward. Il avait parcouru à pied les Iles Britanniques, et il fut un temps où ses vacances d'automne se passaient toutes en Suisse et en Tyrol. Il trouva même le loisir de visiter la Grèce et l'Italie, le Canada et les États-Unis, la Palestine et l'Égypte, la Russie et la Norvège.

Mais les voyages ne furent que les récréations de sa vie d'étude : la philologie en fut l'occupation et la passion dominante. Sa base d'opérations fut la connaissance aussi précise qu'étendue qu'il avait acquise du grec et du latin. Il

se fit dès lors un devoir de se tenir au courant de tout ce que les Allemands écrivaient dans ce domaine, mais évita néanmoins de s'enrôler dans aucune de leurs nombreuses écoles. Il apprit seul les autres langues de la famille indo-européenne, sinon à fond, assez du moins pour se prémunir contre les erreurs de citation dans les rapprochements avec le grec et le latin. Sa méthode était essentiellement critique : il empruntait volontiers aux autres les doctrines qu'il avait passées au crible de son impartial jugement; mais la plus grande partie de son œuvre, la tournure générale de son esprit étaient à ce point originales, qu'il en a parfois porté la peine; on ne l'a pas toujours compris.

En 1882, avant de s'être parfaitement rendu compte des difficultés de son sujet, — sa modestie se faisait un point d'honneur de le confesser, — il publia ses *Etyma Graeca,* sorte de lexique étymologique du grec classique, dont la rédaction brève et tranchante exclut de propos délibéré les développements parfois nécessaires, mais qui ne renferme pas moins de 5,000 mots recueillis parmi les meilleurs auteurs et ramenés à leur origine. En 1890, désormais en pleine possession des principes de l'étymologie scientifique, il construisit sur le même plan ses *Etyma Latina,* non sans y admettre en faveur des adeptes moins avancés quelques utiles concessions : il y introduisit notamment un appendice traitant des mutations phonétiques du latin et des autres langues indo-européennes[1]. De 1888 à 1893, il envoya divers essais au *London Philological Society,* sous les titres : « le vocalisme latin », « les mots d'emprunt en latin », « lois du consonnantisme latin », « la proposition négative indirecte en grec » et « étymologies grecques ». En 1892, il écrivit en français un assez long mémoire sur « quelques *a* latins », qui fut publié par la *Société de Linguistique de Paris*[2]. Enfin il collabora à l'*Academy* et au *Classical Review,* et le numéro de juin de ce recueil, qui n'a paru qu'après son décès, contient encore une courte note de lui sur « les origines de la construction οὐ μὴ » d'après les documents pa-

1. Sur cet ouvrage, voir *Revue critique,* XXX (1890), p. 129.
2. *Mém. Soc. Ling.*, VII, p. 451.

léographiques et la syntaxe sanscrite. Dans ses traductions de la *Poétique* d'Aristote et du livre Ier des *Satires* d'Horace, il s'est plu à concilier avec une rigoureuse fidélité l'élégance d'un style rompu à toutes les ressources de la langue anglaise...[1]

Telle a été la courte mais active carrière d'Edward Wharton, telle du moins qu'elle est apparue au grand nombre. Sa vie intérieure n'eut que peu de témoins. Soit qu'il fût né timide ou qu'il dût cette disposition aux impressions de sa prime enfance, il s'était enfermé de bonne heure dans une taciturnité qui n'était pas exempte de misanthropie et qui le faisait mal juger des étrangers. Son frère Henry avait le cœur sur la main; lui, il se déguisait d'un masque. Au fond, il était aussi affectueux que laborieux et intelligent, et nul jamais, dans les relations privées, ne fut plus sympathique, nul plus loyal que lui. Mais, non plus qu'à Ch. Lamb, qui nous en fait l'aveu, il ne lui était possible d'avoir pour tous ses semblables la même tendresse : il réservait la sienne à ses amis, ce qui ne l'empêchait pas de remplir scrupuleusement ses devoirs envers les indifférents et d'être incapable de désobliger qui que ce fût. Celui qui écrit ces lignes a eu le bonheur de passer près de trente années dans une constante intimité avec lui : il s'est assis à côté de lui à la table d'étude; il l'a accompagné dans ses excursions de touriste; jusque dans la dernière semaine de sa vie il a été son hôte. Ce sont nos vieilles amitiés qui forment nos caractères à tous, et surtout nos amitiés d'enfance, et il n'est pas de plus digne monument pour ceux qui nous ont quittés, que l'influence qu'ils exercent après leur mort sur ceux qui continuent à vivre en communion avec leur souvenir.

Disons avec lui ce qu'il eût dit avec son cher Horace :

Absint inani funere neniae
Luctusque turpes et querimoniae;
Compesce clamorem ac sepulcri
Mitte supervacuos honores.

J. S. C.

1. Le passage supprimé a trait à des recherches d'ordre généalogique, qui n'offrent pas d'intérêt en dehors de l'Angleterre.

TABLE DU TOME IX DU BULLETIN

		Pages.
Statuts et Règlement.		xix
Liste des Membres :	Au 30 avril 1895.	xvj
— —	Au 10 décembre 1895.	xcvij
— —	Au 10 mai 1896.	cxix
Composition du Bureau :	Année 1895.	vj
— —	Année 1896.	cviij
Procès-verbaux :	Séances du 17 novembre 1894 au 23 mars 1895.	j
—	Séances du 6 avril au 22 juin 1895.	lxxxij
—	Séances du 23 novembre 1895 au 29 février 1896.	cij
—	Séances du 14 mars au 27 juin 1896.	cxxxix
Administration :	Rapports annuels (1894-1895).	v, cvj
—	Modification de l'heure des séances.	iv, viij, ix
—	Échange de publications.	x
Bibliothèque :	Ouvrages offerts à la Société (1894-1896).	xiv, xcv, cxvj, clj, clxix
Nouvelles et correspondance :	Congrès des sociétés savantes (1895-1896).	viij, cvij
— —	Lettre de M. d'Abbadie sur la préservation de la langue basque.	lxxxviij
— —	Congrès international des langues romanes.	lxxxix
— —	Legs James Jackson.	ciij, cvij
— —	Congrès international des orientalistes.	cxij
— —	La réforme de l'orthographe.	cxlij
— —	Don de livres par l'Institut.	cxlv

Pages

NÉCROLOGIE

James DARMESTETER, par Michel Bréal (Bibliographie par E. Blochet). . . . . lvj
TERRIEN DE LACOUPERIE, par R. de la Grasserie.. . . lxxxj
James JACKSON, par Alexandre Boutroue. xcix
Joseph DERENBOURG, d'après W. Bacher. . . . . clviij
Edward Ross WHARTON, par V. H. et J. S. C.. . . . clxx

ARTICLES

CHARENCEY (H. de). Sur le nom du monastère de la Trappe. . . . . xlj
— Recherches lexicographiques sur la langue basque. . . . . xlvj
FAY (Edwin W.), *sine, nesi, nisi; ni, nisi*. xliv
HALÉVY (Joseph), *kharoṣṭhī*.. cliv
— *census*. clv
— *Kalank dīz* « la Tour de la Grue ». . . . clvij
HARLEZ (C. de). Les affinités linguistiques du hongrois. xxvj
LE FOYER (Henri). Le verbe μέλλειν. . . . . cxxxviij

COMMUNICATIONS *

ARBOIS DE JUBAINVILLE (H. d'). Deux noms de divinités gauloises. . . . . cxiij
BLOCHET (Edgard). Étymologies persanes.. . . . . xiij
BOYER (Paul). La transcription du russe. cxliv
BRÉAL (Michel). Les travaux de M. Thomsen sur les inscriptions sibériennes. . . . . ij
— Lat. *sine*. iv
CHABOT (l'abbé). Un fragment récemment découvert des *Hexaples* d'Origène. cxlv

* Ne figurent pas dans cette table : 1° les communications sur lesquelles le procès-verbal ne donne aucun détail; 2° celles qui ont paru en original dans les *Mémoires* ou le *Bulletin*, à moins que les auteurs ne les aient complétées verbalement ou que leur lecture en séance n'ait donné lieu à des observations détaillées au procès-verbal.

Pages

CHARENCEY (H. de). Noms basques des parties du corps. cxlvj
DUVAL (Rubens). Les traductions syriaques de textes grecs. cix
DUVAU (Louis). Lat. *ancilla*. . . . . vij
— Allemand *je*, grec ἀεί. ix
— Les adverbes latins en *-tim*. . . . . xj
— La substitution des consomnes en germanique.. . . . . xij
— Français *guideau, gord*. civ
— Gallois *eog*.. . . . . cxiij
— Allemand *allein*. . . . . cxliij
FAY (Edwin W.). Grec γλῶσσα. cxlv
GRAMMONT (Maurice). Patois de la Franche-Montagne . cxl
— *Tailler une lampe*. . . . . cxlviij
GRASSERIE (R. de la) La fonction concrète du pronom. . xj
HALÉVY (Joseph). Un terme de parenté lycien. . . . xc
— Mots sanscrits d'origine étrangère. . . . xc, xcij, cx
— Sanscrit *Dujaka*. . . . . xcij
— Rapports du lycien et du géorgien . . . xc, cxiij
— Un passage du livre d'Esdras. cxv
— Un passage de S. Ambroise. . . . . cxlvj
— *Dasyu* et *Nāsatyā* dans l'Iran. . . . . cxlvj
HENRY (Victor). Latin *conor*. . . . . xcj
— Français *fouet*. cx
LEJAY (Paul). L'accent latin. . . . . xcij
LE NESTOUR (Paul). L'infinitif breton. . . . . cxlviij
MEILLET (A.). Verbes perfectifs et imperfectifs en latin. ij
— Grec τρίφω. x
— La religion indo-européenne.. lxxxix
— *r* long en sanscrit après la gutturale vélaire. . . . . cviij
— *sr* en zend.. . . . . cxj
— Mots français en arménien. . . . . cxliij
— Grec οὖατος.. . . . . cxlviij
— *r* voyelle en slave. cxlix
MOWAT (Robert). Latin *emituliarius*. cxliv
— Français *estropier*. cl
— Le nom de la ville d'Eu. cl
PARIS (Gaston). Français *foie*. cxl
PERNOT (Hubert). L'υ tsaconien. . . . . xcj
PSICHARI (Jean). Néo-grec τέσσερεις. . . . . xiij
— Néo-grec φοβερίζω. . . . . xcj
— Deux tessères byzantines. . . . . cviij
ROUSSELOT (Jean). Phonétique des patois des Alpes. . xij
— Histoire de la phonétique expérimentale. xciv
— Questions de phonétique expérimentale. civ

Pages

ROUSSELOT (Jean). L'épenthèse. . . . . cxj, cxliij
— Alphabet universel. cxiv
— Prononciation du suédois. cxlv
— Les voyelles. . . . . cxlvij
UHLENBECK (C. C.) Mots slaves d'origine étrangère. . cx

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

DE PARIS

Volume 10
(1896–1898)

Bulletins Nos. 44–46

Réimprimé par
DAWSON-FRANCE S. A.
PARIS

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

Reproduit par offset
avec la permission de la

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE DE PARIS

pour

DAWSON-FRANCE, S.A.
4, Faubourg Poissonnière
PARIS, 10e. FRANCE

Imprimé aux Pays-Bas

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

DE PARIS

TOME DIXIÈME

(1896-1898)

Ce Bulletin est publié exclusivement *pour les Membres de la Société et n'est pas mis dans le commerce.*

PARIS

1898

Library of Congress Catalog Card Number: 6-8201.

406
S678b
v.10
1896/98

Vol. 10, 1896/98

N° 44 – Juillet 1897
N° 45 – Avril 1898
N° 46 – Décembre 1898

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

N° 44

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

DU 21 NOVEMBRE 1896 AU 26 JUIN 1897

SÉANCE DU 21 NOVEMBRE 1896.

Présidence de M. PSICHARI.

Présents: MM. Bauer, Boutroue, Bréal, Cart, Duvau, Finot, Lejay, Mélèse, Meillet, G. Paris, général Parmentier, Pernot, Psichari, Raillard, Rambaud, Rosapelly, Rousselot.

Assistante étrangère: Mlle Witkowski, fellow de l'Université de Chicago.

Hommages. Voir page xxvi.

M. Bréal signale l'activité toute particulière de nos publications: quatre fascicules des *Mémoires* ont paru depuis le 1er janvier 1896.

Présentation. MM. l'abbé Schils et R. de La Grasserie présentent pour être membre de la Société, M. Joseph-Edmond Conrotte, docteur en philosophie et lettres de l'Université de Louvain, professeur au séminaire de Bastogne.

Communications. M. Rambaud étudie l'article *wolof*, dans lequel la consonne tantôt est caractéristique d'une catégorie d'objets, tantôt est la répétition de la consonne ini-

tiale du mot, tantôt enfin est *b*, quelle que soit la catégorie sémantique ou l'initiale du mot. M. Rambaud montre que ces trois procédés remontent à trois périodes différentes de l'histoire du *wolof*.

Des observations sont présentées par MM. Meillet, Bréal, Duvau.

M. Pernot signale dans un ms. grec du XVIe siècle une table de Pythagore servant à prédire, d'après certaines règles, l'issue heureuse ou fatale d'une maladie.

M. Bréal signale à ce propos certains monuments euganéens, qui pourraient avoir eu une destination analogue.

M. Duvau rapproche du suffixe de l'allemand *vorwärts*, etc., le vieil irlandais *cert* employé dans des expressions désignées par les points cardinaux. Des observations sont présentées par M. Bréal.

M. Meillet complète une de ses précédentes communications sur les correspondants slaves des nasales sonantes.

M. Bréal, partant des formes de basse latinité *ossua, artua,* retrouve le point de départ de ces formations dans *genua*. Il rappelle à ce propos que la généralisation du suffixe -ατ- en grec dans les noms des parties du corps est dûe sans doute à l'influence de mots comme ὄμματα.

Des observations sont présentées par MM. Meillet, Duvau.

M. Meillet signale dans l'homérique θέρμετε « vous chauffez » une forme d'un verbe dénominatif *θερμγω: il présente à cette occasion quelques remarques sur le traitement de *m* + *y* en grec.

A l'issue de la séance, M. Bréal fait part à la Société d'une nouvelle qui l'intéresse à plus d'un titre : la création d'un laboratoire de phonétique expérimentale au Collège de France. Ces études ont pris naissance au sein de la Société de Linguistique, il y a plus de vingt ans; inaugurées par MM. L. Havet et le docteur Rosapelly, elles ont été reprises par notre ancien président, M. l'abbé Rousselot, qui va devenir le titulaire du nouvel emploi créé au Collège de France.

La Société est unanime à féliciter M. l'abbé Rousselot.

Séance du 5 Décembre 1896.

Présidence de MM. J. Psichari et Boutroue.

Présents : MM. Bauer, Boutroue, Bréal, Cart, Duvau, Henry, Lejay, Meillet, général Parmentier, Psichari, Raillard, Rousselot.

Excusé : M. le docteur Rosapelly.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Hommages. Voir page xxvij.

Élection. M. Conrotte est élu membre de la Société.

Présentation. MM. Psichari et Duvau présentent pour être membre de la Société, M. Kugener, docteur en philosophie et lettres de l'Université de Liège, 5, rue des Carmes, à Paris.

Congrès des Sociétés savantes. MM. Grammont, le général Parmentier, l'abbé Rousselot sont délégués pour représenter la Société au prochain congrès des Sociétés savantes.

Commission des finances. MM. Cart, Henry, Meillet sont élus membres de la Commission des finances.

Communications. M. l'abbé Rousselot signale, à propos d'un passage de d'Aubigné, les deux sens et les deux formes du verbe *fener*, *faner*.

Une observation est faite par M. Henry.

M. l'abbé Rousselot décrit ensuite les altérations que subit la prononciation d'un malade atteint de paralysie bulbaire. Ces altérations phonétiques sont exactement parallèles aux altérations physiologiques et fournissent d'intéressants documents pour l'analyse des sons.

Des observations sont faites par différents membres.

M. le général Parmentier entretient la Société des caractères principaux et de la distribution géographique des dialectes rhéto-romans ; il signale les influences germaniques et slaves qui ont agi sur certains de ces dialectes.

Des observations sont présentées par MM. Bréal, Duvau.

Séance du 19 Décembre 1896.

Présidence de M. Jean Psichari.

Présents : MM. Alexandrowski, d'Arbois de Jubainville, Bauer, Boutroue, Cart, Chilot, David-Beguiantz, R. Duval, Duvau, Finot, Lejay, Meillet, Mowat, G. Paris, général Parmentier, Pernot, Psichari, Raillard, Rosapelly, Rousselot.

Excusés : MM. Boyer, V. Henry.

Hommages. Voir page xxvij.

Élection. M. Kugener est élu membre de la Société.

Rapport de la commission des finances. M. Meillet donne lecture du rapport de la commission des finances sur l'exercice 1896 :

Messieurs,

Après examen des comptes, votre Commission a arrêté le bilan suivant au 17 décembre 1896 :

Recettes.

Report d'exercice			14.285 fr.	53
Cotisations annuelles			1.685	44
Cotisations perpétuelles			200	»
Arrérages de rentes			850	»
Intérêts des fonds déposés à la banque			70	25
Vente de publications			12	»
Subvension du ministre pour 1895			1.000	»
— 1896			1.000	»
			19.103 fr.	22

Dépenses.

Notes de l'éditeur			4.542 fr.	81
Frais généraux			381	15
Indemnité de l'administrateur			400	»
Service et gratification			101	»
Droits de garde et frais de banque			7	25
Rédaction de l'index du tome IX des Mémoires			100	»
Achat de 13 fr. de rente 3 0/0			442	77
			5.974 fr.	98
Encaisse du Trésorier	1.270 fr.	70		
Encaisse de l'Administrateur	34	02		
Solde créditeur à la Société générale	11.821	52		
	13.128 fr.	24	13.128	24
			19.103 fr.	22

Le chiffre de l'encaisse est inférieur de 1.157 fr. 29 à ce qu'il était l'an dernier à pareille date; si l'on tient compte du fait que la subvention de l'État pour 1895 montant à 1.000 fr. n'a été touchée que pendant cet exercice, on voit que nos dépenses ont dépassé de plus de 2.000 fr. nos recettes de l'année. Cet accroissement considérable est dû tout entier au grand nombre des fascicules de *Mémoires* et du *Bulletin* publiés au cours de l'année; il a été payé à l'éditeur en 1895 une somme de 1.605 fr. 62 et en 1896 une somme de 4.542 fr. 81.

Les autres chiffres n'appellent aucune observation.

Votre bureau a fait les démarches nécessaires pour l'envoi en possession du legs Jackson; mais nous ne pouvons prévoir à quelle époque cette affaire sera terminée.

Malgré les vides causés par la mort, le nombre des membres reste assez satisfaisant (223). La rentrée des cotisations s'est faite régulièrement. Votre commission vous prie de remercier M. le Trésorier du zèle avec lequel il administre vos finances.

Th. Cart. V. Henry, A. Meillet.

Les conclusions du rapport sont mises aux voix et adoptées. Des remerciements sont votés à M. le Trésorier.

Élection du bureau. Il est procédé à l'élection du bureau pour 1897. Sont élus :

Président : M. Alexandre Boutroue.

Vice-Présidents : MM. l'abbé Paul Lejay et le général Théodore Parmentier.

Secrétaire : M. Michel Bréal.

Administrateur : M. Louis Duvau.

Trésorier : M. Louis Finot.

Bibliothécaire : M. Théophile Cart.

Membres du comité de publication : MM. d'Arbois de Jubainville, R. Duval, L. Havet, V. Henry, L. Leger, G. Paris.

Communications. M. Meillet cherche à mettre en évidence les résultats des discussions auxquelles a donné lieu, il y a quelques années, la question de l'aspirée présentée par un certain nombre de parfaits en attique. Le point de départ de l'action analogique à laquelle est due cette aspiration est fourni par les verbes du type σκάπτω (racine σκαφ-) où le groupe -φγ- a abouti à -πτ- et où le φ a paru caractériser le parfait par opposition au présent : ἔσκαφα. Cette aspirée s'est propagée dans ceux des verbes à racine terminée par une

labiale ou une gutturale qui possédaient un aoriste sigmatique : πέπομφα en regard de πέμπω, ἔπεμψα d'après σκάπτω, ἔσκαψα, ἔσκαφα. Un aoriste radical empêche cette action : ἔλιπον λέλοιπα ; ἐσάπην, σέσηπα (parfait à sens intransitif). Deux parfaits très anomaux par ailleurs échappent à ces formules : ἧχα et ἐνήνοχα.

Des observations sont présentées par MM. Bréal, Duvau.

M. Duvau étudie certaines formes de 1re personne sing. du présent de l'indicatif en vieux français : types *doins* (*dono*), *vois* (*uado*), *suis* (*sum*), etc. L'élément *i* contenu dans ces formes pourrait s'expliquer par la fusion de la forme verbale et du pronom postposé de la 1re personne.

M. Duvau propose ensuite de voir dans la forme *sommes* (*sumus*), qui est phonétiquement irrégulière si on considère le mot comme isolé, l'aboutissement régulier de *sumus* dans la juxtaposition *sumus-nos*.

Ces deux hypothèses sont discutées en détail par M. G. Paris.

M. Paris présente une remarque sur un passage des *Scaligerana secunda*, où il est dit que les Basques ne s'entendent pas. Il est probable qu'il faut voir là non une plaisanterie sur l'idiome basque, mais une remarque, mise hors de sa place par le rédacteur, et s'appliquant aux Bretons et aux Gallois qui ne s'entendent pas entre eux.

M. Bréal signale la substitution en grec classique de ἀνώγεον à l'homérique ὑπερώιον : les deux mots étant synonymes, et le premier élément étant dans l'un ὑπέρω, dans l'autre ἀνώ dont la synonymie est hors de doute, il est probable que l'on doit admettre l'identité des deux finales. On aurait ainsi un exemple ancien du changement de *j* en *g*. Il y a des exemples de ce fait en grec moderne.

Des observations sont faites par MM. G. Paris, Duvau, Rousselot.

Séance du 16 Janvier 1897.

Présidence de MM. Psichari et Boutroue.

Présents : MM. Bauer, Boutroue, Bréal, Cart, Chabot, Duvau, Henry, Lejay, Lévi, Mélèse, Meillet, Mowat, général Parmentier, Psichari, Raillard, Rambaud, Rosapelly, Rousselot, Sudre, Mlle de Tchernitzky, colonel Wilbois.

Assistants étrangers : MM. Dirr, docteur Lordereau, Uhlmann.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Hommages. Voir page xxvij.

M. Psichari, président sortant, adresse à la Société quelques mots de remerciements et souhaite la bienvenue au nouveau président, M. Boutroue.

M. Boutroue prononce le discours suivant :

Messieurs et chers Confrères,

Ma première parole doit être pour remercier mon honorable prédécesseur, M. Psichari, pour la distinction avec laquelle il a présidé nos travaux pendant l'année qui vient de s'écouler.

Sa présence, parmi nous, à ce fauteuil ou plutôt sur cette chaise de la présidence, nous rappelait l'homme illustre auquel l'unissaient les liens les plus étroits, Ernest Renan, qui fut tout à la fois un philologue et un linguiste habile et pénétrant, un exégète incomparable, un évocateur des choses du passé, en même temps qu'un des esprits les plus vastes dont s'honore notre pays, le plus admirable de nos *Ironistes*, et l'écrivain français le plus pur, le plus élégant et le plus parfait de notre siècle.

Je ne puis vous dire mon étonnement en me voyant à cette place : il n'est égalé que par ma reconnaissance pour vos bienveillants suffrages qui m'y ont appelé ; mais je dois confesser que si, à la dernière séance, j'avais eu sous les yeux la liste de nos anciens Présidents, le sentiment de mon insuffisance aurait été si vif, que je crois bien que j'aurais décliné le grand, l'excessif honneur que vous vouliez me faire.

Je ne puis en effet oublier que je suis venu à la linguistique (si j'y suis réellement venu !) sur le tard, et par une voie détournée, que je vous demande la permission de retracer en quelques mots, bien que je n'ignore pas combien le *moi* est haïssable.

Presque au sortir du collège, muni d'une connaissance malheureu-

sement insuffisante des langues classiques, mais à l'âge où l'oreille perçoit avec finesse tous les accents et tous les sons, où la mémoire est dans toute sa fraicheur, et conserve presque tout ce qu'on lui confie, j'ai séjourné dans les pays voisins de la France, pour y acquérir la connaissance pratique des langues de l'Europe les plus répandues. Mon but était de faciliter mes voyages ultérieurs, et de me mettre en état de lire dans le texte original les principaux chefs-d'œuvre des littératures étrangères.

J'ai ensuite exercé pendant un peu plus de dix années une profession très absorbante de l'ordre judiciaire, qui me laissait à peine, chaque année, quelques semaines de loisir que j'employais à voyager à l'étranger. Lorsque, il y a une dizaine d'années, j'ai reconquis mon indépendance en abandonnant l'exercice de ma profession, j'ai visité de nouveaux peuples, et instinctivement, involontairement, nécessairement en quelque sorte, j'ai été amené à faire des comparaisons entre les diverses langues que j'avais étudiées, et à opérer des groupements.

Une étude très superficielle du russe me montra des affinités profondes entre cette langue et le grec ancien.

Mais, je n'ai trouvé véritablement mon *Chemin de Damas* qu'aux excellentes leçons de M. Michel Bréal au Collège de France : leçons admirables par la méthode, par la clarté lumineuse que le professeur sait répandre sur des sujets toujours difficiles, et parfois délicats jusqu'à la subtilité.

M. d'Arbois de Jubainville souleva pour moi un petit coin du voile qui me cache les langues celtiques, et me montra qu'elles appartiennent à la grande famille indo-européenne.

Malheureusement, je ne sais et ne saurai jamais un mot de sanscrit, ni de lithuanien, ni d'arménien, ni de zend, ni des langues sémitiques, qui ont parmi vous de savants adeptes.

Aussi, si votre président devait diriger réellement vos travaux, je déclinerais résolûment cet honneur, vu mon incompétence. Mais ce qui me rassure, c'est que vous demandez simplement à celui qui occupe cette place, d'être le plus assidu et le plus attentif de vos auditeurs. C'est là une tâche facile et agréable autant que profitable.

Notre administrateur, qui représente parmi nous la tradition, prépare nos ordres du jour avec tant de soin, et assure avec tant de rigueur la correction de nos publications, qu'il rend la tâche de votre président particulièrement facile; aussi je prie Monsieur Duvau d'accepter d'avance mes remerciments pour les indications que j'aurai souvent à lui demander.

Je vous promets avec plaisir mon assiduité, à moins que, comme au printemps dernier, je ne sois frappé d'une recrudescence de ma maladie, qui me réduise de nouveau à l'immobilité.

Mais « faute d'un moine l'abbaye ne chôme pas », et si j'étais placé dans l'impossibilité de remplir mes fonctions, ce serait tout profit pour vous, car elles seraient alors dévolues à vos deux vice-prési-

dents, qui sont plus compétents que moi. Aussi, je veux saisir cette occasion pour souhaiter la bienvenue à notre nouveau vice-président, qui ne faisait pas partie du Bureau de l'année dernière.

M. le général Parmentier est loin d'être un inconnu pour moi : j'ai déjà servi sous ses ordres sur un autre terrain, au Conseil d'administration de « l'Alliance française » qu'il commande; je veux dire qu'il préside avec tant de distinction.

Le général est, pour parler comme les Allemands, une des contributions les plus précieuses fournies par l'armée, chère à tous les cœurs français, à la science, et, non seulement à la linguistique, mais encore à la géographie, à la topographie, à l'astronomie.

Je lui ai une obligation personnelle et particulière pour son *Vocabulaire scandinave-français des principaux termes de géographie*, dans lequel j'ai retrouvé, parmi les noms de lieux de notre Normandie, beaucoup de vocables qui avaient frappé mes yeux et mes oreilles pendant mon voyage au cap Nord. Ces vocables furent apportés sur notre sol par les *Vikings*, les farouches ancêtres des Danois et des Norvégiens, qui les ont conservés dans leur langue jusqu'à nos jours.

Naguère encore, M. le général Parmentier ne nous a-t-il pas présenté son *Vocabulaire des langues Rhéto-Romanes*, où il a étudié des langues néo-latines fort négligées, et qu'il a fait précéder d'une savante *Introduction*, dont je vous recommaude la lecture ?

La nomination de M. Gaston Paris aux fonctions d'administrateur du Collège de France nous a valu, l'année dernière, la présence plus fréquente à nos séances de l'éminent académicien.

Nous faisons des vœux pour que M. Paris veuille bien, ainsi que ses collègues, MM. d'Arbois de Jubainville, Paul Meyer et Louis Leger, honorer souvent nos séances de leur présence. Nous écouterons toujours avec respect et reconnaissance les communications qu'ils voudront nous faire.

Quant à M. Michel Bréal, il est l'âme de notre Association, et en même temps la clef de voûte, ou plutôt la pierre d'assise sur laquelle repose tout l'édifice de la Société de Linguistique. Je suis sûr qu'il ne voudrait pas compromettre la solidité de cet édifice en cessant de venir assidûment à nos séances. Il ne compte ici que des élèves ou anciens élèves, des auditeurs de ses cours et des amis. Nous sommes toujours heureux de le voir et de l'entendre, et il ne voudra pas nous priver de ses précieux enseignements.

Je m'en veux, mes chers Confrères, d'avoir retardé si longtemps le début véritable de cette séance, et de vous avoir dérobé des instants qui auraient été mieux employés par vos savantes communications : aussi je m'empresse de donner la parole à M. le docteur Rosapelly qui va nous entretenir de « l'analyse graphique des consonnes ».

Communications. M. le docteur Rosapelly communique les résultats de ses recherches sur l'analyse graphique des

consonnes: toute consonne comprend entre l'implosion et l'explosion un élément intermédiaire auquel M. le docteur Rosapelly propose de donner le nom de vocaloïde.

Des observations sont faites par M. l'abbé Rousselot.

Il est donné lecture d'un mémoire de M. Montmitonnet sur la prononciation du russe: M. Montmitonnet compare en particulier l'écartement moyen des lèvres ou des dents dans la prononciation du russe et dans celle du français: l'écartement est plus grand dans le second cas.

Cette communication donne lieu à une discussion à laquelle prennent part MM. Psichari, Boutroue, Raillard, Wilbois, Bréal.

Séance du 30 Janvier 1897.

Présidence de M. l'abbé Lejay, vice-président.

Présents: MM. Bonnardot, Bréal, Duvau, Henry, Kugener, Lejay, Le Nestour, Meillet, Mélèse, Pernot, Psichari, Rousselot, Mlle de Tchernitzky.

Excusés: MM. Boutroue, docteur Rosapelly.

Assistants étrangers: MM. Adjarian, Prost.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et approuvé.

Hommages. Voir page xxviij.

Présentations. MM. Meillet et Psichari présentent pour être membre de la Société, M. Adjarian, 1, rue Malus, Paris.

Communications. M. Bréal examine comment les verbes all. *verstehen,* anglais *understand,* grec ἐπίσταμαι sont arrivés à exprimer l'idée de « savoir, comprendre ». *Vestehen* et *understand* ont d'abord été employés, comme ἐπίσταμαι, comme verbes réfléchis : « er versteht sich = il sait prendre la tenue convenable, l'attitude propre à tel ou tel exercice ». D'une manière générale, le complément ajouté à un verbe primitivement neutre en modifie la signification en la spécialisant : ainsi ἱκνέομαι comme verbe neutre signifie « venir »,

comme verbe actif « supplier ». Comparer le latin *petere* actif au sanscrit *patati*, gr. πίπτω. On a de même *cedere* « se retirer » et « abandonner » ; même fait dans all. *abtreten*, etc.

Des observations sont faites par MM. Henry, Meillet.

M. Psichari étudie l'histoire de la forme médiévale ἐποῖκα = ἐποίησα. La finale n'est pas celle du parfait, elle est imitée de l'aoriste ἀφῆκα, dont l'accent l'a également influencé.

Des observations sont faites par MM. Bréal, Lejay, Rousselot, Pernot.

M. Duvau étudie la finale *-ons* de la 1re personne du pluriel en français. Il propose d'admettre comme point de départ de l'action analogique de *sumus* = *soms* le futur qui dans toutes les conjugaisons présentait une forme de 3e personne pluriel comparable à celle du verbe *être*. Il signale également que les difficultés que présente l'imparfait en français propre disparaissent si on admet qu'il a été modelé sur le conditionnel.

Des observations sont présentées par M. l'abbé Rousselot.

M. Henry étudie un passage du Rig-Veda (3, 6, 10), où le texte traditionnel *adhvareva* forme un non sens et rend le vers faux : le sens devient très clair et le vers régulier si on lit *dhvāreva* « comme deux battants de porte ». Une fois le *dh* remplacé irrégulièrement par *d* dans le mot* *dhvār*, la formule *dhvāreva* cessait d'être intelligible, d'où la correction *adhvareva* qui donnait du moins un mot sanscrit.

Des observations sont faites par MM. Bréal, Meillet.

Séance du 13 Février 1897.

Présidence de M. Alexandre Boutroue.

Présents : MM. Adjarian, Boutroue, Bréal, Duvau, Henry, Kugener, Lejay, Meillet, général Parmentier, Pernot, Rousselot, Mlle de Tchernitzky.

Excusé : M. Psichari.

Assistant étranger : M. le docteur Lordereau.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Hommages. Voir page xxviij.

Election. M. Adjarian est élu membre de la Société.

Communications. M. le docteur Rosapelly continue à exposer le résultat de ses recherches sur les consonnes : le timbre du vocaloïde, élément médial de toute consonne, est variable et soumis à l'influence des voyelles suivantes. Dans la prononciation d'un groupe *abi*, par exemple, la langue prend dès l'implosion la position pour la production de la voyelle *i*, de sorte que si ce mouvement est, par défaut de coordination, un peu en avance sur celui des organes qui produisent la consonne, le timbre de la voyelle précédente se trouvera lui-même altéré.

Des observations sont faites par MM. Rousselot, Meillet, Henry.

M. Pernot signale dans le dialecte tsaconien les altération produites par un *i* subséquent sur la voyelle précédente : ces altérations sont dans une certaine mesure indépendantes de la mouillure de la consonne intermédiaire.

Observations de MM. Henry, Meillet.

M. Meillet montre qu'il faut voir dans la forme *nā* de yasna 45, 2 le génitif duel atone du pronom de 1re personne.

Dans une seconde communication, M. Meillet étudie le lithuanien *tasai* ; il coupe *tas-ai* et retrouve le second élément *ai* dans les pronoms anaphoriques arméniens *na, ta, sa*. Dès lors lit. *tat-ai* a pour premier élément le nominatif-accusatif neutre *tat* qui répond à skr. *tat* et nous renseigne sur le traitement ancien des occlusives finales en baltique.

Une discussion sur la nature des consonnes finales des mots à laquelle prennent part MM. Henry, Rousselot, Bréal, Duvau, s'engage à ce propos.

Séance du 27 Février 1897.

Présidence de M. Alexandre Boutroue.

Présents : MM. Adjarian, Boutroue, Bréal, Cart, Duvau, Henry, Kugener, Lejay, Le Nestour, Meillet, Pernot, Rosapelly, Rousselot, Wilbois.

Assistant étranger : M. Robert de Planta.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le Président signale à l'Assemblée la présence de M. Robert de Planta, auteur d'une *Grammaire des dialectes osques et ombriens*.

Communications. M. Bréal revient sur l'étymologie qu'il a précédemment proposée pour στρατός. La forme *στλατος qu'il a supposé avoir existé antérieurement se retrouve dans le *stlata* de Festus, qui désigne une sorte de barque de pirate, et signifie proprement non pas « large », mais « armé pour la course ».

M. Bréal montre ensuite que les deux mots οἶος « seul » et οἷος « tel » n'en faisaient sans doute qu'un à l'origine. Le changement de sens de « tel » en « un » s'est produit dans l'emploi de οἷος isolé, sans corrélatif. Cf. en latin *tantum... quantum,* et *tantum* « seulement ».

Enfin il signale la ressemblance du grec σμάραγδος et du sanscrit *marakata :* l'un et l'autre sont sans doute empruntés à une langue sémitique.

Des observations sont faites par MM. Boutroue, Rousselot, Duvau.

M. l'abbé Rousselot pose une question sur l'expression biblique *maran atha*.

M. Meillet montre que le sanscrit présenté dans deux cas, *bhujáti,* cf. gr. πτυχ- et *dhrajati,* cf. gr. τρέχω, la dissimilation progressive supposée *a priori* par M. Grammont, *Dissimilation consonantique,* p. 105.

Des observations sont faites par MM. Henry, Bréal.

M. Duvau signale la ressemblance du rapport sémantique de all. *schloss,* et *schlieszen,* d'une part, irlandais *dún* et

dúnadh d'autre part. En fait, cette identité est due à des causes absolument différentes.

M. Henry étudie l'ἅπαξ εἰρημενον *dhâna*, R. V. 3, 7, 6 : ce mot doit signifier « mamelle ».

Des observations sont faites par MM. Bréal, Boutroue, Duvau.

M. l'abbé Rousselot communique quelques observations sur la prononciation des voyelles nasales chez un enfant qui prononce *voy. nasale* + *nasale*.

M. Bréal signale certains faits de phonétique italique qui présentent des analogies avec le cas rapporté par M. Rousselot.

Séance du 13 Mars 1897.

Présidence de M. Alexandre Boutroue.

Présents : MM. Adjarian, Boutroue, Cart, de Charencey, Duvau, Henry, Kugener, Lejay, Le Nestour, Meillet, Mélèse, Raillard, Rousselot, Mlle de Tchernitzky.

Assistants étrangers : MM. Robert de Planta, Laurent, V. de Rolitch-Lieder.

Absent et excusé : M. Psichari.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Hommages. Voir page xxviij.

Nouvelles. M. le Président félicite notre confrère, M. Meillet, qui vient de soutenir très brillamment deux thèses, sur des sujets de linguistique, pour le doctorat ès lettres.

M. Duvau annonce qu'à la suite des négociations entamées avec la librairie Bouillon, sur la demande des différentes commissions des finances élues ces dernières années, une réduction assez importante sur le prix des Mémoires nous a été consentie par l'éditeur.

Communications. M. Adjarian communique quelques

exemples de croisement de mots dans l'arménien de Constantinople : certains mots ont été partiellement modifiés sous l'influence de mots turcs identiques pour le sens et assez semblables pour la forme aux mots arméniens, soit que ces mots arméniens et turcs eussent une origine commune (emprunt à l'iranien), soit que leur ressemblance fut purement fortuite.

Des observations sont faites par MM. Rousselot, Boutroue, Meillet, Duvau, de Charencey.

M. de Planta étudie le mot *casit* qui se trouve dans une inscription osque de Capoue. Le contexte indique pour ce mot le sens de *decet, oportet. Casit* peut être pour la forme identifié au latin *caret:* l'emploi impersonnel avec le sens de *oportet* d'un verbe signifiant « faire défaut » a son parallèle dans le français *il faut.*

M. Meillet recherche les moyens d'écarter les difficultés phonétiques qui s'opposent à l'identification du thème slave *gospod-* et du sanscrit *jaspati-*. Le *d* du slave est en corrélation avec le fait que l'on a ici un thème consonantique, à la fin duquel *d* et *t* s'échangent : le thème consonantique par opposition au thème en *i* de *pati-* se retrouve lui-même en lithuanien et en latin, et peut être prouvé indirectement en grec. Le *g* initial pour *z* est dû à la présence de l'*s* final du premier élément ; enfin l'*o* peut s'expliquer soit par *η* long, soit par une forme de génitif **gonəs*.

Des observations sont faites par MM. Henry, Boutroue.

M. Rousselot communique certaines observations pathologiques, de nature à éclairer la question de la distinction entre voyelles et consonnes. Dans les voyelles proprement dites, l'effort musculaire principal se produit au larynx, dans les consonnes autres que *m n l r* il se produit ailleurs qu'au larynx, à la langue : *m n l r* qui sont intermédiaires, seront consonnes ou voyelles suivant que l'effort se portera davantage au larynx ou à la langue.

Des observations sont faites par M. Henry.

Séance du 27 Mars 1897.

Présidence de M. Alexandre Boutroue.

Présents : MM. Adjarian, d'Arbois de Jubainville, Bauer, Boutroue, Bréal, Cart, de Charencey, Duvau, Halévy, Kugener, Lejay, Meillet, Montmitonnet, Pernot, Rousselot, Mlle de Tchernitzky.

Assistant étranger : M. l'abbé Goumet.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Hommages. Voir page xxviij.

Nouvelles. M. Boutroue annonce que depuis la dernière séance, la Société de Linguistique a vu disparaître l'un de ses membres les plus anciens, M. d'Abbadie. M. le Président rend hommage à la science et au caractère de notre regretté confrère.

M. de Charencey, qui a été avec MM. d'Abbadie et Schöbel, l'un des fondateurs de la Société de Linguistique, s'associe aux paroles de M. le Président, et ajoute quelques détails sur les voyages et les travaux de M. d'Abbadie.

Communications. M. de Charencey étudie un certain nombre de préfixes du basque : le préfixe *be*, quelquefois péjoratif, et sert aussi à former les noms des parties du corps ; le préfixe *ka, ga,* qui a le sens péjoratif. M. de Charencey croit que ces préfixes basques sont empruntés au français

Des observations sont faites par MM. Halévy, Bréal.

M. Halévy recherche l'origine des deux mots grecs καρδός et κάρδαμον, καρδάμωμον désignant des plantes aromatiques venues de l'Orient. Le premier se trouve sous la forme *rand* dans une inscription sabéenne : la métathèse des consonnes est le fait de l'iranien, qui a emprunté le mot et l'a ensuite transmis au grec. Quant à κάρδαμον on vient de retrouver pour la première fois le prototype de ce mot en hébreu, dans un fragment du texte original de Jésus Ben Sirach récemment découvert.

En réponse à des questions qui lui sont adressées par différents membres, M. Halévy donne ensuite quelques détails sur les noms de plantes connues par les catalogues babyloniens.

Séance du 10 Avril 1897.

Présidence de M. Alexandre Boutroue.

Présents : MM. Adjarian, Bauer, Boutroue, Bréal, Cart, de Charencey, Duvau, Henry, Lejay, Montmitonnet, Mowat, général Parmentier, Psichari, Rosapelly, Rousselot, Mlle de Tchernitzky, M. Wilbois.

Assistant étranger : M. Chlumsky.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Hommages. Voir page xxix.

Communications. M. Montmitonnet communique à la Société les résultats d'une exploration linguistique des îles et des villages de la côte orientale du lac de Pskov : il existe dans cette région une population de pêcheurs dont le parler présente les particularités caractéristiques de certains mss écrits à Pskov ou dans la province aux xive et xve siècles, principalement la confusion des sifflantes et des chantantes.

Des observations sont faites par M. Wilbois.

M. Rousselot étudie au point de vue physiologique le traitement de *nasale* + *yod* dans les langues romanes, Le traitement différent qui a donné d'une part fr. *vigne*, du lat. *uinea,* et français *linge,* du latin *lineum,* s'explique par l'existence de deux *yod* différents, l'un purement continu, l'autre en partie occlusif. Il examine ensuite le traitement de *m* + *y* en tchèque; *my* fait sur l'auditeur l'impression de *mn*.

Des observations sont faites par M. Duvau.

Il est donné lecture d'un travail de M. Grégoire sur l'infinitif sanscrit en *-tum;* cette formation d'infinitif, bien que se retrouvant dans d'autres langues indo-européennes, doit

être considérée comme s'étant développée isolément dans chacune d'elles.

Des observations sont présentées par MM. Boutroue, Henry.

Séance du 1er Mai 1897.

Présidence de M. Alexandre Boutroue.

Présents : MM. Adjarian, d'Arbois de Jubainville, Bonnardot, Boutroue, Cart, de Charencey, Duvau, Halévy, Lejay, Meillet, Mowat, Rambaud, Rousselot, Mlle de Tchernitzky.

Assistant étranger : M. l'abbé Goumet.

Excusé : M. J. Psichari.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Présentations. Sont présentés pour être membres de la Société : par MM. Maspero et Bréal, M. Camille Sourdille, agrégé de l'Université, 45, rue d'Ulm, Paris ; par MM. Duvau et Pernot, Mlle Witkowsky, fellow de l'Université de Chicago ; par MM. Berger et Bréal, la Bibliothèque universitaire de Strasbourg.

Hommages. Voir page xxix.

Communications. M. de Charencey étudie les noms des rois de Rome : il est probable que ces noms traditionnels sont de simples surnoms, susceptibles par conséquent d'une explication étymologique. Il est probable en particulier que les noms de Romulus et de Remus ne sont que des doublets, représentant l'un l'élément latin, l'autre l'élément étrusque de la population primitive de Rome.

Des observations sont faites par M. Mowat.

M. Halévy montre que les noms grecs désignant la perle, l'huître perlière : σμάραγδος, μάργαρον, μάργαρος, μαργηλίς, etc., sont d'origine sémitique, probablement phénicienne : cf. phénicien *baraqt*, hébreu *bâreqet*, féminin de l'adjectif *bâraq* « brillant ».

Dans une seconde communication, M. Halévy montre que le sanscrit *maṇi-* « perle, parure » rappelle le mot araméen *man(a)*, dont le sens primitif est « vêtement, parure ». Ce mot est connu par une inscription araméenne du VIIe siècle avant J.-C. : mais il n'a pu s'introduire dans l'Inde qu'à l'époque d'Alexandre.

Des observations sont faites par MM. Meillet, de Charencey, Mowat.

Il est donné lecture de deux notes de M. Grammont.

1° Quand un phonème a disparu d'une langue, comme ç'a été le cas en français pour *l* implosif, et que ce phonème vient à se présenter de nouveau soit par l'application de certaines lois phonétiques (comme ici, la chute d'une voyelle atone), soit par l'introduction de mots étrangers contenant ce phonème, il arrive souvent que celui-ci soit remplacé par un phonème très voisin : aussi *l* implosif a été remplacé par *n* dans *caneçon* pour *cal'çon* de *caleçon*.

2° Le changement en *d* de l'*n* initial du nom de nombre ordinal « neuvième » *devintas* en lithuanien n'est pas dû à l'influence du nom de nombre « dixième » : les influences de ce genre sont d'ordinaire progressives et non régressives. Il y a là un fait de phonétique pure : les deux *n* du mot se sont dissimilés en *d-n*. Le même fait s'est passé en slave, mais dans des conditions différentes.

Séance du 15 Mai 1897.

Présidence de M. Alexandre Boutroue.

Présents : MM. Adjarian, d'Arbois de Jubainville, Boutroue, Bréal, Cart, Duvau, Halévy, Lejay, Le Nestour, Meillet, Mowat, Psichari, Raillard, Rambaud, Rosapelly, Rousselot, Sourdille.

Assistant étranger : M. Zünd.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Élections. Sont élus membres de la Société : Mlle Witkowski, M. Sourdille.

La Bibliothèque universitaire de Strasbourg est également admise dans la Société.

Présentations. MM. Bréal et Duvau présentent, pour être membre de la Société : M. Fernand Gellée, membre de la Société académique de l'Oise, à Bazancourt, par Songeons (Oise).

Communications. M. Mowat propose une étymologie du nom propre *Narabutin*. L'hypothèse la plus vraisemblable serait d'y voir une altération de *Maraboutim,* ethnique arabe: cf. *Sarrazin;* le nom viendrait donc du sud-ouest de la France. Pour le changement de *m* en *n,* cf. *nappe, nèfle.*

Des observations sont présentées par MM. Boutroue, Rousselot, Bréal, Duvau, Psichari.

M. Halévy étudie le mot perse *dibir,* « écrivain, écriture », qui peut être rapproché du grec διφθέρα, qui se retrouve d'ailleurs d'une façon certaine en persan moderne, par suite d'un nouvel emprunt.

Des observations sont faites par MM. Psichari, Bréal, Meillet.

M. Halévy propose ensuite de voir dans l'emploi particulier du sanscrit *suvarṇa,* proprement « de belle couleur » pour désigner la monnaie d'or une imitation d'une forme persane **hugauna* (Talmud *hogen, hagûn,* proprement « de belle couleur »), qui lui-même était synonyme de talmud. *avginis* « noble », emprunté au grec εὐγενής. C'est en Perse que naît cette idée de prendre la couleur comme synonyme de nature, espèce.

Des observations sont faites par MM. d'Arbois de Jubainville, Meillet.

M. Psichari propose une interprétation des mots *apare leba* qui se trouvent dans un lexique gréco-latin trouvé sur papyrus du Ve ou VIe siècle et déchiffré par Brunet de Presles et Haase (*Notices et Extraits,* t. XVIII). D'après la glose qui précède, celle-ci doit manifestement se lire ἄπαιρε *leua,* avec sens de « enlever le couvert ».

Des observations sont faites par MM. Rousselot, Bréal.

M. Mowat, revenant sur la communication qu'il a faite au

début de la séance, discute quelques objections présentées par M. l'abbé Rousselot, au sujet du changement de *m* en *n* dont il fournit de nouveaux exemples.

Séance du 29 Mai 1897.

Présidence de M. Alexandre Boutroue.

Présents : MM. Adjarian, d'Arbois de Jubainville, Boutroue, Bréal, Cart, de Charencey, Duvau, Halévy, Lejay, Meillet, général Parmentier, Psichari, Raillard, Rambaud, Rosapelly, Rousselot, Sourdille.

Assistants étrangers : MM. Niedermann, Zünd.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Hommages. Voir page xxix.

Élections. M. Fernand Gellée est élu membre de la Société.

Présentations. Sont présentés pour être membres de la Société : 1° par MM. Bréal et Rousselot, M. Adolphe Zünd, élève de l'École des Hautes-Études, 15, rue du Sommerard, Paris ; 2° par MM. Bréal et Meillet, M. Max Niedermann, docteur en philosophie, 212, rue Saint-Jacques, Paris.

Communications. En présentant la grammaire de la langue mame du P. Reynoso, M. de Charencey donne quelques détails sur la structure de cette langue qui, bien qu'originairement distincte du mexicain, lui a emprunté en partie son système de conjugaison.

M. Bréal, rappelant les nombreux rapports qui ont unis les Italiotes aux Celtes, revient sur un rapprochement dû à M. R. de Planta, celui de *brateis* de la table de Bantia, et de βρατουδε de quatre inscriptions gauloises. M. de Planta les a fort ingénieusement rattachés à la racine de lat. *mereri :* le sens est donc « *meritum* ». M. Bréal croit que le βρατουδε des inscriptions gauloises est un emprunt à l'italique, comme il est naturel pour une formule : cf. notre français « ex-voto ».

Des observations sont présentées par M. d'Arbois de Jubainville, qui pense que les inscriptions en question sont tout entières italiques, et par M. de Charencey.

M. Rambaud étudie les rapports de la langue mandé et de la langue yoruba, cette dernière parlée sur la côte du golfe de Guinée. Si l'on tient compte de ce que les mots mandé sont formés en principe par suffixation et les mots yoruba par préfixation, on constate, ces éléments adventices une fois enlevés, que près de la moitié des mots ont la même racine dans les deux langues. Toutefois, il faut également tenir compte pour arriver à ce résultat de la très grande instabilité du vocalisme et des échanges fréquents entre les différentes consonnes.

Ces considérations permettent d'expliquer certaines homonymies assez étranges de l'une ou l'autre de ces langues : tel mot qui se présente avec deux sens très différents dans l'une d'elle est représenté dans l'autre par deux mots distincts, mais présentant des éléments phonétiques voisins.

Il résulte de ces rapprochements que l'on pourrait admettre l'unité linguistique originaire de la plupart des peuples habitant entre la mer et le Niger.

M. l'abbé Rousselot étudie le mécanisme physiologique du changement de *zn* en *sn*, sur lequel M. Meillet a appelé son attention comme se produisant en zend. En faisant prononcer plusieurs fois de suite le groupe *azna* à différents sujets, M. l'abbé Rousselot a constaté que chez quelques-uns la prononciation *zn* est constante ; chez d'autres, soit le *z*, soit l'*n*, est sporadiquement prononcé en partie sourd, par suite d'une articulation trop énergique. Il est probable que les Iraniens avaient soit ce *z* soit cet *n* mi-sourd, soit peut-être les deux.

Des observations sont faites par M. d'Arbois de Jubainville, qui signale que le changement de sonore en sourde se produit en v. irlandais sous l'influence de l'accent.

Séance du 12 Juin 1897.

Présidence de MM. Boutroue, président et P. Lejay, vice-président.

Présents : MM. Adjarian, d'Arbois de Jubainville, Bonnardot, Boutroue, Bréal, Cart, de Charencey, Duvau, Halévy, Lejay, Meillet, Niedermann, Psichari, Rosapelly, Rousselot, Sourdille, Wilbois, Zünd.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Elections. Sont élus membres de la Société : MM. Niedermann, Zünd.

Proposition d'échange. Une proposition d'échange de publications, émanant de la Société Asiatique, est renvoyée à l'examen du bureau.

Communication. M. V. Henry fait parvenir à la Société une note sur l'étymologie de φάρμακον.

M. l'abbé Rousselot continue l'étude du mécanisme du changement de *zn* en *sn* : il fait passer sous les yeux de l'assistance des tracés qui montrent que le larynx a été souvent silencieux vers le milieu de l'émission de ces sons.

M. Meillet examine un point particulier de la *Lautverschiebung :* L'occlusive conservée en germanique après spirante est-elle réellement conservée (*kt* donnant χt), ou restituée (*kt* ⟹ χþ ⟹ χt). M. Meillet adopte la 2e hypothèse en se fondant sur le prétérit gothique *kunþa,* qui serait analogique d'un anc. * *þurfþa,* lequel lui-même est à l'époque historique goth. *þaúrfta.*

Des observations sont faites par MM. Psichari, Duvau.

M. Halévy étudie quelques mots indo-européens d'origine sémitique : τοπάζιον, hébreu *paḷada,* babylonien *tapadu.* Il est intéressant de constater que les Grecs tiennent le mot des Assyriens et non des Phéniciens, comme le prouve l'identité de l'ordre des consonnes en babylonien et en grec par opposition à l'hébreu (= phénicien). C'est donc un emprunt des plus anciens.

Le sanscrit *vaidūrya* est refait sur le sanscrit *beṭurya,*

venu du sémitique qui l'avait emprunté au grec βήρυλλος, βηρύλλιον.

Le sanscrit *maṇḍala* désigne à l'origine un cercle, un anneau ; il vient du grec μάνδρα : cloison.

M. d'Arbois de Jubainville revient sur les inscriptions de la Narbonaise contenant le mot βρατουδε, étudiées dans la précédente séance par M. Bréal. Ces inscriptions ne sont pas gauloises ; elles n'ont de gaulois que les noms propres, lesquels conservent l'*s* final, tandis que les autres mots le laissent tomber. Le vocalisme du datif en *-abo,* celui du parfait *dede,* la postposition sont des caractères italiques et non celtiques. De plus, la domination gauloise n'a duré que deux siècles dans la Narbonaise : avant eux la population était ligure, et les inscriptions en question sont sans doute un reste de la langue ligure.

Des observations sont faites par MM. Bréal, Halévy.

Séance du 26 Juin 1897.

Présidence de M. l'abbé Lejay, vice-président.

Présents : MM. Adjarian, d'Arbois de Jubainville, Bonnardot, Bréal, Cart, Duvau, Finot, Halévy, Lejay, Meillet, Mélèse, Mowat, Niedermann, général Parmentier, Psichari, Raillard, Rousselot, Sourdille.

Assistant étranger : M. Chlumski.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Proposition d'échange. Une proposition de M. Bréal tendant à assurer à la John Hopkins University, de Baltimore, le service de nos publications est adoptée.

Communications. M. Psichari signale quelques particularités du dialecte crétois du xviie siècle : ὀκ pour ἐκ (aujourd'hui ὀχ) ; les formes ἔχασι, ἔδα, etc. Il signale les déformations subies par les mots d'origine sanscrite : εὔσπλαγχνος devient ἔσπλαχνος, d'où on tire un substantif σπλαχνοσύνη

« pitié » ; de même συμβιβαστικός « fiancé » devient σβαστικός : αἴσθησις, αἴστηση, etc.

Des observations sont faites par MM. d'Arbois de Jubainville, Bréal, Rousselot.

M. Sourdille étudie l'origine de στόμαργος « bavard ». Après avoir montré que les explications proposées jusqu'ici se heurtent à des difficultés de diverse nature et étudié les différents sens de ἄργος, M. Sourdille propose pour sens primitif de στόμαργος, *silencieux,* proprement « oisif de la bouche », qui se trouve d'une façon certaine dans un passage d'Eschyle. M. Sourdille rappelle quelques exemples de changement de sens comparables à celui-ci.

M. d'Arbois de Jubainville traite du pronom infixe en vieil irlandais. Il montre que le grec homérique est dans une large mesure comparable sous ce rapport à l'irlandais. Dans l'une et l'autre langue, on intercale entre le prefixe et le verbe non seulement un pronom, mais aussi un substantif sujet ou complément.

M. Meillet signale en lithuanien des faits analogues.

M. Adjarian présente à la Société le manuscrit d'un vocabulaire laze : il a pu recueillir un grand nombre de mots qui n'avaient pas encore été signalés et rectifier plusieurs erreurs graves de ses prédécesseurs. Son travail est particulièrement complet pour le dialecte de Batoum.

M. Niedermann cherche dans une fausse étymologie l'origine du préfixe de lat. *uesanus, uecors,* etc. *Vehemens* (de * *uehemenos*) prononcé *uemens* a été pris pour un composé de *mens,* de là *uecors* et les autres mots analogues. Quant à *uestibulum, uestigium,* ils sont de toute façon d'origine obscure.

Cette séance étant la dernière avant les vacances, le présent procès-verbal est immédiatement lu et adopté.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ

---

30 *mai* 1896.

[Supplément].

Général PARMENTIER. *Vocabulaire turk-français des principaux termes de géographie* (Association franç. pour l'avancement des Sciences, 20 août 1883). — Paris, 1884, gr. in-8 (Offert par l'auteur).

Général PARMENTIER. *Vocabulaire scandinave français des principaux termes de géographie* (Association franç. pour l'avancement des Sciences, 19 août 1886). — Paris, 1887, gr. in-8 (Offert par l'auteur).

Mlle DE TCHERNITSKY. *Nouvelle méthode théorique et pratique de la langue russe.* — Paris, Leroy, 1895, in-12. (Offert par l'auteur).

Général PARMENTIER. *L'Alphabet géographique international* (Extr. de la Revue de géographie). — Paris, Delagrave, 1887, br. in-8. (Offert par l'auteur).

21 *novembre* 1896.

Notices et Extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale, tome XXVII, 1re partie. 1er fasc. — Paris, 1885 (pl. 1-17). — *Id.*, 2e fasc. — Paris, 1893 (pl. 18-45), 2 vol. et 2 albums, in-fol. (Offert par l'Institut).

Corpus inscriptionum semiticarum. — Pars 1a, tome I, fasc. 1, 2, 3, 4; tome II, fasc. 1. — Pars 2a, tome I, fasc. 1 et 2. — Pars 4a, tome I, fasc. 1, 2 (et les tables). 9 fasc. et 9 albums. — Paris, 1881-1893, in-fol. (Offert par l'Institut).

H. WINKLER. *Die sprache der zweiten columne der dreisprachigen inschriften und das altaische.* — Breslau, S. D., gr. in-8 (Offert par l'auteur).

DE MILLOUÉ et S. KAWAMOURA. *Coffre à trésor attribué au Shôgoun iyéioschi* (1838-1853). Étude héraldique et historique (Annales du Musée Guimet, Bibl. des Études, tome III). — Paris, Leroux, 1896, gr. in-8 (De la part du Ministère de l'Instruction publique.

La Nouvelle Galles du Sud, la colonie mère des Australies, traduit de l'anglais par M. A. Villeval. — Sydney, Ch. Potter, 1896, gr. in-8 (De la part du gouverneur de la Nouvelle Galles du Sud).

V. THOMSEN. *Inscriptions de l'Orkhon.* — Helsingfors, 1896, gr. in-8 (Offert par l'auteur).

Général PARMENTIER. *Les emphatiques arabes* (Extrait des Mémoires de la Société de Linguistique, tome IX). — Paris, 1896, broch. in-8, 2 ex. (Don de l'auteur).

V. HENRY. *Antinomies linguistiques* (Biblioth. de la Faculté des Lettres, II). Paris, Alcan, 1896, gr. in-8 (Offert par l'auteur).

G. Schlegel. *Die chinesische inschrift auf dem uigurischen denkmal in Kara Balgassum* übersetzt and erläutert. — Helsingfors, 1896, gr. in-8 (Offert par l'auteur).

Rozwadowki. *Universitas Linguarum Lituaniæ.* — Cracoviæ, 1896, in-12 (Offert par l'auteur).

E. Senart. *Les cartes dans l'Inde* (Annales du Musée Guimet). — Paris, Leroux, 1896, in-12 (De la part du Ministère de l'Instruction publique).

Grandidier et Guyesse. — *Discours prononcés à la séance générale du Congrès des Sociétés savantes*, le samedi 11 avril 1896.— Paris, 1896, broch. in-8 (De la part du Ministère de l'Instruction publique).

Callivouls. *Des éléments constitutifs du pronom osmanli.* — Paris, 1896, broch. in-8. (Offert par l'auteur).

Compte rendu de la Société d'archéologie, d'histoire et d'ethnographie de l'Université de Kasan. — Kasan, 1896, broch. in-8 (De la part de la Société).

Bulletin de la Société de Linguistique, n° 42. — Paris, 1896, Périod.

Mémoires de la Société de Linguistique, tome IV, fasc. 4 et 5. — Paris 1896. Périod.

Kuhn's Zeischrift, vol. XXXIV (XIV de la nouv. série), fasc. 1 et 4. Périod. (Offert par M. E. Kuhn).

Mémoires de la Société d'archéologie, d'histoire et d'ethnographie de l'Université de Kasan, vol. XIII, fasc. 2 et 3. Périod. (Offert par la Société).

Zivaya starina, tome VI, fasc. 1. Périod.

Godefroy. *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, fasc. 81, 82, 83 (De la part du Ministère de l'Instruction publique).

5 *décembre* 1896.

Pokrovski. *Recherches de sémantique dans le domaine des langues anciennes* (en russe). — Moscou, 1895, gr. in-8 (De la part de l'auteur).

Général Parmentier. *Vocabulaire Rhétoroman des principaux termes de chorographie* (Association franç. pour l'avancement des Sciences), 6 août 1895). — Paris, 1896, gr. in-8 (Offert par l'auteur).

Göteborgs Högskolas Årsskrift, Bd. I. — Göteborg, 1895. Périod. (De la part de l'Université de Gothembourg).

Donner O. *Sur l'origine de l'alphabet turc du Nord de l'Asie.* — Helsingfors, 1896, gr. in-8 (De la part de l'auteur).

19 *décembre* 1896.

Bulletin de la Société de Linguistique de Paris, n° 43. — Paris, oct. 1896.

Zivaya Starina, 1896, fasc. 2. Périod.

16 *janvier* 1897.

E. Ernault. *Glossaire moyen-breton*, 2e édit. corrigée et augmentée, 1re et 2e parties. — Paris, Bouillon, 1895-1896, gr. in-8 (Offert par l'auteur).

Buchon. *Chronique de la conquête de Constantinople*, écrite en vers politiques par un auteur anonyme dans les premières années du xive siècle, traduite par J.-A. Buchon. — Paris, 1825, in-8 (Offert par M. Imbert).

GRILLE. *Les comédies de Plaute*, traduction nouvelle en vers par le Dr R. Grille. — Angers, 1879, in-12 (Offert par M. Imbert).

RÉDAREZ-SAINT-REMY. *Les poésies de Sapho*, traduction en vers. — Paris, 1852, in-12 (Offert par M. Imbert).

P. PIERRET. *Le livre des morts des anciens Egyptiens*, traduction complète par P. Pierret. — Paris, Leroux, 1882, in-32 (De la part du Ministère de l'Instruction publique).

30 *janvier* 1897.

L. ABEILLE. *Gramática Latina*, aumentada con un tratado elemental de prosodia y métrica. — Buenos-Aires, 1896, in-12. (Offert par l'auteur).

Emile LEGRAND et Hubert PERNOT. *Précis de prononciation grecque*. — Paris, Garnier, s. d., Broch. in-8. (Offert par M. Pernot).

Boletin de la Sociedad geográfica de Lima, año V, tomo V (BARRANCA. *Ica su etimologia*, p. 468-472). — Lima, 1896 (Offert par M. de Charencey).

13 *février* 1897.

Compte rendu de la Société d'archéologie, d'histoire et d'ethnographie de l'Université de Kasan. — Kasan, 1896, br. in-8. (De la part de la Société).

Mémoire de la Société d'archéologie, d'histoire et d'ethnographie de l'Université de Kasan. — Kasan, 1896, fasc. 4, 5, 6 (Offert par la Société).

27 *février* 1897.

Jean DIANU. *Tite-Live. Étude et collection du manuscrit* 5726 *de la Bibliothèque nationale*. — Paris, Bouillon, 1895, gr. in-8 (Offert par l'auteur).

V. HENRY. *Études de syntaxe comparée*. II. *La relation locative dans les langues italiques*. — Paris, Maisonneuse, 1897, broch. in-8 (Offert par l'auteur).

E.-D. CALLIVOULIS. *De l'origine étymologique de quelques noms de nombre et du suffixe du pluriel dans les langues ouralo-altaïques*. — Paris, 1897, broch. in-8 (Offert par l'auteur).

13 *mars* 1897.

A. DE TCHERNITSKY. *Nouvelle méthode théorique et pratique de la langue russe*. 2e *année*: *préfixes et prépositions*. — Paris, Leroy, in-12. (Offert par l'auteur).

DE CHARENCEY. *De quelques noms d'animaux en langue basque* (Extrait du compte rendu de la IIe session des assises de Caumont). — Rouen, 1897, broch. in-8 (Offert par l'auteur).

DE CHARENCEY. *Étymologie orientale de quelques termes du vocabulaire basque*. Caen, 1897, broch. in-8 (Offert par l'auteur).

27 *mars* 1897.

Revue des patois gallo-romans. Recueil trimestriel publié par J. Gilliéron et l'abbé Rousselot, nos 1 à 21 et dernier. — Paris, 1887-1893 (en 16 fasc.) (Offert par M. l'abbé Rousselot).

10 *avril* 1897.

GROTT. *L'orthographe russe.* — Saint-Pétersbourg, 1891, 1 vol. in-8 (Don de Mlle de Tchernitsky).

— *La bataille dans le champ de Kossrow* en 1389 (chants populaires en vieux serbe). — Belgrade, 1889, 1 vol. in-8 (Don de Mlle de Tchernitsky).

LESKIEN. *Handbuch der altbulgarischen (altkirchenslavischen) Sprache.* 2e aufl. — Weimar, 1886, 1 vol. in-8 (Don de Mlle de Tchernitsky).

SCHULZ. *Theoretisch-praktische Anleitung der böhmischen Sprache.* 2e aufl, — Prag., 1891, 1 vol. in-8 (Don de Mlle de Tchernitsky).

— *La Chronique de Nestor* (en vieux tchèque). — Saint-Pétersbourg, 1893. 1 vol. in-8 (Don de Mlle de Tchernitsky).

W. BRAUNE. *Gotische grammatik*, 4e aufl. — Halle, 1895, 1 vol. in-8 (Don de Mlle de Tchernitsky).

DE TCHERNITSKY (Mlle). Nouvelle grammaire russe. — Paris, 1897, 1 vol. in-12 (Don de l'auteur).

— *Chronique de Dalimil* (en vieux tchèque). Prague, 1851, 1 vol. in-12 (Don de Mlle de Tchernitsky).

COLLAR. *Poésies tchèques.* — Prague, 1855, 2 vol. in-32 (Don de Mlle de Tchernitsky.

DE TCHERNITSKY (Mlle). *Tableau résumé de la grammaire russe.* — Paris, 1897, 1 broch. in-4 (Don de l'auteur).

DE CHARENCEY. *Mélanges sur quelques dialectes de la famille Maya-Quichée* (Extr. du journal de la Société des Américanistes de Paris). — Paris, 1897, 2 broch. in-4 (Don de l'auteur).

DE CHARENCEY. *Des noms de jour et de mois en basque* (Association franç. pour l'avancement des Sciences : Congrès de Carthage). — Paris, 1896, broch. in-8 (Don de l'auteur).

Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung (Journal de Kuhn), vol. XXXV (XV), fasc. 1 (De la part de M. E. Kuhn).

Göteborgs Högskolas Årsskrift. Band. II.— Gothembourg, 1896 (De la part de l'Université de Gothembourg).

1er *mai* 1897.

Actes de la Société Philologique (Organe de l'Œuvre de Saint-Jérôme), tome XXV (10e de la nouvelle série), année 1897. — Paris, Klincksieck, 1897 (Offert par M. de Charencey).

15 *mai* 1897.

Mémoires de la Société de Linguistique de Paris, tome X, fasc. 1. — Paris. 1897.

29 *mai* 1897.

RAMBAUD. *La langue Mandé* (Extr. des mém. de la Soc. de Ling. de Paris). — Paris, 1896, 1 vol. gr. in-8 (Offert par l'auteur).

GREGOIRE (A.). *Les infinitifs de l'Avesta* (Extr. de la Zeitschrift de Kuhn). 1 vol. in-8 (Offert par l'auteur).

P. Reynoso. *Arte y Vocabulario en lengua Mame.* — Paris, 1897, 1 vol. in-8 (Offert par M. de Charencey).

Pernot (H.). *Grammaire grecque moderne.* — Paris, 1897, 1 vol. in-8 (Offert par l'auteur).

Bos. *Livre de Lecture latine*, faisant suite au petit traité de prononciation latine. — Paris, 1897, 1 vol. in-12 (Offert par l'auteur).

S. Mélik-David Beg. Le dialecte de Marach (Extr. des Mélanges Charles de Harlez, p. 204-211). — Leide, 1897, broch. in-4 (8 p.) (Offert par l'auteur).

Rozwadowski. *Quæstiones grammaticæ et etymologicæ.* — Cracovie, 1897, broch. in-8 (46 p.) (Offert par l'auteur).

Manuscrit Hollandais du xvie siècle, contenant des directions pour les ecclésiastiques (Offert par M. J.-B. Rambaud).

Zivaya Starina. Saint-Pétersbourg, 6e année (1896), fasc. 3 et 4.

LISTE DES MEMBRES

DE

LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE DE PARIS

AU 30 JUIN 1897

MEMBRES DONATEURS

MM. ASCOLI, prince Alexandre BIBESCO, † James JACKSON.

LISTE DES MEMBRES PERPÉTUELS.

MM. Abeille.
Ascoli.
Barbelenet.
Baudouin de Courtenay.
Berger.
Bibesco (le prince).
Bonnardot.
Bréal.
Colinet.
Cousin.
Delaire.
Derenbourg.
Durand-Gréville.
Ernault.
Gonnet.
Guimet.
Haverfield.
Havet.
Henry.
Hériot-Bunoust (l'abbé).
Joret.
Kirste.
Laborde (le marquis de).
Laray.
Lecocq.
Leger.
Meillet.
MM. Melon.
Meyer (Paul).
Oltramare.
Paris.
Parmentier (le général).
Passy.
Peñafiel.
Rhŷs.
Roger.
Rolland.
Rosapelly.
Sacleux (le R. P.).
Sayce.
Schlumberger.
Sébillot.
Senart.
Sénéchal.
Storm.
Sudre.
Tegner.
Tholozan.
Thomsen.
Vogüé (le marquis de).
Wilbois.
Wimmer.
Le *British Museum*.

LISTE GÉNÉRALE.

MM.

Abeille (Lucien), professeur de langue latine au Collège national, Casilla del Correo, 1162, Buenos-Ayres (République Argentine). — Élu membre de la Société le 23 mai 1891; membre perpétuel.

Adam (Lucien), président de Chambre à la Cour d'appel, Rennes (Ille-et-Vilaine). — Élu membre de la Société le 7 février 1885.

Adjarian (Hratchia), élève de l'École pratique des Hautes Études, 1, rue Malus, Paris. — Élu membre de la Société le 27 février 1897.

Alexandrowski (Alexandre), licencié ès lettres, répétiteur à l'École spéciale des langues orientales vivantes, 94, boulevard de Port-Royal, Paris. — Élu membre de la Société le 28 mai 1892.

Aniart (Jules), agrégé de l'Université, professeur de rhétorique au lycée, 48, rue du Petit-Versailles, Saint-Pierre (Martinique). — Élu membre de la Société le 7 mars 1885.

Arbois de Jubainville (*Marie*-Henry d'), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de langues et littératures celtiques au Collège de France, directeur de la *Revue celtique*, 84, boulevard Montparnasse, Paris.— Membre de la Société en 1867 ; vice-président en 1881 et 1882 ; président en 1883.

Arrò (Alessandro), professeur au Lycée, Aoste (Italie). — Élu membre de la Société le 18 janvier 1896.

Ascoli (Graziadio *I.*), associé étranger de l'Institut de France (Académie des inscriptions et belles-lettres), sénateur du royaume d'Italie, professeur à l'Institut royal, Milan (Italie). — Élu membre de la Société le 22 juillet 1876 ; membre perpétuel.

Audouin (E.), maître de conférences à la Faculté des lettres, 1 *bis*, rue de Puygarreau, Poitiers (Vienne). — Élu membre de la Société le 23 février 1889.

10. Aymonier (Le commandant Étienne-*François*), directeur de l'École Coloniale, 46, rue du Général Foy, Paris. — Élu membre de la Société le 4 février 1882 ; vice-président de 1892 à 1895.

Badareŭ (Le Prof. Alexandre), ancien élève de l'École pratique des hautes études, 36, strada Pecurarĭ, Jassy (Roumanie). — Élu membre de la Société le 26 avril 1884.

Bailly (Anatole), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur honoraire de l'Université, 91, rue Bannier, Orléans (Loiret). — Admis dans la Société en 1868.

Baize (Louis), professeur au lycée Condorcet, 28, rue du Luxembourg, Paris. — Élu membre de la Société le 22 janvier 1881 ; bibliothécaire de 1882 à 1888.

Barbelenet (Daniel), agrégé de l'Université, professeur au Lycée, Laon (Aisne). — Élu membre de la Société le 17 décembre 1892 ; bibliothécaire en 1893 ; membre perpétuel.

Barbier de Meynard, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France et à l'École spéciale des langues orientales vivantes, 18, boulevard de Magenta, Paris. — Membre de la Société depuis le 2 février 1884.

Baron (Charles), maître de conférences à la Faculté des lettres, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). — Élu membre de la Société le 22 janvier 1887.

Barth (Auguste), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), 6, rue du Vieux-Colombier, Paris. — Élu membre de la Société le 10 mars 1873.

Barthélemy (Adrien), drogman-chancelier du Consulat général de France, Alep (Syrie). — Élu membre de la Société le 16 février 1884.

Basset (René), directeur de l'École supérieure des Lettres, l'Agha 49, rue Michelet, Alger-Mustapha (Algérie). — Élu membre de la Société le 2 juin 1888.

20. Baudisch (Julius), docteur en philosophie, III, 2, Radetzkystrasse, 2, Vienne (Autriche). — Élu membre de la Société le 3 décembre 1892.

Baudouin de Courtenay (J.), membre de l'Académie des Sciences, 13, rue

Radziwill, Cracovie (Autriche). — Élu membre de la Société le 3 décembre 1881 ; membre perpétuel.

Bauer (Alfred), 17, rue Tournefort, Paris. — Élu membre de la Société le 9 janvier 1875.

Baunack (Johannes), docteur en philosophie, 32, Hospitalstrasse, Leipzig (Saxe). — Élu membre de la Société le 26 juin 1880.

Beljame (Alexandre), professeur-adjoint de langue et littérature anglaises à la Faculté des lettres, 29, rue de Condé, Paris. — Membre de la Société en 1867.

Benloew (Louis), ancien doyen de faculté, 48, rue Copernic, Paris. — Membre de la Société depuis 1868.

Berger (Philippe), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France, 3, quai Voltaire, Paris. — Élu membre de la Société le 1er juin 1872 ; trésorier depuis le 11 avril 1874 jusqu'au 31 décembre 1891 ; vice-président en 1890 et en 1891 ; président en 1892 ; membre perpétuel.

Bezsonov (Pierre), professeur à l'Université, Kharkov (Russie). — Élu membre de la Société le 23 novembre 1878.

Bianu (Le professeur Jean), bibliothécaire de l'Académie roumaine, 135, calea Victoriei, Bucarest (Roumanie). — Élu membre de la Société le 3 mars 1883.

Bibesco (Le prince Alexandre), 69, rue de Courcelles, Paris. — Élu membre de la Société le 6 juin 1874 ; vice-président en 1893, président en 1894 ; membre perpétuel.

10. Bikélas (D.), 4, rue de Babylone, Paris. — Élu membre de la Société le 5 juillet 1884.

Blanc (Alphonse), professeur au collège, Narbonne (Aude). — Élu membre de la Société le 20 février 1875.

Blochet (Edgard-*Gabriel-Joseph*), élève diplômé de l'École des langues orientales, attaché à la Bibliothèque Nationale, 35, rue de l'Arbalète, Paris. — Élu membre de la Société le 30 juin 1894.

Blonay (Godefroy de), élève de l'École pratique des hautes études, 23, rue Cassette, Paris. — Élu membre de la Société le 30 janvier 1892.

Boisacq (Émile), chargé de cours à l'Université, 40, rue du Bourgmestre, Bruxelles (Belgique). — Élu membre de la Société le 13 février 1892.

Boissier (*Marie-Louis-Antoine*-Gaston), secrétaire perpétuel de l'Académie française, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, professeur de littérature latine au Collège de France, maître de conférences à l'École normale supérieure, 23, quai Conti, Paris. — Membre de la Société depuis le 8 mai 1869.

Bonnardot (François), archiviste paléographe, sous-inspecteur du service des travaux historiques de la ville de Paris, 1, rue des Tournelles, Arcueil (Seine). — Admis dans la Société en 1868 ; vice-président de 1887 à 1889 ; président en 1890 ; membre perpétuel.

Bossert (A.), inspecteur général de l'Instruction publique, 51, rue d'Assas, Paris. — Élu membre de la Société le 2 décembre 1882.

Boucherie (Adhémar), chef de bataillon en retraite, 16, place Saint-Pierre, Angoulême (Charente). — Élu membre de la Société le 12 mai 1883.

Boutroue (Alexandre), 241, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris. — Elu membre de la Société le 30 juin 1894 ; vice-président en 1896 ; président en 1897.

40. Bovier-Lapierre, professeur honoraire de l'Université, 8, rue Garancière, Paris. — Présenté pour être membre de la Société le 9 juin 1871; bibliothécaire du 25 mai 1878 au 1er janvier 1879.

Boyer (Paul), professeur de langue russe à l'École spéciale des langues orientales vivantes, 86, rue de l'Université, Paris. — Élu membre de la Société le 8 décembre 1888; trésorier de 1892 à 1894.

Bréal (Michel-*Jules-Alfred*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), inspecteur général de l'enseignement supérieur, professeur de grammaire comparée au Collège de France, directeur d'études à l'École pratique des hautes études, 70, rue d'Assas, Paris. — Membre de la Société en 1867; secrétaire depuis 1868; membre perpétuel.

Brun (Charles), agrégé de l'Université, 9, rue Blainville, Paris. — Élu membre de la Société le 16 décembre 1893.

Bugge (Sophus), professeur à l'Université, Christiania (Norvège). — Élu membre de la Société le 5 janvier 1878.

Calloianu (Michel *B. C.*), docteur ès lettres, professeur au lycée, 30, maneu Brutaru, strada Fantanei, 14, Bucarest (Roumanie). — Élu membre de la Société le 8 mars 1879.

Carnel (L'abbé), aumônier de l'Hôpital militaire, Lille (Nord). — Élu membre de la Société le 5 décembre 1891.

Carrière (Auguste), directeur d'études pour les langues hébraïque, chaldaïque et syriaque à l'École pratique des hautes études, professeur de langue arménienne à l'École spéciale des langues orientales vivantes, 35, rue de Lille, Paris. — Élu membre de la Société le 10 février 1873; vice-président en 1875 et 1876.

Cart (Théophile), professeur au lycée Henri IV et à l'École des sciences politiques, 12, rue Soufflot, Paris. — Élu membre de la Société le 17 décembre 1892; bibliothécaire depuis le 1er janvier 1894.

Chabaneau (Camille), chargé du cours de langues romanes à la Faculté des lettres, Montpellier (Hérault). — Élu membre de la Société le 21 novembre 1868.

50. Chabot (l'abbé J.-B.), 47, rue Claude-Bernard, Paris. — Élu membre de la Société le 23 février 1895.

Charencey (*Charles-Félix*-Hyacinthe Gouhier, comte de), membre du Conseil général de l'Orne, 25, rue Barbet-de-Jouy, Paris. — Membre de la Société depuis l'origine et son premier secrétaire; bibliothécaire de 1868 à 1873; vice-président en 1874, 1883 et 1884; président en 1885.

Chilot (Narcisse), licencié ès lettres, élève de l'École pratique des hautes études, 23, rue Monge, Paris. — Élu membre de la Société le 14 janvier 1893.

Colinet (Ph.), professeur à l'Université, Louvain (Belgique). — Élu membre de la Société le 25 juin 1892; membre perpétuel.

Comte (Charles), professeur au lycée Condercet, 83, boulevard de la Reine, Versailles (Seine-et-Oise). — Élu membre de la Société le 4 février 1882.

Conrotte (*Joseph*-Edmond), docteur en philosophie et lettres, professeur au séminaire, Bastogne (Belgique). — Élu membre de la Société le 5 déc. 1896.

Cornu (Jules), professeur à l'Université, 9, Salmgasse, Prague (Bohême). — Élu membre de la Société le 19 juillet 1873.

Coubronne (Louis), professeur au lycée, Nantes (Loire-Inférieure). — Élu membre de la Société le 25 janvier 1879.

Cousin (Georges), maître de conférences à la Faculté des lettres, 59, boulevard Stanislas, Nancy (Meurthe-et-Moselle). — Élu membre de la Société le 8 février 1890; membre perpétuel.

Cuny (Albert), licencié ès lettres, chez Mme Legrand, Saint-Calais (Sarthe). — Élu membre de la Société le 9 mai 1891.

David (René), ingénieur, 60, rue des Écoles, Paris. — Élu membre de la Société le 18 février 1882.

David-Beguiantz (Sergius), élève de l'École pratique des hautes études, 51, rue Gay-Lussac, Paris. — Élu membre de la Société le 7 décembre 1895.

Delaire (Alexis), 238, boulevard Saint-Germain, Paris. — Élu membre de la Société le 18 novembre 1876; membre perpétuel.

Delaplane (A.), chef de bureau au Ministère des travaux publics, 244, boulevard Saint-Germain, Paris.— Admis dans la Société en 1868.

Delondre (Gustave), 16, rue Mouton-Duvernet, Paris. — Membre de la Société en 1867.

Delphin (Gaëtan), directeur de la Médersa, Alger (Algérie). — Élu membre de la Société le 30 juin 1894.

Derenbourg (Hartwig), professeur d'arabe littéral à l'École spéciale des langues orientales vivantes, directeur adjoint pour la langue arabe, l'islamisme et les religions de l'Arabie à l'École pratique des hautes études, professeur honoraire du Séminaire israélite, 56, rue de la Victoire, Paris. — Membre de la Société depuis 1866; secrétaire adjoint de 1866 à 1868; membre perpétuel.

Dianu (Jean *N.*), licencié ès lettres, professeur au séminaire central, Bucarest. — Élu membre de la Société le 7 février 1891.

Diego (Dr Juan M.), professeur de littérature grecque à l'Université, 110, San Ignacio, La Havane (Cuba). — Élu membre de la Société le 15 décembre 1894.

Donner (O.), professeur de sanscrit et grammaire comparée à l'Université, Helsingfors (Finlande). — Élu membre de la Société le 19 juin 1869.

Dottin (Georges), maître de conférences à la Faculté des lettres, 6, rue de Belair, Rennes (Ille-et-Vilaine). — Élu membre de la Société le 6 décembre 1884; bibliothécaire de 1888 à 1891.

Durand-Gréville (Émile-*Alix*), 174, rue de Grenelle, Paris [de janvier à mars] et Bois-Briou, Angers (Maine-et-Loire) [d'avril à décembre]. — Élu membre de la Société le 1er avril 1882; membre perpétuel.

Dutens (Alfred), 12, rue Clément-Marot, Paris. — Élu membre de la Société le 19 juillet 1879.

Duval (*Paul*-Rubens), professeur de langue et de littérature araméennes au Collège de France, 11, rue de Sontay, Paris. — Élu membre de la Société le 18 février 1882; vice-président en 1885; président en 1886.

Duvau (Louis), directeur adjoint pour la grammaire comparée à l'École pratique des hautes études, 22, quai de Béthune, Paris. — Élu membre de la Société le 6 décembre 1884; administrateur depuis le 1er janvier 1892.

Édon, professeur au lycée Henri IV, 21, rue de Vaugirard, Paris. — Élu membre de la Société le 29 mai 1880.

Elliott (Richard-*T.*), professeur à Trinity college, Melbourne (Australie). — Élu membre de la Société le 24 novembre 1888.

Ernault (Émile-*Jean-Marie*), professeur à la Faculté des lettres, 2, rue

Saint-Maixent, Poitiers (Vienne). — Élu membre de la Société le 18 décembre 1875 ; administrateur de 1882 au 24 mai 1884 ; membre perpétuel.

Estlander (Karl-*G.*), professeur à l'Université, Helsingfors (Finlande). — Membre de la Société en 1867.

Étienne (E.), professeur au lycée, chargé de cours à la Faculté des lettres de Nancy, 79, faubourg Saint-Sébastien, Maxeville, par Nancy (Meurthe-et-Moselle). — Élu membre de la Société le 6 décembre 1890.

80. Fay (Dr Edwin W.), professeur à Washington and Lee University, Lexington (Virginie, États-Unis). — Élu membre de la Société le 15 décembre 1894.

Fécamp (Albert), bibliothécaire de la Bibliothèque universitaire, 44, rue Pitot, Montpellier (Hérault).— Élu membre de la Société le 13 janvier 1877.

Finot (Louis), sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, maître de conférences de langue sanscrite à l'École pratique des hautes études, 49, rue Claude-Bernard, Paris. — Élu membre de la Société le 25 juin 1892; trésorier depuis le 1er janvier 1895.

Fournier (Albert), professeur à l'École supérieure des Lettres, 9, rue de Tanger, Alger. — Élu membre de la Société le 5 mai 1894.

Gaidoz (Henri), directeur d'études pour les langues et littératures celtiques à l'École pratique des hautes études, professeur à l'École des sciences politiques, l'un des directeurs de la revue *Mélusine*, 22, rue Servandoni, Paris. — Membre de la Société en 1867; administrateur de 1870-1871 au 27 janvier 1877 ; vice-président en 1879 et 1880; président en 1881.

Gasc-Desfossés (Alfred), professeur au lycée Faidherbe, 5, square Jussieu, Lille (Nord). — Élu membre de la Société le 9 mars 1889.

Gellée (*Narcisse-Maximilien*-Fernand), membre de la Société académique de l'Oise, Bazancourt, par Songeons (Oise). — Élu membre de la Société le 29 mai 1897.

Gilliéron (Jules), directeur adjoint pour les langues romanes à l'École pratique des hautes études, 2, place de la République, Levallois-Perret (Seine). — Élu membre de la Société le 28 avril 1877.

Godefroy (Frédéric), 20, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris. — Élu membre de la Société le 24 mai 1879.

Gohin (Ferdinand), professeur agrégé de l'Université, 8, rue de Carentan, Coutances (Manche). — Élu membre de la Société le 30 janvier 1892.

90. Gonnet (L'abbé), maison Sainte-Catherine, Écully (Rhône). — Élu membre de la Société le 12 juin 1875 ; membre perpétuel.

Graffin (L'abbé R.), professeur à l'Institut catholique, 47, rue d'Assas, Paris. — Élu membre de la Société le 8 mars 1890.

Grammont (Maurice), maître de conférences à la Faculté des lettres, Montpellier (Hérault). — Élu membre de la Société le 14 décembre 1889.

Grandgent (Charles), professeur à l'Université de Harvard, Cambridge (Massachussets, États-Unis d'Amérique). — Élu membre de la Société le 29 mai 1886.

Grasserie (Raoul de la), juge au Tribunal, correspondant du Ministère de l'instruction publique, 4, rue de Bourbon, Rennes (Ille-et-Vilaine). — Élu membre de la Société le 14 mai 1887.

Gréard (O.), membre de l'Académie française et de l'Académie des sciences morales et politiques, vice-recteur de l'Académie de Paris, à la Sorbonne. — Membre de la Société depuis le 14 décembre 1880.

Grégoire (Antoine), docteur en philosophie et lettres, 40, rue des Wallons, Liège (Belgique). — Élu membre de la Société le 15 février 1896.

Guimet (Émile), place de la Miséricorde, Lyon (Rhône), et au Musée Guimet, avenue d'Iéna, Paris. — Élu membre de la Société le 22 janvier 1881; membre perpétuel.

Gustafsson (Docteur Fridolf-*Vladimir*), professeur de littérature latine à l'Université, 1, Andreeg, Helsingfors (Finlande). — Élu membre de la Société le 16 mai 1885.

Halévy (Joseph), directeur d'études pour les langues éthiopienne et himyarite et les langues touraniennes à l'École pratique des hautes études, 26, rue Aumaire, Paris. — Élu membre de la Société le 13 janvier 1872; vice-président en 1886 et 1887; président en 1888.

10. Harlez (C. de), professeur à l'Université, Louvain (Belgique). — Élu membre de la Société le 18 novembre 1876.

Hasdeŭ (Bogdan-*Petriceicŭ*), membre de l'Académie roumaine, de la Société littéraire serbe, etc., professeur de philologie comparée à l'Université de Bucarest, directeur général des Archives royales, membre du Conseil supérieur de l'instruction publique, directeur de la revue *Columna lui Traianŭ*, rue Mihaïuvodă, Bucarest (Roumanie). — Élu membre de la Société le 4 février 1882.

Hatzfeld (Adolphe), professeur au lycée Louis-le-Grand, ancien professeur à la Faculté des lettres de Grenoble, 7, rue de l'Odéon, Paris. — Élu membre de la Société le 1er février 1873.

Hauvion, 40, rue des Écoles, Paris. — Élu membre de la Société le 20 nov. 1886.

Haverfield (F.), professeur à Christ-Church, Oxford (Grande-Bretagne). — Élu membre de la Société le 18 novembre 1882; membre perpétuel.

Havet (*Pierre-Antoine*-Louis), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de philologie latine au Collège de France, professeur de philologie latine à la Faculté des lettres, directeur d'études pour la philologie latine à l'École pratique des hautes études, 5, avenue de l'Opéra, Paris. — Élu membre de la Société le 20 novembre 1869; secrétaire adjoint de 1870 à 1882; membre perpétuel.

Henry (Victor), professeur de sanscrit et de grammaire comparée à la Faculté des lettres, 105, rue Notre-Dame-des-Champs [de novembre à mars], et 42, rue de Paris, Orsay Seine-et-Oise) [d'avril à octobre]. — Élu membre de la Société le 22 janvier 1881; membre perpétuel.

Hériot-Bunoust (L'abbé *Étienne-Eugène*-Louis), 27, rue d'Assas, Paris. — Élu membre de la Société le 19 novembre 1887; membre perpétuel.

Hermann (Eduard), 25, Spitalgasse, Cobourg (Allemagne). — Élu membre de la Société le 3 décembre 1892.

Holban (Michel G.), vice-consul de Roumanie, 2, rue Saint-Léger, Genève (Suisse). — Élu membre de la Société le 1er décembre 1894.

10. Holleaux (Maurice), professeur à la Faculté des lettres, 9, quai de la Guillotière, Lyon (Rhône). — Élu membre de la Société le 30 avril 1892.

Huszár (Dr Guillaume), professeur, chez M. B. Fisch, Ungvár (Hongrie). — Élu membre de la Société le 2 mai 1896.

Imbert, receveur de l'enregistrement et des domaines, Couiza (Aude). — Élu membre de la Société le 14 décembre 1889.

Jedlička (Jaromir), candid. prof., Vavrova tř., c. 25, I, Vinohrady, Prague (Bohême). — Élu membre de la Société le 19 décembre 1891.

Job (Léon), docteur es lettres, professeur au lycée, 2, rue de la Hache, Nancy (Meurthe-et-Moselle). — Élu membre de la Société le 21 novembre 1885.

Joret (Charles), professeur à la Faculté des lettres, 5, rue Saint-Michel, Aix (Bouches-du-Rhône).— Élu membre de la Société le 10 janvier 1874; membre perpétuel.

Keller (Otto), professeur à l'Université, 2, Kreuzherrenplatz, Prague (Bohême). — Élu membre de la Société le 14 janvier 1893.

Kern, professeur de sanscrit à l'Université, 41, Noordeinde, Leyde (Pays-Bas).— Élu membre de la Société le 15 mars 1873.

Kirste (*Ferdinand-Otto*-Jean), professeur de philologie orientale à l'Université, 2, Hafnerplatz, Graz (Styrie). — Élu membre de la Société le 7 janvier 1872; membre perpétuel.

Kugener (M.-A.), docteur en philosophie et lettres, 27, rue Lambinon, Liège (Belgique). — Élu membre de la Société le 19 décembre 1896.

120. Laborde (Le marquis Joseph de), archiviste aux Archives nationales, 8, rue d'Anjou, Paris. — Élu membre de la Société le 29 décembre 1873; membre perpétuel.

Lambert (Charles), maître de conférences à la Faculté des lettres, 7, rue de l'École de Droit, Dijon (Côte d'Or). — Élu membre de la Société le 3 mai 1890.

Lamouche (Léon), capitaine au 2e régiment du génie, 32, avenue Boulsson-Bertrand, Montpellier (Hérault). — Élu membre de la Société le 29 février 1896.

Laray (Henri), capitaine d'infanterie de marine en retraite, 1, rue Sainte-Geneviève, Versailles (Seine-et-Oise). — Élu membre de la Société le 31 mai 1890; membre perpétuel.

Laurent, professeur au Collège Stanislas, 9, rue du Mont-Parnasse, Paris. — Élu membre de la Société le 14 avril 1883.

Lecocq (Gustave), 7, rue du Nouveau-Siècle, Lille (Nord).—Élu membre de la Société le 3 mai 1890; membre perpétuel.

Le Foyer (Henri), 252, rue de Rivoli, Paris. — Élu membre de la Société le 14 mai 1892.

Leger (Louis-*Paul*), professeur honoraire à l'École spéciale des langues orientales vivantes, professeur de langues et littératures slaves au Collège de France, professeur à l'École de guerre, 43, rue de Boulainvilliers, Paris. —Membre de la Société depuis l'origine, administrateur vice-président de 1866 à 1869, vice-président en 1880 et en 1881; président en 1882; membre perpétuel.

Lejay (L'abbé Paul), professeur à l'Institut catholique, 119, rue du Cherche-Midi, Paris. — Élu membre de la Société le 17 mai 1890; vice-président en 1896 et en 1897.

Le Nestour (Paul), licencié ès lettres, élève de l'École pratique des hautes études, 49, boulevard de Port-Royal, Paris. — Élu membre de la Société le 18 janvier 1896.

130. Lévi (Sylvain), professeur de sanscrit au Collège de France, directeur d'études pour la langue sanscrite à l'École pratique des hautes études, 9, rue Guy-de-Labrosse, Paris. — Élu membre de la Société le 10 janvier 1885; vice-président en 1891 et en 1892; président en 1893.

Liétard (Le docteur Alexandre), médecin inspecteur des eaux, correspon-

dant de l'Académie de médecine, Plombières (Vosges). — Membre de la Société en 1867.

LINDSAY (W.-M.), fellow of Jesus college, Oxford (Grande-Bretagne). — Élu membre de la Société le 8 juin 1895.

LOTH (Joseph), doyen de la Faculté des lettres, Rennes (Ille-et-Vilaine). — Élu membre de la Société le 25 mai 1878.

MALLET (Dominique), agrégé de l'Université, membre de la mission française, Le Caire (Égypte). — Élu membre de la Société le 1er décembre 1894.

MARISSIAUX (Paul), agrégé de l'Université, professeur au lycée, Châteauroux (Indre). — Élu membre de la Société le 1er décembre 1894.

MASPERO (*Camille-Charles*-Gaston), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de philologie et archéologie égyptiennes au Collège de France, directeur d'études pour la philologie et les antiquités égyptiennes à l'École pratique des hautes études, 24, avenue de l'Observatoire, Paris. — Membre de la Société en 1867; vice-président en 1877 et 1879; président en 1880.

MASSIEU DE CLERVAL, 113, boulevard de la Reine, Versailles (Seine-et-Oise). — Membre de la Société depuis 1867.

MATHIEU (E.), traducteur aux établissements Schneider, 126, route de Conches, au Creusot (Saône-et-Loire). — Élu membre de la Société le 8 mars 1890.

MEILLET (Antoine), directeur adjoint pour la grammaire comparée et la langue zende à l'École pratique des hautes études, 24, boulevard Saint-Michel, Paris. — Élu membre de la Société le 23 février 1889; membre perpétuel.

40. MÉLÈSE (Gaston), professeur agrégé de l'Université, 5, rue Corneille, Paris. — Élu membre de la Société le 8 mars 1889.

MELON (Paul), 24, place Malesherbes, Paris. — Élu membre de la Société le 19 novembre 1870; membre perpétuel.

MERWART (K.), docteur en philosophie, professeur à l'Académie Marie-Thérèse et au collège du IIe arrondissement, II, Taborstrasse, 28, Vienne (Autriche). — Élu membre de la Société le 21 juin 1884.

MEYER (Alphonse), professeur au lycée, 43, rue des Facultés, Bordeaux (Gironde). — Élu membre de la Société le 6 février 1875.

MEYER (*Marie*-Paul-*Hyacinthe*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de langues et littératures de l'Europe méridionale au Collège de France, directeur de l'École des Chartes, l'un des directeurs de la *Romania*, 16, avenue de Labourdonnais, Paris. — Membre de la Société en 1867; membre perpétuel.

MICHEL (Charles), professeur à l'Université, 110, avenue d'Avroy, Liège (Belgique).— Élu membre de la Société le 16 février 1878.

MOHL (B.-Jiří), lecteur à l'Université, professeur à la Česko-slovanská Akademie obchodní, I, konvitská ulice, č. 24 a, Prague (Bohême). — Élu membre de la Société le 21 novembre 1885; administrateur en 1890 et 1891.

MONSEUR (Eugène), professeur à l'Université, Bruxelles (Belgique). — Élu membre de la Société le 9 janvier 1885.

MONTAGUE, professeur à Amherst College, Amherst (Massachussets, États-Unis d'Amérique). — Élu membre de la Société le 30 novembre 1889.

MONTMITONNET (Jacques-R.), 6, rue de Fürstemberg, Paris. — Élu membre de la Société le 2 décembre 1893.

150. MORTEVEILLE (Stanislas), 15, rue Vineuse, Paris. — Élu membre de la Société le 11 janvier 1879.

MOWAT (Robert), chef d'escadrons d'artillerie en retraite, 10, rue des Feuillantines, Paris.— Membre de la Société depuis l'origine; président en 1878.

NIEDERMANN (Max), docteur en philosophie, 212, rue Saint-Jacques, Paris. — Élu membre de la Société le 12 juin 1897.

OLTRAMARE (Paul), professeur à l'Université, 32, chemin du Nant, Servette, Genève (Suisse). — Élu membre de la Société le 27 mai 1876; membre perpétuel.

OSTHOFF (Hermann), professeur à l'Université, 25, Mönchhofstrasse, Heidelberg (Grand-Duché de Bade). — Élu membre de la Société le 8 juin 1895.

PARIS (Gaston-*Bruno-Paulin*), membre de l'Institut (Académie française et Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de langue et littérature françaises du moyen âge au Collège de France, administrateur du Collège de France, président honoraire et directeur d'études pour la philologie romane à l'École pratique des hautes études, l'un des directeurs de la *Romania*, Collège de France, Paris. — Membre de la Société en 1867; vice-président en 1869, en 1870-1871 et en 1872; président en 1873; membre perpétuel.

PARMENTIER (Léon), professeur a l'Université, 47, rue Souverain-Pont, Liège (Belgique). — Élu membre de la Société le 5 décembre 1885.

PARMENTIER (Le général de division *Joseph-Charles*-Théodore), président de l'Alliance française, 5, rue du Cirque, Paris; et Malzeville (Meurthe-et-Moselle). — Élu membre de la Société le 17 mars 1883; vice-président en 1897; membre perpétuel.

PASCAL (Ch.), professeur au lycée, Versailles (Seine-et-Oise). — Admis dans la Société en 1886.

PASSY (Paul), docteur ès lettres, directeur adjoint pour la phonétique générale et comparée à l'École pratique des hautes études, 11, rue de Fontenai, Bourg-la-Reine (Seine). — Élu membre de la Société le 17 décembre 1892; membre perpétuel.

160. PAULI (Carl), docteur en philosophie, professeur au Lycée cantonal, 94, viale Carlo Cattaneo, Casa Monti, Lugano (Suisse). — Élu membre de la Société le 3 mars 1883.

PEÑAFIEL (Docteur Antonio), professeur de médecine et de chirurgie à l'Université, directeur général du Bureau de statistique, Mexico (Mexique). — Élu membre de la Société le 11 mai 1889; membre perpétuel.

PERNOT (Hubert), licencié ès lettres, répétiteur à l'École spéciale des langues orientales vivantes, 151 bis, rue Saint-Jacques, Paris. — Élu membre de la Société le 1er décembre 1894.

PIERRET, conservateur du musée égyptien, au Louvre, Paris. — Était membre de la Société le 1er février 1870.

POGNON (H.), consul de France, Alep (Syrie). — Élu membre de la Société le 16 février 1884.

POLÍVKA (Jiří), professeur à l'Université, Prague (Bohême). — Élu membre de la Société le 25 juin 1892.

PSICHARI (Jean), directeur d'études pour la philologie byzantine à l'École pratique des hautes études, 77, rue Claude-Bernard, Paris. — Élu membre de la Société le 15 février 1884; administrateur de 1885 à 1889; président en 1896.

Querry (Amédée), consul général de France en retraite, 130, boulevard de Caudéran, Bordeaux (Gironde). — Élu membre de la Société le 1er décembre 1894.

Raillard (Raoul), professeur au lycée Janson de Sailly, 37, rue de la Tour, Paris. — Élu membre de la Société le 22 juin 1895.

Rambaud (le capitaine Jean-Baptiste-*Antoine*), professeur à l'École militaire de l'artillerie et du génie, 40, avenue de Saint-Cloud, Versailles (Seine-et-Oise). — Élu membre de la Société le 7 décembre 1895.

70. Reinach (Salomon), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur-adjoint des musées nationaux, 38, rue de Lisbonne, Paris. — Élu membre de la Société le 21 février 1880.

Rhŷs (John), fellow de Jesus College, professeur de celtique à l'Université, The Lodgings, Jesus College, Oxford (Grande-Bretagne). — Élu membre de la Société le 9 janvier 1875; membre perpétuel.

Riabinin (Michel), Nadezhdinskaya, 12, Odessa (Russie). — Élu membre de la Société le 24 juin 1893.

Roger (Maurice), professeur au lycée Carnot, 2, rue Barye, Paris. — Élu membre de la Société le 20 mars 1886; membre perpétuel.

Rolland (Eugène), château de Grantmont, à Aunay-sous-Auneau, par Auneau (Eure-et-Loir), et à Paris, 2, rue des Chantiers. — Admis dans la Société en 1868; membre perpétuel.

Rosapelly (Le docteur), ancien interne des hôpitaux, 10, rue de Buci, Paris. — Élu membre de la Société le 27 mai 1876; membre perpétuel.

Rousselot (L'abbé Pierre-*Jean*), docteur ès lettres, directeur du laboratoire de phonétique expérimentale au Collège de France, 11, rue Littré, Paris. — Élu membre de la Société le 17 avril 1886; vice-président en 1894, président en 1895.

Sabbathier (Paul), agrégé de l'Université, 15, rue du Cardinal-Lemoine, Paris. — Élu membre de la Société le 28 décembre 1889.

Sacleux (Le R. P.), missionnaire apostolique à Zanzibar (Côte orientale d'Afrique, viâ Marseille). — Élu membre de la Société le 7 avril 1894; membre perpétuel.

Saint-Didier (Le baron de), 12, avenue de l'Alma, Paris. — Élu membre de la Société le 7 mars 1891.

80. Sanchez Moguel (Antonio), membre de l'Académie royale d'histoire, professeur à l'Université, Madrid (Espagne).— Élu membre de la Société le 5 février 1887.

Saussure (Ferdinand de), professeur à l'Université de Genève, Malagny-Versoix, près Genève (Suisse). — Élu membre de la Société le 13 mai 1876; secrétaire-adjoint de 1883 à 1891.

Sayce (*Archibald*-Henry), professeur à l'Université, Oxford (Grande-Bretagne). — Élu membre de la Société le 5 janvier 1878; membre perpétuel.

Savous (Édouard), professeur à la Faculté des lettres, Besançon (Doubs). — Élu membre de la Société le 2 mai 1885.

Schils (L'abbé G.-H.), curé de Fontenoille, par Sainte-Cécile (Belgique). — Élu membre de la Société le 8 juin 1889.

Schlemmer de Banyavölgy (Le chevalier Charles), directeur de la Chancellerie des finances, consul de Perse, via Sant' Andrea, 573, Fiume (Hongrie). — Élu membre de la Société le 30 novembre 1889.

Schlumberger (Gustave-*Léon*), membre de l'Institut (Académie des inscrip-

tions et belles-lettres), 27, avenue d'Antin, Paris. — Membre de la Société depuis le 3 décembre 1881; membre perpétuel.

SCHRIJNEN (Joseph), docteur en philosophie, professeur au collège, Ruremonde (Pays-Bas). — Élu membre de la Société le 5 décembre 1891.

SCHWOB (Marcel), 26, rue Vaneau, Paris. — Élu membre de la Société le 9 février 1889; bibliothécaire en 1892.

SÉBILLOT (Paul), directeur de la *Revue des Traditions populaires*, 4, rue de l'Odéon, Paris. — Élu membre de la Société le 28 avril 1883; membre perpétuel.

190. SENART (Émile), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), château de la Pelice, près la Ferté-Bernard (Sarthe), et à Paris, 18, rue François Ier — Admis dans la Société en 1868; membre perpétuel.

SÉNÉCHAL (Edmond), inspecteur des finances, 7, rue Cochin, Paris. — Élu membre de la Société le 16 mai 1885; membre perpétuel.

SÉPET (Marius), bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, 2, rue de l'Union, Clamart (Seine). — Était membre de la Société le 1er février 1870.

SOURDILLE (Camille), agrégé de l'Université, 45, rue d'Ulm, Paris. — Élu membre de la Société le 15 mai 1897.

SPECHT (Edouard), 195, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris. — Membre de la Société depuis 1867.

SPEIJER (J.-S.), professeur de philologie latine à l'Université, Groningue (Pays-Bas). — Élu membre de la Société le 2 février 1878.

SPIEGELBERG, docteur en philosophie, 2, Kurze strasse, Hannover (Allemagne). — Élu membre de la Société le 26 mars 1892.

STOKES (Whitley), associé étranger de l'Institut de France (Académie des inscriptions et belles-lettres), ancien membre du Governor's Council à Calcutta, 15, Grenville Place, S. W., Londres. — Élu membre de la Société le 5 novembre 1881.

STORM (Johan), professeur à l'Université, Christiania (Norvège). — Élu membre de la Société le 23 novembre 1872; membre perpétuel.

STURM (P.-V.), professeur à l'Athénée, Luxembourg (grand-duché de Luxembourg). — Élu membre de la Société le 20 février 1875.

200. SUDRE (Léopold-*Maurice-Pierre-Timothée*), docteur ès lettres, professeur au collège Stanislas, 42, boulevard Montparnasse, Paris. — Élu membre de la Société le 2 avril 1887; membre perpétuel.

SVRLJUGA (*Ivan* Kr.), Osiek (Croatie). — Élu membre de la Société le 17 avril 1880.

TAVERNEY (Adrien), villa Espérance, Chauderon, Lausanne (Suisse). — Élu membre de la Société le 17 mars 1883.

TCHERNITZKY (Mlle Antoinette DE), 9, rue Le Goff, Paris. — Élue membre de la Société le 27 avril 1895.

TEGNÉR, professeur à l'Université, Lund (Suède). — Élu membre de la Société le 17 avril 1875; membre perpétuel.

THOLOZAN (Dr), médecin principal de l'armée française, membre correspondant de l'Académie de médecine, premier médecin de S. M. le Châh, Téhéran (Perse), via Vienne-Tiflis. — Élu membre de la Société le 18 avril 1896; membre perpétuel.

THOMSEN (Wilh.), professeur à l'Université, 150, Gamle Kongevei, Copenhague (Danemark). — Élu membre de la Société le 21 mai 1870; membre perpétuel.

TOURNIER (Édouard), directeur d'études pour la philologie grecque à l'École

pratique des hautes études, maître de conférences à l'École normale supérieure, 16, rue de Tournon, Paris. — Membre de la Société depuis l'origine; vice-président en 1872.

Tourtoulon (Le baron Charles de), château de Valergues, par Lansargues (Hérault). — Élu membre de la Société le 25 avril 1869.

Van der Vliet (J.), professeur à l'Université, Utrecht (Pays-Bas). — Élu membre de la Société le 11 mars 1893.

210. Verrier (Paul), professeur au Lycée Carnot, Paris. — Élu membre de la Société le 12 mars 1892.

Vogüé (Le marquis *Charles-Jean*-Melchior de), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), ancien ambassadeur de France à Vienne, 2, rue Fabert, Paris.— Membre de la Société depuis le 27 mars 1879 ; membre perpétuel.

Wackernagel (Jakob), professeur à l'Université, Niederschönthal, près Bâle (Suisse). — Élu membre de la Société le 20 novembre 1886.

Watel, professeur au lycée Condorcet, 105, rue de Miromesnil, Paris. — Élu membre de la Société le 13 janvier 1872.

Webster (Mlle Hélène), 37, Nahont Street, Lynn (Massachussets, États-Unis d'Amérique). — Élue membre de la Société le 28 décembre 1889.

Wilbois (A.), colonel de gendarmerie, 5, rue Stanislas, Paris. — Élu membre de la Société le 15 avril 1876 ; membre perpétuel.

Wimmer (Ludvig-*F.-A.*), professeur à l'Université, 9, Norrebrogade, Copenhague (Danemark). — Élu membre de la Société le 29 mars 1873 ; membre perpétuel.

Winkler (Docteur Henri), Gartenhaus 34, Neudorfstrasse, Breslau (Silésie Prussienne). — Élu membre de la Société le 30 novembre 1889.

Witkowsky (Mlle Esther), fellow de l'Université de Chicago, 21, rue Valette, Paris. — Élue membre de la Société le 15 mai 1897.

Wotke (Karl), docteur en philosophie, VII, Kirchberggasse, 35, Vienne (Autriche). — Élu membre de la Société le 25 juin 1887.

[illegible]. Zubatý (Joseph), professeur de sanscrit et grammaire comparée à l'Université, Smíchov, Husova třída, 539, Prague (Bohême). — Élu membre de la Société le 19 décembre 1891.

Zünd (Adolphe), élève de l'École pratique des hautes études, 15, rue du Sommerard, Paris. — Élu membre de la Société le 12 juin 1897.

Zvetaiev (Jean), professeur à l'Université, Moscou (Russie).— Élu membre de la Société le 16 mai 1885.

Bibliothèque de l'École française d'Archéologie, Palais Farnèse, à Rome. — Admise dans la Société le 25 mai 1889.

Bibliothèque universitaire, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). — Admise dans la Société le 11 juin 1887.

Bibliothèque universitaire, Palais de l'Université, Montpellier (Hérault). — Admise dans la Société le 24 juin 1893.

Bibliothèque universitaire, Strasbourg (Alsace). — Admise dans la Société le 15 mai 1897.

British Museum. — Admis dans la Société le 22 novembre 1890 ; membre perpétuel. Adresser à M. Borrani, 9, rue des Saints-Pères, Paris.

LISTE DES PRÉSIDENTS

DE LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE DE PARIS

DEPUIS 1864.

	MM.		MM.
1864-65.	† D'ABBADIE.	1882.	LEGER.
1866.	† EGGER.	1883.	D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.
1867.	† RENAN.	1884.	† GUYARD.
1868.	† BRUNET DE PRESLE.	1885.	DE CHARENCEY.
1869.	† BAUDRY.	1886.	RUBENS DUVAL.
1870-71.	† EGGER.	1887.	† JAMES DARMESTETER.
1872.	† THUROT.	1888.	HALÉVY.
1873.	GASTON PARIS.	1889.	† PLOIX.
1874.	† PLOIX.	1890.	BONNARDOT.
1875.	† VAÏSSE.	1891.	† DE ROCHEMONTEIX.
1876.	† EGGER.	1892.	PHILIPPE BERGER
1877.	† BENOIST.	1893.	SYLVAIN LÉVI.
1878.	MOWAT.	1894.	PRINCE ALEXANDRE BIBESCO.
1879.	† BERGAIGNE.	1895.	ABBÉ ROUSSELOT.
1880.	MASPERO.	1896.	PSICHARI.
1881.	GAIDOZ.	1897.	BOUTROUE.

MEMBRES

ENLEVÉS PAR LA MORT A LA SOCIÉTÉ

Abbadie (Antoine-*Thomson* d'), membre de l'Institut (Académie des Sciences). — Membre de la Société depuis l'origine et son premier président. Décédé le 20 mars 1897.

Backer (Louis de), lauréat de l'Institut de France, membre de l'Académie royale de Belgique. — Élu membre de la Société le 20 janvier 1894. Décédé en février 1896.

Baissac (Charles), professeur de rhétorique au collège royal de Port-Louis (Ile Maurice). — Élu membre de la Société le 20 juin 1891. Décédé le 3 décembre 1892.

Baudry (Frédéric), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), administrateur de la bibliothèque Mazarine.— Membre de la Société en 1867 ; vice-président en 1868 ; président en 1869. Décédé le 2 janvier 1885.

Benoist (*Louis*-Eugène), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de poésie latine à la Faculté des lettres de Paris.— Membre de la Société depuis le 7 mai 1870 ; président en 1877. Décédé le 22 mai 1887.

Bergaigne (Abel-*Henri-Joseph*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur d'études à l'École pratique des hautes études, professeur de sanscrit et de grammaire comparée à la Faculté des lettres de Paris. — Membre de la Société en 1864 ; secrétaire adjoint en 1868 et 1869 ; vice-président de 1873 à 1878 ; président en 1879. Décédé le 6 août 1888.

Boucherie (A.), chargé du cours de langues romanes à la Faculté des lettres de Montpellier. — Élu membre de la Société le 21 novembre 1868. Décès notifié à la Société le 14 avril 1883.

Brunet de Presle, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de grec moderne à l'École spéciale des langues orientales vivantes. — Membre de la Société en 1867 ; président en 1868. Décédé le 12 septembre 1875.

Chasles (Philarète), professeur au Collège de France. — Élu membre de la Société le 15 février 1873. Décès notifié à la Société le 19 juillet 1873.

Chassang (A.), inspecteur général de l'Université. — Élu membre de Société le 12 novembre 1870. Décédé le 8 mars 1888.

Chodzko (Alexandre), ancien chargé de cours au Collège de France et à l'École spéciale des langues orientales vivantes. — Membre de la Société depuis l'origine. Décès notifié à la Société le 16 janvier 1892.

Darmesteter (Arsène), professeur de langue et littérature françaises du moyen âge à la Faculté des lettres de Paris, professeur à l'École normale de jeunes filles de Sèvres. — Membre de la Société en 1870 Décédé le 16 novembre 1888.

Darmesteter (James), professeur de langues et littératures de la Perse au Collège de France, directeur d'études pour la langue zende à l'École pratique des hautes études, l'un des directeurs de la *Revue de Paris*. — Élu membre de la Société le 20 décembre 1873; vice-président en 1884, 1885 et 1886; président en 1887. Décédé le 19 octobre 1894.

De la Berge, employé au cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale. — Élu membre de la Société le 3 décembre 1870. Décédé le 13 mars 1878.

Derenbourg (Joseph), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), correcteur de la typographie orientale à l'Imprimerie nationale, directeur d'études pour l'hébreu talmudique et rabbinique à l'École pratique des hautes études. — Membre de la Société depuis le 22 juillet 1871. Décédé le 28 juillet 1895.

Devic (Marcel), chargé du cours de langue et de littérature arabes à la Faculté des lettres de Montpellier. — Élu membre de la Société le 19 février 1876; vice-président en 1878. Décédé en mai 1888.

Deville (Gustave), ancien membre de l'École française d'Athènes. — Membre de la Société en 1867. Décédé en 1868.

Didion (Charles), inspecteur général des ponts et chaussées en retraite, délégué général de la Compagnie d'Orléans.—Élu membre de la Société le 26 avril 1873. Décédé le 26 janvier 1882.

Didot (Ambroise-Firmin).—Admis dans la Société en 1868. Décédé en 1876.

Dosson (S.), professeur à la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand. — Élu membre de la Société le 14 mai 1887. Décédé le 15 février 1893.

Egger (Émile), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur d'éloquence grecque à la Faculté des lettres de Paris.— Président de la Société en 1866, en 1870-71, en 1876. Décédé le 31 août 1885.

Eichthal (Gustave d'). — Membre de la Société depuis 1867. Décédé en 1886.

Fleury (Jean), lecteur à l'Université impériale de Saint-Pétersbourg. — Élu membre de la Société le 21 décembre 1878. Décédé en juillet 1894.

Florent-Lefèvre. — Élu membre de la Société le 29 mars 1873. Décédé en 1887.

Fournier (Eugène), docteur en médecine et ès sciences naturelles.— Membre de la Société depuis l'origine. Décédé le 10 juin 1885.

Georgian (Professeur Dr C.-D.) — Élu membre de la Société le 21 mars 1875. Décédé en 1888.

Goldschmidt (Siegfried), professeur de sanscrit à l'Université de Strasbourg.— Élu membre de la Société le 8 mai 1869. Décédé le 31 janvier 1884.

Goullet.— Élu membre de la Société le 7 juin 1873. Décédé en 1887.

Grandgagnage (Charles), sénateur du royaume de Belgique. — Élu membre de la Société le 24 avril 1869.

Graux (Charles-*Henri*), maître de conférences de philologie grecque à

l'École pratique des hautes études, maître de conférences d'histoire grecque à la Faculté des lettres de Paris, bibliothécaire à la bibliothèque de l'Université, l'un des directeurs de la *Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes*. — Élu membre de la Société le 9 mai 1874. Décédé le 13 janvier 1882.

Grimblot (Paul), ancien consul de France à Ceylan. — Membre de la Société en 1867. Décès notifié à la Société le 4 juin 1870.

Guieysse (Georges-*Eugène*), élève de l'École pratique des hautes études. — Élu membre de la Société le 11 février 1888. Décédé le 17 mai 1889.

Guyard (Stanislas), professeur de langue arabe au Collège de France, maître de conférences de langues arabe et persane à l'École pratique des hautes études, correcteur de la typographie orientale à l'Imprimerie nationale. — Élu membre de la Société le 13 avril 1878, vice-président en 1882 et 1883 ; président en 1884. Décédé le 7 septembre 1884.

Halléguen (Le docteur).— Élu membre de la Société le 9 juin 1877. Décès notifié à la Société le 5 avril 1879.

Hanusz (Jean), professeur agrégé à l'Université de Vienne (Autriche). — Élu membre de la Société le 25 juin 1887. Décédé le 26 juillet de la même année.

Hauvette-Besnault, directeur d'études honoraire à l'École pratique des hautes études, conservateur adjoint de la bibliothèque de l'Université. — Membre de la Société depuis 1870. Décédé le 28 juin 1888.

Heinrich (G.-A.), doyen de la Faculté des lettres de Lyon. — Membre de la Société depuis 1867. Décédé en 1887.

Hervé (Camille). — Membre de la Société en 1867. Décédé le 30 août 1878.

Hovelacque (Abel), professeur à l'École d'anthropologie. — Élu membre de la Société le 4 décembre 1869. Décédé en février 1896.

Jackson (James), archiviste-bibliothécaire de la Société de Géographie. — Élu membre de la Société le 22 juin 1879 ; membre donateur. Décédé le 17 juillet 1895.

Jaubert (Le comte), membre de l'Institut. — Membre de la Société depuis 1868. Décédé le 1er janvier 1875.

Jozon, député. — Présenté pour être membre de la Société dans la séance du 2 décembre 1879. Décès notifié à la Société le 9 juillet 1881.

Judas (Le docteur A.-C.), ancien médecin principal de première classe. — Membre de la Société depuis l'origine. Décédé le 17 janvier 1873.

Lachaise (L'abbé Romain Czerkas). — Membre de la Société en 1867. Décès notifié à la Société le 26 avril 1873.

Lacouperie (Docteur Albert Terrien de), ancien professeur de philologie indo-chinoise à l'University College de Londres, directeur du *Babylonian and Oriental Record*. — Élu membre de la Société le 9 février 1889. Décédé le 11 octobre 1894.

Lambrior, professeur à l'Université de Jassy (Roumanie). — Élu membre de la Société le 26 mai 1877. Décès notifié à la Société le 17 novembre 1883.

Lenormant (*Charles*-François), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale.— Membre de la Société en 1867. Décédé le 9 décembre 1883.

Le Saint (François), ancien officier. — Décédé en 1867.

Lévy (B.), inspecteur général de l'instruction publique. — Élu membre de la Société le 24 janvier 1874. Décédé le 24 décembre 1884.

Littré (*Maximilien-Paul*-Émile), membre de l'Institut (Académie française et Académie des inscriptions et belles-lettres). — Membre de la Société depuis 1868. Décédé en 1881.

Loeb (Isidore), professeur au Séminaire israélite, professeur libre à l'École pratique des hautes études (section des sciences religieuses). — Élu membre de la Société le 19 décembre 1885. Décédé le 2 juin 1892.

Lottner (Le docteur Karl). — Membre de la Société en 1867. Décédé le 5 avril 1873.

Lutoslavski (Stanislas), élève de l'Université de Dorpat. — Élu membre de la Société le 19 décembre 1885. Décès notifié à la Société le 18 février 1892.

Malvoisin (Édouard), agrégé de l'Université. — Membre de la Société depuis 1867; bibliothécaire du 7 février 1880 au 31 décembre 1881. Décédé le 5 janvier 1895.

Maury (*Louis-Ferdinand*-Alfred), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur d'histoire et morale au Collège de France, directeur d'études à l'École pratique des hautes études, ancien directeur des Archives nationales. — Membre de la Société en 1868. Décédé le 12 février 1892.

Merlette (*Auguste*-Nicolas). — Élu membre de la Société le 20 novembre 1886. Décédé le 13 mai 1889.

Meunier (*Louis*-Francis), docteur ès lettres. — Membre de la Société en 1867; trésorier de 1872 à sa mort. Décédé le 11 mars 1874.

Meyer (Maurice), ancien suppléant au Collège de France, ancien professeur à la Faculté des lettres de Poitiers, inspecteur de l'enseignement primaire. — Admis dans la Société en 1868. Décédé en 1870.

Moisy (Henry).— Élu membre de la Société le 12 juin 1875. Décès notifié à la Société le 18 décembre 1886.

Muir (John), correspondant de l'Institut de France (Académie des inscriptions et belles-lettres).—Élu membre de la Société le 21 novembre 1868. Décédé le 15 mars 1882.

Nicoles (O.), professeur au lycée Janson de Sailly. — Élu membre de la Société le 13 juillet 1878. Décès notifié à la Société le 22 décembre 1888.

Pannier (Léopold), attaché à la Bibliothèque nationale.— Était membre de la Société le 1er février 1870. Décès notifié à la Société le 20 novembre 1875.

Paplonski (J.), directeur de l'Institut des sourds et muets, à Varsovie (Pologne russe). — Élu membre de la Société le 27 février 1869. Décédé le 28 novembre 1885.

Pedro II (S. M. dom), membre de l'Institut de France. — Membre de la Société depuis le 12 mai 1877. Décédé le 5 décembre 1891.

Pellat, doyen de la Faculté de droit de Paris. — Était membre de la Société le 1er février 1870. Décès notifié à la Société le 18 novembre 1871.

Pierron (Alexis), professeur au lycée Louis-le-Grand. — Admis dans la Société en 1868. Décès notifié à la Société le 7 décembre 1878.

Ploix (Charles-*Martin*), ingénieur hydrographe. — Membre de la Société en 1867; vice-président en 1873 et en 1888; président en 1874 et en 1889. Décédé le 21 février 1895.

Ponton d'Amécourt (Le vicomte Gustave de). — Membre de la Société en 1867. Décès notifié à la Société le 28 janvier 1888.

Queux de Saint-Hilaire (Le marquis de). — Élu membre de la Société le 4 novembre 1882. Décédé en novembre 1889.

Renan (*Joseph*-Ernest), membre de l'Institut (Académie française et Académie des inscriptions et belles-lettres), administrateur du Collège

de France. — Membre de la Société depuis l'origine; président en 1867. Décédé le 2 octobre 1892.

Renier (*Charles-Alphonse*-Léon), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur d'épigraphie et antiquités romaines au Collège de France, président de la section des sciences historiques et philologiques à l'École pratique des hautes études, conservateur de la Bibliothèque de l'Université. — Admis dans la Société le 24 avril 1869. Décédé le 11 juin 1885.

Riant (Paul-*Édouard* Didier, comte), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres). — Membre de la Société en 1867. Décédé en décembre 1888.

Riemann (Othon), maître de conférences à l'École normale supérieure et à l'École pratique des hautes études, l'un des directeurs de la *Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes*. — Élu membre de la Société le 3 décembre 1881. Décédé le 16 août 1891.

Rieutord. — Élu membre de la Société le 15 mars 1873. écédé le 14 janvier 1884.

Rochemonteix (*Frédéric-Joseph*-Maxence-*René* de Chalvet, marquis de), professeur libre à la Faculté des lettres de Paris. — Élu membre de la Société le 7 juin 1873; vice-président en 1889 et 1890 ; président en 1891. Décédé le 30 décembre 1891.

Ronel (Charles), chef d'escadron de cavalerie en retraite.— Élu membre de la Société le 8 janvier 1881. Décès notifié à la Société le 26 juin 1886.

Rougé (Le vicomte Emmanuel de), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France.—Membre de la Société en 1867. Décès notifié à la Société le 4 janvier 1873.

Rudy (Charles). — Membre de la Société depuis l'origine. Décès notifié à la Société le 10 juin 1893.

Schœbel (Ch.). — Membre de la Société depuis l'origine. Décès notifié à la Société le 8 décembre 1888.

Seillière (Aimé). — Élu membre de la Société le 13 février 1869. Décès notifié à la Société le 19 novembre 1870.

Thurot (*François*-Charles), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), maître de conférences à l'École normale supérieure, l'un des directeurs de la *Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes*. — Admis dans la Société en 1868 ; vice-président en 1870-71 ; président en 1872. Décédé le 17 janvier 1882.

Todd (J. *Henthorn*), senior fellow of Trinity College, professeur d'hébreu à Trinity College (Dublin), et conservateur de la bibliothèque. — Admis dans la Société en 1868. Décédé le 28 juin 1869.

Vaïsse (Léon), directeur honoraire de l'École des sourds et muets. — Membre de la Société en 1867 ; président en 1875. Décédé le 10 juin 1884.

Vallentin (*Ludovic-Lucien-Mathieu*-Florian), substitut du procureur de la République à Montélimar, directeur du *Bulletin épigraphique de la Gaule*. — Élu membre de la Société le 21 janvier 1882. Décès notifié à la Société le 9 juin 1883.

Wharton (Edward-Ross), Fellow and Lecturer of Jesus College, Oxford. — Élu membre de la Société le 7 février 1891. Décédé le 4 juin 1896.

VARIÉTÉS

DES RAPPORTS DE LA LANGUE YORUBA AVEC LES LANGUES DE LA FAMILLE MANDÉ.

ALPHABET ADOPTÉ.

Les lettres se prononcent comme en français, sauf:

d', *t'* et *n*, comme *d*, *t*, *n* mouillés (fr. DI*adème*, *moi*TI*é*. *ro*GN*er*);

a, *o*, *i*, comme les sons nasaux *an*, *on*, *in* (fr. *manger*, *oncle*, *magasin*);

c, comme *ts*, dans *tsar;*

š, comme fr. *ch;*

ŋ est *n* non suivi d'une voyelle;

u, comme *ou* français et *ü* comme *u* français;

kh, comme *ch* allemand dur (*bach*);

w, comme *w* anglais;

* indique une racine non usitée isolée.

ABRÉVIATIONS.

B = Bambara;
K = Khasso, } dialectes.
Ko = Konian, } dialectes.
Kur. = Kouranko, } dialectes.
M = Mandé.
S = Soso.
T = Toma.
V = Vaï.
Y = Yoruba.

SONS EMPLOYÉS PAR LES DEUX LANGUES

MANDÉ	YORUBA	MANDÉ	YORUBA
k	k	n	n
g	g	ñ	»
kh	»	h	h
t	t	w	w
d	d	y	y
s	s	a	a
t'	»	a	a
d'	»	e	e
»	s	é	»
»	dj	»	è, ê
»	c (dialectal et très rare)	i	i
		o	o
p	»	»	ô
b	b	o	o
f	f	u	u
»	gb		
»	kp		
l	l		
r	r		
m	m		

On remarquera l'absence en yoruba des dentales mouillées *t'*, *d'*, *ñ*, et de la spirante *kh*, fréquente en mandé; au contraire, la présence des sons *dj*, *gb*, *kp*, *c*, que le mandé n'offre pas.

Le yoruba n'a pas l'*é* fermé; l'*è* est toujours ouvert, long ou bref, à l'inverse du mandé. Au contraire, l'*o* y est fermé long ou bref.

I.

La langue yoruba et ses différents dialectes sont parlés sur la côte du golfe de Guinée, depuis la colonie anglaise de la Côte d'Or jusqu'au Vieux Calabar, dans la colonie allemande du Camerour. Elle comprend :

Le dialecte *tchi (či)*, parlé dans la colonie anglaise de la Côte d'Or; la principale peuplade qui le parle est celle des Achantis;

Le dialecte *gan (gạ)*, et le dialecte *ewé*, parlés dans la

partie orientale de la Côte d'Or, ainsi que dans la colonie allemande du Togo ;

Le dialecte *fon (fǫ)*, appelé encore *fon-gbé* ou *nago*, parlé au Dahomey ;

Le dialecte *yoruba*, parlé dans la colonie anglaise de Lagos et au Bénin, jusqu'au Vieux Calabar.

Le domaine de cette langue est donc limité par une ligne partant de la côte à l'ouest d'Axim et passant par les environs de Bondoukou et Salaga, pour aboutir au Niger en aval de Boussa.

Le dialecte yoruba étant le plus répandu et le plus simple sera pris pour type de la langue.

La présente note a pour but de montrer les analogies nombreuses que présentent les racines du yoruba avec les racines du mandé. Nous aurons ainsi contribué à étendre le domaine de la langue primitive qui a donné le mandé actuel, avec tous les dialectes occidentaux qui s'y rattachent.

Formation des mots en mandé[1]. — Nous rappellerons ici brièvement que les mots du mandé sont formés par postposition de particules, ainsi que le montrent les exemples ci-dessous :

1° *ta* et *ta-kha* « aller » ; — *da* et *da-kha* « pot » ; — *lo*, *lu-a* et *lo-kho* « bois à brûler » ; — *ko*, *ku-a* et *ko-kho* « sel » ; *du* et *du-gu* « pays » ;

2° *ta-kha* « aller », et *ta-kha-ma* « marcher » ; *ko* « dire », et *ku-ma* « parole » ; *fiŋ* et *fin-ma* « noir » ; *do-rǫ*, *do-ro-ma* et *do-ro-mą-di* « petit » ;

3° *kyi* et *ké-ñé* « sable » ; *bi-ñé* et *byé-né* « corne », *syé* et *si-sé* « poule » ; *du-no* et *duŋ-tuŋ* « coq » ; M. *si-gi* et S. *si* « s'asseoir » ;

4° Cette suffixation est encore actuellement usitée pour les particules qui rendent les rapports exprimés par les prépositions et les adverbes.

Seuls quelques verbes ont le préfixe *la* (probablement = *ma*) avec le sens de « faire ». *Mi* « boire » ; *la-mi* « faire

1. Voir à ce sujet *Mémoires de la Société de Linguistique*, t. IX, 6e fascicule.

boire, abreuver »; — *mo* « mûrir, devenir sage »; *la-mo* « faire devenir sage, élever (un enfant) ».

Il suit de là que, pour chercher la racine d'un mot mandé, il faudra retrancher les suffixes qui ont été ajoutés pour la formation du mot.

Exemples : dans *si-gi* « s'asseoir », racine *si;* — dans *ta-kha-ma* « marcher », racine *ta;* — dans *ké-ñé* « sable », racine *ké;* — dans *ti-li* « soleil », racine *ti;* — dans *do-ro-mạ-di* « petit », racine *do;* — *si-ri* « attacher », *dúlu* « lieu », racines *Si, D'u.*

Formation des mots en yoruba. — Les racines des mots sont, comme en mandé, monosyllabiques et composées d'une consonne suivie d'une voyelle. Lorsque ces racines ne sont pas employées seules, les mots sont formés par l'addition de particules qui sont préfixes. Ces particules sont monosyllabiques également et elles peuvent être formées d'une voyelle isolée. Seuls les verbes sont composés de deux racines juxtaposées.

Les racines isolées paraissent plutôt avoir le sens verbal. Les substantifs sont composés :

ro « penser »; — *a-ro* « méditation »; — *o-ro* « difficulté »; — *i-ro* « raconter »;

ṣé « faire »; — *i-ṣé* « ouvrage »;

su-bu = *bô-lé* « tomber », du radical BÔ;

kpa, da, kpa-da, kpa-ra-da « tourner », des deux radicaux KPA et DA.

Les mots sont quelquefois formés par la répétition de la racine, avec ou sans nasalisation de la première voyelle. — *a-gbe-gbo* « coq »; — *labu-labu* « cendre »; — *ni-ni* « froid »; — *gbọ-gbo* « racine »; — *kpo-tu-tu* « froid »; *é-fu-fu* « vent »; — *kpètè-kpètè* « boue »

Ce mode de formation existe également en mandé : *du* donne *du-no,* et *duŋ-tuŋ* « coq »; — *si-si* « fumée », etc.

Il suit de là que, pour avoir la racine du mot yoruba, il faut retrancher les préfixes qui ont été ajoutés pour la formation du mot.

Exemples : *Fa-ra-kpa* « blesser », racine *kpa;* — *lé-kạ* « autrefois », racine *kạ;* — *a-ki-ni-djé* « silence », racine *djé;* — *o-lo-kuŋ* « fabricant de cordes », racine *kuṇ.*

Comme en mandé, la voyelle est très instable. On trouve: *ta, tè, ti* « jeter »; — *gạ, guṇ* « percer »; — *ta, ti* « regarder »; — *mo, mu* « boire »; *afèfè, èfufu* « vent »; — *dè, di* « attacher »; = *è-guṇ, o-gạ* « épine ».

Équivalence des consonnes. — De même que les voyelles, les consonnes sont instables et se remplacent entre elles d'après certaines lois: Y. *da, lu, ro, ti* « fabriquer »; — *fi, li, ni, ti* « dans »; — *da, ta* « regarder »; — *šè, sè* « faire ».

Nous rappelons brièvement les équivalences qui existent en mandé:

1° L = M = N = R;

2° KH = H = F;

3° G = B, K = P, KH = F; B, P, F, se rencontrant dans le sud;

4° KH = K, F = P;

5° L = D, R = T; L et R se rencontrant plutôt dans le sud;

6° D′ = G, T′ = K; D′ et T′ se rencontrant plutôt dans le sud;

7° D′ initial = Ñ = Y.

8° T′ = S.

La langue yoruba nous présente des équivalences analogues:

1° Les liquides se remplacent facilement, surtout L et R. *lò* = *rè* « aller »;

2° H = F (KH n'existe pas); *èho* = *èfo* « vallée »;

3° L = D, R = T; *da* = *la* « partager »;

4° R = S = T; *rạ* = *sọ* = *ta* « brûler ».

Pour les consonnes qui n'existent pas en mandé, mais que l'on trouve en yoruba, cette langue présente les équivalences suivantes:

5° Š = S et dialectalement C; *šè* = *sè* = *cè* « faire »; — *siạ* = *šèuṇ* « bon »;

Quelquefois, le son est incertain entre S et DJ; *šarè* = *djarè* « droit »; — *šè* = *djè* « fabriquer »; — *si* = *dju* « laver »;

6° F = S: *fo* = *so* « dire »;

7° W = H: *wo* = *ho* « bouillir »; *awọ* = *ahọ* « langue »; W est surtout usité dans le dialecte *egba*.

8° L = S et quelquefois Š; *lètiu* = *sètiu* « après »; — *lokè* = *sokè* « en haut »; — *lariu* = *sariu* « entre »; — *lošo* = *šošo* « orner »; — *lara* = *sara* « dans ». Dans tous ces exemples, l'initiale paraît être le mot *li, si, ši* « dans » dont l'*i* est élidé; de sorte qu'en somme nous n'avons qu'un seul exemple de ce fait;

9° GB = MB = B; *gbè* = *mbè* « être »; — *gba* = *bo* « faire sortir »;

10° DJ = K ou DJ = S; *djo* = *kuu* = *suu* « brûler »; — *djè* = *sa* « fabriquer »; — *dji* = *sa* « trou »; et surtout DJ = T : *djo* = *ta* « brûler »; — *dja* = *ta* « jeter »; — *djè* = *ta* « tromper »; — *dji* = *ti* « attacher »;

11° Enfin, les sourdes et les sonores sont assez souvent équivalentes : et l'on trouve G = K, D = T, GB = KP : *gè* = *kè* « couper »; — *ga* = *ka* « percer »; — *è-gun* = *o-ko* « os, pierre »; — *da* = *ti* « fabriquer »; — *da* = *at* « regarder »; — *dè* = *tò* « arriver »; — *gba* = *kpa* « ôter »; — *gbè* = *kpa* « sec ».

Par suite, on a quelquefois des équivalences nouvelles, provenant de ces analogies : D = R, à cause de T = R : *do* = *ro* « douleur ».

D'ailleurs, il y a liaison étroite entre D, L, R, T; car on a *da* = *lu* = *ro* = *ti* « frapper ».

II.

RACINES COMMUNES SANS ALTÉRATION DE CONSONNES.

B. — *biri-biri* « obscurité », M. et Y.

su-bu = *bo-lé* « tomber »; — M. *bi*[1].

bo = *gba* = *kpa* « ôter un vêtement, vider, faire sortir »; M. *ba*.

bo « nourrir »; — M. *ba-lu*.

1 Le premier mot est du yoruba. Les autres appartiennent à la langue désignée par l'initiale qui les précedent. Quand il n'y a pas de signification indiquée pour un mot, elle est la même que celle du mot yoruba précédent.

buŋ « donner » ; *i-bun* « cadeau » ; — M. *buŋ-ya* « cadeau ; *è-bu* = *è-buŋ* « case » ; M. *buŋ*.

bu « large » ; — M. *buŋ*.

D. — *da* « fabriquer », d'où le préfixe *a-da*, indiquant le nom d'agent ; — M. *da, da-ra*.

da « donner » ; — M. *di*.

da « être sec » ; — M. *di-ya* « sécher ».

da « partie » ; — M. *ta* « partie » ; *ta-la* « partager ».

dè-gbè « chasser » ; — M. *dǫ-su* « chasseur ».

do « petit » ; *o-do* « petit d'un animal » ; — M. *do-ro, do-ro-mą-di* « petit » ; *diŋ*, B. *dé*, T. *duŋ-gwé* « enfant ».

do « camper » ; *i-do* « campement » ; — M. *da-kha*.

dǫ « douleur » ; — M. *di-mi*.

è-dǫ « singe » ; — M. *dǫ*.

F. — *è-fa* « pagne » ; — M. *fa-ni*.

fè « souffler » ; *è-fu-fu* « vent » ; *fè-rè* « flûte » ; — M. S. V. *fé* « souffler » ; — M. *fo-ño, fyị* « vent » ; M. *fé-té*, S. *hu-lé* « flûte ».

fè « marier » ; — M. *fu-ru*.

fiŋ « assombrir, remplir de fumée » ; *fiŋ-fiŋ* « obscurité » ; *è-fin* « fumée » ; — M. *fiŋ fiŋ-ma* « noir » ; *fiŋ-fiŋ* « charbon ».

fo « casser » ; — M. *fa, fa-kha*.

fǫ « semer » ; — M. *fu-ru* « champ ».

G. — *gą* « coudre » ; — M. *ga-ra* « fil ».

H. — *ho* « bouillir » ; — M. *hu-li*.

K. — *ka* « poser » ; — M. *ké*.

ką « aigre » ; — M. *ku-mu*.

ką « un » ; *o-ką* « pareil, le même » ; — M. *ka-kbą* « pareil » ; *ki-li* « un ».

kè « faux » ; *è-kè* « mensonge » ; — M. *ka-lǫ* « mensonge ».

kè = *gbé* « faire » ; — M. *ké*.

kéré « autour de » ; — M. *kéré-fé*.

kè = *ko* = *gbo* « crier » ; *kè-to* « appeler » ; *kè-ro-ra* « pleurer » ; — M. *ka-si* « crier, pleurer » ; *ki-li*, V. *ké-ré*, S. *kwo-rin* « appeler ».

ki-ki-mi « petit morceau » ; — M. *ké-sé* « morceau ».

ki « dense » ; — M. *ku-na*.

ko-to « trou, puits » ; — M. *ko-lo* « puits ».
o-ko « pirogue » ; — M. *ku-lun*.
o-ko « pierre » ; — M. *ku-ru* « pierre, montagne » ; *ka-ba* « caillou ».
ko « colline » ; M. *ko, ko-ko* « talus, éminence ».
ko « assembler » ; *ko-dpò* « entasser » ; *i-ko* « tas de terre » ; — M. *ka-fu* « ensemble ».
è-kuŋ « porte » ; *ba-kun* « fermer la porte » ; — M. *kuŋ* « porte » ;
i-kuŋ « ventre » ; — M. *ko-no*.

L. — *lè* « être couché, être placé sur » ; — M. *la, da;* V. *sa*.
lu « village » ; — M. *lu* « groupe de cases appartenant à une même famille ».

M. — *o-mo* « poussière, poudre » ; — M. *mu-gu* « poussière, poudre, farine ».
mi = *mo* = *mu* « boire, avaler » ; *o-mi* « eau » ; — M. *mi* « boire ».
mu « riz » ; — M. *ma-lo;* V. *ma-ni*.

N. — *ni-ni* « froid » ; — M. *né-né*.

S. — *sa-ba* « être assis » ; *sa-ga-ti* « faire le siège d'une ville » ; — M. *si-gi,* V. *si* « être assis » ; M. *si-gi-la* « siège ».
da-sa = *ga-sa* « être fatigué » ; M. *sé-gé*.
è-sé « fruit du karité » ; — M. *sé* « nom de l'arbre ».
sè = *rè* « mourir » ; — M. *sa*.
è-sé « pied » ; — M. *siŋ*.
siŋ-siŋ « mouche » ; — M. *su-su* « moustique ».
si-bé « encore, plus » ; — M. *si-ya, si-ya-ma* « beaucoup ».
i-so « quartier d'une ville » ; — M. *su* « village ».
su « semer » ; — M. *sé-ni*.
suŋ « dormir » ; — M. *si-no-kho;* V. Kur. *sū-no*.

T. — *ta* « aller » ; *i-ta* « chemin » ; — M. *ta, ta-kha* « aller ».
tè = *kè* « couper ».
è-ti « oreille » ; — M. *tu-lu, to-lo, t-lo*.
ti « dans » ; — M. *to*.
to « nom » ; — M. *to-kho*.
to « vrai » ; — M. *to-ña*.

W. — *o-wo* « troupeau » ; — M. *wo-ré*.

Y. — *ya* « être » ; — M. *yé*.
yé « tourner » ; — M. *yé-lé-ma*.

III.

RACINES COMMUNES AVEC ALTÉRATION DE LA CONSONNE.

A. — *Équivalences de consonnes existant dans les deux langues.*

1. B = F = M.

*BÈ. — *o-bè* « couteau » ; — S. *fi-né*, M. *mu-ru* ; M. *fą* « sabre ».

*BA. — *ba-ba*, *o-ba* « père » ; — M. *fa*.

*BI. — *o-bi-ri* « femme » ; — M. *mu-su*.

Dans l'intérieur du mandé, cette équivalence est fréquente. M. *sébé* = *séfé* « écrire » ; *samata* = *sabara* « sandale ». Elle existe également en yoruba : *buŋ* = *fu* « donner » ; *bo* = *fo* « laver » ; mais le son *b* y est de beaucaup le plus fréquent.

2. G = K.

GA « coudre » ; — M. *ga-ra* « fil » ; *ka-ra* « coudre ».

*GO. — *i-gǫ* « angle, coin » ; *è-kuŋ* « genou » ; — M. *kuŋ* « coin », *nuŋ-kuŋ* « coude » ; *nǫ-ko-ña* « coudée ».

*GUN. — *o-guŋ* « guerre » ; *a-gba-guŋ* « armée » ; — M. *ké-lé* « guerre, armée ».

*GUN. — *o-guŋ* « poison » ; — M. *ku-na*.

*GUN = KO. — *è-guŋ* « os » ; *o-ko* « pierre » ; — M. *ku-ru* « pierre, montagne, bloc » ; *ku-lu* « os ».

GUN « piler ». — M. *ku-luŋ* « mortier ».

Nous avons déjà montré que ces deux consonnes se remplacent, dans l'intérieur même du yoruba. D'une façon générale, le son K est plus fréquent en mandé et le son G en yoruba. Déjà, à propos du mandé, nous avons montré que les sourdes sont employées à la place des sonores par les dialectes du sud.

On trouve quelquefois l'inverse, mais très rarement.

KO « dur » ; — M. *gu-lé*.

3. L = S.

*LÈ, — *i-lè* « case » ; — M. *su*.

LÈ « fort » ; — M. *są-ba* « force ».

*LU, — *i-lu* « village »; — M. *su*.

Nous avons vu que cette équivalence existe déjà à l'intérieur du yoruba. D'ailleurs, R étant très voisin de L, cette analogie explique la suivante, plus fréquente.

4. R = S.

RA « acheter »; — M. *sa, sa-ma*.

*RO, — *i-rọ* « cheveu »; — M. *si*.

*RIN, — *è-riṇ* « éléphant »; — M. *sa-ma*.

*RU, — *è-ru* « cendre »; — T. *zu-ni*.

*RU, — *o-ru* « nuit »; — M. *su*.

*RUN, — *o-ruṇ* « ciel »; — M. *sa*.

*RUN, — *o-ruṇ* « odeur »; — M. *su-ma*.

5. De même, à cause de l'analogie des liquides entre elles montrée en mandé, on a N = S, peu fréquent.

*NA, — *o-na* « chemin »; — M. *si-la*.

NÔ, — *i-bi-nô* = *i-di-nô* « colère »; — M. *sé-li*.

6. D = S.

DÈ « arriver »; — M. *si*.

DÈ = DI « attacher »; — M. *siri*.

DU « être sombre »; — M. *su* « nuit ».

*DUN, — *o-duṇ* = *a-yi-da* « année »; — M. *sa*.

Les consonnes L et D étant équivalentes en mandé, si on admet L = S, il faut admettre aussi D = S. On peut, d'ailleurs, voir dans ces deux consonnes les aboutissants de D'. En effet, nous verrons plus loin les équivalences de (M.) D' D et S vis-à-vis de (Y.) DJ. D'autre part, en mandé même, la parenté de D' et S est étroite, comme le montre M. *dálu* « lier » vis-à-vis de *siri* « attacher ».

7. K = S.

Ces deux consonnes sont, de même, les aboutissants de T'. Ce son, en mandé, est l'équivalent, fréquemment, de K et quelquefois de S. Comme T' n'existe pas en yoruba, il a été remplacé par l'un de ses équivalents et des mots yoruba en K concordent ainsi avec des mots mandé en S. — Cette concordance est d'ailleurs très fréquente entre le mandé et d'autres langues de la même famille (Soso, Soninké, etc. ».

*KA, — *o-kạ* « cœur »; — M. *su*.

*KA, — *è-kạ* « ongle »; — M. *so-ni*.

A-KIRA « tabac »; — M. *sira*.

8. Y = K (v. plus loin: Y = Ñ).

9. W = G = B.

*WO, — *a-wo* « peau »; — M, *gu-lu, bu-lu*, S. *ki-di*, V. *gbu-ro*.

*WO, — *i-wo* « corne »; — M. *bi-ñé*, V. *bu-ru*, S. *fé-ri*.

*WO, — *wo-lé* = *bo-lé* « tomber »; — M. *bi*.

*WU, — *o-wu* « fil »; — M. *ga-ra*.

Quelquefois, on a la réciproque: G = W.

*GUN, — *o-guŋ* « sueur »; — M. *wo-si*.

Cette équivalence existe dans l'intérieur du yoruba; *wolé* = *bolé* « tomber »; mais elle y est rare.

10. R = T.

*RA, — *i-là-ra* « se hâter »; — M. *té-ri-ya*.

*RÈ, — *i-ré* « jeu »; — M. *tu-lo*.

RÈ « être ami »; *i-ré* « amitié »; *o-ré* « ami »; — M. *té-ri* « ami ».

RÈ « aller »; — M. *ta-kba, ta*.

RI « planter »; — M. *tu-ru*.

*RIN, — *o-rin* « temps »; — M. *tu-ma*.

*RO, — *o-ro-ro* « huile »; *o-ru-ba* « pot à huile »; — M. *tu-lu*.

*RUN, — *o-ruŋ* « soleil »; — M. *ti-li* « soleil »; cf. *luŋ* « jour ».

*RUN, — *o-ruŋ* « arc »; — B. *tu*.

On peut en rapprocher R = D.

*RA, — *i-ra* « marais »; — M. *da-la*.

Cette équivalence est très fréquente en mandé dans l'intérieur des mots. D'ailleurs, le son R n'étant jamais initial en mandé a dû y être remplacé par un équivalent, qui est T. On en trouve encore des traces dans l'intérieur du yoruba: *do* = *ro* « douleur ».

11. R = L.

*RO, — *i-ro* « miel »; — M. *li*.

*RUN, — *é-run* « cinq »; — M. *lu-lu*.

12. K = T.

*KÔ, — *ô-kô* « lance »; — M. *ta-ma*.

*KÈ, — *o-ké* « montagne »; — M. *tin-ti*.

Ces deux sons sont les aboutissants de T′. On sait que, en mandé, T′ = K.

B. — *Consonnes existant en yoruba mais non en mandé.*

13. GB = B.

GBA « mille »; — M. *ba.*

GBÈ (= MBÈ) « être »; — M. *bé.*

GBÈ « ordure »; *i-gbé* « excréments »; — M. *bu* « ordure »; *bo-kho* « boue, vase ».

GBIN « semer »; — M. *biṇ* « herbe ».

*GBO, — *o-gbo* = *gbo-gbo* « tous »; — M. *bé,* S. *bi-ri,* V. *gbé-ré.*

14. GB = M.

GBIN « sorte d'antilope »; — M. *mi-na.*

GBO « entendre »; — M. *mé.*

GBO « mûrir, devenir vieux, sage, rusé »; *a-so-gbo* « mûr »; — M. *mo* « mûrir »; *la-mɔ* « élever des enfants »; *mo-kho,* B. *ma,* V. *mo,* S. *mu-khé* « homme fait »; *mu-ño* « calme, sage ».

15. GB = GW = G.

GBÈ « être difficile »; — M. *gwé-lé, gu-lé, go-lé,* S. *khwo-na,* V. *gbé-ré* « lourd, difficile ».

*GBO, — *gbo-na* « chaud »; — M. *gwiṇ, go-ni* « chaud »; *gạ-di* « faire chauffer ».

GB d'une part, B, M et G, de l'autre, peuvent être considérés comme les aboutissants de GW, qui ne subsiste que dans quelques dialectes mandé du sud et du sud-ouest (Ko., Kur., S.). Le son GB n'existe pas en mandé, mais il se trouve en vaï, où il correspond assez bien au GB yoruba: V. *gbo-gbo* « tous », V. *gbé-ré.* En mandé, on trouve G et dans les dialectes du sud B, en général, et sporadiquement GW. M. *Gonọ* = *Bonọ,* nom de pays; M. *gulu* = *bulu* « cuir », V. *gbo-ré;* — M. *go-lé,* Kur. *bo-lé,* V. *gbé-ré,* S. *khwo-na* « dur ». En yoruba, à GB paraît correspondre D : *a-gbé* = *i-da* « sabre »; — *gbé* = *da* « sec »; — ou G : *i-gbo* = *é-gạ* « forêt »; — ou encore W : *i-gba* = *é-wo* « temps ».

16. KP = F.

*KPA, — *kpa-kpa* « même » après un pronom; — M. *fạ, fa-na.*

KPA « balayer »; — M. *fi-ra, fi-ta.*

*KPA, — *i-kpa-ro* « changer »; M. *fa-li*.

KPA « casser, tuer »; — M. *fa, fa-kha*.

KPA (= GBA = GBO) « sortir, ôter »; — M. *bo*.

KPÈ « appeler à une réunion »; *kè-kpè* « appeler »; — M. *ka-fu* « rassembler ».

KPÈ « complet, plein »; — M. *fa*.

KPÈ « dire »; — M. *fo*.

*KPÔ, — *kpô-kô* = *kpô-pô* « calebasse »; — M. *fè*.

17. KP = B.

*KPA, — *a-kpa* « bras »; — M. *bu-lu*.

*KPA, — *a-kpa-gun* « bambou »; — M. *bo*.

*KPÈ, — *kpètè-kpètè* « boue, vase »; — M. *bo-kho*.

18. KP = K.

KPÈ « appeler »; — M. *ki-li*.

*KPÈ, — *o-kpè-rè, o-ko* « pirogue »; — M. *ku-lun*.

*KPÈ, — *o-kpè-kpè* « jeune homme »; — M. *kuta* « jeune ».

Ces correspondances sont parallèles à celles que nous avons vues pour GB.

GB = B, M, GW, G.
KP = F, B, » K.

Comme GB et KP sont quelquefois confondus en yoruba, on a aussi GB = K, accidentellement:

*GBO, — *da-gbo* « vieux »; — M. *ko-to*.

En yoruba, on a souvent KP = K: *kpè* = *ko* « appeler »; — *kpo* = *ko-ko* « beaucoup »; — *o-kpè-rè* = *o-ko* « pirogue ».

Souvent aussi, KP = B: *i-kpo* = *i-bi* « endroit »; — *kpo* = *bè* « rouge ».

Le mot « couper » a à la fois les formes: *kpa, kè, bè, gè*.

Cela explique que, en yoruba, on trouve quelquefois K = B: *bu* = *kè* « crier ».

19. DJ = D' et T' (= G).

*DJA « paix »; *a-la-dja* « qui fait la paix »; — M. *d'a-ma*.

*DJA, — *è-dja* « poisson »; — M. *d'è-gè*.

*DJÈ, — *è-djè* « sang »; — M. *d'o-li* « sang »; *d'o-gi* « blessure ».

*DJÈ « manger »; *a-ba-ni-djè* « hôte »; — M. *d'a* « hospitalité »; — *d'a-tigi* « celui qui donne l'hospitalité, hôte »; *d'i-gi* « accueillir, donner l'hospitalité ».

*DJI « milieu »; *a-gbé-dji* « milieu »; — *da-dji* « moitié »; — M. *t'é* « entre »; *t'é-ma* « milieu ».

*DJI, — *é-dji* = *o-djo* « pluie »; *i-dji* « orage »; — M. *d'i, gi* « eau ».

*DJO, — *djo-na* = *djo-ruŋ* « brûler »; *djo-ra* « prendre feu »; *djo-pa* « mettre le feu »; *dją-dją* « très chaud »; — M. *dă-nî* « brûler, rôtir ».

*DJU, — *o-dju* « face, œil »; — M. *d'é*.

20. DJ = K.

DJA « lutter »; *i-djà* « guerre »; *dja-ku-mo* « chat sauvage »; *dia-di-gi-dja-ga* « traître »; *djá-lu* « attaquer »; *i-djá* « coup »; — M. *d'ą-gu-ma* « chat sauvage »; *d'ą-fa* « trahison »; *d'u-gu*, V. *d'a-u* « méchant »; V. *d'a*, S. *ña-khu* « haine »; S. *gé-ri*, M. *ké-lé* « guerre »; S. *yu-khwi* « ennemi ».

DJÈ « faire »; — M. *ké*.

21. DJ = S.

DJI « attacher »; *o-dja* « sangle »; *a-gba-dja* « ceinture »; — M. *d'u-lu* « lien »; *si-ri*, V. *ki-ti* « attacher ».

*DJI, — *i-dji* « peur »; — M. *si-ra*.

DJI (= SA) « trou »; *i-sa* « tombe »; *i-bo-dji* « caverne, trou »; M. *si* « creuser ».

*DJO, — *djo-ko* « faire asseoir, poser »; — M. *si-gi*, V. *si*.

*DJO, — *é-djo* « serpent »; — M. *sa*.

22. DJ = D (= L).

DJÈ « manger »; *o-sé* « repas »; *o-šé-šé* « nourriture »; — M. *du, do-mo* « manger ».

DJI « trou »; — M. *diŋ-ka*.

*DJÔ, — *i-djo* « jour »; — M. *luŋ*, B. *do*.

*DJO « danser »; *o-djo* « danse »; — M. *dǫ* « danser ».

Le son DJ n'existe pas en mandé. Quand les indigènes ont à transcrire un mot contenant ce son, ils le remplacent par D' et se servent, pour l'écrire, du ج arabe ou par G: *dgé-mel* « chameau », de l'Ar. جمل; *ard'uma* « vendredi », de l'Ar. جمعة.

D'ailleurs, en mandé même, ce son est voisin de S: *siri*

« lier », *ud'lu* « lien ». On comprend ainsi que à DJ corresponde S.

Enfin D′ et T′ sont voisins et peuvent être équivalents vis-à-vis de DJ, comme on l'a vu (n° 20). Or, en mandé, à T′ équivaut K; ce qui amène à admettre l'équivalence DJ = K.

Quant à DJ = D, cette concordance tient à la chute de la mouillure.

Nous avons vu, d'ailleurs, que, en yoruba, DJ équivaut à K et à S, et même à T. On est ainsi amené à admettre des concordances entre K, S et T, dont notre étude n'offre pas d'exemple, mais qui sont nombreuses entre les diverses langues de la famille mandé.

23. S = S.

šè « faire, travailler »; — M. *sa-ké*, S. *so-ké*.

*šin, — *è-šiṇ* « cheval »; — M. *su*.

šo « veiller, garder »; — M. *sa-ké-la* « garder »; *sa-ké-la-la* « sentinelle ».

*šo, — *a-šo-ro* « couteau aigu »; — M. *so-kho, su-a* « piquer, percer ».

Le remplacement de Š par S en mandé est habituel, le son Š n'existant pas dans cette langue.

24. F = P (= B).

fo « voler, sauter »; — M. *pa*.

*fun, — *è-fuṇ* « argile »; — M. *ba-ko*, T. *po-ré*.

*fa, — *ò-fa* « flèche »; — M. *bi-ñé*.

Cette équivalence est déjà fréquente en mandé, où P n'est employé que dans les dialectes du sud. Cette consonne n'existe, d'ailleurs, pas en yoruba à l'état isolé; on n'en trouve le son que dans le groupement consonantique KP.

C. — *Consonnes existant en mandé, mais non en yoruba.*

25. G = D′ (= Y).

*gi, — *i-gi* « arbre »; — M. *d'i-ri*.

Il n'y a pas de nombreux exemples de cette correspondance, mais elle est admissible, étant donné que, en mandé, D′ = G.

26. Y = K = Ñ.

*YA, — *i-yą-riṇ* « sable » ; — M. *ki-ñé, kyị*.
*YÈ, — *è-yè* « oiseau » ; — M. *ko-nò*.
YIN « pondre » ; *è-yiṇ* « œuf » ; — M. *ki-li*.
*YIN, — *è-yiṇ* « dent » ; — M. *ñi* « dent » ; *ki-ñi* « mordre » ; *ñi-na*, Timéné, *ka-né* « rat ».
*YIN, — *o-yin* « abeille » ; — S. *ko-mi*.
*YO, — *i-yo* « sel » ; — M. *ko-kho, ku-a, ko*.
YO « être content » ; — M. *ña-kha-li*, S. *ñu-khuṇ* « content ».

En mandé, on a D′ = G et T′ = K ; de plus, au commencement des mots, on a D′ = Y = Ñ .Nous avons montré également que les sons D′ et T′, G et K sont assez souvent confondus. On arrive ainsi à admettre les équivalences :

$$\left.\begin{array}{l} D' = G \\ T' = K \end{array}\right\} = Y = \tilde{N}.$$

D'ailleurs, Y et K peuvent se remplacer dans l'intérieur même du yoruba : *è-yin* = *a-ko-ko* « dent ».

En résumé, aux équivalences ci-dessus près, on trouve un certain nombre de racines communes au mandé et au yoruba.

Ces équivalences se réduisent à :

1. B = F = M	3	exemples.
2. G = K	6	—
3. L = S	3	—
4. R = S	7	—
5. N = S	2	—
6. D = S	4	—
7. K = S	3	—
8. (Y = K)		
9. W = G — B	4	—
10. R = T	10	—
11. R = L	2	—
12. K = T	2	—
13. GB = B	5	—
14. GB = M	3	—
15. GB = GW = G	2	—
16. KP = F	9	—
17. KP = B	3	—
18. KP = K	2	—
19. DJ = D′ et T′	8	—

20. DJ = K	2	exemples.
21. DJ = S	5	—
22. DJ = D (= L)	4	—
23. S = S	4	—
24. F = P = B	3	—
25. G = D′ (= Y)	1	—
26. Y = K = Ñ	7	—

Nous avons vu, à propos de chacune de ces correspondances, qu'elles se justifient par les procédés du mandé et du yoruba et qu'elles sont du même genre que celles qui existent entre le mandé et les autres langues de la même famille, telles que le soso, le soninké et le vaï.

IV.

Outre ces analogies que présentent les deux langues dans les racines étudiées précédemment, nous pouvons en signaler d'autres portant sur :

Les pronoms personnels ;

Les démonstratifs ;

Les pronoms relatifs et interrogatifs ;

Les noms de nombre.

La grammaire yoruba est d'ailleurs aussi pauvre que la grammaire mandé. On en verra ci-dessous les principales règles.

1. *Pronoms personnels.* — Le yoruba présente deux séries de pronoms personnels, suivant qu'ils sont sujets ou régimes. Chacun a, en outre, une forme longue et une forme contractée.

Le mandé n'a qu'une seule série de pronoms. Dans cette langue, les pronoms des 2e et 3e personnes du pluriel sont déduits de ceux du singulier en y ajoutant le signe du pluriel. Il ne reste donc que quatre pronoms simples :

né, n′ = moi.
i = toi.
a, o = lui.
ǫ = nous.

A ces pronoms, correspondent en yoruba :

émi, mi, mo, n = moi.
o, iwo = toi.
a, o, i, u, ọ, oṇ = lui.
a, awa, wa = nous.

L'analogie est complète pour les 1re et 3e personnes du singulier. Quant à la seconde, si on ne veut pas admettre l'analogie de Y. *o* et de M. *i*, il reste la forme *i-wo*, où *wo* paraît être une terminaison, que l'on retrouve au pluriel dans Y. *a-wa*, nous ; *a-woṇ*, eux. La syllabe radicale de ce pronom serait donc *i*, comme en mandé.

2. *Démonstratifs*. — Il y en a deux en mandé : *o* et *ñi*. Le yoruba en présente également deux : *yi* et *ni, na*. La correspondance de *y* et *ñ* initiale est déjà établie ; on peut donc facilement admettre l'analogie de M. *ñi* avec Y. *yi*.

3. *Les pronoms interrogatifs* ne présentent qu'une analogie de M. *d'ọ, d'o-ma*, qui ?, avec Y. *ta, ti*.

Signalons encore le pronom indéfini Y. *o-gbo* « tous », M. *bè*.

4. *Noms de nombres*. — En mandé, les noms de nombre au delà de cinq sont probablement des mots introduits récemment dans le langage. Il reste donc à examiner seulement les nombres :

1	Y. *ékaṇ*	M. *kili*
2	*édji*	*fula*
3	*éta*	*saba*
4	*ériṇ*	*nani*
5	*éruṇ*	*lulu*

L'analogie existe pour les deux nombres 1 et 5. On pourrait encore l'admettre pour 3 et pour 4. L'équivalence T = S est fréquente, en effet, entre les langues de la famille mandé et nous avons vu que les liquides se remplacent facilement entre elles.

Conjugaison. Comme en mandé, la conjugaison se fait au moyen de particules. Aucune analogie n'existe entre celles du mandé et celles du yoruba ; mais leur emploi est identique.

Les particules de conjugaison du yoruba sont les suivantes :

o, particule du futur ;

ti, particule du passé;
ma, particule de l'optatif;
ba, particule du subjonctif;
li, ni, particules emphatiques;
o, ko, particule négative.
Elles sont toutes préfixées.

On se souvient qu'en mandé, il n'y a que cinq particules, d'un usage courant, plus quelques autres d'un usage beaucoup plus restreint et sporadique, et qu'elles sont en partie préfixées, en partie suffixées.

V.

Dans cette comparaison entre les deux langues mandé et yoruba, on arrive aux résultats suivants:

On a examiné 293 mots simples yoruba et leurs correspondants en mandé. Une vingtaine de ces mots ont été écartés comme d'origine suspecte (mots français, anglais ou arabes transportés dans la langue). Sur le nombre restant, on a trouvé 175 racines communes au mandé et au yoruba, soit une proportion de deux tiers environ.

Les auteurs qui ont étudié la langue yoruba[1] y reconnaissent environ 500 racines primitives, savoir:

1° Les pronoms;
2° 160 racines verbales;
3° 250 racines nominales;
4° Quelques particules.

Sur 400 racines nominales et verbales, 275 environ ont donc été examinées, soit près des trois quarts. On peut donc admettre que le résultat trouvé porte sur la plus grande partie des racines du yoruba et que deux tiers environ de ces racines lui sont communes avec le mandé.

Ce rapprochement permet d'expliquer un certain nombre

1. Crowther, *A vocabulary of the yoruba language.* Londres, Seeleys, 1852. — Bowen, *Grammar and dictionnary of the yoruba languages,* dans les *Contributions to knowledge of the Smithsonian Institution,* Washington, U.S., 1858.

d'homonymes du mandé, en faisant ressortir qu'ils correspondent, en yoruba, à des racines différentes.

M. *kili* « un, œuf », correspond à Y. *kạ* « un » et *ẻ-yiṇ* « œuf ».

M. *ta* « aller, prendre, feu, partie » correspond à Y *rẻ* « aller », *ko* « prendre »; *i-na* « feu »; *da* « partie ».

M. *da* « bouche, pot, fabriquer » correspond à Y *ẻ-nu* « bouche », *ẻ-ba* « pot », *da* « fabriquer ».

M. *kalọ* « mensonge » s'explique par Y. *ẻ-kẻ* « faux », tandis que le rapprochement avec M. *ka-lo* « lune » n'apprend rien.

De même, on peut ainsi se rendre compte de l'existence de certains mots mandé dont l'origine ne se retrouve pas dans cette langue. M. *buña* « cadeau » ne s'explique pas par le rapprochement de M. *buṇ* « large », tandis qu'il devient fort clair par le rapprochement de Y. *buṇ* « donner ».

A cette hypothèse on objectera que les racines peuvent avoir été empruntées au mandé par le yoruba. Les domaines de ces deux langues étant séparés par une bande de terrain où se parlent d'autres langues : dahoméen, langue du Gourouusi, du Mossi, sonrhaï, ces emprunts seraient peu probables. D'ailleurs, quand une langue négrétienne emprunte à une autre langue, ce n'est pas la racine, c'est tout le mot. C'est ce qu'ont fait les peuples de langue mandé en adoptant les noms de jour arabes; c'est ce que font tous les nègres en contact avec les Européens, en disant : *le du-thé,* pour : le thé, *le di-l'huir,* pour l'huile, etc. Au contraire, en mandé et en yoruba, les racines sont traitées de façon bien différente.

Le mandé procède par postposition ; le yoruba par préposition. Certains auteurs se fondent sur une telle particularité pour affirmer que deux langues sont totalement différentes[1]. Cependant nous voyons pareil fait se produire dans une même langue. C'est ainsi que le mandé a pour la conjugaison du verbe des particules qu'il place avant le verbe et d'autres après lui. *A bé-ku,* il lave; *a ka-ku,* il a lavé; *a ku-ra,* il s'est

1. André Lefèvre, *Les races et les langues*. Paris, Alcan, 1893, p. 116.

lavé. Tandis qu'elle prépose presque toutes les particules verbales, la même langue mandé postpose toutes les particules prépositionnelles. De même, le wolof use tantôt de préposition, tantôt de postposition. Cette objection ne paraît donc pas être de nature à empêcher l'hypothèse de la parenté entre le mandé et le yoruba.

On serait ainsi amené à reconnaître l'unité linguistique du mandé et du yoruba, c'est-à-dire de deux îlots considérables séparés par une bande étroite formée par le Mossi et le Gourouusi. L'étude de ces langues pourra plus tard les rattacher à l'un ou à l'autre de ces groupes, ce qui amènerait à reconnaître l'unité linguistique de la plupart des peuples du Soudan occidental de la côte de la Guinée française au Niger et du Sahara au golfe de Guinée.

J.-B. Rambaud.

NOTE SUR UN VIEUX PROVERBE.

Dans un des précédents numéros du *Bulletin* j'ai appelé l'attention de la Société sur un proverbe assez singulier, qui se retrouve dans plusieurs langues. Il n'est pas étranger à la nôtre, comme le prouve l'article suivant d'un *Dictionnaire portatif des proverbes francais,* Amsterdam, 1751 (au mot *Esprit*) :

« *Avoir l'esprit aux talons* se dit lorsque quelqu'un tombe « dans une lourde faute, est distrait. »

Ed. Tournier.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

N° 45

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

DU 20 NOVEMBRE 1897 AU 5 MARS 1898

SÉANCE DU 20 NOVEMBRE 1897.

Présidence de M. Alexandre BOUTROUE.

Présents: MM. Adjarian, Bauer, Bonnardot, Boutroue, Bréal, Cart, Duvau, Finot, Henry, Kugener, Lejay, Meillet, Mowat, Niedermann, Rambaud, Rosapelly, Rousselot, Mlle de Tchernitzky.

Hommages. Voir page lxxxvij.

Présentations. MM. Imbert et Duvau présentent pour être membre de la Société, M. l'abbé Boudet, curé de Rennes-les-Bains (Aude); MM. Meillet et Duvau présentent M. Robert Gauthiot, élève de l'École pratique des Hautes-Études, à Paris.

Communications. M. Rambaud revient sur la question de la détermination en wolof, qu'il avait sommairement traitée dans une communication précédente (séance du 21 novembre 1896). Il résulte de cette étude qu'il y a lieu de distinguer dans le passé du wolof trois périodes distinctes:

f

1° Le wolof est une langue à préfixe comme encore aujourd'hui la plupart des langues de l'Afrique occidentale. Le préfixe du substantif déterminé est repété devant l'adjectif, le verbe et le complément; 2° le wolof ne forme plus de mots par préfixation, mais la détermination se marque au moyen d'une particule, vestige de l'ancien préfixe répété; 3° la consonne de la particule est celle de l'initiale du mot; 4° cette particule tend à devenir uniformément *bi*. Enfin, à l'époque actuelle, la particule *bi* est la seule vivante.

Des observations sont faites par MM. Rousselot, Henry.

Il est donné lecture d'un travail de M. Grammont sur les transformations imposées aux mots français introduits dans le patois de Dampricharb pour les accommoder à la phonétique locale; et d'un autre mémoire, sur les formes verbales de ce patois.

M. Meillet montre que les démonstratifs arméniens sont non d'anciens mots fléchis, mais d'anciens mots invariables et enclitiques, et indique leurs correspondants dans différentes langues indo-européennes.

Il est donné communication d'un nouveau travail de M. Imbert sur les inscriptions lyciennes, complétant les travaux précédents du même auteur et utilisant un certain nombre de documents jusqu'ici inédits.

Réunion du Bureau (27 novembre 1897).

Présidence de M. Alexandre Boutroue.

Le Bureau de la *Société de Linguistique de Paris* s'est réuni le samedi 27 novembre 1897, à cinq heures du soir, au lieu ordinaire des séances de la Société.

Étaient présents : MM. Alexandre Boutroue, président; Paul Lejay, général Théodore Parmentier, vice-présidents; Michel Bréal, secrétaire; Louis Duvau, administrateur; Louis Finot, trésorier; Théophile Cart, bibliothécaire.

Après avoir pris connaissance du décret, en date du

16 juillet dernier, autorisant la Société à accepter le legs fait en sa faveur par M. James Jackson, par testament olographe du 17 juin 1890, le Bureau décide à l'unanimité de donner tout pouvoir à son président, M. Alexandre Boutroue, demeurant à Paris, 241, rue du Faubourg Saint-Honoré, pour recevoir ledit legs, en donner quittance et décharge à qui de droit, au nom de la Société, et pour l'employer, conformément aux prescriptions du décret d'autorisation, en rentes nominatives sur l'État français.

Le procès-verbal de la séance a été lu immédiatement et approuvé.

Séance du 4 Décembre 1897.

Présidence de M. le général Parmentier, vice-président.

Présents : MM. Bauer, Bréal, Bonnardot, Chilot, Duvau, Finot, Lejay, Le Nestour, Meillet, Niedermann, général Parmentier, Pernot, Rambaud, Rosapelly, Rousselot, Zünd-Burguet.

Absents et excusés : MM. Boutroue, Cart.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Élections. MM. l'abbé Boudet et Robert Gauthiot sont élus membres de la Société.

MM. Le Nestour, Meillet, Pernot sont désignés pour former la commission des finances.

Hommages. Voir p. lxxxvij.

Correspondance. M. Bréal communique une circulaire ministérielle fixant la date du Congrès des Sociétés savantes en 1898, et invitant la Société à nommer des délégués à cette session. Il communique également une lettre de M. Cart, demandant, en raison de ses nombreuses occupations, à être déchargé des fonctions de bibliothécaire de la Société. M. Bréal exprime le vœu que M. Cart, dont le concours dévoué a été si utile à la Société, consentira à revenir sur sa décision. *(Approbation unanime.)*

Communications. M. Duvau propose de reconnaître dans le sens particulier de l'allemand *gift* « poison », proprement « don », non une spécialisation proprement allemande et due à une cause psychologique d'ordre général, mais une germanisation du terme technique latin (emprunté au grec) *dosis,* dont le sens étymologique était connu de ceux qui l'employaient dans le sens spécial de remède ou poison. Il cite un autre exemple de l'influence savante sur les développements sémantiques : l'emploi plaisant de *Bucéphale* au sens de « cheval » remonte à l'enseignement scolastique.

Des observations sont faites par M. Bréal.

M. l'abbé Lejay étudie l'expression « perfectis rit[a]e sacris cernorum crioboli et tauroboli » dans deux inscriptions de Maktar. Il la compare à « taurobolium criobolium c[a]erno perceptum » d'une inscription romaine *(C. I. L.,* VI,508), et y voit deux groupes de génitifs, d'espèce différente, désignant un criobole et un taurobole accomplis à l'aide du κέρνος. Il rapproche κέρνος de *cerniculum* « tamis », que donnent des glossaires latins *(Archiv. f. lat. Lex.,* X,188).

Il propose de rattacher fr. *tamis* à τάμισος, « présure », par un intermédiaire *ταμισεῖον, **tamisium,* « panier ou claie servant à la fabrication du fromage », et lit ainsi une glose de Hildebrand, *Glossarium latinum,* p. 50, n. 70 *(C. G. L.* IV,317, 43) : « cerniculi, *tamitia* recrementorum ».

Il est donné lecture d'une note de M. Montmitonnet sur les caractères qui distinguent la prononciation des explosives allemandes de celles des mêmes consonnes romanes ou slaves.

A ce propos, M. l'abbé Rousselot donne quelques détails sur le mécanisme physiologique de la prononciation des explosives sourdes : en allemand, comparé au français, le larynx n'entre en mouvement pour la prononciation de la voyelle suivante qu'avec un retard plus ou moins grand. De là la sensation d'une sorte d'aspiration, qui en réalité n'est que l'effet de la masse d'air qui s'échappe. Il signale à propos des sonores des phénomènes analogues.

M. l'abbé Rousselot examine ensuite à quel moment, dans la prononciation d'une syllabe, finit la consonne et commence la voyelle. En réalité, il y a un élément intermédiaire mi-consonne, mi-voyelle.

Séance du 18 Décembre 1897.

Présidence de M. Alexandre Boutroue.

Présents : MM. Adjarian, Baize, Boutroue, Bréal, Cart, Chilot, Duvau, Finot, Henry, Kugener, Lejay, Meillet, Niedermann, général Parmentier, Rambaud, Rosapelly, Rousselot, Mlle de Tchernitzky, M. Zünd-Burguet.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Congrès des Sociétés savantes. M. Bréal donne lecture d'une nouvelle communication du Ministre de l'Instruction publique relative au prochain Congrès des Sociétés savantes.

MM. Boutroue, Fournier, Rousselot sont désignés pour représenter la Société à ce Congrès.

Rapport de la Commission des finances. M. Meillet donne lecture du rapport de la Commission des finances :

Messieurs,

Après examen des comptes, votre Commission a arrêté le bilan suivant au 15 décembre 1897.

Recettes.

Report d'exercice	13.128 fr.	24
Cotisations annuelles	1.800	80
Cotisations perpétuelles	320	»
Arrérages de rente	863	»
Intérêts des fonds déposés à la banque	62	40
Vente de publications	3	»
Subvention ministérielle	1.000	»
	17.177 fr.	44

Dépenses.

Notes de l'éditeur	2.417 fr.	55
Frais généraux	321	90
Indemnité de l'administrateur	400	»
Service et gratifications	115	»
Droits de garde et frais de banque	4	90
A reporter	3.259 fr.	35

Report.		3.259 fr. 35
L'encaisse est de :		
Encaisse du trésorier.	127 fr. 45	
Encaisse de l'administrateur. . . .	128 62	
Solde créditeur à la Société générale..	13.662 02	
	13.918 fr. 09	13.918 09
TOTAL égal..		17.177 fr. 44

La Société a reçu récemment l'autorisation d'accepter définitivement la somme qui lui a été léguée par notre confrère M. James Jackson. Si un deuil n'avait momentanément éloigné de Paris notre président, la Société serait déjà en possession de ce legs : nous pensons que ce sera chose faite avant la fin de la présente année. Conformément aux prescriptions des statuts et du décret d'autorisation, la somme nette à recevoir (plus de 9,000 francs) sera employée en rentes nominatives sur l'État, ainsi que la somme de 320 fr., montant des cotisations perpétuelles versées cette année.

Votre commission vous propose en outre de placer provisoirement en rentes au porteur la somme de dix mille francs, qui nous a été donnée, en vue d'une fondation pour laquelle il reste encore à accomplir certaines formalités, par notre généreux confrère le prince Alexandre Bibesco, et de consacrer les arrérages de cette rente, en y joignant les intérêts perçus depuis que la somme est entre nos mains à créer un prix de 1,000 francs qui serait décerné en 1901 au meilleur ouvrage de linguistique romane et, préférablement, roumaine, le détail des conditions du concours devant être réglé par votre Bureau.

Le nombre des membres se maintient à son niveau satisfaisant, 229 cette année au lieu de 223 l'année dernière.

Il n'a paru jusqu'à ce jour, en plus du Bulletin, qu'un fascicule des Mémoires ; mais un deuxième fascicule est en ce moment même mis en distribution, et l'Imprimerie Nationale a en main la copie de deux fascicules à peu près.

A la date de l'arrêté des comptes, toutes les sommes dues par la Société étaient intégralement soldées : le prochain exercice n'aura donc à supporter aucune surcharge de ce chef.

Votre Commission vous prie de voter au trésorier les remercieciements que méritent son zèle et son dévouement à la Société.

P. LE NESTOUR, A. MEILLET, H. PERNOT.

Les conclusions du rapport sont adoptées ; des remerciements et des félicitations sont votés au trésorier et au rapporteur.

Communication. M. l'abbé Rousselot montre par diverses expériences qu'en prononçant les différentes voyelles devant une couche extrêmement mince d'un liquide approprié, on obtient des figures variables suivant les voyelles, qu'il est possible de recueillir et de conserver par les procédés imaginés par M. Charles Henry.

Des observations sont faites par différents membres.

Élection du bureau pour 1898. Il est procédé au vote pour l'élection du bureau pour 1898. Sont élus :

Président : M. l'abbé Paul Lejay.

Premier vice-président : M. le général Théodore Parmentier.

Deuxième vice-président : M. le docteur Rosapelly.

Secrétaire : M. Michel Bréal.

Administrateur : M. Louis Duvau.

Trésorier : M. Louis Finot.

Bibliothécaire : M. Théophile Cart.

Membres du comité de publication : MM. d'Arbois de Jubainville, R. Duval, L. Havet, V. Henry, L. Leger, G. Paris.

Communication. M. Meillet montre que la remarque faite récemment sur l'emploi de *ī* après syllabe longue et *ĭ* après syllabe brève dans les verbes primaires latins en *-io (farcīmus: iacĭmus)* a besoin d'être complétée et précisée.

D'une part, le nombre des syllabes joue un rôle comme en gothique ainsi que le montre l'apposition de *iacere* et *amicīre; parere* et *reperīre*. De l'autre, la nature de la consonne qui précède *i* n'est pas indifférente; après occlusive la brève est à peu près de règle; elle se trouve même dans *porricere* et *aspicere;* après *r, l, u,* la longue est plus ordinaire; on a non seulement *aperīre,* mais aussi *ferīre, sarīre, salīre, uenīre, pauīre.*

Des observations sont faites par MM. Duvau, Rousselot, Bréal, Henry.

Séance du 22 Janvier 1898.

Présidence de MM. Alexandre Boutroue et Paul Lejay.

Présents: MM. Adjarian, Barbelenet, Bonnardot, Boutroue, Boyer, Bréal, Cart, de Charencey, Duvau, Finot, Henry, Lejay, Meillet, Niedermann, Pernot, Rambaud, Rosapelly, Rousselot, Mlle de Tchernitzky.

Absents et excusés: MM. Halévy, général Parmentier.

Assistant étranger: M. E. Thomières, avocat, attaché aux travaux historiques de la ville de Paris.

M. Boutroue prononce le discours suivant:

Messieurs et chers Confrères,

Au moment de quitter cette chaise présidentielle, permettez-moi de vous rappeler les vides qui se sont produits dans notre Société pendant l'année qui vient de s'écouler, et de vous dire quelques mots des travaux et ouvrages publiés par ceux des membres de notre Société qui lui font le plus d'honneur.

Nous avons eu la douleur de perdre un de nos deux fondateurs, qui fut en même temps notre premier président, M. Antoine d'Abbadie, membre de l'Institut et ancien président de la *Société de Géographie de Paris*. M. d'Abbadie s'est éteint à l'âge de 87 ans: il a présidé notre Société il y a 33 ans, en 1864-1865.

Ses aptitudes étaient variées, si variées même, que le président de l'Académie des sciences a dit qu'il « fut à la fois astronome, géodésien, géographe, physicien et numismatiste »; mais il n'a pas rappelé que d'Abbadie fut un linguiste: il est vrai qu'il ne s'occupa de linguistique que dans les rapports que cette science peut offrir avec l'ethnographie.

Antoine d'Abbadie séjourna en Ethiopie, l'Abyssinie de nos jours, de 1837 à 1848, avec son frère Arnaud, et reçut à son retour, la grande médaille d'honneur de la *Société de Géographie de Paris*, pour cette exploration qui est demeurée un des modèles du genre.

Ses seuls travaux de linguistique ont porté sur la langue abyssine qu'il possédait à fond, car dans un des éloges qui ont été prononcés par le président d'une des sociétés savantes dont il faisait partie, je

vois que d'Abbadie s'était fait recevoir dans le corps enseignant de cette vieille nation sémitique.

Il ne tarda pas à se désintéresser de notre Société, bien différent en cela de notre autre fondateur, M. le comte de Charencey, qui n'a jamais cessé de nous apporter son précieux concours.

Nous avons aussi perdu M. le Dr Tholozan, ancien médecin militaire de notre armée, et ancien médecin du shah de Perse. Il est décédé à Téhéran, au mois de juillet dernier. Je ne vous en dirai rien, car je ne pourrais qu'affaiblir le bel éloge que nous a adressé notre confrère M. Querry, consul général de France en retraite, qui paraît avoir bien connu le docteur Tholozan : sa notice sera insérée dans notre prochain bulletin.

M. Frédéric Godefroy, très connu comme auteur du *Dictionnaire historique de la langue française*, et qui nous appartenait depuis 1879, est aussi décédé l'année dernière.

Nous donnons des regrets respectueux et émus à ces trois confrères qui furent des hommes distingués, parfois même illustres dans des genres différents.

Je ne vous parlerai pas des publications de notre Société en 1897, qui sont entre vos mains: je désire seulement vous rappeler que, comme les huit autres sociétés qui ont profité des libéralités de M. James Jackson, nous avons touché le legs (11,111 fr. 11) que nous fit notre généreux confrère, et que nous l'avons employé en rentes françaises.

Nous avions également reçu le don que nous fit notre ancien président, le prince Alexandre Bibesco. Sur l'initiative de notre éminent secrétaire, notre Société a institué, avec les arrérages de ce don, un prix de 1,000 francs, qui sera décerné, en 1901, au meilleur ouvrage imprimé, ayant pour objet la grammaire, le dictionnaire, les origines, l'histoire des langues romanes en général, et préférablement du roumain en particulier. Nous attendons avec impatience que certaines formalités aient été accomplies, pour rendre à César ce qui appartient à César, c'est-à-dire pour donner à ce prix le nom du prince Alexandre Bibesco.

Le laboratoire de phonétique expérimentale du Collège de France, que dirige notre ancien président, M. l'abbé Rousselot, a fonctionné régulièrement cette année. M. Bréal avait fait connaître l'utilité de ce laboratoire, disant entre autres que: « grâce aux instruments d'Édison et de Marey, on pourra écrire les sons, ou plutôt qu'ils s'écriront eux-mêmes, en sorte qu'on offrira à l'examen minutieux et librement prolongeable de la vue, ce que l'oreille percevait de façon nécessairement confuse et fugitive ».

Ces travaux paraissent avoir inspiré d'autres savants qui trouveront certainement là un moyen de faciliter leurs recherches.

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a décerné des prix à deux de nos confrères :

Elle a attribué le prix Volney à M. Emile Ernault, ancien administrateur de notre Société de 1882 à 1884, et actuellement professeur à

la faculté des Lettres de Poitiers, pour son *Glossaire moyen-breton*, et a en outre accordé un prix de 1,000 francs à M. Maurice Grammont, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Montpellier, pour son ouvrage sur *La dissimilation consonantique dans les langues indo-européennes et dans les langues romanes*. Nous adressons à nos deux confrères nos plus vives félicitations.

M. Victor Henry a fait paraître un volume sous le titre d'*Antinomies linguistiques*.

M. Antoine Meillet a soutenu en Sorbonne une savante thèse de linguistique sur *Le genre animé en vieux slave et ses origines indo-européennes*. C'est une œuvre d'une valeur exceptionnelle, tant pour l'absolue rigueur de la méthode scientifique que pour la clarté de l'exposé et l'ingénieuse élégance des solutions; et c'est avec un véritable sentiment de fierté pour notre Société, qu'à la fin de la soutenance de cette thèse, j'ai entendu M. Michel Bréal dire au récipiendaire : « Votre travail me rappelle les plus beaux travaux de Curtius et d'Ascoli. »

Du 5 au 12 septembre 1897, s'est réuni à Paris le XIe Congrès des Orientalistes, dans lequel une section avait été réservée à la Linguistique. Cette section a travaillé fructueusement sous la présidence de M. de Gubernatis.

Enfin, et pour terminer cette sèche énumération, cette année a vu éclore un ouvrage qui marquera dans les progrès de nos études. M. Michel Bréal a publié une partie de ses leçons du Collège de France dans son *Essai de Sémantique*, où il étudie : 1° les lois intellectuelles du langage; 2° comment s'est fixé le sens des mots; 3° comment s'est formée la syntaxe. Ses remarques sont pleines d'originalité, de perspicacité, de profondeur; et je connais peu de livres dont la lecture m'ait fait autant penser que celui-là.

Je vous réitère, mes chers Confrères, mes plus vifs remerciements pour le grand honneur que vous m'avez fait en m'appelant à vous présider. J'y ai gagné, entre autres, le plaisir et le profit d'entendre et d'écouter d'une oreille toujours attentive vos savantes communications.

J'appelle à me succéder M. l'abbé Paul Lejay.

M. Bréal remercie M. Boutroue des paroles aimables qu'il a eues pour lui : il rappelle les lointaines explorations de M. Boutroue et le charme des récits qu'il en a rapportés.

M. Lejay, en prenant la présidence, exprime au président sortant toute la reconnaissance de la Société pour le courage avec lequel il a surmonté ses souffrances physiques pour venir diriger les travaux de la Société.

M. le président annonce ensuite la perte que vient de subir

la Société en la personne de deux de nos confrères : MM. Mathieu et Sayous.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté. A ce propos, M. Meillet revient sur une des observations qui lui avaient été présentées par M. l'abbé Rousselot.

M. l'Administrateur donne ensuite quelques détails sur les placements de fonds effectués en vertu de la délibération du 18 décembre dernier.

Hommages. Voir p. lxxxviij.

Communications. M. Bréal étudie le grec αὐτόματος. La signification de ce mot indique qu'il contient un verbe ayant le sens de « se mouvoir » ; le même verbe se retrouve dans μεμαώς qui, dans beaucoup de passages homériques, exprime l'idée d'un mouvement rapide. Cette racine *men* « courir » se retrouve en latin dans *imminere, eminere*. La parenté avec la racine de μαίομαι est vraisemblable : mais le sens matériel est antérieur au sens de « désirer, chercher ».

Des observations sont faites par MM. Charencey et Meillet.

M. Bréal signale ensuite que la forme *stlatus,* que l'on suppose à l'origine de l'adjectif latin *latus,* repose sur une fausse interprétation d'un passage de Festus. Ce *stlatus* est différent de *latus;* c'est un dérivé de στέλλω, emprunté au grec, et désignant un vaisseau armé en course.

Un autre mot d'origine grecque serait, selon M. Bréal, *incolumis,* venu en latin par la langue médicale : comparer κολόβωμα « privation d'un membre ».

Des observations sont faites par MM. de Charencey, Lejay.

M. de Charencey relève dans les inscriptions et sur les monnaies ibères un certain nombre de mots qui peuvent s'expliquer par le basque ; mais il faut tenir compte de ce fait que, si le basque peut être considéré comme le représentant moderne de l'ibère, son vocabulaire a été presque totalement modifié par des apports étrangers.

Des observations sont faites par MM. Duvau, Boutroue.

Séance du 5 Février 1898.

Présidence de M. l'abbé Lejay.

Présents: MM. Boutroue, Bréal, Cart, de Charencey, Duvau, Finot, Halévy, Henry, Kugener, Lejay, Meillet, Niedermann, Pernot, Mlle de Tchernitzky.

Absents et excusés: MM. le général Parmentier, le docteur Rosapelly.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Hommages. Voir p. lxxxviij.

Présentation. MM. P. Lejay et Duvau présentent la candidature de la Bibliothèque universitaire d'Aix en Provence.

Correspondance. Le chancelier de l'Université de Nebraska annonce au président de la Société que la circulaire relative au prix que la Société décernera en 1901, a été insérée au *Bulletin officiel de l'Université*.

Communications. M. Pernot étudie les modifications subies par quelques mots grecs modernes d'origine étrangère ou savante : τα βιζαβιά « les vis-à-vis », τὰ πατερμά, pluriel de τὸ πατερμό (τὸ πάτερ ἡμῶν), στυφάτο « étouffée », πρώτοριο (*praetorium*). Ποντίκι, nom de la souris, a pris, comme dans différentes langues, le sens de « muscle ».

M. Halévy étudie la légende relative à l'avènement de Darius au trône Perse: on doit y reconnaître l'influence de l'étymologie populaire, dont l'action a dû être particulièrement importante au sein d'une population mixte gréco-perse.

Des observations sont faites par M. Bréal.

M. Halévy signale ensuite quelques mots sémitiques (phéniciens), passés au grec, en particulier le mot δελτός « tablette ».

Des observations sont faites par MM. Bréal, de Charencey, Meillet.

M. Finot étudie un passage du Râmâyana, qui ne peut

s'expliquer que si l'on admet la possibilité dans la langue de l'épopée, de l'insertion d'un *m* entre les deux termes d'un composé: c'est là un trait précritisant comme on en a signalé nombre d'autres dans cette langue.

Des observations sont faites par MM. Meillet, Bréal, Duvau, Henry, Halévy.

M. Duvau résume un travail de M. l'abbé Boudet sur le languedocien. Partant de ce principe, qu'un certain nombre de mots employés dans des locutions toutes faites ne sont pas susceptibles d'une étymologie latine, et que, d'autre part, bon nombre de mots, qui phonétiquement peuvent être rattachés au latin, présentent une signification très divergente de l'original supposé, M. Boudet propose de faire une part plus grande à l'élément germanique dans l'analyse étymologique du languedocien.

Des observations sont présentées par la plupart des membres présents.

Séance du 19 Février 1898.

Présidence de M. l'abbé Lejay.

Présents: MM. Adjarian, de Charencey, Duvau, Henry, Lejay, Le Nestour, Meillet, Niedermann, Rambaud, Rosapelly, Rousselot.

Absents et excusés: M. Boutroue, absent de Paris pour quelque temps; M. le général Parmentier.

Assistant étranger: M. L. de Sainte-Croix.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Election. La bibliothèque universitaire d'Aix-en-Provence est admise dans la Société.

Communications. M. le Dr Rosapelly analyse la prononciation des groupes APBA, ABPA, APMA. Dans les deux premiers, l'audition donne un résultat différent des tracés, le son émis étant PB, BP, le son entendu BB, PP. Dans APMA, un *p* explosif se produit au moment de l'ouverture du voile du palais. M. Rosapelly ajoute une remarque sur

l'action de l'effet implosif sur une voyelle précédente : cette action tend à abréger la voyelle.

Des observations sont faites par MM. Rousselot, Meillet, de Charencey.

Il est donné lecture d'une série d'étymologies bretonnes de M. Ernault : des observations sont faites par M. Le Nestour.

M. l'abbé Rousselot étudie la conjugaison du verbe français *fuir*. Les formes anciennes ne permettent pas de douter que le prototype latin ne soit *fugīre* et non *fugĕre*. Les formes de différents patois pourraient être ramenés à *fugĕre*, mais il est plus probable qu'elles sont analogiques et relativement récentes, et qu'il faut poser le type *fugīre* à la base de toutes les formes du gallo-roman.

Sur une interrogation de M. Duvau, M. l'abbé Rousselot étudie ensuite les origines du son français *ui* dans différents mots.

M. de Charencey propose une explication de différents noms de peuples ibères présentant la finale *-kskn*, qui signifierait « les hommes ». Il examine ensuite quelques autres noms ibères en faisant la critique des explications hasardées qui en ont été proposées.

Des observations sont faites par M. Lejay.

M. Le Nestour signale, dans un mystère breton copié au XVIIIe siècle, mais qui est en partie notablement plus ancien, le mot *racris*, inconnu par ailleurs. La comparaison du gallois *rhagrith* montre que ce mot signifie « hypocrite ».

Des observations sont faites par M. Duvau.

Séance du 5 Mars 1898.

Présidence de M. l'abbé Lejay.

Présents : MM. Adjarian, Bauer, Bréal, Cart, Chabot, de Charencey, Duvau, Halévy, Henry, Lejay, Niedermann, général Parmentier, Pernot, Dr Rosapelly.

Excusés: MM. Meillet, Rambaud.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Communications. M. Halévy étudie un certain nombre de mots communs au grec et aux langues sémitiques, ou présentant au contraire une certaine ressemblance extérieure sans qu'il y ait communauté réelle. Dans cette dernière catégorie rentre l'araméen *abulā* « grande porte », qu'on a rapproché du grec ἔμβολος « verrou », mais qui est purement sémitique, comme le prouve l'assyrien *abulli*. Par contre, le grec βωμός « autel » peut être considéré comme emprunté aux langues sémitiques. Des observations sont faites par MM. Henry, Bréal.

Inversement, M. Halévy signale l'origine grecque de l'araméen *argubᵉla* « architecte, entrepreneur », grec ἐργόλαβος. L'autre mot araméen pour « architecte (maçon) », *ardakal* vient du persan *ardikâr*. Observations de M. Bréal. M. Halévy étudie ensuite l'origine du nom grec de la ville de Memphis. Enfin il propose de voir dans le nom du plomb en turc, *quršum*, un nom de ville, et dans le nom du même métal en hongrois, *ólom*, le mot latin *plumbum* qui serait venu aux Hongrois par l'intermédiaire des Celtes. Des observations sont faites par MM. Henry, de Charencey.

M. Duvau recherche les causes du traitement différent de *n*+*y roman* dans les finales latines *-nea, -neum (ligne, linge)*, là où cette dernière a subsisté comme syllabe indépendante (par opposition à *cuneum* = *coin*). Dans l'ancienne finale *-nea* la coupe des syllabes est toujours restée ce qu'elle était en latin; dans l'ancienne finale *-neu(m)*, la coupe des syllabes a été modifiée à la suite de la disparition de la voyelle finale, l'*n* se rattachant à la voyelle précédente, et le *yod* ou plutôt le son qui l'avait remplacé développant après lui une nouvelle voyelle d'appui. La qualité de la voyelle finale a joué le même rôle dans le traitement du *yod*, d'origine récente, qui a dû se produire dans les finales latines *-atica, -aticu m*, où il n'est pas possible d'admettre comme on le fait d'ordinaire la syncope de l'*i*. Ce *yod* a été traité comme initial de syllabe devant *u*, a été rattaché à la consonne précédente devant *a* : de là *-atica* = *-ache; -aticu* = *-age*.

Enfin on peut se demander la cause de la différence de traitement de *cuneu(m)* « coin » et de *lineu(m)* « linge ». Il est possible qu'il y ait eu à l'origine dans la déclinaison une alternance de formes monosyllabiques et disyllabiques conforme à celle qui nous est attestée historiquement dans la déclinaison du pronom-adjectif possessif : *nostri*=*nostre*, mais *nostros*=*nos*.

Des observations sont présentées par MM. Rousselot, Bauer.

M. Pernot étudie à nouveau la question de l'υ en tsaconien, à l'occasion d'un travail de M. Hatzidakis. Il n'y a pas de raison d'admettre que la prononciation ου soit en relation directe avec la prononciation du laconien.

Des observations sont faites par MM. Halévy, Bréal, Adjarian, Duvau.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ

---

20 *novembre* 1897.

SOBOLEVSKI. *Dialectes de la grande Russie et la Russie blanche.* — 1 vol. gr. in-8 (108 p.), Saint-Pétersbourg, 1897.

J. BAUDOUIN DE COURTENAY. *La langue kasub, le peuple kasub et la question kasub.* — 1 vol. g. in-8 (96 p.), Saint-Pétersbourg, 1897. (Offert par l'auteur).

J. BAUDOUIN DE COURTENAY. *Le déchiffrement... de l'inscription énigmatique gravée sur une croix, reçue de la Prusse occidentale.* (Extr. du *Bulletin de l'Académie des Sciences de Cracovie*). — 1897. (Offert par l'auteur).

J. BAUDOUIN DE COURTENAY. *Critique de* « Barawski ; die vorgeschichtliche Zeit im Lichte der Hausthierkultur » (Extr. de *Oesterreichische Molkerei Zeitung*). — 1897. (Offert par l'auteur).

J. BAUDOUIN DE COURTENAY. *De consonarum geminatione.* (Extr. de *Prac.*, etc., p. 244-265). — 1895. (Offert par l'auteur).

STERPIN et CONROTTE. *Saint-Grégoire de Nazianze et Isocrate.* — 1 vol. in-12 (148 p.) Société de Saint-Augustin, sans lieu, 1897. (Offert par M. Conrotte).

Zivaya Starina, fasc. 1. 1897. — Saint-Pétersbourg, 1897.

Bulletin de la Société de Linguistique de Paris, n° 44. — Paris, juillet, 1897).

4 *décembre* 1897.

SCHRUNEN (Dr Jos.). *Lares, Penates, Genii.* Excursion linguistique sur le domaine des antiquités de culte romaines, 1 broch. in-8 (15 p.) — Louvain, 1897. (Offert par l'auteur).

SCHRUNEN (Dr Jos.). *Overblijfselen van den Wôdankultus in Limburg.* Folkloristische Studie, 1 broch. in-8 (42 p.) — Ruremonde, 1897. (Offert par l'auteur).

BABELON et RAMBAUD. *Discours* prononcés à la séance générale du Congrès des Sociétés savantes (24 avril 1897), 1 broch. in-8 (38 p.) — Paris, 1897. (Don du Ministère de l'Instruction publique).

22 *janvier* 1898.

Journal asiatique : années 1883 à 1896 et janvier à octobre 1897.

Corpus d'inscriptions lyciennes, transcrites en caractères latins par J. Imbert. — 1 vol. in-12, 221 pages. (Manuscrit offert par l'auteur).

Comte de Charencey. Étymologies Euskariennes, 1 broch. in-8 (30 p.) — Paris, Maisonneuve, 1897. (Offert par l'auteur).

Baron Carra de Vaux. *L'abrégé des Merveilles*, traduit de l'arabe, 1 vol. in-8 (415 p.) — Paris, Klincksieck, 1898. (Collections des *Actes* de la Société philologique). (Offert par M. de Charencey).

Transactions and Proceedings of the american Philological Association, 1897, vol. XXVIII. — Boston, Mass.

Mémoires de la Société de Linguistique de Paris, tome X, 2e fasc. — Paris, Bouillon, 1897.

5 *février* 1898.

Hong-Tyong-Ou et Henri Chevalier. *Guide pour rendre propice l'étoile qui garde chaque homme et pour connaître les destinées de l'année*, traduit du Coréen. (Annales du Musée Guimet, t. XXVI, 2e partie), 1 vol. in-4 (p. 74-123). — Paris, Leroux, 1897. (Don du Ministère de l'Instruction publique).

Al. Gayet. *L'exploration des ruines d'Antinoë* et la découverte d'un temple de Rhamsès II, enclos dans l'enceinte de la ville d'Hadrien. (Annales du Musée Guimet, t. XXVI, 3e partie), 1 vol. in-4 (62 p. et XXV pl.). — Paris, Leroux, 1897. (Don du Ministère de l'Instruction publique).

Zivaya Starina, fasc. 2, 1897. — Saint-Pétersbourg, 1897.

J. Baudouin de Courtenay. *Cenzurnyja meloči*. I. Knjaż Bismark i gonenije « Slavjan ». — Cracovie, 1898, 1 vol. in-12, 56 p. (Offert par l'auteur).

J. Baudouin de Courtenay. *Jeden z objawów moralności*. Cracovie, 1898. — 1 broch. in-8, 32 p. (Offert par l'auteur).

AVIS

Nos confrères sont instamment priés de vérifier sur la liste publiée ci-après, les indications qui les concernent, et d'adresser les rectifications éventuelles à l'Administrateur de la Société, M. Louis Duvau, 22, quai de Béthune, Paris.

LISTE DES MEMBRES

DE

LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE DE PARIS

AU 1er AVRIL 1898

MEMBRES DONATEURS

MM. ASCOLI, Prince ALEXANDRE BIBESCO, † JAMES JACKSON.

LISTE DES MEMBRES PERPÉTUELS.

MM. ABEILLE.
ASCOLI.
BARBELENET.
BAUDOUIN DE COURTENAY.
BERGER.
BIBESCO (le prince).
BLANC.
BONNARDOT.
BOUTROUE.
BOYER.
BRÉAL.
COLINET.
COUSIN.
DELAIRE.
DERENBOURG.
DONNER
DURAND-GRÉVILLE.
ERNAULT.
GONNET.
GUIMET.
HAVERFIELD.
HAVET.
HENRY.
HÉRIOT-BUNOUST (l'abbé).
JORET.
KIRSTE.
LABORDE (le marquis de).
LARAY.
MM. LECOCQ.
LEGER.
MEILLET.
MELON.
MEYER (Paul).
OLTRAMARE.
PARIS.
PARMENTIER (le général).
PASSY.
PEÑAFIEL.
RHŶS.
ROGER.
ROLLAND.
ROSAPELLY.
SACLEUX (le R. P.).
SAYCE.
SCHLUMBERGER.
SÉBILLOT.
SENART.
SÉNÉCHAL.
STORM.
SUDRE.
TEGNER.
THOMSEN.
VOGÜÉ (le marquis de).
WILBOIS.
WIMMER.
Le *British Museum*.

LISTE GÉNÉRALE.

MM.

ABEILLE (Lucien), professeur de langue latine au Collège national, Casilla del Correo, 1162, Buenos-Ayres (République Argentine). — Élu membre de la Société le 23 mai 1891; membre perpétuel

ADAM (Lucien), président de Chambre à la Cour d'appel, Rennes (Ille-et-Vilaine). — Élu membre de la Société le 7 février 1885.

ADJARIAN (Hratchia), élève de l'École pratique des hautes études, 1, rue Malus, Paris. — Élu membre de la Société le 27 février 1897.

Alexandrowski (Alexandre), licencié ès lettres, répétiteur à l'École spéciale des langues orientales vivantes, 94, boulevard de Port-Royal, Paris. — Élu membre de la Société le 28 mai 1892.

Ahiart (Jules), agrégé de l'Université, professeur de rhétorique au lycée, 48, rue du Petit-Versailles, Saint-Pierre (Martinique). — Élu membre de la Société le 7 mars 1885.

Arbois de Jubainville (*Marie*-Henry d'), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de langues et littératures celtiques au Collège de France, directeur de la *Revue celtique*, 84, boulevard Montparnasse, Paris.— Membre de la Société en 1867 ; vice-président en 1881 et 1882 ; président en 1883.

Arrò (Alessandro), professeur au Lycée, Aoste (Italie). — Élu membre de la Société le 18 janvier 1896.

Ascoli (Graziadio *I.*), associé étranger de l'Institut de France (Académie des inscriptions et belles-lettres), sénateur du royaume d'Italie, professeur à l'Institut royal, Milan (Italie). — Élu membre de la Société le 22 juillet 1876 ; membre perpétuel.

Audouin (E.), maître de conférences à la Faculté des lettres, 1 *bis*, rue de Puygarreau, Poitiers (Vienne). — Élu membre de la Société le 23 février 1889.

10. Aymonier (Le commandant Étienne-*François*), directeur de l'École Coloniale, 46, rue du Général Foy, Paris. — Élu membre de la Société le 4 février 1882 ; vice-président de 1892 à 1895.

Badareŭ (Le Prof. Alexandre), ancien élève de l'École pratique des hautes études, 36, strada Pecurari, Jassy (Roumanie). — Élu membre de la Société le 26 avril 1884.

Bailly (Anatole), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur honoraire de l'Université, 91, rue Bannier, Orléans (Loiret). — Admis dans la Société en 1868.

Baize (Louis), professeur au lycée Condorcet, 28, rue du Luxembourg, Paris. — Élu membre de la Société le 22 janvier 1881 ; bibliothécaire de 1882 à 1888.

Barbelenet (Daniel), agrégé de l'Université, professeur au Lycée, Laon (Aisne). — Élu membre de la Société le 17 décembre 1892 ; bibliothécaire en 1893 ; membre perpétuel.

Barbier de Meynard, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France administrateur de l'École spéciale des langues orientales vivantes, 18, boulevard de Magenta, Paris. — Membre de la Société depuis le 2 février 1884.

Baron (Charles), maître de conférences à la Faculté des lettres, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). — Élu membre de la Société le 22 janvier 1887.

Barth (Auguste), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), 10, rue Garancière, Paris. — Élu membre de la Société le 10 mars 1873.

Barthélemy (Adrien), drogman-chancelier du Consulat général de France, Alep (Syrie). — Élu membre de la Société le 16 février 1884.

Basset (René), directeur de l'École supérieure des Lettres, l'Agha 49, rue Michelet, Alger-Mustapha (Algérie). — Élu membre de la Société le 2 juin 1888.

20. Baudisch (Julius), docteur en philosophie, III, 2, Radetzkystrasse, 2, Vienne (Autriche). — Élu membre de la Société le 3 décembre 1892.

Baudouin de Courtenay (J.), membre de l'Académie des Sciences, 13, rue

Radziwill, Cracovie (Autriche). — Élu membre de la Société le 3 décembre 1881 ; membre perpétuel.

Bauer (Alfred), 17, rue Tournefort, Paris. — Élu membre de la Société le 9 janvier 1875.

Baunack (Johannes), docteur en philosophie 32, Hospitalstrasse, Leipzig (Saxe). — Élu membre de la Société le 26 juin 1880.

Beljame (Alexandre), professeur-adjoint de langue et littérature anglaises à la Faculté des lettres, 29, rue de Condé, Paris. — Membre de la Société en 1867.

Benloew (Louis), ancien doyen de faculté, 48, rue Copernic, Paris. — Membre de la Société depuis 1868.

Berger (Philippe), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France, 3, quai Voltaire, Paris. — Élu membre de la Société le 1er juin 1872 ; trésorier depuis le 11 avril 1874 jusqu'au 31 décembre 1891 ; vice-président en 1890 et en 1891 ; président en 1892 ; membre perpétuel.

Bezsokov (Pierre), professeur à l'Université, Kharkov (Russie).— Élu membre de la Société le 23 novembre 1878.

Bianu (Le professeur Jean), bibliothécaire de l'Académie roumaine, 135, calea Victoriei, Bucarest (Roumanie). — Élu membre de la Société le 3 mars 1883.

Bibesco (Le prince Alexandre), 69, rue de Courcelles, Paris.— Élu membre de la Société le 6 juin 1874 ; vice-président en 1893, président en 1894 ; membre perpétuel.

*. Bikélas (D.), 4, rue de Babylone, Paris. — Élu membre de la Société le 5 juillet 1884.

Blanc (Alphonse), professeur au collège, 25, rue Jeu-de-Mail, Cette (Hérault). — Élu membre de la Société le 20 février 1875 ; membre perpétuel.

Blochet (Edgard-*Gabriel-Joseph*), élève diplômé de l'École des langues orientales, attaché à la Bibliothèque Nationale, 35, rue de l'Arbalète, Paris. — Élu membre de la Société le 30 juin 1894.

Blonay (Godefroy de), élève de l'École pratique des hautes études, 23, rue Cassette, Paris. — Élu membre de la Société le 30 janvier 1892.

Bomacq (Émile), chargé de cours à l'Université, 40, rue du Bourgmestre, Bruxelles (Belgique). — Élu membre de la Société le 13 février 1892.

Boissier (*Marie-Louis-Antoine*-Gaston), secrétaire perpétuel de l'Académie française, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, professeur de littérature latine au Collège de France, maître de conférences à l'École normale supérieure, 23, quai Conti, Paris. — Membre de la Société depuis le 8 mai 1869.

Bonnardot (François), archiviste paléographe, sous-inspecteur du service des travaux historiques de la ville de Paris, 1, rue des Tournelles, Arcueil (Seine). — Admis dans la Société en 1868 ; vice-président de 1887 à 1889 ; président en 1890 ; membre perpétuel.

Bossert (A.), inspecteur général de l'Instruction publique, 51, rue d'Assas, Paris. — Élu membre de la Société le 2 décembre 1882.

Boucherie (Adhémar), chef de bataillon en retraite, 16, place Saint-Pierre, Angoulême (Charente). — Élu membre de la Société le 12 mai 1883.

Boudet (L'abbé H.), curé de Rennes-les-Bains (Aude). — Élu membre de la Société le 4 décembre 1897.

*. Boutroue (Alexandre-*Antoine*), 241, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris.

— Élu membre de la Société le 30 juin 1894; vice-président en 1896; président en 1897; membre perpétuel.

Boyer (Paul), professeur de langue russe à l'École spéciale des langues orientales vivantes, 52, rue de Bourgogne, Paris. — Élu membre de la Société le 8 décembre 1888; trésorier de 1892 à 1894; membre perpétuel.

Bréal (Michel-*Jules-Alfred*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), inspecteur général de l'enseignement supérieur, professeur de grammaire comparée au Collège de France, directeur d'études à l'École pratique des hautes études, 70, rue d'Assas, Paris. — Membre de la Société en 1867; secrétaire depuis 1868; membre perpétuel.

Brun (Charles), agrégé de l'Université, 9, rue Blainville, Paris. — Élu membre de la Société le 16 décembre 1893.

Bugge (Sophus), professeur à l'Université, Christiania (Norvège). — Élu membre de la Société le 5 janvier 1878.

Calloianu (Michel *B. C.*), docteur ès lettres, professeur au lycée, 30, maneu Brutaru, strada Fantanei, 14, Bucarest (Roumanie). — Élu membre de la Société le 8 mars 1879.

Carnel (L'abbé), aumônier de l'Hôpital militaire, Lille (Nord). — Élu membre de la Société le 5 décembre 1891.

Carrière (Auguste), directeur d'études pour les langues hébraïque, chaldaïque et syriaque à l'École pratique des hautes études, professeur de langue arménienne à l'École spéciale des langues orientales vivantes, 35, rue de Lille, Paris. — Élu membre de la Société le 10 février 1873; vice-président en 1875 et 1876.

Cart (Théophile), professeur au lycée Henri IV et à l'École des sciences politiques, 12, rue Soufflot, Paris. — Élu membre de la Société le 17 décembre 1892; bibliothécaire depuis le 1er janvier 1894.

Chabaneau (Camille), chargé du cours de langues romanes à la Faculté des lettres, Montpellier (Hérault). — Élu membre de la Société le 21 novembre 1868.

10. Chabot (l'abbé J.-B.), 47, rue Claude-Bernard, Paris. — Élu membre de la Société le 23 février 1895.

Charencey (*Charles-Félix*-Hyacinthe Gouhier, comte de), membre du Conseil général de l'Orne, 25, rue Barbet-de-Jouy, Paris. — Membre de la Société depuis l'origine et son premier secrétaire; bibliothécaire de 1868 à 1873; vice-président en 1874, 1883 et 1884; président en 1885.

Chilot (Narcisse), licencié ès lettres, élève de l'École pratique des hautes études, 23, rue Monge, Paris. — Élu membre de la Société le 14 janvier 1893.

Colinet (Ph.), professeur à l'Université, Louvain (Belgique). — Élu membre de la Société le 25 juin 1892; membre perpétuel.

Comte (Charles), professeur au lycée Condorcet, 83, boulevard de la Reine, Versailles (Seine-et-Oise). — Élu membre de la Société le 4 février 1882.

Conrotte (*Joseph*-Edmond), docteur en philosophie et lettres, professeur au séminaire, Bastogne (Belgique). — Élu membre de la Société le 5 décembre 1896.

Cornu (Jules), professeur à l'Université, 9, Salmgasse, Prague (Bohême). — Élu membre de la Société le 19 juillet 1873.

Coubronne (Louis), professeur au lycée, Nantes (Loire-Inférieure). — Élu membre de la Société le 25 janvier 1879.

Cousin (Georges), maître de conférences à la Faculté des lettres, 59, boulevard Stanislas, Nancy (Meurthe-et-Moselle). — Élu membre de la Société le 8 février 1890; membre perpétuel.

Cuny (Albert), licencié ès lettres, 6, Apfelgasse, III St., Th. 15, Vienne IV (Autriche). — Élu membre de la Société le 9 mai 1891.

). David (René), ingénieur, 60, rue des Écoles, Paris. — Élu membre de la Société le 18 février 1882.

David-Beguiantz (Sergius), élève de l'École pratique des hautes études, 51, rue Gay-Lussac, Paris. — Élu membre de la Société le 7 décembre 1895.

Delaire (Alexis), 238, boulevard Saint-Germain, Paris. — Élu membre de la Société le 18 novembre 1876; membre perpétuel.

Delaplane (A.), chef de bureau au Ministère des travaux publics, 244, boulevard Saint-Germain, Paris.— Admis dans la Société en 1868.

Delondre (Gustave), 16, rue Mouton-Duvernet, Paris. — Membre de la Société en 1867.

Delphin (Gaëtan), directeur de la Médersa, Alger (Algérie). — Élu membre de la Société le 30 juin 1894.

Derenbourg (Hartwig), professeur d'arabe littéral à l'École spéciale des langues orientales vivantes, directeur adjoint pour la langue arabe, l'islamisme et les religions de l'Arabie à l'École pratique des hautes études, professeur honoraire du Séminaire israélite, 56, rue de la Victoire, Paris. — Membre de la Société depuis 1866; secrétaire adjoint de 1866 à 1868; membre perpétuel.

Dianu (Jean *N.*), licencié ès lettres, professeur au séminaire central, Bucarest. — Élu membre de la Société le 7 février 1891.

Diego (Dr Juan M.), professeur de littérature grecque à l'Université, 110, San Ignacio, La Havane (Cuba). — Élu membre de la Société le 15 décembre 1894.

Donner (O.), professeur de sanscrit et grammaire comparée à l'Université, Helsingfors (Finlande). — Élu membre de la Société le 19 juin 1869; membre perpétuel.

). Dottin (Georges), professeur-adjoint à la Faculté des lettres, 10, rue du Thabor, Rennes (Ille-et-Vilaine). — Élu membre de la Société le 6 décembre 1884; bibliothécaire de 1888 à 1891.

Durand-Gréville (Émile-*Alix*), 174, rue de Grenelle, Paris [de janvier à mars] et Bois-Briou, Angers (Maine-et-Loire) [d'avril à décembre]. — Élu membre de la Société le 1er avril 1882; membre perpétuel.

Dutens (Alfred), 12, rue Clément-Marot, Paris. — Élu membre de la Société le 19 juillet 1879.

Duval (*Paul*-Rubens), professeur de langue et de littérature araméennes au Collège de France, 11, rue de Sontay, Paris. — Élu membre de la Société le 18 février 1882; vice-président en 1885; président en 1886.

Duvau (Louis), directeur adjoint pour la grammaire comparée à l'École pratique des hautes études, 22, quai de Béthune, Paris. — Élu membre de la Société le 6 décembre 1884; administrateur depuis le 1er janvier 1892.

Édon, professeur au lycée Henri IV, 21, rue de Vaugirard, Paris. — Élu membre de la Société le 29 mai 1880.

Elliott (Richard-*T.*), professeur à Trinity college, Melbourne (Australie). — Élu membre de la Société le 24 novembre 1888.

Ernault (Émile-*Jean-Marie*), professeur à la Faculté des lettres, 2, rue

Saint-Maixent, Poitiers (Vienne). — Élu membre de la Société le 18 décembre 1875 ; administrateur de 1882 au 24 mai 1884 ; membre perpétuel.

Estlander (Karl-*G.*), professeur à l'Université, Helsingfors (Finlande). — Membre de la Société en 1867.

Étienne (E.), professeur au lycée, chargé de cours à la Faculté des lettres de Nancy, 79, faubourg Saint-Sébastien, Maxeville, par Nancy (Meurthe-et-Moselle). — Élu membre de la Société le 6 décembre 1890.

80. Fay (Dr Edwin W.), professeur à Washington and Lee University, Lexington (Virginie, États-Unis). — Élu membre de la Société le 15 décembre 1894.

Fécamp (Albert), bibliothécaire de la Bibliothèque universitaire, 44, rue Pitot, Montpellier (Hérault). — Élu membre de la Société le 13 janvier 1877.

Finot (Louis), sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, maître de conférences de langue sanscrite à l'École pratique des hautes études, 49, rue Claude-Bernard, Paris. — Élu membre de la Société le 25 juin 1892; trésorier depuis le 1er janvier 1895.

Fournier (Albert), professeur à l'École supérieure des Lettres, 84, rue Michelet, Mustapha-Alger (Algérie). — Élu membre de la Société le 5 mai 1894.

Gaidoz (Henri), directeur d'études pour les langues et littératures celtiques à l'École pratique des hautes études, professeur à l'École des sciences politiques, l'un des directeurs de la revue *Mélusine*, 22, rue Servandoni, Paris. — Membre de la Société en 1867; administrateur de 1870-1871 au 27 janvier 1877 ; vice-président en 1879 et 1880; président en 1881.

Gasc-Desfossés (Alfred), professeur au lycée Faidherbe, 5, square Jussieu, Lille (Nord). — Élu membre de la Société le 9 mars 1889.

Gautheiot (Robert), élève de l'École pratique des hautes études, 63, boulevard Saint-Germain, Paris. - Élu membre de la Société le 4 décembre 1897.

Gellée (*Narcisse-Maximilien*-Fernand), membre de la Société académique de l'Oise, Bazancourt, par Songeons (Oise). — Élu membre de la Société le 29 mai 1897.

Gilliéron (Jules), directeur adjoint pour les langues romanes à l'École pratique des hautes études, 2, place de la République, Levallois-Perret (Seine). — Élu membre de la Société le 28 avril 1877.

Gohin (Ferdinand), professeur agrégé de l'Université, 8, rue de Carentan, Coutances (Manche). — Élu membre de la Société le 30 janvier 1892.

90. Gonnet (L'abbé), maison Sainte-Catherine, Écully (Rhône). — Élu membre de la Société le 12 juin 1875; membre perpétuel.

Graffin (L'abbé R.), professeur à l'Institut catholique, 47, rue d'Assas, Paris. — Élu membre de la Société le 8 mars 1890.

Grammont (Maurice), maître de conférences à la Faculté des lettres, Montpellier (Hérault). — Élu membre de la Société le 14 décembre 1889.

Grandgent (Charles), professeur à l'Université de Harvard, Cambridge (Massachussets, États-Unis d'Amérique). — Élu membre de la Société le 29 mai 1886.

Grasserie (Raoul de la), juge au Tribunal, correspondant du Ministère de l'instruction publique, 4, rue de Bourbon, Rennes (Ille-et-Vilaine). — Élu membre de la Société le 14 mai 1887.

Gréard (O.), membre de l'Académie française et de l'Académie des sciences morales et politiques, vice-recteur de l'Académie de Paris, à la Sorbonne. — Membre de la Société depuis le 14 décembre 1889.

Grégoire (Antoine), docteur en philosophie et lettres, 40, rue des Wallons, Liège (Belgique). — Élu membre de la Société le 15 février 1896.

Guimet (Émile), place de la Miséricorde, Lyon (Rhône), et au Musée Guimet, avenue d'Iéna, Paris. — Élu membre de la Société le 22 janvier 1881; membre perpétuel.

Gustafsson (Docteur Fridolf-*Vladimir*), professeur de littérature latine à l'Université, 1, Andreegatan, Helsingfors (Finlande). — Élu membre de la Société le 16 mai 1885.

Halévy (Joseph), directeur d'études pour les langues éthiopienne et himyarite et les langues touraniennes à l'École pratique des hautes études, 26, rue Aumaire, Paris.— Élu membre de la Société le 13 janvier 1872; vice-président en 1886 et 1887; président en 1888.

00. Harlez (C. de), professeur à l'Université, Louvain (Belgique). — Élu membre de la Société le 18 novembre 1876.

Hasdeŭ (Bogdan-*Petriceicŭ*), membre de l'Académie roumaine, de la Société littéraire serbe, etc., professeur de philologie comparée à l'Université de Bucarest, directeur général des Archives royales, membre du Conseil supérieur de l'instruction publique, directeur de la revue *Columna lui Traianŭ*, rue Mihaïuvodă, Bucarest (Roumanie). — Élu membre de la Société le 4 février 1882.

Hatzfeld (Adolphe), professeur au lycée Louis-le-Grand, ancien professeur à la Faculté des lettres de Grenoble, 7, rue de l'Odéon, Paris.— Élu membre de la Société le 1er février 1873.

Hauvion, 40, rue des Écoles, Paris.— Élu membre de la Société le 20 nov. 1886

Haverfield (F.), professeur à Christ-Church, Oxford (Grande-Bretagne), — Élu membre de la Société le 18 novembre 1882; membre perpétuel.

Havet (*Pierre-Antoine*-Louis), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de philologie latine au Collège de France, professeur de philologie latine à la Faculté des lettres, directeur d'études pour la philologie latine à l'École pratique des hautes études, 5, avenue de l'Opéra, Paris. — Élu membre de la Société le 20 novembre 1869; secrétaire adjoint de 1870 à 1882; membre perpétuel.

Henry (Victor), professeur de sanscrit et de grammaire comparée à la Faculté des lettres de Paris, 10, rue de Penthièvre, Sceaux (Seine). — Élu membre de la Société le 22 janvier 1881; membre perpétuel.

Hériot-Bunoust (L'abbé *Étienne-Eugène*-Louis), 2, vicolo del Villano, Rome (Italie). — Élu membre de la Société le 19 novembre 1887; membre perpétuel.

Hermann (Eduard), 25, Spitalgasse, Cobourg (Allemagne). — Élu membre de la Société le 3 décembre 1892.

Holban (Michel G.), vice-consul de Roumanie, 2, rue Saint-Léger, Genève Suisse). — Élu membre de la Société le 1er décembre 1894.

10. Holleaux (Maurice), professeur à la Faculté des lettres, 9, quai de la Guillotière, Lyon (Rhône). — Élu membre de la Société le 30 avril 1892.

Huszár (Dr Guillaume), professeur, chez M. B. Fisch, Ungvár (Hongrie). — Élu membre de la Société le 2 mai 1896.

Imbert, receveur de l'enregistrement et des domaines, Couiza (Aude). — Élu membre de la Société le 14 décembre 1889.

Jedlicka (Dr Jaromír), k. k. Studienbibliothek, Olmütz (Autriche). — Élu membre de la Société le 19 décembre 1891,

Job (Léon), docteur es lettres, professeur au lycée, 2, rue de la Hache, Nancy (Meurthe-et-Moselle). — Élu membre de la Société le 21 novembre 1885.

Joret (Charles), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à la Faculté des lettres, 5, rue Saint-Michel, Aix (Bouches-du-Rhône).— Élu membre de la Société le 10 janvier 1874 ; membre perpétuel.

Keller (Otto), professeur à l'Université, 2, Kreuzherrenplatz, Prague (Bohême). — Élu membre de la Société le 14 janvier 1893.

Kern, professeur de sanscrit à l'Université, 41, Noordeinde, Leyde (Pays-Bas).— Élu membre de la Société le 15 mars 1873.

Kirste (*Ferdinand-Otto*-Jean), professeur de philologie orientale à l'Université, 2, Hafnerplatz, Graz (Styrie). — Élu membre de la Société le 7 janvier 1882 ; membre perpétuel.

Kugener (M.-A.), docteur en philosophie et lettres, 27, rue Lambinon, Liège (Belgique), et 5, rue des Carmes, Paris. — Élu membre de la Société le 19 décembre 1896.

120. Laborde (Le marquis Joseph de), archiviste aux Archives nationales, 25, quai d'Orsay, Paris. — Élu membre de la Société le 29 décembre 1873 ; membre perpétuel.

Lambert (Charles), maître de conférences à la Faculté des lettres, 7, rue de l'École de Droit, Dijon (Côte d'Or). — Élu membre de la Société le 3 mai 1890.

Lamouche (Léon), capitaine au 2e régiment du génie, 32, avenue Bouisson-Bertrand, Montpellier (Hérault). — Élu membre de la Société le 29 février 1896.

Laray (Henri), capitaine d'infanterie de marine en retraite, 1, rue Sainte-Geneviève, Versailles (Seine-et-Oise). — Élu membre de la Société le 31 mai 1890 ; membre perpétuel.

Laurent, professeur au Collège Stanislas, 9, rue du Mont-Parnasse, Paris. — Élu membre de la Société le 14 avril 1883.

Lecocq (Gustave), 7, rue du Nouveau-Siècle, Lille (Nord).—Élu membre de la Société le 3 mai 1890 ; membre perpétuel.

Le Foyer (Henri), 252, rue de Rivoli, Paris. — Élu membre de la Société le 14 mai 1892.

Leger (Louis-*Paul*), professeur honoraire à l'École spéciale des langues orientales vivantes, professeur de langues et littératures slaves au Collège de France, professeur à l'École de guerre, 43, rue de Boulainvilliers, Paris. —Membre de la Société depuis l'origine, administrateur vice-président de 1866 à 1869, vice-président en 1880 et en 1881 ; président en 1882; membre perpétuel.

Lejay (L'abbé Paul-*Antoine-Augustin*), professeur à l'Institut catholique, 119, rue du Cherche-Midi, Paris. — Élu membre de la Société le 17 mai 1890; vice-président en 1896 et en 1897; président en 1898.

Le Nestour (Paul), licencié ès lettres, élève de l'École pratique des hautes études, 49, boulevard de Port-Royal, Paris. — Élu membre de la Société le 18 janvier 1896.

30. Lévi (Sylvain), professeur de sanscrit au Collège de France, directeur d'études pour la langue sanscrite à l'École pratique des hautes études, 9, rue Guy-de-Labrosse, Paris. — Élu membre de la Société le 10 janvier 1885; vice-président en 1891 et en 1892; président en 1893.

Liétard (Le docteur Alexandre), médecin inspecteur des eaux, correspondant de l'Académie de médecine, Plombières (Vosges). — Membre de la Société en 1867.

Lindsay (W.-M.), fellow of Jesus college, Oxford (Grande-Bretagne). — Élu membre de la Société le 8 juin 1895.

Lote (Joseph), doyen de la Faculté des lettres, Rennes (Ille-et-Vilaine). — Élu membre de la Société le 25 mai 1878.

Mariissiaux (Paul), agrégé de l'Université, professeur au lycée, Châteauroux (Indre). — Élu membre de la Société le 1er décembre 1894.

Maspero (*Camille-Charles*-Gaston), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de philologie et archéologie égyptiennes au Collège de France, directeur d'études pour la philologie et les antiquités égyptiennes à l'École pratique des hautes études, 24, avenue de l'Observatoire, Paris. — Membre de la Société en 1867; vice-président en 1877 et 1879 ; président en 1880.

Massieu de Clerval, 113, boulevard de la Reine, Versailles (Seine-et-Oise). — Membre de la Société depuis 1867.

Meillet (Antoine), directeur adjoint pour la grammaire comparée et la langue zende à l'École pratique des hautes études, 24, boulevard Saint-Michel, Paris. — Élu membre de la Société le 23 février 1889; membre perpétuel.

Mélèse (Gaston), professeur agrégé de l'Université, 5, rue Corneille, Paris. — Élu membre de la Société le 8 mars 1889.

Melon (Paul), 24, place Malesherbes, Paris. — Élu membre de la Société le 19 novembre 1870; membre perpétuel.

40. Merwart (K.), docteur en philosophie, professeur à l'Académie Marie-Thérèse et au collège du IIe arrondissement, II, Taborstrasse, 28, Vienne (Autriche). — Élu membre de la Société le 21 juin 1884.

Meyer (Alphonse), professeur au lycée, 43, rue des Facultés, Bordeaux (Gironde). — Élu membre de la Société le 6 février 1875.

Meyer (*Marie*-Paul-*Hyacinthe*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de langues et littératures de l'Europe méridionale au Collège de France, directeur de l'École des Chartes, l'un des directeurs de la *Romania*, 16, avenue de Labourdonnais, Paris. — Membre de la Société en 1867; membre perpétuel.

Michel (Charles), professeur à l'Université, 110, avenue d'Avroy, Liège (Belgique).— Élu membre de la Société le 16 février 1878.

Mohl (B.-Jiři), lecteur à l'Université, professeur à la Cesko-slovanská Akademie obchodní, I, konvitská ulice, č. 24 a, Prague (Bohême). — Élu membre de la Société le 21 novembre 1885; administrateur en 1890 et 1891.

Monseur (Eugène), professeur à l'Université, Bruxelles (Belgique). — Élu membre de la Société le 9 janvier 1885.

Montague, professeur à Amherst College, Amherst (Massachussets, États-Unis d'Amérique); et à Paris, 14, rue Leconte de Lisle. — Élu membre de la Société le 30 novembre 1889.

Montmitonnet (Jacques-R.), élève interprète à la Légation de France Bangkok (Siam); et 6, rue de Fürstemberg, Paris. — Élu membre de la Société le 2 décembre 1893.

Morteveille (Stanislas), 15, rue Vineuse, Paris. — Élu membre de la Société le 11 janvier 1879.

Mowat (Robert), chef d'escadrons d'artillerie en retraite, 10, rue des Feuillantines, Paris.— Membre de la Société depuis l'origine; président en 1878.

150. Niedermann (Max), docteur en philosophie, 20, rue de la Sorbonne, Paris.— Élu membre de la Société le 12 juin 1897.

Oltramare (Paul), professeur à l'Université, 32, chemin du Nant, Servette, Genève (Suisse). — Élu membre de la Société le 27 mai 1876 ; membre perpétuel.

Osthoff (Hermann), professeur à l'Université, 25, Mönchhofstrasse, Heidelberg (Grand-Duché de Bade). — Élu membre de la Société le 8 juin 1895.

Paris (Gaston-*Bruno-Paulin*), membre de l'Institut (Académie française et Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de langue et littérature françaises du moyen âge au Collège de France, administrateur du Collège de France, président honoraire et directeur d'études pour la philologie romane à l'École pratique des hautes études, l'un des directeurs de la *Romania*, Collège de France, Paris. — Membre de la Société en 1867; vice-président en 1869, en 1870-1871 et en 1872; président en 1873; membre perpétuel.

Parmentier (Léon), professeur à l'Université, 55, quai des Pêcheurs, Liège (Belgique). — Élu membre de la Société le 5 décembre 1885.

Parmentier (Le général de division *Joseph-Charles*-Théodore), président de l'Alliance française, 5, rue du Cirque, Paris ; et Malzeville (Meurthe-et-Moselle). — Élu membre de la Société le 17 mars 1883; vice-président en 1897 et en 1898; membre perpétuel.

Pascal (Ch.), professeur au lycée Janson-de-Sailly, Paris. — Admis dans la Société en 1886.

Passy (Paul), docteur ès lettres, directeur adjoint pour la phonétique générale et comparée à l'École pratique des hautes études, 11, rue de Fontenay, Bourg-la-Reine (Seine). — Élu membre de la Société le 17 décembre 1892; membre perpétuel.

Pauli (Carl), docteur en philosophie, professeur au Lycée cantonal, 94, viale Carlo Cattaneo, Casa Monti, Lugano (Suisse). — Élu membre de la Société le 3 mars 1883.

Peñafiel (Docteur Antonio), professeur de médecine et de chirurgie à l'Université, directeur général du Bureau de statistique, Mexico (Mexique). — Élu membre de la Société le 11 mai 1889; membre perpétuel.

160. Pernot (Hubert), licencié ès lettres, répétiteur à l'École spéciale des langues orientales vivantes, 151 bis, rue Saint-Jacques, Paris. — Élu membre de la Société le 1er décembre 1894.

Pierret, conservateur du musée égyptien, au Louvre, Paris. — Était membre de la Société le 1er février 1870.

Pognon (H.), consul de France, Alep (Syrie). — Élu membre de la Société le 16 février 1884.

Polívka (Jiří), professeur à l'Université, Prague (Bohême). — Élu membre de la Société le 25 juin 1892.

Psichari (Jean), directeur d'études pour la philologie byzantine à l'École pratique des hautes études, 77, rue Claude-Bernard, Paris. — Élu membre de la Société le 15 février 1884 ; administrateur de 1885 à 1889; président en 1896.

Querry (Amédée), consul général de France en retraite, 130, boulevard de

Caudéran, Bordeaux (Gironde). — Élu membre de la Société le 1er décembre 1894.

Raillard (Raoul), professeur au lycée Janson de Sailly, 37, rue de la Tour, Paris. — Élu membre de la Société le 22 juin 1895.

Rambaud (Jean-Baptiste-*Antoine*), capitaine d'artillerie de la marine, détaché à l'École supérieure de guerre, 22, rue Duroc, Paris. — Élu membre de la Société le 7 décembre 1895.

Reinach (Salomon), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur-adjoint des musées nationaux, 38, rue de Lisbonne, Paris. — Élu membre de la Société le 21 février 1880.

Rhŷs (John), fellow de Jesus College, professeur de celtique à l'Université, The Lodgings, Jesus College, Oxford (Grande-Bretagne). — Élu membre de la Société le 9 janvier 1875; membre perpétuel.

70. Riabinin (Michel), Zabalcanski, 59, Saint-Pétersbourg (Russie). — Élu membre de la Société le 24 juin 1893.

Roger (Maurice), professeur au lycée Carnot, 2, rue Barye, Paris. — Élu membre de la Société le 20 mars 1886; membre perpétuel.

Rolland (Eugène), château de Grantmont, à Aunay-sous-Auneau, par Auneau (Eure-et-Loir), et à Paris, 2, rue des Chantiers. — Admis dans la Société en 1868; membre perpétuel.

Rosapelly (Le docteur Ch.-L.), ancien interne des hôpitaux, 10, rue de Buci, Paris. — Élu membre de la Société le 27 mai 1876, vice-président en 1898; membre perpétuel.

Rousselot (L'abbé Pierre-*Jean*), docteur ès lettres, directeur du laboratoire de phonétique expérimentale au Collège de France, 11, rue Littré, Paris. — Élu membre de la Société le 17 avril 1886; vice-président en 1894, président en 1895.

Sabbathier (Paul), agrégé de l'Université, 15, rue du Cardinal-Lemoine, Paris. — Élu membre de la Société le 28 décembre 1889.

Sacleux (Le R. P.), missionnaire apostolique à Zanzibar (Côte orientale d'Afrique, viâ Marseille). — Élu membre de la Société le 7 avril 1894; membre perpétuel.

Sanchez Moguel (Antonio), membre de l'Académie royale d'histoire, professeur à l'Université, Madrid (Espagne).— Élu membre de la Société le 5 février 1887.

Saussure (Ferdinand de), professeur à l'Université de Genève, Malagny-Versoix, près Genève (Suisse). — Élu membre de la Société le 13 mai 1876; secrétaire-adjoint de 1883 à 1891.

Sayce (*Archibald*-Henry), professeur à l'Université, Oxford (Grande-Bretagne). — Élu membre de la Société le 5 janvier 1878; membre perpétuel.

80. Schils (L'abbé G.-H.), curé de Fontenoille, par Sainte-Cécile (Belgique). — Élu membre de la Société le 8 juin 1889.

Schlumberger (Gustave-*Léon*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), 27, avenue d'Antin, Paris. — Membre de la Société depuis le 3 décembre 1881; membre perpétuel.

Schrijnen (Joseph), docteur en philosophie, professeur au collège, 9, Kristoffelstraat, Ruremonde (Pays-Bas). - Élu membre de la Société le 5 décembre 1891.

Schwob (Marcel), 26, rue Vaneau, Paris. — Élu membre de la Société le 9 février 1889; bibliothécaire en 1892.

Sébillot (Paul), directeur de la *Revue des Traditions populaires*, 30, boulevard Saint-Marcel, Paris. — Élu membre de la Société le 28 avril 1883 membre perpétuel.

Senart (Émile), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), château de la Pelice, près la Ferté-Bernard (Sarthe), et à Paris, 18, rue François Ier — Admis dans la Société en 1868; membre perpétuel.

Sénéchal (Edmond), inspecteur des finances, 7, rue Cochin, Paris. — Élu membre de la Société le 16 mai 1885; membre perpétuel.

Sépet (Marius), bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, 2, rue de l'Union, Clamart (Seine). — Était membre de la Société le 1er février 1870.

Sourdille (Camille), agrégé de l'Université, 45, rue d'Ulm, Paris. — Élu membre de la Société le 15 mai 1897.

Specht (Edouard), 195, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris. — Membre de la Société depuis 1867.

190. Speijer (J.-S.), professeur de philologie latine à l'Université, Groningue (Pays-Bas). — Élu membre de la Société le 2 février 1878.

Stokes (Whitley), associé étranger de l'Institut de France (Académie des inscriptions et belles-lettres), ancien membre du Governor's Council à Calcutta, 15, Grenville Place, S. W., Londres. — Élu membre de la Société le 5 novembre 1881.

Storm (Johan), professeur à l'Université, Christiania (Norvège). — Élu membre de la Société le 23 novembre 1872; membre perpétuel.

Sturm (P.-V.), professeur à l'Athénée, Luxembourg (grand-duché de Luxembourg). — Élu membre de la Société le 20 février 1875.

Sudre (Léopold-*Maurice-Pierre-Timothée*), docteur ès lettres, professeur au collège Stanislas, 42, boulevard Montparnasse, Paris. — Élu membre de la Société le 2 avril 1887; membre perpétuel.

Svrljuga (*Ivan* Kr.), Osiek (Croatie). — Élu membre de la Société le 17 avril 1880.

Taverney (Adrien), villa Espérance, Chauderon, Lausanne (Suisse). — Élu membre de la Société le 17 mars 1883.

Tchernitzky (Mlle Antoinette de), 9, rue Le Goff, Paris. — Élue membre de la Société le 27 avril 1895.

Tegnér, professeur à l'Université, Lund (Suède). — Élu membre de la Société le 17 avril 1875; membre perpétuel.

Thomsen (Wilh.), professeur à l'Université, 150, Gamle Kongevei, Copenhague (Danemark). — Élu membre de la Société le 21 mai 1870; membre perpétuel.

200. Tournier (Édouard), directeur d'études pour la philologie grecque à l'École pratique des hautes études, maître de conférences à l'École normale supérieure, 16, rue de Tournon, Paris. — Membre de la Société depuis l'origine; vice-président en 1872.

Tourtoulon (Le baron Charles de), château de Valergues, par Lansargues (Hérault). — Élu membre de la Société le 25 avril 1869.

Van der Vliet (J.), professeur à l'Université, Utrecht (Pays-Bas). — Élu membre de la Société le 11 mars 1893.

Verrier (Paul), professeur au Lycée Carnot, 3, rue Robert Lecoin (rue du Ranelagh), Paris. — Élu membre de la Société le 12 mars 1892.

Vogüé (Le marquis *Charles-Jean*-Melchior de), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), ancien ambassadeur de France

à Vienne, 2, rue Fabert, Paris.— Membre de la Société depuis le 27 mars 1879 ; membre perpétuel.

WACKERNAGEL (Jakob), professeur à l'Université, Niederschönthal, près Bâle (Suisse). — Élu membre de la Société le 20 novembre 1886.

WATEL, professeur au lycée Condorcet, 105, rue de Miromesnil, Paris. — Élu membre de la Société le 13 janvier 1872.

WEBSTER (Mlle Hélène), professeur à Wellesley Collège, Vellesley (Massachussets, États-Unis d'Amérique). — Élue membre de la Société le 28 décembre 1889.

WILBOIS (Le lieutenant-colonel A.), président de la réunion d'instruction des officiers des services des chemins de fer et des étapes, 5, rue Stanislas, Paris.— Élu membre de la Société le 15 avril 1876 ; membre perpétuel.

WIMMER (Ludvig-*F.-A.*), professeur à l'Université, 9, Norrebrogade, Copenhague (Danemark). — Élu membre de la Société le 29 mars 1873 ; membre perpétuel.

210. WINKLER (Docteur Henri), Gartenhaus 34, Neudorfstrasse, Breslau (Silésie Prussienne). — Élu membre de la Société le 30 novembre 1889.

WITKOWSKY (Mlle Esther), fellow de l'Université, 2802, Prairie Avenue, Chicago (Illinois, États-Unis d'Amérique). — Élue membre de la Société le 15 mai 1897.

ZUBATÝ (Joseph), professeur de sanscrit et grammaire comparée à l'Université, Smíchov, Husova třída, 539, Prague (Bohême). — Élu membre de la Société le 19 décembre 1891.

ZÜND-BURGUET (Adolphe), maître de conférences à l'Institut catholique, 2 bis, rue des Écoles, Paris.— Élu membre de la Société le 12 juin 1897.

ZVETAIEV (Jean), professeur à l'Université, Moscou (Russie).— Élu membre de la Société le 16 mai 1885.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE, Palais Farnèse, Rome (Italie). — Admise dans la Société le 25 mai 1889.

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE, Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).— Admise dans la Société le 19 février 1898.

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). — Admise dans la Société le 11 juin 1887.

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE, Palais de l'Université, Montpellier (Hérault). — Admise dans la Société le 24 juin 1893.

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE, Strasbourg (Alsace). — Admise dans la Société le 15 mai 1897.

220. BRITISH MUSEUM. — Admis dans la Société le 22 novembre 1890 ; membre perpétuel. Adresser à M. Le Soudier, libraire, 174, boulevard St-Germain, Paris.

LISTE DES PRÉSIDENTS

DE LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE DE PARIS

DEPUIS 1864.

	MM.		MM.
1864-65.	† D'ABBADIE.	1883.	D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.
1866.	† EGGER.	1884.	† GUYARD.
1867.	† RENAN.	1885.	DE CHARENCEY.
1868.	† BRUNET DE PRESLE.	1886.	RUBENS DUVAL.
1869.	† BAUDRY.	1887.	† JAMES DARMESTETER.
1870-71.	† EGGER.	1888.	HALÉVY.
1872.	† THUROT.	1889.	† PLOIX.
1873.	GASTON PARIS.	1890.	BONNARDOT.
1874.	† PLOIX.	1891.	† DE ROCHEMONTEIX.
1875.	† VAÏSSE.	1892.	PHILIPPE BERGER
1876.	† EGGER.	1893.	SYLVAIN LÉVI.
1877.	† BENOIST.	1894.	PRINCE ALEXANDRE BIBESCO.
1878.	MOWAT.	1895.	P. ROUSSELOT.
1879.	† BERGAIGNE.	1896.	PSICHARI.
1880.	MASPERO.	1897.	ROUTROUE.
1881.	GAIDOZ.	1898.	PAUL LEJAY.
1882.	LEGER.		

MEMBRES

ENLEVÉS PAR LA MORT A LA SOCIÉTÉ

Abbadie (Antoine-*Thomson* d'), membre de l'Institut (Académie des Sciences). — Membre de la Société depuis l'origine et son premier président. Décédé le 20 mars 1897.

Backer (Louis de), lauréat de l'Institut de France, membre de l'Académie royale de Belgique. — Élu membre de la Société le 20 janvier 1891. Décédé en février 1896.

Baissac (Charles), professeur de rhétorique au collège royal de Port-Louis (Ile Maurice). — Élu membre de la Société le 20 juin 1891. Décédé le 3 décembre 1892.

Baudry (Frédéric), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), administrateur de la bibliothèque Mazarine.— Membre de la Société en 1867 ; vice-président en 1868 ; président en 1869. Décédé le 2 janvier 1885.

Benoist (*Louis*-Eugène), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de poésie latine à la Faculté des lettres de Paris.— Membre de la Société depuis le 7 mai 1870 ; président en 1877. Décédé le 22 mai 1887.

Bergaigne (Abel-*Henri-Joseph*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur d'études à l'École pratique des hautes études, professeur de sanscrit et de grammaire comparée à la Faculté des lettres de Paris. — Membre de la Société en 1864 ; secrétaire adjoint en 1868 et 1869 ; vice-président de 1873 à 1878 ; président en 1879. Décédé le 6 août 1888.

Boucherie (A.), chargé du cours de langues romanes à la Faculté des lettres de Montpellier. — Élu membre de la Société le 21 novembre 1868. Décès notifié à la Société le 14 avril 1883.

Brunet de Presle, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de grec moderne à l'École spéciale des langues orientales vivantes. — Membre de la Société en 1867 ; président en 1868. Décédé le 12 septembre 1875.

Chasles (Philarète), professeur au Collège de France. — Élu membre de la Société le 15 février 1873. Décès notifié à la Société le 19 juillet 1873.

Chassang (A.), inspecteur général de l'Université. — Élu membre de la Société le 12 novembre 1870. Décédé le 8 mars 1888.

Chodzko (Alexandre), ancien chargé de cours au Collège de France et à l'École spéciale des langues orientales vivantes. — Membre de la Société depuis l'origine. Décès notifié à la Société le 16 janvier 1892.

Darmesteter (Arsène), professeur de langue et littérature françaises du moyen âge à la Faculté des lettres de Paris, professeur à l'École normale de jeunes filles de Sèvres. — Membre de la Société en 1870 Décédé le 16 novembre 1888.

Darmesteter (James), professeur de langues et littératures de la Perse au Collège de France, directeur d'études pour la langue zende à l'École pratique des hautes études, l'un des directeurs de la *Revue de Paris*. — Élu membre de la Société le 20 décembre 1873; vice-président en 1884, 1885 et 1886; président en 1887. Décédé le 19 octobre 1894.

De la Rerge, employé au cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale. — Élu membre de la Société le 3 décembre 1870. Décédé le 13 mars 1878.

Derenbourg (Joseph), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), correcteur de la typographie orientale à l'Imprimerie nationale, directeur d'études pour l'hébreu talmudique et rabbinique à l'École pratique des hautes études. — Membre de la Société depuis le 22 juillet 1871. Décédé le 28 juillet 1895.

Devic (Marcel), chargé du cours de langue et de littérature arabes à la Faculté des lettres de Montpellier. — Élu membre de la Société le 19 février 1876; vice-président en 1878. Décédé en mai 1888.

Deville (Gustave), ancien membre de l'École française d'Athènes. — Membre de la Société en 1867. Décédé en 1868.

Didion (Charles), inspecteur général des ponts et chaussées en retraite, délégué général de la Compagnie d'Orléans.—Élu membre de la Société le 26 avril 1873. Décédé le 26 janvier 1882.

Didot (Ambroise-Firmin).—Admis dans la Société en 1868. Décédé en 1876.

Dosson (S.), professeur à la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand. — Élu membre de la Société le 14 mai 1887. Décédé le 15 février 1893.

Egger (Émile), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur d'éloquence grecque à la Faculté des lettres de Paris.— Président de la Société en 1866, en 1870-71, en 1876. Décédé le 31 août 1885.

Eichthal (Gustave d'). — Membre de la Société depuis 1867. Décédé en 1886.

Fleury (Jean), lecteur à l'Université impériale de Saint-Pétersbourg. — Élu membre de la Société le 21 décembre 1878. Décédé en juillet 1894.

Florent-Lefèvre. — Élu membre de la Société le 29 mars 1873. Décédé en 1887.

Fournier (Eugène), docteur en médecine et ès sciences naturelles.— Membre de la Société depuis l'origine. Décédé le 10 juin 1885.

Georgian (Professeur Dr C.-D.) — Élu membre de la Société le 21 mars 1875. Décédé en 1888.

Godefroy (Frédéric). — Élu membre de la Société le 24 mai 1879. Décédé en 1897.

Goldschmidt (Siegfried), professeur de sanscrit à l'Université de Strasbourg.— Élu membre de la Société le 8 mai 1869. Décédé le 31 janvier 1884.

GOULLET.— Élu membre de la Société le 7 juin 1873. Décédé en 1887.

GRANDGAGNAGE (Charles), sénateur du royaume de Belgique. — Élu membre de la Société le 24 avril 1869.

GRAUX (Charles-*Henri*), maître de conférences de philologie grecque à l'École pratique des hautes études, maître de conférences d'histoire grecque à la Faculté des lettres de Paris, bibliothécaire à la bibliothèque de l'Université, l'un des directeurs de la *Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes*. — Élu membre de la Société le 9 mai 1874. Décédé le 13 janvier 1882.

GRIMBLOT (Paul), ancien consul de France à Ceylan. — Membre de la Société en 1867. Décès notifié à la Société le 4 juin 1870.

GUIEYSSE (Georges-*Eugène*), élève de l'École pratique des hautes études. — Élu membre de la Société le 11 février 1888. Décédé le 17 mai 1889.

GUYARD (Stanislas), professeur de langue arabe au Collège de France, maître de conférences de langues arabe et persane à l'École pratique des hautes études, correcteur de la typographie orientale à l'Imprimerie nationale. —Élu membre de la Société le 13 avril 1878, vice-président en 1882 et 1883 ; président en 1884. Décédé le 7 septembre 1884.

HALLÉGUEN (Le docteur).— Élu membre de la Société le 9 juin 1877. Décès notifié à la Société le 5 avril 1879.

HANUSZ (Jean), professeur agrégé à l'Université de Vienne (Autriche). — Élumembre de la Société le 25 juin 1887. Décédé le 26 juillet de la même année.

HAUVETTE-BESNAULT, directeur d'études honoraire à l'École pratique des hautes études, conservateur adjoint de la bibliothèque de l'Université. — Membre de la Société depuis 1870. Décédé le 28 juin 1888.

HEINRICH (G.-A.), doyen de la Faculté des lettres de Lyon. — Membre de la Société depuis 1867. Décédé en 1887.

HERVÉ (Camille). — Membre de la Société en 1867. Décédé le 30 août 1878.

HOVELACQUE (Abel), professeur à l'École d'anthropologie. — Élu membre de la Société le 4 décembre 1869. Décédé en février 1896.

JACKSON (James), archiviste-bibliothécaire de la Société de Géographie. — Élu membre de la Société le 22 juin 1879; membre donateur. Décédé le 17 juillet 1895.

JAUBERT (Le comte), membre de l'Institut. — Membre de la Société depuis 1868. Décédé le 1er janvier 1875.

JOZON, député. — Présenté pour être membre de la Société dans la séance du 2 décembre 1879. Décès notifié à la Société le 9 juillet 1881.

JUDAS (Le docteur A.-C.), ancien médecin principal de première classe. — Membre de la Société depuis l'origine. Décédé le 17 janvier 1873.

LACHAISE (L'abbé Romain CZERKAS). — Membre de la Société en 1867. Décès notifié à la Société le 26 avril 1873.

LACOUPERIE (Docteur Albert TERRIEN DE), ancien professeur de philologie indo-chinoise à l'University College de Londres, directeur du *Babylonian and Oriental Record*. — Élu membre de la Société le 9 février 1889. Décédé le 11 octobre 1894.

LAMBRIOR, professeur à l'Université de Jassy (Roumanie). — Élu membre de la Société le 26 mai 1877. Décès notifié à la Société le 17 novembre 1883.

LENORMANT (*Charles*-François), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale.— Membre de la Société en 1867. Décédé le 9 décembre 1883.

LE SAINT (François), ancien officier. — Décédé en 1867.

Lévy (B.), inspecteur général de l'instruction publique. — Élu membre de la Société le 24 janvier 1874. Décédé le 24 décembre 1884.

Littré (*Maximilien-Paul*-Émile), membre de l'Institut (Académie française et Académie des inscriptions et belles-lettres). — Membre de la Société depuis 1868. Décédé en 1881.

Loeb (Isidore), professeur au Séminaire israélite, professeur libre à l'École pratique des hautes études (section des sciences religieuses). — Élu membre de la Société le 19 décembre 1885. Décédé le 2 juin 1892.

Lottner (Le docteur Karl). — Membre de la Société en 1867. Décédé le 5 avril 1873.

Lutosławski (Stanislas), élève de l'Université de Dorpat. — Élu membre de la Société le 19 décembre 1885. Décès notifié à la Société le 18 février 1892.

Malvoisin (Édouard), agrégé de l'Université. — Membre de la Société depuis 1867; bibliothécaire du 7 février 1880 au 31 décembre 1881. Décédé le 5 janvier 1895.

Mathieu (E.), traducteur aux établissements Schneider. — Élu membre de la Société le 8 mars 1890. Décédé le 29 décembre 1897.

Maury (*Louis-Ferdinand*-Alfred), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur d'histoire et morale au Collège de France, directeur d'études à l'École pratique des hautes études, ancien directeur des Archives nationales. — Membre de la Société en 1868. Décédé le 12 février 1892.

Merlette (*Auguste*-Nicolas). — Élu membre de la Société le 20 novembre 1886. Décédé le 13 mai 1889.

Meunier (*Louis*-Francis), docteur ès lettres. — Membre de la Société en 1867; trésorier de 1872 à sa mort. Décédé le 11 mars 1874.

Meyer (Maurice), ancien suppléant au Collège de France, ancien professeur à la Faculté des lettres de Poitiers, inspecteur de l'enseignement primaire. — Admis dans la Société en 1868. Décédé en 1870.

Moisy (Henry).— Elu membre de la Société le 12 juin 1875. Décès notifié à la Société le 18 décembre 1886.

Muir (John), correspondant de l'Institut de France (Académie des inscriptions et belles-lettres).—Élu membre de la Société le 21 novembre 1868. Décédé le 15 mars 1882.

Nigoles (O.), professeur au lycée Janson de Sailly. — Élu membre de la Société le 13 juillet 1878. Décès notifié à la Société le 22 décembre 1888.

Pannier (Léopold), attaché à la Bibliothèque nationale.— Était membre de la Société le 1er février 1870. Décès notifié à la Société le 20 novembre 1875.

Paplonski (J.), directeur de l'Institut des sourds et muets, à Varsovie (Pologne russe). — Élu membre de la Société le 27 février 1869. Décédé le 28 novembre 1885.

Pedro II (S. M. dom), membre de l'Institut de France. — Membre de la Société depuis le 12 mai 1877. Décédé le 5 décembre 1891.

Pellat, doyen de la Faculté de droit de Paris. — Était membre de la Société le 1er février 1870. Décès notifié à la Société le 18 novembre 1871.

Pierron (Alexis), professeur au lycée Louis-le-Grand. — Admis dans la Société en 1868. Décès notifié à la Société le 7 décembre 1878.

Ploix (Charles-*Martin*), ingénieur hydrographe. — Membre de la Société

en 1867; vice-président en 1873 et en 1888; président en 1874 et en 1889 Décédé le 21 février 1895.

PONTON D'AMÉCOURT (Le vicomte Gustave DE). — Membre de la Société en 1867. Décès notifié à la Société le 28 janvier 1888.

QUEUX DE SAINT-HILAIRE (Le marquis de). — Élu membre de la Société le 4 novembre 1882. Décédé en novembre 1889.

RENAN (*Joseph*-Ernest), membre de l'Institut (Académie française et Académie des inscriptions et belles-lettres), administrateur du Collège de France. — Membre de la Société depuis l'origine; président en 1867. Décédé le 2 octobre 1892.

RENIER (*Charles-Alphonse*-Léon), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur d'épigraphie et antiquités romaines au Collège de France, président de la section des sciences historiques et philologiques à l'École pratique des hautes études, conservateur de la Bibliothèque de l'Université. — Admis dans la Société le 24 avril 1869. Décédé le 11 juin 1885.

RIANT (Paul-*Édouard* DIDIER, comte), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres). — Membre de la Société en 1867. Décédé en décembre 1888.

RIEMANN (Othon), maître de conférences à l'École normale supérieure et à l'École pratique des hautes études, l'un des directeurs de la *Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes*. — Élu membre de la Société le 3 décembre 1881. Décédé le 16 août 1891.

RIEUTORD. — Élu membre de la Société le 15 mars 1873. Décédé le 14 janvier 1884.

ROCHEMONTEIX (*Frédéric-Joseph*-Maxence-*René* DE CHALVET, marquis DE), professeur libre à la Faculté des lettres de Paris. — Élu membre de la Société le 7 juin 1873; vice-president en 1889 et 1890; président en 1891. Décédé le 30 décembre 1891.

RONEL (Charles), chef d'escadron de cavalerie en retraite.— Élu membre de la Société le 8 janvier 1881. Décès notifié à la Société le 26 juin 1886.

ROUGÉ (Le vicomte Emmanuel DE), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France.—Membre de la Société en 1867. Décès notifié à la Société le 4 janvier 1873.

RUDY (Charles). — Membre de la Société depuis l'origine. Décès notifié à la Société le 10 juin 1893.

SAYOUS (Édouard), professeur à la Faculté des lettres de Besançon. — Élu membre de la Société le 2 mai 1885. Décédé le 19 janvier 1898.

SCHOEBEL (Ch.). — Membre de la Société depuis l'origine. Décès notifié à la Société le 8 décembre 1888.

SEILLIÈRE (Aimé). — Élu membre de la Société le 13 février 1869. Décès notifié à la Société le 19 novembre 1870.

THOLOZAN (Dr), médecin principal de l'armée française, membre correspondant de l'Institut (Académie des Sciences), et de l'Académie de médecine, premier médecin de S. M. le Châh de Perse — Élu membre de la Société le 18 avril 1896. Décédé le 30 juillet 1897.

THUROT (*François*-Charles), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), maître de conférences à l'École normale supérieure, l'un des directeurs de la *Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes*. — Admis dans la Société en 1868; vice-président en 1870-71; président en 1872. Décédé le 17 janvier 1882.

TODD (*J. Henthorn*), senior fellow of Trinity College, professeur d'hébreu à Trinity College (Dublin), et conservateur de la bibliothèque. — Admis dans la Société en 1868. Décédé le 28 juin 1868.

VAISSE (Léon), directeur honoraire de l'École des sourds et muets. — Membre de la Société en 1867; président en 1875. Décédé le 10 juin 1884.

VALLENTIN (*Ludovic-Lucien-Mathieu*-Florian), substitut du procureur de la République à Montélimar, directeur du *Bulletin épigraphique de la Gaule*. — Élu membre de la Société le 21 janvier 1882. Décès notifié à la Société le 9 juin 1883.

WHARTON (Edward-Ross), Fellow and Lecturer of Jesus College, Oxford. — Élu membre de la Société le 7 février 1891. Décédé le 4 juin 1896.

VARIÉTÉS

IBERICA

La parenté du basque actuel avec les dialectes en vigueur chez les plus anciennes populations de l'Espagne, tels qu'ils se parlaient encore à l'époque de la conquête romaine, a été, on peut le dire, depuis longtemps admise pour tous les érudits qui se sont occupés de la question. Elle n'a pas, il faut en convenir, été aussi clairement démontrée.

C'est que l'on n'avait pas voulu tenir assez compte de ce fait que le lexique basque a subi une formidable invasion de mots latins ou néo-latins, précédée elle-même, suivant toute apparence, d'une intrusion non moins considérable d'éléments celtiques ou gaulois, qu'il a été remanié, pour ainsi dire, de fond en comble, et qu'aujourd'hui, il ne contient plus qu'une quantité relativement restreinte d'éléments indigènes.

En un mot, le vocabulaire euskarien est un des plus mêlés que l'on puisse imaginer. Les termes les plus usuels, les moins susceptibles d'emprunt en apparence, y sont souvent pris à des dialectes étrangers.

Ce serait donc, le plus souvent, une tâche fort ingrate que de prétendre expliquer par le basque d'aujourd'hui, les vieilles médailles dites *desconoscidas,* ou bien les noms de peuples, d'hommes ou de cités, ibériens ou aquitaniques, à nous transmis par les auteurs anciens.

L'éminent Humboldt lui-même s'est parfois montré bien hardi dans ses tentatives d'explications, et quant au laborieux Boudard, trop souvent nous le voyons avoir recours à

des vocables d'origine provençale ou gasconne pour expliquer les légendes des monnaies Ibériques.

De nos jours, une réaction paraît en train de se produire et il se rencontre des savants tout prêts à révoquer en doute, qu'il puisse y avoir rien de commun entre l'idiome euskarien et ceux des vieux habitants de la Péninsule.

C'est, à nos yeux, pousser le scepticisme plus loin que de raison. Que les philologues de la génération précédente aient parfois fait preuve de témérité dans leurs rapprochements, nous ne le contestons pas. D'autre part, que certains noms ibériens présentent une physionomie basque des plus prononcées, on ne saurait le nier. C'est ce dont le lecteur jugera lui-même par l'exposé qui suit :

I. Le docte M. Huebner, dans son ouvrage sur les anciens monuments de la langue ibérique, traduit par *Ilurir* la légende des monnaies d'*Eliberis* ou *Iliberis,* aujourd'hui Elvire, près Grenade (Andalousie). Inutile de rappeler que plusieurs villes de même nom paraissent se retrouver dans le sud-ouest de la Gaule.

Jusqu'à présent, les savants avaient été d'accord pour voir dans ce terme *Eliberis* ou *Iliberis,* l'équivalent du basque actuel *Hiri-berri,* litt. « Ville neuve », de *hiri* « urbs », et *berri* « novus », le *l* étant chez les Euskariens sujet à se durcir en *r,* spécialement lorsqu'il se trouve entre deux voyelles : cf. *soro* « sol », lat., *solum ;* — *zeru* « ciel », lat., *cœlum ;* — *ainguru* « ange, lat., *angelus.*

Mais, nous dira-t-on, la parenté entre *Ilurir* et *Iliberis* ne saute pas du tout aux yeux et rien ne prouve, somme toute, que la forme *Iliberis* ait jamais été en usage.

Pour accepter cette fin de non-recevoir, il faudrait simplement reconnaître que tous les auteurs anciens sans exception ont entendu et transcrit de travers, que tous les copistes se sont, en quelque sorte, donné le mot afin de tomber dans la même erreur. Voilà qui est, véritablement, un peu dur à admettre.

N'existerait-il pas quelque moyen de nous tirer d'embarras? Pour cela seul qu'il sera reconnu acceptable, nous serons, dans l'espèce, en droit de le tenir pour indiscutable.

Précisément, deux hypothèses peuvent être invoquées pour rapprocher *Ilurir* d'*Iliberis*, et ni l'une ni l'autre n'offrent un caractère de témérité trop prononcé.

D'abord, le même signe ne servait-il pas en ibérique tout comme en latin, pour rendre le *v* et l'*u?* Cet emploi d'un seul et même signe comme moyen d'expression de deux sons notablement différents, sans doute, mais n'en possédant pas moins entre eux une certaine affinité phonique, n'est pas rare dans les alphabets anciens.

Étant donné, d'autre part, que les voyelles, surtout les voyelles brèves, s'omettent très souvent dans l'écriture ibérienne, tout comme dans l'écriture sémitique dont elle dérive, nous devrions lire, au lieu de *Ilurir,* quelque chose comme *Ilivrir, Iliverir,* ce qui, somme toute, nous rappelle assez l'*Iliberis* des anciens.

Rejettera-t-on ce rapprochement sous prétexte qu'il faudrait ici un *b,* non un *v*. Mais on sait qu'aujourd'hui encore, Espagnols et Gascons, représentants directs de la souche ibère ne distinguent guère entre le *v* et le *b*. Le plus souvent, ils prononcent ces deux lettres en frappant la lèvre de dessous avec les incisives de la mâchoire supérieure, ce qui produit un son intermédiaire entre ces labiales du français.

Tel est le motif qui faisait dire à Scaliger, en parlant des Gascons: *Felices Vascones quibus vivere est bibere*. Rappelons-nous également, à ce propos, la phrase de l'ambassadeur d'Espagne au roi des Belges : « Sire, je suis entré dans « la diplomatie, l'année même où mon *veau-frère* est devenu « *bœuf* ». Il y a tout lieu de croire cette confusion dans la prononciation fort ancienne. N'aurait-elle pas, dès les âges les plus reculés, été familière à toute la race ibérique?

Une seconde hypothèse, mais peut-être un peu moins plausible que la précédente, consisterait à supposer que la lettre figurant *u* (*ou* français), d'après M. Huebner, constituait, en réalité, un signe syllabique et se devait rendre par quelque chose comme *be* ou *ve*. Le docte ibériste cite plusieurs caractères qui sont dans le même cas et répondent à une syllabe véritable. Il y en a un, par exemple, qui se doit lire *ke,* un autre *ka,* un troisième enfin *du, dou,* et non pas simplement *k* ou *d*. Nous avons donc tout droit de considérer

le nom de la ville andalouse comme répondant au basque « Ville neuve » ou *Hiriberri, Iriberri.*

Un dernier point reste à élucider, et là-dessus, nous nous trouvons réduits aux conjectures. Quelle était la signification précise du *r* final d'*Ilurir?* Les numismates d'aujourd'hui tendent à le considérer comme représentant à la fois une forme de génitif pluriel et une désinence topographique, ce qui fait bien de l'occupation pour une seule consonne. Nous consentirions, à la rigueur, à y voir à la fois un signe de cas et un signe de nombre, l'équivalent du *ken* des médailles du nord de l'Espagne dont il va être question tout à l'heure. Quand à l'indice topographique, on peut se demander s'il ne consistait pas en une voyelle précédant le *r* et qui ne se trouve pas marquée dans l'écriture. Peut-être ne serait-ce pas, nous le verrons à l'instant, le seul exemple à citer d'une telle particularité.

II. On sait que le génitif pluriel, dans la plupart des dialectes du basque actuel, se marque par une finale *een* ou *ên*; Ex.: *gizoneen, gizonên* « des hommes », par opposition à l'indéfini *gizonen* « d'homme », ainsi qu'au défini *gizonaren* « de l'homme » (forme radicale: *gizon* « homo »). Cette désinence avec un *e* long ou redoublé n'est, à vrai dire, que la contraction d'une forme plus ancienne de génitif pluriel en *aken* où *a* marque l'article post-posé; *k,* le pluriel, et enfin la syllabe *en,* le cas. Cette désinence archaïque n'avait pas encore disparu du langage, au temps d'Oïenhart, c'est-à-dire il y a deux siècles et demi environ. Le prince L. L. Bonaparte, le docte basquisant, n'a plus retrouvé les génitifs pluriels *aken* employés de nos jours que dans un seul dialecte, celui d'*Irun.*

Ce sont naturellement ceux dont les *desconiscidas* du nord de l'Espagne nous révèlent l'antique existence. Citons comme exemple les médailles des Ilergètes, dont la légende se lit: *Iltrkesken,* litt. *Ilergetarum,* ou mieux, suivant la prononciation indigène, *Iltergetarum.* En rétablissant les voyelles sous-entendues, l'on obtiendra quelque chose comme *Ilterkesken, Ilterkesaken* ou *Ilterkeseken.* Le *a* final existait-il déjà en viel ibérien? Nous n'oserions l'affirmer. Du reste, le

mot entier semble devoir être décomposé de la sorte : *Ilter,* radical dont la valeur primordiale nous est inconnue, — *kes,* désinence ethnique, dans lequel nous serions bien tentés de reconnaître le *cissos* « homme », des inscriptions aquitaniques et dont M. Luchaire considère le basque *gizon* « homo », comme un dérivé ; *-k* suivant, marque du pluriel ; — enfin *en,* signe du génitif. Le tout se traduira littéralement par « des hommes d'Ilter ». On sait que le monnayage de la Péninsule, influencé sans doute par celui des colonies grecques de la côte orientale, suivait les mêmes errements que le monnayage hellénique où le nom des habitants de la cité figure, lui aussi, au génitif pluriel ; cf. les légendes *Athênaiôn, Syrakosiôn* « des Athéniens, des habitants de Syracuse ».

Les particularités ci-dessus signalées se retrouvent, enfin, dans d'autres inscriptions monétaires de l'antique Espagne ; citons, par exemple, les légendes *Untkesken* (*Untikesaken, Untikeseken*), litt. *Indicetarum* (des habitants d'*Indi* ou *Undi*), rapportées par M. Huebner à la nation des Indicètes ou Indigètes.

Parfois, il est vrai, la syllabe ethnique *kes* fait défaut et nous serions fort embarrassés pour établir ce qui la peut remplacer. Mentionnons spécialement l'expression *Nerhnken* « de ceux de Narbonne ». M. Boudart, on le sait, après l'avoir lue fautivement *Nedhnken,* l'analysait ainsi : *Nedh* à rapprocher du basque moderne *net* « tout à fait, entièrement, au complet » ; — *en* ou *n;* signe de superlatif (cf. basque *handien, handiena,* maximus, de *handi, handia,* magnus); — *k* ou *ko,* prolatif, « pour, de » et enfin *en* final, qui serait un génitif pluriel. Le tout est traduit par notre auteur « de ceux de *Nedha* ou du plus complet », sous-entendu « marché » : Narbonne constituant un emporium des plus importants de la région, ses magasins devaient, dit-il, se trouver forcément mieux fournis que ceux des cités voisines.

Voilà certes ce qui peut s'appeler une explication des plus fantaisistes, et il n'est pas difficile d'établir pourquoi elle est inacceptable.

D'abord, le basque *net* (espagnol *neto,* parfait, complet, net, absolu) n'est autre chose que le latin *nitidus*. Ce terme néo-latin doit être bien surpris de figurer sur une médaille

frappée plusieurs siècles avant qu'il ne fût en usage. En outre, *ko* marque du prolatif, et peut être, comme plusieurs autres postpositions basques, d'origine celtique, signifie plutôt « pour » que « de ». On devait donc traduire, non pas « de ceux de *Nedhen* », mais bien « de ceux pour *Nedhen* », ce qui n'offre pas de sens raisonnable. Enfin que dire de ce génitif pluriel *ên*, qui est, on l'a déjà dit, moderne en basque, et que M. Boudard retrouve sur une monnaie antique?

Le fait est que *Nerhnken* ou mieux *Nerhenaken, Nerheneken* contient le génitif *en* précédé du signe du pluriel *ak, k*. Nous sommes plus embarrassés pour interpréter le dissyllabe initial. Il se pourrait que la finale ethnique consistât en une voyelle non écrite.

Enfin, dans *Urkekn* « de ceux de la ville d'Urci », pour *Urkiaken, Urkieken,* c'est peut-être le *e* qui signifie « peuple, habitants », et le *i* final du nom de la cité ne se trouvant pas exprimé graphiquement.

III. Abandonnant la numismatique, passons maintenant aux noms de peuples et de villes, à nous transmis par les auteurs de l'antiquité.

En premier lieu, il convient de citer les *Ausci* dont la ville d'Auch qui, jadis, constituait leur métropole, tire son nom actuel. Il est permis, sans trop de hardiesse, croyons-nous, de rapprocher leur nom, en partie du moins, du terme d'*Euskaldunaks* par lequel se désignent les Basques d'à présent. Ce vocable est composé lui-même: du radical *eusi* « parler clairement, à haute voix », et, par extension, « aboyer », sans doute dérivé de *ao* « douche »; — *k* qui probablement joue ici le rôle, soit de simple lettre euphonique, soit du prolatif *ko* (cf. *etchekanderca* « maîtresse de maison », de *etche* « domus », *ko* « pro » et *anderea* « domina, puella »); — *ara* « langue, idiome », — *dun* « possesseur » (cf. *esnedun* « vache laitière », litt. « lactem possidens », de *esne,* « lac »), — enfin *ak,* signe du nominatif pluriel.

Ce composé se rendra donc litt. en français : « ceux qui « possèdent un langage au moyen duquel on parle claire- « ment ».

En effet, les autres parlers (béarnais, gascon, espagnol et même français) sont dédaigneusement qualifiés par les Basques d'*erdiara* ou « demi-langage » : cf. *erdi* « demi, moitié ».

Un peu plus courtois que les Slaves qui traitaient sans cérémonie, les Allemands de « muets », nos montagnards pyrénéens veulent bien reconnaître chez leurs voisins, tout ou moins, l'usage d'un rudiment d'idiome.

C'est, sans aucun doute, ce verbe *eusi* « parler clairement, « d'une façon distincte », que nous rencontrons dans le nom des *Ausci,* mais avec la désinence partitive *ki,* comme dans *idiki* « morceau de bœuf », litt. « pars bovis », de *idi* « bos », — *eguzki* « soleil », pour *egunki,* litt. « portio, diei », de *egun* « dies ». Les *Ausci* constituaient donc, par excellence, la « portio loquentium ».

IV. On a traduit, en s'étayant sur le basque actuel, le nom de deux chaînes de montagnes espagnoles, à savoir l'*Idubeda,* qui traverse le pays de Pélendons et l'*Orospeda,* chaîne de l'Andalousie qui enserre les sources du Guadalquivir par « chemin des bœufs, chemin des veaux » ; cf. basque *orox* « vitulus » ; — *idi* « bos », peut-être d'origine celtique — et enfin *bide* « chemin ».

Sans doute, l'idée de comparer des montagnes à de gros quadrupèdes semble assez naturelle : *Montes exultaverunt sicut arietes, et colles sicut agni ovium,* dit le psaume *In exitu.*

Aussi, ne ferons-nous pas d'objection à ceux qui voient dans le vieux terme *Oros,* le basque *orox,* et font de *Idu,* l'ancienne forme de *idi* « bœuf ».

Par exemple, nous sommes moins convaincus qu'il faille traduire *Beda* par « chemin ». S'explique-t-on ces expressions de « chemin des bœufs, des veaux » appliquées à des hauteurs? Tout au plus, admettrions-nous que *Beda* avait pour sens primitif celui de « rangée, alignement ». De là on sera passé plus tard à celui de « voie de communication ».

N'oublions pas que la vieille appellation d'*Orupeda* s'est conservée en espagnol actuel. Voici un bel exemple de persistance dans une expression topographique.

V. Il existe en basque deux homophones *bas,* l'un signifiant « sauvage », d'où *Basa Yauna,* litt. « le seigneur sauvage », sorte de croque-mitaine dont les nourrices pyrénéennes menacent les marmots et peut-être d'origine celtique ; — l'autre voulant dire « village, hameau », probablement de provenance indigène et que l'on ne saurait, à coup sûr, rapprocher de l'espagnol *paso* qui désigne plutôt un endroit écarté, solitaire, un défilé dans la montagne.

C'est ce terme « hameau, centre de population », que nous croyons retrouver dans deux noms de peuples ibériques, à savoir les *Bastitans* de l'Andalousie et les *Vasates,* voisins des Ausci. Le premier apparaît composé de *bas,* auquel s'ajouterait la finale adjective *ti* (cf. en basque, *ezkerti* « gaucher », de *ezker* « gauche » — *gezurti* « menteur », de *gezur* « mendacium » — *nigarti* « pleurard », de *nigar* « lacrimæ »), et enfin de l'ethnique *Tan, tani* (cf. *Aquitani, Laletani, Vescitani,* etc.). Le tout veut dire : « le peuple habitant dans des hameaux, dans des centres de populations », par opposition sans doute à d'autres tribus plus spécialem ent pastorales et nomades. Ajoutons à l'appui de notre explication que le sud de l'Espagne semble, de tout temps, avoir été à la fois plus peuplé et plus agricole que le centre de la Péninsule.

En tout cas, cette appellation des Bastitans ne se rapprocherait-elle pas un peu pour le sens de celle des *Atrebates* ou anciens habitants des environs d'Arras ?

C'est bien, sans doute, le même mot *bas* ou *vas* qui figure dans le nom des *Vasates,* mais avec une autre désinence, à savoir, la finale augmentative *te* du basque actuel (cf. *eurite* « pluie abondante », de *euri* « pluvia » ; *gerlate handiak* « les grandes guerres », de *gerla* « bellum « et *handi* « magnus ». Les *Vasates* sont donc « ceux qui habi- « tent de nombreux villages », mais sans doute qui ne possèdent pas de villes importantes sur leur territoire.

VI. *Urci,* nom de ville dont il a déjà été question, paraît signifier « celle qui est bien arrosée », de *ur* « aqua » et *ki,* partitif, litt. « pars aquarum ». Dans un pays aride comme l'Espagne, être bien partagé sous le rapport de l'irrigation devait constituer un privilège fort apprécié.

VII. Le nom des Carpétans ne s'expliquerait-il pas aisément par « ceux du pays des cavernes ou des grottes » (cf. *kharbe* « grotte, caverne », en basque et *tani, tania* qui, on l'a déjà vu, signifie « habitants de, pays de »)?

En effet, les accidents géologiques devaient être fréquents dans la région des Carpétans, traversée par les montagnes de la Nouvelle Castille.

VIII. Une étymologie que nous ne hasarderons que sous toute réserve, c'est celle de « contrée des sources », appliquée aux territoires occupés par les Turdétans, du basque *ithurri* « source », dont l'*i* initial est sujet à tomber, par exemple, dans *Thorgia* pour *Ithurgia* « endroit où il existe beaucoup de sources ». Inutile de rappeler que le *te* ou *de* constitue une désinence augmentative ou fréquentative. Il existe, d'ailleurs, deux Turdétanies bien distinctes, l'une dans le royaume d'Aragon, au nord-ouest de Valence, arrosée par le Guadalaviar, l'autre traversée à la fois par l'Anas et le Bœtis (Guadiana et Guadalquivir), et occupant, par suite, la pointe sud-ouest de la Péninsule.

Les exemples ci-dessus mentionnés montrent le rapport étroit qui existait le plus souvent entre le nom affecté à chaque peuplade ibérique et le caractère de la contrée même où elle était fixée. C'est une circonstance dont on pourrait tirer parti pour essayer d'interpréter les appellations ethniques des diverses nations de la péninsule.

Peut-être parviendrait-on à deviner ce que signifient les dénominations de Latétans, Vescitans, Cosétans, Edetans, Orétans, etc., etc., rien que par une étude approfondie des conditions topographiques du pays qu'occupaient les nations ainsi dénommées.

IX. Il semble assez difficile de tirer parti au point de vue étymologique des noms propres de personnages d'origine ibérienne cités par les auteurs anciens. L'explication de *Viriathes* par *Uri athe* ou *Hiri athe,* litt. « porte de la ville », mérite de passer pour fort peu acceptable. En effet, le *athe* « porte », du basque n'est sans doute que le latin *antae* « linteaux de porte », mais avec chute de la

liquide comme dans *akobi* « accomplir »— *apairu* « repas », de l'espagnol *amparo* « renfort, soutien ».

Serions-nous toutefois bien téméraires en demandant si le nom du chef celtibère *mandonius* ne signifierait pas simplement « le muletier », de *mando* « mule » et *zain* « garde, gardien », mais abrégé en *ain* (cf. basque *artzain* « berger », de *ardi* « vervex » et *zain* « custos »)?

De tout temps, on a fait grand usage de mules en Espagne et le titre de « gardien, possesseur de ces animaux » pourrait bien être aussi honorifique que celui d'*Hippoboscos* ou « éleveur de chevaux » chez les Grecs.

X. Avant de clore ce travail, nous n'estimerions pas inutile de dire un mot des vocables d'origine basque ou ibérienne qui ont passé dans les dialectes néo-latins.

Le nombre n'en semble pas considérable et certainement l'idiome des montagnards pyrénéens a infiniment plus reçu qu'il n'a donné. D'ailleurs, beaucoup de termes espagnols dont l'origine reste inconnue ne se retrouvent pas en basque, soit qu'ils aient disparu dans cet idiome, soit qu'ils aient été pris à des dialectes d'origine non-ibérienne. comme il s'en parlait vraisemblablement plus d'un dans la péninsule.

Citons cependant, mais non sans quelques réserves, les termes suivants :

Espagnol: *Izquierda* « gaucher » (cf. basque *eskerra* « la gauche ». La finale *da* ou *ta* pourrait bien être d'origine ibère. Elle dut servir en basque ancien à former une sorte de datif — *Moscorra* « jeune prostituée »; cf. basque *mozkorra* « ivrogne ». C'est un mot hydride formé d'une désinence adjective indigène *kor* et de *moz* qui, sans doute, représente le latin *mustum* « vin doux ». On conçoit, du reste, la transition de l'idée de « soûlard » à celle de femme de mauvaise vie. Voilà donc un terme qui est passé du latin au basque pour revenir ensuite de là dans un dialecte roman. Ainsi notre terme *budget,* emprunté à l'anglais, n'est au fond que le vieux français *pouchette*, mais habillé à la mode britannique. — Ainsi le mot *abricot* vient, dit-on, de l'arabe *albirkouk,* pris lui-même au latin *præcoquus* « le fruit précoce ».

Béarnais: *Deytorar* « se livrer à des lamentations » et

deytoradores « pleureuses dans les cérémonies funèbres », paraît venir du basque *deithura,* nom patronymique, parce qu'en effet le nom du défunt revenait souvent dans les lamentations. Cf. *deith* « appeler », probablement du latin *dicere, dictum.* Encore un de ces mots migrateurs à ranger dans la même catégorie que *Mozkorra.*

Français: Le seul mot basque qui, à notre connaissance, soit passé dans notre langue classique, c'est celui d'*orenna* « cerf », dont nous avons fait « orignal » ou « grand cerf du Canada ». Rien d'étonnant à ce que le nom français d'un animal américain ait été pris à l'idiome des montagnards pyrénéens. Comme le fait observer le vieux narrateur Lescarbot, les Euskariens, de tout temps hardis navigateurs, figuraient en grand nombre parmi ceux de nos compatriotes commerçant avec les Peaux rouges. On nous affirme même que beaucoup de termes basques entraient dans l'espèce de *Lengua franca* employée pour la traite avec les indigènes.

Par exemple, quelques expressions euskariennes semblent s'être infiltrées dans les divers argots usités en France. Citons le mot *Gande* ou « dimanche » des teilleurs de chanvre du Jura. C'est l'*Igandia,* ms. litt. « grand jour de *handi* « magna » et *egun* « dies » du basque; — *Gahisto* « le diable », en très vieil argot parisien; cf. basque *gaisto* « très mauvais », de *gaitz* « méchant, mauvais », etc., etc.

Comte De Charencey.

QUELQUES FORMES CURIEUSES DU NÉO-GREC

Τὰ βιζαβιά. Τὰ πατερμά.

Parmi les pluriels curieux qu'offre le grec moderne, on peut, ce semble, ranger les deux suivants : τὰ βιζαβιά, τὰ πατερμά.

Les « vis-à-vis » sont des voitures légères à quatre places qui parcourent la rue du Stade moyennant dix centimes par personne transportée. Elles n'existent à Athènes que depuis quelques années. Le nom grec du « vis-à-vis » est τὸ βιζαβί. Sur ce singulier, dont la finale coïncidait avec celle des substantifs neutres de la deuxième déclinaison (τὸ παιδί « l'enfant », τὸ ψωμί « le pain », etc.), d'où le genre neutre qu'on lui a donné, on a fait un pluriel τὰ βιζαβιά, semblable aux pluriels τὰ παιδιά, τά ψωμιά, etc. Je n'ai pas entendu le génitif singulier τοῦ βιζαβιοῦ (comme τοῦ παιδιοῦ, τοῦ ψωμιοῦ, etc.), mais il est probable qu'il existe également ou que, du moins, il ne tardera pas à faire son apparition. On m'a affirmé, d'autre part, sans qu'il m'ait été donné de contrôler par moi-même la véracité de cette assertion, l'existence d'un pluriel τὰ ντοζαντά correspondant à un singulier τὸ ντοζαντό. Les « dos-à-dos » sont des omnibus qui font le trajet de la rue d'Eole.

Le pluriel πατερμά correspond pour le sens et pour la formation au français « patenôtres ». Τὰ πατερμά suppose en effet un singulier τὸ πατερμό, qui n'est autre que τὸ πάτερ ἡμῶν « le notre père » ; prononcez *to pdterimón*. Ce groupe aboutit phonétiquement à *to patermó,* par suite de la disparition du ν final (cf. τὸ δῶρον ➡ τὸ δῶρο « le présent »), puis de l'ι interconsonantique (cf. περιπατῶ ➡ περπατῶ « je marche », κορυφή ➡ κορφή « sommet »).

DE LA DÉTERMINATION EN WOLOF

I.

Le wolof présente un exemple, unique avec le sérèr, son voisin, où la détermination du substantif s'indique par un signe spécial.

Toutes les grammaires actuellement écrites sur cette langue énoncent que le wolof a un *article défini*. Cet article est une particule composée d'une consonne et d'une voyelle, laquelle particule se place immédiatement après le nom lorsqu'il est déterminé.

La voyelle est *a, u, i*[1], selon le degré de détermination : *i*, lorsque le substantif désigne un objet bien déterminé, ou que l'on voit, ou dont on vient de parler; — *u*, lorsque l'objet est bien connu, quoique indéterminé, ou absent, ou dont on va parler; — *a*, lorsque le substantif, quoique déterminé en fait, laisse l'esprit dans une certaine indétermination; par exemple: je vais à la campagne.

La consonne est l'une des suivantes :
pour le singulier: *b, d', g, k, l, m, s, w*;
pour le pluriel : *ñ, y*.

La consonne *k* n'est usitée qu'avec deux substantifs, *nit* « homme » et *kèf* « chose ». Ces mêmes substantifs, au pluriel, prennent l'article par *ñ*; tous les autres, par *y*.

Ordinairement, chaque substantif a une consonne spéciale pour sa particule de détermination; quelques substantifs peuvent prendre l'une ou l'autre d'un certain nombre de consonnes. Ce dernier cas est rare.

On remarque que la consonne *b* est beaucoup plus fréquente que les autres.

1. L'alphabet employé est le même que celui adopté pour notre étude: « Des rapports de la langue yoruba avec les langues de la famille mandé ». (*Bulletin Soc. ling.*, n° 44). L'abréviation *Sr=Sérèr*.

Στυφάτο, *ÉTOUFFÉE.*

Pour parler d'aliments qui sont cuits en vase clos, on dit qu'ils sont cuits « à l'étuvée » ou « à l'étouffée ». La première de ces formes paraît être la plus ancienne en français; l'autre, de beaucoup la plus usuelle aujourd'hui, semble due à l'influence du verbe « étouffer ». Voir Hatzfeld, Darmesteter et Thomas, Dictionnaire général de la langue française, s. v. étuvée et étouffée.

Le mot grec correspondant est στουφάτο. Mais on trouve également la forme στιφάτο (G. Meyer, Neugr. Stud., IV, 87), dont l'ι, en regard de l'italien *stufato,* est un peu embarrassant à première vue. Il se peut qu'en grec, comme en français, il y ait eu là une étymologie populaire: on aurait rapproché στουφάτο de στυφός « âpre », στυφάδα, « âpreté ». Il n'y a évidemment aucune corrélation entre les idées qu'expriment respectivement στουφάτο et στυφός; mais on sait que l'étymologie populaire n'a pas besoin, pour s'exercer, qu'il y ait un rapport de sens entre les deux termes rapprochés. Un maître d'école grec faisait un jour répéter devant moi à ses élèves une histoire où il était question d'un portemonnaie, πορτοφόλι. Les élèves disaient constamment πρωτοφόλι, sans doute sous l'influence de πρῶτος « premier ». Le maître les corrigea, fit encore répéter l'histoire et un élève dit, cette fois, πετροφόλι, sous l'influence de πέτρα « pierre ». Dans l'un et l'autre cas, la relation sémantique paraît nulle.

Un paysan de Lénidi (Tsakonie) au milieu d'une discussion, criait, un jour, à un autre, dans la rue: « Θὰ σὲ πάω στὸ πρωτόριο! je te mènerai à la justice de paix! » Ici encore nous retrouvons l'influence de πρῶτος; πρωτόριο et pour πρετόριο = ital. *pretorio.*

Hubert Pernot.

Cette même particule, sert soit sous sa forme simple, soit sous une forme composée, de démonstratif et de relatif. *Gur gi* « l'homme »; *gur gi, gur gilé, gur gogulé* « cet homme »; *gur gu ñéu* « l'homme qui vient ».

Les adjectifs qualificatifs s'expriment encore au moyen de la même particule: *gur gu bakh* « l'homme bon ».

A ces données, il faut ajouter les suivantes:

1° Le nombre « un » devant un substantif s'exprime par la racine *èṇ,* précédée de la consonne de la particule de détermination: *déka bi* « le village »; *bèn déka* « un village »; — *gur gi* « l'homme »; *gèṇ gur* « un homme »; — *lèf li* « la chose »; *lèṇ lèf* « une chose ».

2° L'indéfini « tout » s'exprime par le radical *pa,* précédé de la consonne de la particule de détermination avec la voyelle *é: déka bi bépa* « tout le village »; — *nit ñi ñepa* « tous les hommes ».

3° Deux particules marquant des rapports de lieu ou de temps (adverbes ou prépositions) prennent les trois voyelles *a, u, i,* avec les mêmes nuances que la particule de détermination. Ce sont: *fi, fa, fu* « ici » et *t'i, t'a, t'u* « dans ».

Il reste à étudier la consonne de cette particule de détermination.

A ce sujet, deux théories sont actuellement en présence. L'une prétend que cette consonne est simplement l'initiale du substantif; l'autre qu'elle dépend de la catégorie de l'objet.

II.

La première théorie a été admise par Frédéric Müller. Elle s'appuie sur un certain nombre de faits, dont les principaux sont les suivants:

1° Avec un grand nombre de noms simples, la particule de détermination a pour consonne l'initiale du substantif. Ce sont surtout ceux qui commencent par *g, m, s, w*;

gur gi « l'homme »; — *gudi gi* « la nuit »; — *gèrté gi* « l'arachide »; — *mèo mi* « le lait »; — *mèṇ mi* « la sève »; — *siru si* « le chat sauvage »; — *sakhar si* « la fumée »;

— *suba si* « le matin » ; — *woñ wi* « le calcul » ; — *was wi* « la carpe » ; — *wèr wi* « la lune » ; — *wèn wi* « le sein ».

D'ailleurs, toutes les consonnes n'étant pas susceptibles de former des particules de détermination, la consonne de cette particule est souvent une consonne correspondante à l'initiale et non cette initiale elle-même. C'est ainsi que les mots commençant par *k, d, f,* ont le plus souvent leur particule de détermination par *g, d', w* :

ker gi « la case » ; — *kadu gi* « le tonnerre » ; — *khal gi* « le melon » : — *kèm gi* « la phalange du doigt » ; — *dom d'i* « l'enfant » ; — *dakàndé d'i* « la gomme » ; — *digu d'i* « l'huile de palme » ; — *fas wi* « le cheval » ; — *fèr wi* « le coton cardé » ; — *farñènt wi* « la gravelle ».

2° Une grande partie des noms dérivés par nasalisation de l'initiale prennent la particule de détermination par *m* quand cette initiale était *b, p, f* (qui deviennent *ᵐb, ᵐp*) ; — par *a,* quand cette initiale était *g, k, kh* (qui deviennent *ᵃg, ᵃk, ᵃkh*).

ᵐbolo mi « l'association » ; — *ᵐbaga mi* « l'épaule » ; — *ᵐbas mi* « la peste » ; — *ᵐbotaï mi* « la société » ; — *ᵐpôt mi* « le jeu » ; — *ᵐpèkh mi* « l'air » ; — *ᵐpokhatàn mi* « l'aisselle » ; — *ᵐpir mi* « la jalousie » ;

ᵃkhèl gi « l'esprit » ; — *ᵃkhodos gi* « l'enrouement » ; — *ᵃkhérèñ* « l'habileté ».

Cette théorie est dite de la *réduplication partielle* ou *avortée*. Elle suppose que la détermination s'est marquée primitivement par la répétition du substantif ; ce mot répété n'ayant, dans la suite, conservé que sa syllabe initiale, serait devenu la particule de détermination actuelle. Elle admet aussi que, par suite, toutes les consonnes étaient autrefois aptes à former cette particule, mais que plusieurs d'entre elles ont cessé d'être usitées, pour ne plus laisser subsister que les dix consonnes actuellement employées.

Cette théorie n'explique pas pourquoi au pluriel et au singulier la particule de détermination prend des consonnes différentes.

De plus, la langue wolof se trouverait complètement isolée des autres langues de cette région de l'Afrique, aucune

autre langue nigritienne ne procédant par réduplication du substantif pour en marquer la détermination.

La seconde théorie a été soutenue par Mgr Kobès. Elle considère la particule de détermination comme variable avec la catégorie de l'objet indiqué par le substantif. Elle s'appuie sur les faits suivants :

1° Presque tous les noms d'arbres ont la particule *gi* : *garap gi* « l'arbre » ; — *bwi gi* « le baobab » ; — *tạdarma gi* « le dattier » ; — *bôt gi* « le figuier » ; — *tir gi* « le palmier » ; — *dakhar gi* « le tamarinier » ; — *gwab gi* « le goyavier » et une douzaine d'autres.

On peut y ajouter quelques noms importés : *lémôn gi* « le citronnier » ; — *soras gi* « l'oranger » ; tandis que *lémôn d'i, soras. d'i,* signifient « le citron, l'orange ». La particule *d'i* est, d'ailleurs, employée avec les noms de fruits.

2° Les liquides prennent la particule *mi* : *ⁿdokh mi* « l'eau » ; — *pukh mi* « la bière de mil » ; — *mèu mi* « le lait aigre » ; — *sou mi* « le lait frais » ; — *sèṇga mi, rof mi, t'okom mi* « différents vins de palme ».

Il n'y a qu'une exception : *biñ bi* « le vin » ; mais c'est un mot tout récemment importé dans la langue.

3° Les noms d'accidents du corps, d'états de l'âme, prennent la particule *gi* : *mèr gi* « la colère » ; — *yakar gi* « l'espoir » ; — *sibèl gi* « la haine » ; — *sufèlu gi* « l'humilité » ; — *taèl gi* « la paresse » ; — *silmakha gi* « la cécité » ; — *roda gi, fès gi* « l'écorchure » ; — *lafañ gi* « la paralysie ».

4° Des remarques analogues sont faites au sujet des noms de graisse (particule *gi*) ; des différentes espèces de mil *(d'i)* ; des reptiles *(wi)* ; des insectes *(wi, bi)* ; des noms de métiers, des parties du corps, des poissons, des différentes sortes de calebasses *(bi)*.

Mais ces deux théories, tout en s'appuyant sur un nombre

considérable d'exemples, comptent au moins autant d'exceptions. Les arguments donnés à l'appui de l'une et de l'autre sont aussi sérieux et aussi concluants. Il y a donc beaucoup de chances pour que toutes deux aient un certain fond de vérité; elle ne pèchent que par le trop de généralité que l'on veut donner à leurs conclusions.

Dans tous les cas, de toute cette discussion, on peut retenir plusieurs données:

1° *Un grand nombre de substantifs, particulièrement des substantifs dérivés, prennent une particule de détermination dont la consonne paraît être leur propre initiale;*

2° *Un grand nombre de substantifs prennent une particule de détermination dont la consonne paraît varier avec la catégorie de l'objet indiqué par le substantif;*

3° *La particule de détermination* bi *est beaucoup plus employée que les autres.*

En nous basant sur ces observations et en étudiant la structure de certains mots, nous chercherons à établir ce qu'il y a de bien fondé dans les deux théories ci-dessus et quel est le rôle réel de ce qu'on appelle l'*article* en wolof.

III.

Nous commencerons par démontrer, pour ainsi dire, deux lemmes préliminaires.

La plupart des substantifs désignant des objets importés par les Européens — par suite, récemment introduits dans la langue — *prennent la particule de détermination* bi.

Ce fait est facile à vérifier et ressort évidemment des exemples ci-dessous:

labsènt bi « l'absinthe »; — *lad' bi* « l'ail »; — *alimèt bi* « l'allumette »; — *sanana bi* « l'ananas »; — *lakar bi* « l'ancre »; — *lévêk bi* « l'évêque »; — *armor bi* « l'armoire »; — *lôtel bi* « l'autel »; — *yôl bi* « la yole »; — *kafé bi* « le café »; — *ganar bi* « la poule »; — *léma bi* « l'aimant »; — *sapo bi* « le chapeau »; — *sès bi* « la chaise »; — *siso bi* « les ciseaux »; — *kotuar bi* « le comptoir »; — *kravat bi* « la cravate »; — *krua bi* « la croix »;

— *lạpa bi* « la lampe »; — *sokoła bi* « le chocolat »; — *musor bi* « le mouchoir »; — *gurmèt bi* « le courtier »; — *drasé bi* « la dragée »; — *lékol bi* « l'école »; — *pataté bi* « la patate»; — *pèngu bi* « l'épingle »; — *morso bi* « l'amorce »; — *lạbiri bi* « l'ambre »; — *kopar bi* « la pièce de dix centimes » (Angl. *coppar* « cuivre »); — *kit' bi* « le coup de pied » (Angl. *kick*); — *brạdi bi* « l'eau-de-vie » (Angl. *brandy*); — *fiftin bi* « le franc » (Angl. *fifteen* « quinze »); — *siñara bi* « la dame mulâtresse » (Port. *señora*).

Il y a, cependant, quelques exceptions.

Quand l'initiale est *k* ou *s*, la particule de détermination prend quelquefois la consonne *g* ou *s*. Les seuls cas à signaler sont : *kanu gi* « le canon »; — *kès gi* « la caisse »; — *kano gi* « le canot »; — *karot gi* « la carotte »; — *kaït gi* « le papier » (Fr. cahier); — *sạdal si* « le goudron », exemple unique.

Nous avons déjà signalé, d'autre part, les mots *lémôn̤* et *sorạs*, qui prennent la particule *gi* ou *d'i*, suivant qu'ils désignent l'arbre ou le fruit. Le même mot ayant à la fois ces deux sens, le wolof a senti le besoin de faire la distinction. Au mot indiquant l'arbre, il a affecté la particule *gi*, la plus employée avec les noms d'arbres. Quant aux fruits, on les désigne en wolof par la locution « le fils de l'arbre » et le mot « fils » *dôm* prend la particule *d'i*, il était donc naturel d'affecter la même particule aux noms de fruits *lémôn̤* et *sorạs*.

IV.

La plupart des noms empruntés par le wolof aux langues voisines prennent une particule de détermination dont la consonne est, soit b, *soit l'initiale du nom.*

Noms dont la particule prend l'initiale : *kélifa gi* « le chef » (Ar. خليفة); — *gélèm gi* « le chameau » (Ar. جمل, prononcé par les Berbères *gemel*); — *sèïtané si* « le diable » (Ar. شيتان); — *sokhla si* « l'affaire » (Ar. شغل); —

saha si « l'instant » (Ar. ساعة); — *malaka mi* « l'ange » (Ar. ملك);

mûs mi « le chat » (Maure, *mûs*);

guru gi « la noix de kola » (langues mandé); — *malo mi* « le riz « (langues mande); le riz ne se cultive pas au Sénégal, il vient des régions des Rivières du Sud, habitées par des gens de race mandé.

On remarquera que la plupart de ces mots ont pour initiale *g*, *k* ou *s*.

Noms dont la particule est *bi*: *dérèm bi* « la pièce de cinq francs » (Ar. دراهم); — *sarakha bi* « l'aumône » (Ar. صراقة); — *sébré bi* « l'éperon » (Ar. شانير); — *alkoranu bi* « le coran » (Ar. القوران); — *khaftân bi* « le cafetan » (Ar. قفطان);

khala bi « l'arc » (langues mandé); — *kharé bi* « la guerre » (*id.*); — *lal bi* « le lit » (langues mandé: *la* « se coucher »; *lala* « lit »); — *dapé bi* « couverture provenant de Ségou » (nom mandé).

V.

En examinant, maintenant, la structure d'un certain nombre de substantifs wolof, nous démontrerons que ces substantifs sont formés au moyen d'un préfixe. Ce préfixe est composé d'une consonne et d'une voyelle. Comme, en wolof, ainsi que dans toutes les autres langues nigritiennes, la voyelle est éminemment variable, la consonne sera seule à considérer.

1° Préfixe par *B*:

bu-fta bi « l'instrument à vent »; cf. *fuf* « souffler », radical *F*.

bu-khar bi « le peureux »; cf. *khoda* (même sens); *khubal* « faire peur »; radical *KH*.

bè-ñ bi « la dent »; cf. *ⁿgapa* « mordre »; *ⁿgèñ* « ronger ». On sait combien *ⁿg* et *ñ* sont voisins dans les langues nigri-

tiennes. Quant au troisième mot, il est probablement formé par redoublement du radical, comme cela a lieu très fréquemment pour les actions du corps. Le radical paraît donc être *Ñ*. On le retrouve, d'ailleurs, dans le Sr. *ñiñ* « dent ».

bè-s bi, bé-t'èk bi « le jour »; cf. *d'ènda* « soleil »; *yèndu* « passer la journée ». Dans toutes les langues de l'Afrique occidentale, les mots « jour » et « soleil » sont identiques ou très voisins. On sait, d'ailleurs, combien facilement *d'* et *y* initial se remplacent, ainsi que *d'* et *s*. Le radical serait donc *D'* = *Y* = *S*.

bè-ñ bi « le sable fin »; cf. *d'or* « pays sablonneux »; radical *D'* = *Ñ*.

(?) *bi-déu bi* « l'étoile »; on peut peut-être rapprocher ce mot de *M. dulu*; radical *D*.

2° Préfixe par *D:*

dè-k wi « l'épine »; cf. *khod* « égratigner »; radical *KH* = *K*.

da-p « vêtement »; cf. *yè-f* (même sens); *pèndal* « pagne »: *mbubé* « sorte de vêtement »; radical *P* = *F* = *B*.

3° Préfixe par *F*

fé-kha wi « la poutre »; cf. *khèr* « pierre, bloc, piquet » (V. préfixe par *y*); radical *KH*.

fa-s wi « le cheval ». Cet animal n'existe pas à l'état natif au Sénégal; il y est importé. Or on trouve dans toutes les langues africaines de l'ouest pour désigner le cheval des noms ayant la même racine *S* ou une racine équivalente: Sr. *pi-s*; M. *su*; Sk. *si*; Sé. *sᵤi-ro*; Ti. *u-sᵤoï*; Peul *pu-t'u*[1]. Ce nom viendrait probablement du berbère *i-ši* ou *o-dji*. On sait que les langues nigritiennes n'ayant ni le son *š* ni le son *dj*, les remplacent par *s* et *d'*; on connaît, d'ailleurs, l'équivalence de *d'* et de *s* dans ces mêmes langues[2].

4° Préfixe par *G:*

ga-sâkh gi « la chenille »; cf. *sâkh* (même sens).

(?) *gé-mèñ gi* « la bouche »; cf. *la-miñ* « langue »; racine *MIÑ*.

ga-dâm gi « le foie »; cf. Sr. *dâm* (même sens).

1. Sk=Soninké, Sé=Sénou, Ti=Timené.
2. V. Faidherbe, *Grammaire de la langue poul.*

5° Préfixe par *K:*

ku-bér bi « la porte »; cf. *bokhu* « cacher, fermer »; *né-bu, u-bi* « fermer »; *bunt* « porte »; radical *B*.

kè-f ki « la chose »; cf. *lè-f li* (même sens); radical *F;* cf. M. *fèn*.

ka-war gi « le poil »; cf. Sr. *wil* (même sens).

6° Préfixe par *L:*

la-ña wi « le chemin »; cf. *ñola, yôn* (même sens); radical *Ñ = Y*.

(?) *la-miñ wi* « la langue »; cf. *gé-mèñ gi* « la bouche ».

lo-t'o gi « la pirogue »; cf, *ᵐd'afahn, gal* (même sens); on connaît la parenté de *d'* et *g;* radical *T' = D' = G*.

li-gèï bi « le travail »; cf. *d'èf* « travailler »; radical *D' = G*.

lè-f li « la chose »; cf. *kè-f* (même sens); radical *F*.

lè-b bi « le conte »; cf. *fèn* « mensonge »; M. *faña* « mensonge »; radical *F = B*.

7° Préfixe par *M:*

me-tit wi « la douleur »; cf. *ᵐt'ono* (même sens); *dopal* « faire mal »; radical *D = T = T'*.

mu-d' gi « la fin »; cf. *sota* « finir »; radical *S = D'*.

mé-ta mi « l'anus »; cf. *tat* (même sens); radical *TA*. Le dernier mot est probablement formé par redoublement, ce qui est fréquent pour les noms de parties du corps.

ma-g mi « le vieillard, le frère aîné »; cf. *bu ya-ga* « autrefois »; radical *G;* cf. M. *ko-to* « vieux ».

mi-wu mi « le boa »; cf. *yè-wu* (même sens); radical *WU*.

mè-wu mi « le lait aigre »; cf. *so-wu mi* « le lait frais ».

8° Préfixe par *P:*

pa-kh mi « le trou »; cf. *khot* « être creux »; *kharkhar* « crevasse »; radical *KH*.

9° Préfixe par *S:*

so-khor bi « le méchant »; cf. *khos* « méchanceté »; radical *KH*.

sa-war bi « l'homme actif »; cf. *farlu, waré* (même sens); radical *WA = FA*.

si-ñ li « la dentition »; cf. *bè-ñ* « dent »; radical *Ñ*.

so-khmat si « le sel »; cf. *khorom* (même sens); radical *KH*.

sa-fara si « le feu »; cf. Sr. *fidèl* (même sens).

sa-ga si « la glande »; cf. Sr. *gid'* (même sens); ce dernier mot est formé probablement par redoublement de la racine.

10° Préfixe par *Y:*

yè-f yi « les vêtements »; cf. *da-p* (même sens); *pèndal, ᵐbubé* « pagne »; radical $P = B = F$.

ya-kh « os »; cf. *khèr* « pierre, bloc »; *fé-kha* « pierre »; radical *KH*. Dans toutes les langues nigritiennes ces mots sont identiques; cf. M. *kuru* « pierre, bloc, épi, poutre, pieu », *kulu* « os ».

11° Préfixe par *W*:

wa-khąbané wi « le jeune homme »; la racine de ce mot semble être *KA*, que l'on retrouve dans *ᵐba-ga* « épaule »; *ᵐpo-khatân* « aisselle ». Ce mot serait formé absolument comme le M. *kąbariṇ* « homme dans la force de l'âge », du mot *kąba, kama* « épaule » (même racine *KA*).

wè-ñ wi « la mouche »; cf. *ñul* « le moucheron »; *yôo* « moustique »; radical $\tilde{N} = Y$.

wè-ñ wi « le fer »; cf. Sr. *d'élèm* (même sens); radical $D' = \tilde{N}$.

Beaucoup d'autres substantifs paraissent formés au moyen d'un préfixe; mais nous avons manqué de point de comparaison pour discerner le véritable radical. Nous nous sommes borné à inscrire ceux que nous avons trouvés les plus clairs et les moins indiscutables.

Les préfixes ainsi reconnus sont formés au moyen de consonnes: *b, d, f, g, k, l, m, p, s, y, w*.

On peut remarquer que:

1° les six mots cités formés au moyen du préfixe par *b*, ont tous pour particule de détermination *bi*;

2° les deux mots cités avec préfixe par *f* ont la particule *wi*;

3° les quatre mots cités avec préfixe par *g* ont la particule *yi*;

4° sur trois mots avec préfixe par *k*, un seul a la particule *ki*; les autres ont la particule *gi* ;

5° sur six mots avec préfixe par *l*, un a la particule *li* ;

6° sur six mots avec préfixe par *m*, quatre ont la particule *mi* ;

7° sur six mots avec préfixe par *s*, trois ont la particule *si* ;

8° les quatres mots avec préfixe par *w* ont tous la particule *wi*.

Nous ferons remarquer, de plus, que le mot *yè-f yi*, qui est au pluriel, a la particule semblable à son préfixe.

Il résulte de là que *la plus grande partie des substantifs formés au moyen d'un préfixe prennent une particule de détermination identique à ce préfixe*.

D'autre part, en rapprochant les consonnes aptes à former les particules de détermination de celles qui forment les préfixes, nous arrivons au tableau suivant:

Consonnes des préfixes: *b, d, f, g, k, l, m, p, s, y, w;*

Consonnes des particules: *b, d', — g, k, l, m, — s, y, w, ñ*.

Les consonnes des particules ne diffèrent de celles des préfixes que:

1° par l'absence de *f* et de *p;*

2° par la présence de *d'* au lieu de *d*;

3° par la présence de *ñ* ;

Mais on connaît la facilité avec laquelle *y* et *ñ* se remplacent. D'ailleurs, nous avons déjà dit que la particule *ñi* ne s'emploie au pluriel que pour les deux noms *nit* « homme » et *kèf* « chose », lesquels se distinguent déjà au singulier en prenant seuls la particule *ki*.

On sait aussi que les consonnes *d* et *d'* se substituent facilement l'une à l'autre. D'autre part, *f* et *p* ont pu être remplacés par *w* et *m*.

En somme, on peut conclure de cet examen que *la particule de détermination employée avec les noms qui sont formés au moyen d'un préfixe, n'est autre que ce préfixe lui-même*.

VI.

Nous sommes dès lors ramenés à considérer la détermination comme indiquée par la répétition du préfixe du nom.

Plusieurs langues de la côte occidentale d'Afrique présentent le même phénomène. Mais, tandis que, en wolof, ce procédé est mort depuis longtemps, dans d'autres langues, nous le trouvons encore vivant.

Les mieux connues de ces langues sont: le *sérèr* et le *timéné*.

DÉTERMINATION EN SÉRÈRE.

Elle se fait de deux façons :

1° Le substantif est suivi d'une particule de détermination absolument semblable à celle du wolof actuel: *ᵐbépèt né* « le matin »; — *dol né* « la peau »; —*wil lé* « le poil »; — *ñiñ lé* « la dent ».

2° Le substantif est précédé d'un préfixe, monosyllabique ou seulement vocalique; en cas de détermination, ce préfixe est répété après le nom et suivi lui-même d'une particule : *o-khokh* « une tête »; *o-khokh o-lé* « la tête »; — *o-pud* « un ventre »; *o-pud o-lé* « le ventre »; — *ạ-gid* « un œil »; *ạ-gid a-lé* « l'œil »; — *a-wur* « une tornade »; *a-wur a-lé* « la tornade ».

Le préfixe varie du singulier au pluriel, comme nous le voyons en wolof pour la particule de détermination.

DÉTERMINATION EN TIMÉNÉ.

Le substantif est toujours formé au moyen d'un préfixe. Lorsque le substantif déterminé est seul, il n'y a aucune différence avec le cas du substantif indéterminé. Mais quand le substantif déterminé est suivi d'un adjectif, d'un verbe ou d'un substantif qu'il régit, son préfixe est répété devant cet adjectif, ce verbe ou ce complément. Le préfixe est donc répété, dans tous ces cas, immédiatement après le nom.

Nous nous trouvons donc ici dans un cas analogue à celui des noms formés au moyen de préfixes en wolof.

En comparant les procédés du timéné et du wolof, nous arrivons aux observations suivantes :

1° *Substantif suivi d'un adjectif.*

Ti. *a-fam a-kana* « les hommes méchants » ;

W. *bè-ñ bu-bôn* « la dent mauvaise ».

Les deux langues ont un procédé identique.

2° *Substantif suivi d'un verbe.*

Ti. *ą-baï na-čamarnè* « les chefs s'assemblent » ;

W. *wè-ñ wi-nau* « la mouche vole ».

Le procédé des deux langues est encore identique.

3° *Substantif déterminé isolé.*

Ti. *ą-baï* « chef, un chef, le chef » ;

W. *wè-ñ* « mouche, une mouche » ; *wè-ñ wi* « la mouche ».

Le timéné n'a aucun signe spécial. Mais le sérèr et le fada font suivre le substantif d'une particule devant laquelle ils répètent le préfixe ; Sér. *o-khor o-lé* « la tête ». De plus, la voyelle de cette particule, en sérère est *é* ou *a*, selon le degré de détermination du nom. Le wolof répète après le substantif le préfixe de ce substantif, en lui donnant une des voyelles *i, a, u,* suivant le degré de détermination. Le procédé de ces langues présente encore une analogie frappante.

4° *Substantif avec un complément.*

Ti. *ą-baï na-a-tof* « le chef du pays » ;

W. *bè-ñ bi u nit ki* « la dent de l'homme ».

Le timéné répète le préfixe devant le nom complément. — Le wolof répète le préfixe après le nom et joint les deux substantifs par une particule *u*. Le fada ne marque le rapport de deux substantifs que par leur place, dans la proposition.

5° *Un* se rend en timéné par le radical *iṇ* précédé de la consonne du préfixe. Nous avons déjà signalé un fait identique en wolof.

6° Au pluriel, les préfixes du timéné changent : *è-bǫp* « tête » ; pl. *ča-bǫp* (dial. *tra-bǫp*). Il en est de même en sérère ; le préfixe change. En wolof, la particule de détermination est différente au pluriel et au singulier et l'exemple

de *yè-f yi* « les vêtements » semble indiquer que cette particule reste toujours identique au préfixe.

On voit, d'après ces exemples, que le procédé du timéné et celui du wolof pour les noms à préfixe sont tout à fait comparables. Il faut peut-être voir là, en wolof, la trace d'un état primitif, dans lequel la langue procédait comme nous voyons encore aujourd'hui procéder le timéné et quelques autres langues voisines.

On serait ainsi amené à classer le wolof parmi la famille des *langues à préfixes* dont on trouve d'autres représentants sur la côte occidentale d'Afrique (fada, boulom, landouman, en partie sérèr), tandis que, jusqu'à présent, on considérait cette langue comme formant un type à part.

Or, en timéné, le préfixe d'un nom dépend, dans une certaine mesure, du sens de ce nom. Par exemple, *lǫpi* « être juste » donne *ma-lǫpi* « justice », *o-lǫpi* « le juste »; *roka* « juger » donne *ma-rok* « la chose jugée », *o-rok* « juge ».

S'il en a été de même autrefois en wolof, il n'y a rien d'étonnant à ce que la consonne du préfixe répété varie avec le sens du mot. On trouverait des particules de détermination variant tantôt avec l'initiale, tantôt avec le sens du mot, parce qu'*elle aurait été identique à cette initiale, qui, elle-même, variait avec le sens du mot,* dans une certaine mesure.

VII.

En résumé, on a vu :

1° que *la plupart des noms récemment introduits dans la langue prennent la particule de détermination* bi ;

2° que *les noms importés en wolof par les langues voisines,* en particulier ceux venant de l'arabe, *ont une particule formée soit avec leur initiale, soit avec* b ;

3° qu'*un certain nombre de mots simples sont formés au moyen d'un préfixe* et que *leur particule de détermination n'est autre que ce préfixe, lequel dépend lui-même, dans une certaine mesure, de la catégorie de l'objet représenté par le nom.*

Il paraîtrait donc que l'on puisse reconnaître dans la vie de la langue wolof plusieurs âges, déterminés par les procédés suivants.

1re époque. Le wolof est une langue à préfixes. Le préfixe du substantif déterminé est répété devant l'adjectif, le verbe et le nom complément; il se trouve ainsi placé immédiatement après le nom, mais ne lui est pas rattaché. Ce préfixe dépend, dans une certaine mesure, de la catégorie de l'objet représenté par le nom.

2e époque. Le wolof ne forme plus de substantifs par préfixation. La détermination du substantif se marque au moyen d'une particule, vestige de l'ancien préfixe répété, auquel elle est analogue. Cette particule hésite entre les deux influences qui s'accordaient autrefois lors de la répétition du préfixe; sa consonne dépend tantôt de l'initiale du nom, tantôt du sens de ce nom.

3e époque. L'influence de l'initiale est prépondérante. La postériorité de cette influence paraît corroborée par ce fait que la plupart des noms sur lesquels s'appuient les partisans de la théorie de la réduplication avortée sont surtout des dérivés, noms qui ont dû, par suite, être formés à une époque relativement avancée de la vie du wolof.

4e époque. La particule de détermination tend vers une forme unifiée *bi*. Cette époque doit remonter jusqu'à l'ère des premiers contacts des Arabes avec les Wolof. Nous avons vu, en effet, que les particules de détermination des noms empruntés à l'arabe se trouvent sous ces deux influences: initiale du nom et consonne unique *b*.

5e époque. La particule *bi* est seule employée pour déterminer le nom. C'est actuellement la seule vivante, sauf de rares exceptions que nous avons signalées plus haut. Cette époque parait remonter au moins jusqu'à la date, sinon de l'arrivée des Européens, du moins à celle où leur pénétration a pris une certaine importance dans le pays.

J.-B. Rambaud.

NÉCROLOGIE

LE Dr THOLOZAN

Désiré-Joseph Tholozan, né à Diego Garcia, dépendance de l'Ile Maurice, le 8 octobre 1820, fit ses classes au collège de Port-Louis où il eut pour condisciples son éminent confrère Brown-Séquard et le peintre Sérendat ; il fait sa philosophie à Marseille et remporte le prix d'honneur en 1838 ; élève chirurgien dans la même ville en 1839, il est, l'année suivante, admis, au concours, dans la médecine militaire et envoyé en Corse où il demeure jusqu'en 1842 ; en 1843, il passe brillamment ses examens et sa thèse de doctorat à la Faculté de médecine de Paris ; en 1847, il est nommé, au concours, le premier de la promotion des aides majors, puis médecin major et est successivement attaché à divers régiments ; pendant les journées de juin 1848, il commande une ambulance ; l'année d'après, il est reçu professeur agrégé à l'école de médecine militaire et à cette époque, pendant le choléra, il se dévoue aux malades, pratique plus de cent autopsies de cholériques et s'applique dès lors à découvrir l'origine et les causes de la maladie, premier sujet de ses études épidémiologiques ; en 1854-55, il fait la campagne de Crimée. En 1858 et sur la désignation du Gouvernement français, il entre au service du Châh qui, séduit par son intelligence, son esprit, sa discrétion, lui accorde sa confiance et son amitié dont il n'a usé qu'en faveur de son pays et de nombre de ses compatriotes. Il continue, pendant près

de quarante ans, ses études et ses travaux sur les maladies contagieuses ou épidémiques. En 1889, pendant un voyage du Châh, il se rend à Londres où la Société épidémiologique dont il était membre depuis trente-cinq ans, lui fait un accueil enthousiaste et lui offre un banquet d'honneur.

Atteint depuis longtemps d'une maladie de cœur qu'il n'ignorait pas, et compliquée d'une affection vésicale, il a succombé à Téhéran le 30 juillet 1897 à une crise d'asthme cardiaque; le Châh actuel, Mozaffer ed dîn, a fait célébrer ses funérailles avec une grande magnificence; il a été pleuré par toute la population indigène aussi bien que par la colonie étrangère.

Estimé à l'étranger comme en France, Tholozan avait été l'objet de nombreuses distinctions, entre autres, il était commandeur de la Légion d'honneur; commandeur des Saint-Michel et Saint-Georges d'Angleterre; grand cordon de François-Joseph d'Autriche; grand cordon de Saint-Stanislas de Russie; grand cordon de la couronne de Prusse; grand officier de Léopold de Belgique; grand officier du Medjidié de Turquie; grand cordon du Lion et du Soleil de Perse, et le Châh lui avait conféré son portrait enrichi de diamants, distinction tout exceptionnelle.

Élu membre correspondant de l'Académie de médecine en 1867, il était membre correspondant de l'Institut, Académie des sciences en 1874, enfin, membre perpétuel de la Société de Linguistique depuis le 18 avril 1896.

Son compatriote Sérendat a fait de lui un beau portrait qui orne la salle des séances de la Société des Arts et des Sciences de l'Ile Maurice et qui a été exposé à Paris au cercle de l'Union artistique.

Amédée Querry.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

N° 46

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

DU 19 MARS AU 18 JUIN 1898

SÉANCE DU 19 MARS 1898.

Présidence de M. l'abbé LEJAY

Présents : MM. Adjarian, Cart, Chabot, de Charencey, Duvau, Henry, Kugener, Lejay, Meillet, Niedermann, général Parmentier, Pernot, Rambaud, Rosapelly, Rousselot.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Hommages. — Voir p. clj.

Communications. — M. MEILLET étudie quelques formes analogiques du patois du Berri. Il remarque que là où l'analogie a le choix entre deux formes, l'une produisant hiatus, l'autre l'évitant, c'est cette dernière qui l'emporte comme moins désagréable à l'oreille.

Des observations sont faites par MM. de Charencey, Rousselot.

M. DE CHARENCEY étudie un certain nombre de mots basques présentant le préfixe *gar*.

M. PERNOT montre que le tsaconien ἀθί « frère » est bien l'équivalent du grec moderne ἀδερφός, et qu'il n'y a pas lieu

de l'expliquer, comme l'a voulu M. Hatzidakis, pas la glose d'Hésychius : ἀπφία : ἀδελφῆς ἢ ἀδελφοῦ ὑποκόρισμα.

M. Victor Henry étudie le mot breton *migourn* « cartilage » = gallois *migwrn* « cartilage » et « cheville ». Ce mot, au sens de « cartilage », doit être un emprunt à l'anglo-saxon *micgern* « graisse ». Au sens de « cheville », il y a eu sans doute confusion, en gallois, avec un quasi-homophone, représentant l'irlandais *mudharn*. Le suffixe apparent de *migwrn, migourn* a été ensuite étendu à d'autres mots désignant des parties du corps.

Des observations sont faites par MM. Duvau, Meillet.

Séance du 5 Avril 1898.

Présidence de MM. l'abbé Lejay et le général Parmentier.

Présents : MM. Adjarian, d'Arbois de Jubainville, Barbelenet, Boutroue, Bréal, Cart, de Charencey, Duvau, Halévy, Henry, Kugener, Lejay, Meillet, Mélèse, Montague, Niedermann, général Parmentier, Pernot, Rousselot, Mlle de Tchernitzky, M. Zünd-Burguet

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Présentation. Est présenté pour être membre de la Société, par MM. Bréal et Duvau, M. Mario Mendez, professeur à l'Institut de Madrid.

Communications. M. l'abbé Rousselot étudie la nasalisation des voyelles suivies de nasales en français. Il y a des raisons physiologiques pour que ce phénomène se soit accompli à des dates différentes pour chacune des voyelles : la nasalisation étant d'autant plus facile que le voile du palais occupe une position plus basse dans la prononciation orale de la voyelle. Il est donc inexact de dire que la nasalisation a dû se produire également pour toutes les voyelles à une époque donnée. Par contre, il y a peu de chose à tirer de l'étude des assonances pour élucider cette question. Il faut,

en effet, remarquer que le phénomène de la nasalisation produit au point de vue acoustique des effets variés suivant la nature des voyelles nasalisées. En se nasalisant, *a, o e,* prennent des timbres très différents ; mais *eu, u, i* ne sont guère altérés. Ils ne le deviennent que par un nouveau changement qui fait passer, par exemple, *ũ* à *œ* nasal, *ĩ* à *ẽ*.

Un certain nombre d'observations sont faites par différents membres.

M. Bréal indique que la signification primitive du grec ἄν a dû être l'indétermination (non la condition, laquelle est exprimée par εἰ.) Il faut, avec G. H. Mueller, rattacher cette particule à ἀμόθεν, etc. Par contre, il faut en séparer complètement le latin *an*, qui, selon J. Darmesteter, contient une particule alternative (gr. ἤ) suivie de l'interrogation *ne*.

Des observations sont présentées par MM. Lejay, de Charencey. M. Henry insiste sur l'identité fondamentale des particules grecque et latine.

M. l'abbé Lejay classe les divers usages qu'on a fait de l'alphabet latin pour traduire des séries numériques. Il faut former un premier groupe avec les alphabets des *agrimensores* (éd. Lachmann, I, 309, 17 ; 358, 14; *Gr. lat.*, éd. Keil, IV, 330); quelques-uns de ces alphabets se trouvent isolément dans des mss. non encore signalés. A une autre catégorie appartient un alphabet numérique inédit, donné par les mss. de Paris B. N. 4860 et de Dijon 269. C'est une imitation du système numérique grec dont l'origine doit être cherchée dans l'enseignement des écoles de l'époque carolingienne et dans l'étude des comptations de Bède et de Raban Maur.

Des observations sont présentées par MM. Bréal, Duvau, Barbelenet.

Séance du 23 Avril 1898.

Présidence de M. l'abbé Lejay.

Présents: MM. Bonnardot. Boutroue, Bréal, Cart, de Charencey, Duvau, Halévy, Henry, Lejay, Meillet, Nieder-

mann, général Parmentier, Rosapelly, Rousselot, Mlle de Tchernitzky.

Assistant étranger: M. Sandfeld-Jensen.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté après observations de MM. Bréal, Rousselot.

Hommages. Voir p. clj.

Proposition d'échange. Une proposition d'échange de nos publications avec une revue est renvoyée à l'examen du bureau, qui statuera.

Élection. M. Mario Mendez, professeur à l'Institut de Madrid, est élu membre de la Société.

Présentations. Sont présentés pour faire partie de la Société, par MM. Bréal et Verrier, M. Sandfeld-Jensen, docteur en philosophie de l'Université de Copenhague, 31, boulevard Saint-Michel, Paris; par MM. Duvau et Lejay, la Bibliothèque universitaire de Rennes.

Communications. M. Duvau étudie la règle de syntaxe espagnole, qui veut que le complément d'un verbe transitif soit précédé de la préposition *á* quand ce complément est un nom de personne. Il montre que cette conception du complément comme but de l'action a son pendant dans la règle latine qui considère le sujet logique du verbe passif comme point de départ de l'action quand ce sujet est un nom de personne. En dehors des cas où elles sont dues à l'influence d'une langue voisine, des innovations de ce genre ne peuvent se produire que quand, par une cause quelconque, la tradition grammaticale est rompue, et que la logique se substitue à la tradition.

Des observations sont faites par différeuts membres.

M. Halévy communique différentes remarques. Il explique le nom turc de l'étain *galay*, par le nom de la capitale de Malacca, *Queḍa,* dans les écrits arabes *Qalah*. — Le nom syriaque de deux mois à l'entrée de l'automne, qui se rattache à l'assyrien *kinunu* « brasier », n'est qu'une adaptation du mot perse *athriyādiya* « culte du feu ». Le culte du feu avait donc passé des Perses chez les Araméens païens.

Le mot *qanišqân-în,* nom d'une sorte de coupe dans l'araméen talmudique, doit être le nom d'un roi Scythe, employé pour désigner le vase où les Scythes buvaient. — Enfin la

légende grecque de la naissance des abeilles, qui sortaient de la chair corrompue d'un bœuf, a son pendant dans la légende de Samson et des abeilles trouvées dans le corps d'un lion.

M. DE CHARENCEY étudie les traces du celtique dans la langue de l'Espagne. Il est probable que beaucoup de termes gaulois y existaient, en effet, avant que l'Espagne fût romanisée. A cette catégorie appartiennent sans doute le nom des Baléares, et la premiére partie de celui des *Edetani*.

Des observations sont faites par MM. Duvau, Rousselot.

M. le général PARMENTIER étudie le breton *glin* « genou », v. irl. *glūn*. La liquide *l* ne se retrouve pas dans le latin *genu*, gr. γόνυ, etc.; mais elle existe dans les mots qui désignent le genou dans différentes langues slaves. C'est sans doute de cette forme plus pleine qu'il faut partir pour restituer la forme commune du mot dans les langues qui ne présentent pas l'*l*.

Des observations sont faites par M. Bonnardot.

M. l'abbé ROUSSELOT examine le traitement du groupe latin *kl* dans une zone du domaine gallo-roman qui va de Montluçon jusqu'aux limites des langues germaniques: *kl*, passé d'abord à *kl'* y est devenu *k'l* puis *χ'l*. Dans l'arrondissement de Brioude, ce groupe a abouti à un *š* mouillé où l'on perçoit quelque chose comme une *l*, sans que *l* soit effectivement prononcée. Ceux qui parlent ce patois ont le sentiment d'émettre un son simple.

Des observations sont faites par différents membres.

SÉANCE DU 7 MAI 1898.

Présidence de M. l'abbé LEJAY.

Présents: MM. d'Arbois de Jubainville, Bauer, Cart, Duvau, Henry, Lejay, Meillet, Niedermann, Rosapelly, Rousselot, Sourdille, Mlle de Tchernitzky, M. Wilbois.

Excusés : MM. Aymonier, Boutroue, général Parmentier.

Assistant étranger : M. Vendryès.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Hommages. Voir page clij.

Élection. M. Sandfeld-Jensen est élu membre de la Société.

Est également admise la Bibliothèque universitaire de Rennes.

Présentation. MM. Victor Henry et A. Meillet présentent pour être membre de la Société M. Joseph Vendryès, agrégé de l'Université 90, rue de Vaugirard, Paris.

Communications. M. V. Henry présente l'étymologie des mots bretons suivants : 1° *dôgan* « mari trompé », variante *daou-gan,* proprement « qui a double chant », euphémisme pour *coucou* ; — 2° *kilevardon* « porc frais », proprement « viande de Leeuwarden » ; — 3° *dalif* « posthume », dérivé de *dalé* « tard, retard, délai », à l'aide du suffixe français de *tardif.*

M. Henry revient ensuite sur la particule grecque ἄν et ses équivalents latin, gothique et irlandais. Le sens potentiel se retrouverait cristallisé dans *forsitan (fors sit an).*

Des observations sont faites par MM. d'Arbois de Jubainville, Lejay, Duvau.

M. d'Arbois de Jubainville étudie la spécialisation différente qu'aurait prise l'idée de « courir », dans lat. *currus,* gaulois *carros* « char », d'une part, et allemand *ross,* angl. *horse,* d'autre part. Le sens de « cheval » est postérieur à celui de « char » ou « attelage ». La langue homérique, où inversement ἀφ' ἵππων peut signifier « de son char » indique comment ce changement de sens a pu se produire — Des observations sont faites par MM. Rousselot, Sourdille.

M. d'Arbois propose ensuite de voir dans une étymologie populaire du nom de la déesse Ἀθήνη : *ἀ-τι-θηνη, l'origine de l'idée de virginité attribuée à cette déesse.

M. Sourdille présente à ce sujet des observations tirées principalement de la comparaison de la mythologie égyptienne.

M. Meillet conteste que le vocalisme radical indo-européen du superlatif ait été différent de celui du comparatif.

L'opposition grecque κράτιστος κρέσσων est de date récente ; elle est due à l'intrusion au superlatif du vocalisme du positif, intrusion qui a été empêchée au comparatif par la différence des consonnes. L'hypothèse d'une accentuation primitive sur la finale des superlatifs repose sur une mauvaise interprétation des formes sanscrites comme *jyesthá* « le plus ancien », etc., dont l'accentuation est analogique des noms de nombre ordinaux.

Séance du 21 mai 1898.

Présidence de M. l'abbé Lejay.

Présents : MM. d'Arbois de Jubainville, Boutroue, de Charencey, Duvau, Kugener, Lejay, Meillet, Niedermann, général Parmentier, Pernot, Rosapelly, Rousselot, Mlle de Tchernitzky, M. Vendryès.

Excusés : MM. Bréal, Cart, Henry.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et déposé.

Hommages. Voir page clij.

Nouvelles. M. le Président se fait l'interprète de la satisfaction causée à la Société par la nouvelle que le prix Volney vient d'être décerné à notre confrère M. Meillet pour son livre sur *le génitif accusatif slave*.

Élection. M. Joseph Vendryès est élu membre de la Société.

Présentation. MM. G. Paris et Michel Bréal présentent pour être membre de la Société M. Léopold Constans, professeur à l'Université d'Aix-Marseille, à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).

Communications. M. de Charencey présente l'étymologie de quelques noms de métaux en basque. C'est à l'espagnol que l'euskarien a emprunté le nom des métaux suivants : acier, airain, bronze, cuivre, or, mercure. Les autres sont également empruntés soit à un idiome néo-latin, soit à des

idiomes de différentes familles : en tous cas, ils ne sont pas indigènes.

M. Meillet propose de rattacher gr. ἵημι plutôt au latin *iacio* qu'à *sero*. En effet l'idée la plus voisine de celle qu'exprime *sero*, celle de « graine », est exprimée par un même mot dans toutes les langues qui ont en commun d'une façon certaine la racine *sē*, mais l'est, en grec, par un mot différent.

Il étudie ensuite l'influence analogique exercée en arménien sur le génitif des noms de parenté féminins, puis masculins, par le génitif *knoǰ* du mot signifiant « femme ».

Des observations sont faites par MM. d'Arbois de Jubainville, Rousselot.

M. l'abbé Rousselot étudie la forme du pronom démonstratif « ce, ça », dans le patois de Cellefrouin (*ko*) et dans les patois voisins (*ka, ko, kol*). Toutes ces formes remontent à *eccu illu*. Il indique à ce propos la possibilité d'expliquer le français *ça* comme venant de *cel* (*ecce illu*).

Des observations sont faites par MM. Meillet, Pernot, Duvau.

Ensuite M. l'abbé Rousselot propose de voir dans *affre* (d'où *affreux*), le substitut régulier du latin *asperum*. La phonétique des patois des Alpes rend également compte de l'italien *afro*. L'origine germanique est rendue peu vraisemblable par la date relativement récente à laquelle le mot apparaît dans les textes français.

M. Duvau expose que le rapprochement de *mespilum* = *nèfle*, d'une part, la difficulté de l'équivalence germ. *aibhor, eiver*, franç. *affre*, d'autre part, l'avaient amené à la même conclusion.

Séance du 4 juin 1898.

Présidence de M. l'abbé Lejay.

Présents : MM. d'Arbois de Jubainville, Bauer, Bréal, de Charencey, Duvau, Finot, Halévy, Henry, Lejay, Meillet,

Niedermann, Osthoff, général Parmentier, Rosapelly, Rousselot, Mlle de Tchernitsky, MM. Vendryès, Wilbois.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. Bréal signale la présence parmi l'assemblée, de notre confrère M. H. Osthoff, professeur à l'Université d'Heidelberg.

Hommages. Voir p. clij.

Élection. M. Léopold Constans, professeur à la Faculté des lettres d'Aix-en-Provence, est élu membre de la Société.

Communications. M. Halévy examine le rapport des deux noms, grec et latin, de Carthage. Καρχηδών est assez exactement transcrit du phénicien. *Carthago* pourrait représenter un autre nom de la même ville, son nom religieux.

Des observations sont faites par MM. le général Parmentier, Bréal, qui préféreraient voir dans le nom latin une altération du nom grec.

M. Halévy étudie ensuite un passage de l'*Atharva-Véda* (I, 25, 2 *c* et 3 *c*), dont M. Victor Henry a traité, *Journal Asiatique*, 9e série, x, p. 511 ; il propose de voir dans l'énigmatique *hrṭḍur* un emprunt au grec χλωρός.

M. Victor Henry objecte que la date très basse que supposerait un pareil emprunt ne saurait être démontrée, comme le veut M. Halévy, par le rapprochement d'une autre conjuration, analogue il est vrai, mais qui n'est pas nécessairement de la même époque que le texte en question. De plus, si les Hindous avaient emprunté le grec χλωρός, ils lui auraient probablement donné la forme d'un thème en *a*, non en *u*, et auraient remplacé le χ grec par leur *kh*.

M. Halévy présente de nouveau quelques observations.

M. Bréal étudie une série de mots latins :

1° *Calumnia* serait dérivé de **calumnus* empruuté au grec καλούμενος dont le sens propre serait « celui qui cite en justice ». Le verbe *caluor* loin d'être, comme on l'admet d'ordinaire, le primitif de *calumnia*, en serait dérivé : il aurait été fait d'après *calumnia*, sur le modèle de *vertumnus, uerto : alumnus, alo*, etc. Des observations sont faites par MM. de Charencey, d'Arbois de Jubainville, Osthoff ;

2° *Radius* vient du grec ῥάβδος ou ῥαβδίον : c'est un mot faisant partie de la langue de l'enseignement ;

3° *Arcera,* dans La loi des XII tables ne doit pas être séparé de *arca ;* le procédé de dérivation est le même qui a donné *anser,* etc. ;

4° *Odi,* « haïr », a été rapporté par M. L. Havet, à la famille de *odor*. M. Bréal complète cette conjecture : on a dû dire d'abord *mihi odit* avant de dire *odi* (cf. gr. ὄδωδα qui ne se dit que des choses).

Enfin, M. Bréal signale le renversement des termes du composé grec Μινώταυρος dans le *Θevrumines* d'un miroir étrusque récemment découvert. On a là une indication ou l'ordre des mots propre à l'étrusque.

Une observation est présentée par M. Henry,

M. Victor Henry donne lecture d'une note de M. Edwin Fay sur lat. *fas, fanum,* etc. M. Fay établit l'équivalence rigoureuse, au point de vue phonétique, de *fas* et de θέμις (prototype *dhəms,* avec, en grec. l'insertion d'un ι comme dans l'impératif ἴσθι). *Fanum* est pour *dhəsno-m*.

M. Bréal rappelle à ce propos qu'il a lui-même proposé, il y a une dizaine d'années, d'identifier *fas* et θέμις.

Séance du 18 juin 1898.

Présidence de M. l'abbé Lejay.

Présents : MM. d'Arbois de Jubainville, Boutroue, de Charencey, Duvau, Henry, Lejay, Meillet, Mélèse, Niedermann, général Parmentier, Rousselot, Vendryès, Wilbois.

Excusé : M. Cart.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Hommages. Voir p. clij.

Présentation. Est présenté pour faire partie de la Société, par MM. Bréal et Duvau, M. E. de Montalk, professeur à University-Collège, Auckland (Nouvelle-Zélande).

Communications. M. de Charencey étudie les deux mots basques *maka, mako,* qui sont probablement d'origine néolatine, mais qui ont subi un changement considérable dans leur signification. Ces changements, très fréquents dans toutes les langues par les mots d'origine étrangère, rendent particulièrement difficile l'analyse étymologique de basque où les éléments indigènes sont en minorité.

Il propose ensuite de voir dans le nom de la Maurétanie un dérivé d'un mot ibère signifiant « rocher », le Maroc, vu de l'Espagne, se présentant en effet comme une côte rocheuse.

M. V. Henry signale dans un patois alsacien, l'expression *d'r englisch Herre*[n] pour l'*Ave Maria*. C'est avec une altération du premier mot et la traduction du second, l'équivalent de « Angelus domini ». Cette expression toute locale était probablement à l'origine un sarcasme à l'adresse des catholiques.

Des observations sont faites par MM. d'Arbois de Jubainville, le général Parmentier.

M. l'abbé Rousselot fait l'histoire de la diphtongue française *oi*. Il examine les différentes prononciations dans la région de Paris, et donne à ce propos quelques détails sur les particularités de prononciation des différents quartiers de la ville.

Des observations sont faites par M. d'Arbois de Jubainville.

M. d'Arbois de Jubainville rappelant que le droit grec autorise le mariage entre frère et sœur consanguins, mais non entre frère et sœur utérins, propose de mettre ce fait en rapport avec la particularité du vocabulaire grec, qui a perdu les mots indo-européens pour « frère » et « sœur » et les a remplacés par de nouveaux mots ayant le sens de « frère, sœur utérins ».

Des observations sont faites par MM. de Charencey, Meillet, Boutroue.

Fixation du jour de la prochaine séance. Le tableau distribué au commencement de l'année prévoit une séance pour le 2 juillet prochain : mais plusieurs des personnes présentes annoncent qu'elles auront quitté Paris à cette

époque ; quelques-uns des membres les plus assidus d'ordinaire aux séances de la Société, l'ont déjà quitté. Dans ces conditions, après un échange de vues entre les membres présents, il a semblé préférable de remettre après les grandes vacances la prochaine réunion.

Élection. Cette réunion se trouvant ainsi la dernière de l'année, il est, conformément aux précédents, statué immédiatement sur la candidature proposée au début de la séance. M. DE MONTALK est déclaré admis dans la Société.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ

---

5 *mars* 1898.

PENAFIEL (Dr Antonio). *Nomenclatura geografica de México. Etimologías de los nombres de lugar correspondientes a los principales idiomas que se hablan en la republica (1re et 2e parties).* Mexico, 1897, 1 vol. in-4, VII + 222 + 336 p. + 109 pl. (Offert par l'auteur.)

E. KUNIK. *Lechica. (Coup d'œil critique sur la manière dont on a jusqu'à présent envisagé la question du Lech).* Lemberg, 1898 (extrait du *Kwartalnik historyczny*, XII, 1), broch. in-8, 24 p. (Offert par M. Baudoin de Courtenay.)

Izvestia obchtchestva archeologie, etc. Vol. XIV, fasc. 1, 2 et 3. (Offert par les éditeurs.)

19 *mars* 1898.

THOMSEN. *Karl Verner* (Notice nécrologique. Extrait de la *Nordisk Tidsskrift*, p. 187-207). 1 broch. in-8. (Offert par l'auteur.)

THOMSEN. *Inscriptions de l'Orkhon déchiffrées par Vilh. Thomsen.* Helsingfors, 1896. 1 vol. gr. in-8 (224 p.). (Offert par l'auteur.)

Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung..... Hergg. v. Kuhn. Bd XXXIV, Registerheft. (Offert par l'éditeur.)

23 *avril* 1898.

LAUER et CARRIÈRE. *Grammaire arménienne par M. Lauer*, traduite, revue et augmentée d'une chrestomathie et d'un glossaire par A. Carrière. Paris, Maisonneuve et Cie, 1 vol. in-12 (XIV-220 p.). (Offert par Mlle de Tchernitsky).

Bulletin des séances de la Société philologique (Organe de l'Œuvre de Saint-Jérôme) rédigé par les Secrétaires, tome II. Paris, Klincksiek, 1 vol. in-8 (245 p.) (Offert par M. de Charencey.)

7 *mai* 1898.

Bulletin de la Société de Linguistique de Paris, n° 45. — Paris, avril 1898.
Mémoires de la Société de Linguistique de Paris, tome X, 3e fasc. — Paris, 1898.
GODEFROY. *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, fasc. 85, 86, 87, 88, 89. (Don du Ministère de l'Instruction publique.)

21 *mai* 1898.

Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung (Journal de Kuhn) Bd XXXV. Neue Folge Bd XV, fasc. 4. (Offert par l'éditeur.)

4 *juin* 1898.

AYMONIER. *Voyage dans le Laos*, 2e *partie*. Annales du Musée Guimet, Bibl. d'études, tome VI. Paris, Leroux, 1897, 1 vol. gr. in-8 (360 p.) (Don du Ministère de l'Instruction publique.)
MENANT. *Les Parsis, histoire des communautés zoroastriennes de l'Inde*. Annales du Musée Guimet, Bibl. d'études, tome VII. Paris, Leroux, 1898, 1 vol. gr. in-8 (480 p.). (Don du Ministère de l'Instruction publique).
Göteborgs Högskolas Årsskrift. Bd III, Göteborg, 1897, 1 vol. gr. in-8 (env. 600 p.) (Offert par l'Université de Gothembourg).
DE CHARENCEY. *Yama, Djemschid et Quetzacoatl*. Caen, 1898, 1 broch. in-8 (22 p.). (Offert par l'auteur.)

18 *juin* 1898.

Zivaya Starina (l'antiquité vivante), tome VII, fasc. 3 et 4. (Offert par les éditeurs.)
Journal asiatique : tome X, n° 3; tome XI, n° 1 et n° 2. (Offert par la Société Asiatique.)
Bulletin de la Presse, nos 57 à 62 (12 mai 1898—16 juin 1898.) (Offert par l'éditeur.)
SCHRIJNEN. *In het Folklore*, Ruremonde 1898, 1 broch. in-8 (45 p.). (Offert par l'auteur.)

AVIS

Nos confrères sont instamment priés de vérifier sur la liste des membres de la Société, inséré dans le fascicule X, 6 des Mémoires, qui va paraître, les indications qui les concernent, et d'adresser les rectifications éventuelles à l'Administrateur de la Société, M. Louis DUVAU, 22, quai de Béthune, Paris.

VARIÉTÉS

DES NOMS DE MÉTAUX EN BASQUE

C'est à l'espagnol que la langue euskarienne a emprunté la plupart de ses noms de métaux. On en jugera par la liste suivante, tirée pour le dialecte guipuscoan du *diccionario trilingue* de Larramendi et pour le dialecte bas-navarrais, du vocabulaire de Salaberry. (Bayonne, 1856). Nous conservons l'orthographe suivie par ces auteurs, indiquons par (L), les mots que donne le premier d'entre eux et par (S), ceux que nous empruntons au second.

Inutile d'ajouter que l'on n'a pas à rechercher ici d'où l'espagnol a pris les noms de métaux par lui transmis au basque.

NOMS DES MÉTAUX	BASQUE	ESPAGNOL
Acier.	(L.) *alzairu* (S.) *alzeir*	*acero*
Airain.	(L.) *alambre, arambre*	*alambre*
Bronze.	(L.) *bronce*, pron. *bronse*	*bronce*
Cuivre.	(L.) *cobre*	*cobre*
Etain.	(L.) *estañu*	*estaño*
Or.	(L.) *urre, urregorri* (S.) *urhe*	*oro*
Vif argent, mercure.	(L.) *azogue*	*azogue*

Ce tableau ne donnera pas lieu à de longues observations.

Faisons observer seulement que *l* dans *alzeir* est adventive comme dans *moldesi*, « modestie ». Quant à *urregorri*, litt. « or rouge », de *gorri*, « rouge » et qui est employé par Larramendi, comme synonyme parfait de *urre*, il pouvait bien à l'origine avoir possédé un sens plus restreint, désignant simplement la variété la plus foncée de cette substance, par opposition à l'or pâle.

Un autre nom de métal qui, sans être spécialement espagnol, possède cependant une origine néo-latine, c'est celui de *menastori*, « laiton », litt. « métal jaune ».

En effet, il est formé de *mi, mia*, « mine, miniére », mais avec suppression d'une syllabe finale comme dans *bapo*, « vantard », abréviation de l'espagnol *baposo*, « baveux ».

En effet, nous pouvons citer l'espagnol, portugais et italien, *mina* (même sens) ; le vieux provençal *mena, mina*. Ajoutons, par parenthèse, que Littré attribuerait volontiers à ces termes une origine celtique. Il nous cite, par ex. le gaëlique ou écossais *mein, meun, meiun* « mine », ainsi que l'erse ou irlandais *minn* (M. S.) et le kimrique ou gallois *mionn*. Diez, à la vérité, se déclare d'un autre avis ; il veut rattacher le mot *mine* au latin *minium* « vermillon » qui, en effet, avait donné naissance au vieux français *mine* désignant le même minéral. Inutile d'ajouter que l'explication de Littré nous semble préférable.

Étudions maintenant la finale *sta*. Elle répond en basque à nos expressions « garni de, muni de, où il y a ». Ex : *ezkosta*, « cirer », de *ezko*, « cire » ; — *zedarresta*, « borner, limiter », de *zedarre*, « borne, limite. » — *Phulusta*, « certaine quantité, bon nombre » de notre mot français « foule » etc., etc.

Reste enfin l'adjectif *hori, ori*, « flavus ». Nous n'hésitons pas à y reconnaître le béarnais *lauret*, « doré », mais avec chute, à la fois du *l* initial, comme dans *aderallu*, « brique » (de l'espagnol *ladrillo*) et du *t* final ainsi que dans *friko*, du français « fricot ».

Passons maintenons à quelques autres noms de métaux dont l'origine semble différente. L'on citera :

1° *Berun*, « plomb » qu'il serait plus que téméraire, pensons-nous, de vouloir faire venir du latin *plumbum*. Ce

terme semble bien indigène et ne signifier autre chose que « chose molle, ce qui est peu résistant » de *bera,* « mou, amollir » et d'une désinence *un* souvent employé pour former des substantifs; Ex : *ezagun,* « connaissance, de *ezagut,* « cognoscere »; — *alhargun,* « veuf », de l'espagnol *alargado*; — *lagun,* « ami » litt. « associé » d'origine probablement germanique et à rapprocher du vieux-norrain *lag,* « loi, règlement, association » d'où le terme *lag-madr,* « associés, gens soumis aux mêmes règlements, à la même loi »; — *laxun,* « chaux » litt. « ce qui sert à blanchir, à nettoyer », de *laxa,* « lessiver, blanchir ».

Ce terme de « substance molle » convient on ne peut mieux au plomb, lequel avec l'étain constitue le moins résistant des métaux.

Ne concluons pas de ce qui vient d'être dit que les anciens Ibères aient spontanément découvert l'usage du plomb. Il a bien pu, en dépit du nom indigène de ce métal, leur être apporté par des gens d'une autre race.

2° *Zilhar, ra*; « argent » à rapprocher du vocable correspondant dans les dialectes germaniques et letto-slaves. Ex : allemand et moyen haut-allemand *silber*; — vieux haut-allemand *silbar, silahar*; — hollandais *zilver*; — vieux-saxon, *silobar*; — anglo-saxon, *seolofer, seolfor*; — anglais *silver*; — suédois, *silfver*; — gothique, *silubr*; — lithuanien, *sidabras* (pour *sirabras*); — pruczi (forme accusative), *sirablan*; — vieux-slavon, *sirébro*; — russe *tsérébro*; — polonais, *srébro*. Le lapon-norwégien *silbbo* a, évidemment, été pris au scandinave.

De toutes les hypothèses imaginées jusqu'à ce jour pour expliquer l'origine des termes en question, aucune ne semble réellement satisfaisante. Il n'est même pas probable qu'ils soient de provenance indo-européenne. On aurait plutôt lieu de les croire empruntés par les ancêtres des germains et des slaves à des populations allophylles.

En tout cas un argument à citer en faveur de l'origine germanique du basque *zilhar,* ce serait précisément la chute de la labiale aprés *l* ou *lh*. On en a un second exemple dans un autre mot basque qui semble, lui aussi, pris à la même source. Nous voulons parler de *chal,* « veau » répon-

dant à l'allemand *kalb* (même sens); — moyen haut-allemand, *kalp*; — vieux haut-allemand *chalb*; - anglo-saxon *ceal f*; anglais, *calf*; — suédois et hollandais, *kalf*; — vieux Norrain, *kalfr*; — gothique *kalbô*, « génisse » que M. Kluge rapproche du sanscrit *gárbha*, « enfant, rejeton ».

Il convient de faire observer que le remplacement de la gutturale forte primitive par une chuintante si fréquente en français n'est pas, non plus, rare en basque; Ex : *chano*, « coiffuré en forme de bonnet de nuit » du béarnais, *canoo*, « tuyau », espagnol *canon*; — *cherrent*, « vif, éveillé, soigneux » du vieux-béarnais, *courrent*; « qui court » (le *o* de la première syllabe est ici devenu *e* en basque, comme dans *mendi*, « montagne » du lat. « *montem*; — *leku*, « lieu, place » de *locum*.) — *Chimitch*, « punaise » du latin *cimex* (prononcez *kimex*), etc., etc.

Du reste, ce terme *zilhar* reparaît encore dans deux noms composés de métaux, à savoir *cillar bizi*, litt. « argent vif, argent vivant » servant parfois à désigner le mercure et *cirraide*, litt. « *argento cognatus* » désignant à l'occasion l'étain, pour *zilharaide*, cf. *aide*, « parent, allié ».

3° *Burdin* et dialectalement *burni*, « fer ». Nous avions cru d'abord pouvoir assigner une origine sémitique à ces mots et les rapprocher à la fois de l'hébreu *barzel*, « fer » et du syriaque *parzel*; — assyrien, *parzillue*; — arabe *firzil*, « barre de fer » que l'on s'est plu à faire venir d'un terme prétendu sumérien *barza*. Toutefois, l'on ne se rendrait pas bien compte de la transformation du *z* de Barzel en *d*.

L'affinité avec certains termes ougro-finnois, tels que l'ostyak *karte*, *korti*, « fer » — wotièque, *kort*; — zyriène, *kœrt*; — tchérémisse, *kirstné*; — wogoule, *kert*, *kiert*, d'où peut-être le vieux-persan, *karetu*; — persan moderne, *kâret*; — boukhare, *gârd*; — kourde, *ker*; — ossète, *khard*, « couteau de fer »; — lithuanien, *kárdas*, « épée » mérite, sans doute, de passer pour purement fortuite. On s'expliquerait difficilement le *k* primordial devenant *b* en basque. Quelles relations d'ailleurs ont pu exister depuis l'aurore des temps historiques entre les races de l'Europe orientale et les montagnards pyrénéens ?

La vérité, c'est que le terme *burdin* constitue un emprunt à la langue des riverains du Nil.

Aux époques les plus anciennes, les Égyptiens appelaient le fer *ba-en-pé* litt. « métal, substance du ciel », d'où le copte *bénipé*. Était-ce parce qu'il se rencontre dans les aérolithes sous forme de fer météorique? Ne serait-ce pas plutôt en raison de ses reflets bleus, rappelant en quelque sorte l'azur du ciel? On sait que le Zend-Avesta nous représente la voûte céleste comme fabriquée en acier.

Toutefois, vers le VIIe siècle avant notre ère, comme l'a constaté M. Brugsch, un nouveau nom apparaît pour ce métal, lequel, bien loin de supprimer le précédent, s'emploie concurremment avec lui, c'est le terme composé *ba en bœrt,* litt. « le beyrouthain, la substance de Beyrouth ». Cela ne veut pas dire, à coup sûr, qu'il y eût des mines de fer aux environs même de la cité phénicienne, mais c'était de cet endroit qu'on expédiait ce métal pour l'Égypte. Le composé en question a passé, naturellement sous une forme abrégée dans les dialectes de l'Éthiopie. De là, l'amharique *birat,* « fer », le gheez *birt,* « bronze, laiton ». Son emploi pour désigner des métaux divers, sans doute, mais tous d'un usage courant, ne doit pas nous surprendre. Est-ce que les termes désignant le fer ou le bronze dans bon nombre de dialectes européens, Cf. latin *aes,* « bronze, cuivre » — irlandais, *iarn* « fer »; — gallois, *haiarn*; — bas-breton, *hoarn, houarn*; — anglo-saxon, *isern*; — anglais, *iron*; — vieux-norrain, *isarn*; — allemand *erz,* « bronze », ne se rattachent pas à la même racine que le sanscrit *dyas* dont la valeur primitive a dû être celle de « métal » ou plutôt de « cuivre »[1]?

Concluons de tout ceci que le basque *burdin* a bien la même origine que le gheez *birt* et, comme lui, doit se rendre litt. par « beyrouthain ». En effet la finale *in,* évidemment ajoutée par la suite au terme primitif, sert assez souvent en euskarien à former des noms ou des adjectifs: Ex; *urdin,* « gris, gris bleuâtre », litt. *porcinus* (color) de *urde,*

1. M. Schrader, *Sprachvergleichung und Urgeschischte,* Kap. VI, p. 276 (Iena, 1890).

« porcus » — *ezin,* « impossibilité », de *ez,* « non, ne pas » — *chotin,* « hoquet », litt. « action de teter », de l'espagnol *chotar,* « teter » — *buztin*, « argileux », litt. « ce qui est humide, aqueux », de *buzta,* « humecter, mouiller ». — *Adin,* « âge », abréviation du latin *aetatem,* de l'espagnol *edad,* etc.

Le terme en question peut donc être cité comme preuve de rapports plus ou moins directs ayant jadis existé entre le pays des Ibères et la vallée du Nil.

L'étude des lois phonétiques propres à l'euskara explique d'ailleurs la mutation de *burdin* en la forme dialectale *burni.* Le *d* primitif a parfaitement pu devenir un *n* comme dans *arno,* « vin », prononciation locale pour *ardo.* Quant à la chute du *n* final, on en citerait plus d'un exemple, ainsi le basque *alo* (interjection), « allons, en avant » de l'espagnol *alon* — *gerenno,* « étalon » de l'espagnol *garañon*, etc.

Un mot avant de terminer au sujet du basque *aitz* que l'on traduit parfois par « pierre » et que le vocabulaire de Salaberry ne présente que dans des composés tels que *aizkor,* « hache » — *aitzur,* « bêche » auxquels nous pouvons ajouter *aiztto,* « couteau ». *Aizkor* a été expliqué souvent par « pierre élevée au bout d'un manche », cf. *gora* « en haut », *aiztto* par « petite pierre », de *tto* diminutif et l'on a voulu voir dans ces mots autant de vestiges de cette lointaine époque qui vraisemblablement précéda partout l'âge des métaux.

Mais, d'abord, rien ne prouve que l'emploi de ce mot *aitz* soit bien ancien ou du moins primitif en basque et l'on a tout lieu de douter que sa valeur originelle soit celle de « pierre ». C'est *harri* qui correspond spécialement au latin *petra.* Larramendi donne *aitz* ou *ach* comme traduction de l'espagnol *peñon,* « roche, rocher » et il se peut fort bien qu'au début, ces mots aient désigné toute masse dure et compacte d'origine métallique.

M. Mistral n'hésite pas à voir dans *aitz* un dérivé du latin *ascia* ; — vieux-provençal, *aissa, aissia, axa* ; — provençal moderne, *aisso* ; — catalan, *axa* desquels on s'était même plu à rapprocher le grec 'Αξίνη « hache » aussi bien que l'allemand *axt* (m. s.).

Sans aller jusqu'à partager cette manière de voir, nous reconnaissons que le basque *aitz* peut bien avoir une origine latine et se rattacher à *aes,* « cuivre, bronze ». Par la suite, son sens aura pris plus d'extension et il aura fini par signifier « roche, rocher » en général. Ne sait-on pas qu'en euskarien, le *tz* final représente volontiers un *s* du latin ; cf. *gorphitz*, « corps », de *corpus* ; — *laphitz,* « caillou », de *lapis* ; — *borthitz,* « fort », de *fortis* ?

Comte de CHARENCEY.

INAUGURATION DE LA STATUE DE BERGAIGNE[1]

A VIMY (PAS-DE-CALAIS), LE DIMANCHE 9 OCTOBRE 1898

Discours de M. Émile SENART

Au nom de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

MESSIEURS,

On a accusé notre temps d'être prodigue de statues; on l'a raillé d'être prompt à prendre des clameurs de coterie pour le suffrage de l'avenir et une popularité d'un jour pour un gage d'immortalité.

Je ne redoute aucun reproche pareil pour le monument que nous vous avons conviés à inaugurer en l'honneur d'Abel Bergaigne.

Nous l'avons voulu simple comme fut l'indianiste éminent qu'il est destiné à faire revivre sous le ciel natal; nous le voulons durable comme les services qu'il a rendus à la science, comme l'honneur que, par ses talents et par son caractère, il a fait à son pays.

Après dix ans, une longue épreuve dans ce siècle distrait et pressé, le souvenir de Bergaigne demeure, à l'Académie des Inscriptions, aussi vivant qu'à la première heure. Et c'est dans un sentiment très réfléchi de la valeur de son

1. BERGAIGNE (Abel-*Henri-Joseph*), membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et belles-lettres), directeur d'études à l'École pratique des hautes études, professeur de sanscrit et de grammaire comparée à la Faculté des lettres de Paris. — Membre de la Société de Linguistique de Paris en 1864; secrétaire adjoint en 1868 et 1869; vice-président de 1873 à 1878; président en 1879. Décédé le 6 août 1888.

œuvre, que notre Compagnie, essayant d'ajouter quelque chose à l'hommage si autorisé qu'a naguère rendu déjà à Bergaigne notre vénérable secrétaire perpétuel, M. Wallon, m'a délégué l'honneur d'apporter ici son solennel témoignage.

La vie d'Abel Bergaigne a été toute de méditation et de travail; elle tient tout entière dans sa pensée, dans son enseignement, dans ses livres.

Né à Vimy en 1838, il avait été dirigé vers l'administration des finances par son père, qui lui-même y avait fourni une carrière honorable. Il n'y fit qu'un stage assez court. Il secoua vite des occupations qui satisfaisaient mal ses aspirations natives : il se donna à la recherche savante. Des études solides l'y avaient préparé; la curiosité contemplative de son esprit l'y attirait impérieusement.

Naturellement tourné vers les grands problèmes des origines, fasciné surtout par les origines religieuses, il découvrit rapidement dans la linguistique indo-européenne, puis dans les antiquités religieuses de l'Inde, le champ de prédilection marqué à son activité robuste. En 1868, il devenait, à l'École des Hautes Études, répétiteur de sanscrit; en 1885, membre de l'Institut et titulaire à la Sorbonne d'une chaire, créée pour lui, de sanscrit et de grammaire comparée. Dès 1888 il nous était enlevé en pleine force, en pleins projets de laborieux avenir.

Et voilà en deux mots tout le cadre de cette existence courte mais bien remplie. Elle n'a connu que deux événements, l'un national, l'autre privé. Profondément tristes l'un et l'autre, ils ont, l'un et l'autre, lourdement pesé sur cette âme délicate, impressionnable et tendre.

Comme toute sa génération, Bergaigne s'était senti irréparablement atteint par les désastres de 1870, qui laissèrent la patrie meurtrie et diminuée. Cependant il était de ceux qui, dans les malheurs publics, voient pour chacun un motif nouveau d'application tenace et d'effort rédempteur. Il tenait bien par là à cette forte terre où il était né. Il était de ceux qui comprennent que tout relèvement collectif est fait d'initiatives individuelles, que, à travers toutes ses épreuves, quelles qu'elles soient, la Mère commune n'est forte

que des énergies unies de tous ses enfants. Il s'enfonça dans sa tâche avec une sorte d'ardeur farouche.

Cependant le temps avait marché; il venait, par une union de choix, de s'assurer enfin les joies les plus pures et les plus douces de la famille; au bout d'un an, en peu de jours, la femme tendrement aimée lui était ravie après l'enfant qu'elle venait de lui donner. Cet inguérissable deuil devait voiler tous les jours qui lui restaient à vivre. Mais l'âme de Bergaigne était religieuse et vaillante. Inaccessible à l'oubli, jalouse de son amère et chère douleur, elle était digne de se rasséréner aux nobles tâches, aux hautes espérances.

Sa vie sévère, généreuse, toute pénétrée par le rayonnement de ce souvenir dominateur, cruel et doux, reste, dans sa pénombre fière, nimbée de cette double mélancolie d'un déchirement intime qui ne voulut jamais être cicatrisé, d'une fin précoce et brutale.

C'était, Messieurs, à la veille de ce fatal voyage que devait si brusquement interrompre un accident mortel, à la dernière séance de l'Académie où il m'ait été donné de retrouver Bergaigne. La joie même qu'il éprouvait à rejoindre ces montagnes aimées dont la sérénité hautaine s'accommodait si bien au tour habituel de son esprit, ne lui faisait point oublier ses recherches suspendues. A l'heure du départ il me parlait du retour, il me parlait de l'avenir où semblait plonger son bon regard bleu, éclairé d'un sourire un peu las. « Il me faut, me disait-il, dix ans encore de travail. D'ici là j'aurai achevé ma traduction du *Rig Veda*; je serai tout à la poésie. »

Les dix ans sont révolus, et nous voici réunis pour proclamer très haut que, s'il lui a été refusé d'achever sa tâche telle qu'il l'avait conçue, il a bravement fourni sa journée de travailleur fécond. Il ne lui a pas été donné de réaliser sa chimère, si noble dans sa candeur touchante, de vouer à la seule poésie les dernières ardeurs d'une grande vie de travail; mais poète il fut, au sens large et essentiel, durant toute sa carrière. Qui dit poésie dit création, sensibilité inventive, vue colorée, sympathie vibrante. Bergaigne ne cessa jamais de porter, jusque dans la philologie la plus

ténue, le tourment des curiosités les plus vastes et les plus hautes, de vivifier et d'étendre, par les ressources d'une imagination alerte, les données positives, incomplètes et ternes. Ce ne fut pas le moindre des signes auxquels l'Académie reconnut en lui un savant digne de ce nom, un de ces pionniers de bonne race, aussi entreprenants que modestes, auxquels sont dus ses encouragements les plus chaleureux.

On va vous dire tout à l'heure ce que, dans les travaux qu'il a abordés, il a déployé de recherche vigoureuse, de consciencieuse information, d'originalité solide. Combien j'aimerais moi-même à rappeler quelle fut, dans le cercle d'études qui nous était plus particulièrement commun, la souplesse fortement trempée de ses aptitudes: un jour initiateur d'une exégèse védique pénétrante, convaincue jusqu'à l'intransigeance, ingénieuse jusqu'à la subtilité, le lendemain interprète patient, explorateur lumineux des documents épigraphiques que nous livrait à l'improviste le Cambodge!

Je n'ai pas le droit de m'attarder. Je veux aller tout de suite au sentiment qui est dans notre esprit à tous, qui a, plus que tout autre, inspiré la manifestation de ce jour. Nous avons cherché à l'exprimer en raccourci sur cette pierre, en la consacrant dans une mesure égale, dans une union indissoluble, à l'homme et au savant.

Un trait, en effet, marque la physionomie de Bergaigne, une impression rend, entre toutes, sa mémoire inviolablement respectable et chère à tous ceux qui ont suivi sa vie et pesé son œuvre: c'est la rare unité dans laquelle l'une et l'autre semblent se fondre; belle harmonie de toutes les puissances d'une âme très pure s'épanouissant d'un mouvement égal, en droiture, en bonté, en attachements immuables, et en travail désintéressé, en pensée sincère, en fortes initiatives.

C'est bien ce que sentait notre excellent confrère M. Hamy, proche compatriote de Bergaigne, quand, le premier, il conçut le projet que couronne cette journée. Il y intéressa d'abord la Société des Rosati, qui s'honore de le compter parmi tant de membres distingués; et c'est elle qui a constitué le premier cadre de notre comité. Elle

nous a donné l'artiste habile qui, sans avoir connu personnellement Bergaigne, mais aidé des souvenirs d'un confrère illustre, M. Paul Dubois, a su faire revive cette figure où, à travers tant de mobiles gradations, se reflétaient si clairement une énergie enjouée, une gravité méditative, de mystiques enthousiasmes.

Toute notre reconnaissance à ces premiers artisans de l'œuvre commune. Je leur associe d'un cœur bien touché tous ceux qui, par leur concours empressé, ont hâté le succès. Vous me permettrez en particulier, monsieur le Ministre, de vous remercier ici de l'appui libéral que nous a accordé votre administration. Votre présence en double le prix.

Au nom du comité et des souscripteurs, il me reste, monsieur le Maire, à vous confier, et par vous à toute la population de Vimy, cette image d'un concitoyen dont le nom doit vous demeurer cher. Nous ne vous la remettons pas comme un vain ornement de cette place que vous avez parée pour l'accueillir; nous voudrions qu'elle fût là en exemple pour les générations qui vont grandir à son ombre, qu'elle se mêlât pour elles aux souvenirs toujours aimés, aux inspirations souvent décisives des premières années.

Le nombre est bien petit de ceux qui se sentiront appelés à fouler les sentiers de Bergaigne dans des recherches austères. Mais le savant, volontiers solitaire et un peu sauvage, ne sépara jamais l'ambition des découvertes scientifiques d'un fier idéal de perfection, du dévouement le plus passionné au pays. Par là du moins il peut servir de modèle à tous, aux plus humbles comme aux plus cultivés. Et cette récompense n'est-elle pas particulièrement due à un homme qui, vivant, par sa sincérité invariable, par son ardeur communicative, par sa cordialité ingénieuse, fut pour un grand nombre l'apôtre irrésistible des causes généreuses auxquelles il s'était donné? Tous ses confrères, tous ses amis s'en souviennent. Ce bronze attestera ici l'estime affectueuse et la piété fidèle qu'ils gardèrent à celui qui les a trop tôt quittés.

Discours de M. Michel Bréal

Au nom de l'École des Hautes Études et de la Société de Linguistique de Paris.

Messieurs,

Dix ans se sont écoulés depuis que nous parvenait la nouvelle désolante de la mort d'Abel Bergaigne. Vous vous rappelez quel fut le deuil général de voir disparaître, par une catastrophe si imprévue, cette nature exquise. Outre la perte de l'ami nous avions le chagrin de voir se creuser un tel vide dans la science. Bergaigne était enlevé au moment où il se sentait en pleine production, en plein travail de découverte. C'était le mineur frappé dans la mine à l'heure où il va apporter au jour les trésors qu'il a dégagés de la terre.

Le sentiment de ce coup cruel est resté vivant. Aussi, quand il a été parlé d'un monument perpétuant sa mémoire, les sympathies se sont déclarées de toutes parts, en peu de temps la souscription était couverte.

Aujourd'hui, après dix ans, nous pouvons envisager d'un œil plus ferme cette carrière si brusquement interrompue. Bergaigne avait assez fait pour que son nom reste à jamais marqué dans l'histoire de la science. On ne pourra jamais s'occuper des Védas, ni, en général, d'études religieuses, sans parler de la révolution que ses livres ont produite dans cet ordre de recherches. D'autres ont pu continuer dans le sillon qu'il avait ouvert, mais le mérite de l'initiative lui appartient. La caractéristique de l'esprit de Bergaigne était l'originalité : il ne pensait pas d'après la pensée d'autrui, il voyait autrement et plus loin. De là le prix de tout ce qu'il laisse : que ce soit un manuel pour les apprentis sanscritistes, que ce soit un mémoire sur la construction de la phrase dans les langues indo-européennes, il met partout le cachet de son esprit profond et investigateur.

C'est cet esprit qui l'avait attiré vers les études scientifiques. Ainsi qu'on l'a rappelé, il n'y était point destiné par sa famille. Il avait déjà commencé à remplir des fonctions d'une tout autre nature, quand il les quitta pour obéir à la vocation qu'il sentait en lui.

Permettez-moi, puisque j'en trouve l'occasion, de combler ici un vide dans ses biographies, et de réparer un oubli que notre secrétaire perpétuel, M. Wallon, dans sa notice si touchante, a involontairement commis. J'y tiens moins pour moi que pour les études dont je suis ici plus spécialement le représentant.

Bergaigne, la tête remplie de projets, était venu à Paris et avait commencé par se préparer d'abord au baccalauréat, puis à la licence ès lettres. Il suivait les conférences qu'on donnait au collège Sainte-Barbe en vue de la licence: un ancien fonctionnaire de l'Université, M. Eichhoff, vint y faire un certain nombre de leçons sur la parenté des langues, sur les origines communes de l'Inde et de la Grèce. L'esprit plein d'images poétiques, séduit par l'idée de découvrir les premières conceptions de la race, d'assister peut-être à l'éveil de la raison dans l'humanité, Bergaigne écouta avidement ces leçons. Puis il entendit parler du cours de grammaire comparée récemment ouvert au Collège de France. Dès la première année du cours, il en devint un élève assidu et il le resta pendant une série d'années. C'est ainsi que la linguistique le conduisit au sanscrit. Vous pardonnerez à la linguistique de ne pas laisser tomber dans l'oubli un des meilleurs titres qu'elle puisse revendiquer.

Après ces derniers temps, Bergaigne se tourna de plus en plus vers la langue et les antiquités de l'Inde. Mais il n'oublia jamais par quelle route il y était arrivé. La Société de linguistique de Paris, qui l'élut président en 1879, le compte parmi ses fondateurs. Elle a reçu de lui, pour le recueil de ses mémoires, quelques-uns de ses meilleurs travaux. Elle m'a chargé d'exprimer en ce jour le souvenir reconnaissant qu'elle lui garde.

Un autre corps auquel Bergaigne a appartenu dès l'origine, et qui m'a également confié l'honneur de le repré-

senter, c'est l'École des Hautes Études. Si cette école a pris rapidement, en France et à l'étranger, le rang considérable qu'elle occupe dans l'opinion, elle en doit sans doute une bonne partie au petit groupe de travailleurs qui composa son premier fonds. Je me fais un pieux devoir de prononcer ici, à côté du nom de Bergaigne, celui de deux de ses compagnons d'études, morts comme lui, et qui furent les confidents de ses pensées, les émules de sa jeune renommée : Stanislas Guyard et James Darmesteter. Parmi les plus dévoués Bergaigne était au premier rang. Élève la veille, il prenait place à côté de son maître, M. Hauvette-Besnault, et, à son exemple, il se donnait tout entier à l'école nouvelle. Grâce à eux, le sanscrit, qui depuis la mort d'Eugène Burnouf avait subi un long délaissement, retrouvait des élèves. Bergaigne était un admirable professeur, qui savait communiquer à la jeunesse — non pas seulement la science, ce n'est pas assez, — mais l'amour de la science. C'était un beau temps, ce commencement de l'École des Hautes Études ! Tout le monde était rempli d'une même ardeur. Les moyens matériels d'exécution étaient modiques : mais le zèle était grand, la conviction profonde. Aujourd'hui que les moyens d'instruction abondent, souhaitons qu'on ne laisse pas s'éteindre ce qu'on appelait autrefois le feu sacré !

Au nom des élèves de Bergaigne à l'École des Hautes Études, élèves qui enseignent aujourd'hui dans les diverses Universités de l'Europe, je rends hommage à ce maître si fin et si aimant.

Pour avoir l'explication dernière de Bergaigne, il faut chercher dans le plus intime de sa nature. Il avait l'âme élevée, il avait une conception idéaliste du monde et de la vie. Je me souviens que lors d'une de ses dernières lectures à l'Institut, comme il exposait une de ses découvertes sur une matière pourtant bien aride (le principe d'après lequel étaient disposés les hymnes du Rig-Véda), j'étais assis en face de lui et j'observais son visage, qui était comme éclairé d'une flamme intérieure : les yeux tournés en haut, il souriait. On sentait qu'il était heureux d'avoir pu faire un pas de plus vers la vérité.

Le temps, qui adoucit les chagrins les plus amers, a aujourd'hui fait son œuvre. Heureusement la résurrection des études sanscrites était assez avancée pour n'être pas arrêtée par le coup terrible qui lui était porté. Des élèves de Bergaigne, ceux qu'il aurait désignés lui-même, continuent son enseignement. D'autres travaux ont succédé aux études védiques, d'autres disciples sont venus, l'horizon s'est élargi, grâce aux progrès de la science, grâce aux voyages lointains, devenus plus faciles. De nouvelles espérances nous sont venues. Mais si tout ce que nous désirons et nous rêvons se réalise, une grande part, une part capitale devra en être reportée à Bergaigne... Les habitants de la commune où il est né, où il a passé ses premières années, ont donc raison d'honorer le nom de leur compatriote. Ils pourront montrer avec fierté le monument que la piété de tant d'hommes convaincus et studieux leur a confié.

Discours de M. Barbier de Meynard

Au nom de la Société asiatique.

Messieurs,

La Société Asiatique de Paris m'a chargé d'ajouter son souvenir reconnaissant au tribut d'hommages que vous rendez aujourd'hui à celui qui fut un de ses membres les plus distigués. Des voix plus autorisées que la mienne vous ont rappelé les titres qui le placent au premier rang de l'orientalisme français ; je veux me borner à dire ce que fut le confrère dévoué, assidu à nos séances, toujours prêt à nous communiquer la primeur de ses découvertes, à les discuter avec nous, en accueillant nos critiques avec une bonne grâce qui rehaussait la valeur de son savoir.

C'est en 1869 que Bergaigne devint un des nôtres, et le

succès de ses débuts nous fit pressentir aussitôt ce qu'il serait un jour. Le modeste répétiteur à l'École des Hautes Études était déjà lauréat de l'Académie des Inscriptions. Un de ses premiers essais, la *Chronologie dans la formation des langues indo-germaniques,* la publication magistrale d'une de ces bizarres compositions chères au génie indou, dans lesquelles la philosophie parle le langage de l'amour raffiné, d'autres travaux encore dont il enrichissait la Bibliothèque de l'École des Hautes Études et le *Bulletin* de la Société de linguistique, avaient fondé la réputation du jeune Maître, en faisant valoir le trait caractéristique de son esprit: indépendance et originalité disciplinées par une logique sévère et dirigées par une méthode irréprochable. Mieux qu'aucun de ses éminents devanciers, Bergaigne a su mettre en pleine lumière l'organisme des langues indo-européennes, montrer leurs liens de parenté, et établir l'unité qui préside à leur formation.

La plupart de ses travaux, je parle des plus importants, paraissaient ailleurs que dans le *Journal Asiatique,* mais nulle part ils n'étaient appréciés avec plus de sympathie, discutés avec plus de sincérité. J'entends encore l'écho des controverses passionnées, mais toujours amicales, qui animaient nos réunions du samedi, lorsque Bergaigne nous donna l'œuvre maîtresse, le fruit de vingt années de recherches sans trêve, sa *Religion védique.* Il paraît que le livre fit scandale à l'étranger, dans la patrie de Roth et de Weber. En France, dans le cercle plus restreint des études orientales, à la Société Asiatique en particulier, ce fut d'abord de l'étonnement, je ne sais quel sentiment d'hésitation prudente mélangé peut-être d'un peu de scepticisme. Et pouvait-il en être autrement? Notre confrère renversait toutes les opinions passées à l'état de dogmes depuis trois quarts de siècle. L'antiquité fabuleuse du Rig-Véda, l'inspiration naïve, pastorale de cette poésie où l'on croyait trouver la trace de la première révélation divine, ou tout au moins la première manifestation de l'âme humaine en présence des grands phénomènes de la nature, tout cela s'écroulait sous l'effort d'un prodigieux entassement de citations empruntées à ces textes énigmatiques,

car le livre de Bergaigne n'est formé que de citations, ce n'est qu'un immense index, mais un index qui porte la marque d'une rare puissance d'abstraction.

Sa thèse a triomphé, et le succès en était assuré, parce qu'elle repose sur des bases indestructibles. Le caractère sacerdotal, liturgique du Rig-Véda, tel que ses belles recherches l'ont établi, ne rencontre plus aujourd'hui de contradicteurs et le progrès des études védiques ne peut qu'affermir la découverte à laquelle son nom reste attaché.

Mais, je l'ai promis, je ne dois rappeler ici que le sentiment unanime d'estime profonde, je pourrais dire d'admiration avec lequel les travaux de Bergaigne ont été accueillis parmi nous dès leur apparition, et bientôt après, dans tout le monde savant. C'est à M. Senart et à M. Michel Bréal qu'il appartenait de les apprécier dans le détail et ils l'ont fait avec l'autorité d'un savoir incontesté. Leur parole éloquente a énuméré les éminents services rendus par notre cher et regretté confrère à l'étude de l'Orient ancien dans ce qu'elle offre de plus séduisant et aussi de plus ardu aux investigations de la science. Vous savez l'importante contribution que Bergaigne a fournie à la linguistique par son *Manuel de la langue sanscrite,* à l'histoire sinon de l'Inde védique au moins à celle du moyen âge indien, à l'histoire du Cambodge pendant sept siècles, par la participation active qu'il prit au déchiffrement de la riche collection épigraphique dont nous sommes redevables à M. Aymonier; enfin à la littérature proprement dite, par sa charmante traduction de *Sacountala.* Mais ce n'est pas seulement l'homme d'étude, le chercheur infatigable que M. Senart a remis devant nos yeux, nous l'avons écouté avec une vive émotion quand il a évoqué l'homme et l'ami.

Je fus un de ceux qui eurent le privilège de connaître Abel Bergaigne dans l'intimité de ses six dernières années, surtout depuis que la destinée impitoyable l'avait mortellement frappé en faisant le vide dans son foyer. La douleur semblait avoir affiné son exquise sensibilité, jamais il ne fut plus reconnaissant de l'affection que nous lui témoignions,

ni plus enclin à la réciprocité. Après avoir failli succomber aux étreintes du désespoir, il s'était ressaissi, il avait juré de demander à l'étude non pas l'oubli, elle ne peut le donner, mais le soulagement, les consolations qu'elle apporte avec la certitude de faire une œuvre utile. Et pourtant, dans ce cœur autrefois si épris du Beau et du Vrai, comme il l'était de l'idéal scientifique, enthousiaste de Beethoven comme d'Homère, qui tressaillait aux derniers quatuors et à la Neuvième symphonie comme aux chants de l'*Iliade,* dans ce cœur si cruellement blessé, la plaie saignait toujours. Aussi lorsqu'un accident, un faux pas sur le penchant d'un ravin mit fin à cette existence faite pour le travail, la tendresse et la douleur, nous eûmes, nous ses amis des mauvais jours, l'intuition d'un dénouement libérateur. C'est pour ceux qui restaient, c'est pour la science française que ce jour fut surtout néfaste. Quant à lui, il revit tout entier par la beauté de son œuvre, par les fortes disciplines de son enseignement, par le souvenir qu'il laissera dans l'histoire de la haute culture, et ce souvenir égalera en durée le monument que nos soins pieux consacrent aujourd'hui à sa mémoire.

Discours de M. Victor Henry

Au nom de l'Université de Paris.

Monsieur le Ministre,
Messieurs,

Abel Bergaigne a inauguré, sinon en France, du moins à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, qui en était dépourvue avant lui, l'enseignement solidaire du sanscrit et de la grammaire comparée des langues indo-européennes : c'est à ce titre que son successeur se voit appelé à l'honneur

de prendre la parole devant vous. Il a, sinon inauguré, du moins restauré, en France et dans cet ordre d'études, une tradition scientifique qui avait subi un long interrègne et à laquelle son nom demeurera attaché: c'est à ce point de vue que je voudrais ici vous faire envisager son œuvre, trop grande dans sa trop courte carrière pour tenir tout entière en quelques paroles.

Depuis la mort d'Eugène Burnouf, il y avait encore en France des sanscritistes de haute valeur ; il n'y avait plus, à proprement parler, de védisants. Certes les poèmes religieux de l'Inde préhistorique n'ont jamais manqué d'admirateurs ; mais ce sont des interprètes qu'ils réclament ; toute l'Europe savante a dû s'ingénier à les comprendre ; pour refaire, s'il se peut, la chatoyante palette dont s'éblouirent les yeux neufs encore de nos frères aînés de l'Orient, ce n'est pas trop de toutes les subtiles nuances de l'esprit occidental.

Je n'apprendrai, Messieurs, à aucun de ceux qui m'écoutent que, si la littérature sanscrite est intéressante en elle-même et dans sa durée continue de trente siècles ou davantage, elle l'est surtout à proportion qu'on s'approche de ses débuts, alors qu'elle nous renseigne sur les doctrines, l'histoire et les origines de deux des grandes religions qui, chacune à leur heure, éclairèrent et guidèrent l'humanité : le brahmanisme et le bouddhisme ; elle l'est aussi, tout spécialement, parce que les hommes qui, si loin de nous par l'espace et le temps, réalisèrent ces deux vastes efforts, étaient des hommes de notre race, parlaient une langue dont d'autres dialectes sont devenus les nôtres, et qu'il existe donc entre eux et nous une communauté d'âme dont la communauté de langage est tout à la fois le symbole et le lien. De là l'union intime de l'étude du sanscrit et de la linguistique indo-européenne, parfaitement distinctes pour l'historien des époques successives de la littérature sanscrite, inséparables pour quiconque espère encore atteindre les sources sacrées par une autre voie qu'en remontant tout le courant.

La littérature de l'Inde, en un mot, si l'on en retranche les Védas, ses plus anciens monuments, nous intéresse au

même titre que toute autre manifestation du génie humain, mais non pas davantage : ses incontestables beautés n'égalent pas à beaucoup près celles des chefs-d'œuvre classiques ; son originalité puissante parfois tourne au procédé, à la monotonie, et parfois défie la traduction ; sa prodigieuse richesse découragerait plutôt ceux qui songent que la vie est brève. Ce qui nous la rend précieuse et chère, c'est qu'elle recèle à son éclosion quelque chose de la pensée de nos premiers âges. Le Véda n'est pas, si l'on veut, la Bible des races âryennes ; mais il est une Bible dans le sens large du mot, c'est-à-dire un recueil inégal et anonyme d'élans religieux et d'extases sereines, d'hymnes de supplication et de cris de triomphe, de légendes sublimes et de contes absurdes, même de compositions grotesques ou licencieuses, où la piété des fidèles a su trouver un aliment de mystique édification, — tout un passé enseveli qui n'a pas laissé d'autre trace visible sur terre. — Et ce passé, encore une fois, c'est le nôtre : une dizaine de siècles peut-être, — moins que rien dans cette Asie immobile où rien ne change que le nom de ses conquérants, — séparent les adeptes du culte védique des ancêtres communs de leur famille et de celle qui peupla l'Europe ; leur naïve conception du Divin procède en droite ligne de celle qui, plus épurée, et malheureusement plus effacée, nous domine encore ; essayer de pénétrer leur pensée, c'est en quelque facon recréer en nous l'âme de nos pères inconnus.

Voilà sans doute ce que s'était dit Bergaigne, et le rêve qui l'avait séduit après tant d'autres, et la noble espérance dont il évoquait encore le souvenir quand plus tard il écrivait avec un sourire : « Il fut un temps où j'ai cru que le premier devoir d'un bon sanscritiste était d'aller voir lever l'aurore. » Il n'avait jamais cessé tout à fait de le croire ; car il était de ceux à qui un simple regard jeté sur la nature rend la force d'aimer la vie et ses labeurs, et chez lui le savant toujours en éveil ne portait point ombrage au poète à peine endormi. Mais le savant avait discipliné le poète ; une sévère méthode se substituait désormais aux intuitions dont l'école avait vécu jusqu'à lui. Bergaigne avait compris que les Védas eux-mêmes ne nous laisseraient atteindre le tré-

fond indo-européen qu'au prix d'un immense travail de déblai. Il se mit résolument à l'œuvre : aussitôt après avoir donné sa mesure en publiant magistralement un texte inédit de sanscrit classique, il entreprit le dépouillement complet, vers par vers, du Rig-Véda, et bientôt le connut mieux que personne au monde. — Ce n'est pas moi qui le dis, mais un des premiers sanscritistes d'Allemagne. — Son grand ouvrage sur la *Religion Védique* parut de 1877 à 1883, en trois volumes dont le premier fut sa thèse de doctorat en Sorbonne. Le védisme, si longtemps exilé de nos chaires, y faisait une rentrée triomphale.

Cet ouvrage est, d'un bout à l'autre, un modèle de patiente et ingénieuse analyse, préparant et esquissant les synthèses futures. Chacun des dieux du Panthéon hindou — et ils sont Légion — y a sa place marquée, mesurée à son importance, avec ses exploits, ses attributs, ses affinités, la traduction ou tout au moins la mention des passages du Rig-Véda où il se trouve désigné, soit par son nom ou par simple allusion. Si, comme il arrive souvent, plusieurs dieux ont des attributs, des exploits ou des fonctions en commun, qui s'éclairent les unes les autres, les circonstances semblables ou divergentes sont minutieusement relevées et rapprochées. Toutes les ressources de la critique verbale et d'une connaissance impeccable de la grammaire sanscrite sont mises au service d'une méthode d'interprétation qui ne se défie pas moins des enjolivements factices ou des timides réticences de l'exégèse occidentale que de la plate lourdeur des commentaires indigènes. Et de cette défiance incessante de ses devanciers, de cette persistance à se mettre seul en face du texte, à le prendre corps à corps, à le disséquer mot à mot pour en extraire la pensée, se dégage une originalité qui parfois va jusqu'à l'étrange et souvent jusqu'à la hardiesse, mais hardiesse toujours calculée et voulue ; car Bergaigne avait ce courage et cette loyauté rares d'aller jusqu'au bout de sa pensée, sachant bien que tous nous ne valons que par là, qu'un bon livre sert mieux la science par ce que la critique en élague que par ce qu'elle en retient, et aussi acceptant d'avance les critiques, les appelant, les provoquant avec une vaillante candeur.

Les critiques, Messieurs, ne lui ont pas manqué, mais presque toutes loyales comme son œuvre, qui, après avoir fait franchir à la science et à l'histoire des religions un pas décisif, n'a vieilli encore en aucune de ses parties, ni de si tôt ne vieillira. Il ne paraît guère, en aucune langue, d'article sérieux sur le Véda où quelques passages du livre de Bergaigne ne soient cités, invoqués ou discutés ; et tout récemment le premier védisant d'Amérique — puisque Whitney est mort — M. Maurice Bloomfield, n'a pas cru pouvoir mieux seconder le progrès de nos études qu'en publiant en France un index de tous les passages du Véda qui y figurent. Cet index tout en chiffres n'a pas moins de 144 pages.

Cinq ans seulement se sont écoulés entre l'achèvement de la *Religion Védique* et la catastrophe qui nous a ravi Bergaigne. Durant ces cinq années, ni les études d'épigraphie que suscita l'exploration du Cambodge, ni les exigences d'un enseignement promené à travers toutes les époques et toutes les branches de la littérature sanscrite, ne le détournèrent de sa constante prédilection pour l'Inde préhistorique. Au moment de sa mort, il s'apprêtait à corriger les épreuves d'un de ces articles que lui seul pouvait écrire et dont bien peu même de ses confrères sont en mesure de contrôler le détail, où la critique du texte s'appuie sur une série de données numériques d'une effrayante complication. Le but qu'il s'était assigné pour un avenir qu'il avait encore le droit de prévoir lointain, c'était la traduction du Rig-Véda. S'il lui avait été donné de l'atteindre, son nom eût été plus célèbre ; mais sa mémoire n'eût pu nous laisser plus ni de plus pieux regrets.

Étranger jusqu'à ce jour aux solennités du genre de celle-ci, je n'ai jamais mieux senti qu'à l'ouïe de ma parole combien elles sont impuissantes à satisfaire les cœurs qu'elles unissent. Pourquoi ils admirent les natures d'élite, quelques-uns savent le dire ; mais pourquoi et comment on les aimait, c'est le secret scellé dans leur tombe. Bergaigne était mieux qu'un travailleur et un savant, mieux qu'un maître et mieux qu'un penseur : il fut un foyer de lumière et de foi ; il fut une âme qui se communiquait.

De cette âme exquise, et qu'il savait immortelle, une parcelle est restée en chacun de ceux qui l'ont rencontré sur leur route et quelque temps ont cheminé côte à côte avec lui. Dire qu'elle vivra autant qu'eux, ce n'est guère ; mais, ce souvenir rapide et fragile, ils le choient, et le prisent bien au-dessus de mainte renommée moins jalousée du sort et destinée à lui survivre. « La perle est engloutie et le chaume surnage, » dit le distique hindou. « Mais la faute en est à l'Océan : la perle n'en est pas moins la perle, et le chaume n'est qu'un chaume. »

INAUGURATION DE LA STATUE DE VOLNEY

A CRAON (MAYENNE), LE DIMANCHE 30 OCTOBRE 1898

Discours de M. Michel BRÉAL

Délégué de l'Institut.

MESSIEURS,

L'Institut de France ne pouvait manquer à cette fête. Le nom de Volney sera toujours sûr de trouver parmi nous sympathie et respect. Il nous ramène à nos origines ; il est inscrit à la première page de nos annales.

La Convention, après avoir fait la table rase en matière d'instruction et de science, après avoir tout supprimé, tout nivelé, se résolut enfin, dans la dernière semaine de son existence, à ébaucher le nouveau plan d'éducation nationale. L'École polytechnique, l'École normale furent décrétées à ce moment. En même temps que ces deux grandes écoles, on vit alors apparaître la construction savante dont Talleyrand et Condorcet avaient esquissé l'architecture, et qui, selon l'expression du rapporteur Daunou, devait devenir le corps représentatif de la république des lettres.

L'Institut de 1795 ne ressemblait pas tout à fait à ce que nous connaissons sous ce nom. Il comprenait trois classes : Sciences physiques et mathématiques ; sciences morales et politiques ; littérature et beaux-arts. Dans la seconde classe, dès le premier jour, nous trouvons Volney. Il est là avec ses amis, Cabanis, Ginguené, Garat, Lakanal, La Réveillère-Lépeaux, Lévesque, Sieyès.

Cette seconde classe se divisait elle-même en six sections, dont je vais vous dire les noms. Il n'est aucune de ces sections qui n'eût pu légitimement réclamer Volney

pour elle : devinez celle à laquelle il est assigné. 1° Analyse des sensations et des idées (vous reconnaissez la phraséologie de Condillac) ; 2° Morale ; 3° Science sociale et législation ; 4° Économie politique : 5° Histoire ; 6° Géographie. Eh bien ! c'est à la première, à l'Analyse des sensations et des idées que Volney est attribué. Et je crois bien que si on lui avait laissé l'option (il était alors en Amérique), il n'aurait pas choisi un autre compartiment. Nous le voyons là figurer en tête, comme le plus connu et le plus désigné des idéologues.

Il s'est opéré, avec le temps, une sorte de mutation dans la renommée de Volney. Nous sommes habitués à voir en lui l'initiateur et le patron des études orientales. Telle n'était pas l'impression dominante des contemporains. Pour eux, Volney était avant tout un philosophe. Avec une plus grande étendue de savoir, avec plus d'information et d'expérience, il continue Helvétius et Raynal. A la Restauration, quand furent rétablies les anciennes Académies, Volney prit place dans l'Académie française ; mais il conserva toujours le ton et en quelque sorte l'attitude de son origine première. En ce corps qui comptait alors Chateaubriand, de Bonald, il reste un exemplaire de l'Institut national, un survivant de l'an IV.

Quelles que soient les convictions de chacun de nous, il faut honorer cette constance, surtout en la voyant résister aux séductions et aux colères d'un maître comme Napoléon. Lorsque celui-ci changea son titre de Premier Consul contre la dignité impériale, Volney lui renvoya son brevet de sénateur. Il fallut que le Sénat rendît un décret pour déclarer qu'aucune démission de ce genre ne serait admise.

La réputation de Volney était depuis longtemps établie. Elle date de son premier livre, le *Voyage en Égypte et en Syrie*. A vrai dire, je crois que c'est son meilleur livre, et c'est un des meilleurs livres que puisse citer, chez aucun peuple, la littérature des voyages.

Volney ouvre chez nous la série de ces Français qui, vers la fin du siècle dernier, se trouvant à l'étroit dans une Europe trop connue, allèrent chercher au loin, les uns des sujets d'observation et de réflexion, les autres des

émotions et des images. Vous connaissez cette noble lignée de penseurs et de poètes, qui ne paraît pas près de s'éteindre. Entre eux tous, la figure de Volney se détache par son aspect d'autorité et de sérieux. Il est écrivain, et même grand écrivain à ses heures : mais il est, en même temps, géographe, agriculteur, physicien, chronologiste, médecin, linguiste. Il a l'air d'être l'ancêtre commun de ces savants qui, quinze ans plus tard, étaient emmenés par l'armée française à la conquête scientifique de l'Égypte.

Dans son livre, la description physique, faite de main de maître et avec une précision de renseignements qui ne laisse place à aucun oubli, précède toujours l'étude morale et politique. Mais l'une n'est jamais sacrifiée à l'autre. Quoique observateur excellent du climat et du sol, quoique dissertant, à la manière d'Hippocrate, sur la qualité de l'air et des eaux, Volney accorde une importance plus grande encore aux hommes et à l'histoire. Les vraies causes du caractère des peuples, pense-t-il, ce sont les institutions sociales que l'on appelle Gouvernement et Religion. Voilà les vrais régulateurs de l'activité ou de l'inertie des particuliers et des nations. Sur ce point, il ne craint pas de contredire Montesquieu lui-même. Pourquoi les Coptes et les Syriens sont-ils livrés aujourd'hui à l'indolence et à la misère ? Il y a eu un temps où Alexandrie, Carthage, Tyr ont eu la même industrie, la même activité que Londres, Paris, Amsterdam. Il faut demander la raison de cette déchéance au régime qu'ils subissent ; le propre du despotisme est de ruiner à la fois les travaux du passé et l'espoir de l'avenir. Il n'y a pas de lendemain pour la barbarie d'un despotisme ignorant. Et il ajoute, en manière de conclusion : « Puisque nos habitudes ne sont que la répétition de nos actes, et puisque nos actes sont dirigés par les lois civiles et religieuses, qui peut nier que les habitudes d'un peuple dépendent du gouvernement et de la religion ? » Ici je suis bien tenté de lui donner raison. A côté de tant d'explications fatalistes, on est heureux de trouver l'affirmation énergique de la volonté et de la responsabilité humaine.

Ces considérations philosophiques n'empêchent Volney de bien saisir au passage ce qu'il y a de curieux et de pitto-

resque dans le spectacle qu'il a sous les yeux. On croit généralement que l'art de donner la sensation des mœurs exotiques appartient seulement à notre siècle. Écoutez cependant cette description d'Alexandrie, où il peint la surprise du voyageur en voyant pour la première fois « ces visages brûlés, armés de barbe et de moustaches, cet amas d'étoffe roulée en plis sur une tête rase, ce long vêtement qui, tombant du cou aux talons, voile le corps plutôt qu'il ne l'habille, et ces jupes de six pieds, et ces longs chapelets dont toutes les mains sont garnies, et ces hideux chameaux qui portent l'eau dans des sacs de cuir, et ces ânes sellés et bridés qui transportent légèrement leur cavalier en pantoufles, et ce marché mal fourni de dattes et de petits pains ronds et plats, et cette foule immonde de chiens errant dans les rues, et ces espèces de fantômes ambulants qui, sous une draperie d'une seule pièce, ne montrent d'humain que deux yeux de femme. » A cette description, il ne manque que de remplacer les mots français par des termes arabes ou turcs pour ressembler à l'œuvre de quelque moderne amateur de couleur locale.

Mais Volney est surtout admirable pour résumer en une page la configuration et le caractère de tout un pays, de tout un continent: « Je n'ai traité que par tableaux généraux, parce qu'il rassemblent plus de faits et d'idées, et que, dans la foule des livres qui se succèdent, il me paraît important d'économiser le temps des lecteurs. » Le caractère y était bien aussi pour quelque chose. En effet, tous les contemporains nous le dépeignent concentré, silencieux et sévère pour lui-même. Il est le plus discret et le plus instructif des voyageurs.

Toutefois, il ne faut demander à ce Voyage d'Égypte ce qu'il ne pouvait donner. Volney décrit l'Égypte musulmane : l'Égypte ancienne, celle des Pharaons, celle des Ramsès et des Thoutmosis dormait encore dans les sables. Des monuments de l'ancienne époque, Volney ne connaît que les Pyramides et le grand Sphinx : quelques momies, de provenance incertaine, étaient tout ce qui représentait cette civilisation encore cachée aux regards. Réduit à de très modiques ressources, il n'avait pu s'avancer bien loin dans

les terres : pour aller au delà du Caire, il aurait fallu une escorte. La Haute-Égypte était inaccessible. Donnons à chacun le mérite qui lui revient : la véritable égyptologie a été ouverte par le génie de Champollion. Et il y fallut d'abord la colonne expéditionnaire du général Desaix !

Volney a l'air de pressentir la science qui allait naître. Il devance quelques-uns de ses résultats. Dans la langue copte, il reconnaît la fille de l'ancien égyptien : le nom même est identique, puisque dans *Qoubti* ou *copte*, nous retrouvons *Ai-gouptios*. En ethnologie, son coup d'œil n'est pas moins sûr. Il s'était longtemps demandé d'où pouvaient bien descendre les fellahs, quand, ayant été visiter le Sphinx, il reconnut, à première vue, la parfaite identité du type, et, à la réflexion, la parenté des fellahs et du Sphinx avec le type nègre.

On a de la peine à se séparer de ce livre, si plein de faits et d'idées. Je citerai encore cette note : « J'ai quelquefois calculé ce qu'on eût pu faire avec la dépense des trois pyramides de Gizeh, et j'ai trouvé que l'on eût aisément construit de la mer Rouge à Alexandrie un canal de cent cinquante pieds de largeur, de trente pieds de profondeur, totalement revêtu de pierres de taille et d'un parapet. Quelle différence entre les effets de ce canal et celui des Pyramides... »

Peu de temps après le retour de Volney en Europe, éclata la guerre entre les Turcs et les Russes. Encore tout plein du souvenir de mépris que l'Orient lui avait laissé, il n'hésita point à se ranger du côté des Russes, qui représentaient la civilisation européenne vis-à-vis de la barbarie asiatique. Mais en même temps il donne à son pays les plus sages conseils qui n'ont pas encore perdu leur actualité. Quelques politiques entreprenants déclaraient que la France ne pouvait rester spectatrice paisible des succès de ses rivaux. « Dans les circonstances présentes, écrit Volney, il nous est de la plus étroite nécessité de conserver la paix ; elle seule peut réparer le désordre de nos affaires (on était en 1787) : le moindre effort nouveau, la moindre négligence peuvent troubler la crise que l'on tâche d'opérer, et d'un accident

passager faire un mal irrémédiable. Ne perdons pas de vue qu'un ennemi jaloux et offensé nous épie; évitons donc toute distraction d'entreprises étrangères. Rassemblons toutes nos forces et toute notre attention sur notre situation intérieure. Rétablissons l'ordre dans nos finances. Rendons la vigueur à notre armée. Réformons les abus de notre constitution : par là, et par là seulement, nous arrêterons le mouvement qui déjà nous entraîne; par là, nous régénérerons nos forces et notre consistance et nous ressaisirons l'ascendant qui nous échappe. »

Un an après, la Révolution commençait. Vous n'attendez pas de moi, Messieurs, que je vous retrace en détail la carrière de Volney. Elle a été, en ces derniers jours, racontée par l'excellent Angevin qui est assis à mes côtés. Nommé député du Tiers-État à l'Assemblée Constituante, Volney y apporta, comme quelques-uns des plus illustres membres de cette grande Assemblée, beaucoup d'idées libérales avec quelques dangereuses illusions. Des idées libérales, nous profitons encore; des dangereuses illusions, il ne devait pas tarder à souffrir pour son compte.

A ce moment vient se placer ce livre trop vanté des *Ruines* ou *Méditations sur les révolutions des Empires,* où Volney, renonçant pour une fois à sa manière simple et sobre, voulut prendre le style de la littérature du temps. Le livre fut beaucoup admiré des contemporains, mais il a nui à son auteur auprès de la prospérité. Nos critiques littéraires, recueillant le souvenir de cette admiration, et ne trouvant que déclamations et allégories, ont oublié tant d'œuvres utiles et solides pour ne plus voir que l'auteur pompeux du livre des *Ruines*. Un autre ouvrage, les *Principes physiques de la morale,* est du même temps. J'en dirai seulement que la morale qui y est enseignée est la même qu'enseignent toutes les religions révélées; mais elle a le tort de ne pas élever l'homme au-dessus de lui-même. D'ailleurs, la langue abstraite où sont mis ces préceptes, n'est guère à la portée des enfants. Peu d'années plus tard, Volney, sortant de prison, et ayant à traiter devant deux mille instituteurs des enseignements qui conviennent au premier âge, se montrera plus sage quand il dira que ce qu'il

y a de meilleur pour l'instruction des enfants, ce sont les bons exemples.

Cependant la Révolution poursuivait son cours. Un général que Volney avait autrefois connu en Corse, qu'il avait revu plus tard à Paris et mis en rapport avec Barras, commençait à y jouer un rôle des plus importants. On ne comprend pas bien les antécédents de l'expédition d'Égypte, si l'on n'a pas lu le livre de Volney. Il faut se rappeler que ce livre conduisait la description de l'Égypte jusqu'à l'année 1786, date de la publication. L'auteur n'avait pas oublié d'y parler des forces militaires du pays. Voici comment il décrit les moyens de défense du port d'Alexandrie. « Considérée comme ville de guerre, Alexandrie n'est rien. On n'y voit aucun ouvrage de fortification ; le Phare même, avec ses hautes tours, n'en est pas un. Il n'a pas quatre canons en état, et pas un cannonier qui sache pointer. Les cinq cents janissaires qui doivent former sa garnison, réduits à moitié, sont des ouvriers qni ne savent que fumer la pipe. » Parlant de la force militaire que l'Égypte pourrait opposer à une attaque : « Huit mille cinq cents hommes, c'est exactement la force des Mamloucks. Et dans le corps de ces Mamloucks consiste toute la force militaire de l'Égypte. Le peuple n'est jamais qu'un acteur passif. » Ce livre était dans les mains des hommes politiques du temps, les Directeurs le connaissaient bien. Quant au général Bonaparte, il en était plein depuis longtemps. Dès l'année 1792, il avait questionné Volney sur l'Égypte, sur ses ressources, sur les chances d'un débarquement. Il connaissait d'avance ces Mamloucks, il savait quelle était leur discipline, leur armement, leur manière de combattre. Il connaissait les chefs, les Mourad et les Ibrahim. Tel est l'enchaînement des choses. Le philosophe Volney, en détaillant les facilités d'abord et d'attaque, en mettant aussi près que possible sous des yeux ardents et avides l'Égypte comme une proie, exerça, sans le vouloir, sur les esprits cette action particulière que la psychologie moderne appelle suggestion. La proclamation sur les imans et les muphtis, ainsi que la fameuse apostrophe, devant les Pyramides, aux soldats, sont sortis de son livre. Bonaparte, vainqueur de l'Italie, était en quête d'une gloire

nouvelle; le Directoire ne cherchait qu'à éloigner un général incommode... Ainsi fut décidée l'une des plus aventureuses et des plus étonnantes expéditions de l'histoire moderne.

Mais on oublia une chose : si Volney avait montré l'Égypte facile à envahir, il avait ajouté qu'elle serait presque impossible à garder, car pour nous l'approprier il faudrait soutenir trois guerres : l'une contre le fanatisme musulman, qui ne manquerait pas de se réveiller; l'autre contre le gouvernement turc, et la troisième contre l'Angleterre. Vous savez si la suite a donné raison à ces sages avertissements. Le général Bonaparte avait pris pour lui la première portion de la tâche.

Mais l'Orient n'est pas la seule partie du monde où Volney ait porté son humeur inquiète. En 1795, rebuté du spectacle de nos dissensions intérieures, il s'était embarqué pour les États-Unis, avec le vague projet d'y établir sa demeure. Douze ans seulement se sont passés depuis le voyage d'Égypte, mais il semble qu'il en soit séparé par un siècle : « Lorsqu'en 1783, je partis de Marseille, c'était de plein gré, avec cette alacrité, cette confiance en autrui et en soi qu'inspire la jeunesse... Dans l'an III, au contraire, lorsque je m'embarquais au Havre, c'était avec le dégoût et l'indifférence que donne l'expérience de l'injustice et de la persécution. Triste du passé, soucieux de l'avenir, j'allais chez un peuple libre voir si j'y trouverais, pour ma vieillesse, un asile de paix. » Cet asile il ne le trouva point; il ne rencontra que défiance et préventions. Mais l'ouvrage où il consigna ses observations n'est pas moins remarquable que le Voyage en Égypte. Il est intitulé : *Tableau du climat et du sol des États-Unis*. L'art de décrire y est porté au même degré de perfection. Malheureusement nous n'avons que la partie physique. La description morale, qui devait suivre, et qui eût été si curieuse, nous manque. Personne n'eût été plus en état de nous montrer, au temps de sa laborieuse et déjà ambitieuse enfance, dix ans après sa naissance, la physionomie de la jeune République. Au point de vue français comme au point de vue américain, les appréciations de l'ancien constituant eussent présenté un vif intérêt.

Je ne peux m'empêcher de rappeler ici un autre enfant de la Bretagne qui, dans le même temps, visitait les mêmes contrées. Avant Volney, Chateaubriand avait vu l'Amérique; après Volney, il devait parcourir la Palestine. Il semble que rien ne soit pareil en ces deux hommes, et cependant j'aperçois des traits de ressemblance. L'amour de l'indépendance, la fidélité aux impressions premières, le goût des aventures lointaines, une certaine fierté qui ne se laisse pas apprivoiser, font que dans l'un et dans l'autre je vois des enfants du même sol.

Vous me reprocheriez de ne vous avoir pas montré Volney tout entier, si je ne vous parlais du polémiste. Éloigné jeune de sa famille, privé de l'amour d'une mère, élevé dans un collège où il ne semble pas qu'il ait été heureux, il fut accueilli, lors de son arrivée à Paris, dans le monde des Encyclopédistes. Sa pensée prit alors un pli qu'elle garda jusqu'à la fin. Il connut le baron d'Holbach sur ses vieux jours, il fut l'ami de Cabanis. Parmi tant de grandes questions alors débattues, les problèmes d'histoire religieuse attirèrent tout particulièrement sa curiosité, et, une fois entré dans cet ordre de recherches, il y porta une passion qui ne s'éteignit plus. L'érudition allemande n'a pas toujours su quel devancier elle avait eu en ce membre du Sénat conservateur. Sur la chronologie de la Bible, sur la date de certains livres qui composent le canon hébreu, il arrive aux mêmes conclusions que devait développer quelques années plus tard l'exégèse d'outre-Rhin. Ce qu'on peut regretter, c'est qu'à l'occasion de ces hautes questions il ait fait revivre la polémique de Voltaire, avec la même note d'âpreté et d'ironie. Après 93, c'était un anachronisme. Nous avons vu, de nos jours, discuter les mêmes textes, avec autant de liberté, mais avec plus de sérieux et de respect.

En 1818, certains journaux ayant mis en avant l'idée que le roi Louis XVIII, pour être pleinement en possession de la majesté royale, devait aller se faire sacrer à Reims, Volney, alors pair de France, composa une sorte de factum contre le sacre des rois en général, et contre le grand-prêtre Samuel en particulier. Il serait intéressant, à cette

occasion, de comparer les deux critiques : celle de Volney, acerbe, défiante à la façon d'un homme qui se croit trompé, pressante comme un acte d'accusation, supputant les dates, sondant les intentions des personnages, surveillant et accusant leur conduite ; mais, en somme, conservatrice des textes. L'autre critique, celle d'aujourd'hui, autrement radicale, examine les bases mêmes de la tradition, déplace la date des écrits, signale les interpolations, enlève des chapitres entiers, des livres entiers aux mains des deux parties en lutte. Mais elle traite sérieusement des pages auxquelles tant de générations ont attaché leur foi, leur cœur et leur âme.

Mais il est temps que je vous parle du côté par où Volney nous est aujourd'hui le plus connu.

Il avait été frappé d'un obstacle qui, dès les premiers pas, arrête ceux qui s'appliquent à l'étude des langues orientales : la différence des écritures. — Nous consumons, dit-il, en frais de lecture une attention et un temps qui seraient si précieux pour le fond des choses ! Et pourquoi ? Puisque l'on peut peindre tous les chants des divers peuples de la terre avec un seul système d'écriture musicale, pourquoi ne peindrait-on pareillement d'une seule et même écriture les sons de leurs langues ?

Il avait donc conçu le plan d'un système de transcription permettant de noter à l'aide d'un seul alphabet — l'alphabet latin — les sons de toutes les langues du globe. Rempli de son idée, il en saisit successivement la Société asiatique de Calcutta, l'Académie celtique, l'Académie française. Il voyait là, en outre, un moyen d'attirer à nous, de rapprocher de nous les Asiatiques. Les meilleurs livres de morale, les traités élémentaires de nos sciences d'Europe, pourraient être imprimés chez nous à peu de frais et répandus ensuite parmi les peuples d'Orient.

A ce premier espoir, Volney, en vrai fils du XVIIIe siècle, en joignait un autre ; celui d'une langue commune. « Quel immense avantage pour l'espèce humaine si, de peuple à peuple, nous pouvions communiquer par un même langage ! » Et il ajoutait : « Cela paraît un rêve, mais il y a cent ans,

on riait des rêves de l'abbé de Saint-Pierre, et ils sont dépassés. Où sera et que sera l'Europe dans cent ans d'ici ? » Hélas ! nous y sommes. Et si l'on s'en tenait aux apparences, si l'on croyait ce qui se dit et s'imprime, on pourrait craindre d'être aussi loin, d'être plus loin de l'unité, ou simplement de l'harmonie, qu'au temps où écrivait Volney !...

Les hommes compétents ont beaucoup débattu la possibilité d'un tel système de transcription. Il faut dire que les langues sémitiques, sur lesquelles Volney l'avait d'abord essayé, sont justement celles qui s'y prêtent le moins. Mais pour d'autres groupes de langues son idée s'est trouvée juste et a été appliquée. Des littératures entières, par exemple la littérature pâlie, qui contient les livres de la religion bouddhique, s'impriment aujourd'hui en caractères romains.

Trois jours avant sa mort, Volney léguait par testament à l'Institut de France une somme relativement importante, destinée à hâter la réalisation de son idée. Nous avons fidèlement exécuté sa volonté. Une interprétation intelligente et large en a encore étendu la portée. Le prix Volney est devenu un prix de philologie comparée. Tous les ans, en séance solennelle, au jour anniversaire de sa fondation, l'Institut décerne le prix Volney. D'éminents savants ont ambitionné cette récompense. Le nom de Volney se trouve associé de cette façon à quelques-uns des plus célèbres travaux de linguistique publiés depuis trois quarts de siècle. Cette fondation a sans doute contribué à maintenir le souvenir de l'auteur dans la mémoire des nouvelles générations. Tandis que par un effet inévitable de l'éloignement, le renom de quelques-uns de ses contemporains est peu à peu entré dans la pénombre, celui de Volney, ami et protecteur des études orientales, est toujours demeuré présent. Il avait donc raison d'écrire à la fin d'un de ses travaux : « Je ne mourrai pas tout entier. *Non omnis moriar.* »

Et vous, ses concitoyens, vous avez eu raison de lui élever ce monument ! Il a traversé sans défaillance la période la plus tourmentée de notre histoire. Les honneurs qui sont venus le trouver sans qu'il les eût cherchés n'ont rien pu changer en lui. Vous connaissez l'inscription qu'il fit mettre à sa petite maison de la rue La Rochefoucauld :

EN 1802

LE VOYAGEUR VOLNEY DEVENU SÉNATEUR

PEU CONFIANT DANS LA FORTUNE

A BATI CETTE PETITE MAISON PLUS GRANDE QUE SES DÉSIRS

Tous ceux qui, comme je l'ai fait ces jours derniers, prendront la peine de lire ses œuvres complètes et d'embrasser du regard toute sa vie, ne pourront lui refuser leur respect et leur estime. Sa ville natale a le droit d'être fière de lui : c'était un digne fils de l'Anjou et de la France !

Discours de M. Paul Boyer

Au nom de la Société de Linguistique de Paris.

Messieurs,

Votre illustre compatriote a voulu qu'un prix de linguistique perpétuât sa mémoire : au nom de la Société de Linguistique, je viens ici l'en remercier.

Si Volney n'avait fait que fonder un prix académique, notre reconnaissance pourrait paraître intéressée : il a fait plus et mieux. Par ses travaux, par ses écrits, il a contribué à l'avènement de cette science du langage qui longtemps a cherché ses voies et que, peut-être, il a été le premier à appeler une *science exacte*.

Dans son *Discours sur l'étude philosophique des langues,* Volney a formulé d'un mot, en un en-tête de chapitre, la règle de méthode qui doit être la loi de cette étude : « Observation des faits établie comme préliminaire indispensable à toute théorie. » Si les anciens, dit-il, ont été, à cet égard, d'une « ignorance absolue », c'est qu'ils ont posé leurs systèmes avant d'observer les faits : Volney n'entend pas que la leçon soit perdue pour les modernes.

Ailleurs il a montré l'importance pratique de cette discipline nouvelle. Idéologue, a-t-on dit de lui, et le mot n'était pas pris en bonne part : ce mot convient mal au sagace observateur qui conçoit la science du langage comme « un édifice régulier qui nous présente la théorie et la pratique s'appuyant et s'expliquant réciproquement ». Et il prêche d'exemple. S'il applique l'alphabet latin aux langues orientales, c'est pour en simplifier « l'étude et la pratique » ; le premier mémoire qu'il écrit sur ce sujet a pour titre complet : *Simplification des langues orientales, ou méthode nouvelle et facile d'apprendre les langues arabe, persane et turque avec des caractères européens ;* et le second est présenté comme un ouvrage « utile à tout voyageur en Asie ».

Quand il lut à l'Académie française son *Discours sur l'étude philosophique des langues*, Volney pria ses confrères de n'y chercher qu' « un surcroît de preuves de notre inexpérience *nationale* et de notre infériorité, sur ces questions, relativement aux étrangers ». Volney, ce jour-là, fut trop modeste : son œuvre répond pour lui. A la science du langage, il a donné une détermination rigoureuse de ses méthodes de recherches ; à l'orientalisme, un système de transcription que déjà la plupart des savants ont adopté pour leurs travaux, et dont l'acceptation par les peuples d'Orient apparaît comme une condition même de leur accès à la civilisation.

Il n'est que juste de proclamer bien haut ces titres de gloire, trop souvent ignorés, de l'auteur du *Voyage en Égypte et en Syrie*.

NOTICE SUR LE PRIX VOLNEY[1]

Par son testament, daté du 22 avril 1820, trois jours avant sa mort, Constantin Chassebœuf de Volney, comte et pair de France, et membre de l'Académie française, léguait aux deux Académies française et des Inscriptions, une somme de 24000 francs environ, sur un bien-fonds de forges de fer et bois dans la Haute-Marne, pour en faire l'utile emploi qui suit : « Chacune des deux Académies nommera trois de ses membres, et pour former le nombre impair *sept,* nécessaire aux délibérations, ces six membres choisiront un membre de l'Académie des sciences. Cette réunion d'hommes éclairés délibèrera sur les meilleurs moyens de remplir mes intentions, qui sont de provoquer et encourager tout travail tendant à donner suite et exécution à ma méthode de transcrire les langues asiatiques en langues européennes régulièrement organisées. Elle proposera des prix à cet effet, et provoquera surtout la confection, même d'abord imparfaite, de quelques vocabulaires et dictionnaires qui fassent sentir l'utilité de mon idée.

« Le fonds ne pourra recevoir d'autre emploi que celui d'encourager l'étude philosophique des langues. Tout travail éminent en ce genre sera susceptible du prix. Les prix ne seront point nécessairement annuels ; ils pourront se cumuler jusqu'à la troisième année exclusivement. Ils ne pourront s'appliquer à la langue française et à son Dictionnaire. »

Par cette dernière clause, le fondateur voulait accuser d'une

1. Lecture faite à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, par M. Michel Bréal, le 21 octobre 1898.

façon plus nette le caractère de ce prix, qui devait être réservé pour l'étude des langues de l'Orient et pour les recherches de linguistique générale.

La Commission, composée en conformité avec ces dispositions, se réunit pour la première fois le 17 avril 1822. Elle comprenait le comte Daru, président, Silvestre de Sacy, Andrieux, Langlès, Destutt de Tracy et Caussin de Perceval.

D'après les intentions de Volney, on mit d'abord au concours la composition d'un alphabet propre à la transcription de l'hébreu et de toutes les langues dérivées de la même source. Chaque son, disait le programme, devra être représenté par un seul signe, et réciproquement chaque signe devra être exclusivement employé à représenter un seul son. Cet alphabet devra avoir pour base l'alphabet romain, dont les signes pourront être multipliés par de légers accessoires. Cet alphabet devra, autant que possible, être propre à transcrire aussi les sons du turc, du sanscrit et du chinois.

C'était, comme on le voit, le programme élaboré trente ans plus tard par la Conférence de Londres, et qui aboutit au *Standard Alphabet* de Lepsius.

Sept mémoires concoururent. Le prix fut partagé entre M. Scherer, bibliothécaire du roi de Bavière, à Munich, et M. Schleiermacher, bibliothécaire à Darmstadt.

Mais Volney, dans son testament, avait parlé aussi de travaux à provoquer sur l'étude philosophique des langues. On mit donc au concours, pour l'année suivante, une question d'une haute portée :

« Examiner si l'absence de toute écriture, ou l'usage soit de l'écriture hiéroglyphique ou idéographique, soit de l'écriture alphabétique ou phonographique, ont eu quelque influence sur la formation du langage chez les nations qui ont fait usage de l'un ou de l'autre genre d'écriture. Déterminer en quoi a consisté cette influence. »

C'est le sujet que toucha en passant Guillaume de Humboldt, à la fin de la fameuse lettre qu'il adressa, en 1827, à Abel-Rémusat. On peut supposer qu'Abel-Rémusat, qui,

le 1er février 1825, remplaça Langlès dans le sein de la Commission, n'avait pas été étranger au choix de cette question.

Personne, ni en 1824, ni les années suivantes, ne fut en état de présenter une réponse satisfaisante. Le prix fut doublé, puis triplé. Enfin, en 1827 le prix, porté à 3600 francs, fut adjugé à Schleiermacher, dont nous avons déjà vu le nom dans un précédent concours.

Nous faisons suivre, d'après les procès-verbaux, qui ne sont pas sans présenter quelques lacunes, l'emploi du prix Volney durant les années suivantes.

En 1829, la question proposée fut : *Analyse raisonnée du système grammatical de la langue basque.*

Prix décerné à M. Darrigot, prêtre supérieur du grand séminaire de Bayonne.

1830. — *Quels sont les caractères logiques ou grammaticaux qui distinguent le nom verbal et les adjectifs verbaux de l'infinitif et des participes.*

Prix décerné à Guido Görres, de Munich. (C'est le fils de l'écrivain politique et mystique.)

1831. — *Établir un système régulier de transcription pour les idiomes de l'Inde dont les alphabets sont dérivés du devanagari.*

Prix décerné à M. Eugène Burnouf. L'épigraphe qu'il avait choisi était : *Non obstant hæ disciplinæ per illas euntibus, sed circa illas hærentibus.*

1832. — *Déterminer le caractère propre des idiomes vulgairement connus sous le nom de celtiques, en France et dans les Iles Britanniques.*

Prix décerné à M. Edwards.

1834. — *Déterminer le caractère grammatical des langues de l'Amérique du Nord connues sous le nom de Mohegan et Chippaway.*

Prix décerné à M. du Ponceau, résidant à Philadelphie.

En 1836, un changement se produit dans le libellé du programme. La Commission déclare qu'elle allouera le prix à « l'ouvrage de philologie comparée qui lui paraîtra le plus digne parmi ceux qui lui seront adressés ».

Prix décerné à M. Pictet, pour son mémoire sur l'affinité des langues celtiques avec le sanscrit.

Cependant il semble que des réclamations s'étaient fait entendre. On reprochait à la Commission d'avoir perdu de vue l'idée de Volney, qui était essentiellement, disait-on, l'invention d'un alphabet universel. En présence de ces doutes, la Commission, dont la composition, dans l'intervalle, s'était en grande partie renouvelée, résolut d'étudier la question à fond. Elle pria un de ses membres de rédiger un rapport.

Eugène Burnouf fut chargé de cet exposé. Nous en avons le texte, qui se compose : 1° d'un historique du prix ; 2° de propositions pour l'avenir.

Le rapporteur fait observer qu'à aucune époque on n'a perdu de vue l'idée d'un alphabet universel, et qu'à plusieurs reprises, des mémoires ayant cet objet avaient été couronnés. Mais le testateur avait également prévu des sujets d'une autre sorte, puisqu'il parle d'encourager l'étude philosophique des langues et puisqu'il déclare que tout travail éminent en ce genre pourrait être récompensé. La Commission ne se reconnaissant pas le droit de trancher la difficulté, le rapporteur propose de s'adresser au Gouvernement pour obtenir une interprétation qui fasse loi à l'avenir.

Le rapport est adopté à l'unanimité par la Commission.

Le 18 avril 1842, M. Villemain, ministre de l'instruction publique, répond que rien, dans les termes du testament de Volney, ne s'oppose à ce que la fondation serve à récompenser des travaux tendant soit à l'étude comparée des éléments du langage, soit à l'étude approfondie de telle ou telle partie, de tel ou tel aspect des langues orientales. Une seule exception est faite : celle qui vient du testateur lui-même, relativement à la langue française.

En conséquence, la Commission déclare qu'elle tiendra toujours ouvert le concours relatif à l'alphabet, mais qu'elle n'en fera plus mention, et qu'elle récompensera l'ouvrage de *philologie comparée* qui lui paraîtra le meilleur parmi les

ouvrages, tant imprimés que manuscrits, qui lui seront adressés.

C'est la formule dont la Commission se sert encore aujourd'hui. Elle rompait définitivement avec l'usage de mettre des questions au concours ; elle ouvrait en outre la lice dans les conditions les plus larges, puisque aucune restriction relative à la nationalité ou à la langue des concurrents, ni au sujet choisi par eux, n'était prévue.

L'effet de ces prescriptions libérales ne tarde pas à se montrer. Dès l'année suivante (1843), huit ouvrages sont envoyés. Les procès-verbaux, rédigés depuis cette époque avec un soin particulier, contiennent des appréciations, quelquefois assez détaillées, qui ne sont pas dénuées d'intérêt pour l'histoire de la science.

Il est vrai que nous avons à constater, pour cette même année 1843, un oubli assez étrange de l'exclusion prononcée par Volney ; le prix est décerné à M. Benjamin Lafaye, pour son ouvrage intitulé : *Synonymes français*. M. Lafaye fut même couronné une seconde fois un peu plus tard. Le même oubli se renouvelle quelques années après, à l'occasion du livre de M. de Chevallet, sur l'origine et la formation de la langue française.

Voici quelques-uns des ouvrages qui, dans le cours des années suivantes (1842-1860), ont fixé le choix de la Commission :

1842. — Benfey. *Dictionnaire des racines grecques.*

1844. — Pott. *Les Tsiganes en Europe et en Asie.*

1846. — Sjögren. *Dictionnaire ossète-allemand.*

1847. — Ernest Renan. *Essai historique et théorique sur les langues sémitiques en général et sur la langue hébraïque en particulier.*

1849. — Max Muller. *Comparative philology of the indo-european languages* (manuscrit).

1851. — Steinthal. *Description d'une famille de langues appartenant à la race nègre.*

1852. — Gaussin. *Du dialecte de Tahiti.*

1856. — Faidherbe. *Langues de la Sénégambie.*

Une mention est accordée à :

BUSCHMANN. *Langues de l'Amérique septentrionale.*

HENRI WEIL et LOUIS BENLŒW. *Accentuation latine.*

1857. — MIKLOSICH. *Grammaire comparée des langues slaves.*

1859. — BUSCHMANN. *Langue des Aztèques.*

1860. — HANOTEAU. *Grammaire de la langue tomachek.*

On peut donc dire que la fondation Volney a servi à récompenser quelques-uns des plus éminents représentants des études de linguistique. Les intentions du testateur ont été remplies. La Commission n'a d'ailleurs jamais laissé échapper une occasion de rappeler l'idée première de Volney. Encore cette année, à côté d'un ouvrage sur la grammaire slave, elle couronne le travail d'un jeune savant, malheureusement mort avant d'entendre proclamer publiquement son prix, qui propose un système de transcription pour les noms géographiques : M. Christian Garnier.

Pour terminer cette notice, il reste à énumérer les noms des académiciens qui ont fait partie de la Commission, depuis la fondation jusqu'en 1860 :

ACADÉMIE FRANÇAISE. — Comte Daru, Destutt de Tracy, Andrieux, A. Jay, Dupin, de Feletz, Raynouard, Mérimée, Patin.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS. — Silvestre de Sacy, Abel-Rémusat, Ant. Caussin de Perceval, Quatremère, Saint-Martin, Amédée Jaubert, Eugène Burnouf, Hase, Langlois, Mohl.

ACADÉMIE DES SCIENCES. — Cuvier, Flourens.

ERRATA

Bulletin n° 44, p. v, l. 3 du bas, au lieu de *-φγ-*, lire : *-φy*.
P. xvij, l. 17 du bas, — *chantantes*, — *chuintantes*.
P. xxiv, le nom de M. Wilbois a été omis par erreur sur la liste des membres présents à la séance du 26 juin 1897.
P. xxiv, l. 2 du bas, au lieu de *sanscrite*, lire *savante*,

Bulletin n° 45, p. xcij, les lignes 1-3 doivent être remplacées par les 7 lignes ci-dessous :

— Elu membre de la Société le 30 juin 1894; vice-président en 1896; président en 1897; membre perpétuel.

Bovier-Lapierre, professeur honoraire de l'Université, 2, rue de l'Asile, quartier de Bel-Air, Mâcon (Saône-et-Loire). — Présenté pour être membre de la Société le 9 juin 1871 ; bibliothécaire du 25 mai 1878 au 1er janvier 1879.

Boyer (Paul), professeur de langue russe à l'École spéciale des langues

TABLE DU TOME X DU BULLETIN

		Pages
LISTE DES MEMBRES :	Au 30 juin 1897.	xxx
— —	Au 1er avril 1898.	lxxxix
ÉLECTION DE NOUVEAUX MEMBRES.		iij, iv, xij, xx, xxj, xxiij, lxxiij, lxxxiij, cxlij, cxliv, cxlv, cxlvij
COMPOSITION DU BUREAU :	Année 1897.	v
	Année 1898.	lxxvi
PROCÈS-VERBAUX :	Séances du 18 novembre 1896 au 26 juin 1897.	ij
—	Séances du 20 novembre 1897 au 5 mars 1898.	lxxj
—	Séances du 19 mars au 18 juin 1898..	cxxxix
ADMINISTRATION :	Rapports annuels (1896, 1897). .	iv, lxxv
—	Arrangement avec l'éditeur de la Société.	xiv
—	Échange de publications.. . .	xviij, xxiv, cxlij
—	Acceptation du legs James Jackson.	lxxij
BIBLIOTHÈQUE :	Ouvrages offerts à la Société (1896-1898).	xxvj, lxxxvj, clj
NOUVELLES ET CORRESPONDANCE :	Création d'un laboratoire de phonétique expérimentale au Collège de France.	ij
—	Congrès des sociétés savantes (1897-1898).	iij, lxxiij, lxxv
—	Thèses de M. Meillet.	xiv, cxlv
—	Mort de M. d'Abbadie.. . . .	xvj
—	Communication de l'Université de Nebraska.	lxxxji
DISCOURS :	De M. Boutroue en prenant la présidence..	vij
—	De M. Boutroue en quittant la présidence..	lxxviij
—	De M. Emile Senart à l'inauguration de la statue de Bergaigne.	clx

Pages

DISCOURS : De M. Michel Bréal (id.). . . . clxv
— De M. Barbier de Meynard (id.). clxviij
— De M. Victor Henry (id.). . . clxxj
— De M. Michel Bréal à l'inauguration de la statue de Volney. clxxvij
— De M. Paul Boyer (id.). . . . clxxxviij

NÉCROLOGIE

Le Dr THOLOZAN, par Amédée Querry. . . . . cxxxvij

ARTICLES

BRÉAL (Michel). Notice sur le prix Volney. . . . cxc
CHARENCEY (H. de). Iberica. cix
— Des noms de métaux en basque. . . cliij
PERNOT (Hubert). Quelques formes curieuses du néogrec.. cxx
RAMBAUD (J.-B). Des rapports de la langue yoruba avec les langues de la famille mandé. l
— De la détermination en wolof. . . . . cxxij
TOURNIER (Ed.). Note sur un vieux proverbe. . . lxx

COMMUNICATIONS *

ARBOIS DE JUBAINVILLE (H. d'). Les inscriptions dites gauloises de la Narbonnaise. . . . xxiv
— Latin *currus*, allemand *Ross*.. . . . cxlj
— Le nom du frère et de la sœur en grec. cxlix
BOUDET (H.). Étymologies languedociennes. . . . lxxxiij
BRÉAL (Michel). Gaulois βρατουδε. . . . . xxj
— Lat. *calumnia*. . . . . cxlvij
— Lat. *radius*. . . . . cxlviij
— Lat. *arcera*. . . . . cxlviij

* Ne figurent pas dans cette table : 1° les communications sur lesquelles le procès-verbal ne donne aucun détail ; 2° celles qui ont paru en original dans les *Mémoires* ou le *Bulletin*, à moins que les auteurs ne les aient complétées verbalement ou que leur lecture n'ait donné lieu à des observations détaillées au procès-verbal.

Pages

BRÉAL (Michel). Lat. *odi*. . . . . cxlviij
— Etrusque *θevrumines*. . . . . cxlviij
CHARENCEY (H. de). Les noms des rois de Rome. . xviij
— La langue mame. . . . . xxj
— Basque *maka, mako*.. cxlix
— Le nom de la Maurétanie.. cxlix
DUVAU (Louis). Irlandais *cert*. . . . . ij
— Allemand *Schloss, schliessen;* irlandais *dún, dúnadh*. xiv
— Allemand *Gift*. lxxiv
— Traitement de *n* + *y* roman en français. lxxxv
FINOT (Louis). Sur un passage du Râmâyana. . . lxxxij
GRAMMONT (Maurice). Français populaire *caneçon*. . xix
— Lithuanien *devintas*. xix
GRÉGOIRE (A.). L'infinitif sanscrit en *-tum*.. . . . xvij
HALÉVY (Joseph). Grec ναρδός, κάρδαμον. . . . . xvj
— Grec σμάραγδος. . . . . xviij
— Sanscrit *maní*-. xix
— Perse *dibir*. xx
— Sanscrit *suvarna*. xx
— La légende de Darius. . . . . lxxxij
— Mots phéniciens passés au grec.. . . lxxxij
— Étymologies araméennes. lxxxv
— Turc *galay*. . . . . cxlij
— Le culte du feu chez les Araméens. . cxlij
— Araméen *qanishqân-ín*. . . . . cxlij
— La légende de la naissance des abeilles. cxliij
— *Carthago*. . . . . cxlvij
— Sanscrit *hrûdur*. . . . . cxlvij
HENRY (Victor). Breton *migourn*.. cxl
— Breton *dôgan, kilevardon, dalif*. . . cxliv
— Latin *forsitan*. cxliv
— Un cas de jargon alsacien. cxlix
LEJAY (Paul). Κίρνος, *cerniculum*. lxxiv
— Français *tamis*. lxxiv
— Alphabets numériques latins. . . . cxlj
LE NESTOUR (Paul). Breton *racris*. lxxxiv
MEILLET (A.) La nasale sonante indo-européenne en slave. . . . . ij
— Traitement de *m* + *y* en grec. . . . ij
— Les parfaits attiques à aspirée. . . . v
— Gothique *kuntha*.. . . . . xxiij
— Les verbes latins en *-io*. . . . . lxxvij
— Formes analogues du patois du Berri.. cxxxix
— Grec ἵημι. . . . . cxlvj

Pages

MONTMITONNET (Jacques R.). Le dialecte de Pskov. . xvij
MOWAT (R.). Le nom propre *Narabutin*. xx
NIEDERMANN (Max). Le préfixe latin *ue-*. xxv
PARIS (Gaston). Une remarque de Scaliger. . . . v
PARMENTIER (Le gal). Les dialectes rhéto-romans. . iijj
— Breton *glin*. . . . . cxliij
PERNOT (Hubert). Un procédé grec de divination. . ij
— Le vocalisme tsaconien. . . . . xij, lxxxvj
— Tsaconien ἀθί.. cxxxix
PLANTA (Robert de). Osque *casit*. xv
PSICHARI (Jean). Grec médiéval ἐκοῖκα. xi
— *Apare leba*.. xx
— Le dialecte crétois au XVIIe siècle. . . xxv
ROUSSELOT (l'abbé). Français *fener, faner*.. . . . iij
— Altérations phonétiques dus à la paralysie bulbaire. . . . . iij
— La prononciation des nasales. . . . xiv
— Distinction des voyelles et des consonnes. xv
— *Nasale* + *yod* dans les langues romanes. . . . . xvij
— Changement de *zn* en *sn*.. . . . . xxij
— Expérience de phonéidoscopie. . . . lxxvij
— Le verbe *fuir*. lxxxiv
— Les voyelles nasales en ancien français. cxl
— *kl* en gallo-roman. . . . . cxliij
— Le démonstratif *ce, ça* dans le patois de Cellefrouin.. . . . . cxlvj
— Français *affre*. . . . . cxlvj
— La diphtongue *oi*. cxlix
— Les dialectes du parler parisien. . . cxlix
SOURDILLE (Camille). Grec στόμαργος.. xxv

) UNIVERSITY LIBRARIES · STANFORD UNIVERSIT
TY LIBRARIES · STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
· STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES · STANFORD
RIES · STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES · STAN
NFORD UNIVERSITY LIBRARIES · STANFORD UNIV
RSITY LIBRARIES · STANFORD UNIVERSITY LIBR
) UNIVERSITY LIBRARIES · STANFORD UNIVERSITY

Stanford University Libraries
3 6105 014 688 548

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES

Stanford University Libraries
Stanford, California

Return this book on or before date due.

DO NOT REMOVE
FOR USE IN LIBRARY BUILDING ONLY